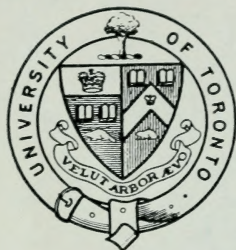
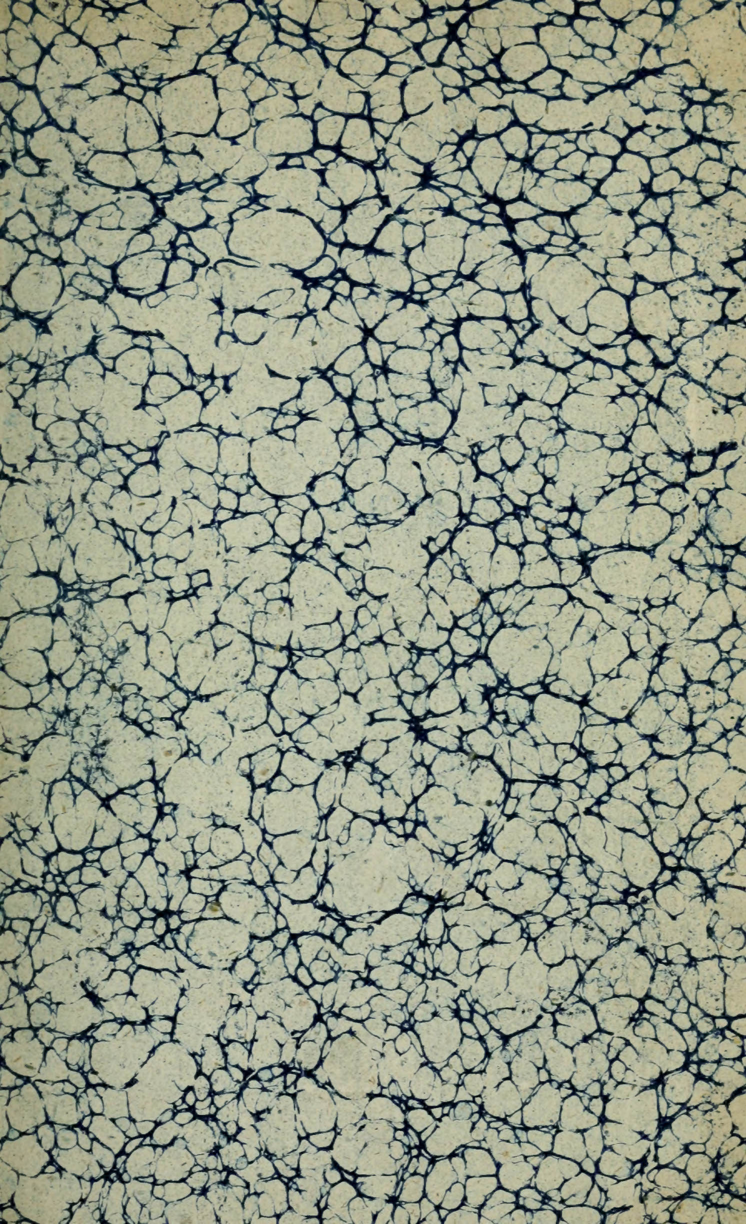

3 1761 07848451 6


UNIVERSITY OF TORONTO
VELUT ARBOR ÆVO



W. R. Nichols
Paris

HISTOIRE

DE FRANCE

Corbeil, typ. et stér. de Crete.

HISTOIRE
DE FRANCE

PAR

M. G. OZANEAUX

Officier de la Légion d'honneur. Inspecteur général de l'Instruction publique.

TROISIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE

ET AUGMENTÉE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES, DE VIGNETTES HISTORIQUES

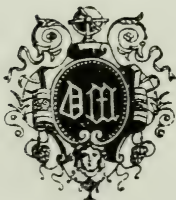
ET

D'UN RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DEPUIS 1848 JUSQU'A NOS JOURS.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

Dieu protége la France.



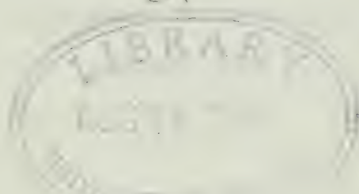
PARIS

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES ÉCOLES, 78

(près du Musée de Cluny et de la Sorbonne.)

1860


LIBRARY

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

SUR

CETTE TROISIÈME ÉDITION.

L'*Histoire de France* de M. Ozaneaux, écrite d'une manière si dramatique et si morale, et qui passe, à bon droit, pour l'ouvrage le plus remarquable sorti de la plume élégante de l'auteur, manquait d'un ornement que l'on aime maintenant à rencontrer dans les livres d'histoire, nous voulons dire d'une partie pittoresque. Nous avons cru devoir le lui donner dans cette nouvelle édition. On verra que cet ornement forme vraiment un enseignement complémentaire, et que, sous plus d'un rapport, c'est une petite revue d'archéologie nationale.

Ce système, désormais adopté pour nos livres d'histoire, a été fort goûté dans deux de nos précédentes publications, l'*Histoire générale du moyen âge* et l'*Histoire moderne* [1]. Il doit son succès à la manière sérieuse dont nous l'avons appliqué. Nous avons suivi la même voie pour la présente Histoire de France : toutes les vignettes qui l'enrichissent ont été étudiées avec le plus grand soin. Le lecteur trouvera la preuve de cette assertion à la fin du texte de chaque volume, dans une suite de notices rangées sous le titre général d'*Explication raisonnée des figures*.

[1] *Histoire générale du Moyen Age*, par MM. Emile Ruelle, vice-recteur de la Corse, et A. Huillard-Bréholles, membre du comité historique des monuments écrits près le ministère de l'instruction publique, 2 vol. in-12. — *Histoire Moderne*, depuis la chute de l'empire grec jusqu'aux États généraux de 1789, par M. F. Royé et Texte, professeurs d'histoire. 2 vol. in-12. — Ces ouvrages se trouvent à la librairie de MM. Dezobry, E. Magdeléine et Cie.

Les connaissances spéciales de M. Ozaneaux et sa pratique dans les arts du dessin, nous ont rendu cette tâche facile ; guidé par lui, non-seulement nous avons pu puiser aux sources les plus authentiques, dans les grands ouvrages d'art les plus estimés, et souvent peu connus, mais quand ces recueils nous faisaient défaut, ou lorsqu'il fallait en contrôler l'exactitude, M. Ozaneaux, qui, pendant quinze ans, a parcouru la France comme inspecteur général de l'instruction publique, et joint les goûts d'un artiste aux talents de l'homme de lettres, nous a ouvert ses albums : nous y avons pris des dessins faits par lui-même, sur les lieux, avec la science de l'historien et l'exactitude de l'antiquaire.

TABLE DES CHAPITRES

DU

TOME PREMIER.

HISTOIRE.

LISTE DES CARTES.

LISTE DES VIGNETTES

DU TOME PREMIER.

INTRODUCTION

J'ai écrit cette histoire pour mes enfants, dont j'ai voulu toujours être le premier précepteur dans tous les graves enseignements : je la publie pour qu'ils conservent le souvenir de mes leçons et puissent les faire un jour fructifier autour d'eux. J'avoue cependant que ma vue s'est portée au delà de ce petit cercle de famille, et que l'ambition d'être utile, la seule qui m'ait jamais entraîné, m'a porté presque malgré moi à désirer d'autres lecteurs, à invoquer d'autres juges. C'est à ces derniers, si j'ai le bonheur de fixer quelques moments leur attention, que j'adresse les lignes qui vont suivre.

Et d'abord, à cette première question que certes on va me faire : *A quoi bon une nouvelle Histoire de France, quand nous en avons tant ?* je répondrai que la multitude des écrits sur une matière prouve, non pas que cette matière est épuisée, mais qu'elle est inépuisable ; que celle-ci l'est en effet, et le sera toujours ; car l'histoire d'une nation n'est pas seulement le récit des événements auxquels son nom se trouve mêlé, événements dont la connaissance exacte et à plus forte raison la juste appréciation donnent lieu à des erreurs infinies, et par conséquent à d'infinies rectifications ; mais c'est aussi, et surtout, le tableau continuel des croyances, des idées, des mœurs, des institutions, des usages, en un mot, de la vie morale, intellectuelle, politique, matérielle même d'un peuple ; tableau perpétuellement mobile, dont les plans, les lignes, les couleurs, apparaissent diversement au spectateur qui les juge, selon la portée de sa vue, la distance où il se place, selon les théories

qu'il s'est faites, plus souvent encore selon les préjugés qu'il a subis. Et surtout lorsque la vie passée de ce peuple a été mise tout entière à découvert par une de ces révolutions immenses qui rendent compte de toute chose à tout le monde, et qu'on peut regarder comme la confession générale d'une nation, lorsque ensuite la science, toujours infatigable, venant en aide à la politique, a remué jusqu'au fond toutes les vieilles archives, fouillé tous les vieux monuments, et, pour ainsi dire, fait parler les ruines et ressuscité les morts, doit-on s'étonner que de nouvelles voix s'élèvent pour raconter encore ce qu'ont raconté tant de voix, pour le dire sous d'autres formes, pour en faire sortir d'autres idées, et, ce qui vaut mieux, d'autres doctrines ? car si l'histoire n'enseigne rien, il faut laisser les vieilles archives sous la poussière, les vieux monuments sous la mousse, les ruines dans leur silence, et les morts dans leur sommeil. Certes, si depuis le commencement de ce siècle, ce noble sujet n'a pas produit plus d'écrivains, il faut s'en prendre à l'énormité des travaux qu'il impose, quand on veut le traiter avec conscience. Étudier l'histoire pour l'enseigner, c'est tout lire, c'est tout voir : tout lire, non pas seulement les historiens de tous les temps, non pas seulement les mémoires, les chroniques, les chartes, les traités, les actes du pouvoir, quel qu'il soit, lois, bulles, capitulaires, édits, décisions des conciles; mais les écrits des docteurs de l'Église, les discussions des philosophes, les opinions des publicistes, les découvertes des savants, les créations des poëtes, en un mot, tout ce qui influe, à toute époque, sur l'intelligence et la moralité d'une nation, et sur l'opinion publique, cette reine des rois : c'est tout voir, car si vous ne connaissez pas la Flandre, la Franche-Comté, comment expliquerez-vous les campagnes de Louis XIV ? si vous n'avez pas étudié, jusque dans ses profondeurs, la merveilleuse Bretagne, comment ferez-vous comprendre la guerre de succession ? Que saurez-vous des désastreuses journées de Crécy, d'Azincourt et de Maupertuis, si vous n'avez pas vu ces champs de bataille ? Croyez-vous que vous peindrez bien Louis XI, si vous n'avez pas, comme lui, fléchi le genou devant Notre-Dame d'Embrun, Notre-Dame du Puy, Saint-Michel en mer ? Charles VII, si vous n'avez pas comparé le donjon d'Espally à la cathédrale de Reims ? Que vous nous rendrez visible

le siége de La Rochelle, si votre œil n'a pas mesuré la digue de Richelieu ; le passage des Alpes par François Ier, par Bonaparte, si vos pieds n'ont pas gravi les précipices de l'Argentière et les glaces du Saint-Bernard ? Et quand je parle de tout voir, je veux dire bien plus que les lieux : aussi les monuments, les statues qui remettent debout les hommes d'autrefois, les tableaux qui les font penser encore ; aussi les costumes, les armures, les instruments, jusqu'aux ustensiles, aux meubles des temps passés ; en un mot, tout ce qui donne au récit des faits la vérité, la couleur, la vie. Alors l'histoire devient une étude féconde, et peut produire une magnifique science : ce n'est plus cette nomenclature stérile qui fatigue la mémoire du fardeau de ses événements et du ramas de ses dates, c'est un spectacle qui ravit l'imagination, une leçon qui remue l'âme.

Je n'ai pas la prétention d'avoir accompli cette tâche, à laquelle la vie d'un homme ne pourrait suffire ; mais je l'ai entreprise : de continuels voyages, de nombreuses recherches, des études de tout genre m'ont plus d'une fois fait apercevoir sous un aspect nouveau les hommes et les choses des anciens jours ; et, bien que cette histoire ne soit qu'un exposé rapide, si elle ne se distingue pas des autres, elle s'en séparera du moins, dans la forme comme dans le fond, par quelques idées qu'on n'aura point rencontrées partout, et qui, dussent-elles ne pas arrêter le lecteur entraîné dans les voies routinières, l'avertiront toujours de se défier des préjugés qui l'emportent.

Voilà pourquoi, après tant d'autres, j'ai esquissé l'histoire de mon pays.

Maintenant, quelques mots sur l'ouvrage lui-même.

Je suis de ceux qui croient que les nations sont l'œuvre de Dieu, comme l'individu ; que leur naissance, leur développement, leur décadence, leur mort, ont leur époque inévitablement fixée dans le temps, et que leur existence a un but placé hors du temps ; que par conséquent leur vie morale est soumise à des lois qu'elles doivent observer, leur vie matérielle à des conditions qu'elles doivent subir. Je crois que le pouvoir humain qui les gouverne, quel qu'il soit, quelle que soit la forme qui le confère et le constitue, une fois con-

stitué, émane de Dieu et de Dieu seul. Je crois que les dépositaires de ce pouvoir, responsables devant le tribunal humain de ce qu'ils ont fait d'utile ou de nuisible, le sont devant le tribunal divin de ce qu'ils ont fait de juste ou d'injuste ; que celui-là seul est un grand roi devant Dieu et devant les hommes, qui sait, qui voit à quelle époque de la vie est parvenu le peuple qu'il doit conduire, car on ne gouverne pas avec les mêmes idées l'enfance naïve, l'ardente jeunesse, la maturité vigoureuse et la vieillesse insouciante ; que celui-là seul est un grand roi, qui, tout en s'identifiant ainsi avec son siècle pour en satisfaire les exigences, pour en servir les intérêts, s'élève cependant au-dessus de ce siècle pour le maintenir dans les voies que la Providence lui a tracées ; voies difficiles à connaître, parce que si la conscience en révèle la direction, le génie seul peut en mesurer l'étendue ; voies difficiles à suivre pour les chefs des nations, parce que trop souvent ils prennent leurs propres vues pour celles de Dieu ; trop souvent aussi, quand ils veulent marcher dans le droit chemin, les clameurs de l'opinion les étourdissent et les entraînent.

J'en conclus qu'il y a peu de bons gouvernements, fort peu ; qu'en rigoureuse justice, nous avons beaucoup à rabattre de certaines admirations que la flatterie contemporaine, ou les aveugles passions d'un autre âge, ont soulevées dans nos âmes enthousiastes ; mais aussi qu'il faut savoir, en dépit des préjugés religieux ou politiques, faire franchement à certains noms trop peu loués ou quelquefois même maudits, de loyales réparations. Ainsi, cette histoire changera sans doute quelques rangs dans la liste d'honneur tracée par la reconnaissance nationale : mais elle laissera Henri III et Louis XV se disputer la dernière place, sans permettre à personne de contester la première à saint Louis.

Au reste, ce n'est point l'histoire des gouvernements que j'ai voulu écrire, et je ne saurais blâmer avec trop de force l'usage immémorial qui divise par règnes, même par dynasties, les annales de notre pays. Dans cette biographie perpétuelle de princes, on cherche en vain la vie de la nation, seule étude instructive et féconde. Toute vue d'ensemble s'évanouit, tout grand intérêt s'efface au milieu de cette fantasmagorie perpétuelle de souverains qui passent devant nous, la couronne sur

la tête et le sceptre à la main : c'est une galerie de portraits, non une galerie de tableaux. Et d'ailleurs à quoi bon ? il y a si peu de rois qui résument en leur personne l'époque dans laquelle ils vivent ! Ne sentez-vous pas votre bon sens se soulever, quand on désigne par les noms du simple Robert, de l'insignifiant Henri Ier et du misérable Philippe Ier, ce magnifique XIe siècle dans lequel, sous l'influence créatrice de l'Église reconstituée, la féodalité barbare devint tout à coup une institution sublime ; dans lequel s'organise, à la voix des grands papes, par la chevalerie et pour les croisades, la noble fraternité de l'Europe chrétienne ? Et sans descendre jusqu'à ces nullités couronnées, pensez-vous que les désastres du XIVe siècle aient leur cause unique dans le caractère des fils de Philippe le Bel ou des premiers Valois ? Pensez-vous que Louis XI lui-même, quand il croit façonner son peuple, soit autre chose qu'un homme qui marche à rebours de son temps ? Enfin, qu'un des plus grands génies qui aient rayonné sous la couronne de France, Louis XIV, représente encore la France au commencement du XVIIIe siècle, alors que le vieux maître des générations qui s'en vont ne comprend plus les jeunes et redoutables générations qui s'avancent ?

Ainsi la division par règnes ne signifie rien, n'exprime aucune pensée, et fatigue la mémoire sans éclairer l'intelligence. D'habiles écrivains ont essayé de partager notre histoire en époques, à chacune desquelles correspond une grande idée : l'époque mérovingienne, l'époque carlovingienne, celle de la féodalité, celle de l'organisation du pouvoir royal, celle de la monarchie tempérée, celle de la monarchie absolue, etc. Ces divisions présentent sans doute de brillants tableaux dont l'incontestable vérité laisse d'ailleurs dans l'esprit des impressions profondes ; mais, outre qu'il est difficile de fixer à quelques-unes des limites dans le temps, car la féodalité ne commence pas, ne cesse pas un certain jour, et l'absolutisme de François Ier ne gouverne pas la France jusqu'à celui de Richelieu ; d'autres idées, qui ont aussi leur époque et font leur temps, comme on dit aujourd'hui, viennent croiser celles-là dans la pensée de l'historien comme dans la succession des années, et réclament aussi des études à part, de longues méditations, d'imposants récits : telles sont à l'intérieur les con-

quêtes des Normands, la chevalerie, la guerre de Cent ans, les guerres de religion ; telle l'histoire de la représentation nationale dans les Champs de Mai, dans les parlements de Philippe-Auguste et de saint Louis, dans les États généraux : et au dehors, les croisades, les guerres d'Italie, la lutte contre la maison d'Autriche, etc., parties bien distinctes aussi, phases bien éclatantes dans la vie de la nation française, dont chacune mérite et a plus d'une fois enfanté de longs ouvrages, mais qui, considérées comme divisions d'une histoire complète de cette nation, se fondent tellement dans l'ensemble, qu'elles gênent toute autre classification, sans pouvoir elles-mêmes en fournir une.

C'est que, dans le corps social comme dans le corps humain, la vie est chose fort complexe ; les phénomènes qui la manifestent, les facultés qui la développent, les puissances extérieures qui la modifient, s'unissent par des rapports secrets, dont l'apparition tantôt lente, tantôt soudaine, déconcerte souvent nos théories et brise les compartiments que la science a faits pour son usage. Les passions nous usent, les malheurs nous abattent, les maladies nous tuent ; mais il y a des passions qui élèvent l'âme, des malheurs qui forment l'esprit, des maladies qui régénèrent les forces vitales ; il en est de même chez un peuple : le fanatisme, l'anarchie, les guerres, passions, misères et maladies de la société, sont bien souvent pour lui, sous la main de Dieu qui le protége, des principes de grandeur, des moyens d'éducation, des garanties de force et de durée. Pendant que l'Église se débattait dans son schisme et Charles VI dans sa démence, au fond même de ces ténèbres, s'allumaient les clartés du concile de Bâle, et les ardeurs patriotiques qui allaient créer, sous la bannière de Charles VII, l'indépendance nationale.

Ce n'est donc qu'avec une extrême circonspection qu'il faut diviser selon nos idées, qui peut-être ne seront plus celles des hommes de demain, cette œuvre mystérieuse de la Providence, l'histoire des nations ; œuvre qui ne se développe que dans le temps, et n'a d'autres divisions naturelles que celles de la durée : car le temps, c'est le travail de Dieu sur les choses de ce monde ; c'est la route qu'il leur fait suivre pour les conduire à ses fins ; et quand la raison humaine veut aperce-

voir ces fins, et marcher avec ces choses pour les connaître, c'est dans le temps seul qu'elle doit prendre ses points de vue et choisir ses lieux de repos.

J'ai donc préféré à toute autre division la division par siècles, parce qu'elle est la plus naturelle, la mieux proportionnée, la plus aisée à comprendre, la plus commode à retenir; puis, parce qu'en y regardant bien, elle aide parfaitement à suivre, dans tous ses développements moraux et matériels, la vie du peuple dont on étudie l'histoire. Sans doute, les événements ne s'enferment pas tout juste dans les lignes du calendrier, et la dernière heure de 1700 n'est pas la dernière de l'antique monarchie; mais on reconnaîtra que par une merveilleuse disposition des faits, par une combinaison évidente des desseins de la Providence avec l'action libre des volontés humaines, chaque siècle a sa physionomie particulière et porte en soi sa leçon.

Avant le ve siècle, la France n'est pas née; mais c'est un beau spectacle de voir comme se prépare le sol qui l'attend, comme s'agglomèrent les éléments qui doivent la produire. La domination romaine se retire lentement de la Gaule, comme les eaux d'un fleuve après une longue inondation; mais Rome a laissé, sur le terrain qu'elle abandonne, les lois, les usages, les idées, les traditions glorieuses, la langue d'un peuple qui gouverna les peuples; et sur tout cela se lève, pour tout féconder, le soleil du christianisme : et puis, une grande voix qui va de l'occident à l'orient, et retentit dans les forêts de la Germanie, sur les grèves de la Baltique, au fond des steppes du Wolga, dans les gorges du Caucase et jusqu'aux longs plateaux de l'Altaï, convie les races humaines aux funérailles du vieux monde, au baptême du nouveau.

Le ve siècle commence : tous s'empressent d'accourir pour prendre part à cette double fête, Goths, Vandales, Suèves, Burgondes, toutes les populations germaines; puis, derrière les Germains, les Slaves; puis, derrière les Slaves, les Tartares. On se demande avec effroi ce qu'elles vont détruire, ces hordes féroces, et si elles n'ont reçu d'en haut d'autre mission que d'incendier des villes, de tuer des hommes, et d'anéantir la civilisation que ses propres excès ont usée. Erreur; elles viennent, non pour détruire, mais pour fonder; non

pour anéantir la civilisation, mais pour l'apprendre ; c'est à l'école que Dieu les appelle, c'est à l'Église ; elles viennent courber la tête sous le signe de la croix. Ceux qui ne voulaient que meurtre et ravage jonchent de leurs corps la terre qu'ils couvraient de ruines, ou, rejetés loin d'elle, s'en vont follement, avec leur Alaric, leur Genséric, leur Attila, se creuser quelque part une tombe inconnue, ou bâtir sur le sable africain des royaumes d'un jour. Dieu n'a pas besoin d'eux ; mais les élus des grandes familles humaines sont restés sur le sol prédestiné, et la petite tribu des Francs Saliens, qui doit tous les réunir sous son empire et les appeler de son nom, vient de quitter les rives de l'Escaut et marche vers la Seine, conduite par un jeune Barbare dont le génie sauvage, mais enthousiaste, va tout à l'heure accomplir, sans la comprendre, la tâche immense de créer une nation. Le siècle s'achève ; cette nation existe. Comme l'enfant qui vient de naître, elle doit s'ignorer longtemps encore ; sa vie, comme celle de l'enfant, sera longtemps faible, en proie à des maux homicides; mais elle existe, car elle porte en elle le principe de toute existence, la loi première des intelligences et des corps, l'unité. Et cette unité, elle a lui tout à coup, comme un éclair, sur le champ de bataille de Tolbiac; elle a resplendi dans le baptistère de Reims.

Le VIe siècle est un chaos. Chlovis mort, l'œuvre d'unité semble perdue, l'anarchie est partout : on dirait que tous les démons sont accourus pour étouffer dans son berceau la France qui vient de naître. Cette époque fait horreur; elle dégoûte le lecteur vulgaire qui ne voit que les crimes et les infamies de ces abominables Mérovingiens. Mais Dieu révèle ses vues à ceux qui ont foi dans sa providence : à travers tant de forfaits, l'homme attentif observe avec des sentiments de confiance et d'orgueil national les dernières années de sainte Geneviève, les doctes et consciencieux travaux de Grégoire de Tours, le long règne du sage Gontran ; les campagnes même de Théodebert, et les créations de Brunehaut. L'avenir de la nation est là, malgré les Chlothaire et les Chilpéric ; car là apparaissent la foi religieuse, la science, le génie de la paix, celui de la guerre, celui de l'administration : c'est la France.

Le VIIe siècle est pire encore : l'empire des Francs se divise

en deux parties bien distinctes : l'Ostrasie et la Neustrie, et l'autorité s'en va honteusement des rois aux maires du palais ; mais l'unité nationale ne meurt pas ; elle vit pendant vingt-cinq ans sous le despotisme de Chlothaire II et de Dagobert, elle se réveille triomphante vers la fin du siècle, à la bataille de Testry. L'Église, d'ailleurs, poursuit silencieusement sa tâche civilisatrice. Cachée à l'ombre des cloîtres, elle laisse les porteurs de couronnes et les briseurs de sceptres se disputer le sol, et, livrant çà et là à leurs fureurs quelques martyrs à égorger [1], elle prie, elle travaille, elle prépare à la France une foule de sages pour l'instruire, une famille de grands hommes pour la gouverner [2].

Alors apparaît le VIII[e] siècle, que le génie des deux Charles illumine d'une gloire immortelle. L'un ressuscite la France, l'autre en fait l'Europe : le premier sauve la chrétienté, le second l'organise. L'événement du siècle, ce n'est point l'exil inaperçu de cette dynastie qui s'en va mourir sous le froc, dans un couvent de Saint-Omer ; c'est l'islamisme vaincu dans les champs de Poitiers ; c'est la papauté, dont le règne commence, posant, dans l'église du Vatican, aux acclamations de tous les peuples, sur le front du roi des Francs, la couronne des Césars. Cette nation, qui semble tout à coup sortir de la barbarie, et qui dit à la face du monde : Je suis, je veux rester chrétienne ; cette nation qui va combattre avec tant de vigueur et délibérer avec tant de sagesse ; ce génie prodigieux qui saura faire un peuple de tant de peuples, et doit, des débris de cette vaste pensée, composer les États modernes ; ce n'est point l'œuvre d'un jour, le produit des événements qui précèdent, le résultat fortuit ou même la conséquence logique des volontés ou des combinaisons humaines. Il n'y a pas d'hommes qui sachent prévoir de si grandes merveilles, pas d'hommes qui puissent les empêcher : la Providence est là.

Quand vous voyez dans l'histoire un homme qui veut l'unité en toute chose, qui poursuit cette unité par toutes les voies

1 Saint Didier, saint Léger, etc.

2 Pépin de Landen, Pépin d'Héristal, Charles-Martel, Pépin le Bref, Charlemagne. L'Église était dévouée à cette famille, dont la souche fut Arnoald (saint Arnould), nommé évêque de Metz sous Chlothaire II. Il était alors père d'Ansigise, qui fut l'aïeul de Pépin le Bref.

que le siècle lui présente, ou que découvre son génie, dites avec assurance : « Celui-là est inspiré de Dieu ! » L'œuvre divine, c'est l'unité : l'homme, au contraire, tend sans cesse à l'accroissement des forces individuelles : Etats, sectes, classes partielles de la société, familles, roi ou particulier, chacun veut être soi avant tout, par-dessus tout. Le travail humain, en politique comme en religion, en science comme en morale, n'est qu'une décomposition perpétuelle : laissez faire l'humanité, et le monde s'évanouira, emporté par la force centrifuge. Ainsi marche l'histoire des nations, sous la double influence de l'homme qui défait, et de Dieu qui organise ; quand celui-ci intervient, on s'en aperçoit à la présence d'un Charlemagne, d'un Grégoire VII, d'un saint Louis, d'un Napoléon.

Le IXe siècle met cette leçon dans tout son jour. Dès que le grand Charles a disparu, tout ce qui s'était rapproché pour s'unir tend à s'éloigner, à s'isoler. Chaque peuple s'en va chez soi, cherche à devenir une nation, se trace des limites, se fait une langue à part. Et voyez avec quelle rapidité marche cette décomposition sociale : si chacun de ces États nouveaux se constituait sur le modèle de cette vaste unité qu'ils ont brisée, la bataille de Fontenay qui sépare les races, le traité de Verdun qui consacre cette séparation, seraient, après tout, des événements inévitables, utiles ; en effet, avant qu'une pensée commune fasse de l'Europe une famille de frères, Charlemagne seul peut retenir l'Europe entière sous la même loi. Mais dans ces sociétés faites à coups de sabre, la violence va continuer à tout désunir, l'usurpation envahira tous les pouvoirs, les forces individuelles prévaudront ; la féodalité barbare va commencer. La royauté recule pas à pas, chassée du territoire, ruinée dans ses prérogatives ; tout ce qui porte une épée et possède un donjon règne dans ce donjon et par cette épée. Les Normands sont partout, la France nulle part ; le moine combat pour son abbaye, le seigneur pour son château ; le roi rachète une ville du pillage par la permission de ravager une province. Il n'y a plus d'empire, pas encore de patrie ; et, par un étrange contraste, qui à lui seul est une leçon d'histoire, le siècle finit par le couronnement de Charles le Simple, comme le précédent avait fini par celui de Charlemagne.

Le Xe siècle, que tant de morcellements rendent fatigant à

étudier, difficile à bien comprendre, offre cependant le spectacle curieux d'une société qui cherche à se reconstruire ; la féodalité s'organise de toutes parts, sur le modèle de ces mêmes Normands qu'elle a tant combattus; ses forces, réunies, combinées dans une habile hiérarchie, achèvent d'écraser la royauté carlovingienne, que l'intrépide Louis IV défend pendant seize ans avec le courage du désespoir. La cause qu'il soutient est condamnée, c'est le désordre ; et avec la féodalité alors constituée, c'est l'ordre qui s'avance. La féodalité triomphe enfin, et monte sur le trône avec cette dynastie capétienne qui doit la briser un jour, lorsqu'elle ne sera plus pour les desseins de la Providence qu'un instrument inutile ou dangereux. Mais alors Dieu la veut grande et puissante ; il a besoin d'elle pour l'œuvre immense des siècles suivants. Celui-ci s'achève au milieu d'une terreur universelle, signe des prodiges qui se préparent : l'an 1000, selon l'Apocalypse, doit voir la fin du monde ; l'Europe entière fait silence, les guerres ont cessé partout. Tous les regards sont tournés vers Rome, où l'illustre Gerbert (Sylvestre II) élève la croix sur le Vatican, montrant du doigt Jérusalem.

Voici le XIe siècle, et le monde n'a point fini : le genre humain poursuit ses mystérieuses destinées. Mais la société, ramenée à ses vices avec cette aveugle assurance qui suit toujours de chimériques terreurs, va se plonger plus que jamais dans d'épouvantables désordres. On s'étonne d'avoir passé un jour à s'aimer, à se pardonner des injures, et la guerre renaît partout ; non la guerre qui fonde les empires ou les conserve, mais la guerre qui brûle les châteaux et les villages, ravage les campagnes, ruine le travail et détruit les populations : la France, comme l'Europe entière, est en proie à d'affreux brigandages, et l'Église même, souillée par le honteux trafic des dignités apostoliques, par la licence effrénée des mœurs, se plonge avec le siècle dans une immoralité d'autant plus profonde, que le châtiment, qu'on croyait si proche, semble avoir reculé pour toujours.

Mais le règne des femmes commence, et avec lui la noble chevalerie qui vient en aide au faible et renverse l'oppresseur, en invoquant Dieu, les saints et la dame des pensées. Au fond du Midi, une réunion d'homme sages imagine et prêche la

Trêve de Dieu, la plus belle création du moyen âge : une crainte salutaire rentre dans les âmes. Des croix s'élèvent de tous côtés, sur la lisière des bois, aux croisières des chemins, pour avertir, non pas comme aujourd'hui, que là fut commis un crime, mais qu'il n'en faut pas commettre. Les pèlerinages en Terre-Sainte deviennent plus nombreux que jamais. Et puis, au fond d'une abbaye de Bénédictins, celle de Cluny, les réformes vigoureuses d'Odilon façonnent pour le siècle ses trois hommes les plus grands, Léon IX, qui va régénérer l'Église, Grégoire VII, qui doit en faire la première puissance du monde, et Urbain II, l'illustre prédicateur des croisades. Et pendant que ces trois moines rêvent à leurs vastes projets dans la solitude du cloître, la France grandit dans l'estime du monde : des rives de la Seine partent les créateurs du Portugal [1], des rives de la Seine les fondateurs du royaume de Naples [2], des rives de la Seine les conquérants de l'Angleterre [3] : enfin, non loin de là s'organise pour la première fois le pouvoir communal [4], germe fécond de nos institutions d'aujourd'hui.

Tel est le XIe siècle, qui doit se terminer par un prodigieux spectacle. L'Europe entière se levant contre l'Asie, la chrétienté contre l'islamisme, Jérusalem conquise, et la croix de bois, dans la main d'un ermite, réunissant les peuples dans une sublime fraternité, plus solidement que ne l'avait fait le sceptre puissant de Charlemagne.

Il suffit de parcourir la table des événements du XIIe siècle, pour comprendre le haut rang qu'il occupe dans notre histoire : au dedans, c'est la lutte de la royauté qui sort de son inertie, et qui ne peut plus rester oisive quand tous les ressorts de la machine sociale fonctionnent avec tant d'énergie ; lutte qu'entreprend l'activité infatigable de Louis VI, que poursuit la sagesse de Louis VII, et qu'achève glorieusement l'ardent et astucieux Philippe-Auguste : c'est le développement majestueux de l'esprit d'association dans l'établissement des com-

1 Henri de Bourgogne, premier comte de Portugal, et Alphonse, son fils, premier roi de ce pays.

2 Les chevaliers normands.

3 Guillaume, duc de Normandie.

4 Au Mans, en 1070.

munes, dans la fondation des ordres religieux et militaires; la renaissance de la représentation nationale, oubliée depuis les Champs de Mai; les premiers élans du patriotisme, dans les guerres avec l'Angleterre; l'ouverture des grandes écoles de Paris, où l'Europe entière accourt à la voix de Guillaume et d'Abélard; les gigantesques prédications de saint Bernard, qui remuent le monde! Au dehors, de brillantes croisades où la France porte le flambeau de la civilisation, quand les autres peuples ne lancent que les feux de la guerre. Enfin, deux illustres noms apparaissent tout à coup à la fin du siècle: celui d'Innocent III, le fléau de l'hérésie; celui de Blanche de Castille, qui vient donner saint Louis à la France. Telle est cette période. Mais le grand homme du siècle, celui qu'on doit appeler l'homme de Dieu, parce que seul il marche à la tête de tous dans les voies tracées par la Providence, c'est saint Bernard: je ne parle pas de cette éloquence presque miraculeuse qui enchaîne à sa parole toutes les populations, même dans les langues qu'il ignore, des rivages de l'Elbe au pied des Pyrénées; mais de cette foi puissante qui voit dans l'avenir, de cette ardente charité qui embrasse dans un même amour l'humanité tout entière. Suger prêche le patriotisme; il ne regarde que son pays; il veut la France honorée, prospère, indépendante; il la conçoit telle que Louis XIV, avec bien d'autres ressources, doit la faire un jour. Abélard prêche la raison: il en ferait volontiers la reine du monde, car il soumet jusqu'aux mystères à ses hardies investigations. Son horizon est plus vaste, il travaille pour le genre humain; mais il lui prépare bien des erreurs, avec bien des découvertes, car où s'arrêter dans cette marche audacieuse, et quelle barrière empêchera de descendre de Descartes à Helvétius, de l'Assemblée nationale à Robespierre? Bernard ne voit que l'humanité, telle que Dieu, sans doute, doit la constituer un jour, avec une seule loi, un seul amour, une seule espérance. Il combat l'hérésie, mais comme une erreur et non comme un crime, avec les seules armes du raisonnement et de l'exemple. Il appelle, partout et toujours, sur les juifs que son siècle persécute, les miséricordes divines et la tolérance humaine; sans cesse réunit dans des pensées de concorde, de fraternité, les hommes et les nations; et s'il soulève l'Europe pour la croi-

sade, c'est pour composer de la chrétienté une grande famille, en attendant que Dieu appelle à lui les autres.

Le XIII[e] siècle commence dans la gloire et s'achève dans la tristesse : la pensée que saint Bernard représentait, parvenue dans saint Louis à sa plus haute expression, à sa réalisation la plus éclatante, se retire du monde après ce roi dont la France doit être si fière, parce qu'il fut le chef, le défenseur, le juge, le père, le représentant de la chrétienté. Avec ce soleil du moyen âge, s'éteignent pour longtemps toutes les gloires de la France, et surtout ces lumières de justice et d'honneur dont les reflets environnent encore le nom français dans les contrées de l'Orient. Je n'ai pas besoin de dire combien ce règne fut beau, et quel admirable progrès il fit faire à toutes les nobles idées, à toutes les sages institutions : on le comprendra si l'on jette les yeux sur le tableau que j'en ai tracé. J'appelle l'attention du lecteur sur cette partie de mon ouvrage.

Notre admiration pour saint Louis ne doit pas nous faire oublier Philippe-Auguste, le vrai fondateur de la monarchie; la conquête rapide des provinces nées françaises, et la victoire de Bouvines, la première de nos victoires nationales. Ainsi le siècle, qui devait être si beau, s'ouvrait sous d'éclatants auspices. Mais lorsque Boniface VIII, en l'an 1300, célébra dans un jubilé la naissance d'un nouveau siècle, il pouvait prédire à la France, comme à l'Europe, d'effroyables malheurs.

A partir de cette époque, il ne faut plus chercher dans l'histoire de la France celle du monde chrétien : l'œuvre de saint Louis est brisée comme jadis celle de Charlemagne, et les personnalités nationales commencent. Elles commencent par des luttes odieuses, par des guerres sanglantes. Le saint-siége n'est plus qu'un trône comme un autre, sur lequel un insolent chevalier vient, au nom du roi des Français, frapper de son gantelet de fer la joue du père des chrétiens. Les derniers héros des croisades, les templiers, tombent flétris sous d'impures accusations que leur lâcheté déclare vraies dans les tortures, que leur courage repousse sur le bûcher. La fortune publique, accrue par les travaux de l'agriculture, par les inventions de l'industrie, disparaît, en proie à des exactions perfides, ou va se perdre dans de folles prodigalités. Un roi sans loyauté et cinq sans génie conduisent la nation, de dé-

sastre en désastre, jusqu'au honteux traité de Brétigny qui la vend aux Anglais, ruinée, flétrie, découragée par deux de ces immenses défaites dont nous voudrions tous oublier le nom. La nation s'est instruite, il est vrai, au milieu de ses malheurs; elle a grandi, elle a compté ses forces, elle les a classées dans de nouvelles combinaisons; le tiers État a monté jusqu'aux degrés du trône, et les États généraux sont constitués à côté de la royauté. Mais, comme tout pouvoir qui s'essaie et s'organise, ils veulent débuter par détruire, et ils profitent honteusement, pour usurper l'autorité, de la consternation que produisent toujours les grandes calamités nationales. Il semble que la monarchie va crouler sous leurs coups, et que le territoire français ne sera plus qu'une province anglaise, lorsque Dieu appelle Charles V et Duguesclin. Seize ans d'un gouvernement, le plus sage qui fût au monde, et de campagnes merveilleuses, dirigées par un homme extraordinaire, rendent à la France tout ce qu'elle avait, lui rappellent ce qu'elle fut, lui présagent tout ce qu'elle doit être. Mais qu'est-ce que seize ans dans un siècle? Bientôt commence le règne le plus désastreux de notre histoire, et malheureusement un des plus longs. Au reste, l'infortuné Charles VI n'est pas le seul que Dieu ait frappé de folie : le même vertige s'est emparé de toutes les têtes; la nation est dans l'état d'un jeune homme qui, lassé des nobles penchants et des sublimes enthousiasmes, échappe aux habitudes de famille, aux leçons d'un sage précepteur, et se précipite en aveugle dans les passions extraordinaires, dans les désordres qui compromettent la vie. On ne songe plus qu'à des fêtes, aux vanités du luxe, à d'absurdes entreprises : on bâtit une ville de bois, pour la transporter dans l'Angleterre, que l'on veut conquérir; on envoie l'élite de la jeunesse, resplendissante d'or et de soie, combattre l'Ottoman qui s'avance, et mourir aux champs de Nicopolis; le successeur de Constantin, un des derniers défenseurs de l'empire d'Orient qui succombe, vient en France implorer les secours de la chrétienté, de la chevalerie; on lui donne des tournois. C'est que la chevalerie est sans cœur, la chrétienté sans tête, car deux papes se disputent l'obéissance des fidèles; et, comme s'il fallait donner au monde une preuve de plus de cette folie des nations, la France, qui reconnaît Benoît XIII, va l'assiéger

dans Avignon pour le forcer d'abdiquer [1]. Il est évident que Dieu punissait la France d'avoir brisé les liens sacrés d'autrefois. Au reste, elle ne périssait pas, parce qu'elle n'était pas seule châtiée. Partout désordre, anarchie, révolutions : les Guelfes et les Gibelins ensanglantaient l'Italie; deux enfants se disputaient le royaume de Naples ; l'Espagne était livrée à des princes incapables; l'Angleterre détrônait l'imbécile Richard II, et l'Allemagne chassait Wenceslas l'ivrogne.

Le XIVe siècle s'achevait sur ces malheurs : douloureuse époque pour nos souvenirs, si nous n'y trouvions pas le développement rapide des parlements comme corps judiciaires, et les progrès brillants de nos universités, seule lumière du temps.

Ici commence l'histoire de France, si l'on en croit Voltaire, qui a osé écrire cette phrase étrange : « *Il faut avouer que notre histoire et celle des autres peuples, depuis le* Ve *siècle de l'ère vulgaire jusqu'au* XVe, *n'est qu'un chaos d'aventures barbares, sous des noms barbares* [2]. »

Lorsque le jeune homme dont je parlais tout à l'heure a épuisé tous les désordres et joué sa vie dans tous les excès; lorsqu'une grave maladie est venue l'arrêter sur cette pente rapide, il arrive souvent qu'une crise salutaire lui rend tout à coup des forces inespérées, et qu'une inspiration céleste le ramène au sentiment de ses devoirs, à l'amour de la gloire et de la vertu. Tel est l'état de la nation française au XVe siècle. La maladie sera terrible, la crise éclatante, l'inspiration miraculeuse [3]; et la France, s'élançant, pleine de force et de dignité, de son lit de douleurs, va se faire jour et se placer au milieu des peuples. Car ce siècle est celui des grandes choses, mais il est surtout celui du patriotisme.

Quelques noms illustres en font l'ornement et la gloire ; un seul pourtant s'identifie avec lui et le représente. C'est le nom de Charles VII, un de ces hommes que Dieu envoie aux peuples

1 Le vieux pontife, d'une fenêtre du château, donnait sa bénédiction aux assiégeants, et ceux qui venaient de tirer sur lui s'agenouillaient pour la recevoir. C'était un étrange spectacle.

2 Siècle de Louis XIV, notice sur l'historien Daniel. Il est inutile de réfuter de pareilles assertions.

3 La maladie, c'est la défaite d'Azincourt, ce sont les épouvantables crimes des Bourguignons et des Armagnacs ; la crise, c'est l'infâme traité de Troyes, qui indigne la nation et effraie ceux mêmes qui l'ont dicté ; l'inspiration, c'est Jeanne d'Arc.

quand ils ont des fautes à réparer ou des maux à guérir ; roi remarquable parmi nos grands rois, et dont l'histoire n'a pas assez relevé les mérites, parce que, semblable en tout à son siècle, il a tristement débuté dans la vie, et que l'ingrate mémoire des hommes raconte plus volontiers le mal que le bien. Il a fallu, pour lui révéler son génie et ses devoirs, que Jeanne d'Arc lui fît entendre la voix de Dieu, Richemont et Dunois celle du peuple ; mais une fois sa mission comprise, avec quel éclat il l'a accomplie ! comme chacun de ses pas consolidait le territoire français ! comme chacun de ses pas reconstituait la monarchie ! comme il sut, en gouvernant par la nation, rendre et maintenir à la royauté toute sa puissance ! avec quelle sagesse il comprit que les temps de la grande famille européenne étaient passés, et qu'il fallait que le fils aîné de l'Église, en donnant l'exemple de la soumission au pouvoir pontifical, traçât d'une main ferme les limites de l'obéissance ! avec quelle persévérance il s'efforça toujours de ramener à l'unité toutes nos institutions ! Certes, ce fut un grand homme, et Dieu lui devait de placer sous son règne une des plus fécondes inventions de l'esprit humain, la découverte de l'imprimerie.

Après cette époque de loyauté, d'honneur, de hautes vues nationales, s'ouvre pour les États le règne de l'astucieuse politique, dont Louis XI est en France le type et le modèle. La nation, qui n'y comprend rien, abdique le pouvoir qu'elle avait si vaillamment reconquis, si noblement exercé avec Charles VII ; elle se laisse gouverner, et regarde avec indifférence, quelquefois même avec une joie insensée tomber sous la hache ce régime féodal qui pouvait encore faire sa gloire, sans s'apercevoir que cet espace ouvert entre le roi et le peuple servira pour faire descendre le despotisme et non pour faire monter la liberté. Elle se réjouit, parce qu'on lui donne des provinces, parce qu'on semble s'occuper de son bien-être matériel. Et lorsque après ces jours d'engourdissement et d'oubli d'elle-même, on l'appelle aux États généraux pour délibérer sur les plus saints intérêts de la patrie, elle ne sait plus ni formuler un vœu, ni donner un avis.

Voilà ce qu'avait produit ce règne de Louis XI, tant vanté par nos politiques modernes ; et la France, qui a toujours besoin de quelques grandes idées pour tenir son rang dans le monde,

allait s'engourdir dans une funeste apathie, lorsqu'un jeune étourdi [1] lui jeta en pâture celle des vanités humaines qu'elle aime le plus, la gloire militaire. On se précipita sur l'Italie. Une guerre interminable commença.

Le XVe siècle finit sous le bon roi Louis XII. Mais on ne peut oublier que le 24 février de l'an 1500 vit naître à Gand le fléau de la France, l'homme dont la politique, dans le siècle suivant, allait bouleverser l'Europe, le premier auteur d'une lutte qui a tué des millions d'hommes, et dont les conséquences durent encore, Charles-Quint.

Le XVIe siècle, qu'on appelle, assez mal à propos, le siècle de la renaissance, comme si tout était mort avant lui, est cependant une époque à part, où les événements se pressent avec un mouvement si rapide, que l'imagination se lasse à les regarder, et la raison à les comprendre. L'œuvre de l'homme s'y manifeste dans une proportion immense contre celle de Dieu, par tout ce qui divise, isole et détruit, le despotisme, les rébellions, les guerres civiles, l'hérésie, le fanatisme, les oscillations d'une politique frauduleuse, qui va sans cesse d'un camp dans l'autre, des rois aux peuples, des catholiques aux protestants, du pape aux musulmans. On dirait le système d'Épicure, où les éléments qui doivent former le monde s'agitent au milieu du vide, dans toutes les directions imaginables du mouvement perpétuel, sans autre loi que le hasard, sans autres chances d'organisation que celles du possible. C'est qu'un nouveau monde vient d'apparaître; non celui qu'a découvert Christophe Colomb, mais celui qu'a révélé l'imprimerie, le monde des idées ; c'est que toutes les intelligences vont s'y précipiter comme les nations se jettent sur l'autre, pour en faire leur proie. L'unité catholique, à peine rétablie dans le siècle précédent, compromise dans celui-ci par l'Église elle-même, par Alexandre VI et Jules II, tombe brisée sous les coups de Luther, de Zwingle et de Calvin. L'Europe s'embrase ; la France, quoique plus sage, finit cependant par céder au vertige universel, et la chrétienté n'aperçoit plus Dieu qu'à travers la fumée des bûchers ou celle du canon. Une ligue sainte, mais trop passionnée, cherche en vain à refaire cette unité

[1] Charles VIII.

religieuse. L'ambition d'une famille [1], celle d'un roi voisin [2], s'emparent de cette belle pensée pour en faire un instrument de destruction. L'unité politique, trop longtemps concentrée dans la royauté par le règne de François Ier, ne peut ni s'établir sur le sol, ni se maintenir dans les institutions; la guerre civile semble le besoin de l'époque et finit par devenir l'état normal du pays. Henri IV lui-même, qui doit réparer tant de maux, est longtemps le héros de cette double anarchie. La seule pensée consolante, au milieu de ces désordres, c'est que la France fait d'incroyables efforts pour tenir son rang parmi les nations, et se constitue le champion de l'Europe entière pour arrêter la marche de la maison d'Autriche vers la domination universelle. Aussi la nation est-elle toujours grande dans les batailles, même quand elle les perd; aussi cette époque est-elle pleine de noms illustres, gloire éternelle de la noblesse française. Et puis cette lumière n'est pas la seule qui rayonne sur le pays : les arts, les sciences prennent un admirable essor, et du sein même des guerres civiles s'élèvent de nobles caractères et de sublimes vertus.

Personne, au reste, ne représente ce siècle, personne ne le résume en soi; un homme seul en reproduit le côté honteux, intelligence brillante, mais dépravée, ardent fanatisme, scepticisme moqueur, impudente immoralité; c'est Henri III, roi fatal par son esprit comme par ses vices, spadassin effronté, lâche monarque, moine hypocrite. Mais l'œuvre du siècle, qu'il entrave plus que tout autre, reste cachée dans les décrets éternels de la Providence, et ne se manifeste dans aucune des volontés humaines qu'elle emploie.

Trois grands noms, au contraire, remplissent le XVIIe siècle, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, génies puissants, organisateurs, dignes de marcher à la tête d'une nation qui veut parvenir à son plus haut point de splendeur et de puissance. Si, pour mieux faire comprendre ma pensée, il m'était permis d'employer une comparaison mythologique, je dirais que ces trois hommes sont, avec Charles VII et Philippe-Auguste, les dieux de la patrie comme Charlemagne et saint Louis sont ceux de l'humanité. Quelques fautes qu'on ait reprochées à

[1] Les Guise.
[2] Philippe II.

ces hautes intelligences, elles n'eurent qu'un but, et elles y parvinrent, la gloire du pays. Jamais la France ne s'éleva si haut, jamais elle ne fut plus respectée et plus digne de l'être que dans ce siècle, resté jusqu'à présent le plus brillant de notre histoire. Alors la politique fut généreuse, sans cesser d'être habile ; le gouvernement fort, sans être tyrannique ; alors apparut toute une population de grands hommes, honneur de l'humanité comme de leur pays, car en aucun temps, chez aucun peuple, la pensée n'alla plus loin, la raison ne parla un si digne langage. Encore n'est-ce pas sur ses champs de bataille, ni dans ses traités de paix, modèles de modération et de sagesse, ni dans les prodigieux travaux de ses savants, de ses littérateurs, de ses artistes, que j'admire le plus ce siècle majestueux ; c'est dans ces idées d'ordre qui le pénètrent et le dominent de toutes parts, compriment l'anarchie sans gêner la liberté, établissent et maintiennent l'équilibre dans toutes les parties du corps social, et constituent le règne du bon sens, la plus rare des puissances de ce monde, et la moins respectée. Le mal de l'époque fut la trop grande concentration des pouvoirs, le despotisme ; non qu'il faille entendre ici par ce mot l'exercice perpétuel d'une volonté sans loi ni contrôle ; mais la nation, instruite par la cruelle expérience des troubles civils, heureuse du repos qu'on lui procurait, fière de ses chefs comme d'elle-même, n'aurait certainement pas apporté dans ses assemblées l'esprit de révolte et de désorganisation. Elle eût fait à bonne école l'apprentissage des idées gouvernementales, et quand serait venu pour elle, à une autre époque et sous d'autres princes, le moment de parler et d'agir, elle n'aurait pas tout brisé pour tout refaire. C'est aux gouvernements forts à créer, à développer la représentation nationale : s'ils la repoussent, ils règnent tranquilles, mais ils détrônent quelqu'un de leurs successeurs.

Le XVIIIe siècle est célèbre à jamais par l'immense catastrophe qui en marqua les dernières années, catastrophe qui d'ailleurs le remplit tout entier, car toute la nation, roi, princes, noblesse, clergé, tiers État, en quittant le convoi funèbre de Louis XIV, courut à l'envi, les yeux fermés, la gaieté sur le front, la chanson à la bouche, vers l'abîme où tous devaient s'engloutir. J'ai essayé de retracer dans mon ouvrage cet in-

croyable suicide de la vieille monarchie. J'ai abordé franchement le récit de cette prodigieuse époque, que l'on craint, je ne sais pourquoi, de mettre sous les yeux de la jeunesse, comme s'il n'y avait pas là, pour les générations actuelles, la plus importante des leçons d'histoire. Paix à vos pères, jeunes gens, si la Révolution a laissé des taches dans leur vie! Gloire à eux, s'ils la traversèrent purs! Au reste, la gloire a de beaucoup surpassé la honte, et, quoique justice ne soit pas encore faite pour tous les noms, la liste de ceux dont la France s'honore est bien plus longue que celle des noms qu'elle a voués à l'infamie. Et puis, quel spectacle consolant que de voir le génie de l'ordre planer sur ces ruines sanglantes, et sur les deux rives de ce torrent séculaire, Louis XIV et Napoléon se donnant la main!

C'est avec la même indépendance d'esprit, dans la même confiance religieuse, avec ce sentiment de patriotisme qui est aussi une religion, que j'ai abordé l'histoire du XIXe siècle. Nous ignorons où il va, mais il semble que Dieu l'appelle à de grandes destinées, et que les temps reviennent où la pensée de saint Louis pourra reparaître, éclairée des lumières de la civilisation, cette pensée qui ne voit dans chaque nation qu'un membre de la grande famille européenne. Puisse la France, alors comme au XIIIe siècle, marcher à la tête de cette famille, sans égoïsme en elle, sans envie autour d'elle !

Qu'on adopte ou non les principes que j'ai posés, et les jugements qui en seront l'inévitable conséquence, je désire surtout désabuser mes jeunes lecteurs d'une erreur que leurs pères ont trop accréditée : c'est que nos institutions datent d'hier, que nos droits politiques ont été découverts en 1789, qu'il n'y a de liberté en France que depuis la Convention, de gloire militaire que depuis Bonaparte, de gouvernement que depuis l'Empire, de représentation nationale que depuis 1814. Tout cela est vieux comme la monarchie. Soldat franc, *souviens-toi du vase de Soissons*; toute la charte était là, tous les principes que formula si vigoureusement l'Assemblée constituante vivaient dans nos Champs de Mai, dans nos parlements, dans nos synodes, dans nos conciles, dans nos États provinciaux, dans nos États généraux : cette unité administrative, chef-d'œuvre de notre siècle, tous nos rois habiles l'ont cherchée,

poursuivie, préparée : seulement, ce qu'il est si difficile d'établir par la réforme de ce qui existe, devient fort aisé à créer quand il n'existe plus rien. Quant à la gloire militaire, il est inutile de répondre. Si le soldat vainqueur à Isly se croit l'égal du grenadier d'Austerlitz, pardonnons à celui-ci de se mettre au-dessus du chevalier de Bouvines. Croyons bien seulement qu'en tout temps la France fut une noble et grande nation, même dans ses désastres ; une nation pleine du sentiment de ses droits comme de celui de ses devoirs ; et que, s'il fût entré dans les desseins de la Providence de grouper autour de François Ier, d'Henri IV et de Louis XIV les systèmes et les volontés d'aujourd'hui, rien n'était plus facile pour les habiles d'alors : il n'y avait qu'une charte à écrire.

Cette vérité, je me suis attaché à la faire ressortir dans tout le cours de l'ouvrage, et le lecteur attentif pourra y suivre l'histoire de nos assemblées nationales tout aussi aisément que celle de nos rois.

Sous la dynastie mérovingienne, ces assemblées, dites *Champs de Mars*, composées des hommes libres de la nation, sont investies des plus grands pouvoirs ; elles règlent à chaque règne la succession au trône, et distribuent à leur gré le territoire entre les princes. Nous en voyons deux exemples éclatants, à la mort de Chlovis en 511, et à celle de Chlothaire en 561. Si les autres nous frappent moins, c'est que l'unité nationale est brisée, et que les Francs de Neustrie, ceux de Bourgogne, ceux d'Ostrasie, ont leurs assemblées indépendantes les unes des autres. Mais le pouvoir de ces assemblées s'accroît aux dépens de la royauté, puisqu'elles s'arrogent le droit d'élire les maires du palais, par conséquent celui de gouverner.

Cette autorité, qu'elles ont produite, les domine à leur tour, et leur donne une existence plus régulière et plus forte. Les Carlovingiens appellent le clergé dans les conseils de la nation, qui se trouve alors représentée dans son intelligence comme dans sa volonté. Ce long règne de Charlemagne, qu'on est tenté de prendre pour une époque de despotisme à cause du grand nom qui domine tout, est certainement une des plus brillantes époques du gouvernement représentatif. Tous les ans, sans exception, la nation est convoquée pour

délibérer et pour agir : elle décide les guerres, elle fait les lois, elle examine les comptes des finances. Voyez ce que j'ai dit, au commencement du IXe siècle, sur la constitution de l'empire carlovingien ; voyez l'énumération successive de tous les Champs de Mai. Les intérêts matériels étaient représentés, comme aujourd'hui, par les propriétaires du sol ; les intérêts moraux l'étaient par les hommes d'Église, le gouvernement par ses agents, la puissance militaire par les hommes de guerre. Et la force vitale de cette constitution était si grande, qu'elle suffit seule pour soutenir l'empire pendant un quart de siècle, sous Louis le Débonnaire. Après la mort de ce dernier, cette effroyable bataille de Fontenay, où le glaive déchire l'œuvre du grand Charles, que décide-t-elle ? rien. Vainqueurs et vaincus attendent pendant deux ans que l'Assemblée nationale de Verdun ait réglé le partage.

L'empire des Francs a cessé ; le royaume de France commence, et cette nation nouvelle maintient et exerce ses priviléges, malgré l'inertie du gouvernement, malgré les ravages du territoire. Voyez l'assemblée de Pistes, qui condamne Pépin II comme traître à son pays ; celle de Kiersi, qui crée le pouvoir féodal en déclarant les comtés héréditaires ; celle de Troyes, que préside le pape Jean VIII ; celles de Creil et de Meaux, qui disposent de la couronne ; celle d'Amiens, qui partage la France entre Louis et Carloman. Ces assemblées faisaient réellement acte de souveraineté, elles représentaient réellement l'État. Mais bientôt cette représentation fut absorbée par la féodalité ; des réunions de grands propriétaires se dirent la nation, distribuèrent à leur gré l'autorité souveraine, et laissèrent à la royauté la part du pouvoir la plus étroite possible. Ainsi furent nommés rois Charles le Gros, Eudes, Charles le Simple, Raoul, Louis IV, Hugues-Capet, vrais chefs de partis, dont le plus fort, parce qu'il était le plus féodal, finit par reconstituer un royaume et fonder une dynastie.

Mais cette dynastie allait mourir après ses quatre premiers rois, si elle n'eût cherché un appui dans la nation en favorisant l'organisation des communes, en recomposant le gouvernement représentatif. C'est un curieux spectacle de voir comme au XIIe siècle fermentent les trois éléments dont la réunion doit constituer la représentation nationale. L'Église

multiplie ses conciles, et le clergé ne cesse de se réunir pour délibérer sur les grands intérêts de la chrétienté : Louis VII, Philippe-Auguste, convoquent de nombreux *parlements*, réunions de nobles hommes qui décident les plus hautes questions politiques, au nom de l'État : les communes se constituent, s'administrent, se concertent entre elles, traitent avec la royauté, avec la noblesse, avec le clergé, et commencent leur fraternité avec ces deux ordres sur le champ de bataille de Bouvines. Saint Louis appelle plus tard dans les conseils de la nation les *bons et sages hommes* des communes. Enfin, Notre-Dame de Paris, le 10 avril 1302, réunit pour la première fois les trois ordres dans son enceinte, sous le nom d'États généraux.

La nation recommence donc à délibérer sur ses propres affaires, à donner sa voix sur toutes les grandes questions de la monarchie. En 1317, elle fait d'une vieille loi salique la loi fondamentale de l'hérédité de la couronne ; en 1358, elle décerne à Charles, dauphin, la régence du royaume ; l'année suivante, elle rejette le honteux traité signé par son roi captif en Angleterre. Malheureusement à cette même époque, où elle paie si noblement la rançon du vaincu de Poitiers, elle cherche à détruire cette royauté qu'elle a sauvée : une démocratie violente soulève contre le trône des Valois toutes les idées révolutionnaires qui, cinq siècles plus tard, doivent renverser le trône des Bourbons. Mais si, après ces rudes secousses, Charles V, vainqueur à force de ménagements et d'adresse, avait su ou voulu constituer en un système politique tous ces éléments désordonnés, faire une charte, tracer à chacun ses droits et ses devoirs, il le pouvait; car on était las du mal et éclairé sur le bien; on connaissait le danger de trop gouverner sans la nation, de trop gouverner par elle. Des États provinciaux annuels, pour voter les subsides ; des États généraux tous les cinq ans, pour en vérifier l'emploi ; des assemblées de notables pour toutes les circonstances extraordinaires ; la succession au trône fixée par des lois précises ; la royauté inviolable, exerçant la plénitude du pouvoir, sous la responsabilité de ses agents, dans toutes les questions d'administration intérieure, de guerre et de paix : telles étaient dès lors, pour tous les besoins sociaux comme pour toutes les in-

telligences, les bases d'une constitution que tous auraient comprise et acceptée. Non qu'il faille regarder une charte comme un talisman contre tous les maux de la patrie ; les lois politiques ne préservent pas plus des révolutions que les lois civiles n'empêchent les délits ; mais les institutions, en revêtant une forme écrite, prennent force et durée : on peut les mettre alors sous la sauvegarde de la religion et du patriotisme ; elles se fondent peu à peu dans les mœurs, dans les croyances ; plus elles vieillissent, plus elles poussent dans le pays de profondes racines ; on ne renverse pas volontiers l'arbre sous lequel s'abritaient les ancêtres. Cette absence de lois fixes, fut chez nous la cause la plus active de tous les troubles politiques ; l'idée de pouvoir ne s'allia jamais dans nos esprits qu'avec celle d'usurpation, l'idée de résistance qu'avec celle de liberté : après avoir défendu ses droits, chacun usurpa ceux des autres, et nous eûmes à subir tour à tour la tyrannie des rois, celle des parlements, celle des faiseurs de phrases, celle des populaces. La nation, consultée trop rarement par les grands souverains, trop souvent par les mauvais, se courba également sous le joug des despotes et sous celui des démagogues, laissa toujours faire même quand elle croyait agir, et après treize siècles de cet exercice irrégulier de ses droits, arriva toute novice à la pratique du gouvernement représentatif, battant des mains à la lecture d'une charte constitutionnelle, comme font les enfants à la proposition d'une promenade dans un lieu qu'ils n'ont jamais vu. C'est qu'on savait tout au XVIIIe siècle, excepté l'histoire des aïeux ; c'est que nos écrivains, si habiles pour nous initier aux grandes théories des républiques de l'antiquité, ne nous avaient jamais fait voir dans la vieille monarchie française qu'une biographie de rois et une nomenclature de batailles : nous ne soupçonnions pas que sur toutes ces questions d'intérêt public, nos pères eussent montré les mêmes ardeurs que nous, conçu les mêmes idées, parlé le même langage.

Réparons aujourd'hui cette erreur : étudions notre ancien régime tant calomnié par nos publicistes modernes ; nous y trouverons autre chose qu'ignorance et servitude : nous puiserons dans la connaissance de notre passé ces sentiments qui font la grandeur des nations, et que les plus belles théories ne

sauraient inspirer : une confiance absolue dans cette Providence qui veille sur les peuples comme sur les individus ; une conviction profonde de nos droits, consacrés par tant de siècles, payés par tant de sacrifices ; un respect absolu, réfléchi, pour l'autorité, principe de force et de puissance ; enfin le vrai patriotisme, non celui dont un égoïsme mesquin, haineux, trace les limites avec des fleuves, des lignes de douanes, des souvenirs d'irritantes rivalités ; mais celui qui, fier de ses institutions et toujours prêt à les défendre, n'ambitionne cependant d'autre gloire que celle de marcher en tête de la civilisation, tend la main à tous les peuples comme à des frères, et, dans cette croisade contre toutes les folles idées qui nous ont fait tant de mal, comme jadis dans les croisades contre l'infidèle, crie aux prud'hommes de tout pays : « Loz à qui fera le mieulx ! »

HISTOIRE

DE FRANCE

SIÈCLES AVANT LA MONARCHIE

LA GAULE

La seule limite naturelle d'un pays, la seule que les conventions humaines ne puissent changer, c'est la mer : toute autre dépend des traités. La Meuse, le Rhin, l'Elbe ont borné et peuvent borner encore la France ; sur les Alpes ou au pied des Alpes, sur les Pyrénées ou au pied des Pyrénées, la ligne de démarcation est une ligne imaginaire et mobile.

Cependant, on prend l'habitude d'appeler limites naturelles celles qui, indiquées plutôt qu'imposées par la nature, sont consacrées par les traditions les plus anciennes, par les traités les plus nombreux, par les intérêts les plus constatés. Sous ce point de vue, les limites naturelles de la France sont, avec l'Océan et la Méditerranée, limites rigoureuses : 1° la chaîne des Pyrénées et celle des Alpes ; 2° le Rhin. C'est dans cet espace que se développe l'histoire de France : quelquefois elle a franchi ces bornes ; plus souvent elle n'a pu les atteindre ; mais aucun peuple n'a possédé plus longtemps que nous les contrées renfermées dans ce cadre, aucun ne pourrait les revendiquer comme son antique propriété.

C'étaient là d'ailleurs les limites de la Gaule : le cours du Rhin tout entier la séparait de la Germanie, depuis le sommet des Alpes jusqu'à l'Océan.

Cette contrée est fort élevée au midi, et s'abaisse insensiblement vers le nord et l'ouest. Les rivages de la Méditerranée sont donc beaucoup plus voisins des montagnes que ceux de l'Océan : ils les touchent même tout à fait auprès des Alpes comme auprès des Pyrénées.

Ces deux chaînes de montagnes envoient à la France trois grands fleuves. Et ce qui prouve combien les limites sont chose arbitraire, c'est qu'aucun d'eux ne prend sa source sur le territoire français.

Le Rhin, qui commence dans les monts du Saint-Gothard, en Suisse, n'est qu'un torrent jusqu'au lac de Constance; en sortant de ce lac il devient un fleuve. Sa vallée, très-resserrée d'abord, s'élargit après Bâle, et s'étend entre les monts de la Forêt-Noire et ceux des Vosges, double prolongation des Alpes, jusqu'à ce qu'enfin elle se confonde presque avec les plaines, et verse son grand fleuve en une multitude de cours d'eau, qui le font disparaître dans les marais de la Hollande.

Le Rhône, torrent aussi depuis le mont de la Furca jusqu'au lac de Genève, conserve toujours sa marche impétueuse, parce qu'il est toujours dans une vallée étroite entre de hautes montagnes : ce n'est qu'aux approches de la mer qu'il s'étale et se divise.

La Garonne, qui naît au val d'Arran, en Espagne, se creuse tout de suite un lit profond, et, dès son entrée en France, suit une pente assez douce, et n'est bordée que par des collines. C'est que les Pyrénées ne s'allongent pas, comme les Alpes, en une multitude de chaînons; depuis les montagnes Noires qui à l'est les unissent aux Cévennes, puis aux Alpes, elles cessent partout brusquement jusqu'à l'Océan.

Entre les Pyrénées et les Alpes, tout est montagnes. Ces montagnes versent à l'ouest les affluents de la Garonne, l'Aveyron, le Tarn, la Dordogne; au nord, la Loire, avec ses affluents, l'Allier, le Cher, la Vienne. La Loire est le grand fleuve français ; sa source est dans le pays, il coule au centre du pays, et longtemps il a divisé la nation en deux races distinctes. La capitale devrait être sur la Loire.

Il faut étudier sur la carte le cours de la Seine, de la Somme, de la Meuse, de la Moselle : de grands événements se sont passés sur leurs bords, et l'on ne comprend bien l'histoire que par la géographie.

La France, située sous un climat tempéré, exempte des rudes hivers et des étés brûlants, semble avoir été destinée par la Providence à devenir la demeure d'une nation civilisée. Mais la douceur même de ce climat, en y attirant tour à tour une foule de peuples, a retardé les progrès de cette civilisation, et rendu cette nation bien lente à se former. Aussi gardons-nous de croire que nous descendions tous d'une même origine : ce n'est pas seulement entre les Pyrénées et le Rhin, entre ce fleuve et l'Elbe, que nous trouverons nos ancêtres : il faut les chercher aussi dans les glaces du Nord, dans les rochers de l'Arabie, au fond du Caucase, et jusqu'au pied de la grande muraille de la Chine. Notre sol fut la terre promise des peuples, notre nation, le résumé du genre humain.

Parcourons rapidement ces temps reculés : leur connaissance, quelque imparfaite qu'elle soit, explique bien des choses dans notre histoire.

Les récits nous manquent pour les premiers âges : mais à défaut de récits, les faits se révèlent par des monuments.

Les plus anciens monuments de notre pays sont les volcans éteints de l'Auvergne. Ils attestent que bien avant d'être peuplée, la terre de France fut remuée par d'effroyables bouleversements.

Viennent ensuite les traces du déluge, qui se manifestent dans toutes nos plaines, et jusque sur le sommet de nos plus hautes montagnes, par la présence d'une multitude innombrable de plantes marines et de coquillages.

Puis, apparaissent les signes de la présence des hommes : mais ces hommes étaient tout à fait barbares ; ils ne savaient pas encore se construire des habitations. Quand on visite dans leurs profondeurs les plus reculées les monts du Cantal et de la haute Loire, on trouve ces monts percés en tous sens par d'immenses cavernes, qui tantôt s'élèvent

les unes sur les autres à de grandes hauteurs, tantôt communiquent entre elles à de longues distances. C'étaient les demeures de nos premiers aïeux.

Descendants de Japhet, ils venaient de l'Asie : à quelle époque ? on l'ignore. Mais les plus anciennes traditions nous indiquent la double route qu'ils avaient suivie.

Les uns, appelés Galls, ou Celtes, après avoir remonté la vallée du Danube, et descendu celle du Rhin, avaient passé ce fleuve dans les plaines du Nord, et s'étaient avancés vers la Loire : ceux-ci furent probablement les premiers.

Les autres, enfants des premiers navigateurs, Phéniciens sans doute, après avoir séjourné longtemps en Espagne, descendirent avec la Garonne du haut des Pyrénées. On les appela plus tard Aquitains. On ignore leur nom primitif.

Puis vinrent les Cimbres, ou Kimris [1], partis d'Asie comme eux, et qui, entrés par le nord, refoulèrent les Celtes vers le midi. Alors une partie de ces derniers passa les Alpes, et s'établit entre ces montagnes et le Pô, tandis que les Aquitains renvoyaient le superflu de leurs populations de l'autre côté des Pyrénées.

Ces trois nations réunies, les Cimbres, les Celtes, les Aquitains, formaient peut-être quelques centaines de milliers d'hommes, et il y avait place dans la contrée pour des populations bien plus nombreuses. Mais il ne faut pas se figurer le pays dans l'état où il est aujourd'hui, couvert de productions de toute espèce. D'immenses forêts sur toutes les montagnes ; de grands lacs, des étangs profonds dans toutes les vallées ; des bruyères, des marécages dans les plaines : çà et là seulement, quelques prairies où paissaient les nombreux troupeaux de ces peuples pasteurs ; quelques champs de blé défrichés avec beaucoup de peine ; une atmosphère brumeuse et froide, des fleuves qui gelaient tous les hivers ; point d'habitations régulières, point de routes frayées : tel était l'aspect général de cette France aujourd'hui si belle. Aussi le pays n'avait-il point de nom :

[1] Les Cimmériens d'Homère et d'Hérodote.

il en attendait un du peuple qui saurait le mieux se maintenir sur le sol, le défricher, le cultiver, s'y bâtir des demeures. Les Galls furent ce peuple : la terre s'appela *Gaule* [1].

Des siècles se passèrent : les trois races se firent peu à peu des limites : les Aquitains au midi, les Celtes au centre, les Belges, fils des Cimbres, au nord. La Gaule fut constituée pour six cents ans.

Alors la société se forma, les lois naquirent : la terre fut cultivée, des villes furent bâties, des gouvernements établis.



Druides [2].

Une pensée religieuse, comme partout, présida aux premiers développements de cette société. Des hommes, plus sages que les autres, avaient conservé les traditions primitives du genre humain : ils firent connaître l'existence d'une Divinité et la certitude d'une autre vie, époque de

[1] Ce nom paraît être d'invention romaine : les gens du pays l'appelaient *Celtique ;* toutefois, quoique le mot *Gallia* soit latin, il vient évidemment du mot celtique, *gaël,* forêt.

[2] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 1er.

récompenses et de peines. Maîtres par l'enseignement, ils le furent par la puissance : ils firent des lois et régnèrent. On les appela *Druides*, du mot celtique *drû*, chêne, parce qu'ils vénéraient cet arbre. Les uns offraient des sacrifices, interprétaient les présages, prédisaient l'avenir : c'étaient les *Eubages ;* les autres chantaient la Divinité, la gloire des héros, et enflammaient, par leurs paroles inspirées, le courage des guerriers : c'étaient les *Bardes*.

Leur culte avait quelque chose de pur, car ils ne représentaient pas leurs dieux ; mais aussi quelque chose de barbare, car ils leur immolaient des hommes. C'était au milieu des plus sombres forêts, ou sur les grèves solitaires de l'Océan, qu'ils accomplissaient ces sanglantes cérémonies.

Bien des lieux encore, en France, conservent le souvenir de ces druides. Les côtes de Bretagne surtout sont couvertes des monuments grossiers de leurs sacrifices. Ces monuments sont dits *Menhirs*, *Cromleachs* ou *Dolmen*. Les *Menhirs* sont des blocs énormes de pierres grossières fichées en terre isolément, ou rangées en avenue. On donne le nom de *Cromleachs* à des menhirs rangés en un cercle unique ou en plusieurs cercles concentriques autour d'un menhir plus élevé ; et celui de *Dolmen* à des espèces d'autels formés d'une ou de plusieurs grandes pierres plates posées horizontalement sur plusieurs pierres verticales.

Chacune des trois races dont nous venons de parler se divisa en plusieurs petits États indépendants, selon que les hommes se groupaient, soit dans des villes bâties au bord des fleuves, soit dans les montagnes qui les mettaient à l'abri des invasions. Les uns se gouvernaient en république ; d'autres avaient un chef électif ; d'autres, une royauté héréditaire : quelques-uns se contentaient du gouvernement de leurs prêtres, ou de l'autorité patriarcale. Il paraît toutefois que le besoin de la défense commune les amena peu à peu à former une association générale.

Les villes de Gaule dont l'origine remonte à ces temps reculés sont, chez les Belges, *Divodurum* (Metz), *Durocortorum* (Reims), *Tullum* (Toul) ; chez les Celtes, *Lutetia*

(Paris), *Rothomagus* (Rouen), *Genabum* (Orléans), *Bibracte* (Autun), *Alesia* (Alise) [1], *Vesontio* (Besançon), *Vienna*



Monument druidique [2].

(Vienne); chez les Aquitains, *Avaricum* (Bourges), *Gergovia* (près de Clermont), *Uxellodunum*, *Burdigala* (Bordeaux), *Tolosa* (Toulouse). Ces villes ne ressemblaient pas à nos villes d'aujourd'hui : elles étaient, en général, plutôt des lieux de refuge que des lieux d'habitation. On se réunissait dans leur enceinte pour traiter des affaires publiques, on y déposait le produit des récoltes, on s'y défendait en cas d'invasion. Dans une contrée qui n'avait d'autres richesses que celles du sol, d'autre commerce que des échanges, on ne peut pas se figurer le peuple habitant dans des villes.

1 *Alesia* a été placée par d'Anville au village de Sainte-Reine (*Côte-d'Or*), et par d'autres archéologues, au hameau d'Alaise, à 25 kilomètres sud de Besançon.

2 *Voy.* à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 2.

Un établissement s'était pourtant formé, et une ville habitable s'était élevée sur les côtes de la Méditerranée. Environ 600 ans avant J. C., les Phocéens, chassés de l'Asie Mineure, étaient venus fonder *Massilia* (Marseille). Ce petit peuple, industrieux, commerçant, et déjà formé par la civilisation grecque, était pour la Gaule ce que furent au XVIe siècle nos colonies européennes pour les peuples du Mexique et du Pérou. Après deux cent quatre-vingts ans d'existence, cette ville était célèbre par ses sciences comme par son commerce : ses navigateurs avaient exploré les côtes d'Afrique jusqu'au Sénégal, ils étaient entrés dans la mer Baltique : son astronome Pythéas avait mesuré le méridien.

L'influence des idées grecques et celle du commerce eurent sans doute de la peine à pénétrer dans la Gaule; mais peu à peu l'industrie fit des progrès, les mœurs se formèrent : et si les peuplades des montagnes conservèrent leurs habitudes sauvages, la civilisation, suivant les côtes de la mer ou le cours des fleuves, s'avança par degrés dans les plaines.

La terre alors fut mieux cultivée, et put fournir à la subsistance de ses habitants. A l'époque de la fondation de Marseille, on avait vu deux grandes colonies de Gaulois quitter le pays où elles ne pouvaient plus vivre : l'une, conduite par Bellovèze, était allée rejoindre par delà les Alpes les Gaulois de l'Italie : l'autre, sous la conduite de Sigovèse, avait passé le Rhin, suivi la vallée du Danube, et formé des établissements dans l'Asie Mineure. On peut voir dans l'histoire grecque et dans l'histoire romaine ce que devinrent ces colonies, si longtemps célèbres. Depuis ce moment, aucune migration n'eut lieu, et malgré l'accroissement continuel des populations, Belges, Celtes, Aquitains, restèrent chez eux et vécurent des produits du sol.

L'histoire de ces temps nous manque : les Gaulois n'ont rien écrit, et leurs monuments sont bien rares. Ce n'est que par les historiens romains que nous connaissons les premières annales de notre pays. Lorsque Annibal, 218 ans

avant J. C., traversa le midi de la Gaule pour se rendre en Italie, il trouva des peuplades belliqueuses, mais peu civilisées encore.

Les Romains parurent pour la première fois dans la Gaule l'an 154 avant l'ère chrétienne, quand Marseille, menacée par les Ligures Transalpins, eut invoqué leur secours. Ils soumirent les Ligures et fondèrent un établissement à *Aquæ Sextiæ* (Aix), chez les Salyes (123). Vainqueurs, sous Domitius, des Allobroges (122), et sous Fabius, des Arvernes (121), ils réduisirent en province romaine [1] le pays entre le Rhône et les Alpes, à l'exception du territoire de Marseille. Enfin, ayant franchi le Rhône et porté leurs armes victorieuses jusqu'aux Pyrénées, ils firent de Narbonne une colonie (118).

Pendant que la civilisation conquérante s'avançait au midi, la barbarie rentrait par le nord. Les races cimbres et teutoniques, cherchant des climats plus doux et des terres plus fertiles, se précipitaient sur la Gaule, et la ravageaient du Rhin aux Pyrénées. Les Romains, vaincus plusieurs fois, appelèrent d'Afrique le héros de l'époque, Marius. Il rencontra les barbares auprès d'Aix, et en fit un carnage effroyable. Cette bataille fut livrée l'an 102 avant J. C., sur les bords de l'*Arc*, au pied de la montagne qu'on appelle encore *Sainte-Victoire.*

Rome demeurait donc maîtresse du midi de la Gaule, mais il fallait conquérir le reste. L'occasion s'en présenta bientôt.

Les Helvètes, peuplade celtique, ne trouvant plus dans les Alpes une subsistance suffisante pour leurs populations, descendirent en masse de leurs montagnes, 60 ans avant J. C., et menacèrent d'envahir les vallées du Rhône et de la Saône. Par la première, ils attaquaient les Romains ; par la seconde, la Gaule indépendante. Un danger commun rapprochait les deux nations ennemies. Les légions de Rome, en plus grand nombre que jamais, accoururent sous la conduite de Jules César (58).

[1] De là vient le nom de Provence (*provincia*).

Les Helvètes furent défaits et massacrés [1] : Bibracte, ville des Éduens, fut sauvée. Arioviste, roi des Suèves, qui s'avançait de son côté pour la détruire, fut battu sur les bords du Doubs [2].

Mais César était au cœur de la Gaule, et il avait décidé la conquête de ce pays. Il en avait besoin comme Romain, car Rome voulait tout soumettre, mais surtout comme chef de parti, parce qu'une guerre prolongée contre des peuples belliqueux lui promettait des soldats braves, endurcis, et dévoués à sa cause ; et puis, parce que la Gaule était devenue riche, et devait lui fournir de quoi acheter le pouvoir souverain, objet de tous ses vœux. La Gaule d'ailleurs était divisée par des rivalités, des guerres intestines. On pouvait opposer avec succès les intérêts des républiques à ceux des monarchies, ceux des peuples de l'intérieur à ceux des peuples de la côte, ceux de l'habitant des montagnes à ceux de l'habitant des plaines et des villes. César adopta cette politique ; il souleva les uns contre les autres tous les petits Etats qui se partageaient la contrée, gagna les uns, subjugua les autres, et pendant près de dix ans que dura la conquête (58-50), fit, de son propre aveu, d'effroyables massacres de la nation gauloise [3]. Quelques peuples résistèrent avec un courage héroïque : les Belges combattirent longtemps ; les Venètes, peuplade celtique des bords de l'Océan (Vannes et le Morbihan) ne succombèrent qu'après des luttes incroyables ; leur nation fut exterminée et vendue à l'encan. Après la première soumission de la Gaule, un Arverne, *Vercingétorix*, ralluma la guerre (52) et appela les peuples à la liberté. Son héroïque défense d'Avaricum (Bourges), et le rude échec qu'il fit éprouver aux Romains à Gergovia [4], firent croire

1 Cette défaite eut lieu, dit-on, à l'endroit où est maintenant Cussi, en Morvan, à 16 kilomètres d'Autun. (*Voy. les Commentaires de César.*)

2 Au lieu où est Dampierre, arrondissement de Montbéliard.

3 Plutarque (*Vie de César*) estime à deux millions le nombre des Gaulois qui périrent dans les batailles ou qui furent réduits en captivité.

4 Gergovia était une place de guerre (*oppidum*) située sur une hauteur qui se détache des monts Dômes, et s'avance en promontoire sur la plaine de Limagne, environ à 5 kilomètres sud de Clermont.

un moment que la Gaule pouvait se relever encore ; mais le long siége d'Alesia, où César déploya toutes les ressources de l'art militaire, termina cette lutte opiniâtre. Le vaincu s'abandonna à la loyauté du Romain, qui le traîna à Rome en triomphe et l'égorgea. L'Aquitaine imita la Celtique et la Belgique : *Uxellodunum* fut la dernière ville de la Gaule qui résista. Ses défenseurs se donnèrent la mort pour échapper à la honte du triomphe ; sa population fut horriblement mutilée [1]. La Gaule, inondée de sang, dépouillée de tous ses trésors, devint province romaine, 50 ans avant J. C.

Vingt-trois ans après, Auguste vint à Narbonne, et fit faire le dénombrement des Gaulois, dans une assemblée générale convoquée à cet effet. Ce fut alors qu'il divisa la Gaule en quatre provinces : la Belgique, la Lyonnaise (*Lugdunensis*), l'Aquitaine et la Narbonnaise.

La Belgique comprenait tout le nord, depuis le Rhin jusqu'à la Somme.

La Lyonnaise, ainsi nommée à cause de Lyon (*Lugdunum*), ville fondée après la mort de César, était l'ancienne Celtique : elle s'étendait depuis l'extrémité du Finistère jusqu'aux sources du Rhin. La Loire était sa limite au midi.

De ce fleuve aux Pyrénées s'étendait l'Aquitaine.

Toutefois, la Narbonnaise enveloppait Toulouse. La limite de cette province suivait la lisière des Cévennes, traversait la vallée du Rhône au-dessous de Lyon, et s'arrêtait aux Alpes. La mer la bornait au midi.

Cette division était fondée sur la diversité des langues. Dans la Narbonnaise, l'usage de la langue latine s'était introduit assez rapidement. L'Aquitain, le Celte, le Belge, différents d'origine, parlaient des langues différentes.

Cependant la langue des Romains gagna peu à peu :

[1] « Comme César ne voyait pas de terme à la guerre des Gaules, il résolut d'épouvanter les peuples par un exemple : il fit couper la main à tous ceux qu'il venait de vaincre, et leur laissa la vie pour que leur mutilation rappelât long-temps leur rébellion et leur châtiment. » (*Commentaires de César*).

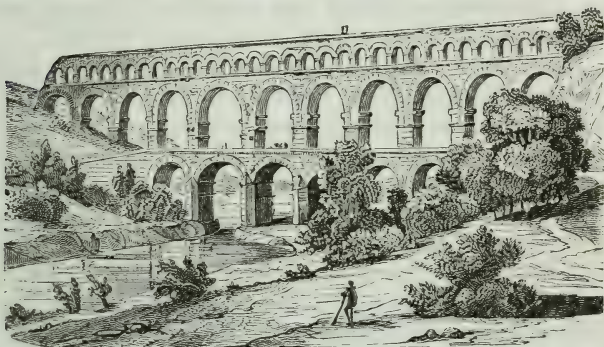
l'idiome celtique se réfugia sur les rochers de la Bretagne, dans les montagnes des Vosges, dans celles des Arvernes. On en retrouve encore des traces dans le patois de ces contrées [1]. La toge romaine devint aussi le costume du Midi, et dans toutes les villes, celui de la classe noble et opulente. La saie gauloise, les larges hauts-de-chausses, les chaussures à semelles de bois, les longs cheveux, se conservèrent dans les pays que nous venons de nommer. Encore aujourd'hui, on reconnaît des traces de ce costume primitif dans l'Auvergne et dans la basse Bretagne.

Depuis l'organisation établie par Auguste jusqu'à l'an 256 après J. C., c'est-à-dire environ pendant trois cents ans, la Gaule essaya deux fois seulement de recouvrer son indépendance. En 21, les *Andécaves* (Angers), les *Turons* (Tours), les *Trévires* (Trèves) et les *Éduens* (Autun) se soulevèrent contre Rome ; ils furent vaincus. Quarante-huit ans plus tard (69), le Batave Civilis et le Lingon Sabinus, appuyés par les druides persécutés et par une prêtresse, Velléda, fomentèrent dans la Gaule une insurrection bientôt étouffée par Cérialis.

Pendant ces siècles de paix, la Gaule changea de face. Les sciences, les arts, le commerce, l'industrie, l'agriculture, s'y développèrent sous la double influence de la civilisation romaine et du christianisme. Une active émulation s'établit entre les cités gauloises : quelques-unes acquirent une étendue et une puissance qui nous étonnent. L'ancienne *Bibracte*, devenue *Augustodunum* (Autun), renfermait plus de cent mille habitants : on peut suivre encore aujourd'hui, dans la plaine qui l'entoure, son enceinte d'alors. Ses écoles l'avaient rendue célèbre. Arles devint la Rome des Gaules. Lyon, Vienne, Marseille, Narbonne, Toulouse, Nîmes, Fréjus ; et dans le nord, Reims, Langres, Metz, Amiens, Mayence, Cologne, Trèves, brillèrent par leur opulence. La Gaule se couvrit de monuments

[1] On y trouve aussi des traces de la langue romaine. Ainsi le paysan d'Auvergne, quand il veut arrêter ses bœufs, leur dit : *sta bô*...

somptueux. On peut en voir, dans presque toutes les villes que nous venons de citer, des restes magnifiques. Les arènes d'Arles et de Nîmes, les arcs de triomphe d'Orange, de Reims, de Besançon, de Saintes ; les aqueducs de Fréjus, de Metz, celui, surtout, que nous avons appelé le *Pont du Gard*, un des plus beaux monuments qui existent ; les restes de voies romaines, qui sillonnent partout le sol de la France, prouvent que, pendant cette longue période, notre pays gagnait en richesse ce qu'il perdait en liberté.



Pont du Gard [1].

Malheureusement cette richesse profitait peu à la nation. Les grands propriétaires, retirés dans les villes, où ils s'abandonnaient au luxe, faisaient cultiver leurs terres par des paysans ; ceux-ci, possédant à peine assez de terrain pour payer les redevances et les impôts, ne tardèrent pas à vendre leur petit domaine, à se vendre eux-mêmes. Presque tout le sol gaulois fut bientôt cultivé par des esclaves, qui, n'ayant aucun intérêt aux produits, laissèrent dépérir l'agriculture. Rome, de son côté, toujours impitoyable quand il s'agissait de percevoir des impôts, ruina la Gaule par ses exactions. Pour faire taire les notables du pays, on leur donnait des titres, des dignités. Chaque

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 3.

ville était administrée par une curie, espèce de conseil municipal, dont les membres, nommés *curiales*, étaient élus par le peuple, et présidés par deux magistrats, appelés *duumvirs*. Ces curies, représentant la nation, auraient pu devenir un pouvoir formidable ; mais la politique romaine y avait pourvu. Les curiales étaient responsables des impôts et des levées de soldats : ces charges devaient être d'abord acquittées à leurs frais ; c'était à eux ensuite de les répartir sur le peuple ; et on comprend que cette dernière fonction les rendait peu populaires, d'autant plus que leur intérêt les forçait de l'exercer avec rigueur.

Huit légions romaines, c'est-à-dire quarante-huit mille hommes, échelonnées sur les bords du Rhin, garantissaient la frontière de la Gaule, qui était celle de l'empire. Ces légions occupaient des camps retranchés ; on trouve encore partout dans ces contrées des traces de leurs campements.

Le christianisme paraît s'être introduit dans la Gaule vers la fin du IIe siècle, malgré les traditions qui feraient prêcher l'Évangile à Reims dès le règne de Tibère, en 46, par saint Xiste et Sinicius, et à Trèves, sous Claude, par saint Materne, Euchaire et Valerius. Si ces prédications eurent lieu, elles laissèrent peu de traces. Les premières qui répandirent les lumières de la foi furent celle de saint Trophime, à Arles, vers l'an 150, et celle de saint Bénigne, martyr, à Dijon, en 178. Le christianisme fit alors de rapides progrès. En 202, il y eut à Lyon une grande persécution. L'année 245 fut marquée par le martyre de saint Saturnin, à Toulouse, et par celui de saint Amarand, à Vieux, près de Gaillac. Les plus illustres martyrs de la foi furent ensuite, dans ce IIIe siècle, saint Denys et ses compagnons, près de Paris [1], en 257 ; saint Rogatien et saint Donatien, à Nantes, en 290 : saint Victor, à Marseille, en 292.

La société chrétienne, en se développant, remplaça la société politique qui tombait en ruines. C'était un nouveau

[1] Ils furent exécutés sur la colline appelee depuis *Mont-Martre* (*mont du Martyre*).

monde qui s'élevait sur les débris du monde romain; et l'Église, en donnant l'exemple des vertus, offrait également le modèle d'une constitution plus conforme à la dignité humaine. Les évêques, choisis par l'assemblée des fidèles, étaient en même temps les représentants et les chefs de la société. Ainsi le principe de liberté et celui d'autorité grandissaient ensemble; et dans le christianisme naissant, on pouvait déjà lire les destinées de l'humanité.

Mais pour ce nouvel ordre de choses, il fallait des hommes nouveaux; il fallait que l'empire romain, qui, après avoir englouti toutes les nations de l'antiquité, succombait lui-même sous le poids des révolutions, descendît à son tour dans l'abîme avec ses vices ignobles et ses folles croyances. Les temps marqués par Dieu pour la régénération des races humaines étaient près de s'accomplir, et ceux qui devaient sauver le monde allaient, sans comprendre leur mission sainte, se mettre bientôt en chemin.

Au nord de l'Europe et de l'Asie, d'innombrables populations se pressaient sur le bord des grands fleuves, sur les rivages des mers, dans les profondeurs des vastes forêts. A mesure qu'elles se multipliaient, la chasse, la pêche cessaient de suffire à leurs besoins, et des millions de bras, inhabiles à la culture, mais actifs au pillage, devenaient, au moindre signal, des instruments de conquêtes. Ces peuples auraient pu s'exterminer les uns les autres; mais à quoi bon? puisque tous étaient pauvres, tandis que les contrées du Midi leur offraient une proie facile, et leur promettaient d'immenses richesses, des terres fertiles, un séjour délicieux. Tous s'y précipitèrent.

On a signalé dans ces mille nations trois races bien distinctes : la race germaine, la race slave, la race tartare.

La première occupait, du nord au midi, les contrées qui s'étendent du fond de la mer Baltique jusqu'au Danube.

La seconde possédait presque tout l'espace compris aujourd'hui par la Pologne et la Russie d'Europe.

La troisième, si connue dans l'histoire ancienne sous le

nom de *Scythes*, s'étendait dans tout le nord de l'Asie, depuis le Wolga jusqu'à la Chine.

1° La première race nous est plus connue que les deux autres, parce que les historiens de Rome, et, en particulier, Tacite [1] l'ont plus étudiée, parce que d'ailleurs elle nous a fourni beaucoup plus d'aïeux. Elle se divisait en un grand nombre de peuples dont voici les principaux :

Au nord, par delà la mer Baltique et sur les côtes de l'Océan, les Scandinaves, si célèbres depuis sous le nom de *Normands* (*Nord mann, hommes du Nord*).

Au bord de la Baltique, qu'ils traversèrent bientôt pour venir occuper la vallée de la Vistule, les *Goths*. Après cette migration, ils s'étaient divisés en trois peuples, les *Ostrogoths* (Goths du levant), les *Wisigoths* (Goths du couchant) et les *Gépides* (traîneurs).

Dans le bassin de l'Oder, les *Vandales*, nation nombreuse, à laquelle il faut rattacher les *Hérules*, les *Lombards* et les *Burgondes* (Bourguignons), que les Vandales eux-mêmes nommaient ainsi, parce que seuls ils habitaient dans des bourgades. Quant au mot *Lombard*, il est romain (*Longobardi*).

Dans le bassin de l'Elbe et jusqu'au Weser, les *Saxons*, peuple de pirates.

Entre le Weser et le Rhin, la confédération des *Francs*, réunion de plusieurs peuplades dont chacune avait son gouvernement particulier : il y avait les Francs *Saliens*, les Francs *Bructères*, les Francs *Ripuaires*, les Francs *Angrivariens*, etc. *Franc* signifiait *libre*.

Plus haut, sur la rive droite du Rhin, s'étendait jusqu'au pied des Alpes et à la rive gauche du Danube, la confédération des *Allemands*. C'était aussi une réunion de petits peuples, parmi lesquels on distinguait les *Suèves*. Le mot *Allemands* signifiait *tous hommes* (*Alle mann*).

Le mot générique de *Germain* voulait dire *homme d'armée* (*Heer mann*).

1 *De moribus Germanorum.*

2° La seconde race, les Slaves, comprenait des peuples nombreux, presque tous cultivateurs. Aussi, dans le grand mouvement des nations, ils furent plus souvent vaincus que vainqueurs, et profitèrent peu des dépouilles de l'empire. Les seuls d'entre eux qui s'avancèrent vers nos contrées, furent les *Quades* et les *Sarmates*, célèbres par leur cavalerie et par leurs cuirasses écailleuses, faites de lames de corne cousues sur une étoffe. Toutes les conquêtes des Slaves se bornèrent à occuper l'espace laissé libre par les nations germaines, quand celles-ci eurent envahi l'empire romain.

3° La troisième race, les Tartares, se composait de peuplades errantes, qui avaient en horreur les villes et la culture. Vivant du produit de leurs troupeaux, leurs tribus changeaient de place quand elles avaient épuisé le sol: des chariots couverts de peaux de bêtes abritaient les femmes et les enfants; les hommes montaient à cheval, et la nation entière s'en allait au pillage. Ces peuples ne vivaient que par la destruction. Ceux d'entre eux qui, après leur rapide passage, laissèrent chez nous leurs descendants, furent les Tayfales, les Alains et les Huns.

Pendant un siècle, ces nations innombrables s'agitèrent à peu près dans les limites que nous venons de tracer, les tribus germaines tendant sans cesse à franchir le Rhin ou le Danube. Nous allons indiquer rapidement ces divers mouvements.

L'an 253, des hordes de Francs passèrent le Rhin pour la première fois : vaincus par Posthumus, général de l'empereur Galien (256), ils n'en continuèrent pas moins leur voyage, et allèrent piller l'Espagne.

La route était ouverte : les guerres civiles qui survinrent dans les Gaules, et qui ne se terminèrent qu'à la défaite de l'usurpateur Tetricus [1] par Aurélien, près de Châlons, en 273, fournirent aux Francs et aux Bourguignons de nom-

[1] Il avait été consul : il se fit déclarer empereur à Bordeaux, et régna pendant quelques années sur la Gaule, l'Espagne et la Bretagne.

breuses occasions de ravage. Ils ruinèrent, dit-on, soixante-dix villes.

Probus, successeur d'Aurélien, chassa les Bourguignons et les Francs, en 277. Cet empereur étendit en Gaule la culture de la vigne : il employa les légions à d'immenses travaux de fortifications pour garantir la vallée du Rhin. Il divisa les barbares en incorporant dans ses armées une partie de leurs tribus, en transplantant les races vaincues à d'énormes distances de leurs habitations. Ses projets étaient vastes, et son activité répondait à son génie ; mais le despotisme militaire dont il avait besoin pour exécuter ses grands travaux fut la cause de sa perte ; ses propres soldats l'égorgèrent en 282. Rome était condamnée à périr ; elle devait détruire elle-même tout ce qui pouvait reculer sa ruine.

Après Probus, les ravages recommencèrent jusqu'au règne de Dioclétien, qui comprit que, pour défendre l'empire menacé de toutes parts, il fallait répartir entre plusieurs la tâche de la défense. Il se chargea de l'Orient, et se donna le vainqueur des *Bagaudes* [1], Maximien, pour collègue; il lui confia l'Afrique et l'Italie. Deux Césars furent adjoints aux deux empereurs : l'un d'eux, Galerius, protégea l'Illyrie et veilla sur le Danube ; l'autre, Constance-Chlore, eut en partage l'Espagne, la Bretagne et la Gaule, et la garde du Rhin fut laissée à sa vigilance. Ce fut en l'an 292.

Depuis l'avénement de Constance jusqu'en 306, année de sa mort, la Gaule fut assez tranquille, bien que Constance ne pût empêcher les invasions. Surpris lui-même en 305 par les Allemands devant Langres, il fut obligé de se faire hisser par des cordes sur les murs de la ville. Toutefois il chassa les barbares et en fit un grand carnage. Du reste, comme Probus, il distribua sur tout le sol de la Gaule les captifs qu'il faisait dans ses expéditions, et l'empire eut des cultivateurs germains sur ses terres, comme il eut des

[1] On appelle *Bagaudes* les paysans gaulois que l'excès de leurs souffrances avait poussés à l'insurrection; Maximien les avait vaincus en 286.

soldats germains dans ses légions. La prise de possession commençait.

Constantin le Grand, fils de Constance, remporta en 310 une victoire éclatante sur les Francs et les Allemands, prit quelques-uns de leurs chefs, et les livra aux bêtes dans l'amphithéâtre de Trèves. Ce prince a laissé dans la Gaule des traces de son passage : il releva de ses ruines Autun, et l'appela Ælia Flavia ; il embellit beaucoup la ville d'Arles, qu'il aimait, et qui, pendant un siècle, s'appela Constantine. Enfin il plaça dans l'une des principales cités gauloises, Trèves, la résidence du préfet des Gaules [2]. Du reste, une fois qu'il fut maître unique de l'empire, il s'occupa peu de la Gaule, si ce n'est pour une réforme qui devint nuisible : car il retira les légions de leurs campements pour les mettre en garnison dans les villes.



Guerrier germain avec sa framée [1].

Constantin, en mourant, en 337, avait laissé l'empire à ses trois fils, Constantin, Constant, Constance. Constantin, l'aîné, âgé de vingt et un ans, devait gouverner la Gaule, la Bretagne, l'Espagne. Mécontent de son partage, il attaqua son frère Constant, qui le fit périr (340). Celui-ci, à son

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 4.

2 Dans la préfecture des Gaules, la Gaule propre formait un diocèse, divisé lui-même en provinces. Ces provinces, à la fin du IVe siècle, au nombre de dix-sept, étaient : la *Germanie* 1re (Mayence), la *Germanie* 2e (Cologne), la Belgique 1re (Trèves), la *Belgique* 2e (Reims), la *Lyonnaise* 1re (Lyon), la *Lyonnaise* 2e (Rouen), la *Lyonnaise* 3e (Tours), la *Lyonnaise* 4e (Sens), la *Grande Séquanaise* (Besançon), l'*Aquitaine* 1re (Bourges), l'*Aquitaine* 2e (Bordeaux), la *Novempopulanie* (Auch); la *Narbonnaise* 1re (Narbonne), la *Narbonnaise* 2e (Aix), la *Viennoise* (Vienne), les *Alpes Maritimes* (Embrun), les *Alpes Grées et Pennines* (Moutiers-en-Tarantaise

tour. trahi et menacé par Magnence, son capitaine des gardes, révolté contre lui, s'enfuit vers les Pyrénées : il fut atteint à Elna [1] et assassiné, le 27 février 350. Magnence, après une guerre acharnée contre Constance, fut vaincu et contraint de se donner la mort à Lyon, le 10 août 353. Mais, pour le réduire, Constance avait excité contre lui les peuples germains. Francs et Allemands étaient entrés dans la Gaule : les premiers étaient déjà maîtres des rives de l'Escaut, les autres possédaient, ou plutôt avaient ravagé le pays jusqu'à la Meuse.

Il fallait réparer cette faute. Julien fut nommé César (355), et chargé de repousser les Barbares. Ce prince, surnommé l'Apostat, parce qu'il abandonna la religion chrétienne pour protéger le vieux polythéisme, avait des talents militaires. Il remporta, près de Strasbourg [2], en 357, une grande victoire sur les Allemands, qu'il força de repasser le Rhin; il chassa aussi les Francs, et pourtant permit à la tribu des Saliens de s'établir en deçà du Rhin, sous la condition qu'ils défendraient la Gaule contre leurs frères. Julien avait fixé son séjour à *Lutetia* (Paris), qu'il aimait beaucoup. Cette ville était alors renfermée dans l'île de la Seine : Julien contribua à l'agrandir vers le midi; on voit encore sur le boulevard Sébastopol (rive gauche) tenant au musée de Cluny, les restes du palais de cet empereur (*les Thermes*). C'est là qu'il fut nommé Auguste par ses soldats, en 360. Il partit immédiatement pour combattre Constance, et la Gaule fut ouverte de nouveau aux invasions.

Julien périt dans la guerre de Perse, en 363. Jovien, qui lui succéda, mourut l'année suivante, et Valentinien, après avoir chargé Valens son frère de la défense de l'Orient, accourut en Gaule. La présence de cet empereur, qui ne quitta plus ces contrées, contint encore quelque temps les Barbares. Mais il s'était écarté du système de Probus. En les admettant dans ses armées pour les opposer à leurs frères

1 A 16 kilomètres sud de Perpignan. Constantin l'avait dédiée à sa mère et appelée *Helena*.

2 A Brumpt, à 16 kilomètres nord de Strasbourg.

conquérants, il ne les dissémina pas dans les légions, il en fit des corps de troupes spéciaux, commandés fort souvent par des chefs de leur nation. C'était leur donner la conscience de leur force, leur livrer le secret de la faiblesse romaine ; c'était leur dire : Vous seuls pouvez défendre la Gaule, vous seuls devez la posséder. Valentinien mourut d'apoplexie, le 17 novembre 375, et son fils Gratien, âgé de seize ans, lui succéda.

Alors commença le grand mouvement des peuples.

Les Goths s'étaient avancés jusqu'à la mer Noire. Tout à coup, des plateaux de l'Asie, les Huns descendent vers le Wolga : poussés par eux, les Alains se précipitent sur les bords du Tanaïs, et les Goths se replient sur le Danube. Valens leur accorde le passage de ce fleuve, et les admet sur les terres de l'empire. Bientôt la nation barbare se révolte, et Valens perd la vie à la bataille d'Andrinople, en 378.

La même année, le jeune Gratien, son neveu, remportait une grande victoire sur les Francs, près de Colmar. Mais le succès était dû à des Francs : un roi de cette nation, Mellobaude, commandait dans l'armée romaine, et gouvernait le faible empereur. Gratien, incapable de supporter le fardeau du monde romain qui s'écroulait de toutes parts, eut du moins la sagesse de donner la couronne de Valens à l'Espagnol Théodose. Ce grand homme sauva l'empire d'Orient.

Mais déjà la race tartare avait touché le sol gaulois; Gratien s'entourait de cavaliers alains. Cette prédilection pour des Scythes souleva contre lui les Romains et les auxiliaires germains. Maximus, nommé empereur par ses troupes, passa de Bretagne en Gaule : avec lui arrivèrent en foule les Bretons, qui vinrent partager avec les Celtes la presqu'île appelée Bretagne aujourd'hui. Gratien, abandonné des siens, fut tué à Lyon, le 25 août 383. Maximus s'établit à Trèves.

Valentinien II, frère de Gratien, qui régnait en Italie, et Théodose, reconnurent par nécessité le nouvel empereur. Mais Maximus voulut davantage. Il chassa Valentinien

d'Italie, et lutta contre Théodose : celui-ci le vainquit près d'Aquilée, et lui fit trancher la tête (387).

Valentinien II, devenu empereur d'Occident, fixa sa cour à Vienne, sur le Rhône. Les Francs régnaient plus que lui. Arbogast, chef franc, le fit étrangler dans son lit, le 15 mai 392, et mit son propre secrétaire Eugène, sur le trône. Théodose s'avança de nouveau, et Eugène, vaincu, eut la tête tranchée sur le champ de bataille (394).

Mais Théodose mourut à Milan, le 17 janvier 395, et avec lui mourut l'empire romain.

CINQUIÈME SIÈCLE.

LES FRANCS.

Le Rhin et le Danube ne couvraient plus l'empire : les Goths étaient dans la Thrace, les Francs dans la Gaule; un enfant régnait à Constantinople, un enfant à Milan. Indignes fils d'un grand homme, Arcadius et Honorius ne pouvaient plus inspirer ni confiance aux Romains, ni crainte aux Barbares.

Alaric, roi des Wisigoths, donna le signal de l'attaque, et se jeta sur l'Italie (401). Pour le combattre, Stilicon, général d'Honorius, rappela les légions du Rhin. Alors toutes les nations germaines, refoulées par l'invasion tartare, qui s'avançait toujours du côté de l'orient, tournèrent leurs regards vers la Gaule : Vandales, Bourguignons, Hérules, Gépides, Saxons, Allemands; et dans la race slave, les Quades et les Sarmates; et dans la race scythe, les Tayfales et les Alains, tous se mirent en mouvement.

Alaric avait été vaincu par Stilicon, en 403. Rhadagaise, un des chefs de la grande invasion, le fut en 406, mais aussi en Italie; et le 31 décembre de cette même année, tous les peuples que nous venons de citer passèrent le Rhin sur la glace, près de Mayence, abandonnant pour jamais les vallées du Weser, de l'Elbe, de l'Oder et d la Vistule, à ceux des peuples slaves qui n'avaient pu les suivre, et que les Huns chassaient devant eux.

Les Francs avaient essayé de défendre l'entrée d'un pays qu'ils regardaient déjà comme leur domaine; vaincus et emportés dans le mouvement général, ils ne songèrent plus qu'à prendre leur part de cette belle proie, car la Gaule

était riche encore. Jusqu'alors ses provinces frontières avaient seules été ravagées. La tyrannie romaine avait seule exploité l'intérieur. Cette fois le désastre fut immense, universel : les barbares, ne trouvant nulle part une armée à combattre, se divisèrent en des milliers de bandes, qui pillèrent toutes les villes et ravagèrent toutes les campagnes. Cette horrible dévastation dura six ans ; l'action du pouvoir romain, ne se faisant sentir sur aucun point du territoire, s'effaça presque partout : tout fut en proie à la décomposition, à l'anarchie. Les Allemands s'établirent au pied des Vosges et les Bourguignons au pied des Alpes et du Jura, les Bretons et ceux des Celtes qui n'étaient pas sur la grande route de la conquête, se constituèrent en république sous le nom d'Armoricains [1], tandis que les Vandales et les Suèves, ne trouvant plus l'Aquitaine assez riche pour eux, franchissaient les Pyrénées et s'en allaient ravager l'Espagne.

Pendant ce temps, les Wisigoths, sous la conduite d'Alaric, avaient pillé Rome en 410 ; le vainqueur mourut subitement à Cosenza, et les Wisigoths, après avoir détourné le lit d'une rivière pour y enterrer leur chef, allaient peut-être renverser le trône chancelant d'Honorius, lorsque le faible prince imagina de les attacher à sa cause. Il donna sa sœur Placidie à leur nouveau chef Ataulf (Adolphe), et céda aux Wisigoths le midi de la Gaule, à condition qu'ils chasseraient d'Espagne les Vandales. Narbonne vit le mariage du roi barbare avec la fille des Césars, et Toulouse devint la capitale du royaume wisigoth.

Une concession pareille, en 413, abandonna aux Bourguignons toutes les provinces situées entre le lac de Genève et la jonction de la Moselle au Rhin.

La part des Francs n'avait pas été faite ; ils se la firent eux-mêmes.

Si ce peuple avait pu dès lors se réunir sous un seul chef, sans doute il eût fait disparaître en ce moment les restes de

[1] Mot celtique qui signifie *voisins de la mer*.

la domination romaine. Les Bourguignons, les Wisigoths se reconnaissaient vassaux de l'empire : les Francs ne voulaient rien devoir qu'à leur framée; mais toutes leurs tribus étaient restées rivales les unes des autres. Jaloux de leur indépendance, les Francs ne supportaient l'autorité même du chef qu'ils avaient élevé sur le pavois, qu'à condition que ce chef serait seulement le premier des hommes libres, et ne régnerait que sur le champ de bataille. La tribu des Saliens, pourtant, semblait reconnaître une sorte de pouvoir héréditaire : une famille qu'on a appelée les *Mérovingiens*, du nom d'un certain *Merwig*, ou Mérovée, un de leurs anciens héros, jouissait du privilége de voir toujours un de ses membres élu roi par les guerriers de la nation. Un de ces rois, qu'on appelle Pharamond, a été longtemps regardé, sans aucune raison, comme le fondateur de la monarchie française. On ignore ses actions, et rien ne prouve son existence. Clodion, qu'on dit son fils, étendit ses conquêtes jusqu'à la Somme; mais il fut défait, près de Lens, par Aétius (447).

Aétius peut être regardé comme le dernier Romain. Fils d'un Tartare mort au service de l'empire, connu et estimé des barbares, il fut choisi par le faible Valentinien III, fils de Placidie, et petit-fils du grand Théodose, pour gouverner et défendre la Gaule. Pendant plus de vingt ans que dura son règne, car on peut appeler de ce nom une administration indépendante, que nulle autorité supérieure ne pouvait ni entraver ni soutenir, une sorte d'équilibre s'établit entre les nations qui se partageaient cette malheureuse contrée. Mais il fallut des combats, et Aétius, qui n'avait pas oublié son origine, ne triomphait des Celtes et des Germains que par le secours des races tartares. Il plaçait les Alains à Valence, pour dominer le cours du Rhône : il lançait la cavalerie des Huns contre les Armoricains, et à la tête de ces mêmes barbares, il faisait lever à Théodoric, roi des Wisigoths, le siége de Narbonne (436). Aétius, en repoussant aussi les Francs vers le bas Rhin, et les Bourguignons vers les Alpes (435-443), élargit l'espace de la domination ro-

maine, et commençait à constituer un nouvel empire, lorsqu'une invasion plus terrible que les précédentes s'avança de l'Orient, menaçant de tout engloutir. C'était la nation entière des Huns, conduite par Attila.

Cet orgueilleux conquérant se croyait né pour châtier les peuples, et voulait tout soumettre pour tout détruire. Son empire s'étendait depuis le Danube jusqu'à la Baltique, si l'on peut appeler empire des terres désolées par le pillage et l'incendie, des ruines de villes et de villages, des débris de nations dispersées, des rois esclaves. L'empereur d'Orient, Théodose II, surnommé le *Calligraphe*, parce que sa belle écriture fit toute sa gloire [1], payait tribut au barbare, et la petite-fille du grand Théodose, Honoria, sœur de Valentinien III, lui avait offert sa main et la couronne d'Occident. Sous prétexte de recueillir cette dot chimérique, Attila remonta la vallée du Danube, traînant à sa suite des hordes innombrables, descendit dans la vallée du Rhin près de Constance, puis, longeant les Vosges, s'avança vers la Moselle. Metz fut prise et brûlée ; tous ses habitants furent massacrés. Reims eut le même sort ; Troyes avait été garantie par les prières de saint Loup, son évêque ; l'intercession de sainte Geneviève sauva Paris.

Aétius était à Arles. Il avait envoyé à Théodoric, roi des Wisigoths, le sénateur Avitus, Auvergnat, pour lui faire comprendre que l'intérêt de tous les peuples de la Gaule était de résister à Attila. Les Bourguignons aussi prirent les armes ; les Armoricains accoururent. Vers le nord, un roi des Francs-Saliens, Mérovée, chef de cette tribu depuis 448, se joignit à l'armée confédérée. Aétius, à la tête de toutes ces nations, de la cavalerie des Huns et des Alains soumis à ses ordres, et des vétérans légionnaires qui avaient obtenu des terres dans la Gaule, alla chercher Attila.

Déjà le conquérant touchait les rives de la Loire : Orléans assiégée allait succomber, lorsque son évêque, saint Agnan,

[1] Il fit publier les édits de ses prédécesseurs, et les réunit en un code qui porte son nom (438). Mais aucune pensée de législation ne présida à cette œuvre. Théodose II ne fut qu'un triste rhéteur.

annonça aux habitants leur prochaine délivrance et ranima leur courage. En effet, Aétius arrivait, et Attila, pour mieux développer son immense cavalerie, se retira dans les plaines de Châlons-sur-Marne.

C'est à trois lieues au nord de cette ville, près du village de Cuperly, sur la Cheppe, que fut livrée, dit-on, la grande bataille qui décida du sort de la Gaule. Théodoric y fut tué; le carnage fut horrible. Attila vaincu s'enferma le soir dans une enceinte formée par ses chariots. Aétius n'osa pas l'attaquer, et, le lendemain, le barbare reprit sa route vers l'Italie.

Cet événement eut lieu l'an 451.

Ce fut la dernière victoire de l'empire romain. L'empire, du reste, n'en retira aucun fruit. Aétius fut assassiné (454) par son empereur, Valentinien III; celui-ci, par ses serviteurs, et Rome fut pillée (455) par les Vandales, établis en Afrique. La puissance colossale d'Attila s'évanouit aussi vite à la mort subite du conquérant (453).

L'Auvergnat Avitus fut proclamé empereur à Toulouse, et couronné à Arles; mais il ne jouit pas longtemps du pouvoir. De cette année 455 à 476, la dernière de l'empire d'Occident, neuf empereurs se succédèrent. Un chef des Hérules, Odoacre, déposa le dernier, Romulus Augustule.

Trois monarchies puissantes s'élevaient en Gaule : celle des Bourguignons, celle des Wisigoths, celle des Francs; la dernière, qui paraissait la plus faible, devait s'incorporer les deux autres, et la nation française allait commencer.

Les Bourguignons et les Wisigoths étaient moins barbares que les Francs : les premiers, par les habitudes mêmes de leurs aïeux, qui avaient toujours aimé le séjour des villes; les seconds, par leurs longs rapports avec l'empire romain, étaient parvenus à un degré de civilisation assez élevé. Ces deux peuples étaient chrétiens, bien qu'hérétiques ariens ; établis sur les terres de l'empire par un traité, qui leur avait concédé les deux tiers des propriétés gauloises, ils se regardaient comme les propriétaires légitimes du sol. D'ailleurs, un principe de gouvernement fort

sage semblait devoir consolider leur puissance. Chacune de ces deux nations ne reconnaissait qu'un seul chef.

Les Francs, au contraire, étaient restés païens et ignorants : leur nation, toujours morcelée en un grand nombre de tribus rivales, n'avait ni un chef unique, ni des intérêts uniformes. L'esprit d'indépendance, naturel à ce peuple, tenait toujours les sujets en garde contre leurs rois. Tous pouvaient être un moment d'accord pour conquérir ; mais la discorde recommençait après la conquête, et il semblait impossible de les maintenir longtemps et sur le même sol, et sous les mêmes lois. Mais ils avaient sur les Wisigoths et sur les Bourguignons l'avantage d'une force de corps développée par de continuels exercices, d'une valeur qui ne calculait pas les dangers, et d'une vigueur de volonté que rien ne pouvait rompre. Et puis, premiers agresseurs de la Gaule et longtemps protecteurs de ses frontières, une sorte de croyance superstitieuse leur faisait regarder cette contrée comme leur propriété, et ils ne tenaient pas au coin de terre qu'ils y avaient conquis, parce qu'ils songeaient à tout posséder.

Les limites des Bourguignons avaient beaucoup varié vers le nord. Cependant, le quart environ de la France actuelle leur appartenait : ils possédaient tout le cours du Rhône et de la Saône. Gondebaud, qui régnait sur eux depuis 463, lutta longtemps contre deux de ses frères, Chilpéric et Godemar. Vaincu par eux près d'Autun, il les surprit ensuite dans Vienne, fit brûler Godemar, tua Chilpéric de sa main, fit jeter dans un puits le fils de ce dernier, et laissa la vie à sa fille Chlotilde, réservée par la Providence à de grandes destinées.

Chez les Wisigoths, Thorismond, fils de Théodoric, avait été détrôné et tué en 453 par son frère, Théodoric II. Celui-ci s'empara de Narbonne, et étendit ses États jusqu'au Rhône. Euric, son frère, qui l'assassina à son tour en 466, conquit l'Auvergne, la Provence, Arles, Marseille, et régna depuis la Loire jusqu'au Var. Il mourut à Arles, en 483. Alaric II, son fils, encore enfant, lui succéda.

Chez les Francs-Saliens, Childéric avait succédé (458) à Mérovée, un des vainqueurs d'Attila. Chassé par ses sujets (461), il s'était retiré chez les Francs de Thuringe : pendant ce temps, les Saliens obéissaient au comte Égidius, gouverneur romain. Mais ils rougirent bientôt d'avoir accepté ce joug et rappelèrent (463) Childéric qui défit Égidius près de Cologne. Quelque temps après son retour, Childéric eut un fils et lui donna le nom de Chlovis (Chlodowig). Il mourut à Tournai en 481. On y a trouvé son tombeau en 1655.

Lorsque Chlodowig, que nous appellerons Chlovis, fut élevé sur le pavois, à l'âge de quinze ans, il n'y avait plus d'empereur à Rome. Celui de Constantinople était censé régner sur l'Occident comme sur l'Orient, et un fantôme de puissance impériale subsistait encore en Gaule dans la personne de Syagrius, gouverneur romain, fils d'Égidius. Syagrius, qui s'intitulait *roi des Romains de la Gaule*, résidait à Soissons, et n'avait, pour protéger son autorité, que quelques troupes mercenaires, ramas de barbares sans possessions et sans patrie. La confédération armoricaine, le royaume des Wisigoths et celui des Bourguignons, occupaient le reste. Les tribus des Francs couvraient les rives du Rhin, de l'Escaut, de la Moselle et de la Somme.

En 486, Chlovis partit de Tournai pour aller, de concert avec Ragnacaire, roi des Francs de Cambrai, attaquer Syagrius. Le Romain fut vaincu près de Soissons, et s'enfuit à Toulouse. Le jeune Alaric II l'envoya à Chlovis, qui le fit mourir en prison.

Nous ignorons les actions de Chlovis jusqu'en 493, époque de son mariage avec Chlotilde, nièce de Gondebaud. Ce mariage fut célébré à Villiers-le-Brûlé [1].

Chlotilde était chrétienne, et ne partageait pas les erreurs de l'arianisme. Pieuse et fervente, elle chercha à éclairer son époux des lumières de la foi. Une circonstance éclatante détermina la conversion du barbare.

[1] A 16 kilomètres est de Troyes.

Les Allemands, au commencement de l'an 496, avaient passé le Rhin près de Cologne. Chlovis, déjà célèbre chez les Francs par quelques expéditions, réunit plusieurs de leurs tribus, et alla combattre les Allemands à Tolbiac. La victoire demeurant incertaine, il invoqua le Dieu de Clotilde, promettant de se faire chrétien, s'il était vainqueur. Les Allemands furent mis en déroute.



Bataille de Tolbiac [1].

Saint Remi, évêque de Reims, fut chargé d'enseigner aux Francs les vérités de la religion, et le jour de Noël 496, le roi franc et trois mille de ses guerriers reçurent le baptême dans la cathédrale de Reims [2].

En considérant les conséquences immenses de la conversion de Chlovis, on a voulu faire honneur à sa politique de cette grande détermination. Certes, le roi barbare était loin d'en prévoir toutes les suites. Instrument des volontés divines, il obéissait à des inspirations qu'il ne pouvait comprendre : c'est déjà un assez grand mérite pour lui d'avoir eu assez de génie pour en profiter.

Le pape Anastase le félicita : tous les évêques de la Gaule, souffrant des progrès que l'hérésie d'Arius avait faits chez

1 Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 5.

2 Cette cathédrale, bâtie par saint Nicaise, un peu avant la conquête d'Attila, portait alors le nom de son fondateur : détruite par un incendie le 6 mai 1210, elle fut remplacée par la basilique actuelle, un des plus beaux monuments de l'Europe chrétienne.

les Wisigoths et les Bourguignons, saluèrent de leurs acclamations et secondèrent de leur influence le *nouveau Constantin*. Le développement rapide du christianisme dans les diverses tribus des Francs abaissa devant l'autorité de Chlovis celle des petits rois ses rivaux. Les Allemands, dont la confédération se décomposait de plus en plus, se souvinrent qu'ils avaient avec les Francs une origine commune et qu'ils parlaient la même langue; ils acceptèrent la même croyance, et s'unirent à Chlovis. Les Armoricains, impuissants à se défendre contre l'empire wisigoth, qui s'agrandissait chaque jour, reconnurent (499) un protecteur dans cet homme prédestiné, dont le nom retentissait dans toutes les églises: car, depuis cent ans, le christianisme avait pénétré jusque sur les rochers du Finistère [1]. Ainsi, à la fin du ve siècle, et dans l'espace de quatre ans, un royaume s'était organisé de lui-même entre le Rhin, l'Océan et la Loire, et le signe de croix tracé par saint Remi sur le front de Chlovis avait créé une monarchie.

Cette monarchie était menaçante pour les deux autres. Le mariage de Chlovis avec la fille de Chilpéric lui donnait pour alliés tous ceux des Bourguignons qui avaient servi la cause de ce frère de Gondebaud. La guerre éclata, l'an 500, entre les deux rois voisins. Gondebaud, avec son dernier frère Godegésille, s'avança pour combattre Chlovis. Les deux armées se rencontrèrent à Fleurey-sur-Ouche [2]. Godegésille était d'intelligence avec Chlovis : au moment de la bataille, il passa du côté des Francs, et Gondebaud vaincu s'enfuit jusqu'à Avignon. Chlovis l'y poursuivit, et, après avoir ravagé les environs de cette ville, consentit à un traité qui rendait les Bourguignons ses tributaires, et ramena son armée vers la Seine.

Vienne alors vit encore un fratricide : Gondebaud s'y vengea de Godegésille et l'égorgea. Puis, seul maître de la

1 Corentin fut le premier évêque de Quimper, en 398. On rapporte à la même année la fondation de l'évêché de Vannes par saint Paterne, et celui de Dol par Senior.

2 A 8 kilomètres ouest de Dijon.

Bourgogne, il cessa d'être tyran pour devenir législateur : il publia le code des lois appelées de son nom *lois Gombettes* (502). Ces lois régirent la Bourgogne jusqu'au IXe siècle.

Les Francs avaient aussi leurs lois, sous le nom de *lois saliques, lois ripuaires*, etc. Ces lois, qui existaient avant la conquête, réglaient la condition des personnes, fixaient la nature des délits et le tarif des peines, car toutes les peines étaient pécuniaires[1]. Plusieurs dispositions des lois franques concernent les terres.

Au Ve siècle, il y avait des terres *allodiales*, des terres *bénéficiaires* et des terres *tributaires*.

Par le mot d'*alleux* on désignait les parties du territoire gallo-romain que les conquérants avaient prises pour eux ; après les avoir divisées par lots, ils les avaient tirées au sort. Les terres *bénéficiaires* ou *bénéfices* (du mot latin *beneficium*, bienfait) étaient celles que le roi ou les chefs influents détachaient de leurs domaines propres pour payer les services de leurs compagnons, ou *leudes* ; elles étaient cédées tantôt pour un temps déterminé, tantôt pour la vie. Au moyen âge, le *fief* ne sera pas autre chose que le bénéfice du Ve siècle. Enfin on appelait *tributaires* les terres que les Francs avaient laissées aux anciens propriétaires à condition de tributs en argent et en nature.

En cas de guerre nationale, *landwehr* (défense du pays), tous les hommes libres, propriétaires de biens allodiaux, étaient forcés de prendre les armes, lorsque l'assemblée du Champ de Mars l'avait décidé, et que le roi avait publié son *ban*.

S'il ne s'agissait que d'une guerre privée, *fehde*, entreprise sans une décision nationale, les *leudes* du roi seuls étaient contraints au service militaire.

Les terres libres ne payaient aucun impôt. Quant aux terres laissées aux colons romains, elles produisaient peu de revenus, et ces revenus ne profitaient guère qu'aux sei-

[1] Ces peines étaient de deux sortes : la composition (*Wehrgeld*) et l'amende (*fredum*). La composition se payait au plaignant et l'amende au magistrat.

gneurs qui, sous le nom de ducs et de *grafions* (*graf*, comte), administraient les provinces conquises. Les rois mérovingiens n'eurent pas de trésor public : ils vécurent du produit de leurs terres, et, par conséquent, durent perdre leur puissance quand ils eurent distribué en bénéfices tous les domaines dont ils pouvaient disposer. Cette pénurie sert aussi, au moins autant que la férocité naturelle de ces barbares, à expliquer un grand nombre de leurs crimes. Les frères tuaient les frères, les rois faisaient périr les rois, leurs rivaux, pour avoir leurs trésors.

Le Franc faisait la guerre à ses frais. Son équipement d'ailleurs, dans ces premiers temps, devait être peu coûteux. Il marchait au combat, si l'on en croit Agathias, la tête, les épaules et la poitrine nues, le reste du corps seulement couvert de hauts-de-chausses de toile ou de peau, sans autre arme défensive qu'un bouclier. Quant à ses armes offensives, c'étaient l'épée, l'angon et la francisque. L'angon était une petite lance armée de crochets, et la francisque une hache à deux tranchants, qu'il lançait avec vigueur contre l'ennemi. Le Franc se rasait la barbe, laissait croître sa moustache, et se coupait les cheveux en rond, ou les relevait en aigrette sur le sommet de sa tête. Les rois seuls avaient le privilége de laisser croître et flotter leur chevelure ; jamais les ciseaux ne devaient y toucher.



Francisque ou hache d'armes [1].

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 6.

SIXIÈME SIÈCLE.

LES MÉROVINGIENS.

Il ne faut point s'étonner de voir à cette époque des royaumes se former et disparaître en fort peu de temps. Si l'on a fait attention au mélange, à la confusion des races qui se croisaient alors sur le sol de l'Europe, on comprendra que toute organisation durable était impossible. Il faut des siècles pour former les langues, pour fondre ensemble les idées et les mœurs des peuples différents : quelque puissant que soit un homme, quelque sage que soit une législation, la volonté de l'un ne fait que passer, les règlements de l'autre doivent attendre, pour être exécutés, que tout le monde les ait compris : c'est ce que ne sentent pas toujours les conquérants et les législateurs ; ils veulent improviser les nations ; Dieu seul peut les faire, parce qu'à Dieu seul appartient le temps.

Encore aujourd'hui, lorsqu'on y regarde de près, on découvre dans le caractère des peuples qui habitent le midi de la France, quelques traces de défiance et d'antipathie pour les hommes du Nord. On tracerait encore la limite entre l'Aquitain et le Celte, entre le Wisigoth et le Franc. Ne soyons donc pas surpris si, à une époque de confusion, dans cette espèce de tour de Babel où toutes les langues et toutes les mœurs se trouvaient en présence, la force brutale décidait seule les questions, créait ou renversait des royaumes en une bataille. La conquête n'était pas une organisation nouvelle ; c'était simplement la présence d'une armée victorieuse qui pillait, et celle d'un nouveau maître



Atlas historique par Ch. Bacheret

Gravé par Laguillermie rue St Jacques

Paris.
DEZOBRY, E. MAGDELEINE & Cie Éditeurs
Cloître St Benoît 10 Qer de la Sorbonne

qui disait : Vous êtes à moi. Le vainqueur une fois passé, le pays avait peut-être changé de nom, il n'avait point changé de face.

Ainsi Chlovis décida, en 507, qu'il fallait aller détruire le royaume des Wisigoths, parce que les Wisigoths étaient ariens. Après avoir prié à Tours sur le tombeau de saint Martin, il partit pour Poitiers où Alaric II l'attendait. On combattit à Vouglé, à quelque distance de cette ville. Alaric fut tué : le royaume des Wisigoths fut détruit. Alaric venait de publier à Aire son bréviaire du Code Théodosien : la loi du glaive l'emportait.

Les villes ouvrirent leurs portes au vainqueur : pendant que Théodoric (Thierry), fils de Chlovis, allait soumettre l'Auvergne, le roi des Francs entrait dans Angoulême, Bordeaux, Toulouse. Les Wisigoths, fuyant devant lui, avaient emporté leurs trésors à Carcassonne, entre autres un vase d'or d'un grand prix, présent d'Aétius. Chlovis alla les y assiéger.

Heureusement pour eux, leurs frères les Ostrogoths vinrent à leur secours. Le grand Théodoric, roi de ce peuple, avait fondé un puissant royaume en Italie, à la fin du vᵉ siècle : Alaric II était son gendre. Ses États, qu'il avait étendus jusqu'au Rhône, confinaient à ceux des Wisigoths. Il envoya une armée pour combattre les Francs. Ceux-ci, repoussés devant Arles (508), se replièrent sur Carcassonne, dont Chlovis fut forcé de lever le siége.

Les côtes de la Méditerranée continuèrent donc d'appartenir aux Ostrogoths d'une part, de l'autre aux Wisigoths : Carcassonne et Narbonne firent partie du royaume de ces derniers, dont le siége se maintint en Espagne. Les Francs s'adjugèrent le reste de l'Aquitaine.

Chlovis, au retour de sa conquête, trouva à Tours un ambassadeur d'Anastase, empereur d'Orient, qui lui apportait le diplôme de consul avec un diadème orné de pierreries. Aussitôt il revêtit, dans la basilique de Saint-Martin, la tunique de pourpre et la chlamyde consulaire et ceignit le diadème envoyé par Anastase. A partir de cette époque,

Chlovis se considéra comme l'héritier légitime de la domination romaine en Gaule.

Chlovis était devenu un souverain puissant. La dernière année de sa vie fut marquée par des crimes : il fit périr successivement par trahison ceux des rois francs qui pouvaient encore lui porter ombrage, et lorsqu'il mourut, en 511, à l'âge de quarante-cinq ans, il ne restait plus de princes pour gouverner cette nation que ses quatre fils, Thierry, Chlodomir, Childebert et Chlothaire.

Chlovis avait fixé sa résidence à Paris : il agrandit cette ville, et fit élever sur la colline où s'étendait le palais de Julien, une église qu'il dédia à saint Pierre et saint Paul [1] : c'est là qu'il fut enterré. Plus tard, cette église fut dédiée à sainte Geneviève, et la colline prit le nom de la sainte, qui devint la patronne du royaume des Francs. Cette sainte, née à Nanterre, près Paris, en 422, ne mourut que le 3 janvier 512 : elle vit naître la monarchie française.

Après la mort de Chlovis, les lois des Francs, qui maintenaient le principe d'élection, laissaient la nation libre de régler la succession au trône. L'assemblée du Champ de Mars décida un partage entre les quatre fils, et ce partage fut bizarre. Tous quatre eurent des possessions dans le nord et dans le midi ; et quoiqu'on désigne ordinairement leur royaume par le nom des villes où ils résidèrent, il faut bien se garder de croire que ces villes fussent les capitales d'un territoire immédiat. Thierry, roi à Reims, avait des terres en Aquitaine et en Armorique ; Chlodomir, roi à Orléans, Childebert, roi à Paris, Chlothaire, roi à Soissons, possédaient aussi de grands domaines dans le Limousin et le Poitou. N'oublions pas que tous étaient fort jeunes ; car, à l'exception de Thierry, tous étaient nés de Chlotilde, et l'aîné des trois ne pouvait pas avoir plus de dix-sept ans. L'assemblée des Francs, par ce partage, se réservait donc le pouvoir souverain.

[1] Lorsqu'il choisit le terrain que devait occuper ce monument, il lança, dit-on, devant lui sa francisque, et voulut que l'église couvrît l'espace que l'arme avait parcouru. La tour de l'église subsiste encore dans les bâtiments du Lycée Napoléon (ancien collége Henri IV).

Le royaume s'agrandit sous le règne de ces princes.

Thierry, aidé par Chlothaire, soumit l'ancien pays des Francs, et étendit ses conquêtes jusqu'au Weser. Les crimes lui frayèrent la route comme les combats, car il excita Ermanfrid, un des rois de Thuringe, à faire mourir ses deux frères, et il l'assassina ensuite dans une entrevue à Tolbiac, en 530. Alors se forma le royaume des Francs Ostrasiens, que le Rhin traversait par le milieu, et dont Reims toutefois resta la capitale.

En Bourgogne, Sigismond avait succédé à son père Gondebaud (516). Les trois fils de Chlotilde se liguèrent contre lui. Pris par Chlodomir auprès de Saint-Maurice, dans le Valais, en 524, le malheureux roi fut amené à Orléans et jeté dans un puits à Coulmier [1], non loin de cette ville, avec sa femme et ses enfants. Il fut canonisé plus tard, et ses reliques sont à Prague, en Bohême. Godomar, son frère, le vengea la même année : Chlodomir fut battu à Vézéronce [2], et sa tête fut portée au roi des Bourguignons.

Chlodomir laissait une femme et trois fils. Chlothaire épousa la femme, et, de concert avec Childebert, égorgea deux de ces fils (526). Le troisième, nommé Chlodoald, échappa au massacre, se coupa les cheveux, et se fit moine. Ce fut lui qui fonda l'abbaye de Saint-Chlodoald (Saint-Cloud), où il mourut en 560.

Puis les Francs recommencèrent la guerre contre les Bourguignons. Godomar, vaincu en 534, disparut, et la Bourgogne fut soumise (534). Toutefois on lui laissa ses lois.

Pendant ce temps, Thierry ravageait l'Auvergne, qui s'était donnée à Childebert. Théodebert, son fils, le plus brave et le plus habile des rois francs, assura cette conquête. Successeur de son père, en 534, il se rendit célèbre par sa campagne d'Italie.

Justinien, empereur depuis 527, avait formé le projet de détruire le royaume des Ostrogoths. Bélisaire, son général, vainqueur des Vandales en Afrique, avait repris la Sicile et

1 A 12 kilomètres ouest d'Orléans.

2 A 8 kilomètres nord de la Tour-du-Pin, département de l'Isère.

Rome. Mais il lui fallait un appui du côté des Alpes : il en fallait un aussi au roi des Ostrogoths, Vitigès, trop faible pour résister seul. Tous deux envoyèrent des présents à Théodebert, qui promit son secours à tous deux, et passa les Alpes en 539, à la tête d'une armée qu'on dit avoir été de cent mille hommes. Il battit les Ostrogoths, puis les Grecs de Bélisaire, pilla Gênes et Pavie, et repassa les Alpes, emportant les dépouilles de l'Italie, et laissant dans ses champs des milliers de soldats francs, morts de la dyssenterie.

Il avait cependant gagné à cette expédition la Provence, que les Ostrogoths lui avaient cédée, et que Justinien lui laissa, par impuissance de la reprendre.

En même temps, Childebert et Chlothaire attaquaient les Wisigoths. Chlotilde, leur sœur, avait épousé le fils d'Alaric II, Amalaric. Mais insultée à Narbonne par les ariens, frappée outrageusement par son mari, elle implora le secours de ses frères (531). Narbonne fut prise et pillée par les rois francs : les Wisigoths tuèrent eux-mêmes Amalaric à Narbonne, et rendirent Chlotilde. A ce prix, ils conservèrent la Narbonnaise, alors appelée Septimanie. Cette province resta aux Wisigoths jusqu'au VIIIe siècle.

En 542, Childebert et Chlothaire firent une seconde expédition en Espagne, et s'avancèrent jusqu'à Saragosse. Mais ils furent repoussés et perdirent beaucoup de soldats dans les Pyrénées.

Théodebert mourut en 547, laissant un fils de quatorze ans, Théodebald, faible d'esprit et de corps. Les Francs Ostrasiens qu'il envoya, ou plutôt qu'il laissa partir pour le pillage de l'Italie, y périrent presque tous; et à sa mort, en 553, Chlothaire, son grand-oncle, épousa sa veuve et s'empara de ses États. Mais les Saxons refusèrent de le reconnaître : les Francs de Thuringe se révoltèrent aussi, et Chlothaire fut battu sur les bords du Weser (555).

Childebert, jaloux de l'agrandissement des États de son frère, souleva contre lui Chramme, son propre fils, et ravagea la Champagne. Mais tombé malade dans cette expédition, il mourut à Paris, en 558, ne laissant que des filles.

C'est ce roi qui fonda l'église de Saint-Vincent, depuis Saint-Germain des Prés [1].

Le terrible Chlothaire s'avançait avec les Ostrasiens : Chramme s'enfuit en Armorique (Bretagne). Son père l'y poursuivit, l'atteignit au moment où il allait s'embarquer, le fit renfermer dans une chaumière avec sa femme et ses filles, lier sur un escabeau avec des linges d'autel, et ordonna qu'on mît le feu à la cabane. La malheureuse famille fut brûlée vive [2] (560).

Chlothaire, à cinquante ans, se trouvait seul chef de tous les Francs, seul héritier de Chlovis, et beaucoup plus puissant que son père ; car l'empire des Francs avait pour limites le Weser, les Alpes, la Méditerranée, la Septimanie, les Pyrénées, l'Océan, la mer du Nord. Plus jeune et plus habile, Chlothaire aurait pu organiser une formidable monarchie ; d'autant plus qu'il avait pour cette organisation deux éléments qui avaient manqué à son père, une force militaire facile à réunir sous un même commandement, et des populations plus attachées au sol, qu'elles commençaient à cultiver en paix. L'Église aussi, devenue plus puissante, plus riche, était prête à concourir avec un roi législateur au développement de l'autorité monarchique. Mais Chlothaire n'était qu'un barbare, usé par les fatigues de la guerre et par la débauche ; il ne conserva pas deux ans son immense pouvoir : il mourut à Compiègne, en 561, en s'écriant : « Va ! que pensez-vous que ce soit ce roi du ciel qui fait mourir de si grands rois ! »

Chlothaire avait eu plusieurs femmes. L'une d'elles, Radegonde, fille de Berthaire, roi des Francs Thuringiens, avait plu à son vainqueur, qui l'épousa. Mais désolée du ravage de son pays et de l'assassinat de son frère, elle se retira, en 544, à Poitiers, où elle fonda un monastère, dont

[1] Il fonda aussi, en 551, l'évêché de Saint-Pol de Léon, en Bretagne, dont saint Aurélien fut le premier évêque.

[2] Cet événement se passa sur la côte où s'élève aujourd'hui Saint-Servan, vis-à-vis de Saint-Malo. Cette dernière ville s'appelait alors *Alet ;* mais elle avait depuis deux ans pour évêque saint Malo, qui devait lui donner son nom.

l'église prit son nom quand elle fut canonisée. Cette église subsiste.

Chlothaire laissait quatre fils, Charibert, Guntchramn



Église de Sainte-Radegonde [1].

(Gontran), Chilpéric et Sighebert. Tous quatre étaient rois d'après la coutume des Francs. Chilpéric essaya cependant de s'emparer de l'autorité en se rendant maître du trésor de son père et en surprenant la ville de Paris. Mais ses frères, qui y entrèrent après lui, le forcèrent à un partage. L'assemblée nationale divisa en quatre lots les pays conquis, aussi régulièrement que pouvaient le faire des hommes qui n'avaient étudié la géographie que dans leurs courses aventureuses. Charibert eut Paris et l'Aquitaine; Chilpéric, Soissons et les provinces de l'Ouest; Gontran, Orléans et le royaume des Bourguignons; Sighebert, Reims et les provinces de l'Est. Ce fut alors que se dessina nettement le

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 7.

royaume d'Ostrasie dont Metz devint la capitale, Reims se trouvant trop à l'extrémité. Le royaume de Chilpéric fut appelée Neustrie [1]. Gontran, qui régna trente-deux ans, donna aussi de la consistance au royaume de Bourgogne, et il fixa sa résidence à Châlon-sur-Saône. Quant à Charibert, roi de Paris, comme il mourut jeune (567), il n'eut pas le temps de constituer sa petite monarchie, qui fut bientôt partagée ou plutôt lacérée par ses frères.

Le règne de ces princes n'offre guère qu'une suite de crimes odieux et de guerres intestines. Les Francs se divisent pour ainsi dire en quatre nations différentes. Ceux d'Aquitaine tendent à s'isoler et à se rendre indépendants. Le long règne de Gontran consolide les habitudes et les institutions bourguignonnes, qui se rapprochent du caractère romain. La Neustrie (*Francia Romana*) redevient presque gauloise sous Chilpéric, barbare à demi civilisé, qui, en lui imposant son despotisme sanguinaire, fait des vers latins et traite des questions de théologie. L'Ostrasie (*Francia Teutonica*), au contraire, en contact perpétuel avec les confédérations d'outre-Rhin, en lutte avec les races tartares conquérantes du Danube, conserve le caractère primitif des Francs et méprise la civilisation des vaincus.

Cette division se manifesta dès le commencement. En 562, une grande invasion menaça l'empire mérovingien : c'était celle des Avares, peuple tartare établi sur les rives du Danube. Aucune assemblée générale n'eut lieu : il s'agissait pourtant d'une landwehr. Sighebert seul et les Francs Ostrasiens repoussèrent l'attaque, et ce qui fut plus extraordinaire encore, pendant ce temps Chilpéric prenait et pillait Reims, ville de son frère.

De nouvelles causes de discorde ne tardèrent pas à désunir les petits-fils de Chlovis. Sighebert avait épousé Brunehilde (Brunehaut), fille d'Athanagilde, roi des Wisi-

[1] Je ne sais pas pourquoi on a tant cherché l'origine du mot *Neustrie*. C'est la réunion des deux mots allemands *neueste-reich*; *novissimum regnum*, royaume tout nouveau : ainsi *Ostrasie*, qu'on disait aussi *Ostrie*, vient des deux mots allemands *ost-reich*, royaume du levant. C'est le nom actuel de l'Autriche, *Ostreich*.

goths (566), qui avait transporté à Tolède le siége de son empire. Chilpéric voulut aussi la fille d'un roi : il demanda et obtint Galswinthe, sœur de Brunehilde (567). L'infortunée jeune fille, amenée à la cour du barbare, se vit bientôt effacée dans le cœur de son mari par une ambitieuse maîtresse, Frédégonde, et avant que la première année de son union fût écoulée, on la trouva un matin étranglée dans son lit. On dit que Chilpéric pleura, et Frédégonde devint reine.

La jeune reine d'Ostrasie jura de venger sa sœur. Dès lors une guerre terrible éclata entre les deux frères. Chilpéric envoie son fils Théodebert, qu'il avait eu d'une première femme, nommée Audovère, pour conquérir ou plutôt ravager la partie de l'Aquitaine échue à Sighebert après la mort de Childebert. Pendant que le digne fils de Chilpéric met tout à feu et à sang dans la Touraine et le Poitou, le roi d'Ostrasie appelle à lui les Francs d'outre-Rhin, païens encore, et à la tête de ces hordes féroces, il va piller Paris et la Neustrie. Pendant huit ans, malgré l'intervention du roi des Bourguignons, que Grégoire de Tours [1] appelle le bon roi Guntchramm, malgré les instances des plus pieux évêques, la monarchie de Chlovis est mise en lambeaux par les Francs eux-mêmes, jusqu'à ce qu'enfin Théodebert est tué, et les chefs neustriens voyant la lâcheté de Chilpéric, caché dans Tournay avec sa femme et ses trésors, offrent à Sighebert de le reconnaître comme leur roi. Brunehaut accourt à Paris pour jouir de ce triomphe. On s'assemble à Vitry, entre Arras et Douai, et Sighebert est élevé sur le bouclier.

Mais Frédégonde avait pour vaincre d'autres moyens que les combats. Entourée d'hommes dévoués, qu'elle excitait au crime par des boissons enivrantes, elle en choisit deux à qui elle promet des richesses s'ils réussissent, des prières s'ils succombent ; elle les arme du scramasax, poignard

[1] Georgius Florentius Gregorius, dit Grégoire de Tours, parce qu'il fut évêque de cette ville, était né en Auvergne, vers l'an 540. Nous avons de lui une histoire des Francs, qui renferme des documents très-précieux sur ces temps barbares. Elle s'étend de 417 à 591. Grégoire mourut en 595.

dangereux des Francs, et leur ordonne d'aller tuer Sighebert. Ils obéissent : à peine descendu du pavois neustrien, l'époux de Brunehaut tombe mort, frappé par les poignards empoisonnés (575).

Tout change alors : Chilpéric sort de sa retraite, fait inhumer en grande pompe son frère à Lambres, près de Douai, sur la Scarpe, et conduire à Rouen Brunehaut prisonnière. Les Neustriens se hâtent de lui rendre le pouvoir : les Ostrasiens s'enfuient, et s'occupent d'organiser chez eux l'autorité aristocratique, tandis que le duc Gondebaud sauve et conduit à Metz le fils de Sighebert et de Brunehaut, Childebert II, un enfant de cinq ans [1].

L'évêque de Tours, Grégoire, qui nous a transmis ces tragiques événements, se promenait un jour avec l'évêque d'Albi, Sylvius, devant le palais ou plutôt la grande métairie royale de *Braine,* à quatre lieues de Soissons : « Vois-tu, lui dit Sylvius, quelque chose sur ce toit ? — Je vois le pavillon que le roi Chilpéric vient de faire construire. — Ne vois-tu pas autre chose ? — Non, et toi ? — Je vois le glaive de la vengeance divine suspendu sur cette maison criminelle. »

Sylvius disait vrai, cette famille cruelle était condamnée. A peine la veuve de Sighebert était-elle à Rouen, que le second fils de Chilpéric et d'Audovère, Mérovée, en devint amoureux et l'épousa. Chilpéric, furieux, fit raser son fils et l'enferma dans un monastère. Brunehaut était perdue, si les Ostrasiens ne l'eussent réclamée avec menaces. Chilpéric fut forcé de la rendre.

Mérovée s'enfuit à Tours, où il invoqua le droit d'asile, que Grégoire sut faire respecter. Attiré au dehors par les intrigues de Frédégonde, il erra longtemps de village en village, en Bourgogne et en Champagne. Trompé enfin par les habitants de Thérouanne, qui lui offraient de le reconnaître pour roi, il fut livré par eux, et, pour éviter la vengeance de son père, il se fit percer d'une épée par un ami.

[1] Il le fit descendre du haut des murs de Paris, dans une corbeille pendant la nuit.

Le troisième fils d'Audovère, Chlovis, fut livré par Chilpéric lui-même à Frédégonde, qui l'accusait d'avoir fait périr par des maléfices les enfants qu'elle avait eus du roi. Frédégonde le fit poignarder. La reine Audovère mourut dans les tortures, après avoir vu succomber ses trois fils.

Quant à Prétextat, évêque de Rouen, qui avait béni le mariage de Mérovée et de Brunehaut, Chilpéric le fit condamner à l'exil par un concile qu'il assembla dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, à Paris. Prétextat, rétabli dans son siége après la mort de Chilpéric, fut assassiné, au pied de l'autel même, par un émissaire de Frédégonde. Cette femme eut l'audace d'aller voir mourir le malheureux évêque, qui se ranima à ses derniers moments pour lancer sur sa tête les malédictions du ciel (586).

Chilpéric, que Grégoire de Tours appelle le Néron et l'Hérode de son siècle, périt de mort violente, comme il le méritait. Un inconnu le poignarda à Chelles, en 584, au moment où il descendait de cheval en revenant de la chasse. Ainsi fut réalisée la vision de Sylvius.

Le règne de Gontran en Bourgogne avait été plus heureux, et surtout beaucoup moins cruel. Bien que ce prince eût laissé échapper quelquefois des traits du caractère mérovingien, il aima la paix, chercha à réconcilier ses frères, et, peu guerrier lui-même, il sut faire choix d'hommes capables de protéger son royaume. Un Romain, Mummolus, qu'il mit à la tête de ses leudes, s'acquit beaucoup de gloire par la défaite des Lombards. Ce peuple, d'origine germanique, était descendu en Italie, l'an 568, sous la conduite d'Alboin. En 572, maîtres du nord de ce pays, ils repassèrent les Alpes, et se jetèrent sur le royaume des Bourguignons. Mummolus les défit près d'Embrun. Quatre ans après, en 576, le même Mummolus battit, près de Limoges, Desiderius (Didier), duc de Toulouse, qui avait pris le parti de Chilpéric, et ravageait, en Aquitaine, l'héritage du jeune Childebert II, dont Gontran avait embrassé la défense. A la mort de Chilpéric, ce *bon roi*, qui ne rêvait que la concorde, prit sous sa protection Frédégonde et son fils, Chlo-

thaire II, âgé de quatre mois. Mais ce besoin de conciliation, qui le poussait tantôt dans un parti, tantôt dans l'autre, lui faisait des ennemis de tous côtés. Les seigneurs francs, d'ailleurs, en Neustrie comme en Ostrasie, ne tendaient qu'à s'affranchir du pouvoir royal, tombé dans les deux pays aux mains d'un enfant, et envahi par deux femmes également détestées, Frédégonde pour ses crimes, Brunehaut pour son despotisme. Une aristocratie puissante, belliqueuse, s'élevait de toutes parts, et Gontran n'avait ni assez de génie, ni assez de force pour la soumettre. Mummolus lui-même l'abandonna, et se jeta dans le parti des grands d'Ostrasie. Un d'entre eux, Gontran Boson ou Bose (en allemand *Bose*, diable, esprit malin), alla chercher à Constantinople, où il s'était réfugié, un fils adultérin de Chlothaire Ier, Gondovald, et l'amena dans l'Aquitaine, qu'il chercha à soulever en sa faveur. Une circonstance favorable lui avait fourni l'argent nécessaire pour cette révolution. Peu de temps avant sa mort, Chilpéric avait fait partir pour l'Espagne sa fille Rigonthe, qui devait y épouser un fils du roi des Wisigoths. Des trésors considérables, car ils chargeaient, dit-on, cinquante chariots, suivaient la jeune princesse, qui venait d'arriver à Toulouse au mois d'octobre 584, lorsqu'on apprit dans cette ville la mort de Chilpéric. Désidérius, duc de Toulouse, s'empara des trésors, et aurait fait périr Rigonthe, si elle n'eût cherché un asile dans l'église de la Daurade. Alors Gontran Boson et Mummolus partirent d'Avignon avec Gondovald qui s'y tenait caché, et l'amenèrent à Brives où il fut reconnu roi. L'argent de Rigonthe lui procura des partisans, et la guerre commença.

Gondovald s'empara de Poitiers, de Bordeaux, de Toulouse ; mais pendant ce temps, le roi Gontran, qui avait persuadé à son neveu Childebert II que leur intérêt commun était de chasser l'usurpateur, parvenait à réunir une puissante armée, composée d'Ostrasiens et de Bourguignons. Leudegille, qui la commandait, pressa vivement Gondovald, qui se vit bientôt abandonné par les seigneurs d'Os-

trasie. Desiderius lui reprit une partie des trésors de Rigonthe. Gontran Boson lui vola le reste, et tous deux se séparèrent de lui. Chassé de ville en ville, le malheureux Gondovald se vit forcé de se renfermer dans Comminges (585).

Cette petite ville, autrefois *Lugdunum Convenarum*, aujourd'hui Saint-Bertrand, est située sur une montagne isolée, au milieu d'une des plus belles vallées des Pyrénées, à douze kilomètres sud de Saint-Gaudens. Sa position l'eût rendue imprenable ; mais elle manque d'eau. Pour s'en procurer, il faut descendre au pied de la montagne, qui est fort escarpée [1]. Gondovald s'y vit bientôt bloqué par Leudegille, et peut-être s'y fût-il défendu en héros, si Mummolus lui-même ne l'eût trahi. Un seigneur franc le poussa du haut du rocher dans le précipice, et lui brisa la tête avec une pierre pendant qu'il se relevait. Mummolus fut puni de sa double trahison, car Leudegille le fit périr. Quant à la ville, elle fut rasée de fond en comble, et ne se releva que cinq siècles après, en 1085, par les soins de l'évêque Bertrand, qui lui donna son nom.

Gontran-Boson n'échappa pas non plus à la vengeance des rois francs. Childebert et son oncle le suivirent à Trèves, où il s'était réfugié dans l'église. On y mit le feu pour l'en faire sortir, et il fut tué à la porte.

Le roi Gontran continua jusqu'à sa mort son système de ménagement entre l'Ostrasie et la Neustrie, entre Brunehaut et Frédégonde. Il conclut, avec la première et son fils Childebert (587), un traité de partage à Andelot [2], traité par lequel il nommait Childebert son successeur ; puis, en 591,

[1] On attribue la fondation de cette ville à Pompée : sous la domination romaine, elle etait beaucoup plus grande, et s'étendait au pied de la montagne jusqu'à la Garonne, dans l'espace occupe aujourd'hui par le village de Val-Cabrère. Il paraît même que la ville actuelle n'etait que la citadelle de la cité romaine, et que l'eau y arrivait des hauteurs voisines par un aqueduc. Les remparts qui l'enferment sont ceux qui existaient à l'époque dont il est ici question.

[2] Petite ville à 12 kilomètres nord-est de Clermont. — Le traité d'Andelot dont Grégoire, evêque de Tours, fut le principal redacteur, stipulait aussi que les rois maintiendraient les *leudes* dans la possession des dons qu'ils leur avaient accordés ou leur accorderaient dorenavant, et qu'ils leur rendraient tous les bénéfices qui leur avaient été enlevés injustement depuis la mort de Chlothaire Ier.

à la demande de Frédégonde, il tint sur les fonts du baptême, à Nanterre, près Paris, son neveu Chlothaire II, alors âgé de sept ans. Le bon roi mourut à Chalon-sur-Saône, le 27 mars 593.

La mort de Gontran laissa un libre cours aux passions et aux fureurs que sa sagesse avait contenues. Childebert II, qui, deux ans auparavant, avait failli être assassiné à Marlheim, en Alsace, par un émissaire de Frédégonde, réunit une armée de Bourguignons et d'Ostrasiens, et l'envoya sur le territoire de Soissons. Frédégonde appela la Neustrie au secours de son jeune roi, et Landeric (Landri), qui gouvernait sous son nom, se mit à la tête des sujets de Chlothaire II. Les armées se trouvèrent en présence près de Trucy [1]. Frédégonde parcourait les rangs de ses défenseurs, portant Chlothaire dans ses bras. On dit que les Neustriens étant arrivés le soir, Frédégonde, pour surprendre l'ennemi, fit mettre des sonnettes au cou des chevaux, et couper une grande quantité de branches d'arbres qu'elle fit porter aux premiers rangs de sa cavalerie, de sorte qu'au point du jour on crut voir une forêt dans laquelle paissaient des chevaux. Les Ostrasiens furent vaincus.

Trois ans après, en 596, Childebert II mourut à vingt-cinq ans, en même temps que sa femme, empoisonné, selon les uns, par Frédégonde, selon d'autres, par sa propre mère Brunehaut, selon quelques-uns enfin, et ceux-ci ont peut-être raison, par la coalition aristocratique que sa mère et lui contenaient à force de violences et de cruautés.

Au reste, les seigneurs seuls avaient intérêt à ce crime, et seuls ils en profitèrent. Childebert laissait deux fils, Théodebert, âgé de dix ans, roi d'Ostrasie, et Thierry, âgé de neuf ans, roi de Bourgogne : Chlothaire II, en Neustrie, avait onze ans. Les Francs ne pouvaient pas obéir à trois enfants ; ils ne voulaient pas obéir à deux

[1] Ce village est situé à 12 kilomètres sud de Laon.

femmes. Il fallait des chefs réels à la nation, ou plutôt aux trois nations rivales. Alors commença le pouvoir des maires du palais[1]. Landeric en Neustrie, Quintrio en Ostrasie, Warnachar en Bourgogne, disposèrent de l'administration de la justice et des forces militaires, et les leudes devinrent de plus en plus indépendants dans leurs bénéfices.

Frédégonde et Brunehaut se débattirent en vain contre ce pouvoir, qui devait écraser la monarchie mérovingienne. La première mourut à Paris, en 597 ; l'autre, après avoir fait tuer Quintrio, fut forcée, en 599, de céder à la révolte que ce meurtre excita. Les Ostrasiens la chassèrent. Seule, à pied, sous un déguisement, l'orgueilleuse reine fut obligée de fuir à Arcis-sur-Aube, et d'aller chercher un asile en Bourgogne.

L'année qui précéda sa mort, Frédégonde avait remporté une victoire sur les Ostrasiens, dans un lieu nommé Lotofaou[2].

Le siècle finit par une grande bataille que les Ostrasiens livrèrent aux Neustriens, à Dormeilles-sur-l'Ouaisne. Il y eut un carnage affreux, et Chlothaire II fut vaincu. On disait qu'un jeune homme, d'une taille gigantesque, avait paru dans les airs, agitant un glaive sanglant sur les deux armées. Cette victoire fut le premier succès important de l'Ostrasie. Le traité qui la suivit réduisit aux plus étroites limites le royaume de Chlothaire. On ne lui laissa, avec sa capitale Soissons, que le pays qui s'étendait de là jusqu'à la mer. La vallée de la Seine appartint au roi d'Ostrasie, celle de la Loire au roi de Bourgogne. Tous deux possédèrent la France jusqu'à l'Océan.

Mais toutes ces limites que traçait l'épée, un nouveau coup d'épée les faisait disparaître, et les traités, bien qu'é-

[1] D'abord simples intendants de la maison royale (*majordomes*), les maires du palais ne tardèrent pas à tenir des grands leur titre et leur pouvoir. Aussi on les vit s'unir avec eux contre la royauté qui n'avait conservé que le droit illusoire de les confirmer.

[2] C'est le village de Liffou, autrement Morvilliers, à 8 kilomètres sud-ouest de Neufchâteau, dans les Vosges.

crits avec le sang des hommes, n'étaient que des jeux d'enfants. Personne ne prenait souci de ces partages, pas même les rois ; le vaincu ne connaissant pas les lieux qu'il cédait, ni le vainqueur ceux dont il devenait propriétaire. Aussi on ne débattait pas longtemps les questions politiques, puisqu'il n'y avait au fond de tout cela aucune question de gouvernement, aucun intérêt social.

Le clergé seul poursuivait lentement, et dans l'ombre, sa tâche de civilisation. Il préparait des idées et des vertus à ce peuple sauvage, à cette monarchie brutale. Mais le règne de ces idées et de ces vertus était bien loin encore.

SEPTIÈME SIÈCLE.

NEUSTRIE ET OSTRASIE.

Brunehaut, arrivée en Bourgogne comme fugitive, n'avait pas tardé à y exercer le pouvoir souverain. Ce pays, où les mœurs étaient moins barbares, les esprits plus façonnés à l'obéissance, lui offrait moins de résistance que la sauvage Ostrasie. Le roi Thierry, son petit-fils, était fort jeune ; elle l'entoura de voluptés pour l'asservir : Berthoald, maire des Bourguignons, successeur de Warnachar, s'opposait seul à ses volontés ; elle l'envoya rançonner les villes de la Seine, nouvellement acquises, et fit prévenir Landeric, maire de Neustrie, qui l'attaqua avec des forces considérables, auprès d'Étampes. Berthoald fut tué, mais les Bourguignons furent vainqueurs. Protadius, Romain, que Frédégaire [1] dit avoir été l'amant de Brunehaut, bien qu'elle fût d'un âge assez avancé, fut élu maire sous son influence ; mais les Bourguignons ne tardèrent pas à s'en repentir. Brunehaut ayant voulu, en 605, soulever la Bourgogne contre l'Ostrasie, les seigneurs Francs de Bourgogne refusèrent de marcher contre leurs frères, et massacrèrent Protadius.

Ce n'était pas d'ailleurs la seule résistance que rencontrait Brunehaut. Les évêques lui reprochaient hautement ses vices et ceux de son petit-fils. Elle s'en vengeait par des crimes. Saint Didier, évêque de Vienne, fut assommé à coups de pierres, par ses ordres, le 22 mai 607, près du

[1] Sous le nom supposé de Frédégaire, on désigne un chroniqueur du VIIe siècle, mort vers 680. Il nous a laissé une histoire en cinq livres, dont les trois premiers ne sont qu'une compilation de la chronique d'Eusebe ; le quatrième est un abrégé de Grégoire de Tours; mais le cinquième continue cet historien et relate les faits jusqu'en 641.

village de l'Isère qui porte son nom aujourd'hui. Saint Colomban, Irlandais, fondateur de l'abbaye de Luxeuil [1], fut chassé ignominieusement, et ne dut son salut qu'à la protection dont les peuples le couvrirent sur sa route.

La haine que Brunehaut portait aux Ostrasiens qui l'avaient bannie, s'étendait sur leur roi, son petit-fils, dont la faiblesse l'avait sacrifiée. Ce Théodebert, presque imbécile, n'en était pas moins cruel, car il fit tuer sa femme pour épouser une jeune fille qu'il aimait. Brunehaut voulait la guerre contre l'Ostrasie, et elle réussit à trouver un motif de conquête. L'Alsace avait été détachée de l'Ostrasie par Childebert II pour entrer dans le partage de son fils Thierry, roi de Bourgogne. Théodebert revendiqua cette province. Ce fut une raison suffisante. Thierry rassembla une armée à Langres, et marcha contre son frère. On se battit près de Toul. Théodebert vaincu s'enfuit jusqu'à Cologne. Thierry l'y poursuivit, et, pour la troisième fois, les champs de Tolbiac furent témoins d'une grande bataille (612). Vaincu encore, Théodebert fut pris, et son frère l'envoya à Brunehaut, qui le fit raser, l'enferma dans un monastère et bientôt le fit périr. Mérovée, jeune enfant de Théodebert, avait eu la tête brisée par ordre de son oncle Thierry. Ce digne petit-fils de Brunehaut se voyait maître de presque toute la France, lorsqu'une mort subite l'enleva, à Metz, à l'âge de vingt-cinq ans.

Ainsi toutes les entreprises de Brunehaut tournaient contre elle : démon fatal à la monarchie, elle faisait crouler tous les trônes sur lesquels son pied se posait une fois. Son plus grand crime aux yeux des Francs, qui lui auraient pardonné tous les autres, fut de soutenir le pouvoir royal et d'avoir voulu dompter l'aristocratie : pour eux, la mort de Théodebert fut une victoire, la mort de Thierry en fut une aussi, et, quoique ce dernier prince laissât quatre enfants en bas âge, c'en était fait de l'autorité des rois. Celle des grands, celle des maires du palais allait commencer.

[1] A 16 kilomètres nord-ouest de Lure (Haute-Saône).

C'est cette cause que défendait Chlothaire II, le roi de Soissons; c'est à lui qu'on eut recours pour briser ces quatre couronnes. Appelé par tous les vœux, Chlothaire quitta son petit royaume, et s'avança sans obstacles. En vain l'infatigable Brunehaut courut des bords de la Moselle à ceux de l'Elbe pour appeler des défenseurs : parmi les *leudes* de ses arrière-petits-fils, les uns refusèrent leur service, les autres accoururent pour la trahir. Rencontrée par Chlothaire sur les bords de l'Aisne, elle vit son armée tout entière se disperser au premier choc. Forcée de fuir elle-même, elle se dirigea vers la Saône avec les quatre enfants de Thierry. Ils furent pris avec elle, à l'exception de l'un d'eux, Childebert, qu'on ne retrouva jamais : on les conduisit à Chlothaire, qui se trouvait alors à Renève, petit village sur la Vingeanne [1]. Le vainqueur fit tuer deux de ces enfants, se contenta de condamner l'autre au cloître, parce qu'il l'avait tenu sur les fonts, accabla d'injures la vieille reine, lui reprocha la mort de dix rois, et la fit promener sur un chameau dans toute l'armée. L'imprudent ne voyait pas qu'en livrant Brunehaut à la risée des grands, il jetait à leurs pieds la couronne mérovingienne. Mais c'était trop peu encore pour le fils de Frédégonde. La mère de tant de rois fut attachée par une main et par un pied à la queue d'un cheval fougueux, qu'on lança dans la campagne et qui mit son corps en pièces. Ainsi périt, l'an 613, cette femme dont le génie, dans un temps moins barbare, eût été la gloire de son siècle. Bien supérieure à Frédégonde, qui n'eut que la célébrité du crime, Brunehaut a laissé sur le sol français des traces d'une administration puissante. Elle a fait ouvrir des chemins, construire des ponts, élever des églises [2]. Elle eût certainement organisé la monarchie, si les Francs avaient pu obéir à une femme.

Chlothaire II se trouvait maître de tous les États qu'avait possédés Chlothaire I[er], son aïeul. Il gouverna ces vastes

[1] A 30 kilomètres est de Dijon, route de Gray.

[2] On trouve encore, dans certaines contrées de l'Est, des restes de vieux chemins qu'on appelle *chaussées de Brunehaut*.

contrées pendant quinze ans, et il reste dans l'histoire fort peu de traces de son règne. Naturellement pacifique, il chercha à rétablir l'ordre dans le royaume, et il y parvint à force de concessions aux grands et au clergé. Ainsi, à la suite d'une assemblée de seigneurs et d'évêques, tenue à Paris, en 614, il promulgua une ordonnance dite *Constitution perpétuelle*, et d'après laquelle 1° tous les impôts établis par les quatre fils de Chlothaire Ier étaient abolis; 2° tous les biens et bénéfices enlevés aux *leudes* et aux églises leur étaient restitués et toutes les concessions qui leur avaient été faites étaient confirmées; 3° l'élection des évêques était réservée au concile provincial, au clergé et au peuple des cités, le roi n'ayant que le droit de confirmation; 4° les clercs étaient soustraits à la juridiction des officiers royaux et la connaissance d'une foule de crimes publics et privés était attribuée aux tribunaux ecclésiastiques; 5° les juges ne devaient pas obéir aux mandements du roi, lorsqu'ils étaient contraires à la loi, etc... En outre, Chlothaire II donna un maire à la Neustrie, un à l'Ostrasie, deux à la Bourgogne; car il forma un gouvernement de la Bourgogne transjurane; enfin un gouverneur particulier à l'Aquitaine. Il jura de leur conserver ce pouvoir qu'il créait pour eux, et deux circonstances assez graves prouvent qu'il tint sa promesse; car l'auteur des *Gestes des rois francs* raconte qu'il vengea cruellement la mort de Herpon, maire de la Bourgogne transjurane, assassiné par le peuple, et que Dagobert, son propre fils, encore enfant, fut forcé de se cacher longtemps pour éviter le châtiment terrible que lui réservait son père, irrité d'un affront que le jeune prince avait fait à Sadregille, gouverneur d'Aquitaine. Il fit donner aussi l'évêché de Metz au jeune Arnoald (depuis saint Arnould), un des seigneurs Ostrasiens qui lui avaient livré Brunehaut. Il était loin de soupçonner que la famille d'Arnoald détrônerait la sienne. Saint Arnould, né au village de Lay, près de Nancy, vers la fin du VIe siècle, avait, lorsqu'il fut nommé évêque, un fils nommé Ansigise. Cet Ansigise fut père de Pépin d'Héristal, aïeul de Pépin le Bref.

Les Ostrasiens ne tardèrent pas à se repentir d'avoir appelé un roi Neustrien. Metz avait cessé d'être une capitale, et le royaume d'Ostrasie n'était plus qu'une province. Chlothaire, pour les apaiser, associa à la couronne son fils Dagobert, en 622, et l'envoya régner en Ostrasie. Il avait, pour ce partage, réduit l'Ostrasie à ses anciennes limites; mais, trois ans après, Dagobert, alors âgé de dix-huit ans, vint avec l'évêque Arnould et d'autres seigneurs trouver son père à Clichy, près de Paris, et obtint de lui, bon gré mal gré, la cession de toutes les provinces qui avaient appartenu aux rois d'Ostrasie, à l'exception pourtant de celles qu'ils possédaient au midi de la Loire. Chlothaire les réservait à son second fils, Charibert.

Chlothaire II mourut à Paris, en 628, et Dagobert se hâta de convoquer les grands de Bourgogne et de Neustrie pour se faire reconnaître seul héritier du royaume. Ceux de Bourgogne vinrent lui faire leur soumission à Reims; mais tous ceux de Neustrie ne vinrent pas à Soissons où il les appelait. Une grande partie d'entre eux, ceux surtout qui possédaient des terres au midi de la Loire, voulurent pour roi son frère Charibert. Il fallut composer : Charibert fut reconnu comme roi d'Aquitaine, et il fixa, en 630, sa résidence à Toulouse, où il habita le palais des rois Wisigoths. Le règne de ce prince ne fut que d'une année, pendant laquelle il remporta quelques avantages sur les Basques (Vasques, Vascons, Gascons). C'était un petit peuple, dont l'origine est inconnue, dont la langue ne ressemblait à aucune des langues d'Europe. Longtemps renfermés dans la Navarre, ils avaient, en 587, passé les Pyrénées, et s'étaient établis dans le Béarn. Charibert mourut à Toulouse en 631, laissant un fils en bas âge, Chilpéric, que Dagobert fit mettre à mort aussitôt pour régner seul.

L'empire des Francs se trouvait donc encore une fois entre les mains d'un seul homme, et cet homme ne manquait ni de talents ni d'énergie. Formé par les leçons de saint Arnould, Dagobert avait assez d'instruction pour son siècle, et, s'il eût su chercher un appui contre les envahissements

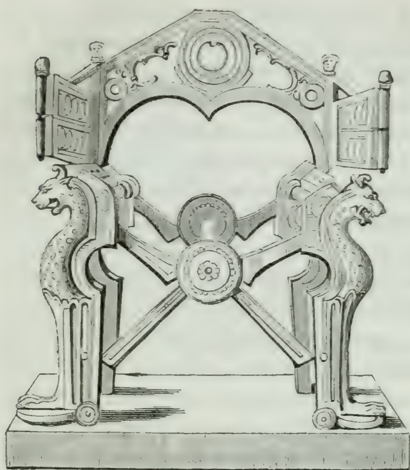
de l'aristocratie dans le seul corps qui possédât alors des lumières, dans l'Église, comme plus tard le fit Pépin, il eût sauvé la dynastie mérovingienne. Mais ce que nous savons de son caractère ne nous permet de voir en lui qu'un homme dont les passions étouffèrent le génie, et dont les fougueux caprices entravèrent la raison. Il fonda beaucoup d'églises et de couvents; mais, selon les inspirations d'une piété plus fantasque que sincère, il dépouillait les uns pour enrichir les autres, et ne songea jamais à réunir le clergé dans les mêmes intérêts ; il favorisa et persécuta les grands, distribuant aveuglément le pouvoir aux uns, tandis qu'il opprimait les autres. Il eut un jour une pensée de législateur, car il fit rédiger et reviser les lois saliques et ripuaires, celles des Bavarois et des Allemands; mais il ne continua pas son œuvre par d'utiles règlements. Il aspira au titre de grand justicier; il promena, pour ainsi dire, son tribunal de ville en ville, et il commit cependant des actes fort injustes et fort cruels. Brave comme tous les Francs, car il avait envoyé un jour à son père, du fond de la Thuringe, une partie de sa chevelure ensanglantée, il ne commanda plus ses armées quand il fut roi, et vécut dans une espèce de sérail, au palais de Clichy. Du reste son attachement pour saint Éloi et saint Ouen [1], qui furent ses confidents, témoigne de son respect pour le mérite et pour les vertus qu'il n'avait pas, et la fondation de l'abbaye de Saint-Denis qui devint le lieu de la sépulture des rois, a rendu son nom célèbre.

Au dehors, l'empire de Dagobert passait pour plus puissant qu'il ne l'était en réalité. Mais on mesurait cette puissance sur l'étendue de son territoire ; et d'ailleurs, la fai-

[1] Éloi, *Eligius*, né à Cadillac, près de Limoges, en 588, mort en 659, s'était distingué d'abord par son talent dans l'orfévrerie : on possède encore plusieurs châsses qui furent son ouvrage. Attaché à Chlothaire II, puis à Dagobert, en qualité de trésorier, il finit par se retirer dans un monastère, où il se fit remarquer par sa piété. Il mourut évêque de Noyon.

Saint Ouen, *Audoenus*, né en 609 à Sancy, près de Soissons, mort en 686, était l'ami d'Éloi. Dagobert lui confia son sceau, et le fit évêque de Rouen. Il mourut près de Clichy, au lieu où fut bâti depuis le village de Saint-Ouen. L'église de Rouen, où on l'inhuma, porte aussi son nom.

blesse des autres Etats donnait du relief à cette grandeur apparente. Les Anglo-Saxons, dans la Grande-Bretagne, les Wisigoths, en Espagne, les Lombards, en Italie, les Avares, sur le Danube, ne formaient que des royaumes sans force, divisés par mille dissensions, et l'empire de Constantinople, reculant sans cesse des côtes de la Méditerranée, usait sa vigueur contre le roi de Perse ; un seul peuple vraiment redoutable grandissait sur un point presque inconnu de ce monde, qu'il menaçait d'envahir tout entier, c'étaient les Arabes : Mahomet était mort en 632, et le glaive de l'islamisme venait de sortir du fourreau.



Trône de Dagobert [1].

Ce respect pour l'autorité de Dagobert se manifesta chez deux peuples jusqu'alors à peu près indépendants par caractère et par position, les Basques et les Bretons. Les premiers envoyèrent leur duc Amand porter leur soumission au roi des Francs, en son domaine de Clichy, et le même palais vit le chef des Bretons, Judicaël, offrir des présents et jurer fidélité : toutefois, il refusa de s'asseoir à la table de Dagobert, à cause des mœurs déréglées de ce prince, et préféra celle de saint Ouen. Ce Judicaël se retira plus tard dans un couvent, et fut honoré comme un saint. Mais cet

1 Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnee des figures*, nº 8.

hommage volontaire des Bretons dut flatter le petit-fils de Frédégonde, car lorsque cette reine, en 586, avait envoyé le Franc Beppolen à Rennes pour gouverner la Bretagne, les Bretons l'avaient chassé.

Dagobert fut moins heureux en Germanie. Les Francs avaient besoin de la vallée du Danube pour se procurer les marchandises de l'Orient. Depuis longtemps, des caravanes armées descendaient périodiquement ce fleuve et allaient chercher à Constantinople les épiceries de l'Inde et les étoffes de l'Asie ; car les rois et les seigneurs Francs ne ressemblaient plus aux sauvages compagnons de Merwig, aux rudes guerriers de Chlovis : il leur fallait des armes dorées, des robes de fine laine et de soie, et la cour mérovingienne copiait le luxe des empereurs. Mais pour exécuter ces expéditions commerciales, il y avait souvent nécessité de combattre. A droite du Danube étaient les Avares, à gauche les Vénèdes, peuple slave, qu'un Franc, nommé Samo, avait rendu indépendant. Ces deux nations rançonnaient les caravanes. Dagobert envoya contre les Vénèdes une armée d'Ostrasiens, qui fut battue : les Vénèdes vinrent même insulter les Francs jusque dans la Thuringe, et Dagobert ne sauva ses frontières qu'au moyen de deux concessions : il dispensa les Saxons d'un tribut annuel de cinq cents vaches qu'ils lui payaient, à la condition qu'ils arrêteraient les incursions des Vénèdes, et il donna un roi particulier aux Ostrasiens, pour les intéresser à la défense des frontières. Ce roi fut son fils Sighebert, âgé de trois ans, qu'il fit couronner à Metz, en 633.

Dagobert mourut à Saint-Denis, le 19 janvier 638, à l'âge de trente et un ans.

Ici commence la longue série de ces rois que l'histoire a nommés rois fainéants, sans doute parce qu'ils ne firent rien : mais que pouvaient-ils faire ? Par une singulière fatalité, presque tous moururent fort jeunes, et par conséquent, presque tous étaient enfants lorsqu'ils parvenaient au trône. Le pouvoir des grands, représenté par les maires, qu'eux-mêmes choisissaient ou renversaient à leur gré, fut

le seul pouvoir durable. Mais cette sorte de gouvernement ne pouvait être et ne fut qu'une longue anarchie.

Sighebert II, fils de Dagobert, gouverna l'Ostrasie, ou plutôt fut gouverné par Pépin de Landen, maire de ce pays, puis par son fils Grimoald. Sighebert mourut en 650, à vingt et un ans. Il fonda beaucoup d'abbayes, et fut mis plus tard au rang des saints. Il laissait un fils, nommé Dagobert II.

Chlovis II, second fils de Dagobert Ier, fut roi de Neustrie, sous la tutelle du maire Œga, puis du maire Erchinoald. Son épouse, Bathilde, canonisée depuis, fonda l'abbaye de Chelles. Lui, n'est guère célèbre que pour avoir bâti dans les Ardennes le château d'Attigny[1], si fameux dans la suite. Il exerça aussi un acte de justice sévère, en faisant périr Grimoald, maire d'Ostrasie, qui, à la mort de Sighebert II, avait envoyé Dagobert II en Irlande, et voulait faire nommer roi son propre fils. Chlovis II mourut en 656.

Erchinoald continua à gouverner la France, avec la reine Bathilde. Mais à la mort de ce maire (659), Ébroin, que les Neustriens avaient choisi pour lui succéder, n'ayant pas été reconnu par les Ostrasiens, il fallut un nouveau partage. Chlothaire III, fils de Chlovis II, fut roi de Neustrie; il avait neuf ans : son frère Childéric II, qui en avait huit, alla régner en Ostrasie, sous la tutelle de Wulfoald, élu maire par les Ostrasiens. Le fils de Sighebert II, qui aurait dû régner, était dans un couvent d'Irlande.

Ébroin se déclara contre l'aristocratie, et chercha à relever le pouvoir royal: mais cette tâche n'était point facile. Les Francs voulaient un roi de la race de Chlovis, mais à condition qu'il s'occuperait de ses plaisirs et les laisserait gouverner. Ils n'étaient que trop secondés par ces jeunes princes, qui ne songeaient qu'à jouir le plus vite possible des délices du rang suprême, toujours près de leur échapper. Chlothaire III mourut à dix-neuf ans (670), et son frère Thierry III, âgé de quinze ans, fut couronné par Ébroin.

[1] A 11 kilomètres nord de Vouziers (Ardennes).

Les grands de Bourgogne, mécontents de n'avoir pas été consultés, se liguèrent avec les Ostrasiens, qui réclamaient pour leur jeune roi, Childéric II, l'héritage fraternel ; et Thierry, enlevé de force avec Ébroin, fut enfermé à Saint-Denis, tandis qu'Ébroin l'était à Luxeuil (671.)

Mais ce Childéric II ne tarda pas à mécontenter ces mêmes seigneurs qui lui avaient sacrifié son frère. Le traitement injurieux qu'il fit subir à un seigneur Neustrien, Bodilon, attaché par ses ordres à un poteau, et fustigé comme un esclave, souleva contre lui les *leudes* de Neustrie : ils l'assassinèrent, en 673, dans la forêt de Livry, près de Chelles, avec sa femme et un de ses fils. L'autre, qui reparaîtra plus tard, se cacha dans un couvent. Childéric n'avait pas vingt-deux ans.

Thierry III fut tiré de son abbaye, et replacé sur le trône. Ébroin, à son tour, échappé de Luxeuil, reprit par la violence son autorité, et se vengea de ses ennemis. Au nombre de ceux que sa tyrannie avait révoltés, était Léger, évêque d'Autun. Ébroin lui fit crever les yeux, et assembla un concile pour le juger. Il l'accusait d'être complice des meurtriers de Childéric. Léger, abandonné par les évêques, fut livré à ses persécuteurs. On lui coupa la langue, on l'attacha sur un cheval fougueux, et le comte Chrodobert lui fit trancher la tête dans une forêt à peu de distance d'Arras. On a construit à cette place un village qui porte son nom [1].

En Ostrasie, une révolution pareille à celle qui ramena Thierry, avait appelé d'Irlande le fils exilé de Sighebert II, Dagobert II. Ce jeune prince, dont le règne nous est peu connu, tint sa cour au château d'Issembourg, près de Rouffach, en Alsace [2]. Une ligue puissante ne tarda pas à se former contre lui : à la tête de cette ligue étaient Pépin, surnommé d'Héristal, fils d'Ansigise, et son cousin Martin, tous deux petits-fils de saint Arnould. Dagobert fut assassiné à Stenay, en 679.

Le parti des mécontents grossissait en Neustrie : la plu-

[1] Saint-Léger, à 12 kilomètres sud-est d'Arras.

[2] Les ruines de ce château existent encore.

part des grands de ce royaume, fuyant le despotisme d'Ébroin, allaient chercher un asile à Metz, près de Pépin. Ébroin résolut de les y poursuivre. Il leva des troupes et attaqua l'Ostrasie. Vainqueur à Lafau en Laonnais, il força Martin de se réfugier dans Laon. Attiré ensuite à une conférence sur la foi du serment, le duc Ostrasien fut égorgé par l'ordre du vainqueur.

Ainsi, le meurtre décidait toutes les querelles : Ébroin lui-même, l'année suivante 681, fut assassiné par un seigneur nommé Ermenfrid, dont il voulait réprimer les exactions. Ce seigneur s'enfuit auprès de Pépin d'Héristal, qui le combla de faveurs.

Le pouvoir de ce dernier s'était considérablement accru. Héritier des vastes possessions de Pépin de Landen, par sa mère [1], et de celles de saint Arnould, par son père, il avait pris le titre de duc d'Ostrasie, et dédaignait de donner un roi à ce pays ; mais le moment n'était pas encore venu où les Francs pussent être détachés de la race de Chlovis. L'ambitieux Pépin ne pouvait gouverner l'empire des Francs qu'à l'abri du pouvoir royal, et le roi était en Neustrie : il fallait le conquérir. Trois maires inhabiles, depuis la mort d'Ébroin, avaient successivement gouverné la Neustrie. Pépin profita de la faiblesse de ce royaume, et il l'attaqua, en 687, avec toutes les forces Ostrasiennes. Thierry III et son maire Berthaire vinrent au-devant de lui. Une grande bataille fut livrée près de Testry [2] ; Berthaire fut tué, Thierry s'enfuit, le sort de la dynastie fut décidé. Pépin, vainqueur, poursuivit, jusqu'à Paris, le roi, qu'il prit pour lui et l'Ostrasie, et se déclara maire des deux royaumes.

La royauté dès lors ne fut plus qu'un vain nom, et l'empire des Francs fut gouverné par les seigneurs, sous la présidence de Pépin d'Héristal. Tous les ans, au mois de mars, les assemblées nationales, redevenues régulières, décidèrent de toutes les affaires publiques : le roi n'y parut que pour faire la harangue d'ouverture. Mais cette espèce d'u-

[1] Begga, fille de Pépin de Landen.
[2] A 8 kilomètres sud-est de Péronne.

nité fédérative n'était qu'apparente : les peuples d'outre-Rhin se détachaient de plus en plus ; la Provence ne reconnaissait plus l'autorité royale ; les Bretons se rendaient indépendants, et l'Aquitaine, sous le gouvernement d'un duc nommé Eudes, devenait un État particulier. La Bourgogne elle-même se divisait en duchés que le pouvoir royal s'était vu forcé d'établir. La monarchie tombait en lambeaux ; mais Pépin se croyait maître, et Thierry se disait roi.

Ce dernier mourut en 691, et eut pour successeur son fils Chlovis III, enfant, qui lui-même mourut en 695, laissant la couronne à un autre enfant, son frère, Childebert III. C'est tout ce qu'on sait de ces chétifs souverains ; encore n'est-on jamais bien sûr de l'époque de leur naissance et de celle de leur mort, seuls événements de leur règne.

Ainsi se termina ce siècle de crimes atroces et de mesquines révolutions. Il ne faut pas s'étonner si, au milieu de cette société abominable, tant de saintes vocations appelèrent dans la solitude les âmes vraiment chrétiennes. Le monde ne réservait aux hommes de bien que des persécutions, ne leur offrait que de dégoûtants spectacles. Tout ce qu'il y avait alors d'instruit, de sage, de vertueux, se retirait dans les cloîtres, attendant des temps meilleurs. Aussi, le sol français, à cette époque, se couvrit d'abbayes et de couvents. Voici l'indication des plus célèbres, avec la date de leur fondation :

620. Monastère de Saint-Habend, fondé par saint Amé ; origine de la ville de Remiremont : saint Arnould, l'illustre évêque de Metz, tige de la race carlovingienne, s'y retira en 629.

629. Abbaye de Moissac, fondée par saint Amand, évêque de Maestricht, exilé par Dagobert.

631. Abbaye de Solignac, près Limoges, fondée par saint Éloi.

636. Abbaye de Saint-Denis, fondée par Dagobert.

639. Monastère de Sithieu, fondé par saint Omer, et si connu ensuite sous le nom de Saint-Bertin ; origine de la ville de Saint-Omer.

640. Abbaye de Beaulieu en Argonne, fondée par Ostrasine : dix-huit villages en dépendaient.

648. Abbaye de Jumièges, près de Rouen, célèbre dans l'histoire, fondée par saint Wandrille, au moyen des libéralités du maire Erchinoald.

650. Monastère de Montfaucon et origine de cette ville, à seize kilomètres de Verdun.
654. Monastère de Saint-Goeric, fondé par Théodoric, évêque de Metz : origine de la ville d'Épinal. Le lieu se nommait Spinal.
660. Abbaye de Munster, au val Saint-Grégoire, près de Colmar, fondée par Childéric II.
661. Abbaye de Senones, à vingt kilom. N. de Saint-Dié (Vosges), fondée par Gondelbert, archevêque de Sens, qui lui donna le nom de sa ville, et s'y retira dans la solitude.
664. Abbaye de Fécamp ; origine de cette ville. L'archevêque de Rouen, saint Ouen, en fit la dédicace en présence du jeune roi Chlothaire III.
671. Abbaye de Moyen-Moutier, fondée par saint Hidulphe, archevêque de Trèves, qui se retira dans cette solitude des Vosges. C'est là qu'il baptisa sainte Odile, si célèbre en Alsace.
671. Monastère de Nantua, fondé par saint Amand ; origine de la ville de Nantua.
682. Abbaye de Montivilliers, près du Havre, fondée par saint Philibert ; origine de la ville de Montivilliers.
694. Abbaye de Notre-Dame de la Grave, fondée par sainte Sigalène, près de Gaillac.

Nous avons cité plus haut l'abbaye de Chelles, fondée par la reine Bathilde. On ignore l'année de cette fondation : peut-être le couvent existait-il déjà, et ne fit-elle que l'agrandir.

HUITIÈME SIÈCLE.

LES DEUX CHARLES.

Il était temps que la race des Francs se retrempât dans une guerre nationale, et surtout que le sol français produisît un grand homme ; car c'en était fait de la monarchie, déchirée par des ambitions rivales, et menacée au midi par une formidable invasion. Maîtres de l'Afrique, les Arabes franchirent le détroit[1], et la même année, 711, renversèrent, à la bataille de Xérès, la monarchie des Wisigoths, divisée comme celle des Francs par des luttes intestines. En trois ans l'Espagne était conquise, et Musa-Ben-Noséir avait paru sur le sommet des Pyrénées, agitant son cimeterre, et n'attendant qu'un ordre parti de Damas pour changer nos églises en mosquées.

Pépin d'Héristal ne comprenait pas le danger ou ne pouvait pas le prévenir. Sans autorité sur l'Aquitaine, il laissait au duc indépendant de cette province, Eudes, tous les embarras de la position qu'il s'était créée. Lui-même, d'ailleurs, avait assez à faire dans le nord pour soumettre les Frisons, les Allemands, tous les petits peuples qui, ne voyant plus qu'un duc d'Ostrasie à la tête de la nation, retiraient tour à tour leur obéissance. Le roi Childebert III mourut inconnu en 711, et son fils Dagobert III, âgé de douze ans, tout aussi inconnu, occupait le trône avili de Chlovis, lorsque Pépin d'Héristal mourut lui-même en sa résidence de Jopil, sur la Meuse, près de Liége, le 16 décembre 714.

[1] Ils étaient conduits par Tarik, qui laissa son nom à la montagne qui domine ce détroit. On l'appela montagne de Tarik, Gebel-al-Tarik, dont on a fait Gibraltar.

Il avait eu trois fils : le premier, Drogon, était mort en 708 ; le second, Grimoald, fut assassiné lorsqu'il venait auprès de son père mourant. Plectrude était leur mère. Le troisième, né d'Alpaïde, épouse illégitime, s'appelait Carl (Charles). Plectrude le haïssait, et Pépin était sous l'influence de sa femme. Il éloigna donc du pouvoir le seul homme qui pût sauver la France, et nomma maire du palais de Dagobert enfant, le fils de Grimoald, Théodebald, enfant plus jeune encore que le roi. Plectrude eut la tutelle du maire, du roi et du royaume. C'était une insulte à la nation, une dérision qui ne pouvait pas durer. La Neustrie se révolta et élut Raginfred : les Ostrasiens, défaits dans une bataille, se débarrassèrent de Théodebald, enlevèrent Charles de la prison où Plectrude le retenait à Cologne, et le mirent à leur tête.

La lutte recommençait entre la Neustrie et l'Ostrasie. Dagobert III étant mort à dix-sept ans, Raginfred alla chercher dans un couvent ce fils de Childéric II, dont nous avons parlé, qui, en 673, avait échappé au meurtre de sa famille. Il vivait sous le nom de frère Daniel ; on l'appela Chilpéric II, et on réclama pour lui l'obéissance des Ostrasiens. Les Frisons, les Saxons, soulevés par Raginfred, envahirent avec lui l'Ostrasie et la ravagèrent. Mais Charles, que l'on a surnommé Martel, était un de ces hommes dont le génie et l'activité dominent et renversent tous les obstacles (715). Il eut bientôt une armée, et marcha contre Raginfred et son roi. Une bataille sanglante, dont le terrible souvenir se conserva longtemps dans les générations suivantes, fut livrée à Vinci[1] le 21 mars 717. Charles, vainqueur, poursuivit jusqu'à Paris Chilpéric II, et, de retour en Ostrasie, fit nommer roi un troisième fils de Thierry III, oncle par conséquent du dernier roi, Dagobert III. On l'appela Chlothaire IV. Il régna deux ans.

Raginfred cependant recommença la lutte, aidé par Eudes, duc d'Aquitaine. Tous deux furent vaincus une se-

[1] C'est aujourd'hui Crèvecœur, à 8 kilomètres sud de Cambrai.

conde fois, près de Soissons (719), et forcés de se retirer derrière la Loire, avec Chilpéric II. Le roi Ostrasien, Chlothaire IV, étant mort, Charles-Martel, en vainqueur aussi habile que généreux, offrit à Chilpéric de le faire reconnaître pour roi de tous les Francs, si, de son côté, ce roi l'acceptait pour maire en Neustrie. Chilpéric, à qui sa défaite assurait sa couronne et en procurait une de plus, consentit à sacrifier Raginfred. Charles nomma celui-ci duc d'Anjou, et, par cette adroite combinaison, força Eudes même à l'obéissance, puisque ce dernier avait reconnu Chilpéric pour son roi.

Ce Chilpéric, bien que son caractère ne nous soit pas connu, paraît sortir un peu de la ligne des rois fainéants ; non qu'il ait rien fait de remarquable, n'exerçant qu'un pouvoir précaire ; mais, placé sur le trône à l'âge de quarante ans, il comprit au moins sa position, et, s'il n'eut pas le pouvoir de la changer, il eut l'adresse d'en tirer parti. Au reste, il ne jouit pas longtemps des honneurs de cette royauté facile ; il mourut en 720 au palais d'Attigny, et Charles-Martel alla chercher au couvent de Chelles un prétendu fils de Dagobert III, enfant de six ans au plus, et qu'il fit couronner sous le nom de Thierry IV.

Charles-Martel, que nous connaissons fort peu, faute d'historiens contemporains capables d'apprécier ce grand homme et son époque, doit être regardé cependant comme le régénérateur de la nation française, comme le créateur de l'empire carlovingien, comme le sauveur de l'Europe ; en un mot, comme un de ces hommes privilégiés que Dieu suscite pour arrêter les nations sur le bord de l'abîme et pour les lancer dans des voies nouvelles. Sans lui, la France n'eût jamais existé, et l'Europe était musulmane.

Enfant de l'aristocratie, élevé par elle au pouvoir, il comprit pourtant qu'il était impossible de gouverner par elle, et qu'avant tout il fallait la soumettre. Mais cette soumission ne pouvait être obtenue que par la discipline militaire : il lui fallait donc toujours des guerres, toujours des victoires. Et ces guerres devaient être nationales, car les

guerres civiles épuisent l'énergie des peuples bien plus qu'elles ne l'entretiennent : et d'ailleurs ces luttes partielles étaient un obstacle à l'unité qu'il voulait reconstruire. Mais, pour maintenir si longtemps la nation sur des champs de bataille lointains, il avait besoin d'argent, et surtout de terres à donner. Charles ne ménagea pas le clergé, et il distribua aux guerriers beaucoup de bénéfices réservés jusqu'alors aux couvents. C'était justice : il fallait bien que l'Église aidât dans son œuvre religieuse et sociale le défenseur de la foi, le héros de la monarchie. Des murmures s'élevèrent pourtant, mais les mécontentements disparurent avec les intérêts passagers qui les avaient fait naître, et le pape Grégoire III, au nom de la chrétienté, proclama Charles le protecteur de l'Église.

On peut diviser en deux parties les expéditions de Charles-Martel. Les unes, dirigées vers le Nord, eurent pour objet la soumission des peuples qui, depuis Chlothaire Ier, s'étaient détachés de l'empire des Francs, et avaient conservé leur férocité et leurs croyances païennes. Les autres, au Midi, tendirent à repousser l'invasion arabe et la religion de Mahomet. Le résultat de cette double lutte était le triomphe du christianisme.

Dans ces guerres du Nord et du Midi, les Francs, mis en présence, d'une part, avec des nations barbares, belliqueuses, intraitables ; de l'autre, avec une race enthousiaste, fanatique, poussée à la guerre par un aveugle fatalisme qui lui promettait l'empire du monde, reprirent bien vite cette ardeur guerrière, cette confiance dans leurs forces, cette foi dans l'avenir, caractère primitif et vraiment national que le gouvernement mérovingien leur avait fait perdre.

Les détails nous manquent sur les campagnes de Charles au delà du Rhin. Seulement on sait que si les Allemands, les Bavarois et les Frisons reconnurent la loi des Francs, les tribus saxonnes, contre lesquelles Charles dirigea six grandes expéditions, ne purent être soumises. Rappelé vers le Midi par une formidable invasion des Arabes,

Charles, en partant, introduisit les premiers missionnaires chrétiens en Saxe. Ceux-ci, ayant à leur tête l'Anglo-Saxon Boniface (Wilfrid), s'efforcèrent de fixer les barbares en leur apprenant l'agriculture et l'Évangile.

En 719, les Arabes, plus connus en Europe sous le nom de Sarrasins, descendirent les Pyrénées et attaquèrent les ducs Wisigoths dans leurs possessions. Zama prit Narbonne, en égorgea tous les habitants, et y établit une colonie de musulmans. L'Aquitaine était menacée : Eudes, bloqué dans Toulouse, fut sauvé momentanément par la mort de Zama, tué au siége de cette ville. Les Sarrasins, en 725, prirent Carcassonne et Nîmes, et, ne trouvant pas de résistance, vu que Charles était alors sur les bords de l'Elbe, ils poussèrent jusqu'à Autun, qu'ils livrèrent au pillage. Eudes fit alors une action bien lâche : il rompit avec Charles-Martel, et donna sa fille en mariage à Munuza, général des Sarrasins. Il ne tarda pas à s'en repentir. En 731, le duc des Francs passe la Loire et ravage l'Aquitaine, tandis que Munuza, traité comme un rebelle, est remplacé par le terrible Abdérame. Celui-ci, à la tête d'une armée innombrable, s'avance vers le Rhône, va piller Lyon, Mâcon, Châlon, poursuit même, dit-on, jusqu'à Sens ; puis, au commencement de l'année suivante, 732, se précipite sur l'Aquitaine, ravage la vallée de la Garonne, celle de la Dordogne, de la Charente, et poursuivant Eudes, qui fuit toujours, vient jusque dans les faubourgs de Poitiers brûler l'église de Saint-Hilaire. Le duc d'Aquitaine avait passé la Loire : il implorait le secours de Charles-Martel. Le héros Franc oublie les torts de son ennemi, ne voit et ne montre aux siens que le danger du royaume, celui du monde chrétien. Une terrible landwehr s'organise avec une promptitude incroyable, et un samedi du mois d'octobre de cette année, entre Tours et Poitiers, fut résolue, pour l'Europe, la grande question du christianisme et du mahométisme. Avec Dieu pour juge, et Charles pour exécuteur, la solution n'était pas douteuse. Après un jour entier de combat et de carnage, les Francs, qui se pré-

paraient à recommencer au lever du soleil, trouvèrent les tentes des Sarrasins abandonnées, et le corps d'Abdérame, percé de coups, sur le champ de bataille[1].

Charles poursuivit son œuvre glorieuse ; mais la résistance des Arabes n'était pas le seul obstacle qu'il eût à vaincre. Plus d'un noble seigneur, dans ces contrées exposées aux pillages des infidèles, préféra la honte de leur alliance à l'honneur d'être vassal de Charles. Arles, Marseille, Avignon, furent ouvertes aux lieutenants d'Abd-el-Mélek, successeur d'Abdérame. Pendant cinq ans entiers, Charles parcourut le Midi, à la tête d'une nombreuse armée ; il fortifia Lyon, reprit Marseille et Arles, enleva de force Avignon, qu'il punit cruellement de la trahison du duc Mauronte qui l'avait livrée, détruisit Maguelonne pour que les Arabes n'en fissent pas un lieu de débarquement, rasa les fortifications de Nîmes, d'Agde et de Béziers, pour enlever aux musulmans des positions redoutables ; les battit encore auprès de Narbonne, et assiégea cette ville, qu'il eût prise si la bravoure seule eût pu suffire, et si, pour lutter contre un peuple exercé à l'art de la guerre, il n'eût fallu des ressources militaires que les Francs n'avaient pas. Ces contrées offrent encore des souvenirs de cette mémorable campagne : on montre dans les arènes d'Arles la tour de Charles-Martel ; on voit sur les murs des arènes de Nîmes les traces de l'incendie allumé, dit-on, par les Francs pour en chasser les Sarrasins qui s'y étaient retranchés. Nos modernes enthousiastes ont beaucoup déclamé contre la barbarie de ce duc des Francs, qui risquait de détruire un monument romain. Certes, Charles-Martel n'était pas un artiste, mais il avait à défendre et il sauva un monument beaucoup plus auguste, la religion chrétienne.

Pendant ce temps, le chef de la chrétienté, Grégoire III, sans pouvoir temporel, tourmenté dans Rome par celui qui

1 C'est à la bataille de Poitiers que Charles gagna son surnom de *Martel*, « car, dit la chronique de Saint-Denys, comme le marteau brise et froisse le fer et l'acier, ainsi froissait-il et brisait-il tous ses ennemis. »

se disait son souverain légitime, Léon l'Isaurien, empereur iconoclaste [1], et menacé par les armes de Luitprand, roi des



Arènes d'Arles [2].

Lombards, implora le secours de Charles, comme celui du seul prince qui fût le soutien de la foi (740). Le duc des Francs promit son appui, et somma Luitprand de retirer ses troupes; mais la mort de Luitprand, celle de Grégoire, celle enfin de Charles-Martel, suspendirent l'effet de cette menace.

Ce grand homme mourut à Kiersi-sur-Oise, près de Compiègne, le 21 octobre 741. Le roi Thierry IV avait cessé de vivre quatre ans auparavant, et le trône était resté vacant. Charles en mourant donna à son fils aîné Carloman le gouvernement de l'Ostrasie et des provinces d'outre-Rhin ; à son second fils, Pépin, dit le Bref, la Neustrie, la Bourgogne et la Provence ; quelques provinces intermédiaires à Grifon, le troisième. Quant à l'Aquitaine, il l'avait laissée à Hunald, fils d'Eudes, mort en 735.

1 *Iconoclaste* signifie *briseur d'images*. Léon III, dit l'Isaurien, est le premier empereur qui ait proscrit le culte des images.

2 Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 9.

Ce partage, bien que soumis à l'assemblée nationale, et ratifié par elle, n'en était pas moins un acte de royauté. Cependant, si l'Ostrasie, indifférente pour les Mérovingiens, voyait avec plaisir le gouvernement entre les mains d'une famille nouvelle, et d'origine toute germanique, il n'en était pas de même en Neustrie, où l'on demandait un descendant de Chlovis, ne fût-ce que par esprit d'opposition à l'influence ostrasienne. Pépin céda pour un temps à cette puissance d'une opinion qu'il espérait vaincre, et fit sortir du cloître un enfant mérovingien, qui prit avec la couronne le nom de Childéric III.

Puis il fallut combattre, d'un côté le duc d'Aquitaine, qui persévérait dans son système d'indépendance, de l'autre les Saxons et les Bavarois. Le duc de ces derniers, Odilon, excitait Grifon contre ses deux frères ; il était parvenu à l'en détacher, et avait épousé une sœur de ces princes, éloignée d'eux par des mécontentements particuliers. Chaque campagne de Pépin et de Carloman fut signalée par des succès. Enfin, Hunald se retira dans un monastère de l'île de Rhé, laissant l'Aquitaine à son fils Guaifer, et deux ans après, en 747, Carloman prit le même parti. Il s'en alla à Rome, en habit de pèlerin, demander au pape Zacharie de l'admettre dans un couvent, et entra, comme simple moine, à l'abbaye du mont Cassin.

Les deux frères avaient vécu d'accord, et agi de concert : le grand nom de leur père suffisait pour établir leur autorité à l'intérieur : leurs victoires au dehors, et surtout l'habileté de leur administration, l'avaient consolidée. Fidèles au principe de Charles-Martel, ils convoquaient chaque année l'assemblée nationale du Champ de Mars : mais, plus prudents que lui, parce qu'ils se sentaient moins forts, ils y avaient appelé les évêques. Ce fut une révolution. D'abord le clergé s'attacha à une famille qui, en relevant aux yeux des peuples la dignité de la mission apostolique, favorisait le développement de la foi et les progrès de la civilisation : puis le caractère de ces assemblées changea entièrement : aux discussions violentes, aux décisions bru-

tales et passionnées, succédèrent de paisibles délibérations, de sages règlements. Le pays y gagna d'utiles capitulaires : le clergé lui-même, que la barbarie et la dépravation des temps commençaient à pénétrer de toutes parts, amenda ses mœurs, pour mieux corriger celles de la nation. Le concile de Leptines [1], convoqué par Carloman (743), celui de Soissons, convoqué par Pépin (744), donnèrent le signal des réformes ecclésiastiques : et dès lors la France entra, bien qu'à pas lents, dans une nouvelle voie sociale. Personne n'osa murmurer, parce qu'en général on vénérait les évêques comme des saints : mais l'aristocratie sentit qu'elle était vaincue.

Une autre victoire était nécessaire, pour le bien du pays ; celle de la légitimité réelle sur la légitimité fictive, celle de la vérité sur le mensonge. L'élection sans cesse renouvelée d'un roi sans autorité dégradait la royauté dans l'esprit des peuples : la séparation violente du titre et du pouvoir, du nom et de la chose, si difficile à comprendre pour nous qui sommes pourtant si habitués aux abstractions, était tout à fait inintelligible à cette époque de naïve pensée. Régner sans gouverner devait paraître une absurdité immense, et rien n'était plus simple que de faire comprendre à tous, même au roi, qu'elle ne pouvait subsister davantage. Cependant cette royauté que Pépin allait prendre, et que la force des choses mettait entre ses mains, il la voulait environnée de respect : le serment prêté à l'imbécile Childéric était un acte religieux, et l'on ne se jouait pas alors des idées religieuses ; d'ailleurs il fallait qu'un serment pareil engageât les peuples envers la royauté nouvelle : l'autorité du souverain pontife était donc indispensable pour délier et pour lier les consciences. Burchard, évêque de Wurtzbourg, et le prêtre Fulrad, furent envoyés à Rome, pour consulter le pape Zacharie sur cette grande question. Le pape répondit comme le bon sens public : *Celui-là doit être roi, qui*

[1] Leptines ou Lestines est un bourg de Belgique, à 20 kilomètres sud-ouest de Charleroi. Les rois Mérovingiens y avaient une résidence. Dans le concile de Leptines on restitua au clergé les biens que Charles-Martel lui avait pris.

exerce le pouvoir royal, et il délia les Francs du serment de fidélité à la famille Mérovingienne. Alors l'assemblée nationale fut convoquée à Soissons, pour le 1er mars 752, et Pépin, d'un consentement unanime, fut élu roi des Francs.

Le jeune et faible Childéric fut conduit à Saint-Omer et enfermé dans le couvent de Sithieu. Nanthaire, l'abbé, le décida à prendre l'habit religieux. Il y mourut trois ans après.

La dynastie des Carlovingiens commença [1].

Une révolution pareille venait de s'accomplir en Orient, en 750. La race dégénérée des kalifes Ommiades avait fait place à la dynastie belliqueuse des Abbassides.

A peine Pépin était-il sur le trône, que le successeur de Zacharie, Étienne II, vint implorer son secours contre Astolphe, roi des Lombards. L'empereur Constantin Copronyme, fils de Léon l'Isaurien, ne défendait son domaine de Rome que par ambassadeurs, et les Lombards étaient près de tout envahir. Le pape trouva Pépin à Ponthyon, domaine royal près de Vitry, en Champagne [2] : il se jeta à ses genoux, et le conjura de sauver le peuple romain. Ce grand nom avait encore quelque chose de son ancienne majesté : c'était pour l'orgueil des Francs un beau spectacle, de voir aux pieds de leur roi le chef du monde chrétien, demandant protection pour la capitale du vieux monde. L'assemblée nationale, réunie à Braine [3], promit ses secours avec enthousiasme, et une cérémonie nouvelle et imposante acheva d'exalter les esprits. Étienne couronna et oignit de l'huile sainte l'élu de la nation et ses deux fils, Charles et Carloman, et menaça d'excommunication quiconque songerait à chercher des rois dans une autre famille (754).

Alors, l'armée des Francs se mit en marche : les passages des Alpes, défendus par les Lombards, furent forcés. Astolphe, bloqué dans Pavie, s'engagea par serment à ne plus

1 Carlovingien (Carlwig), *fils de Charles*. Ce n'est pas de Charlemagne, comme on l'a dit, que vient ce nom, mais de Charles-Martel. Pépin, *fils de Charles*, est bien le premier carlovingien.

2 A 8 kilomètres nord-est de cette ville.

3 A 16 kilomètres sud-est de Soissons.

attaquer le duché romain, et Pépin, modéré dans sa victoire, se retira; mais l'année suivante (755), le perfide Lombard recommença ses dévastations et vint assiéger Rome. Pépin, avec son activité ordinaire, repassa les monts, et força de nouveau Astolphe de se renfermer dans Pavie. Cette fois, le vainqueur ne se contenta plus d'une promesse : il se fit céder Ravenne et les villes du duché romain ; et sans écouter les ambassadeurs de Constantin, qui les revendiquaient comme appartenant à l'empire, il les donna en toute souveraineté à Étienne II. Ainsi commença le pouvoir temporel des papes.

L'Espagne n'avait pas accepté les conséquences de la révolution d'Orient. Fidèle aux Ommiades, elle obéissait à un prince de cette famille, Abdérame Ier, qui fit schisme en 756, et créa le kalifat de Cordoue. La division s'introduisait chez les Sarrasins, l'occasion était favorable. Alphonse le Catholique releva dans les Asturies et la Galice la puissance des Wisigoths, et les seigneurs de Septimanie appelèrent le roi des Francs à leur secours. Pépin battit les Sarrasins, reprit Carcassonne et Narbonne (759), reçut la soumission des comtes Wisigoths qu'il avait protégés, et réunit la Septimanie à la France.

La soumission de l'Aquitaine coûta plus cher au roi et surtout au pays. L'esprit de cette contrée, tout romain, avait toujours repoussé la domination des Francs, et la repoussait bien plus encore depuis que, sous l'influence des hommes d'Ostrasie, ce peuple avait repris son caractère germain. Guaifer, fils de Hunald, non-seulement cherchait à s'affermir dans son indépendance, mais il attirait à lui tous les Francs mécontents du nouveau régime; de plus, il dépossédait de leurs biens les églises et les *leudes*. L'assemblée des Francs, en 759, voulut la guerre; et cette guerre, qui dura près de neuf ans, fut signalée de part et d'autre par des ravages et des massacres. Pépin dévasta le Berry et l'Auvergne; Guaifer, la Bourgogne. Bourges, Issoudun, Autun, Chalon-sur-Saône furent brûlées. Les couvents mêmes ne furent pas épargnés. Les deux peuples, qui

se haïssaient, se conduisaient en barbares, oubliant que le pays, quel que fût le résultat de la lutte, devait être une patrie pour le vainqueur et non une terre conquise. Enfin, le Nord l'emporta sur le Midi. Poitiers, Angoulême, Périgueux, Saintes, Limoges furent prises par Pépin. Guaifer, fuyant de château en château, fut assassiné le 2 juin 768, et l'Aquitaine fut soumise. Mais le vainqueur n'eut pas le temps d'affermir sa conquête. Attaqué à Saintes par une hydropisie au commencement de septembre, il se fit transporter à Tours, puis à Saint-Denis; et le 24 du même mois, la dynastie carlovingienne alla prendre possession dans les caveaux de la royale abbaye.

Les relations de Pépin avec Rome développèrent en France les idées religieuses, donnèrent au culte plus de régularité, à la vie monastique plus d'ordre et des habitudes plus laborieuses. On commença à copier des manuscrits de l'antiquité, à faire quelques études; l'instruction conduisant aux dignités ecclésiastiques, et ces dignités à l'influence politique, la parole devint une puissance. En même temps, les populations se groupaient davantage, car Pépin avait apporté ou fait venir d'Italie un grand nombre de reliques des saints : les églises se disputaient l'honneur de les posséder, les familles, celui d'habiter auprès d'elles et de se mettre, pour ainsi dire, sous leur protection. Des clochers s'élevaient de toutes parts, car l'usage des cloches commençait à se répandre [1]. Beaucoup de villages, de petites villes naquirent ainsi autour des monuments religieux qui se formaient. Le roi lui-même donnait l'exemple de la piété : on le vit, en 761, en Auvergne, porter de Volvic à l'abbaye de Mansac les reliques de saint Austremoine. Fulrad, qu'il avait envoyé à Rome, fonda de ses libéralités, près de Schelestadt, une abbaye qui donna naissance à la ville de Saint-Hippolyte, appelée longtemps Fulradwiller : lui-même fonda l'abbaye

[1] C'est au règne de Pépin qu'il faut rapporter l'origine des vitraux peints, l'emploi des plumes à écrire, substituées au *calamus* romain. Le premier orgue connu en Occident fut envoyé à Pépin, en 757, par l'empereur Constantin, Copronyme. Pépin en orna l'église de Compiègne.

de Gorze près de Metz, et fit consacrer par le pape Étienne celle de Saint-Michel, autour de laquelle s'éleva la ville de Saint-Mihiel. Ceux qui n'ont vu dans Pépin qu'un barbare, ignorent qu'il fit bâtir dans la ville d'Aire un château pour l'éducation de ses enfants. Pendant qu'à cinq lieues de là, à Saint-Omer, une dynastie ignorante s'éteignait à l'ombre d'un cloître, le jeune Charlemagne, sous la surveillance de Berthe, sa mère, étudiait dans ce château la rhétorique, la philosophie, les mathématiques et l'astronomie [1].

Le règne de Pépin n'est donc pas sans gloire : fils et père d'un grand homme, il fut digne de tous deux.

Nous voici arrivés à l'époque la plus étonnante, au nom le plus éclatant du moyen âge. Le vieux monde romain, la vieille Gaule, les peuples barbares, la jeune chrétienté, tout va se fondre, s'organiser, marcher au même but sous l'influence d'une volonté puissante, infatigable : l'Europe moderne va naître.

Charles, que tous les siècles ont appelé Charlemagne (*Carolus magnus*), avait vingt-six ans quand son père mourut. Le dernier acte royal de Pépin, confirmé par l'assemblée nationale, avait été un partage entre ses deux fils, tous deux couronnés par Étienne. A Carloman, les provinces de l'Est, à Charles, celles de l'Ouest : c'étaient toujours la Neustrie et l'Ostrasie; et l'Aquitaine, considérée comme conquête, appartenait à tous deux. Mais pour la posséder, il fallait combattre encore, car Hunald, père de Guaifer, était sorti de son couvent et avait repris le pouvoir. Carloman, pour quelques mésintelligences survenues entre son frère et lui,

[1] La ville d'Aire fut fondée par le comte Lidéric, que Chlothaire II nomma forestier de ses provinces du nord. Il lui donna même sa fille en mariage. On a trouvé dans l'abbaye de cette ville cette inscription sur un vieux tombeau :

> J'eus à nom Lidéric, à la chière hardie,
> Forestier et seigneur jusques en Normandie;
> J'épousai dame Josne, la fille au roi Chlothaire ;
> Environ l'an 600 fondai la ville d'Aire.

Il est inutile de dire que cette épitaphe est postérieure de plusieurs siècles à Lidéric. La fondation d'Aire ne remonte pas au delà de 630 : Lidéric ne mourut qu'en 677.

retira ses troupes déjà en marche, et Charles entreprit seul la guerre. Elle ne fut pas longue : Hunald, vaincu et fugitif, se retira auprès de Loup ou Lope, duc des Gascons, qui le livra à Charles. Ce dernier se contenta de le garder prisonnier, et pour avoir un point d'appui dans l'Aquitaine, en cas de rébellion nouvelle, comme presque toutes les villes étaient sans fortifications, il fit bâtir sur la Dordogne le château de Fronsac (769) [1].

Carloman ne jouit pas longtemps de la royauté; il mourut à Samoussy, près de Laon, le 4 décembre 771, sans avoir laissé rien à raconter à l'histoire. Ses deux fils pouvaient prétendre à la couronne; mais le règne des enfants-rois était passé. L'assemblée nationale, réunie au château de Carbonac, dans les Ardennes, conféra à Charles le titre de roi des Francs d'Ostrasie.

Le jeune prince suivit l'exemple de son aïeul et de son père; comme le premier, il façonna les Francs à l'obéissance par les guerres nationales; comme l'autre, il les civilisa par la religion. Ce fut là sa première pensée et le début de son règne. Au nord de ses États s'ouvrait un champ libre à cette double conquête des armes et du christianisme, la ligue saxonne, toujours païenne, toujours ennemie. Loin de dompter ce peuple, les attaques réitérées de Charles-Martel et de Pépin n'avaient servi qu'à augmenter son énergie et développer sa nationalité. Réunis en une confédération puissante, dans laquelle s'étaient mêlés tous les petits peuples du Nord, les Saxons rappelaient par leur constitution celle des Francs avant l'invasion de la Gaule. Leurs tribus s'étendaient jusqu'à la mer Baltique [2]. Tous les ans, les députés de la fédération s'assemblaient en armes sur les bords du Weser, auprès d'un grand monument national dont la superstition avait fait une idole, et qu'on appelait *Herman-Saule*, la colonne du Germain ou d'Arminius. Là on décidait par acclamation la conquête, si l'armée des Francs

[1] Tout près de Libourne.

[2] Les principales tribus Saxonnes étaient celles des Ostphaliens, des Westphaliens, des Angariens et des Nordalbingiens.

était occupée contre les Sarrasins, ou une résistance opiniâtre, si cette armée avait franchi le Rhin.

Durant les premières années de son règne, Charles envoya des missionnaires dans ces contrées, convaincu que les faire chrétiennes, c'était les faire françaises. Les idoles reculèrent, des églises s'établirent. La confédération saxonne se sentit blessée au cœur; elle prit une résolution violente : on renversa les monuments religieux, on massacra les chrétiens. Le saint prêtre Libuin, qui s'était avancé jusqu'au Weser, n'échappa que par miracle à la fureur de ces barbares.

L'assemblée du Champ de mai, convoquée à Worms en 772, décida qu'il fallait venger les victimes. Charles entra dans le pays des Saxons, le ravagea, et renversa l'*Herman - Saule*. Dès lors la guerre devenait interminable; en effet, elle dura trente-trois ans. Ainsi, depuis les premieres attaques de Charles-Martel, il fallut à trois grands hommes et à la plus belliqueuse des nations soixante-dix ans de guerre acharnée pour réduire ce peuple intrépide.



Charlemagne [1].

Une campagne en Italie vint interrompre cette lutte, dès l'année 773. Les Lombards étaient

[1] Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 10.

restés ennemis des Francs et du pape. Leur roi Didier s'était empressé d'offrir une retraite à la veuve de Carloman et à ses deux fils dépossédés. Hunald, relâché par Charlemagne, sous prétexte d'aller à Rome, s'était retiré à la cour du même prince. Charles, de son côté, on ne sait pourquoi, avait répudié une fille de Didier, qu'il avait épousée. Le roi des Lombards, d'ailleurs, refusait d'exécuter les traités imposés par Pépin. Charles convoqua l'assemblée des Francs à Genève, afin que, la guerre une fois résolue, on n'eût plus qu'à se mettre en marche. Puis il franchit les Alpes, et se précipita sur la Lombardie.

Didier fit comme Astolphe : il laissa ravager le pays, et s'enferma dans sa capitale. L'art des siéges était alors dans l'enfance : il fallait prendre une ville d'assaut, ou en occuper les abords, pour empêcher les vivres d'y entrer. C'était là toute la tactique des Francs. Charles, dont l'armée était nombreuse, choisit ce dernier parti, laissa ses troupes devant Pavie, et se rendit à Rome. Il y entra le samedi-saint, 1er avril 774, à pied, en pèlerin, au milieu de la pompe triomphale que le pape Adrien Ier avait déployée pour lui [1]. Il confirma les donations faites au saint-siége par son prédécesseur, et revint devant Pavie, qui ne tarda pas à capituler. Didier, livré à Charlemagne, fut envoyé à Liége, puis à Corbie, où il acheva ses jours dans des exercices de piété. On ignore ce que devinrent la veuve et les fils de Carloman. Charlemagne ceignit son front de la couronne de fer, et s'appela roi des Lombards.

Les trois années suivantes furent employées à la guerre contre les Saxons, et Charles tint son Champ de mai, en 775, à Duren, dans le duché de Juliers ; en 776, à Worms ; en 777, à Paderborn, dans le pays conquis ; car déjà les

[1] Charlemagne logea au palais du Vatican. On ignore à quelle époque fut élevé ce palais, qui existait lorsque Constantin, en 326, fit bâtir auprès une grande basilique en l'honneur de saint Pierre. Cette basilique, dont le XVIe siècle a fait une des merveilles du monde, avait alors cinq nefs : elle occupait la place du cirque des jardins de Neron, où cet empereur fit brûler les chretiens. Le palais du Vatican, où logea Charlemagne, tombait en ruines au XIIe siècle. Le pape Célestin le fit rebâtir en 1192.

Saxons étaient divisés. Quelques-unes de leurs tribus, vaincues et devenues chrétiennes, faisaient partie de l'assemblée nationale des Francs. Mais la confédération venait d'acquérir l'appui d'un nouveau peuple, et surtout celui d'un héros. Witikind, un de leurs chefs, appelait aux armes tous les guerriers du Nord, et, sur les deux rives de la Baltique, il rassemblait des défenseurs pour son pays.

Cependant la gloire de Charles s'étendait au loin. D'une part, l'appui qu'il donnait au pape dans la querelle des iconoclastes rendait son nom redoutable à l'empire d'Orient; de l'autre, le kalife abbasside, Mohammed-al-Mohdi, fils du célèbre Al-Mansour, fondateur de Bagdad, et père du plus célèbre Aaroun-al-Raschid, dans la pensée que deux dynasties nouvelles se doivent un mutuel appui, invoquait son assistance contre les Ommiades d'Espagne. On vit, au Champ de mai de Paderborn, une ambassade de Sarrasins, conduite par le gouverneur de Saragosse, implorer le secours du roi des Francs contre l'émir de Cordoue, Abdérame Ier, qui s'appelait le chef des croyants. L'assemblée nationale fut en conséquence convoquée pour le printemps suivant à Chasseneuil, près de Villeneuve-d'Agen.

C'est encore un trait fort remarquable de la politique carlovingienne que ce changement perpétuel du centre d'action du gouvernement. Comme Charles-Martel, comme Pépin, Charlemagne évita pendant bien longtemps d'avoir une résidence fixe, et d'appeler au même lieu les assemblées nationales. Jamais il ne séjourna à Paris; ses résidences les plus ordinaires, et il y restait fort peu, étaient les châteaux d'Attigny, de Schelestadt, de Worms, d'Héristal, et, plus tard, la ville d'Aix-la-Chapelle, dont il voulut faire la rivale de Rome. Cette perpétuelle mobilité du gouvernement central empêchait l'aristocratie de s'organiser en un corps et de se constituer en pouvoir. Il est évident que les assemblées de Genève, de Paderborn et de Chasseneuil ne pouvaient pas se composer des mêmes hommes et agir d'après des principes communs. Un seul principe se maintenait donc partout, celui de l'autorité royale. Il y avait encore

un autre avantage dans le changement de lieu, celui de transporter la nation délibérante sur le terrain même où elle devait être la nation agissante. La guerre une fois décidée à Paderborn, à Genève, à Chasseneuil, comme on venait en armes au Champ de mai, on n'avait plus qu'à passer le Weser, les Alpes ou les Pyrénées. Et comment ne pas décider la guerre en présence de l'ennemi, et, pour ainsi dire, les pieds sur son territoire?

On franchit donc les Pyrénées en 778, et l'Espagne fut bientôt soumise jusqu'à l'Èbre. Saragosse, Pampelune, les villes de la Catalogne, reçurent des comtes Francs, et peut-être la monarchie des Ommiades eût-elle disparu du sol ibérien, si la nouvelle du retour de Witikind et du soulèvement général des Saxons n'eût rappelé précipitamment le vainqueur. La rapidité involontaire de ce retour ne lui permit pas de prendre les précautions nécessaires. Sans allié chez les Sarrasins, car il n'avait servi que la cause du christianisme, sans allié chez les chrétiens Wisigoths ou Navarrais, car il n'avait conquis que pour les Francs, il fut obligé de traverser la chaîne des Pyrénées par les montagnes les plus élevées, par les précipices les plus abrupts. Harcelé dans sa marche par les Gascons, il eut la douleur de voir son arrière-garde taillée en pièces dans la vallée de Roncevaux. Là périt le fameux Roland, si célèbre depuis dans les romans de chevalerie, et qu'on a cru longtemps neveu de Charlemagne [1].

Les Saxons avaient ravagé les pays situés sur la droite du Rhin, n'osant pas traverser ce fleuve. Charles, au printemps, les poursuivit encore, soumit de nouveau leur pays jusqu'au Weser, et distribua les terres conquises, non plus à des

[1] Nous n'avons d'authentique sur la mort de Roland et la défaite de Roncevaux, que le récit très-court d'Eginhard, qui désigne Roland par ces mots *préfet de la frontière Britannique*. Quant aux faits d'armes prodigieux qu'on attribue à Roland, dans les guerres contre les Sarrasins, ils proviennent des vieilles traditions populaires de l'Espagne et des Pyrénées, traditions recueillies à la fin du XIIIe siècle dans une chronique qu'on eut l'adresse alors d'attribuer à l'évêque de Reims, Turpin, contemporain de Charlemagne.

Un chant basque a consacré le souvenir du désastre que les Francs avaient subi à Roncevaux.

ducs, à des comtes francs, mais à des évêques, à des abbayes, comptant plutôt sur l'influence pacifique de la religion que sur l'autorité guerrière de ses lieutenants. Il fit plus, il donna pour gouverneurs aux cantons soumis des seigneurs de la nation vaincue ; il essaya l'emploi de la clémence et de l'humanité. Tout fut inutile. Witikind vaincu reparaissait chaque année, et chaque année il fallait recommencer la guerre. On ne doit point s'étonner après cela si la patience du vainqueur se lassa, s'il arriva un jour où le sang des barbares bouillonna dans ses veines, et si, à Werden [1], en 782, il fit trancher la tête à quatre mille cinq cents Saxons, pour les punir d'avoir violé leurs serments, et tourné contre lui les armes qu'il leur avait données pour combattre avec lui contre les Slaves.

Vers ce même temps, l'empire d'Orient rechercha l'alliance du grand roi. Léon IV, fils de Constantin Copronyme, ayant chassé sa femme Irène, en 780, pour avoir trouvé deux images dans son lit, celle-ci le fit mourir et déclara empereur son fils Constantin V. Puis, elle demanda pour lui à Charles, sa fille Rothrude. La jeune princesse, âgée de huit ans, se mit à étudier la langue grecque. Lorsqu'on lui fit cette demande, Charles était à Rome, où il venait de faire couronner deux de ses fils : Pépin, comme roi des Lombards, Chlodowig (Chlovis, dont nous avons fait Louis), comme roi d'Aquitaine. Ce dernier n'avait que trois ans. Il était né à Chasseneuil, pendant le Champ de mai de 778. Quant au fils aîné, Charles, son père, le gardait auprès de lui.

Souvent, en effet, il avait besoin de diviser ses forces, car les Saxons l'attaquaient sur tous les points. Il leur offrait cependant tous les priviléges des Francs, le droit d'assister aux assemblées, par conséquent de prendre part au gouvernement; celui d'être administrés par des comtes de leur nation, celui de posséder leurs terres libres. Jamais conditions plus larges ne furent le résultat d'une conquête;

[1] Au confluent de l'Aller et du Weser.

mais Charles, trouvant sur les limites de ses États un peuple intrépide, voulait l'avoir à lui pour s'en faire une barrière contre toute invasion possible. Il ne lui demandait qu'une garantie, celle de la religion, persuadé qu'il n'y aurait jamais fusion entre une nation païenne et des chrétiens; et c'était justement là l'obstacle, non que les Saxons tinssent à leurs croyances, mais parce qu'ils repoussaient *le Dieu inconnu*, le Dieu qui voulait la soumission à l'autorité. Il fallait cependant finir par céder à la force ou se rendre à la générosité; car si d'un côté les Francs dogmatisaient comme les Arabes, à coups de sabre, de l'autre le roi tenait noblement ses promesses à ceux qui fléchissaient devant lui. Witikind en fut un exemple : après sept ans de résistance opiniâtre, le guerrier saxon vint avec son frère Abbio faire sa soumission au palais d'Attigny. Ils y reçurent le baptême, et furent renvoyés avec honneur dans leur pays (785).

Cependant la guerre renaissait sans cesse de la guerre, et une ligue puissante se formait contre Charlemagne. Un duc lombard, Arégise, avait conservé en Italie le duché de Bénévent : son beau-frère Adalgise, fils de Didier, réfugié à Constantinople, parvint à détacher Irène de l'alliance de Charles, et se chargea de soulever contre les Francs les populations grecques qui occupaient le midi de l'Italie. Un autre prince, tributaire des Francs et chargé de protéger leurs frontières, Tassilon, duc des Bavarois, engageait secrètement les Huns et les Avares du Danube à marcher vers le Rhin. Les Sarrasins, peut-être d'intelligence avec les Grecs, menaçaient l'Aquitaine où régnait le jeune Louis; enfin, bien que les Saxons fussent tranquilles pour le moment, les peuples slaves, leurs voisins sur la rive droite de l'Elbe, n'attendaient qu'un signal pour faire cause commune avec eux.

Mais à cette époque les voyages étaient longs, les communications difficiles et périlleuses, et avant que tant de peuples eussent pu s'entendre, Charlemagne était partout. En 787, il passe les Alpes, traverse l'Italie, bat Arégise, et

lui laisse son duché, se contentant de garder en otage son fils Grimoald. Grand capitaine, vainqueur généreux, il se montre aussi politique habile, car Arégise étant mort, il donne le duché à Grimoald, et le sépare des Grecs contre lesquels il le fait marcher lui-même à la tête des Francs. Les Grecs sont vaincus, Adalgise périt dans la bataille, et Charlemagne est déjà à Worms, où il fait décider par l'assemblée nationale la guerre contre le duc des Bavarois. Trois armées, levées comme par enchantement, entrent en Bavière, l'une au nord, commandée par Charles, fils du roi, l'autre au midi, sous les ordres de Pépin, la troisième au centre, Charlemagne en tête. Il fallait non-seulement abattre le traître, mais frapper de terreur les peuples slaves et tartares. Tassilon vaincu se soumet. Charles le fait juger au Champ de mai d'Ingelheim, près de Mayence : les Bavarois eux-mêmes dénoncent les trahisons de leur duc, qui avoue tout. L'assemblée le condamne à mort, et Charles adoucit la peine en l'envoyant expier ses fautes au couvent de Jumiéges. Puis, le vainqueur marche contre les Huns et les Avares, et étend ses conquêtes jusqu'au Raab. Au nord, les Saxons révoltés furent châtiés de nouveau, l'Elbe fut franchi; les peuples slaves reculèrent, et l'Oder devint la limite de l'empire des Francs.

Les années qui suivirent ne furent pas plus tranquilles : Charles ne prenait de repos que pendant quelques mois de l'hiver; alors il s'occupait d'embellir Aix-la-Chapelle, et de régler l'administration de ses vastes États. Le reste de l'année le tenait en campagne sur le Danube, sur l'Elbe, au bord de la Baltique. Jamais vie de souverain ne fut plus active, et l'on comprend à peine comment un homme pouvait suffire à tant de travaux [1].

[1] Nous admirons, dans l'antiquité, l'activité d'Alexandre; dans les temps modernes, celle de Napoléon. Mais Alexandre mourut à trente-deux ans, et Charlemagne continua ce genre de vie jusqu'à soixante-douze. Napoléon, pour courir d'un bout à l'autre de l'Europe, avait de belles routes, de bonnes voitures, d'excellents chevaux de poste, de nombreux relais. Figurez-vous le roi des Francs, à soixante ans, bravant le Danube sur de méchantes barques, traversant les marais des Pays-Bas, franchissant pour la dixième fois les Alpes au milieu des préci-

Charlemagne combattit peu les Sarrasins : les divisions intestines de ce peuple en Espagne laissaient respirer l'Aquitaine, et les incursions qu'ils firent dans ce pays ne furent que passagères. Le jeune Louis, dont l'administration fut sage, quittait Toulouse de temps en temps pour venir faire un rapport à son père sur l'état de ses provinces méridionales. La politique de Charles, de ce côté, consista à entretenir les dissensions entre les Sarrasins, et à favoriser les tentatives d'Alphonse II, roi des Asturies, pour contenir ce peuple dans ses limites. Alphonse lui-même se regardait comme le vassal de Charles, car plus d'une fois il lui envoya des présents par des ambassadeurs, qui rendaient compte au roi des Francs des succès que les chrétiens de la Péninsule avaient obtenus. Charles se voyait donc tout-puissant, à la tête d'une vaste et formidable monarchie.

Cependant, une sédition faillit renverser son pouvoir dans la capitale du monde chrétien. Léon III avait succédé à Adrien Ier, en 795, et une faction nombreuse, soudoyée sans doute par l'empire grec, souleva la populace contre le nouveau pape. Le 25 avril 799, pendant une procession, une troupe furieuse s'élança sur lui, l'accabla de coups, lui creva un œil, et le malheureux pontife fut jeté tout sanglant dans une prison. Sauvé au moyen d'une échelle de cordes, le vieillard s'enfuit pendant la nuit, gagna Spolète, et prit le parti d'aller trouver le roi des Francs, pour implorer sa protection. Pépin reçut le pape au passage des Alpes, et le conduisit à son père, qui se trouvait alors au Champ de mai de Paderborn, entouré d'évêques, de guerriers francs, de Saxons, de Bavarois, de députés tartares, grecs, wisigoths, sarrasins. C'était un curieux spectacle de voir le pape au milieu de cette cour extraordinaire. Charles lui promit son secours, et le fit reconduire à Rome avec une

pices et des glaces, supportant le soleil de la Calabre après les neiges de la Germanie, et courant à cheval du golfe de Naples aux grèves de la Baltique. Il n'y a pas aujourd'hui un commis-voyageur qui ne parcoure ces espaces avec plus de ressources, plus de commodités que Charlemagne, dût-il faire ce voyage à pied.

nombreuse escorte, annonçant sa venue pour l'année suivante.

Avant de faire ce voyage, il voulut visiter les côtes de la mer du Nord. Maître de tout le cours des fleuves qui s'y rendent, il ne craignait rien à l'intérieur pour la tranquillité de ses États. Mais ceux des Saxons que le christianisme n'avait pu soumettre, chassés du continent, avaient trouvé des frères sur les côtes du Jutland et de la Norwége. Ces hommes du Nord (Normands) commençaient à promener sur les mers leurs brigandages féroces : quelques-uns avaient paru à l'embouchure de l'Escaut, de la Somme. Charles songeait à armer le littoral. Il partit d'Aix-la-Chapelle, au mois de mars 800, et visita toutes les côtes jusqu'à l'embouchure de la Seine, distribuant des garnisons et faisant construire des barques armées sur tous les points menacés. Puis il alla faire ses dévotions à Tours, sur le tombeau de saint Martin, et revint par Orléans et Paris, à Aix-la-Chapelle, et de là à Mayence, où il présida le Champ de mai.

Au mois d'octobre, il se mit en route pour l'Italie, suivi d'une armée nombreuse. Après un repos de sept jours à Ravenne, il fit son entrée dans Rome le 24 novembre. Le pape, qu'on avait accusé de crimes imaginaires, se purgea facilement dans une assemblée convoquée à cet effet; ses accusateurs furent exilés : ses assassins, condamnés à mort, obtinrent grâce par son intercession. Ce jour établit à jamais l'autorité du Saint-Siége, en même temps qu'il rejeta à jamais de l'Italie l'empire d'Orient. Un nouvel empire s'était formé et consolidé. De vastes limites, une puissante organisation intérieure, un grand homme, rien ne lui manquait. Il ne fallait plus qu'une proclamation solennelle, un titre, une couronne. Le jour de Noël, en présence d'un peuple immense, le pape officia dans la basilique du Vatican, et s'approchant de Charlemagne à genoux, il posa sur sa tête une couronne d'or aux applaudissements du peuple qui criait : « Charles-Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique Empereur des Romains, longue vie et

victoire! » Ce n'était pas une vaine cérémonie, c'était l'inauguration des sociétés modernes: ce n'était pas seulement la voix du peuple saluant un nouveau maître, c'était la voix de Dieu proclamant la dernière heure des temps barbares, et faisant naître l'ère de la civilisation le jour même où, huit cents ans auparavant, il avait fait naître l'ère chrétienne.

NEUVIÈME SIÈCLE.

L'EMPIRE CARLOVINGIEN.

La multiplicité des conquêtes de Charlemagne ne permet pas à l'histoire de s'arrêter pour observer l'administration du vaste empire qu'il organisa. Nous voyons sans cesse le bras du guerrier promener son glaive sur des frontières lointaines, nous ne sentons pas à l'intérieur du royaume l'action de la pensée du législateur. Et pourtant, c'est là que se manifeste tout entier le génie de Charlemagne, génie lancé comme un rayon de lumière divine pour éclairer les temps barbares, pour illuminer sur tous les points de l'avenir les routes où l'humanité devait marcher un jour ; car pour les hommes d'alors cette lumière fut trop forte : dès qu'elle fut éteinte, la société recommença à marcher dans l'ombre ; mais au moins marchait-elle, et bien qu'on ne vît plus le but, on savait qu'il y en avait un.

Partout, dans les capitulaires de Charlemagne, on trouve les préceptes de religion et de morale dominant et réglant les prescriptions de la vie civile. Ces préceptes, dont les lois humaines ne s'occupent plus quand la société est toute constituée, quand l'éducation des peuples peut être confiée aux exemples des aïeux, aux leçons des sages, aux livres des habiles, il faut bien que le législateur les donne et les répète lui-même quand il parle à une nation encore dénuée de tous ces avantages. Responsable devant Dieu de cette multitude d'âmes humaines que sa volonté soumet, de cette multitude d'intelligences que son esprit dirige, il est alors comme l'unique dépositaire des vérités éternelles, comme le seul représentant de la loi souveraine. Il ne faut donc

point juger les capitulaires en se plaçant au point de vue de nos codes modernes. et dire en les lisant : « A quoi bon cet axiome? à quoi bon cette règle de conduite? Nous savons tout cela. » Nous le savons sans doute, mais les Saxons, les Lombards, les Bavarois, les Francs eux-mêmes ne le savaient pas : c'étaient des barbares qu'il fallait instruire, des sauvages qu'il fallait dompter. Chrétiens par le baptême. ils avaient besoin de le devenir par l'esprit, par le cœur, si l'on voulait un jour en faire des citoyens.

Charles, dont l'éducation avait été soignée, attirait à lui tout ce que ses vastes États et les régions voisines pouvaient produire d'hommes savants et laborieux. Loin de substituer, comme tant de législateurs et de conquérants, sa raison et sa volonté à la pensée de tous, il cherchait à s'éclairer des lumières de tous. Entouré de prélats, d'hommes studieux formés par les voyages ou par l'exercice du pouvoir, il s'était fait une sorte de conseil privé avec lequel il préparait, selon le besoin, ses capitulaires, avant de les porter à l'assemblée nationale du Champ de mai, qui seule leur donnait force de loi. Cette assemblée d'ailleurs n'était pas la seule où la nation fût représentée ; et quoique nous n'ayons pas un grand nombre de documents pour nous faire une idée



Charlemagne en costume d'empereur [1].

[1] Voy. à la fin du volume, l'*Explication raisonnée des figures*, n° 11.

complète de la constitution de l'empire à cette époque, voici à peu près l'organisation politique, judiciaire, militaire et financière établie par Charlemagne.

On peut mettre en première ligne les grandes divisions territoriales, sous le nom de royaumes ou duchés, tels que le royaume d'Aquitaine et celui des Lombards, le duché de Bavière, celui de Frioul, etc. Les rois étaient fils de Charlemagne, les ducs, de grands feudataires créés par ses prédécesseurs ou par lui-même. Tous, rois et ducs, n'étaient que ses lieutenants, et lui devaient obéissance et service militaire en toute occasion.

La division générale ensuite, était celle des comtés, administrés par des comtes (*Grafen*). Cette division, qui s'étendait par tout l'empire, paraît avoir correspondu à celle des évêchés.

Chaque comté était subdivisé en vicomtés ou vigueries, ou vicariats, sous des vicomtes ou vicaires ; les vigueries se partageaient en cantons, sous des centeniers. Enfin, dans chaque canton on distinguait un certain nombre de *manses*. La manse était une portion de terrain suffisante pour l'entretien d'une famille : on n'en connaît pas l'étendue exacte[1].

Chacun des fonctionnaires désignés ci-dessus participait au pouvoir judiciaire comme au pouvoir administratif. En outre, il était chargé de veiller à la perception des revenus publics. Ces revenus étaient de deux sortes : les produits des domaines du prince, et les amendes pécuniaires par lesquelles on expiait les délits et les crimes. Charles, pour les crimes, avait augmenté beaucoup ces amendes. Au reste, on était encore bien loin de concevoir comme possible l'uniformité d'un code civil, d'un code pénal : chaque nation avait sa loi, Wisigoths, Bourguignons, Lombards, Saxons, Bavarois, Francs, Gaulois même. Un large principe de liberté consacré par Charlemagne dominait toutes

[1] Ducange l'évalue à douze arpents ; mais il est probable que cette étendue variait suivant les localités. Le possesseur de douze arpents dans la Beauce ou l'Alsace serait dans l'aisance ; celui de douze arpents dans le Cantal pourrait mourir de faim.

ces inégalités : chacun avait le droit d'être jugé selon sa loi.

Il en résultait un embarras immense pour les comtes, les vicomtes, etc. Il eût fallu, pour rendre la justice avec impartialité, une étude savante de toutes ces lois ; et ces hommes, la plupart formés dans les camps, n'avaient ni le temps ni les moyens de faire une pareille étude. Aussi les épreuves judiciaires, le jugement de Dieu, les dépositions des témoins formaient toute leur jurisprudence : et c'était encore une raison de plus pour que, dans ses capitulaires, le souverain rappelât toujours les principes généraux de la religion et de la morale [1].

D'ailleurs, il avait remédié, autant qu'il le pouvait, à cet abus par une active surveillance, en instituant au-dessus de tous ces pouvoirs partiels une sorte de magistrature ambulante chargée de représenter l'action du prince dans toutes les parties de son empire. C'étaient les *missi dominici* (envoyés du maître), espèce d'éphores ou inspecteurs généraux de l'administration, de la justice et des finances. Ces commissaires, au nombre de deux ou trois par grande division territoriale, et parmi lesquels il y avait toujours au moins un ecclésiastique, visitaient leur district quatre fois par an, recueillaient les plaintes, vérifiaient les comptes des receveurs royaux, et tenaient des lits de justice. Ils présidaient aussi les assemblées provinciales, y prenaient connaissance des besoins du pays, et publiaient les capitulaires. Leurs décisions ne pouvaient être cassées que dans les Champs de mai, et c'était sur leurs rapports que le conseil du roi préparait les ordonnances qui devaient être soumises à ces assemblées.

Une telle organisation, si elle eût été maintenue avec fermeté par les successeurs de Charles, aurait épargné à notre pays bien des siècles de tâtonnements et bien des ré-

1 Sous Charlemagne, il y avait, sans parler des tribunaux tout à fait inférieurs, le tribunal du comte ou du vicomte, celui du roi, enfin celui que formaient exceptionnellement les assemblees nationales. Dans son tribunal, le comte ou vicomte était assisté par des hommes libres appelés *Scabins*. Ils se prononçaient sur la culpabilité ou l'innocence de l'accusé ; ensuite il appartenait au comte ou au vicomte de determiner la peine que subirait le condamné.

volutions. Malheureusement la prescience manque aux plus grands hommes ; et à côté de cette belle administration qui donnait tant de force au pouvoir royal et tant de garanties à la liberté, Charlemagne faisait grandir une autorité qui devait bientôt les écraser l'un et l'autre.

Les besoins sans cesse renaissants d'un service militaire dont les charges étaient immenses, l'obligeaient à entourer ce service de récompenses proportionnées aux sacrifices qu'il imposait. De là les grands *bénéfices* accordés à ses *leudes ;* de là les grandes propriétés territoriales dont les priviléges devaient croître avec les charges. Ainsi, plus on se distinguait à la guerre, plus on recevait de terres et d'esclaves: plus ensuite ces services rendus à l'État et au souverain se prolongeaient, plus le souverain devait laisser à ces concessions le temps et les moyens de devenir héréditaires. On ne pouvait pas reprendre aux enfants le prix du sang de leurs pères : eux-mêmes devaient marcher à leur tour sous les drapeaux ; et, après trois ou quatre générations, une foule de grands propriétaires, devenus de petits souverains indépendants, allaient se partager comme une conquête le sol national. La féodalité devait sortir de là tout organisée à son tour, et le système du grand homme allait attendre pendant des siècles que ce torrent fût passé.

Un autre inconvénient résultait de cet ordre de choses. Le service militaire n'était pas dû par les *leudes* seulement : tout homme de condition libre (*ariman*), du moment qu'il possédait trois manses de terre, devait marcher, équipé à ses frais, à la première publication du ban royal. Toujours entraîné dans de lointaines expéditions, l'homme libre, le petit propriétaire, négligeait son domaine et finissait par le vendre. La grande propriété envahissait le sol, et, manquant de bras pour le cultiver, avait recours au travail des serfs. La vraie et utile nationalité, celle qui tient à l'amour du sol, disparaissait.

Ainsi, ce que le génie de Charlemagne organisait si admirablement dans l'intérêt de la paix, il le minait insensiblement dans l'intérêt de la guerre. Il prouvait, comme

tant d'autres avant et après lui, qu'on n'est solidement législateur qu'à la condition de n'être pas conquérant.

Un des plus beaux titres de gloire de Charlemagne, c'est d'avoir reconstitué, et pour ainsi dire créé en Europe l'éducation publique. On travaillait avant lui dans les couvents; on étudiait, mais pour soi, pour occuper utilement ses loisirs ou préparer efficacement sa grandeur. Il voulut que la science fût pour tout le monde, et que ses rayons bienfaisants partissent du palais des rois et du sanctuaire des églises. Une école se forma autour de lui sous la présidence du savant Alcuin, qu'il avait fait venir d'York [1]; de plus, par un capitulaire de l'an 787, il prescrivit à tous les évêques d'ouvrir des écoles auprès de leurs cathédrales, à tous les abbés d'en fonder dans leurs couvents. Dans ses voyages d'Italie, il ramenait avec lui et fixait dans ses États, par des bénéfices nombreux, tous les hommes versés dans ce qu'on appelait alors les sept arts libéraux : la grammaire, la rhétorique, la philosophie, le calcul, la géométrie, l'astronomie et la musique. Il voulait, et il l'écrivait à tous, que les clercs fussent *dévots au dedans, doctes au dehors, chastes pour bien vivre, érudits pour bien parler*. Mais une difficulté immense s'opposait à ses efforts, celle de la langue. Tous les Francs, et lui-même par conséquent, parlaient la langue tudesque (le vieil allemand), et cet idiome se pliait difficilement aux idées de l'antique civilisation grecque et romaine. Le latin, dépositaire de ces idées, bien qu'il fût resté la langue officielle, s'était étrangement corrompu au contact des idiomes barbares; il fallait le retrouver dans une étude sérieuse des manuscrits de l'antiquité, et ces manuscrits étaient bien rares. Quant à la langue grecque, elle était restée pour les Francs langue lointaine, étrangère, toute savante. Les autres idiomes qui se partageaient le sol de l'empire carlovingien n'étaient que des patois grossiers. Charlemagne songea, dit-on, à généraliser l'emploi de sa langue maternelle; mais il reconnut bientôt l'inuti-

[1] Alcuin, né en 726, dans le Yorkshire, était alors simple diacre dans l'église d'York. Il mourut en 804.

lité de cette tentative, et ses rapports avec l'Italie ramenèrent ses pensées vers la langue des Romains. Il en adopta même les caractères, qu'il fit substituer dans les actes publics aux caractères tudesques. Son oreille germaine avait aussi été charmée par la musique de l'Italie, et il introduisit dans toutes les églises le chant grégorien [1]. Il fonda à Metz une école de musique qui devait fournir partout des maîtres et des modèles. C'est lui aussi qui donna des bases sûres à la chronologie, en faisant dater les événements de l'année de l'incarnation du Sauveur.

Ce génie prodigieux, qui faisait descendre jusqu'aux plus petits détails son intelligence et sa volonté, puisqu'il réglait par des capitulaires jusqu'aux espèces de légumes qu'il fallait cultiver sur les terres du domaine royal, avait conçu un projet, celui de joindre l'Océan à la mer Noire par un canal qui unirait le Rhin et le Danube. Mais la science du siècle faisait défaut à la pensée de l'homme ; les travaux furent commencés et abandonnés [2]. Il en fut de même lorsqu'il voulut créer une Rome dans le Nord, et orner de palais et d'églises Aix-la-Chapelle. Il fallut faire venir de Ravenne les marbres et les mosaïques du palais des empereurs.

On aime à connaître dans leur vie privée ces personnages extraordinaires. Charles, au rapport d'Éginhard, son secrétaire, était d'une haute stature, d'un visage majestueux. D'après les monuments de son temps qui nous le représentent, il est difficile de se faire une idée juste de cette noble figure, que les arts ont idéalisée depuis. Ici, nous le voyons avec la longue barbe et le costume des empereurs romains, la longue tunique et la chlamyde agrafée sur l'épaule droite ; là, sans barbe, avec la moustache seulement, à la mode des Francs, portant le costume national, c'est-à-dire la courte tunique, les hauts-de-chausses étroits, les bandelettes au-

[1] Le chant et le rite grégoriens sont ainsi nommés à cause du pape Grégoire Ier, dit le Grand, qui les institua. Grégoire Ier, né à Rome en 550, devint pape en 590, et mourut en 604.

[2] Ce canal, déjà projeté par les Romains, a été exécuté en 1845 ; on l'appelle *canal Louis (de Bavière) ou de Charlemagne.*

tour des jambes pour maintenir la chaussure, et l'ample manteau des hommes du Nord agrafé sur la poitrine. Cette dernière image est peut-être la plus vraie ; elle est du moins plus conforme aux peintures d'Éginhard. Ce prince était fort sobre et dormait peu, car il se relevait toutes les nuits pour travailler avec ses secrétaires. Quoique le latin fût pour lui une langue étrangère, il le parlait avec une grande facilité. Simple d'ailleurs dans ses habitudes, affable avec tout le monde, il était accessible à toute heure, et, comme tous les grands rois, se plaisait à rendre la justice lui-même.

Nous allons reprendre maintenant la suite des événements de ce règne glorieux.

L'empire d'Orient reconnut le nouvel empereur d'Occident. Irène avait détrôné son fils en 797. On dit que le pape Léon III conçut la singulière pensée d'un mariage entre cette impératrice et Charlemagne, pour réunir les deux Églises et les deux empires. Ce projet, s'il fut l'objet de quelques négociations, ce qui est fort douteux, n'eut aucune suite. D'ailleurs, Irène fut renversée du trône par Nicéphore en 802.

Charles était encore en Italie lorsqu'il reçut une ambassade du célèbre kalife Aaroun-al-Raschild. Ce prince lui envoyait des présents, parmi lesquels on remarqua les clefs du Saint-Sépulcre et un étendard de Jérusalem, comme hommage au plus grand prince de la chrétienté. Aaroun lui envoyait aussi une horloge à rouages, qui sonnait les heures au moyen de petites figures humaines mues par des ressorts cachés.

Les années qui suivirent furent presque entièrement consacrées par l'empereur à des travaux de législation. Il laissait à ses fils le soin de combattre, quand ses frontières étaient menacées. En 804, fut enfin terminée la guerre contre les Saxons. Charles transporta dans l'intérieur de la vieille Gaule celles de leurs tribus qui refusaient de se soumettre au joug : quelques-unes seulement lui échappèrent par la mer Baltique, et allèrent soulever leurs frères les

Normands [1]. Les Avares, enfin, se convertirent aussi ; leur chef fut baptisé sous le nom de Théodore, en 805, et des églises s'élevèrent entre le Danube et la Save. Venise elle-même, dont les vaisseaux commençaient à couvrir les mers, Zara, qui luttait contre elle en Dalmatie, reconnurent le pouvoir de Charlemagne, et envoyèrent leurs ducs à sa cour pour lui rendre hommage [2].

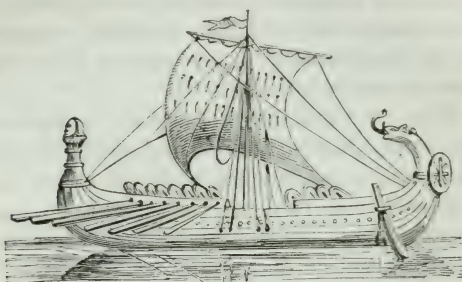
Mais il en est des États comme du corps humain : arrivés à un certain degré de développement et de vigueur, ils doivent décroître ; et l'empire de Charlemagne était tellement identifié avec l'homme qui l'avait créé, que l'affaiblissement physique de cet homme seul devenait pour cet empire une cause de décadence. Charles dans le Nord, Pépin sur l'Adriatique, Louis en Espagne, malgré leur activité, ne valaient pas Charlemagne sur un seul de ces points. Tant qu'on pouvait voir arriver l'empereur partout, on n'osait l'attaquer nulle part. Mais bientôt des nouvelles douloureuses vinrent troubler le conquérant dans son repos. C'était Gotfrid, roi des Danois, qui ravageait les bords de l'Elbe, et détruisait les forteresses des Francs : c'étaient Venise et Zara qui se révoltaient, et la flotte de Pépin que le doge Oberio chassait des lagunes (810) ; c'étaient les troupes de Louis qui rétrogradaient vers les Pyrénées, et les Sarrasins qui, des côtes de la Sardaigne et de la Corse,

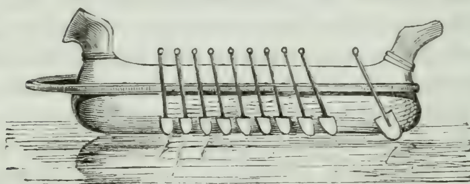
[1] *Normand*, north-man, signifie *homme du Nord*. Voyez la *Chronique des ducs de Normandie*, par Benoît, trouvère du XII[e] siècle :

E si alcuns vait enquerant
Pur que il sunt apelé Normant,
Ci pot oïr la vérité,
En lur langue est *north* appelé
Bise qui de là vient le vent,
Qui si les nome ne fait nul tort,
E *man*, c'est home dreitement.
Eisi Normant, homes de Nort,
Qui si les nome ne fait nul tort.
Kar *north* e *man*, som lur usage,
Venz est e *hom* en cest language.

[2] A cette époque, l'empire franc s'étendait entre la Méditerranée, l'Océan et la mer Baltique, depuis l'Èbre en Espagne jusqu'à l'Oder, la Theiss, affluent du Danube, et le golfe Adriatique ; le Vulturne et l'Aufide bornaient ses possessions dans la péninsule italique, et l'Eyder servait de frontière du côté du Danemark.

osaient s'avancer vers les rivages de l'Italie; c'était, enfin une flotte de deux cents navires normands qui avait





Navires normands [1].

pillé les côtes de la Frise. Le vieil empereur entra dans une *grande colère*, dit Éginhard; et, sans attendre son armée trop lente à se rassembler, il courut vers le Nord, comme si sa seule présence eût dû chasser les pirates. Ils avaient fui en effet, le roi Gotfrid venait d'être assassiné, et son successeur Héming demandait la paix. Mais de plus vives douleurs devaient affliger la vieillesse du grand homme. Pépin mourut à Milan, le 8 juillet 810, et Charles à Aix-la-Chapelle, le 4 décembre 811. Charlemagne versa des pleurs, et ne songea plus qu'à garantir son empire des dangers qui le menaçaient, assurer sa succession au fils qui lui restait, et terminer saintement ses jours.

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 12.

Une fois encore il parcourut les côtes de ses États; il semblait qu'une voix prophétique lui prédît les orages dont l'Océan menaçait la puissance de ses successeurs. Il fit construire des flottes à Gand, à Boulogne; puis, tranquille de ce côté, autant que pouvait l'être ce génie prévoyant, il convoqua pour le mois de septembre 813 l'assemblée nationale à Aix-la-Chapelle. Louis était mandé à cette réunion solennelle. Bernard, fils de Pépin, au Champ de mai précédent, avait été couronné roi d'Italie. Il fallait un successeur à l'empire. Louis avait trente-cinq ans; il avait gouverné sagement l'Aquitaine, et la gloire militaire ne lui avait pas manqué. Charles le fit saluer empereur par les représentants de la nation, et voulut qu'il se couronnât lui-même, pour montrer que son pouvoir émanait de Dieu seul. Puis il rentra dans son palais, appuyé sur le bras de son fils.

Depuis ce moment, il ne s'occupa plus que d'œuvres pieuses, méditant le texte des livres saints, qu'il faisait reviser sous ses yeux par des interprètes. Son corps, usé par tant de fatigues, s'affaiblissait chaque jour, et aucun signe d'affaiblissement ne paraissait dans ses facultés morales ou intellectuelles. Pris par la fièvre vers le milieu de janvier 814, il cessa de manger, ne voulut plus boire qu'un peu d'eau, reçut les sacrements, et expira doucement le 28 janvier, en prononçant ces mots : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum,* « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Aucune parole ne pouvait mieux terminer cette belle vie, car l'âme qui retournait à son Créateur avait été digne de lui.

Charlemagne était dans sa soixante-douzième année : on l'inhuma à Aix-la-Chapelle. Son corps fut déposé dans un caveau de l'église qu'il avait fait bâtir, assis sur un trône de marbre, revêtu des habits impériaux, la couronne d'or sur la tête, le livre des Évangiles sur les genoux, le glaive au côté, un bouclier d'or sous les pieds [1].

[1] On peut voir à Aix-la-Chapelle, dans le trésor de la cathédrale, les objets trouvés dans le tombeau de cet empereur, lors de la profanation de Frédéric

Le flambeau de l'Europe venait de s'éteindre : l'héritage du grand homme, tombé dans des mains inhabiles, allait bientôt devenir la proie des ambitions subalternes; et la merveilleuse unité, créée et maintenue par son génie entre tant de peuples divers, devait céder à la force des choses, qui ramenait chaque nation à son caractère et à ses souvenirs. Gardons-nous de croire pourtant que tant d'éléments divers, contenus dans cette puissante main, se soient éparpillés ensuite pour retomber dans leur ancien chaos. Préoccupés des morcellements successifs de ce vaste empire, les historiens ont trop répété que Charlemagne ne laissa rien, ni personne après *lui* : il laissa la chrétienté constituée, magnifique unité que nul effort ne put rompre : il laissa sur les Pyrénées, sur les bords de l'Oder et du Danube la croix lumineuse qui ne recule jamais; il laissa sur l'Elbe, sur le Weser, sur le Rhin, sur la Meuse, des nations toutes faites où il n'avait trouvé que des barbares : il créa l'Allemagne et l'Italie, il prépara l'Europe d'aujourd'hui; et non-seulement l'Europe politique, mais l'Europe laborieuse, l'Europe civilisée. Aussi dans l'histoire de toutes ces contrées, son souvenir, national comme dans la nôtre, brille dès la première page, et se reproduit toutes les fois qu'un grand homme vient reprendre cette œuvre d'organisation générale par lui si glorieusement commencée.

Louis, que l'histoire a surnommé *le Débonnaire*, fut un des hommes les plus instruits de son temps. Pieux et sage, aussi brave que son père et presque aussi actif, il eût dignement remplacé Charlemagne, si la faiblesse toujours croissante de son caractère n'eût changé en défauts toutes ses

Barberousse, qui fit ouvrir ce caveau parce qu'il voulut être sacré sur le trône de Charlemagne. Ce trône, sur lequel s'assirent depuis tous les empereurs, le jour de leur couronnement, est placé maintenant dans une tribune, au-dessus de la porte d'entrée de l'église. On raconte à Aix que Napoléon, lors de sa visite, gronda l'impératrice Joséphine, parce qu'elle avait voulu s'y asseoir. Entre autres objets précieux trouvés dans le tombeau de Charles, on remarque un cor magnifique formé d'une dent d'éléphant, couvert de caractères arabes, et incrusté d'or. C'était un présent du kalife Aaroun-al-Raschild. On voit aussi un collier d'or, que Charles portait, et auquel est suspendue une croix byzantine d'un travail remarquable, renfermant un morceau assez fort de la vraie croix.

vertus. L'état d'obéissance et de soumission absolues dans lequel l'avait maintenu jusqu'à l'âge de trente-six ans la volonté paternelle contribua peut-être à éteindre en lui l'énergie dont sa jeunesse avait donné quelques preuves. Habitué à attendre une impulsion pour agir, il se laissa gouverner toujours : à cet âge on ne change plus guère, et c'est alors une triste condition d'être le fils d'un grand homme.

Il commença son règne par des réformes intérieures : le luxe impérial, introduit dans le palais d'Aix-la-Chapelle, y avait amené quelques désordres sur lesquels le vieil empereur fermait les yeux. Les flatteurs d'un nouveau gouvernement trouvent toujours des abus à signaler dans le gouvernement précédent, et Louis eut l'occasion d'exercer sa sévérité dans quelques parties de l'administration des provinces. Cette ardeur de réforme, poussée trop loin, lui fit des ennemis, qui ne tardèrent pas à s'apercevoir de sa faiblesse, d'autant plus que l'attention de l'empereur paraissait se porter de préférence sur les détails, dans l'impuissance de saisir l'ensemble. C'est ainsi que dans l'assemblée nationale de 816, il s'occupa longuement de réformer la règle des couvents. Cependant la grandeur et l'éclat ne manquaient pas à l'empire : les députés de toutes les provinces, ceux même des Sarrasins, étaient venus reconnaître le nouveau souverain ; le pape Étienne IV, à Reims, avait posé sur son front et sur celui de sa femme Ermengarde la couronne des Césars; dans l'intérieur tout était calme et soumis, et nul ennemi n'osait attaquer les frontières de Charlemagne, qu'une ambassade de l'empereur d'Orient, Léon V, vint régler à Compiègne, en 817.

Mais c'était de la famille même de Louis que devaient partir les coups si funestes à sa puissance. Il avait trois fils alors, Lothaire [1], Pépin et Louis : en 817, le Champ de mai d'Aix-la-Chapelle régla un partage entre eux : Lothaire fut associé à l'empire; Pépin fut nommé roi d'Aquitaine; Louis,

[1] On reconnaît là le nom de Chlothaire, adouci par la prononciation, qui commençait à devenir moins gutturale. Le nom de Louis n'est aussi que le nom de Chlovis.

roi de Bavière. L'aîné avait dix-huit ans : son titre d'empereur excita la jalousie de ses deux frères. Bernard de son côté, le roi d'Italie, poussé par les seigneurs de ce pays, revendiqua ce titre qui semblait devoir revenir au possesseur des États romains : il prit les armes et passa les Alpes. Déjà Louis marchait à sa rencontre, lorsque le jeune roi, touché de repentir, vint trouver son oncle à Chalon-sur-Saône, et se soumit. L'empereur, excité, dit-on, par sa femme Ermengarde, fit juger le rebelle et ses complices. Tous furent condamnés à mort, et Louis crut être clément en faisant seulement crever les yeux à son neveu. Le malheureux Bernard mourut des suites de ce supplice (818).

Une révolte venait d'éclater en Bretagne : Morman, qui s'appelait roi des Bretons, avait secoué le joug. Louis marcha contre lui et le chassa jusque dans le Finistère. La tête du rebelle lui fut apportée à Quimperlé, et l'empereur créa duc, en Bretagne, Noménoé, qui devait plus tard se rendre indépendant à son tour.

La mort d'Ermengarde à Angers, cette même année 818, parut à Louis une punition du ciel pour la condamnation de Bernard, et dès ce moment le pieux empereur, troublé par ses remords, ne songea plus qu'à faire pénitence. On le détourna de ces pensées en lui faisant épouser l'année suivante Judith, fille d'un comte de Bavière. Trois ans d'union avec cette princesse ne lui ayant pas donné un nouveau fils, il fit nommer en 821, par l'assemblée de Nimègue, Lothaire, roi d'Italie, et l'année suivante, au palais d'Attigny, se soumit lui-même à une pénitence publique pour expier le meurtre de son infortuné neveu.

Pendant quinze ans le règne de Louis fut paisible et même glorieux : les assemblées fréquentes de la nation, les nombreux capitulaires qui en résultaient, entretenaient l'action du gouvernement : et la puissance militaire des Francs ne recevait aucun échec : les Gascons seuls et les Bretons se révoltèrent en 824 ; les premiers furent châtiés par un lieutenant de l'empereur ; les seconds, par l'empereur lui-même qui, dans une seconde campagne, se fit livrer le chef des

rebelles, Guiomarch, qui se disait roi, comme avait fait Morman. Mais le 13 juin 823, Judith avait mis au monde un fils, et en voyant grandir cet enfant, Louis regrettait d'avoir divisé son empire entre les fils d'Ermengarde. Les conseils de Judith l'amenèrent à un nouveau partage, auquel il chercha à intéresser Lothaire, qui n'était pas fâché de voir diminuer la part de ses frères. L'assemblée nationale, convoquée à Worms, au mois d'août 829, composa de l'Helvétie et de la Souabe un petit royaume que l'on appela le royaume d'Allemagne, et qu'on donna à l'enfant de Judith.

Cependant Judith régnait plus que Louis : Bernard, duc de Septimanie, qu'elle avait comblé de faveurs [1], était devenu le favori de l'empereur, et irritait les grands par son orgueil. Ceux-ci, rendus de plus en plus indépendants par l'hérédité de leurs fiefs, mais ne pouvant pas encore s'affranchir du pouvoir royal, cherchaient du moins à le diviser en armant les uns contre les autres les dépositaires de ce pouvoir. Leur cause était merveilleusement servie par la jalousie des fils de l'empereur et par les vieilles haines nationales de l'Aquitaine contre les Francs, de la Neustrie contre l'Ostrasie, de la Bourgogne contre la Germanie, de l'Italie contre tous. Le grand tort de Louis, c'était d'avoir donné des chefs à ces haines, puis irrité ces chefs contre lui. Quant à ses fils, criminels envers leur père, ils le furent aussi envers l'État, puisqu'ils brisèrent l'unité de la monarchie. Mais ce dernier crime, qui pour plusieurs nations fut un service, leur fit aisément pardonner le premier.

Ce fut en 830 que la rébellion éclata. Le Champ de mai d'Aix-la-Chapelle avait décrété une expédition en Bretagne. Les rois d'Italie, d'Aquitaine et de Bavière, les ducs et les comtes étaient convoqués à Compiègne, et une assemblée nationale indiquée à Rennes. Mais une ligue redoutable s'était formée, et Pépin, le plus ardent des fils de l'empereur, commença par s'assurer des villes de la Loire, puis il

1 Bernard était fils de Guillaume *au court nez*, duc de Toulouse, qui avait habilement gouverné l'Aquitaine sous le règne de Louis dans ce pays.

s'avança menaçant jusqu'à Verberie où son frère Louis vint le joindre. L'armée, excitée par eux, refusait de marcher en Bretagne, où il n'y avait rien à gagner. Louis, abandonné de ses troupes, se vit forcé de se soumettre à ses deux fils. Ceux-ci exigèrent le renvoi de Bernard, et forcèrent Judith à se renfermer dans le couvent de Sainte-Radegonde, à Poitiers. On voulait déposer l'empereur; mais l'arrivée de Lothaire mit obstacle à ce dessein. Le roi d'Italie répondit de son père et se chargea de gouverner avec lui. L'assemblée de Compiègne ratifia ces dispositions, et Louis ne fut plus empereur que de nom.

Il faut remarquer cependant que dans cette assemblée dite nationale, l'influence du Midi l'avait emporté. Les Aquitains du roi Pépin, les Bourguignons et les Lombards du roi Lothaire avaient fait la loi, et la diète avait été tenue dans un pays toujours neustrien, peu attaché par conséquent à la dynastie carlovingienne. Louis avait compris sa position, et usant adroitement du peu d'autorité qu'on lui laissait, il convoqua pour le printemps suivant l'assemblée nationale à Nimègue. C'était substituer un conseil de famille à un conseil d'étrangers. Son plan réussit. Le Champ de mai de Nimègue, presque tout composé d'hommes du Nord, cassa la décision de Compiègne, renvoya dans leurs royaumes les fils rebelles, rendit à Louis le pouvoir souverain, rappela Judith sur le trône: et le bon monarque, satisfait d'avoir vaincu, pardonna à ses enfants, et fit grâce à leurs complices, condamnés à la peine de mort.

La clémence est toujours belle: mais elle n'est utile que lorsqu'elle est unie à la force. Celle de Louis ne pouvait qu'enhardir les rebelles. Les mécontents continuèrent leurs manœuvres. Bernard lui-même, que le prince avait eu le bon sens de ne point rappeler à la cour, passa dans le parti qui l'avait renversé, et souleva l'Aquitaine. Pépin prit les armes contre son père, et une guerre impie ravagea le midi de la Loire. Louis s'avança jusqu'à Joac en Limousin [1]: les

[1] Tout au nord du département de la Haute-Vienne.

rois Mérovingiens avaient eu un château dans ce lieu; l'empereur y convoqua le Champ de mai, et fit déclarer son fils déchu de la royauté. L'Aquitaine fut donnée à Charles; Bérenger, duc de Toulouse, fut nommé duc de Septimanie. Mais la victoire ne consacra pas ces décrets, et l'empereur, repoussé par son fils, fut contraint de repasser la Loire.

Il fallait cependant que la nation, réellement représentée, se prononçât une fois pour toutes sur ces partages, qui faisaient passer les peuples sous tant de dominations diverses. Les trois frères, décidés à obtenir de leur père, par la force, le maintien des premières divisions de l'empire, se réunirent en 833, en Alsace, chacun à la tête d'une nombreuse escorte, ou plutôt d'une armée. Le pape Grégoire IV, dont la présence devait sanctionner le traité, avait accompagné Lothaire. Louis s'avança vers eux, on ne sait pourquoi, car il ne voulait pas les combattre, et il aurait dû ou les attendre, ou leur ordonner de se retirer. Les nations rivales se trouvèrent en présence dans une plaine auprès de Rouffach [1] appelée *Roth-feld* (champ rouge). Après quelques jours de conférences, pendant lesquels le pape employa vainement sa médiation, Louis, dont la faiblesse et l'incapacité devenaient de plus en plus évidentes, se vit abandonné successivement par les seigneurs et prélats qui l'accompagnaient. Tous passèrent dans le camp des fils rebelles. Le débile empereur finit par s'y rendre lui-même : on l'y reçut avec respect, mais on lui retira l'autorité. Les trois fils partagèrent l'empire, Lothaire conservant le titre d'empereur. Judith fut envoyée dans la citadelle de Tortone [2], le jeune Charles au couvent de Pruym, près de Trèves, et Louis fut laissé sous la garde de son fils aîné, qui l'enferma au couvent de Saint-Médard, à Soissons, jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale, convoquée à Compiègne.

Cette assemblée déposa l'empereur.

Mais c'était peu de le déposer; on voulait l'avilir. Ebbon, archevêque de Reims, fit dresser un acte de confession pu-

1 Ville à 12 kilomètres sud de Colmar. Là était le château de Dagobert II.
2 Ville du Milanais.

blique par lequel le malheureux prince se déclarait coupable de huit griefs capitaux qui tous tendaient à la ruine de l'État, et par cela même indigne de conserver la couronne. Le 11 novembre 833, on vit à Soissons le fils de Charlemagne, dépouillé de ses habits impériaux, vêtu du cilice, frapper de son front découronné le pavé de Saint-Médard, puis lire hautement, avec grande abondance de larmes, en présence de son fils, des grands, des prélats et du peuple, sa propre condamnation.

La nation était outragée dans la personne de son chef : Louis et Pépin, par jalousie peut-être autant que par honneur, s'indignèrent du mauvais traitement fait à leur père. Un cri général s'éleva contre Lothaire. Poussé au parricide ou ramené au repentir, celui-ci n'osa pas avancer et ne sut pas reculer dans cette voie criminelle : il se troubla, il s'enfuit en Italie. Louis et Pépin vinrent se jeter aux pieds de leur père, qui pardonna encore. Il offrit même à Lothaire de lui rendre ses bonnes grâces : mais soit que le roi d'Italie fût excité par les siens, soit qu'il voulût étourdir sa conscience par de nouveaux attentats, il reprit les armes et s'avança jusqu'à Blois pour combattre son père. Alors la scène de Roth-feld recommença : mais cette fois ce fut Lothaire qu'on abandonna, Lothaire qui fut forcé de se rendre, et qui, pour toute punition, reçut ordre de retourner dans son royaume et de n'en plus sortir.

L'assemblée de Thionville, en 835, cassa les actes de celle de Compiègne, et Ebbon, se déclarant indigne de l'épiscopat, se démit de l'évêché de Reims. Puis la diète de Crémieu [1], présidée par Louis, cette même année, le 24 juin, reprit à Lothaire le titre d'empereur, et le réduisit au royaume d'Italie : le reste de l'empire fut partagé entre Pépin, Louis et Charles.

Ce ne fut pas le dernier partage, et il semblait qu'il n'y eût plus dans l'empire d'autre intérêt que celui de ces princes. Les Normands cependant commençaient à ravager

[1] Petite ville du département de l'Isère, arrondissement de la Tour-du-Pin.

les côtes : ils avaient même pénétré dans la Méditerranée, et pillé Marseille. Pépin étant mort à Poitiers, le 13 décembre 838, Judith s'empressa de faire donner à Charles le royaume d'Aquitaine. Mais Pépin avait laissé deux fils : les Aquitains couronnèrent le premier sous le nom de Pépin II, et il fallut que le vieil empereur combattît son petit-fils; il s'en alla donc une fois encore ravager ces contrées qu'il avait défendues dans sa jeunesse contre les Sarrasins. Mais le roi de Bavière, mécontent de l'agrandissement du pouvoir de Charles, avait aussi pris les armes, et marchait vers le Rhin. L'empereur revint à Aix-la-Chapelle, et se disposa douloureusement à la guerre contre son fils. Mais il était temps que Dieu mît un terme à cette vie si agitée. Brisé par tant de secousses, le malheureux empereur mourut au palais d'Ingelheim, près de Mayence, le 20 juin 840. Sa dernière pensée fut celle d'un chrétien : il pardonnait à tout le monde, il bénissait ses fils criminels.

LE ROYAUME DE FRANCE.

Louis le Débonnaire laissait après lui la guerre civile : ce n'était pas seulement une lutte entre des princes, mais entre des peuples, des principes, des idées. La séparation devait s'accomplir entre les langues et les mœurs. Les nations d'origine germaine ne s'entendaient plus avec celles de France et d'Italie : leur langue devenait de plus en plus étrangère sur les bords de la Seine, de la Loire, de la Garonne et du Rhône. Des débris du latin, commençait à se former l'idiome qu'on a appelé le roman, dont les différents mélanges avec l'arabe, le celtique, le saxon, ont formé l'espagnol, le français, l'anglais, et qui s'est conservé plus voisin de son origine dans l'italien et dans nos patois méridionaux. Des intérêts tout aussi divers que leurs langues, des mœurs tout aussi différentes, formaient entre ces nations des barrières

naturelles qu'un partage définitif devait enfin consacrer. Mais il y avait deux moyens d'opérer ce partage : le jugement de Dieu, c'est-à-dire la guerre, ou un traité fondé sur une étude sérieuse des besoins des peuples. Le premier moyen convenait plus à l'ignorance et aux passions ; c'est par celui-là qu'on voulut commencer.

Après d'inutiles tentatives d'accommodement, la question fut vidée les armes à la main, dans les champs de Fontenay [1], le 25 juin 841 : Lothaire d'une part et Pépin II, c'est-à-dire le Midi ; Louis de l'autre avec Charles, c'est-à-dire le Nord, se précipitèrent l'un sur l'autre avec toute la fureur des vieilles haines nationales. Le Midi fut vaincu, comme toujours, mais le carnage fut horrible [2], et la dernière heure sonna pour l'empire des Francs. Dès lors ce nom doit disparaître de l'histoire, et d'autres nations vont se former.

Car cette victoire ne décidait rien, et il fallut finir par où l'on aurait dû commencer. Pour bien partager, la première condition était de bien connaître, et nul, dans ce temps, n'aurait pu tracer une carte de géographie. On nomma donc des commissaires, qui, au nombre de trois cents, se mirent à parcourir et à étudier les contrées que l'assemblée nationale allait distribuer. Pendant ce temps, Charles et Louis, réunis à Strasbourg, avaient juré de faire cause commune, et de ne laisser à Pépin II et à Lothaire que le moins possible.

En 843, le résultat des études faites sur les lieux fut soumis à l'assemblée de Verdun, et en présence des trois frères, on régla le partage suivant.

Le Rhin, grande limite naturelle, borna dans tout son cours les États germains : depuis sa rive droite jusqu'au Weser, s'étendit le royaume de Louis.

Le cours de l'Escaut, de la Meuse, celui de la Saône, celui du Rhône, tracèrent, depuis l'Océan du Nord jusqu'à

1 Près de Chablis, département de l'Yonne.

2 Le nombre de ceux qui périrent à Fontenay est porté par les historiens du temps à quatre-vingt mille.

la Méditerranée, une autre frontière : tout ce qui s'étendit de cette frontière vers le couchant fut l'apanage de Charles, et s'appela le royaume de France.

Enfin, les nations situées entre la Meuse et le Rhin, entre la Saône, le Rhône, et le Tyrol, avec toute l'Italie, furent le partage de Lothaire, qui garda le titre d'empereur.

L'histoire de France va donc se rétrécir.

La part de Charles était belle, mais elle n'était pas, à beaucoup près, la plus tranquille. Il se trouvait, à vingt ans, chargé d'organiser, et d'abord de conquérir un royaume qu'il ne connaissait pas, exposé à des guerres intestines et à de violentes attaques au dehors. Pépin II, soutenu par l'Aquitaine, était résolu à défendre ses droits; Noménoé venait de prendre le titre de roi de Bretagne, et les Normands paraissaient à l'embouchure de tous les fleuves, prêts à tout piller, à tout détruire.

A l'intérieur, pas de centre d'administration, pas de capitale, pas de gouvernement, pas de finances : les éléments de tout cela existaient bien dans l'organisation de Charlemagne, mais c'était un royaume à faire; et Charles n'avait pour ce grand travail ni d'assez bons guides, ni assez de capacité. Élevé avec négligence, ballotté par les guerres civiles, gâté par la flatterie et par l'indulgence paternelle, il eut la faiblesse de son père, sans en avoir ni l'instruction ni le courage, ni surtout la bonté. Son règne, qui dura trente-sept ans, ne fut qu'une époque de malheurs.

Pendant qu'on se battait à Fontenay, les Normands entraient dans la Seine, pillaient et brûlaient Rouen. Depuis cette époque, les ravages de ces peuples devinrent périodiques. Tous les ans, des flottes nombreuses, composées de légères embarcations, partaient des côtes du Danemark et de la Norwége, et se divisaient pour pénétrer dans les fleuves. Les villes que le commerce commençait à enrichir, les couvents et les églises où la sainteté des reliques avait attiré depuis longtemps les offrandes des peuples et les dons des rois, présentaient une proie facile à leur avidité.

et devenaient l'objet de leurs déprédations. Tous idolâtres, et pour la plupart descendants des familles que les conquêtes du christianisme avaient chassées du continent, ils se vengeaient avec délices sur les établissements religieux, et se plaisaient à égorger les prêtres et les moines, à incendier les abbayes. Ce n'étaient pas ces hommes de paix qui pouvaient leur résister ; ce n'étaient pas les bourgeois des villes, occupés de leur trafic ou de leurs métiers; ce n'étaient pas les cultivateurs, pauvres serfs que nul intérêt n'engageait à défendre le sol fécondé par leurs sueurs : les villes n'avaient point d'enceinte, les couvents point de fortifications : la France entière était ouverte, et aucune force publique n'existait pour s'opposer aux invasions. Le système militaire des Francs, organisé pour la conquête, ne pouvait servir pour la résistance, qu'à la condition de grandes batailles à livrer. Quelle *landwehr* était possible contre un ennemi qui apparaissait sur tous les points à la fois, pour disparaître après le pillage? Comment appeler à la défense des rives de la Somme le propriétaire des rives de la Loire ou de la Garonne, quand les barques des pirates croisaient aussi dans ses parages? Ce n'était donc pas seulement un roi habile qui manquait à la nation : c'était une marine, une armée, des places fortes, l'art militaire, l'esprit public. Avec les ressources dont on pouvait disposer, rien n'était possible : il fallait en créer d'autres, il fallait un nouveau Charlemagne.

En 843, l'année du traité de Verdun, les villes de Saintes, de Bordeaux, de Tours, de Nantes, furent pillées. Dans cette dernière ville, une partie de la population s'enfuit : le reste fut massacré dans l'église avec l'évêque. On dit que Noménoé avait appelé lui-même les Normands, pour se venger de Nantes qui refusait de le reconnaître comme roi de Bretagne. Quoi qu'il en soit, les Normands s'établirent dès lors dans l'île de Noirmoutier, dont ils firent un magasin général pour leurs brigandages.

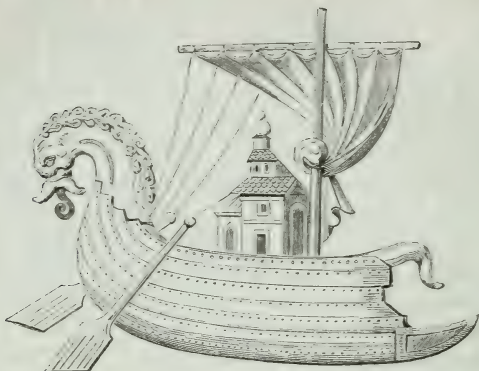
Le roi de France, Charles II, connu dans l'histoire sous le nom de Charles le Chauve, ne fit rien pour repousser

ces pirates : il alla combattre en Aquitaine son neveu Pépin II, et Bernard, ce duc de Septimanie dont nous avons parlé, qui tous deux appelaient les Sarrasins à leur secours, et leur abandonnaient les conquêtes de Charlemagne de l'autre côté des Pyrénées. Bernard fut tué par ordre de Charles II, mais pendant deux ans de suite ce roi assiégea Toulouse sans pouvoir la prendre. Noménoé cependant s'avançait jusqu'au Mans, pillait l'abbaye de Saint-Florent[1] et forçait les moines de mettre sa statue sur leur église, le visage tourné vers la France. Charles quitta Toulouse, et vint chasser le rebelle. A son tour, il avait fait mettre à Saint-Florent sa statue à la place de celle de Noménoé, le visage tourné vers la Bretagne : cette bravade ne l'empêcha pas d'être vaincu, en 845, à Saint-Jean des Marais, dans le Morbihan[2]; et l'usurpateur revint abattre la statue royale, et brûler Saint-Florent. Le roi de France se vit donc forcé de céder, de laisser le titre de roi à ce lieutenant de son père, et d'abandonner le royaume d'Aquitaine à Pépin II. Mais pendant qu'il guerroyait en Bretagne, les Normands, conduits par leur chef Ragner, avaient remonté la Seine jusqu'à Paris. Le samedi saint, 28 mars 845, ils entrèrent dans cette ville, dont tous les habitants avaient fui, emportant les reliques des saints. Les pirates se retirèrent avec un grand butin et sept mille livres pesant d'argent, dont Charles le Chauve acheta leur départ.

Ces ravages continuèrent pendant les années qui suivirent : le cours de tous les fleuves fut témoin de brigandages que personne n'arrêtait. Nantes, Bordeaux, Saintes, furent encore pillées; Angers, Rennes, le Mans, Beauvais, eurent le même sort, car les Normands, ne trouvant pas de résistance, pénétraient audacieusement dans l'intérieur du pays; les routes étaient couvertes de familles errantes chassées par l'incendie, de longues processions emportant les reliques des saints. L'abbaye de Saint-

1 Sur la Loire, à 20 kilomètres nord de Beaupréau (Maine-et-Loire).
2 A 32 kilomètres est de Vannes.

Bertin, à Saint-Omer, avait ouvert un généreux asile à ces trésors de la religion. Elle-même, pourtant, devait avoir



Bateau Dragon [1].

son tour, et s'écrouler dans les flammes, comme la célèbre abbaye de Jumiéges, près de Rouen. Au reste, la France ne souffrait pas seule : les États de Louis le Germanique et ceux de Lothaire étaient ravagés de même. Les Sarrasins avaient pillé l'église de Saint-Pierre du Vatican, les Normands avaient brûlé Trèves et Cologne, et ces insolents pirates, dans la capitale même de l'empire, Aix-la-Chapelle, avaient fait retentir les chants d'Odin sous les voûtes embrasées du palais de Charlemagne.

Au milieu de cette désolation des peuples, la petite guerre d'Aquitaine durait toujours. Mécontents de Pépin II, les seigneurs avaient rappelé Charles le Chauve, et on se battit pour ces deux princes jusqu'à ce qu'en 852 la trahison de Sanche, marquis de Gascogne, livra Pépin à son rival, qui l'enferma dans un couvent.

Noménoé aussi venait de mourir, après avoir enrichi la Bretagne de plusieurs fondations utiles [2]. L'occasion était

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 13.

[2] C'est lui qui créa l'evèche de Saint-Brieuc ; il peut être regardé comme le fondateur de cette ville, ainsi que de celle de Redon.

favorable pour ressaisir le pouvoir. Charles aima mieux reconnaître pour roi, sous la condition d'hommage, Hérispoé, fils de l'usurpateur.

L'empereur Lothaire mourut en 855, après avoir partagé ses États entre ses trois fils : Louis II, l'aîné, eut l'Italie et le titre d'empereur; Charles, la Provence, et Lothaire les provinces situées entre la Meuse et le Rhin. Ces provinces furent dès lors appelées *Lotharii regnum*, d'où par corruption s'est formé le nom de Lorraine.

L'histoire ici se complique par les nouveaux intérêts que soulèvent ces partages, et cette complication augmente lorsqu'on voit Pépin II s'échapper de son couvent, Charles le Chauve faire couronner à Limoges, roi d'Aquitaine, un enfant, son second fils, Charles; et les Aquitains, mécontents de tous ces princes, appeler du fond de l'Allemagne Louis le Germanique pour régner sur eux. Ces luttes misérables, sans grandeur dans leurs résultats, achevaient la ruine de la nation : elles ne méritent pas d'être étudiées dans leurs détails. Elles aboutirent à une condamnation à mort, prononcée par l'assemblée nationale de Pistes [2], en 864, contre l'arrière-petit-fils de Charlemagne, Pépin II; condamnation bien méritée, car cet indigne Français s'était mis à la tête des Normands pour ravager son pays; on l'avait vu assiéger avec eux son ancienne capitale, et brûler avec eux, en 863, la cathédrale de Poitiers. Charles le Chauve refusa de faire couler le sang de son neveu, et l'enferma dans un cachot du couvent de Senlis, où il vécut longtemps encore.

La France, cependant, commençait à se couvrir de forteresses, car l'édit de Pistes, rendu par l'assemblée dont nous venons de parler, ordonne la démolition de tous les châteaux forts dont la construction n'aurait pas été autorisée par le roi. Chacun était bien forcé de se défendre, puisque le gouvernement ne protégeait personne; aussi

1 C'est aujourd'hui *Pitres*, à 4 kilomètres est de Pont-de-l'Arche. L'édit de Pistes est célèbre : il règle les monnaies, les mesures, les marchés, le service militaire, etc.

tous les seigneurs, tous les petits propriétaires se fortifiaient dans leurs demeures, qu'ils plaçaient sur les lieux élevés. L'origine de presque tous nos vieux châteaux date de ce temps ; ce fut une des causes les plus puissantes du développement de la féodalité, et on comprend que déjà le pouvoir royal en prît de l'ombrage. En même temps l'esprit de chevalerie commençait à naître ; quelques hommes puissants par leurs richesses, par leur valeur, par leur force corporelle, se substituaient au pouvoir royal qui faisait défaut, et se déclaraient les protecteurs du pauvre peuple et du clergé, sans autre récompense que les chants populaires, dans lesquels la crédule reconnaissance des temps célébrait et amplifiait leurs exploits. De ce nombre fut Robert le Fort, comte d'Anjou, le père de la troisième dynastie de nos rois. Bien souvent il battit les Normands, qu'il harcelait partout. Il finit par succomber en héros. En 866, il avait forcé quatre cents Normands de s'enfermer dans l'église de Brissarthe [1] ; respectant la sainteté du lieu, il attendait que la faim lui livrât ses ennemis. La nuit venue, il s'était désarmé, il dormait. Les Normands sortirent, et Robert surpris fut massacré après une généreuse défense.

Quant au roi Charles, il semblait toujours plus occupé de l'agrandissement de son pouvoir nominal que de la défense de son royaume. Le roi de Lorraine, Lothaire II, étant mort en 869, après de longs démêlés avec le clergé à cause d'un double mariage, Charles le Chauve, au mépris des serments qu'il avait faits de ne jamais empiéter sur l'héritage de ses frères, se hâta de se rendre à Attigny, où il attira les principaux seigneurs de Lorraine. Il se fit reconnaître par eux roi de ce pays, et alla se faire couronner à Metz, pendant que Louis le Germanique combattait les Slaves sur l'Oder, et l'empereur Louis II les Sarrasins à l'extrémité de l'Italie. Louis le Germanique vint réclamer, mais c'était pour lui-même : et les deux frères firent un partage, qui, décidé par le sort, laissa la Lorraine et l'Alsace

[1] A 24 kilomètres est de Segré (Maine-et-Loire).

au roi de Germanie, et la Bourgogne à celui de France. Au reste, l'empereur Louis II n'avait point à se plaindre, car à la mort de son frère Charles, roi de Provence, en 863, lui-même s'était emparé de ses États.

Au nord de la France, un nouveau pouvoir s'élevait, celui des comtes de Flandre. En 863, Baudouin Bras-de-fer, grand forestier du roi dans ce pays, était venu à Senlis enlever Judith, fille du roi de France, veuve du roi d'Angleterre, et renommée par sa beauté. Louis le Bègue, fils aîné de Charles, se chargea de châtier l'insolent seigneur, et fut battu par lui au mont Saint-Éloi, près d'Arras. Le roi Charles céda comme toujours : il reçut en grâce les deux coupables à Auxerre, et créa pour Baudouin le comté de Flandre, qui devint si important dans l'histoire.

La Bretagne, de son côté, se détachait de plus en plus. Salomon, cousin d'Hérispoé, l'avait tué en 857, et avait été reconnu roi par Charles le Chauve. Son règne en Bretagne fut assez glorieux. En 873, il se réunit à Charles le Chauve pour chasser d'Angers les Normands. Les barques de ces pirates étaient dans la Mayenne. Salomon, pour entrer en ville, fit creuser un canal, qui sert aujourd'hui de lit à cette rivière. Les Normands, voyant leurs navires à sec, capitulèrent. On permit à ceux qui se feraient chrétiens de rester à Angers; mais Salomon ne jouit pas longtemps de sa gloire : l'année suivante, 874, il fut victime d'une révolte. Son gendre Pasquiten et le gendre d'Hérispoé, Gurfaut, le détrônèrent, le tirèrent d'un couvent de Brest où il s'était caché, et lui firent crever les yeux par un Français, nommé Fulcoald. Salomon mourut le lendemain, et la Bretagne fut partagée en plusieurs factions, qui tour à tour y appelèrent les Normands.

L'empereur Louis II mourut à Brescia, le 12 août 875, ne laissant qu'une fille nommée Ermengarde. Louis le Germanique et Charles le Chauve se mirent aussitôt en mesure de recueillir l'héritage impérial : mais pendant que le premier faisait ses préparatifs et envoyait son fils Charles le Gros pour lui préparer les voies, Charles le Chauve, plus

actif, quitta son palais de Douzy, dans les Ardennes, et se dirigea rapidement vers les Alpes, qu'il franchit au mont Saint-Bernard. Il arriva à Rome le 17 décembre, et se fit immédiatement couronner empereur par le pape Jean VIII. Le 5 janvier 876, il était de retour à Pavie, où il prenait la couronne des Lombards. Ce fut alors qu'il créa duc de Lombardie Boson, frère de sa femme, qui songea aussitôt à se faire un royaume.

A peine de retour en France, Charles le Chauve apprit la mort de son frère Louis le Germanique; ce dernier laissait trois fils, Carloman, Louis et Charles le Gros. Il avait donné au premier la Bavière, au second la Saxe, au troisième la Souabe. Charles le Chauve contesta ce partage, et prétendit réunir sur sa tête tout l'héritage de Charlemagne. Louis de Saxe prit les armes, et le 8 octobre 876, une bataille eut lieu près d'Andernach [1] entre l'oncle et le neveu. Le premier fut vaincu et obligé de fuir : une sorte de terreur panique s'était emparée de son armée, et la déroute fut complète.

La nouvelle de cette défaite causa une grande agitation en Italie. Boson, duc de Lombardie, qui venait d'épouser Ermengarde, fille de l'empereur Louis II, et Bérenger, duc de Frioul, beau-frère de ce monarque, cherchaient à se rendre indépendants. Carloman de son côté, le fils aîné de Louis le Germanique, marchait sur l'Italie avec une armée pour conquérir la couronne impériale. Charles le Chauve se décida à repasser les Alpes. A peine arrivé à Pavie, où il entra avec le pape, il apprit que Carloman s'approchait. Trahi par les ducs italiens, qui favorisaient son rival, l'empereur se vit forcé de revenir sur ses pas, car l'armée qu'il avait amenée de France était peu nombreuse. Surpris par une fièvre violente au passage du mont Cenis, il parvint avec peine jusqu'à un village du Bugey, nommé Briord [2] où il mourut le 6 octobre 877, dans la chaumière d'un paysan. On accusa le juif Sédécias, son médecin, de l'avoir empoi-

1 A 12 kilomètres nord-ouest de Coblentz sur le Rhin.

2 Près du Rhône, à 16 kilomètres ouest de Belley.

sonné. Son corps fut porté au prieuré de Nantua, où il demeura sept ans avant d'être transporté à Saint-Denis. Charles le Chauve avait cinquante-quatre ans.

Ce roi, par un capitulaire publié à Kiersy-sur-Oise, le 14 juin de cette année, avait dignement couronné les imprudences et les faiblesses de son règne. Cet édit rendait les comtés héréditaires : jusqu'alors les comtes n'avaient été que des gouverneurs de provinces nommés par le roi, chargés de l'administration et de la justice, mais révocables. Dès ce moment, ils furent propriétaires de leurs fonctions, et ne tardèrent pas à l'être du sol même. C'était créer des centaines de petits souverains; c'était briser la couronne, sans profit pour la nation. Il ne faut donc pas s'étonner si, à cette époque, l'histoire de France devient un chaos : plus d'unité, plus d'ensemble, plus de gouvernement. L'histoire du roi n'est plus celle du pays, c'est celle d'un seigneur comme les autres. Il faudrait, pour bien apprécier les événements des deux siècles qui vont suivre, posséder les annales particulières de chaque ville, de chaque abbaye, de chaque famille.

Le règne de Louis le Bègue fut court. Ce prince qui avait trente et un ans lorsqu'il monta sur le trône, était d'une santé faible et d'un esprit aussi débile. Le couronnement de Carloman de Bavière, à Rome, la fuite du pape Jean VIII, qui vint chercher un asile en France et présida l'assemblée nationale de Troyes, forment toute l'histoire de ce règne. Louis II mourut à Compiègne, le 10 avril 879.

Louis le Bègue laissait deux fils et sa femme enceinte. Les seigneurs, déjà plus puissants que les rois, s'arrogèrent le droit de disposer de la couronne. Pendant que la Flandre, la Bretagne, la Septimanie, s'affranchissaient par le fait, trois assemblées, dites nationales, faisaient contradictoirement acte de souveraineté : l'une à Creil sur l'Oise, présidée par Gozlin, abbé de Saint-Denis [1], donnait la couronne de France à Louis de Saxe; la seconde, à Meaux,

[1] Depuis évêque de Paris, et célèbre par la défense de cette ville.

sous la présidence de Hugues, abbé de Saint-Germain, reconnaissait pour rois Louis et Carloman, les deux fils de Louis le Bègue; la troisième, plus hardie encore, se réunissait à Mantaille [1], près du Rhône, et constituait le royaume de Provence ou de Bourgogne cisjurane, qu'elle donnait à Boson.

La nation repoussa le roi de Saxe, et les deux jeunes princes se partagèrent ce qui leur restait de pays à gouverner ou plutôt à défendre, car les Normands étaient partout. Le partage se fit à Amiens. Louis III eut la Neustrie; Carloman l'Aquitaine. Tous deux furent couronnés à l'abbaye de Ferrières, près de Montargis [2], par Anségise, archevêque de Sens.

Louis avait à peine dix-sept ans, Carloman n'en avait que treize. Que pouvaient faire deux enfants pour le salut d'un État que tant de causes précipitaient vers sa ruine? Ces deux enfants furent des héros : leur règne, malheureusement trop court, relève dans l'histoire cette dynastie carlovingienne tombée si bas. Toujours à cheval, toujours au combat, dix ans de leur vie, si Dieu eût voulu qu'ils vécussent dix ans, auraient sauvé la monarchie.

Ils commencèrent par marcher contre Boson, prirent Mâcon et assiégèrent Vienne. Bien peu de seigneurs, bien peu d'hommes d'armes les suivaient à ce siége, pour lequel ils appelèrent à leur aide Charles le Gros. Celui-ci les quitta bientôt pour aller se faire couronner empereur à Rome, à la mort de son frère Carloman. Le siége de Vienne, défendue bravement par Ermengarde, femme de Boson, dura deux ans. La ville finit par se rendre, et Ermengarde demeura prisonnière; mais Boson conserva son royaume.

En même temps les ravages des Normands appelaient sur tous les points du royaume l'attention et le courage des deux jeunes princes. L'année 881 surtout fut signalée par de grands désastres. Les Normands, sous la conduite d'un chef nommé Germon, avaient débarqué près de Boulogne.

1 A 12 kilomètres nord-est de Saint-Vallier, département de la Drôme.
2 A 12 kilomètres nord de cette ville.

Hennekin, frère de ce Baudouin Bras-de-fer dont nous avons parlé, marcha à leur rencontre et fut battu. Huit mille Français restèrent sur le champ de bataille, et de là vint, dit-on, le nom de Wimille donné au village qui s'éleva en ce lieu. Après cette victoire, les Normands pillèrent Boulogne, Abbeville, Corbie, Saint-Riquier, Aire, Amiens, Cambrai; ils détruisirent les petites villes de Renty, Blangy, Hesdin et Auchy, où était mort saint Bertin, en 709; ils brûlèrent l'abbaye de ce saint à Saint-Omer; une petite bourgade, nommée Tervanne, sauvée par l'intercession de saint Paul, prit dès lors le nom de son protecteur [1]. La province entière était ravagée; mais le jeune Louis III, qui avait quitté en grande hâte le siége de Vienne, préférant la défense du pays à celle de ses propres droits, rencontra les Normands à Saucourt en Vimeux [2], et les tailla en pièces. Leur chef Germon périt dans la bataille. Malheureusement le vainqueur mourut l'année suivante, 882, à Saint-Denis; sa tête s'était brisée contre une porte, sous laquelle son cheval l'avait emporté.

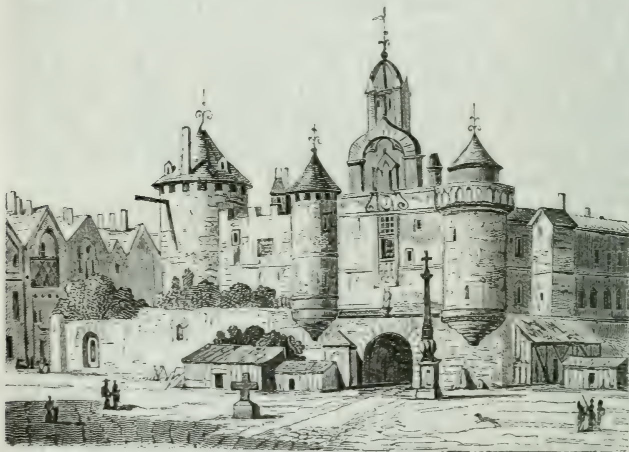
Un accident enleva aussi à la France le jeune Carloman : successeur de son frère, il suivait les Normands dans la Flandre, lorsqu'il fut blessé à la jambe dans une partie de chasse au sanglier par un seigneur de sa suite : la gangrène se mit dans la plaie mal soignée, et Carloman mourut à Baisieux [3] le 6 décembre 884, en déclarant, pour sauver le seigneur, que c'était le sanglier qui l'avait blessé. Ce roi, digne d'un meilleur sort, n'avait pas dix-huit ans.

Les Français ne pouvaient pas mettre à leur tête le fils posthume de Louis le Bègue, Charles, âgé de cinq ans à peine. Louis de Saxe, fils de Louis le Germanique, était mort : il ne restait de la famille carlovingienne que Charles le Gros, empereur. On l'appela au secours de la France. Mais ce n'était pas lui qui pouvait vaincre les Normands. Partout où il les avait rencontrés jusqu'alors, comme son

[1] C'est aujourd'hui la ville de Saint-Paul ou Saint-Pol (Pas-de-Calais).
[2] A 8 kilomètres sud de Saint-Valery (Somme).
[3] A 12 kilomètres de Lille, frontière du département du Nord.

oncle Charles le Chauve, il avait acheté leur départ à prix d'or, moyen sûr de les faire revenir sans cesse. Aussi leur joie fut immense à la nouvelle du choix qu'avaient fait les Français. La Seine fut couverte de leurs barques, et le pillage, l'incendie, menacèrent Paris, déjà trois fois victime de leurs brigandages (845, 857, 866).

Mais cette fois on ne prit pas la fuite, les bourgeois restèrent dans leurs maisons, les reliques des saints dans leurs sanctuaires. Les Parisiens avaient élevé des murs autour de leur île, des forts à la tête des deux ponts qui la joignaient aux deux rives [1]; et ils avaient deux braves à leur



Le Grand Châtelet [2].

tête, Eudes, leur comte, fils de Robert le Fort, et Gozlin, leur évêque. Sigefried, chef des Normands, surpris de cette résistance inaccoutumée, résolut le siége de cette ville (885).

Ce siége dura plus d'un an, et fut signalé par une défense héroïque. Les Parisiens, au moyen de leurs forts

[1] Le Grand et le Petit Châtelet.

[2] Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 14.

extérieurs, faisaient de fréquentes sorties, et se procuraient des vivres; mais bientôt ces ressources s'épuisèrent. Les Normands, qui recevaient des provisions par la Seine, se mirent à ravager toutes les campagnes d'alentour. Pour comble de malheur. une inondation emporta le pont du midi, et le petit Châtelet tomba au pouvoir des Normands. Gozlin étant mort pendant le siége, les Parisiens, abandonnés par les seigneurs de France, oubliés par l'empereur, crurent un moment que le secours divin allait leur manquer aussi. Eudes courut à Metz, où se trouvait alors Charles le Gros, pour le presser de venir en aide à la ville; puis il se hâta de rentrer dans les murs de Paris, se frayant un passage à travers les Normands. L'empereur arriva lentement avec ses Germains, ses Lorrains, ses Italiens, peu intéressés à la défense d'une ville étrangère pour eux. Il réussit cependant à entrer dans Paris [1] : un moment on crut qu'il allait livrer bataille. L'insouciant monarque se contenta de négocier, et donna de l'or aux Normands, non pour qu'ils se retirassent vers l'Océan, mais pour qu'ils allassent plus haut, sur les rives de la Seine et de l'Yonne, ravager la Bourgogne, si tel était leur vouloir. Sigefried lui-même fut indigné, et, laissant les pillards de son armée suivre la route du brigandage indiquée par le successeur de Charlemagne, il harcela jusqu'en Alsace la marche rétrograde du lâche empereur.

Celui-ci, découragé autant que déshonoré, sembla dès ce moment avoir perdu toute présence d'esprit, toute volonté. Le seul acte de son pouvoir, après cette malheureuse campagne, fut la répudiation de sa femme Richarde, qui se retira au couvent d'Andlaw en Alsace, qu'elle avait fondé. Abandonné ensuite par tous les seigneurs d'Allemagne, qui offrirent la couronne à Arnolphe ou Arnould, fils illégitime de son frère Carloman, il se vit réduit, en 887, à vivre des secours de Liutbert, évêque de Mayence, et termina tristement sa vie le 12 janvier 888.

1 Nous avons plusieurs diplômes signés par lui dans cette ville.

Cette année 888 est célèbre par le démembrement général de l'empire, et en même temps par trois victoires qui firent trois souverains, toutes trois remportées sur les Normands.

Richard, duc de Bourgogne, les battit à Saint-Florentin : son duché devint indépendant [1].

Alain, duc de Vannes, fils de Pasquiten, les battit à Questembert [2] et fut nommé roi par les Bretons. Il est connu sous le nom d'Alain le Grand : il gouverna la Bretagne jusqu'en 907.

Eudes, comte de Paris, qui avait suivi Sigefried, remporta une victoire signalée à Montfaucon, près de Verdun : les Français l'élurent roi. Gauthier, archevêque de Sens, le couronna à Compiègne.

En Provence, Boson était mort l'année précédente : son fils Louis fut reconnu pour roi, et déclara tenir sa couronne de l'Empire.

Anselme, archevêque de Milan, mit la couronne des Lombards sur la tête de Béranger, duc de Frioul, qui s'appela roi d'Italie.

Rodolphe, duc de la Bourgogne orientale ou transjurane, en fit aussi un royaume : une diète, assemblée à Saint-Maurice en Valais, le créa souverain [3].

Arnolphe, roi de Germanie, plus tard empereur, donna de son côté le royaume de Lorraine à son fils naturel, Zwentibold, en 895.

Ainsi Eudes, roi des Français, à peine reconnu en Flandre, regardé comme étranger en Lorraine, en Bourgogne, en Bretagne et de l'autre côté de la Loire, ne régnait guère que depuis ce fleuve jusqu'à la Somme. Encore trouvait-il dans cet espace deux seigneurs puissants qui

1 Richard, premier duc de Bourgogne, était fils de Beuve, comte d'Ardennes. Boson était son frère. Tous deux durent leur élévation au mariage de leur sœur Richilde avec Charles le Chauve, en 870. Dévoué à la famille royale, Richard avait assiégé Vienne avec Louis et Carloman : ce fut lui qui garda captive, à Autun, Ermengarde, sa belle-sœur, après la prise de Vienne.

2 A 24 kilomètres est de Vannes (Morbihan).

3 Il fit cause commune avec Richard, duc de la Bourgogne cisjurane, en lui donnant en mariage sa sœur Adélaïde.

tenaient fort peu compte de son autorité, Héribert Ier, comte de Vermandois, et Foulques Ier, comte d'Anjou, dont le pouvoir avait commencé la même année que le sien.

Le règne d'Eudes ne fut qu'une chevauchée continuelle. Jusqu'en 893, il ne cessa de harceler les Normands, cherchant toujours, par de rapides manœuvres, à leur fermer la navigation des rivières. Souvent aussi, pour faire vivre ses soldats, il fut forcé de dévaster comme eux le pays; tantôt vainqueur, tantôt vaincu, quelquefois il se vit réduit, comme les autres rois, à leur payer de grosses rançons. Mais l'exemple du courage ne se ralentissait pas; la valeur individuelle des Français se ranimait dans ces luttes sans nombre : les moines mêmes prenaient les armes, car ceux de Saint-Bertin, à Saint-Omer, qui avaient relevé et fortifié leur abbaye, se battirent comme des lions en 891, et repoussèrent l'ennemi. Mais l'épuisement du sol contribuait autant que la résistance à éloigner les Normands pour quelque temps du moins; et le roi Eudes commençait à respirer, lorsque Foulques, archevêque de Reims, et Héribert, comte de Vermandois, s'avisèrent de rappeler les droits du fils posthume de Louis le Bègue, Charles, surnommé le Simple, alors âgé de quatorze ans, et le couronnèrent à Reims, le 28 janvier 893.

La guerre civile commença ; mais les forces manquaient aux deux rois pour se combattre. Le seul fait d'armes de cette guerre est le siége de Laon, en 895, par Charles le Simple, aidé des secours de Zwentibold, roi de Lorraine, d'Héribert, et de Baudouin II, comte de Flandre. Laon résista, Baudouin donna le signal de la retraite, et les assiégeants rentrèrent en Lorraine. L'empereur Arnolphe, d'ailleurs, père de Zwentibold, s'était déclaré à la diète de Worms le protecteur d'Eudes, et Charles le Simple traita avec son rival, qui eut la générosité de consentir à un partage en 896. On ignore quel fut ce partage : il est même probable qu'il n'était point fixé encore, lorsque le roi Eudes mourut à La Fère, le 3 janvier 898. Il avait

nommé son frère Robert duc de France, et il recommanda en mourant à ses feudataires de reconnaître Charles III pour roi. Celui-ci se fit de nouveau couronner à Reims.

Arnolphe ou Arnould, empereur, mourut en 899 : son fils, le roi de Lorraine, Zwentibold, en 900 ; et cette même année, la dernière du siècle, vit mourir, le 25 octobre, le Charlemagne de l'Angleterre, Alfred le Grand. Un nom glorieux marque donc les deux extrémités de cette période si pleine de malheurs.

DIXIÈME SIÈCLE.

FIN DE LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE.

Nous avons vu se former, des débris de l'empire carlovingien, un grand nombre d'États indépendants : nous avons vu le royaume de France, constitué pour Charles le Chauve par le traité de Verdun, réduit successivement par les empiétements des seigneurs, et les brigands du Nord, malgré la résistance partielle de quelques braves, promener pendant près d'un siècle l'incendie et le pillage sur le territoire français.

Il était temps que ces ravages eussent un terme, et, par une loi naturelle, c'était des principes mêmes du mal que devait sortir le remède.

La richesse des abbayes, la fertilité du sol, avaient attiré les Normands, et fourni longtemps une part suffisante pour chacune de ces hordes vagabondes. Mais depuis que toutes avaient pillé les mêmes villes, fourragé les mêmes contrées, depuis que le pays avait été traversé en tous sens, il ne restait plus rien qui pût exciter leur avidité, et leurs troupes rivales n'avaient plus qu'une chose à faire, se disputer entre elles, par les armes, les restes d'un sol épuisé, que la fuite des habitants laissait partout sans culture.

L'indifférence des rois, les luttes de leur ambition, et plus encore la pauvreté de leurs ressources, abandonnant chaque pays à la défense locale, avaient substitué l'anarchie au gouvernement, et livré aux Normands les côtes, les fleuves, les villes sans protection et sans armées. Mais le sentiment de la défense personnelle avait, à l'insu de tous, par la force des choses, organisé un état social d'une nouvelle espèce,

la féodalité. Partout le plus faible avait dit au plus fort : Protége-moi, je t'obéirai ; et une ligue hiérarchique s'était formée, depuis le plus grand propriétaire jusqu'au plus petit, pour couvrir le pays entier d'un vaste réseau de fortifications qui protégeaient le peuple et l'asservissaient à la fois. Peu soucieux d'un gouvernement dont il ne sentait pas l'action, l'homme des champs, l'homme des villes se faisait l'homme du seigneur dont le castel assurait son repos : il concentrait sur ce castel ses idées de patrie, il y rattachait son honneur, sa liberté individuelle. La France n'était rien pour lui ; son coin de terre, son métier était tout ; et cet égoïsme étroit et passionné, qui cause la ruine des États constitués, parce qu'il désorganise, sauve au contraire un État livré à l'anarchie, parce qu'en attendant l'ordre, il crée des forces qu'on n'a plus ensuite qu'à mettre en œuvre. Aussi le courage militaire des Français se retrempa dans cette crise du IXe siècle, ou plutôt il naquit, car il devint ce qu'il est toujours resté, la vertu de tous, tandis qu'auparavant il n'était que la vertu des Francs, des conquérants.

Un troisième obstacle devait arrêter les déprédations des Normands ; c'étaient les Normands eux-mêmes. Il n'y a pas de peuple au monde qui puisse vivre dans cette mobilité perpétuelle. Que deviennent les femmes, les enfants, les vieillards d'une nation toujours vagabonde ? De retour au foyer, après ses courses, le pirate trouve une famille et le besoin du repos, l'amour du sol : les générations se multiplient : il leur faut des terres à cultiver : on ne nourrit pas les hommes avec de l'or. Déjà, bien des fois, les successeurs de Charlemagne, sur les côtes de la Baltique et de l'Océan, avaient cherché à fonder quelques établissements pour ces peuples remuants. On espérait que les colonies formées par les uns serviraient à repousser les autres. On leur demandait seulement d'embrasser le christianisme. Plusieurs tentatives avaient réussi d'abord : mais trop peu familiarisés encore avec les idées chrétiennes, entraînés d'ailleurs par l'habitude et par l'exemple, les nouveaux chrétiens retournaient à leurs idoles et à leurs brigandages.

Cependant peu à peu ces idoles s'effaçaient de leurs souvenirs : le spectacle fréquent des vertus chrétiennes faisait impression sur ces âmes exaltées, en même temps que l'aspect des bienfaits croissants de la civilisation agissait sur leurs imaginations vives et ardentes. Ils aimaient cette France où la terre était facile à cultiver, le peuple doux à conduire; et n'ayant plus rien à ravir, ils cherchaient à posséder.

Telles étaient, au commencement de ce siècle, les dispositions de Rollon, un de leurs chefs les plus puissants et les plus terribles. Il avait longtemps parcouru les contrées neustriennes en vainqueur : battu près de Chartres, en 911, par Richard Ier, duc de Bourgogne, et Robert, duc de France, il consentit à négocier avec le roi de France, Charles le Simple, dont l'histoire ne fait point mention jusque-là. Ce prince, plus faible encore que Charles le Chauve, mais plus sage peut-être, sauva la France par une large concession. Il céda à Rollon, comme duché, la contrée qui depuis ce temps s'est appelée Normandie, avec les droits de vasselage que la couronne de France pouvait prétendre sur la Bretagne. L'Epte, petite rivière qui se jette dans la Seine au-dessous de la Roche-Guyon, fut assignée comme limite à son duché. Rollon devait, avec tous les siens, embrasser le christianisme, et épouser la fille de Charles. Ce fut à Saint-Clair [1], sur l'Epte, que fut ratifié ce fameux traité. Le roi s'y trouva : Rollon refusa de lui rendre hommage en lui baisant les pieds : il fit remplir cette formalité par un Normand qui porta si violemment à sa bouche le pied du roi, qu'il le fit, dit-on, tomber à la renverse [2].

1 A 20 kilomètres nord de Mantes.

2 Ne vout le pié le rei baisier
Rous, qu'il n'en ert pas costumier.
. . . .
Jeo ne sui mie a pié baisier :
N'ai pas le quor que ja atoche
A piez ma chère ne ma boche.
. . . .
Le rei enversa tut arière,
De ce fu ris à grant manière.
(*Chronique des ducs de Normandie.*)

Robert, duc de France, fut parrain de Rollon, et le nouveau duc s'établit à Rouen, dont il fit sa capitale.

Rollon, maître de la Normandie, en forma sur-le-champ un État modèle. Il la distribua en comtés, dont il donna l'investiture aux chefs qui l'avaient suivi : chacun d'eux partagea à ses soldats les terres de ces comtés, et tous les cultivateurs furent invités à rentrer dans leur pays, et à exploiter, sous des conditions de sécurité et de franchise individuelle, le sol de ces nouveaux propriétaires. Rollon fit fortifier les villes, tendit des chaînes à l'embouchure des rivières, et non content de prendre ces précautions contre les invasions de ses compatriotes, il les appela tous à venir peupler et cultiver ses domaines. En peu de temps la Normandie devint florissante : des lois sévères y réprimaient les brigandages. On dit que Rollon fit suspendre ses bracelets d'or pendant trois ans dans la forêt de Maromme, près de Rouen, et que personne n'osa y toucher. Quinze années lui suffirent pour établir solidement son pouvoir, et il mourut en 927, redouté et estimé de tous, laissant le duché à son fils Guillaume, dit Longue Épée [1].

Charles le Simple, qui venait de restreindre son pouvoir à l'occident, aurait pu l'étendre à l'orient, car le jeune Louis IV, fils d'Arnolphe, étant mort en 911, la race de Charlemagne se trouvait éteinte en Allemagne, et Charles restait le seul descendant du grand homme. Mais les ducs germains ne le connaissaient pas, ou le méprisaient : ils donnèrent la couronne à Conrad, duc de Franconie. La Lorraine, de son côté, se donna au roi de France (912) ; mais celui-ci ne sut pas la défendre quelques années plus tard contre Henri l'Oiseleur, successeur de Conrad. Sa faiblesse, son peu d'aptitude, sa partialité pour un favori, nommé Haganon, révoltèrent les seigneurs français, plus riches et plus puissants que lui. Robert, duc de France, frère du roi Eudes, osa prendre la couronne à Reims, et

[1] Le souvenir de Rollon ou Raoul, que les Normands appelaient Rou, s'est conservé longtemps dans ce pays. Un siècle après sa mort, on l'invoquait encore en justice, en disant : « Ha Rou ! » De là vient, dit-on, le cri de *haro !*

lever des troupes contre Charles. Celui-ci, qui avait quelques partisans en Lorraine, marcha contre l'usurpateur, et lui livra bataille près de Soissons, le 15 juin 923. Robert fut tué dans le combat, mais son fils Hugues, dit le Blanc, remporta la victoire. Charles fugitif, abandonné par les Lorrains, demanda un asile à Héribert, comte de Vermandois. Celui-ci trompa le roi par un faux serment, l'attira à Péronne, et le retint prisonnier.

Deux dynasties étaient déjà en présence : l'une qui semblait s'éteindre dans la personne de Charles le Simple; l'autre, jeune, riche, puissante, qui comptait déjà deux rois, un roi élu par la nation, Eudes, et un usurpateur, son frère Robert, qui pouvait à la rigueur se dire élu aussi, car l'archevêque de Reims, Hérivée, l'avait sacré. Hugues, comte de Paris, fils de Robert, devenu le chef de l'opposition, pouvait se faire un droit de sa force et des suffrages des seigneurs. Il aima mieux faire nommer roi son beau-frère Raoul, duc de Bourgogne, fils de ce Richard dont nous avons parlé. Raoul fut sacré à Soissons, par Gauthier, archevêque de Sens, le 13 juillet 923, dans cette église de Saint-Médard, témoin des premières humiliations de la famille Carlovingienne. Les provinces du midi de la Loire ne reconnurent pas le nouveau roi, et lui refusèrent leur assistance sans pour cela la donner à son rival.

D'ailleurs le Midi avait à se défendre contre de nouveaux agresseurs. Les Hongrois, chassés de l'Asie septentrionale, après avoir suivi la même route que les Huns leurs ancêtres, avaient ravagé l'Italie, brûlé Pavie et passé les Alpes. La Provence fut dévastée, la Septimanie envahie; et Toulouse allait succomber, sans une victoire de son comte, Raymond Pons, et une épidémie qui acheva de détruire l'armée barbare [1].

Le règne de Raoul ne présente aucun intérêt : comme souverain, il gouverne son duché de Bourgogne et laisse le reste à son beau-frère Hugues, duc de France. Comme guer-

1 Les Hongrois avaient passé le Rhin en 924 près de Bâle : on dit que la ville de Huningue leur doit son nom. (On les appelait *Hungri*.)

rier, il est toujours en campagne, assiégeant villes et châteaux, mais villes et châteaux de France, contre son rival Héribert de Vermandois, qui, selon les chances de la guerre, lâche ou reprend Charles le Simple dont il fait tour à tour un épouvantail ou une victime. Le malheureux roi mourut en 929 à Péronne, et Raoul en 936 à Auxerre.

Raoul ne laissa point d'enfants, et il existait un fils de Charles le Simple, Louis, que sa mère Ogive avait emmené en Angleterre, auprès de son frère le roi Athelstane, lorsque Charles tomba entre les mains d'Héribert. Hugues le Blanc, persévérant dans sa résolution de ne point prendre la couronne, apparemment pour ne point compromettre ce pouvoir royal qu'il exerçait sous le titre de roi, se concerta avec Guillaume Longue Épée, duc de Normandie, pour rappeler d'Angleterre le prince Louis, âgé de seize ans. Ce prince revint, et fut sacré à Laon, le 19 juin, par Artaud, archevêque de Reims.

La même année 936, Othon le Grand, second fils de Henri l'Oiseleur, montait sur le trône d'Allemagne.

Hugues, comte d'Arles, avait usurpé la couronne de Provence à la mort de Louis l'Aveugle, fils de Boson. Puis il avait échangé son royaume contre celui d'Italie et l'avait cédé à Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane. Celui-ci mourut en 937, et le roi Othon s'empara de ses États comme tuteur du jeune Conrad le Pacifique, maître aussi de l'Alsace et de la Lorraine. Othon possédait donc une grande partie de la France actuelle.

Quant au duché de Bourgogne, Raoul l'avait partagé entre son frère Hugues le Noir, et Gilbert, comte de Dijon.

Enfant comme ses oncles Louis III et Carloman quand ils devinrent rois, mais actif comme eux, comme eux généreux et intrépide, Louis IV se sentit mal à l'aise dans l'étroite royauté qu'on lui avait faite. Non-seulement chaque province mais chaque ville, chaque château, chaque tourelle avait son seigneur; et comme si cette orgueilleuse fédération eût voulu dire au roi de France : « *Tu n'es qu'un de nous*, » on avait laissé pour domaine à la couronne la ville

de Laon avec son château et sa montagne. Là pouvait régner le successeur de Charlemagne : mais du haut de ses tours il voyait tous les créneaux de France à la hauteur de ses créneaux, comme toutes les têtes des ducs et des comtes à la hauteur de sa tête. Cette pensée l'indigna, et l'image de son père mourant captif dans le donjon d'un vassal dut souvent faire bouillonner son jeune courage. Il tira l'épée, et pendant dix-huit ans de règne, ne la remit plus dans le fourreau.

Mais quelle différence entre la position de ses oncles et la sienne! Ceux-là ne possédaient sans doute qu'un royaume circonscrit dans d'étroites limites, épuisé par la guerre, sans armée, sans finances. Mais la lutte qu'ils avaient à soutenir était une lutte nationale, religieuse. Pendant leur courte vie, la France se sentit vivre aussi : elle chercha sous leur bannière à secouer le joug étranger. Mais pendant le demi-siècle qui sépare leur règne si court de celui de Louis IV, la France avait disparu pour faire place à une confédération de grands seigneurs. Le vrai roi des Francs, pour l'Europe entière, c'était le roi Othon ; lui-même prenait ce titre dans ses diplômes. L'enfant que l'archevêque de Reims venait de couronner n'avait été choisi par les maîtres du sol français que parce qu'il leur fallait, pour mettre leur indépendance à couvert, une apparence de royauté à présenter aux autres souverains.

Mais ce n'était pas ainsi que l'entendait Louis IV : il voulut régner, et il régna, sinon par l'autorité qu'il ne pouvait plus conquérir, au moins par le respect qu'inspira son courage, par la haute idée qu'il donna à tous de cette majesté royale qu'on voulait avilir. Toutes ses luttes, toutes ses démarches, tous ses combats, que nous allons indiquer, paraissent sans grandeur et offrent, par conséquent, peu d'intérêt, parce que toute cette activité, concentrée dans une sphère étroite, et n'aboutissant qu'à de minces résultats, fait peu d'effet dans l'histoire : d'ailleurs la nécessité où se trouve le roi, vu la faiblesse de ses ressources, de changer d'alliance à chaque instant, donne à sa politique

une marche incertaine, quelquefois même contradictoire. Mais c'est un spectacle curieux pourtant, et qui n'est pas sans dignité, de voir cette dynastie près de périr, secouer les chaînes dont on l'a chargée, et élargir à grands coups d'épée le cercle dans lequel on l'emprisonne.

Louis commença par assiéger Langres pour réduire Hugues le Noir, qui prenait le titre de duc de Bourgogne. Mais c'était Hugues le Blanc, duc de France, jaloux lui-même de posséder ce titre, qui l'avait entraîné à ce siége. Cette ambition une fois satisfaite, le jeune monarque secoua le joug, et se mit à combattre pour son compte les seigneurs indépendants du Soissonnais. Dans ces petites expéditions, il cherchait surtout à se former une armée, et à discipliner ses soldats en les exerçant à l'art des siéges. Ce fut ce motif qui lui fit prendre parti, en 940, dans la révolte des seigneurs lorrains contre le roi de Germanie, Othon. Il marcha en Lorraine, et s'avança même jusqu'à Brisach, au bord du Rhin.

Hugues le Blanc s'inquiéta d'avoir donné aux Français un roi belliqueux : il fit alliance avec le puissant comte de Vermandois, Héribert, avec Arnould, comte de Flandre, et Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, et tous les trois, à leur honte, firent hommage à Othon, et lui promirent assistance contre le roi de France.

Cette ligue puissante ne rebuta pas le jeune Louis : il recula, il est vrai, devant les forces du roi de Germanie : il le laissa même s'avancer jusqu'au palais d'Attigny, où le duc de France et le comte de Vermandois ne rougirent pas de le venir reconnaître pour roi, et il se replia sur la Bourgogne, où Hugues le Noir était devenu son allié. De là, pour donner le change à Othon, il marcha sur l'Alsace, et le roi de Germanie fut forcé de revenir sur ses pas.

Le nord de la France échappait à Louis : pendant que sa ville de Laon lui restait fidèle, il alla chercher des soutiens dans le Midi, qui avait toujours refusé de se soumettre à la famille de Robert le Fort. Il se rendit à Vienne, de là à Poitiers où le comte Guillaume, surnommé Tête-d'Étoupes,

lui forma une petite armée. Pendant ce temps, il suivait des négociations avec Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, pour le détacher de la ligue. Il y réussit, et alla lui-même recevoir à Rouen l'hommage de Guillaume[1]. L'intervention du pape Étienne VIII, qui vint en France à cette époque, et qui menaça d'excommunier les rebelles, acheva de rendre à Louis un moment de pouvoir et de force. Le jeune prince avait su joindre l'adresse à la vigueur, et il avait épousé Gerberge, veuve du duc de Lorraine, révolté il est vrai, mais sœur d'Othon. L'influence de cette princesse était parvenue à détacher le roi de Germanie du parti des seigneurs français, et le comte de Vermandois, ainsi que le duc de France, forcés d'ajourner leurs projets, se soumirent et vinrent rendre hommage.

Mais ces soumissions sans bonne foi, ces alliances fondées sur l'intérêt mobile du moment, ne pouvaient être de longue durée. La puissance du roi n'en était pas plus assurée, car les secours du Midi ne devaient pas l'aider beaucoup, et l'amitié des Normands pouvait lui manquer d'un moment à l'autre, vu qu'elle ne tenait qu'aux dispositions personnelles de leur duc. Une discussion entre le duc et

[1] La *Chronique des ducs de Normandie* ne parle pas de cet hommage, mentionné par Flodoard. Elle représente le roi de France presque comme suppliant, et le duc Guillaume s'intéressant à son sort et le traitant avec grande courtoisie :

Mande al duc, prie semunt
Qu'encontre lui vienge à Beaumunt.
Là il a préié e requis
Mult cherement reis Lowis
Qu'il li ajut vers ceus de France,
Qui tornè l'unt en aviltance.

. . . .

Tendres fu li dux e pitos
Del rei, qu'il vit si doleros
E si aprienz (*opprimé*) de sa gent tote.
Pur ceo qu'il ert vers eus en dote,
(*Parce qu'il était avec eux en doute*)
Oue sei (*avec soi*) à Roem l'emmeine ;
En la sue sale demeine
Le fist servir e honorer
E si hautement célébrer
Lui e les soens, c'unc mais nul jor
Ne li fu faite tele honor.

le comte de Flandre, au sujet d'un vassal, amena une brouillerie, et cette brouillerie un meurtre. Arnould attira Guillaume à une conférence dans une petite île de la Somme, le 17 décembre 942, près de Pecquigny[1], et le fit lâchement assassiner. A cette nouvelle, la Normandie se souleva et demanda vengeance : Louis, trop faible contre son vassal de Flandre, songea d'abord à s'assurer du fief normand, et se rendit à Rouen, où l'on venait de proclamer duc le jeune Richard, âgé de dix ans, fils illégitime de Guillaume. Louis IV consentit à le reconnaître, mais à condition qu'on lui confierait cet enfant, qu'il voulait, disait-il, rendre témoin de la punition du meurtrier de son père. Il y avait de la mauvaise foi dans cette action du roi ; mais il faut songer que trente ans s'étaient à peine écoulés depuis l'établissement des Normands en France : que non-seulement l'attachement de ce peuple à la couronne, la fidélité à remplir les engagements du traité de Saint-Clair, étaient encore choses fort douteuses, mais aussi que des bandes nombreuses de Normands, païens encore, arrivaient sans cesse sur les côtes de France : que Guillaume Longue-Épée lui-même avait concédé à une de ces colonies, sans consulter le roi, tout le diocèse de Coutances ; enfin que, sous prétexte de combattre ces païens, Hugues le Blanc, duc de France, comte de Paris, cherchait à étendre de ce côté ses domaines, et venait de se faire livrer la ville d'Évreux.

La mort d'Héribert, comte de Vermandois, en 943, offrit à ce dernier une occasion de renouveler sa lutte contre le roi. Louis IV voulant reprendre aux fils d'Héribert quelques-unes des concessions qu'il avait été contraint de faire à leur père, Hugues se déclara leur protecteur, et la petite guerre des châteaux recommença. Sur ces entrefaites, les Normands reconquirent leur jeune duc. Captif à Laon près du roi, Richard, par les conseils d'Osmond, son gouverneur, feignit d'être malade, et Osmond l'emporta du château sur ses épaules, caché dans une botte de foin. Puis à

1 A 12 kilomètres nord-ouest d'Amiens.

leur tour, les Normands usèrent de ruse : ils attirèrent Louis, sous prétexte de se soumettre à lui sans réserve, et de l'aider à chasser le duc de France. Louis donna dans le piége, et fut retenu captif par Bernard, comte de Rouen, en 945. Ce perfide le livra à Hugues, qui ne lui rendit la liberté qu'au bout d'un an, à la condition qu'il lui céderait sa ville de Laon, le dernier fleuron qui restât à sa couronne.

Pendant huit ans que dura encore le règne de Louis IV, il ne fut plus occupé qu'à courir de château en château, de ville en ville, dans les environs de Reims et de Laon, bataillant sans cesse pour reprendre contre son rival, sujet rebelle, des positions militaires que presque toujours la trahison lui faisait perdre. Le duc de Normandie, Richard sans Peur, soutenait Hugues de tout son pouvoir, et la mère même de Louis, Ogive, la veuve de Charles le Simple, malgré son âge, malgré tant de douloureux souvenirs, abandonnait le parti de son fils pour aller épouser Héribert II, comte de Vermandois.

Le malheureux roi mourut à Reims, le 10 septembre 954, des suites d'une chute de cheval qu'il avait faite en poursuivant un loup qui s'était jeté sur son chemin, entre cette ville et Laon. Il avait trente-trois ans. On le désigne ordinairement dans l'histoire sous le nom de Louis d'Outremer, à cause de son séjour en Angleterre.

Louis IV laissa deux fils, Lothaire et Charles. L'aîné, Lothaire, n'avait que treize ans. Gerberge, leur mère, les mit sous la protection de Hugues, le puissant duc de France. Selon les usages de la monarchie, ces deux enfants avaient un droit égal à la succession; et comme, dans ce temps, le droit de régner n'était pas distinct du droit de posséder le sol, il fallait faire un partage du territoire. Mais, à moins de dépouiller les propriétaires de fiefs, ce qui ne pouvait plus se faire que les armes à la main, il ne restait en domaine à la couronne qu'un coin de terre autour de Laon et de Reims. Hugues décida en conséquence que Charles n'aurait rien, et il fit reconnaître Lothaire comme roi des Français. Ainsi, pour la première fois, la loi féodale du droit

d'aînesse fut appliquée à l'hérédité royale. Lothaire fut sacré à Reims, le 12 novembre 954.

En se laissant dépouiller cependant, la royauté n'avait point abdiqué ses prérogatives. Bien qu'elle reconnût l'hérédité des fiefs, elle voulait qu'on lui reconnût aussi le pouvoir d'en disposer : et Louis IV, qui ne négligea jamais une seule occasion de faire valoir ses droits, avait en 950, à la mort de Raymond Pons, comte de Toulouse, concédé le duché d'Aquitaine à Guillaume Tête-d'Étoupes, comte de Poitiers, au préjudice du fils mineur de Raymond. C'était une récompense pour les services que Guillaume avait rendus au roi, mais cette faveur déplaisait au duc de France, dont les secours de Guillaume avaient comprimé la rébellion. Le premier acte du nouveau règne fut donc de retirer le duché d'Aquitaine à Guillaume, pour le donner à Hugues. Mais il fallait combattre, car le comte de Poitiers ne voulait pas céder. En 955 Poitiers fut assiégée par Lothaire et Hugues : repoussés par Guillaume, ils finirent cependant par le battre. Mais la mort du duc de France, survenue l'année suivante, mit fin à ses prétentions.

Hugues le Blanc, nommé aussi Hugues le Grand, laissait trois fils, Hugues, surnommé Capet, qui fut comte de Paris et duc de France, Othon et Henri, qui furent, le premier jusqu'en 965, le second jusqu'en 1002, ducs de Bourgogne. Henri est célèbre par sa piété : il bâtit des églises, réforma la règle et les mœurs dans plusieurs abbayes, et s'occupa de protéger les voyageurs, fort exposés sur les routes dans ce temps de brigandage.

A la mort de Hugues, ces trois seigneurs n'étaient que des enfants : Hugues Capet avait dix ans. Le roi, qui en avait quinze, aurait pu reprendre sur eux quelque influence, et travailler à reconquérir son pouvoir. Mais Lothaire, qui d'ailleurs nous est fort peu connu, paraît n'avoir eu d'autre mérite que la bravoure, qualité bien commune alors, puisqu'elle était pour tous une nécessité. A peine si son règne de trente-deux ans a laissé quelques traces dans l'histoire. Les chroniques de ce temps, d'ail-

leurs fort rares et fort abrégées, ne nous racontent que des guerres de détail entre Richard sans Peur, duc de Normandie, et Thibaut le Tricheur, comte de Chartres et de Blois; entre Robert, comte de Troyes, et ses deux voisins, le duc de Bourgogne, et Frédéric, duc de la Lorraine supérieure. C'est ce Frédéric qui donna naissance à la ville de Bar, en élevant un château qui devait arrêter les incursions des Champenois. Il tenait son duché du roi Othon. Robert, comte de Troyes, était fils du fameux Héribert de Vermandois; Thibaut le Tricheur était une créature de Hugues le Grand.

Dans le Midi régnait Conrad le Pacifique, qui pendant cinquante-sept ans gouverna tranquillement la Provence et la Bourgogne transjurane, sous la protection du roi de Germanie. Il résidait tantôt à Vienne, tantôt à Lyon.

L'Aquitaine, déchirée par la lutte des fils de Raymond Pons contre Guillaume Tête-d'Étoupes, et après sa mort contre son fils Guillaume Fier à Bras, avait vu se former les comtés et vicomtés indépendants de Narbonne, Carcassonne, Béziers, du Périgord, d'Angoulême, du Rouergue. Dans ces contrées, on reconnaissait le roi Lothaire, mais seulement pour inscrire son nom en tête des chartes.

Quant au roi Othon, surnommé le Grand à cause de ses victoires sur les Hongrois qu'il parvint à parquer dans un coin de l'Europe, il se fit donner à Rome la couronne impériale par le pape Jean XII, le 9 février 963. Il mourut le 7 mai 973, et l'année suivante, Charles, frère de Lothaire, obtint de son successeur Othon II le duché de basse Lorraine, à titre d'hommage. Ainsi le frère du roi des Français se déclarait le vassal de l'empereur.

Cette concession fut bientôt suivie d'une guerre entre Othon et Lothaire. Le dernier, surprenant son ennemi, courut, en 978, jusqu'à Aix-la-Chapelle, et s'en revint, satisfait de lui avoir fait peur. Othon, à son tour, à la tête d'une armée plus nombreuse, traverse la Lorraine, vient ravager les campagnes du Soissonnais, et faire chanter des cantiques à ses soldats sur la hauteur de Montmartre, pour

braver le comte de Paris. Cette bravade fut punie. Hugues Capet fit une sortie, et força l'empereur de se retirer. Puis le roi et le duc de France, poursuivant l'empereur, l'atteignirent sur le bord de l'Aisne, où ils défirent son arrière-garde. Cette campagne n'eut d'ailleurs aucun résultat.

Othon II mourut en 983, laissant en bas âge son fils Othon III. Lothaire paraît avoir voulu profiter de cette minorité pour s'agrandir du côté de la Lorraine, car il prit Verdun en 984; mais il rendit ensuite cette ville. Ce roi, presque inconnu, et probablement bien digne de l'être, mourut le 2 mars 986.

Puis, le 21 mai 987, mourut son fils et successeur Louis V, âgé de vingt-six ans, empoisonné, dit-on, par sa femme Blanche.

Ici finit la dynastie Carlovingienne : Charles, duc de la basse Lorraine, dernier rejeton de Charlemagne, s'avança pour revendiquer ses droits. Mais les vassaux de Hugues Capet avaient déjà proclamé roi ce seigneur à Noyon; et le 3 juillet 987, Hugues fut sacré à Reims par l'archevêque Adalbéron.

LA FÉODALITÉ.

Nous ignorons les moyens mis en œuvre pour opérer cette révolution : mais peu importe, car ces moyens n'exigèrent pas de grandes combinaisons et de grands efforts. Dans toute société, quand un principe est devenu plus fort que tous les autres, il faut qu'il les renverse et les remplace. Les hommes font peu de chose à cela. Ce n'était point Hugues qui triomphait, c'était la féodalité; la féodalité qui seule avait sauvé la France, qui seule pouvait la défendre et la gouverner à cette époque.

Si l'on examine la question en droit, il est un droit qui l'emporte sur celui des individus, c'est celui des nations.

Sans doute il est légal que Charles règne, mais il est juste et nécessaire que la France vive.

Si l'on considère le fait, on reconnaîtra que le principe d'hérédité, quoique établi par l'usage, n'était cependant pas admis comme unique et absolu. Toujours l'élection l'avait consacré : quelquefois elle l'avait suspendu. Eudes, dans les idées du temps, n'avait point été usurpateur.

La France, représentée alors, comme aujourd'hui, par les propriétaires du sol, pouvait donc, comme aujourd'hui, rejeter une dynastie impuissante à la régir, et se donner un roi qui fût l'homme de son siècle, le représentant du principe alors dominant.

Mais pourquoi Hugues Capet plutôt qu'un autre? Parce qu'aucun autre ne se trouvait dans des circonstances aussi favorables. Le comte de Flandre, le duc de Vermandois, le comte de Poitiers, le comte d'Anjou, et à plus forte raison les feudataires inférieurs, n'avaient ni le même pouvoir, ni les mêmes qualités personnelles. Un seul, le duc de Normandie, Richard, jetait quelque éclat par sa puissance et son caractère ; mais les Normands étaient encore des étrangers. Le paisible duc de Bourgogne, Henri, ne prétendait pas disputer la couronne à son frère ; et quant au prince carlovingien, petit vassal de l'Empire, Charles de Lorraine, il n'avait pour lui aucune sympathie, autour de lui aucune force, en lui aucune capacité.



Cotte de mailles [1].

Considérons maintenant l'état de la France, et nous reconnaîtrons à quel point il était urgent que la féodalité passât du parti de l'opposition dans le parti du gouvernement. Puisqu'elle avait gain de cause, il était temps qu'elle

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 15.

se régît elle-même, et que l'organisation vînt y remplacer le désordre.

Tout ce qui aurait pu représenter la nation, et lui donner un peu d'unité, avait cessé depuis longtemps.

Plus de ces beaux champs de Mai de Pépin et de Charlemagne, où la France s'éclairait à la voix de ses évêques et s'animait à celle de ses guerriers. La science s'était renfermée dans les monastères, la bravoure dans les châteaux.

Plus de ces assemblées provinciales où les délégués du prince, *missi dominici*, s'informaient des besoins du pays, et enseignaient à tous comment le souverain voulait que justice fût rendue.

Plus de ces institutions municipales de la vieille Gaule, que les Romains avaient développées, que les Francs avaient respectées, nobles franchises de nos pères, à l'abri desquelles s'élabore lentement la prospérité d'un grand peuple. Les villes, sans administration locale qui pût veiller à leur défense ou seulement à leur assainissement, par conséquent sans fortifications, sans pavé, sans éclairage, n'offraient un asile ni contre le pillage, ni contre les épidémies. Les artisans les abandonnaient pour se grouper autour des châteaux qui les faisaient vivre; les commerçants, craignant de s'y fixer, parce que rien ne pouvait les y protéger, n'y stationnaient qu'aux jours de foire, et promenaient sur les routes leur industrie craintive. Le royaume n'avait point de capitale : le roi vivait dans un château fort. Les seules villes de France qui eussent alors quelque mouvement, quelque vie, étaient Vienne, séjour des rois de Provence; Lyon, qui commençait à lui disputer cet avantage; Toulouse et Poitiers, que leurs comtes fortifiaient; Arras, où résidait le comte de Flandre; Rouen surtout, que Rollon et Guillaume Longue-Épée avaient rendue assez importante. On peut y ajouter Reims, la métropole du royaume, Reims que les Normands avaient épargnée, et où la piété des fidèles, le zèle des archevêques, avaient amassé des richesses de tout genre. Mais ces villes mêmes, si on les compare à nos plus laides villes d'aujour-

d'hui, n'étaient que de sales et chétives bourgades. Une assez belle église, un lourd château fort, en faisaient tout l'ornement. Quant aux autres, jadis florissantes, elles n'offraient plus que ruines et désolation. Metz, Amiens, Paris, Tours, Nantes, Bourges, Sens, Autun, Narbonne, Nîmes, Arles, étaient ou désertes, ou réduites à quelques constructions pressées autour d'une forteresse.

On conçoit que, dans cet état de choses, les voyages d'une ville à l'autre n'étaient pas commodes. Bien loin qu'on eût cherché à faciliter les communications, le besoin de défense locale les avait fait rompre partout. Point de ponts sur les rivières, point de chemins frayés dans les bois et sur les montagnes, point d'hôtelleries, aucun moyen de transport ni sur eau, ni sur terre. Il fallait chercher les gués, faire d'immenses détours pour trouver une ville avec un pont de bois, aller, après de longues journées sans gîte, le soir frapper à la porte d'un couvent, ou crier miséricorde sous le donjon d'un castel ; puis marcher toujours armé jusqu'aux dents, car dans ces populations tant de fois traversées par le pillage et l'incendie, combien d'hommes dépouillés de tout, sans industrie pour réparer leurs pertes, et n'ayant d'autres ressources que la violence pour reprendre ce que la violence leur avait ravi ! Mais là encore, la religion avait placé le remède à côté du mal. A défaut des lieux de refuge où la faiblesse pût trouver un abri contre le crime, la foi de nos pères avait imaginé de dresser au bord des chemins, surtout dans les bois, surtout au bord des précipices, le signe de la Rédemption. C'est de cette époque que date l'érection de toutes ces croix de pierre qu'on trouve partout en France. Ces croix servaient de sauvegarde : nul n'eût osé commettre un crime auprès d'elles, ou seulement en les apercevant.

On comprend aussi que beaucoup de terres restaient en friche, que des landes et des marais couvraient une grande partie du sol. Il n'est pas une contrée en France qui n'en conserve quelque souvenir, soit dans les noms de ses villages, soit dans la désignation des terrains qui les envi-

ronnent. Aussi les années de disette étaient fréquentes : la nourriture des hommes était mauvaise, le vin rare. Et pourtant, l'agriculture fit quelques progrès dans ce siècle, et ce que les villes perdirent tourna au profit des campagnes. On chercha la sûreté autour des châteaux forts, autour des abbayes. On cultiva le sol pour payer en redevances territoriales ce qu'on recevait de protection de la part des abbés et des seigneurs. C'était justice, et, après tout, c'était profit pour tout le monde.

Ce régime féodal, devenu si pernicieux dans la suite, était d'ailleurs, dans son origine, un modèle de constitution politique; pensée providentielle, œuvre du temps et non des hommes, qu'il est par conséquent impossible de présenter complétement comme une de ces combinaisons sociales qu'on trouve un beau jour toutes faites dans un journal ou qu'on improvise dans une assemblée délibérante. On peut cependant s'en faire une idée sommaire.

Qu'on se figure le sol français divisé entre quelques grands propriétaires. Peu importe le titre auquel ils aient acquis, concession, hérédité ou usurpation. Au-dessus d'eux est un pouvoir qui leur a cédé ou laissé prendre ce droit : ce pouvoir, devenu pour eux une sorte d'abstraction, c'est la royauté. Ils la respectent, mais ne la craignent pas : il faut, pour les soumettre, qu'elle soit propriétaire comme eux, et possède plus qu'eux : encore sépareront-ils toujours deux choses : la couronne, objet de leurs hommages, et le roi, seigneur comme eux, le roi leur pair.

Au-dessous d'eux, par concession de même ou usurpation, mais à condition d'hommage et de services envers eux, le sol est partagé entre un grand nombre de propriétaires de second rang, vassaux à leur égard, seigneurs à l'égard d'une multitude inférieure d'autres vassaux, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'aux derniers degrés de l'échelle vous trouviez le propriétaire du coin de terre, du donjon. De sorte que dans cette hiérarchie fondée sur la possession du sol, chacun a son supérieur et ses inférieurs, avec la royauté à une extrémité, le peuple à l'autre : mais

la royauté qui n'a de pouvoir qu'autant qu'elle a des terres; et le peuple qui ne peut rien, parce qu'il ne possède rien, le peuple serf, qui s'occupe de culture et d'arts mécaniques, obéit et travaille.

Cette part du peuple, qui dans nos idées actuelles nous paraît si misérable, n'était pas à cette époque si inférieure qu'elle le devint depuis, et la noblesse n'avait point que des prérogatives. C'était l'armée du pays : c'était elle qui supportait les privations et les fatigues de la guerre : elle défendait autre chose que ses châteaux; elle défendait le sol nourricier de tous. Toujours à cheval, ou sur ses créneaux, elle ne passait point son temps sur des coussins ou sur des gazons. Les exercices les plus durs, l'éducation la plus pénible, la vie la plus active, tel était son lot; et elle ne se reposait de ses labeurs militaires que par les occupations bien plus difficiles encore que lui imposait l'obligation de rendre la justice. Il est vrai que les nobles comtes n'avaient point, comme nos magistrats modernes, de Codes à étudier, de procédure à débrouiller, de pièces écrites à déchiffrer. Les moyens pour juger étaient simples : l'audition des témoins, le serment des parties, les épreuves du feu et de l'eau, quelquefois le combat judiciaire ou jugement de Dieu, formaient toute la jurisprudence. Mais enfin c'était une rude tâche, car les crimes, les délits, les contestations ne manquaient pas; et une lourde responsabilité, car ces hommes étaient religieux, et ils n'aimaient pas plus que nos tribunaux à charger leur conscience d'iniques jugements. D'ailleurs l'appel au seigneur supérieur était toujours possible, et le juge pouvait être jugé à son tour.

Dans cette longue hiérarchie, tout vassal devait à son seigneur foi et hommage; la foi, c'était la fidélité consacrée par un serment religieux; l'hommage, c'était la déclaration solennelle qu'on était l'*homme* de son suzerain. On faisait cette déclaration à genoux, tête nue, sans armes, les deux mains dans celles de son seigneur. Après cette double cérémonie venait l'investiture, c'est-à-dire la mise en possession du fief. Elle se faisait ordinairement d'une manière

symbolique : le suzerain remettait à son vassal quelque objet qui représentât la terre concédée. Ainsi, bien que les hauts seigneurs s'intitulassent ducs ou comtes *par la grâce de Dieu*, au fond du principe d'hérédité établi par le fait, vivait toujours le principe de donation. Car tout fief devait retourner au suzerain, si le vassal avait forfait à son devoir envers lui : il y retournait de même, si le vassal ne laissait point de postérité. Et dans le cas contraire, à la mort du vassal, son héritier était obligé de renouveler l'hommage, de prêter le serment de foi, et de recevoir de nouveau l'investiture.

Le vassal, indépendamment d'un assez grand nombre d'obligations qui variaient selon les pays et le genre de fief, devait à son suzerain le service militaire pour un temps déterminé. Cette obligation fut soumise à des interprétations infinies, soit pour la durée du temps, soit pour la nature de la guerre, soit pour les formes mêmes de ce service. De son côté, le vassal avait aussi des droits : le seigneur lui devait protection et bonne justice; et cette justice n'était point livrée à l'arbitraire : nul ne pouvait être jugé que par ses *pairs* (ses égaux). Le déni de justice, la violence, dégageaient le vassal de ses serments, et il pouvait porter à un autre sa foi et son hommage.

A ces rapports mutuels se joignaient des conditions pécuniaires : tout mouvement de fief, toute augmentation, tout renouvellement d'investiture entraînait des redevances en argent. Le vassal devait contribuer à la rançon de son seigneur, s'il était captif; lui faire des présents quand il mariait ses filles, etc. Puis il se rachetait de la confiscation, s'il l'avait encourue, par de grosses sommes d'argent.

Dans ce grand partage du sol, nous n'avons plus parlé des terres libres ou *aleux*. C'est qu'elles étaient réduites à un fort petit nombre, et que leurs propriétaires, impuissants à les défendre, se laissèrent peu à peu entraîner par le torrent féodal, et les convertirent en fiefs, pour obtenir protection.

Il est facile de comprendre, après ce court exposé, que

le petit propriétaire du Soissonnais ne pouvait plus rester le roi d'une société pareille; que l'hérédité des fiefs, en dépouillant peu à peu la royauté de ses prérogatives, avait rendu une révolution nécessaire ; et qu'à défaut d'une constitution qui soumît à une loi générale, à une autorité unique cette république de propriétaires, il fallait, pour assurer l'avenir du peuple et conserver la monarchie, que le plus fort d'entre eux mît la couronne sur sa tête.

C'est ce que fit Hugues Capet : et il fit bien.

Au reste, cette dynastie qui a régné huit siècles et demi, eut des commencements fort simples, fort obscurs. Hugues Capet nous est peu connu : ses actions, renfermées dans une sphère étroite, jetèrent peu d'éclat, et nous avons plus d'un siècle à parcourir avant que l'histoire du roi parvienne à s'identifier avec celle du pays.



Hugues Capet [1].

L'Aquitaine, comme toujours, se jeta dans l'opposition. A Toulouse, on se déclara pour Charles de Lorraine : à Poitiers, Guillaume Fier à Bras prit les armes. Hugues marcha contre lui, assiégea Poitiers sans pouvoir la prendre, et cependant finit par battre Guillaume et le forcer de se soumettre. Ce même Guillaume invoqua plus tard la protection du roi contre Adalbert, comte de Périgueux, qui l'assiégeait dans Poitiers. Comme celui-ci refusait d'obéir aux sommations de Hugues, Hugues lui demanda : Qui t'a fait comte? et l'orgueilleux vassal répondit : Qui t'a fait roi?

Deux autres puissants seigneurs soutinrent la cause du prince carlovingien : Héribert III, comte de Vermandois, et Arnould II, comte de Flandre. Mais le premier se contenta

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 16.

de négocier; le second fut battu par Richard sans Peur, duc de Normandie, qui avait épousé Anne, sœur de Hugues Capet : il prit Arras, et força le comte de Flandre à reconnaître le nouveau roi.

La famille des comtes d'Anjou, qui devenait redoutable aussi, était peu disposée à la soumission : mais ses guerres avec la Bretagne firent une diversion en faveur de l'autorité royale. Geoffroi Grisegonnelle, comte d'Anjou, avait été battu à Conquéreuil[1], en 981, par Conan le Tors, comte de Rennes, usurpateur du comté de Nantes. Foulques Nerra, successeur de Geoffroi, vainquit à son tour et tua Conan à Conquéreuil même, en 992. Hugues Capet ne prit aucune part à ces luttes.

Quant à Charles de Lorraine, il soutint ses prétentions par les armes, et s'empara de Laon. Hugues Capet l'assiégea dans cette ville, et fut repoussé. Pour amener à soi les partisans de la dynastie déchue, le nouveau roi avait donné l'archevêché de Reims à Arnould, fils illégitime du roi Lothaire, et neveu du prétendant. Ce prélat ouvrit à son oncle les portes de Reims. Si Charles avait eu l'activité de son père, peut-être eût-il pu conquérir la couronne. Mais il se contenta de prendre le titre de roi, et d'attendre à Laon qu'il lui vînt un royaume. Hugues le laissa régner dans sa ville, jusqu'en 991, époque où la trahison de l'évêque de Laon le lui livra. Charles prisonnier de son rival fut enfermé à Orléans dans une tour, où il mourut l'année suivante. Sa femme lui donna dans cette prison deux jumeaux, Charles et Louis, qui plus tard se réfugièrent en Allemagne. Leur postérité s'éteignit en 1248[2].

Hugues convoqua un concile à Reims, et fit déposer Arnould, pour le punir de sa félonie. Ce même concile nomma archevêque Gerbert, bénédictin, précepteur de Robert, fils du roi, et l'homme le plus extraordinaire de son siècle. Fils

1 Sur le Don, à 4 kilomètres est de Guéménée (Loire-Inférieure).

2 Sous le règne d'Henri III, le duc de Guise, chef de la maison de Lorraine, qui aspirait au trône, fit composer et répandre plusieurs généalogies qui le faisaient descendre de ce dernier Carlovingien.

d'un pauvre paysan, Gerbert avait été reçu par charité dans le couvent d'Aurillac. Plein d'ardeur pour l'étude, il obtint un jour de voyager en Espagne, et s'en alla chercher la science chez les Sarrasins de Cordoue. Son esprit le portait surtout vers les études physiques et mathématiques. Il revint en France avec une supériorité de savoir et des connaissances en mécanique qui le firent passer pour sorcier. Mais son habileté et la pureté de ses mœurs lui firent surmonter ces bruits populaires, et il parvint à dominer tout le clergé de France. Ce fut lui, dit-on, qui apporta chez nous les chiffres arabes [1].

Le pape Jean XV n'approuva pas la déposition d'Arnould. Un nouveau concile assemblé par son ordre à Mouzon [2], rétablit l'archevêque dans sa dignité, et Gerbert se retira près de l'empereur Othon III. Ce fut la première lutte du pouvoir royal avec le saint-siége : Hugues céda.

Ce roi mourut à Paris le 24 octobre 996, à l'âge de cinquante-sept ans. Il avait fait associer à la couronne son fils Robert, qui fut reconnu roi sans opposition.

Richard sans Peur mourut la même année à Fécamp. Ce prince, célèbre par sa piété, avait fait construire lui-même son tombeau dans l'abbaye de cette ville [3]. Il voulut qu'on le plaçât sous une gouttière, *afin*, disait-il dans sa religieuse naïveté, *que les eaux du ciel lavassent son corps.* Avant de mourir, il avait fait reconnaître pour duc son fils Richard II [4].

Arnould II, comte de Flandre, était mort en 988, laissant

1 Il fit construire dans l'église de Reims une horloge à rouages et un orgue où le souffle était produit par la vapeur de l'eau bouillante.

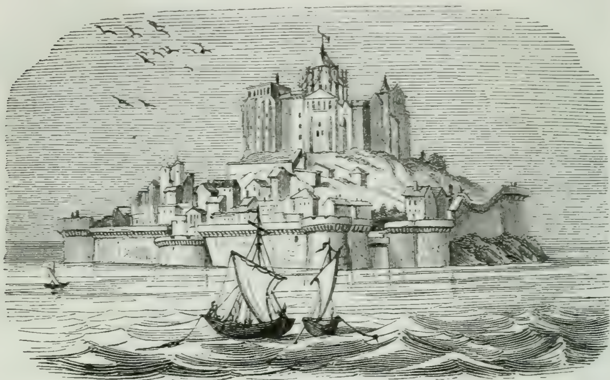
2 Petite ville des Ardennes, à 16 kilomètres de Sedan.

3 *Voyez* la fondation de cette abbaye, à la fin du VII[e] siècle. On y conservait, disait-on, quelques gouttes du sang de Notre-Seigneur mêlées à de la terre. On croyait qu'Isaac, fils de Nicodème, avait apporté de Judée cette précieuse relique, et qu'il l'enterra au pied d'un figuier, où on la découvrit plus tard. De là, assurait-on, venait le nom de Fécamp, *fici campus*, le champ du figuier. On disait aussi que lorsque après la destruction du premier monastère par les Normands, on voulut construire une nouvelle église, un toit tout fait vint de la mer se placer sur cette église.

4 C'est ce Richard I[er] qui fit bâtir l'église du Mont-Saint-Michel, et y fonda un couvent en 966.

ses États à son fils Baudouin IV, surnommé depuis *Belle Barbe*, et alors encore enfant.

Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne et de Provence,



Le Mont Saint-Michel [1].

mourut en 993 : il eut pour successeur son fils Rodolphe III, dont la mollesse permit à un grand nombre de seigneurs de se rendre indépendants : alors se formèrent les comtés de Maurienne, de Forcalquier, d'Orange, etc.

Une nouvelle puissance grandit alors auprès du roi ; ce fut celle d'Eudes, comte de Blois, qui acquit les comtés de Troyes et de Meaux, à la mort d'Héribert III, de Vermandois, et devint la tige de la maison des comtes de Champagne.

Robert II, appelé dans l'histoire *le bon roi Robert*, ne devait pas étendre beaucoup le pouvoir royal. C'était un homme doux et pieux, consacrant presque toutes les heures de sa paisible vie à l'étude, que son maître Gerbert lui avait fait aimer, et à la composition de quelques hymnes d'église, dont il fit lui-même la musique. Son histoire privée n'est qu'une suite d'actes de clémence et de bonté. Il nourrissait tous les jours trois cents pauvres dans les huit villes

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 17.

principales de ses domaines, noble emploi du trésor royal, bien préférable à des dépenses de guerre et de conquêtes ! Sa charité, dit-on, alla quelquefois jusqu'à se laisser dépouiller d'une partie de ses vêtements. Un jour, on avait conspiré contre lui ; les coupables, condamnés, allaient périr ; pour les sauver, le bon roi les fit communier tous, et déclara ne pouvoir maltraiter ceux que Jésus-Christ venait d'admettre à sa sainte table.

Les premières années de ce règne tranquille furent cependant troublées par des chagrins domestiques. Robert, alors âgé de vingt-six ans, avait épousé Berthe, seconde fille de Conrad le Pacifique, sa cousine au quatrième degré. Le pape Grégoire V déclara le mariage illégitime, pour cause de parenté (998). Robert résista et fut excommunié. Il fallut céder, et le roi des Français épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse. Cette princesse était belle, mais ambitieuse et hautaine, et elle exerça un grand empire sur son époux.

Cependant une douloureuse croyance, à la fin de ce siècle, pesait sur toutes les imaginations et bouleversait toutes les consciences. Les mille ans de l'Apocalypse [1] allaient s'accomplir, disait-on ; Satan allait sortir de l'abîme, le monde touchait à sa fin, et l'heure du jugement dernier sonnait dans les profondeurs de l'éternité. Cette effrayante pensée arrêta bien des crimes et amena d'éclatantes pénitences. Un moment la guerre fut suspendue partout ; partout les brigandages cessèrent, et les routes de l'Europe furent couvertes de pèlerins qui se rendaient dans tous les lieux célèbres par de pieuses reliques. Rome surtout, où reposaient celles des apôtres saint Pierre et saint Paul, vit toute la chrétienté se presser autour des saints tombeaux. Mais un sépulcre plus vénérable encore attirait les hommages : c'était celui du Sauveur. La Terre-Sainte apparut à toutes les imaginations comme la porte du ciel, et la Jérusalem terrestre comme le seul lieu où l'on pût attendre

[1] Et cùm consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo, et exibit..., etc. (*Apocal.*, cap. xx, v. 7.)

l'apparition prochaine de la céleste Jérusalem. Mais les kalifes Fatimites possédaient cette ville, et non contents de rançonner impitoyablement les pèlerins que la piété y amenait de toutes parts, Hakem les soumettait à d'insultantes formalités, les tyrannisait par d'impitoyables vexations.

Alors, une grande voix retentit du haut du Vatican, et cria à toute la chrétienté : *Levez-vous, soldats du Christ*[1] *!* Voix prophétique qui annonçait les croisades, voix inspirée qui allait lancer l'Europe dans des routes nouvelles.

C'était la voix du seul homme qui connût l'Orient, de celui qui savait tout ce que le monde Franc pouvait en rapporter de nobles vertus et d'éclatantes lumières : c'était la voix de Gerbert, devenu pape le 2 avril 999, sous le nom de Sylvestre II.

[1] Extrait d'une circulaire du pape Sylvestre II à tous les évêques de la chrétienté.

ONZIÈME SIÈCLE.

L'ÉGLISE ET LA CHEVALERIE.

Trois règnes remplissent ce siècle : celui de Robert, qui finit en 1031 ; celui de Henri Ier, qui cesse en 1060 ; celui de Philippe Ier, qui se prolonge dans le siècle suivant.

Ces rois n'ont rien fait de remarquable : le dernier mérite peu d'estime. Leur siècle pourtant a vu de grandes choses : l'organisation complète de la féodalité, la constitution de l'Église, l'origine des communes, celle de la chevalerie, la trêve de Dieu, les croisades ; partout, en un mot, des pensées d'ordre, de liberté, de gouvernement, de bien-être. Il semblait que la société, un moment frappée de terreur, et comme anéantie à l'aspect de sa fin prochaine, se réveillât avec la conscience d'une vie nouvelle et l'espérance d'un long avenir.

Le pouvoir royal échappa seul à cette loi générale de perfectionnement ; il ne sut ni se développer, ni s'appuyer sur les besoins nationaux : il resta ce que la féodalité l'avait fait.

La chevalerie n'est point née un certain jour, à une heure de création fixée par une volonté humaine. Sortie de la nature même des choses et des besoins de l'époque, elle reçut du temps seul les institutions qui l'ont rendue fameuse. Celles que nous allons indiquer n'ont donc point de date précise.

Pour bien en comprendre l'origine, il faut se rappeler d'abord le tableau que nous avons tracé de la France dans le siècle précédent ; puis, sur ces routes périlleuses, dans ces landes stériles, sous ces vastes forêts, autour de ces

châteaux forts, il faut promener de longues caravanes de pèlerins qui s'en vont chercher aux régions lointaines la rémission de leurs péchés : pauvres gens que chaque donjon rançonne, et qui souvent, l'absolution obtenue, s'en reviennent par nécessité brigands à leur tour. Mais tous ne sont pas des vilains : de nobles seigneurs ont aussi des méfaits à expier et cheminent vers les saints lieux ; le château qu'ils ont quitté, la famille qu'ils ont abandonnée, peuvent être pillés, rançonnés de même ; il y a là, comme dans le village, comme dans la foule qui passe, des vieillards, des femmes, des enfants à protéger : et dans cette époque de justice locale et de forces individuelles, qui défendra le faible contre le fort, si ce n'est le plus fort ? On conçoit donc que de l'abus même de la puissance sorte le bon emploi de cette puissance : on conçoit que dans une société où partout se trouve violé le précepte de nature : *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît*, la religion chrétienne proclame aussi partout son sublime précepte : *Fais à autrui ce que tu voudrais qu'on te fît ;* qu'alors un sentiment d'honneur s'éveille dans l'âme du fort, sentiment d'autant plus facile à exalter qu'il est mis en jeu par les grands mobiles du cœur humain, l'orgueil, l'amour de la gloire, la croyance ; car l'homme se dit volontiers : Je protégerai mes semblables, pour montrer que je suis plus puissant qu'eux : je les protégerai, pour qu'on parle de moi : je les protégerai, pour obtenir les récompenses éternelles. Ajoutez à ces prix de la valeur, le bonheur d'être préféré par les nobles dames et chanté par les troubadours, et vous comprendrez la chevalerie.

L'art de la défense avait fait de grands progrès : non-seulement des châteaux inexpugnables s'élevaient de toutes parts, mais l'armure des guerriers s'était perfectionnée. Couvert de fer de la tête aux pieds, le noble, à l'abri pour lui-même, se sentait naturellement porté à défendre ceux qui n'avaient pas les mêmes avantages. L'Église fit un devoir de cette vertu ; elle le sanctionna par des serments, par des formules d'association : des ordres naquirent,

ayant leurs engagements, leurs règles, leurs charges, et par conséquent leurs priviléges. Le chevalier, en recevant ce titre, qu'il fallut conquérir par de longues et dures épreuves, jura de consacrer sa vie à Dieu et à la défense des prêtres, des veuves, des orphelins, c'est-à-dire des faibles. Des idées de galanterie se joignirent plus tard à ces hautes pensées ; on se voua aux dames comme à l'Église, et le règne des femmes commença, règne qui devait créer les mœurs françaises, le modèle de l'Europe.

La première femme qui exerça ce pouvoir fut la reine Constance : elle avait amené d'Aquitaine, dans la simple maison de Robert, une cour brillante de jeunes seigneurs aimant la parure, les fêtes, les chevauchées, parlant le beau langage. Les hommes du Nord ne comprenaient et n'aimaient guère cette élégance qu'ils traitèrent longtemps de frivole. Peu à peu, cependant, ils adoptèrent le costume, les formes de langage, les idées de ces hommes du Midi, et la cour de France fut un peu moins sauvage. Car ce mot *cour* commença dès lors à avoir un sens : les rois jusque-là n'avaient vécu qu'au milieu de leurs hommes d'armes, ou dans l'enceinte des abbayes. La chevalerie introduisit d'autres mœurs. Pour arriver à la dignité de chevalier, il fallait commencer par être page de quelque grand seigneur, puis varlet, puis écuyer. Autour de chaque noble sire, de chaque noble châtelaine, se groupait donc une jeunesse noble aussi, ardente à tous les exercices, à toutes les épreuves d'honneur, accessible à toutes les idées nouvelles ; la conversation naissait, la langue devenait plus régulière et plus pure, l'esprit se formait comme le corps ; la poésie, la musique, tous les arts allaient s'éveiller comme d'un long sommeil, et l'imagination nationale s'allumer au récit des longs voyages et des brillantes prouesses des pèlerins.

L'Église s'organisa comme la féodalité, comme la chevalerie, ou plutôt elle donna l'impulsion et fournit le modèle à ces deux grandes institutions ; car rien n'était plus

féodal que la hiérarchie de ses dignités et la classification des abbayes, qui relevaient les unes des autres et se liaient par des règles communes. Jamais on ne vit en France plus de synodes et de conciles provinciaux qu'au commencement de ce siècle : la fédération était partout, non pas la fédération qui veut renverser et détruire, mais la fédération qui organise. Aussi la religion bâtissait des temples comme la politique des châteaux : jamais on n'éleva plus d'églises qu'à cette époque.

Robert participa au mouvement général, comme chrétien et comme guerrier. Il visita les pèlerinages les plus célèbres, et alla même à Rome, l'an 1019, déposer sur le tombeau des saints apôtres quelques hymnes de sa composition.

Quant à ses exploits, ils sont peu célèbres. Son oncle, Henri, duc de Bourgogne, étant mort en 1002, il revendiqua cette province comme réversible à la couronne. Otte-Guillaume, fils adoptif de Henri, la lui disputa les armes à la main. La guerre dura treize ans, si l'on peut appeler guerre quelques incursions passagères, quelques siéges insignifiants, quelques tentatives à de longues distances les unes des autres. Les armées et l'argent manquaient des deux côtés. Robert finit cependant par l'emporter : Hugues de Châlons, évêque d'Auxerre, pour mettre fin aux souffrances du pauvre peuple, toujours victime dans ces querelles interminables, après plusieurs conciles, fit adopter un traité de partage. Robert, reçu à Dijon, en 1015, concéda à Otte-Guillaume le comté de Mâcon, et garda pour lui le duché de Bourgogne, qu'il donna à son fils Henri. Dijon devint la capitale de la Bourgogne.

Robert fit aussi une courte expédition contre Baudouin IV, dit Belle-Barbe, comte de Flandre, conjointement avec l'empereur Henri II. Baudouin avait enlevé Valenciennes au comte de Hainaut : les deux souverains l'assiégèrent dans cette ville, qu'ils ne purent prendre. Plus tard, Baudouin l'obtint en fief de Henri II, et fut ainsi d'un côté vassal de la France, de l'autre vassal de l'Empire. Ce dou-

ble vasselage devait plus tard causer bien des difficultés à la couronne de France[1].

Henri II, comme ses prédécesseurs, possédait une grande partie de la France actuelle. Maître de l'Alsace et de la Lorraine, il était suzerain du royaume de Provence. Plus grand par sa puissance et plus célèbre par ses exploits que le roi Robert, il fut comme lui pieux et juste. Il aimait Strasbourg, et y séjourna souvent. C'est sous son règne, en 1017, que fut posée la première pierre de la magnifique cathédrale de cette ville. Théodore, évêque de Metz, qu'il combattit longtemps et finit par reconnaître, commença aussi vers le même temps à bâtir celle de Metz[2].

La guerre qui ensanglanta la France, sous le règne de Robert, fut celle du comte de Blois et de Champagne, Eudes II, contre Richard II, duc de Normandie, et Foulques Nerra, comte d'Anjou. Eudes était ambitieux : il voulait une couronne, et prétendait à celle de Rodolphe III, roi de Bourgogne et de Provence, dont il était neveu par sa mère. Les occupations que lui donnèrent ses deux voisins de Normandie et d'Anjou firent échouer ses projets. Battu à Pontlevoy[3], en 1016, par Foulques Nerra, dans un combat sanglant, il le fut encore devant Thillières[4], en 1017, avec Hugues, comte du Maine, son allié, par Richard II, duc de Normandie.

Ce Richard II mourut en 1027. Il avait laissé le duché à son fils Richard III, mais le frère de celui-ci, Robert, dit Robert le Diable, lui fit la guerre, puis l'empoisonna, dit-on, à Falaise, dans un festin, en 1028. C'est pendant

1 Ce Baudouin avait épousé Ogive, fille du duc Frédéric de Luxembourg. Après vingt ans d'union, sa femme lui donna, en 1014, un fils, qui fut Baudouin V, dit Baudouin de Lille, parce qu'il fonda cette ville. La naissance de ce prince fut singulière. Son père fit dresser une tente sur la grande place d'Arras, et voulut que sa femme accouchât en public.

2 Henri II visitant l'abbaye de Saint-Vanne, à Verdun, voulut s'y faire moine. L'abbé Richard, ne pouvant le détourner de ce dessein, feignit d'y consentir, et lui fit jurer obédience; puis il lui ordonna de quitter le couvent, et de continuer à gouverner l'Empire. Henri II mourut le 13 juillet 1024.

3 A 24 kilomètres sud de Blois (Loir-et-Cher).

4 Thillières, à 32 kilomètres sud d'Évreux, était un château bâti par le duc Richard II pour arrêter les entreprises d'Eudes.

ces fêtes que naquit, à Falaise, d'une jeune fille que Robert aimait, le fameux Guillaume, si connu depuis sous le nom de Gu llaume le Conquérant[1].

En 1025, le roi Robert avait perdu l'aîné de ses fils, Hugues, qu'il avait associé à la couronne. Le 14 mai 1027, il fit couronner à Reims Henri, le troisième, négligeant les droits du second, nommé Eudes, qu'il jugeait incapable de gouverner.

Le bon roi Robert mourut à Melun, le 30 juillet 1031.

L'année de sa mort fut, pour la France, une année de calamités. Déjà, en 1030, des pluies abondantes avaient détruit les récoltes ; les années 1031 et 1032 furent plus désastreuses encore. Aux douleurs que causaient partout les guerres continuelles des seigneurs entre eux, succédèrent des douleurs bien plus terribles. Une affreuse disette ravagea toutes les contrées : la difficulté des communications, le peu d'activité du commerce, le peu de ressources des gouvernements, surtout le manque absolu d'un centre d'opérations, empêchaient qu'on ne fît venir des pays étrangers le blé dont on avait besoin ; d'ailleurs le mal était à peu près général. Un nombre immense de pauvres habitants moururent de faim ; les chemins, les villages étaient jonchés de cadavres : et l'inévitable peste vint ajouter ses ravages à ceux de la famine. Un égoïsme barbare, comme il arrive dans toutes les épidémies, étouffa les sentiments d'humanité ; la faim poussa même, en beaucoup d'endroits, les hommes à commettre des crimes hideux : on tua des enfants pour les dévorer, on déterra des morts ; si l'on en croit le bénédictin Rodolphe Glaber[2], témoin de ces malheurs, un aubergiste de Mâcon, un boucher de Tournus, furent brûlés pour avoir vendu publiquement et apprêté des chairs humaines. L'Église prodigua les secours : les prêtres des paroisses, les moines des couvents partagè-

[1] Au milieu des ruines si pittoresques du vieux château de Falaise, on montre un etroit réduit, qu'on dit être la chambre où naquit Guillaume.

[2] Moine de Cluny, mort en 1050 : on a de lui une chronique qui va de l'an 900 à l'an 1046.

rent avec le pauvre ce qu'ils avaient de provisions ou de ressources. Les abbayes se dépouillèrent : Guillaume, abbé de Sainte-Bénigne, à Dijon, vendit les croix d'or et d'argent, tous les vases sacrés ; Odillon, abbé de Cluny, sacrifia aussi tous les biens de ce riche monastère ; il vendit jusqu'à une couronne d'or donnée par l'empereur Henri II. Enfin, l'abondante récolte de l'année 1033 vint mettre un terme à ces maux.

La famine avait suspendu presque partout les hostilités. Henri Ier, roi de France, avait eu seulement à défendre son trône contre son jeune frère Robert, que sa mère, Constance, voulait faire couronner à sa place. Soutenu par le duc de Normandie, Henri vainquit Robert à Villeneuve-Saint-Georges. Alors Robert se contenta du duché de Bourgogne, dont son frère lui confirma la donation. Le gouvernement, ou, si l'on veut, le règne de ce prince en Bourgogne ne présente qu'une suite perpétuelle de petites guerres contre les vassaux, et de cruelles vexations contre le peuple ; et ce règne fut long, car Robert ne mourut qu'en 1075, à Fleurey-sur-Ouche [1].

Quant au royaume de Bourgogne et de Provence, à la mort de Rodolphe III, 1032, il passa à Conrad le Salique, empereur, successeur de Henri II, malgré les prétentions d'Eudes II, comte de Champagne. Ce dernier lui fit la guerre, tantôt en Bourgogne, tantôt en Lorraine ; mais en 1037, il fut tué dans un combat près de Bar. Ses deux fils, Thibaut et Étienne, se partagèrent ses États : Thibaut fut comte de Chartres, de Blois et de Tours ; Étienne, comte de Champagne.

La Flandre avait été un moment troublée par la révolte du jeune Baudouin de Lille contre son père. Mais le duc de Normandie, Robert le Diable, grand redresseur de torts, avait fait rentrer ce mauvais fils dans le devoir. Ce prince, surnommé aussi Robert le Magnifique, gouverna la Normandie avec gloire, et força Alain III, duc de Bretagne, de lui rendre hommage ; puis il partit pour la Terre Sainte,

[1] A 8 kilomètres est de Dijon : c'est là que Chlovis battit Gondebaud. (*Voyez* le ve siècle.)

après avoir fait jurer aux seigneurs normands de reconnaître pour duc son fils Guillaume, âgé de huit ans. Robert le Diable fit ses dévotions aux saints lieux ; il revint mourir à Nicée en Bithynie, le 1er juillet 1035.

Un autre pèlerin célèbre alla pleurer ses iniquités et faire pénitence au tombeau du Sauveur ; ce fut Foulques Nerra, comte d'Anjou, la terreur de ses vassaux et de ses ennemis[1] : c'était la troisième fois qu'il faisait ce voyage. Il mourut aussi au retour, à Metz, le 21 juin 1040. Geoffroi Martel, son fils, lui succéda.

Ce n'étaient pas seulement les grands feudataires de la couronne qui luttaient entre eux ; on trouvait la guerre partout ; car, dans cette égalité d'honneur et de vaillance qu'établissait la chevalerie, chacun, pour la moindre offense, se faisait justice par soi-même. Le pouvoir ecclésiastique, seul protecteur du corps social, seul dépositaire de la civilisation, s'opposa de toutes ses forces à ces abus et à ces crimes. Partout, après les funestes années de disette dont nous venons de parler, le clergé représenta comme une punition divine les maux qu'on avait soufferts, partout il prêcha ce qu'il appelait *la paix de Dieu*, c'est-à-dire l'obligation, sous peine des châtiments éternels, de vivre en paix avec ses voisins, de respecter la propriété et la vie de ses semblables. Mais le danger une fois passé, on l'oublie vite ; et cette paix de Dieu n'était qu'un beau rêve ; il n'en résultait qu'un crime de plus, le parjure ; car ceux qui l'avaient jurée ne tardaient pas à enfreindre leurs serments. Alors, de sages prélats se rencontrèrent, qui comprirent que trop exiger c'était vouloir ne rien obtenir, et on imagina de substituer la *trêve* à la *paix*. C'est dans le Midi que cette heureuse idée prit naissance. Guifred, archevêque de Narbonne, convoqua en concile tout le clergé

[1] C'est ce Foulques Nerra qui, en 997, pillant l'église de Saint-Florent, à Saumur, disait au saint : « Laisse-moi brûler ton église, je t'en construirai une plus belle à Angers. « C'est lui qui fonda, vers 1020, la ville de Baugé, et celle de Mibeau dix ans après. Il construisit, près de Loches, une église sur le modèle de celle du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

des contrées voisines et les seigneurs des environs [1]; l'assemblée se tint dans les prairies de Tuluges [2], en 1041 ; on y fixa les jours pendant lesquels il serait défendu de porter les armes pour des querelles particulières. Quiconque jura la *trêve de Dieu*, dut s'abstenir de tout acte d'hostilité depuis le coucher du soleil, le mercredi, jusqu'à son lever le lundi ; tous les jours, depuis le premier jour de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie ; tous les jours, depuis le lundi avant le carême jusqu'à l'octave de la Pentecôte ; enfin, tous les jours des fêtes de l'Église. La part laissée au brigandage était bien petite, comme on voit, encore fut-elle limitée par des conditions qu'on ne saurait trop admirer. La trêve de Dieu fut déclarée perpétuelle pour les églises, les cimetières, les chaumières, les plantations utiles ; perpétuelle pour les prêtres, les moines quand ils n'étaient pas armés, les femmes, les laboureurs, les enfants. Ainsi l'Église mettait sous la sauvegarde de la foi, du serment, des idées religieuses, tout ce qu'il faut respecter dans un État : le culte, la liberté individuelle, la propriété, l'agriculture ; elle ne laissait se battre que ceux à qui la défense était possible ; et, grâce à cette sage concession, dont les mœurs du temps faisaient un devoir, elle sauvait la société entière. Des peines sévères étaient portées, au nom de l'autorité ecclésiastique, contre les infracteurs de la trêve, une fois qu'elle était publiée et jurée. C'étaient la réparation du dommage, l'amende honorable, la pénitence publique, l'exil même ; et au delà de cette vie, la damnation éternelle. De nombreux conciles provinciaux consacrèrent aussitôt cette belle institution ; presque tous les princes l'adoptèrent : comme toutes les idées grandes et providentielles, elle fit en un moment le tour de l'Europe, et s'identifia aussitôt avec les nobles inspirations de la chevalerie.

1 On cite Gausfred, comte de Roussillon ; Guillaume, son fils ; Pons, comte d'Empurias ; Guillaume, comte de Besalu ; Raymond, comte de Cerdagne ; Gausbert, vicomte de Castelnau, etc. On ignore les noms des prélats.

2 A 4 kilomètres sud-ouest de Perpignan.

Mais c'était peu de prêcher l'ordre et la vertu, il fallait en donner l'exemple : et les hommes éclairés du clergé sentaient bien la nécessité d'une réforme dans les mœurs et la constitution de ce grand corps. Emporté comme les autres dans le tourbillon féodal, il ressemblait trop à cette société dont il attaquait les abus. La nomination aux évêchés et aux abbayes entraînant de grandes possessions territoriales, et, par conséquent, conférant à la fois puissance et richesse, ces hautes fonctions étaient devenues l'objet de toutes les ambitions. La hiérarchie sacerdotale étant peu constituée, on arrivait d'emblée à l'épiscopat ; on y arrivait à tout âge ; on voyait des enfants prélats ; un enfant de dix ans fut même souverain pontife [1]. Des hommes de guerre, des comtes, des barons possédaient des abbayes et se paraient du titre d'abbé : le célibat, par conséquent, n'était pas une condition indispensable du sacerdoce, et les mœurs désordonnées du siècle avaient passé dans l'Église. De là un trafic honteux des dignités ecclésiastiques ; car on achetait à prix d'or ou d'humble vasselage la protection des rois et des hauts seigneurs, qui tous, circonscrits dans leur pouvoir et gênés dans leurs ressources, gonflaient leurs trésors ou grossissaient le nombre de leurs partisans par la vente des droits spirituels. Un intérêt réciproque garantissait donc cet abominable abus et en assurait la durée, si une main ferme, armée d'une autorité puissante, ne brisait cette féodalité immorale. Mais où était-elle, cette main, lorsque la papauté elle-même, vassale de quelque petit comte d'Italie, semblait vouée à l'inhabileté et à l'intrigue ; lorsque l'Occident n'avait pas encore vu un seul concile général ; lorsque enfin Rome avait donné à la chrétienté le scandaleux spectacle de trois papes à la fois [2] ?

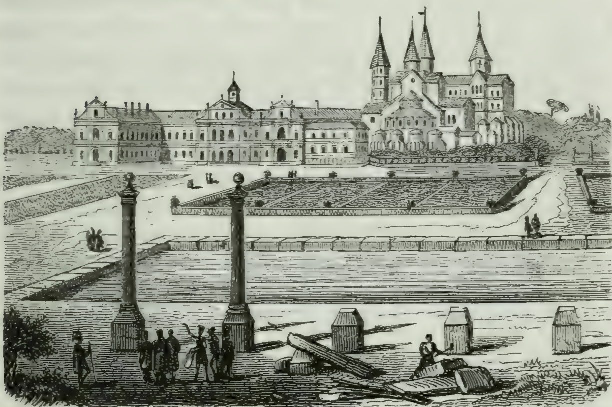
Aussi, des hérésies commençaient à s'élever de toutes parts. Des supplices les avaient réprimées : mais ce n'est point avec des persécutions que l'Église doit répondre aux hérésies ; c'est avec de saines doctrines, de consciencieuses

1 Benoît IX (1038-48).
2 Benoît IX, Grégoire VI et Sylvestre III.

prédications, soutenues de l'autorité des décisions juridiques : si Dieu a remis aux mains des apôtres le flambeau de la foi, c'est pour éclairer les peuples, et non pour allumer des bûchers.

Mais la sagesse divine, qui conduit l'humanité dans des voies sûres, a marqué dans tous les siècles l'heure où doivent paraître les hommes nécessaires. C'est de Cluny que partit la réforme ; c'est de Cluny que s'élancèrent les régénérateurs de l'Église.

Cette célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 886 par



L'Abbaye de Cluny [1].

Guillaume d'Aquitaine, était devenue l'école des vertus et du savoir sous l'habile et pieuse direction d'Odillon, son abbé. Jadis professeur à l'école de Saint-Germain d'Auxerre, ce saint homme imposa aux moines de Cluny des règles sévères d'études et de pratiques religieuses. L'ordre admirable qu'il avait établi dans cette congrégation y avait attiré tous les esprits supérieurs de l'époque, tous ces hommes qui, mécontents du siècle, aspiraient à un état de choses meilleur, et sentaient le besoin d'une règle à suivre ou d'un

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 18.

modèle qu'ils pussent imposer à leur tour. C'est pendant cette première moitié du onzième siècle, interrègne de génie et de pouvoir, que l'influence d'Odillon prépara les grands résultats qui devaient en signaler la seconde moitié. Ce saint mourut le 1er janvier 1049 ; mais il léguait à l'Église Léon IX et Grégoire VII [1].

Le premier, Bruno, fils de Hugues II, comte d'Alsace, naquit le 21 juin 1002, au château d'Eguisheim, près de Colmar. Parent de l'empereur, destiné à une grande puissance, il embrassa par goût la vie monastique, à laquelle plusieurs visions l'appelaient avec une force irrésistible. L'autre, Hildebrand, né (1013) à Soana, en Italie, de parents pauvres, apporta dans la vie monastique la ferveur d'un zèle ardent pour tout ce qui tendait à la réforme des mœurs, à la constitution du pouvoir ecclésiastique : c'était un de ces puissants génies que n'arrête aucun obstacle, qu'il vienne des choses, des hommes ou du temps ; parce qu'ils ont contre les choses, l'intelligence qui les organise ; contre les hommes, la volonté qui les dompte ; contre le temps, la patience qui sait attendre.

Le jeune Henri III avait succédé à l'empereur Conrad le Salique, son père, le 4 juin 1039. Avant de se faire couronner à Rome, cérémonie à laquelle les empereurs tenaient beaucoup, parce qu'elle consacrait leur titre à l'héritage des Césars, il voulut reprendre le droit impérial de choisir les papes, et fit renouveler par les Romains un serment fait à Othon le Grand, de soumettre l'élection du pontife à l'approbation du souverain de la Germanie. Un concile convoqué par lui, à Sutri, déposa les trois papes, en 1046, et élut Clément II. Damase II lui succéda sous la même influence ; et enfin, en 1049, l'empereur nomma pape son parent, le moine Bruno, alors évêque de Toul, qui prit le nom de Léon IX.

Mais si la papauté s'affranchissait du joug des petits seigneurs, ce n'était pas pour retomber sous celui des princes

[1] Le célèbre Urbain II, qui prêcha trente-six ans plus tard la première croisade, était aussi un moine de Cluny.

germains. Bruno et Hildebrand, dans leurs vastes projets d'organisation et de réforme, voulaient, pour le chef de l'Église, une forte et universelle indépendance. Tous deux se rendirent à Rome en pèlerins, et firent confirmer l'élection par le clergé et le peuple romains. Puis Léon IX se mit en route pour exécuter sa grande réforme contre la simonie [1].

Un concile fut convoqué à Reims; vingt évêques s'y trouvèrent. Le pape y arriva le 29 septembre 1049, avec les archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon. Il fit le 30 la dédicace de l'église actuelle de Saint-Remi, et porta sur ses épaules les reliques du saint. La foule était si grande, que le peuple entra dans l'église par les fenêtres. Léon prêcha au jubé, et fit ensuite l'ouverture du concile. Comme les prélats ne pouvaient s'entendre sur la préséance, il fit disposer les siéges en cercle et mit le sien au milieu. Il fallut que tous les évêques, tous les abbés jurassent qu'ils n'avaient pas donné d'argent pour obtenir leurs dignités. Ce fut le petit nombre qui prêta ce serment; quelques-uns l'éludèrent par des délais, d'autres s'avouèrent coupables, et résilièrent franchement leurs pouvoirs. D'autres enfin, ou quittèrent le concile, ou s'abstinrent d'y paraître. Convaincus de simonie, ils furent déposés. Cette sévérité sur elle-même rendait à l'Église la plénitude de son droit de censure. Léon IX l'exerça contre plusieurs nobles comtes, qu'il excommunia pour mauvaises mœurs ou mariages illégitimes. Puis il continua de visiter en réformateur les diocèses de la France, de la Lorraine, de l'Alsace, et consacra plusieurs églises nouvellement bâties, celles de la Madeleine à Verdun, de Saint-Arnould à Metz, et de Saint-Pierre, à Strasbourg [2].

1 On appelait *simonie* le trafic des dignités ecclésiastiques, parce que c'était vendre, comme Simon, les dons du Saint-Esprit.

2 C'est dans ce voyage qu'il fonda l'abbaye de Sainte-Croix, qui donna naissance à la petite ville de Sainte-Croix (Haut-Rhin). Il donna à cette abbaye un morceau de la vraie croix, à condition que l'abbesse enverrait tous les ans à Rome une rose d'or. De là l'usage, à Rome, de bénir chaque année une rose le jour du dimanche *Lætare*, qu'on a appelé pour cela *Pascha rosata*.

Léon IX est aussi fondateur de la noble abbaye de Poussay, près de Mirecourt (Vosges).

Malheureusement Léon IX fut détourné de ces soins par des intérêts d'une autre nature; mais ses successeurs, comme on le verra, marchèrent d'un pas ferme dans la route qu'il venait d'ouvrir.

Les conquêtes des chevaliers normands, dans le midi de l'Italie, forcèrent le pape de retourner à Rome. Au commencement de ce siècle, quarante pèlerins normands, au retour de la Terre-Sainte, avaient abordé à Salerne, et chassé les Sarrasins qui assiégeaient cette ville (1006). De retour en France, ils avaient fait à leurs compatriotes de merveilleux récits sur ces belles contrées. L'ardeur des pèlerinages, l'amour des aventures, attirèrent depuis ce moment en Italie les chevaliers normands, qui se mirent au service des princes lombards ou des ducs de Naples. En 1037, l'empereur Conrad leur concéda le comté d'Aversa. Puis arrivèrent successivement les douze fils de Tancrède de Hauteville, héros presque fabuleux, tant furent prodigieux leurs faits d'armes, tant il y eut d'étrangeté dans leurs vices et d'outrecuidance dans leurs vertus. Fait prisonnier à Civitella, en 1053, par Onfroi et son frère Guiscard, Léon IX ne sortit de leurs mains qu'en leur donnant l'investiture du duché de Pouille et de Calabre qu'ils avaient conquis, et la Sicile dont il fallait chasser les Sarrasins. Léon mourut le 19 avril suivant.

Pendant ce temps, l'histoire de France présente peu d'événements : le Midi était tranquille, et recueillait les bienfaits de la trêve de Dieu. Le Nord ne fut troublé que par de petites guerres de l'empereur Henri III contre Baudouin de Lille, comte de Flandre, et Godefroi le Barbu, duc de la basse Lorraine[1]. Le roi de France, Henri, ne prit aucune part à ces luttes. Il ne pouvait se déclarer contre l'empereur, et d'un autre côté il favorisait Baudouin, qui avait

1 On rencontre dans cette guerre un trait qui peint bien les mœurs du temps. Ce Godefroi avait pris Verdun en 1047 et brûlé la cathédrale. Condamné à faire pénitence, il se traîna sur les coudes et sur les genoux depuis la porte de la ville jusqu'à l'église, où il reçut la discipline, puis porta lui-même sur son dos des pierres pour la reconstruction du monument religieux. Il devait aussi couper sa chevelure, et il se racheta à grand prix de cette humiliation.

épousé sa sœur Adèle. Il avait d'ailleurs près de lui un vassal remuant et dangereux, dont l'ambition ne connaissait aucun frein : c'était le jeune Guillaume, duc de Normandie. Ce prince avait grandi au milieu d'une opposition haineuse; toute l'énergie de sa volonté s'était pour ainsi dire aiguisée dans ces résistances domestiques, dont il avait fini par sortir vainqueur à force de ruses, de perfidies et de violences. Une main sur la Bretagne qu'il voulait soumettre, l'autre sur l'Anjou dont le voisinage le gênait, Guillaume regardait déjà d'un œil de conquérant la couronne d'Angleterre. La politique de Henri à son égard manqua de franchise et de dignité; après l'avoir soutenu contre la ligue puissante des seigneurs normands en 1047 [1], il prit contre lui, en 1054, le parti du comte d'Arques révolté. Guillaume venait pourtant d'acquérir de nouveaux droits à son amitié, car l'année précédente il avait épousé Mathilde, fille de Baudouin de Lille et d'Adèle, et par conséquent nièce du roi de France. Henri marcha contre Guillaume avec deux corps d'armée, dont l'un, qui suivait la rive droite de la Seine, était commandé par son frère Eudes. Celui-ci fut surpris par les Normands à Mortemer [2], prit la fuite, et laissa massacrer ses soldats. Guillaume, ne voulant pas combattre le roi de France, se contenta de lui envoyer un héraut qui cria devant le camp de Henri : « Français, conduisez vos chars à Mortemer, pour y enlever les corps de vos frères [3]. »

Henri, en 1059, fit sacrer à Reims son fils Philippe, âgé de sept ans, et mourut à Paris, le 4 août 1060. Il avait épousé Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie. Cette union paraîtra moins étrange si l'on songe que Jaroslaw avait jeté quelque éclat en Europe par ses conquêtes en Po-

1 Tous deux remportèrent un avantage sur les rebelles dans un lieu appelé le Val-des-Dunes, près d'Argence, bourg à 16 kilomètres est de Caen.

2 A 8 kilomètres est de Neufchâtel.

3 Franceiz, Franceiz, levez, levez!
Tenez vos voies, trop dormez.
Allez vos amis enterrer
Qui sont occhis à Mortemer. (*Roman de Vace.*)

logne, et ses succès contre l'empire d'Orient, qu'il fit trembler un moment. Cette alliance n'eut d'ailleurs aucun résultat politique : il y avait entre la Russie d'alors et les Français d'autres distances encore que celle des lieux.

C'est au règne de Henri I[er] qu'il faut rapporter l'origine des tournois[1] : non que ces jeux militaires, image des combats, n'eussent été de tout temps dans les mœurs de la nation ; mais les habitudes et les lois de la chevalerie leur donnèrent alors un appareil et des formes qui à leur tour exigèrent une législation. Ce fut Geoffroy de Pruilly, tige des comtes de Vendôme, qui en rédigea la charte, et peu d'années suffirent pour développer cette institution dans toutes les petites cours du royaume. Les sommes qu'on y dépensa, la passion avec laquelle on s'y livra de toutes parts, contribuèrent sans doute à calmer un peu cette rage d'hostilité qui armait les nobles les uns contre les autres. Ces exercices d'ailleurs donnèrent au courage national toute l'énergie d'une émulation souvent exagérée, mais toujours généreuse. L'honneur fut la loi suprême des tournois. On n'y combattait qu'avec des armes courtoises, c'est-à-dire sans pointe ni tranchant ; on n'y luttait que de force et d'adresse. Des juges, armés d'une blanche baguette, présidaient aux jeux, donnaient le signal des courses, suspendaient le combat, décidaient du nombre des coups qu'on pouvait porter ; les nobles dames, toujours aux places d'honneur, encourageaient les combattants, et décernaient les prix du tournoi. Les chevaliers acquirent dans ces luttes une force de corps prodigieuse, une admirable souplesse, et surtout cette insouciance du danger, ce mépris de la mort, cette railleuse intrépidité qui donnèrent tant de relief au nom français dans les croisades.

Mais toutes ces institutions, comme on voit, semblaient naître d'elles-mêmes : aucun pouvoir ne les créait, ne les favorisait, et la royauté sommeillait encore. Il n'en était pas de même du pouvoir des papes, qui, à la mort d'Henri I[er],

[1] Il est remarquable que les tournois aient commencé sous le premier Henri et cessé à la mort du second. Cinq siècles séparent ces deux rois.

venait de faire un grand pas. Nicolas II, en 1059, avait fondé le sacré collége : désormais, l'élection des papes, soustraite à l'autorité impériale, ne devait plus émaner que des cardinaux. En même temps, Nicolas proscrivait formellement le mariage des prêtres. L'Église allait devenir invincible.

Henri Ier, en mourant, confia la tutelle de son fils Philippe et la régence du royaume à son beau-frère Baudouin de Lille, comte de Flandre.

L'empereur Henri III était mort en 1056, âgé de trente-neuf ans, et son fils Henri IV, qui n'en avait que cinq, lui avait succédé ; cette double minorité ne pouvait être que funeste à la France et à l'Empire.

La France en souffrit peu cependant, grâce à la prudente administration de son régent, aux divisions qui éclatèrent dans l'Anjou et la Bretagne, au calme des provinces du Midi, à la multitude des pèlerinages en Terre-Sainte, qui enlevaient du sol français la partie turbulente des populations, grâce enfin à la conquête de l'Angleterre par les Normands, un des plus grands événements de ce siècle.

Geoffroi Martel, comte d'Anjou, mourut la même année que le roi Henri, sans laisser d'enfants. Il avait partagé ses domaines entre ses deux neveux, Foulques le Réchin et Geoffroi : le premier possédait l'Anjou, le second la Touraine ; mais ces deux jeunes frères se firent une guerre acharnée; Geoffroi finit par être vaincu, et Foulques le garda trente ans prisonnier. Guillaume de Normandie profita de leurs dissensions pour s'emparer de la province du Maine.

Il entretenait les mêmes divisions en Bretagne, où les comtes de Nantes, de Rennes et de Penthièvre se tenaient indépendants du duc Conan II. Ce dernier déclara la guerre à Guillaume; mais c'était au moment où l'ambitieux bâtard armait pour l'expédition d'Angleterre. Il ne pouvait pas dissiper son temps et ses forces pour une petite guerre; Conan II fut empoisonné au siége de Château-Gonthier. Il était temps; Conan pouvait faire une diversion puissante :

il avait pris d'assaut Dol et Combourg, presque sous les yeux de Guillaume ; il venait de prendre Pouancé et Château-Gonthier ; il attaquait son ennemi de toutes parts. Ce fut un de ses vassaux qui l'empoisonna ; mais Guillaume en retirait un intérêt trop immédiat pour ne pas être accusé de ce crime.

CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS.

La conquête de l'Angleterre par les Normands a exercé une si grande et si longue influence sur les destinées de notre pays, que nous devons entrer dans quelques détails à ce sujet.

Depuis les victoires et le règne glorieux d'Alfred le Grand (871-900), l'Angleterre avait été gouvernée par la dynastie saxonne : mais les Danois n'avaient pas cessé de se maintenir dans quelques contrées, et leurs fréquentes attaques désolaient continuellement le pays. Le roi Ethelred II, en 1002, ordonna un massacre général de ce peuple, et attira sur l'Angleterre de terribles invasions. Sweyn, roi des Danois, s'empara du royaume, et en 1013, Ethelred, abandonné de ses vassaux, fut obligé de s'enfuir avec Emma, sa femme, et ses enfants, près de Richard II, duc de Normandie, son beau-frère. Rappelé par les Anglais, à la mort de Sweyn, il ne sut pas se défendre davantage contre le fils de ce prince, Canut le Grand, et le laissa, en mourant, conquérant et roi de l'Angleterre.

Canut régna avec gloire : le règne de ses deux fils, qui lui succédèrent l'un après l'autre, fut de courte durée, et les Anglais, en 1041, rappelèrent Edward, fils d'Ethelred, qui s'était réfugié à la cour de Normandie, pour échapper au sort de son frère Alfred que le comte Godwin avait assassiné par ordre du roi Harold Pied-de-Lièvre, fils de Canut.

Edward, qu'on a surnommé le Confesseur, avait alors qua-

rante ans. Habitué aux mœurs normandes, les plus élégantes de cette époque, parlant la langue française, qui commençait à prendre au milieu des fêtes, des tournois, dans les petites cours féodales où régnaient les femmes, des formes plus souples, plus poétiques, plus régulières, Edward dut se trouver malheureux lorsqu'il se vit forcé de vivre chez ses grossiers Saxons, au rude langage, aux mœurs brutales, aux sauvages manoirs. Plus jeune, plus actif, plus puissant, il eût peut-être réformé sa nation : mais à son âge, indolent par caractère, et soumis par position à l'influence des seigneurs qui l'avaient rappelé, il laissa vivre ses Anglais à leur manière, et ne songea qu'à s'entourer lui-même du luxe et des hommes qu'il avait aimés à la cour de Robert le Magnifique. Guillaume avait alors quatorze ans : soit qu'il eût déjà des vues sur la succession d'Edward, soit qu'il ne fût pas fâché de se débarrasser des seigneurs jaloux que son joug importunait, il favorisa, tant qu'il put, les migrations de ses Normands en Angleterre, où Edward les attirait par l'appât des bénéfices, des comtés, des abbayes qu'il leur distribuait. Pendant vingt-cinq ans environ, durée du gouvernement d'Edward, l'invasion normande s'étendit en Angleterre par la langue, par les mœurs, par les arts de la civilisation : c'était l'avant-garde de Guillaume ; et on ne se tromperait guère en affirmant que lorsque le conquérant débarqua son armée, la conquête était faite.

Ce ne fut pas cependant sans résister que la race saxonne se laissa vaincre. Une opposition redoutable, parce qu'elle était nationale, s'éleva autour du monarque anglais. Godwin en fut le chef : mais ce seigneur, aussi puissant en Angleterre que l'avait été en France Hugues le Grand sous les derniers Carlovingiens, perdit sa cause par ses violences. Son fils Harold, qui succéda à ses titres, acquit bien plus d'ascendant et de popularité par son adresse, et devint pour Edward un ennemi formidable, comme pour Guillaume un dangereux compétiteur. Car Edward n'avait pas d'enfants : il avait épousé Édith, fille de Godwin ; mais ce mariage, imposé par une nécessité politique, et comme

condition du trône qu'on lui rendait, faisait horreur à Edward, et jamais il ne voulut avoir le moindre rapport avec la fille du meurtrier de son frère. Il avait donc, dit-on, promis sa succession au duc Guillaume, et fait en sa faveur un testament, que ce dernier invoqua toujours, et ne montra jamais.

Il arriva, en 1055, qu'une tempête ayant jeté Harold sur les côtes de Picardie, Guy, comte de Ponthieu, le retint prisonnier, pour en obtenir une grosse rançon. Guillaume se le fit livrer sur-le-champ, le traita avec les plus grandes distinctions et lui fit part des promesses d'Edward, et de ses projets sur l'Angleterre; puis lui fit jurer que lui-même, de retour dans son pays, les seconderait de tout son pouvoir. Harold sentait que sa liberté était à ce prix : il jura tout ce qu'on voulut. Guillaume savait bien aussi que Harold ne tiendrait pas sa arole : mais le rusé Normand se ménageait d'avance le droit d'accuser publiquement son rival de parjure. Il avait même, dit-on, caché sous l'autel, où il reçut son serment, des reliques qu'il lui montra ensuite, pour augmenter la sainteté de l'engagement et par conséquent l'énormité de la forfaiture.

Edward mourut le 5 janvier 1066, et Harold, sans consulter les États de la nation, prit aussitôt la couronne d'Angleterre, et fut sacré par l'archevêque d'York, le lendemain même de la mort du roi.

Un héraut du duc de Normandie vint le sommer de tenir sa parole, et fut à peine écouté. C'est ce que voulait Guillaume. Aussitôt il fait retentir dans toutes les cours de l'Europe le grand mot de parjure, il invoque le testament d'Edward, et en appelle à son droit, à son épée, à la décision du souverain pontife, à tous les chevaliers de la chrétienté.

Alexandre II lui donne raison, et lui envoie une bannière bénite. De tous les royaumes arrivent les chevaliers avides d'aventures, charmés d'avoir un royaume à conquérir. L'empereur Henri IV avait seize ans : il donne plein pouvoir à ses vassaux : Philippe, roi de France, avait treize

ans à peine : peu soucieux des conséquences d'un événement qu'il ne peut d'ailleurs empêcher, il laisse faire son tuteur Baudouin de Lille, qui favorise sous main l'époux de sa sœur Mathilde. Conan pouvait faire obstacle ; il meurt, et ses vassaux de Bretagne accourent sous les bannières de Guillaume. Moitié de gré, moitié de force, de nombreuses contributions sont levées en Normandie : une armée de soixante mille hommes se rassemble, et le 29 septembre 1066, jour de saint Michel, patron de la Normandie, une flotte nombreuse met à la voile au petit port de Saint-Valery-sur-Somme.

L'habile conquérant avait su occuper son ennemi d'un autre côté. Tostig, le propre frère de Harold, aidé du roi de Norwége, attaquait l'Angleterre par le nord. Tous deux furent vaincus et périrent dans la bataille ; mais pendant ce temps Guillaume débarquait paisiblement à Pevensey, dans le comté de Sussex. On dit qu'il tomba en touchant terre, et s'écria qu'il prenait possession du pays.

Harold accourut : sa victoire lui donnait confiance. Il attaqua imprudemment son rival à Hastings, le 14 octobre. Les Anglais avaient passé la nuit en festins, les Normands l'avaient passée en prières. La bataille dura depuis le lever jusqu'au coucher du soleil : elle fut sanglante. Harold et ses deux frères y périrent. Le vainqueur marcha droit à Londres.

L'assemblée des grands, convoquée aussitôt, lui déféra le titre de roi, et l'archevêque d'York le couronna à son tour.

Mais le vainqueur et les vaincus ne s'entendaient point : ceux-ci croyaient élire un roi, et reconnaître un droit consacré par le jugement de Dieu. Guillaume, selon eux, régnait par le testament d'Edward le Confesseur. Le conquérant n'était plus de cet avis : plus de testament ; il régnait par son épée. Roi pour les Normands, il fut maître et tyran pour les Anglais. Un recensement général des propriétés eut lieu par ses ordres ; tous les fiefs, tous les bénéfices furent confisqués et distribués aux Normands ; les droits, les

priviléges du peuple vaincu passèrent au peuple vainqueur, et un vaste système de féodalité s'organisa sous le joug d'une royauté absolue. Richesses, honneurs, territoire, droit d'opprimer, tout fut concédé aux seigneurs normands, sous la seule condition d'obéir au despotisme du souverain.

Ce fut en 1071 que le roi de France commença à paraître sur la scène : il avait alors environ dix-neuf ans. Baudouin V, son tuteur, était mort en 1067, laissant la Flandre à son fils Baudouin VI. Mais il avait un autre fils, Robert, qui, après avoir cherché les aventures et la fortune dans des expéditions contre les Sarrasins d'Espagne et de Palestine, était revenu dans le Nord, et avait épousé Gertrude, veuve de Florent, comte de Frise, ce qui le fit désigner par le nom de Robert le Frison. Voisin alors des possessions de son frère, il lui déclara la guerre : Baudouin fut tué dans une bataille, et sa veuve Richilde vint chercher un asile et un appui à la cour de France. Le jeune roi embrassa sa cause avec zèle, mais il la défendit avec imprudence. Sans se donner le temps de rassembler une armée suffisante, emporté par les idées chevaleresques de l'époque, il courut dans le Nord avec Fitz-Osberne, gouverneur de la Normandie, qui de son côté n'avait amené que quelques chevaliers. Robert le Frison les attira dans une embuscade, et les battit à Cassel, le 20 février 1071. Fitz-Osberne fut tué : Philippe prit la fuite.

Il s'en vengea l'année suivante par le pillage de Saint-Omer; mais il ne tarda pas à faire la paix. Une des conditions du traité fut le mariage du roi de France avec Berthe, fille du comte Florent et de cette Gertrude que Robert le Frison avait épousée. Ce dernier garda la Flandre. Ainsi il sortait vainqueur de la lutte.

Après cette campagne, honorable dans son motif, si elle le fut peu dans ses résultats, la conduite du roi Philippe n'offre plus qu'une suite de petitesses, de désordres, de perfidies. Livré dès l'âge le plus tendre à toute la fougue de ses passions, il employa, pour les satisfaire, toutes les

violences d'un caractère emporté, et toutes les ruses d'un esprit étroit. Dans ses luttes contre Guillaume, contre l'autorité pontificale, rien de grand, rien de national : toujours les vues les plus basses, la plus mesquine personnalité, et, il faut le dire, la lâcheté de caractère la plus humiliante. Son voisin, l'empereur Henri IV, aussi corrompu que lui, aussi faux, montra au moins de la persévérance et du courage : à force d'obstination, il obtint de la grandeur.

C'est que tous deux luttèrent contre l'Église, et avec une témérité que le génie seul eût pu faire excuser en eux, car ils avaient pour ennemi un puissant génie. Alexandre II les avait déjà poursuivis avec vigueur pour réprimer dans leurs États la vente des dignités ecclésiastiques, dont tous deux retiraient de scandaleux profits. Pierre Damiani, envoyé par le pape, avait parcouru avec de pleins pouvoirs la France et l'Allemagne, destituant les évêques simoniaques, et menaçant les rois d'excommunication. Alexandre II mourut le 21 avril 1073, et Hildebrand (Grégoire VII) monta sur le trône pontifical. La chrétienté venait enfin d'avoir des chefs : elle eut un maître.

Ceux qui n'ont vu dans Grégoire VII qu'un pape ambitieux et habile, qui consacre toutes les pensées de sa vie à l'agrandissement du pouvoir temporel de l'Église, ont singulièrement rapetissé l'idée qu'on doit se faire de cet homme extraordinaire. Hildebrand concevait tout autrement les droits du successeur de saint Pierre, et ne renfermait pas ses projets dans quelques pouces de plus donnés à la tiare pontificale. Un pasteur et un troupeau, voilà pour lui toute la chrétienté. Que dans ce troupeau on fût roi ou peuple, prêtre ou laïque, noble ou serf, peu importait. Vicaire de Dieu, c'est-à-dire de Celui devant qui tout s'abaisse sous le niveau d'une éternelle égalité, le pape, dans sa pensée, était le représentant du droit divin, le gardien de toute morale, de toute justice, le surveillant général du monde chrétien. Responsable devant Dieu de tout mal qu'il n'aurait pas prévenu par ses sévères avertissements ou

puni par ses foudroyants anathèmes, il devait ne tenir compte de la grandeur du coupable que pour avertir plus haut ou pour frapper plus fort. Ces petites rivalités de souverains et de nations, ces chétives questions d'intérêts locaux et passagers que nous appelons la politique, il n'y songeait pas, ne voyant dans les actes publics ou privés que leur côté moral, mais là, déployant tout le zèle de ses investigations, toute la rigueur de ses jugements; d'autant plus redoutable dans l'exercice de ce pouvoir, qu'il vivait dans un siècle de mœurs désordonnées, de honteux trafics et de cruels brigandages, et qu'il pouvait montrer à tous, comme exemple, sa vie austère et sa conduite irréprochable. Tel fut Grégoire VII; et si quelquefois l'intraitable fermeté de son caractère donna une apparence d'orgueil à ses décisions, c'est qu'il le fallait, c'est qu'en se chargeant de la sublime mission de réformateur, on avait plus souvent à faire gronder le tonnerre qu'à faire luire les doux rayons de la paix. Nul doute que le génie de Hildebrand n'ait inspiré Léon IX, Nicolas II, Alexandre II : nul doute qu'après lui, et dans le même siècle, il n'ait inspiré Urbain II, et depuis, tant de grands hommes qui occupèrent la chaire de saint Pierre. Malheureusement tous ne comprirent pas cette magnifique pensée, et quelques-uns se laissèrent emporter, avec cette volonté d'universelle domination, dans des luttes d'autorité temporelle qui firent redescendre leur autorité morale des hauteurs où Grégoire VII l'avait élevée.

Nous ne raconterons pas la fameuse querelle des investitures [1] ; elle appartient à l'histoire de l'Allemagne. Henri IV résista avec un entêtement qui devint du courage, lorsqu'une insurrection générale eut éclaté contre lui. En

[1] Le droit d'investiture étant un droit féodal, il est évident que les souverains, en remettant aux évêques les domaines qui dépendaient de leurs titres, devaient seuls les investir du pouvoir temporel qu'ils leur conféraient. Mais cette investiture se faisait par la remise de la crosse et de l'anneau, signes du pouvoir spirituel, que les souverains ne pouvaient conférer, et qui émanait de l'autorité ecclésiastique seule. Si l'on ajoute à cet abus la vente de ces dignités ecclésiastiques par les rois, on ne pourra s'empêcher de conclure que Grégoire VII avait raison de vouloir retirer aux monarques la manifestation officielle d'un droit qu'ils n'avaient pas.

France, dans la partie qui relevait de l'Empire, c'est-à-dire en Alsace, en Lorraine et dans l'ancien royaume de Bourgogne, dont la portion méridionale s'appelait alors royaume d'Arles, elle causa des morcellements sans fin, selon que les évêques et les seigneurs embrassaient la cause du pape ou celle de l'empereur ; elle fit naître, par conséquent, plusieurs principautés indépendantes, auxquelles la gloire des croisades donna plus tard du relief : celle, entre autres, de Raymond, comte de Saint-Gilles, frère de Guillaume, comte de Toulouse, qui, par l'accession d'un grand nombre de domaines et l'acquisition du comté fraternel, devint un des plus puissants seigneurs de l'Europe. Quant au roi de France, il ne prit parti ni pour Henri IV ni pour Grégoire VII ; il n'eut pas même l'habileté de profiter des divisions qui l'entouraient pour augmenter le pouvoir royal ou agrandir le territoire du royaume : lui aussi, d'ailleurs, lutta contre le pape ; mais dans cette guerre toute morale, il fut, comme dans son expédition de Flandre, étourdi, effronté dans l'attaque et lâche dans le combat. Grégoire lui écrivit des lettres foudroyantes, où il lui reprochait publiquement, avec toute l'autorité du chef des fidèles, ses déprédations, ses débauches, ses simonies. Philippe se soumettait, réparait le dommage, demandait grâce, et recommençait dès que l'orage était passé.

Ce n'était pas le pouvoir royal que Grégoire attaquait ; au contraire, il reprochait surtout à Philippe de le laisser avilir entre ses mains, en négligeant de l'exercer avec justice et pour le bien de son peuple. Rien n'est beau comme la réprimande qu'il adressa, en 1078, à l'abbé de Cluny, de ce monastère où lui-même avait puisé de si hautes leçons. Hugues, duc de Bourgogne, petit-fils et successeur de ce Robert dont nous avons parlé, après trois ans d'une paternelle administration, venait d'embrasser, à Cluny, l'état monastique, sous la direction de l'abbé Hugues[1], son grand-oncle. « Vous avez enlevé le duc de Bourgogne, écrivait

[1] C'est cet abbé Hugues qui posa la première pierre de la grande église de Cluny en 1088.

Grégoire VII ; vous ôtez à des milliers de chrétiens leur unique protecteur. Si vous ne vouliez pas exécuter mes ordres, qui vous le défendaient, au moins vous auriez dû être sensible aux gémissements des pauvres, aux larmes des veuves et aux cris des orphelins. »

Pendant que le frère de ce duc, Eudes, prenait en main le gouvernement de la Bourgogne, leur sœur Constance épousait Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, et attirait à sa suite, par delà les Pyrénées, tous les chevaliers bourguignons. L'honneur d'aller combattre les Sarrasins sous la bannière du fameux Cid, ouvrit une nouvelle carrière à cette turbulente jeunesse, à la tête de laquelle se distingua le neveu de Constance, Henri de Bourgogne, premier comte de Portugal [1], et père d'Alphonse Henriquez, qui en fut le premier roi. Ainsi grandissait au dehors la gloire du nom capétien, tandis que le quatrième roi de cette dynastie la déshonorait au dedans par ses vices et son insouciance.

Philippe fit cependant quelques campagnes, mais sans grandeur et sans résultat. Ainsi, en 1075, il soutint, contre Guillaume, le comte Raoul de Montfort, rebelle, que le roi d'Angleterre alla assiéger dans son château de Dol. On dit que l'approche du roi de France le décida à lever le siége. En 1078, Philippe alla, avec une petite armée, combattre le seigneur du Puiset, château fort de la Beauce, et, après un siége inutile, le roi de France prit la fuite devant son chétif vassal. Il avait laissé, d'ailleurs, le roi Guillaume affermir sa suzeraineté sur la Bretagne par la soumission du duc Alain Fergent, et conquérir, par des attaques réitérées, la belle province du Maine. La seule tentative qu'il fit pour arrêter les envahissements de cet ambitieux vassal, ce fut de soutenir, contre lui, la révolte de son fils aîné, Robert. « Ce jeune prince était, dit Orderic Vital [2], bavard

[1] Henri avait épousé Térésa, fille d'Alphonse VI, qui lui donna le Portugal, s'il pouvait le conquérir. Henri livra dix-sept batailles aux Sarrasins.

[2] Orderic Vital, né en 1075 en Angleterre, mort en 1150, a écrit une histoire ecclésiastique qui va de la naissance de Jésus-Christ à l'an 1141.

et prodigue, mais audacieux et très-vaillant : son corps était si court et si gros, qu'on l'appelait *Courte-Heuse.* » Jaloux de ses deux frères, Guillaume et Henri, il irrita tellement son père par son insolence, que celui-ci l'exila. Après avoir promené de cour en cour son insouciance aventureuse, il finit par obtenir l'appui du roi de France, et par attaquer ouvertement son père. Mais il fut battu, et forcé d'attendre dans l'exil la mort de Guillaume.

Le conquérant était irrité avec raison de la conduite de Philippe ; mais vassal du roi de France comme duc de Normandie, il devait l'exemple de cette soumission féodale qu'il exigeait lui-même si impérieusement. Il se vengea sur la ville de Mantes, dont les habitants, entraînés par quelques seigneurs, allaient sans cesse piller les rives de l'Eure. Il avait demandé à Philippe de lui livrer les coupables ; et Philippe, le sachant malade, avait fait, sur l'embonpoint de Guillaume, cette mauvaise plaisanterie : « Ce gros homme accouchera-t-il bientôt ? » Guillaume fut transporté de colère ; il répondit qu'il irait faire ses relevailles à Sainte-Geneviève de Paris, avec des lances en guise de cierges ; et il s'en alla assiéger Mantes, qu'il brûla et livra au pillage. Mais le conquérant gagna dans cette expédition une fièvre ardente qui le força de revenir à Rouen. Il sentit que son règne était fini ; et, avec une présence d'esprit admirable, il dicta ses dernières volontés. Il laissait la Normandie à Robert Courte-Heuse ; le royaume d'Angleterre à son second fils, Guillaume le Roux ; et au troisième, Henri, une somme d'argent. Puis il songea à sanctifier ses derniers moments par un pardon accordé à tous ceux qui l'avaient offensé ou trahi, et par une repentance solennelle des cruautés qu'il avait exercées. Il expira le 9 septembre 1087.

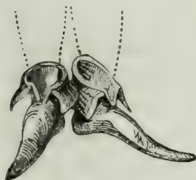
Triste sort des grandeurs d'ici-bas, quand elles ne sont pas appuyées sur la justice ! Cet homme puissant fut abandonné immédiatement après sa mort, par tous ceux qu'il avait comblés de richesses et d'honneurs ; ses serviteurs mêmes pillèrent sa dépouille funèbre ; et il fallut que de

pauvres moines le fissent porter à leurs frais dans l'église Saint-Étienne de Caen, qu'il avait fondée. Le feu prit aux maisons voisines de l'église : une ville brûlait pour honorer ses funérailles ; et à la lueur de l'incendie, un bourgeois nommé Ascelin s'avança vers le cercueil, et cria : « Cette terre où vous allez le descendre, elle est à moi ; cet homme m'a dépouillé de mon patrimoine pour bâtir une église. Si vous voulez que ses restes y dorment en paix, réparez l'injustice ! » Et il fallut, pour enterrer Guillaume le Conquérant, que son fils Henri, le seul de ses enfants présent à la cérémonie, fît une collecte de soixante sous pour payer les six pieds de terrain nécessaires : plus tard, on rendit à Ascelin la valeur de son héritage.

C'est que la bourgeoisie commençait à acquérir quelque importance. D'une part, opprimée par les seigneurs, de l'autre, entraînée par leur exemple, elle prenait peu à peu des idées de résistance, soit qu'elle associât sa cause à celle des nobles qui avaient besoin d'elle, soit qu'elle essayât de faire cause à part. En 1070, déjà, les bourgeois du Mans, tyrannisés par de petits seigneurs, menacés par Guillaume, avaient formé une *communion*, comme on disait alors, c'est-à-dire une sorte de communauté armée, et prétendant traiter d'égal à égal avec ses maîtres : elle avait succombé ; mais l'impulsion et l'exemple étaient donnés. En 1080, on avait vu à Narbonne une assemblée des évêques, des seigneurs et des bourgeois réunis : première apparition des trois ordres. Dans le Midi surtout les villes reprenaient quelque importance par le commerce avec les Sarrasins, et grâce à la trêve de Dieu, qui longtemps fut respectée dans ces contrées. D'un autre côté, l'industrie commençait en Flandre ; on y travaillait la laine, on y fabriquait les bonnes armures des preux : le travail amenait l'aisance, et l'aisance le besoin de la paix et de la liberté. Bruges, Gand, Lille, devenaient d'importantes cités. Rouen, de son côté, enrichie des dépouilles de l'Angleterre, animée par une cour fastueuse, visitée, au retour, par tous les pèlerins, par tous les chevaliers qui avaient parcouru la Terre-Sainte

et l'Italie, renfermait une population nombreuse, turbulente, difficile à gouverner. Le temps du repos allait cesser pour les rois; et au milieu de ce réveil général des idées, de cette fermentation universelle des esprits, il fallait que la royauté se mît à la tête du mouvement social, ou que ce mouvement l'emportât et la fît disparaître.

La conduite folle de Robert Courte-Heuse en Normandie souleva contre lui ses sujets. La ville du Mans, impatiente du joug normand, se donna à Élie de La Flèche; Rouen se révolta et appela le roi d'Angleterre. Henri, le troisième des fils du Conquérant, vint au secours de son frère et comprima la révolte. L'ingrat Robert l'en récompensa en s'alliant contre lui avec Guillaume le Roux, et en le chassant de Normandie. Il s'était procuré un appui plus fort : c'était celui de Foulques le Réchin, comte d'Anjou [2]. Henri trouva un asile à la cour de Philippe, qui d'ailleurs ne fit rien pour lui. D'autres projets occupaient la pensée du roi : fatigué de sa femme Berthe, il l'avait reléguée à Montreuil-sur-Mer, et s'était épris de Bertrade de Montfort, jeune épouse de ce même Foulques. Il eut l'audace de la lui enlever, en 1092, et d'en faire une reine de France : aucun évêque ne voulut bénir cette union criminelle, et on ne sait quel prêtre, venu de Normandie, célébra le mariage. Grégoire VII était mort en 1085; mais son génie dominait encore l'Église. Eudes, évêque d'Ostie, Français né à Châtillon-sur-Marne, et ancien moine de Cluny, avait été élu pape le 8 mars 1088, et avait pris le nom d'Urbain II. Il fit excommunier Philippe par le concile d'Autun (1094); mais le roi n'en tint compte.



Souliers à la poulaine [1].

Quant à Foulques le Réchin, on ne voit point qu'il

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 19.

[2] C'est l'inventeur des souliers à la poulaine, chaussure extravagante, à pointe fort longue et quelquefois recourbée. Cette mode subsista fort longtemps.

ait fait de grands efforts pour reprendre sa femme ; ses hostilités se bornèrent à quelques pillages.

Mais tous ces intérêts de petites localités et d'insignifiants personnages allaient disparaître devant la grande question du moyen âge : la délivrance du saint tombeau. Le signe lumineux de la rédemption rayonnait à l'orient, et la trompette des croisades retentissait sur le Golgotha.

PREMIÈRE CROISADE.

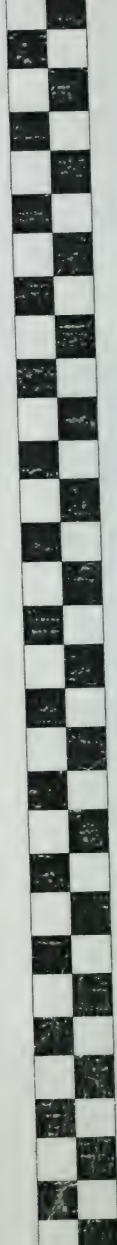
La parole de Gerbert (Sylvestre II) avait allumé dans toutes les âmes les ardeurs de la foi. Depuis le commencement du siècle, l'Europe entière marchait vers Jérusalem ; mais ce n'était point l'Europe armée, haubert en tête et lance à la main. Des processions infinies de pèlerins avaient suivi, les unes la vallée du Danube, les autres les côtes de la Méditerranée ; quelques-uns, plus riches ou plus hardis, avaient franchi la mer sur les navires marseillais, vénitiens ou génois. Les kalifes favorisaient d'abord ces pèlerinages, qui apportaient en Asie, sous forme d'offrandes ou de rançons, les richesses de l'Occident. Mais plus il arrivait de visiteurs de haut rang, plus l'avidité des musulmans croissait à la vue de leurs trésors ; et les conditions auxquelles on put approcher des saints lieux devinrent de plus en plus onéreuses. Ces vexations, cette tyrannie qu'il fallait subir par force, pouvaient se concilier avec les pensées de pénitence qui amenaient les pèlerins ; mais elles étaient incompatibles avec les idées chevaleresques que tous apportaient de leurs manoirs. Quitter une atmosphère d'honneur, d'indépendance, pour aller respirer l'air de l'esclavage, courber sous le bâton d'un infidèle une tête habituée à porter la couronne de duc ou de comte, c'était impossible ; d'autant plus qu'au retour il fallait raconter les prouesses qu'on avait faites, et non les avanies qu'on avait suppor-

RT

OUT

AP

E!



tées. Or, ces avanies allaient toujours croissant : et la conquête des Turcs Seldjoucides, qui s'emparèrent de Jérusalem après avoir conquis et ravagé l'Asie Mineure, rendit plus intolérable encore la condition des chrétiens de Terre-Sainte et des pèlerins d'Occident. L'empire d'Orient était menacé. Alexis Comnène, qui avait usurpé le trône en 1081, appela la chrétienté à son secours. Grégoire VII s'émut à cette pensée ; il conçut le projet d'une ligue sainte qui, en délivrant Jérusalem et en sauvant Constantinople, pourrait ramener sous l'autorité pontificale l'Église grecque qui venait de s'en détacher [1]. Il renouvela l'appel de Sylvestre II ; il adressa des circulaires aux princes et aux évêques. Mais la guerre des investitures retarda l'exécution de ce noble dessein : elle était réservée à Urbain II.

Tout était prêt d'ailleurs, et l'Europe n'attendait qu'un signal. Il n'y avait peut-être pas en France, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, un castel où l'on ne s'entretînt des malheurs de la Terre-Sainte, et de la nécessité de courir sus aux infidèles [2]. On ne voyait que pèlerins revenus de ce long voyage, on n'entendait que merveilleuses descriptions et lamentables récits. Les hommes d'armes racontaient leurs téméraires actions, les marchands étalaient des étoffes de brocart et de soie, les moines montraient de précieux manuscrits, les troubadours modulaient sur la viole les chants bizarres d'outre-mer, tandis que les pauvres gens, assis à la porte des châteaux, ou sous le porche des églises, exposaient à la pitié publique leurs membres mutilés par le fer ou par le feu. L'indignation, la curiosité, le besoin

[1] C'est en 1053, à la fin du pontificat de Léon IX, qu'avait éclaté le schisme grec. Depuis longtemps les patriarches de Constantinople cherchaient à s'affranchir de l'autorité des papes. Michel Cérulaire, patriarche, déclara enfin la scission, et fit rejeter du symbole les deux mots *Filioque*. Le pape envoya des légats. Michel refusa de les recevoir, et ils allèrent déposer un acte d'excommunication sur l'autel de Sainte-Sophie. Le patriarche, en le traduisant du latin en grec, le falsifia, et souleva la ville contre les légats, contre l'empereur même, Constantin Monomaque, qui protégeait leur retraite. Michel Cérulaire excommunia le pape à son tour, et déclara l'Église grecque indépendante.

[2] C'est à cette époque, en 1094, que fut bâtie, par Hildegarde, comtesse de Hohenlohe, l'église de Sainte-Foi, à Schelestadt, sur le modèle de l'église du Saint-Sépulcre.

d'émotions nouvelles, la passion des aventures, et par-dessus tout l'enthousiasme religieux, grand mobile de cette société jeune et ardente, allumaient toutes les imaginations, embrasaient toutes les âmes et les disposaient à entendre la prédication de l'homme de Dieu, quel qu'il fût.

Or, cet homme s'avançait de l'Orient, chargé d'une mission divine, c'est-à-dire de ce pouvoir qui remue le monde. C'était un simple ermite des environs d'Amiens ; il s'appelait Pierre, comme le premier apôtre. Témoin des souffrances des chrétiens de la Palestine, il apportait au pape Urbain II des lettres de Siméon, patriarche de Jérusalem, qui invoquait le père commun des fidèles. « Va, lui dit Urbain, prêche la guerre sainte en Italie, en Allemagne, en France ; parle en mon nom ; prépare les voies à ma parole. Elle se fera entendre quand l'heure sera venue. » Et Pierre se mit en route, prêchant partout la guerre sainte.

Le pape avait convoqué un concile à Plaisance (1094), pour terminer les controverses avec l'Empire et juger la conduite du roi de France. Il s'y trouva plus de deux cents évêques, quatre mille clercs, trente mille laïques. L'assemblée se tint dans une plaine, et l'on y entendit les députés d'Alexis Comnène, qui demandaient du secours contre les Turcs. Un second concile fut indiqué à Clermont en Auvergne, pour le mois de novembre 1095. Malgré la saison rigoureuse et la rudesse du climat, l'assemblée fut bien plus nombreuse encore qu'à Plaisance. On y compta treize archevêques, deux cent vingt-cinq évêques, presque autant d'abbés mitrés, des milliers de chevaliers, une multitude innombrable de peuple accouru de tous pays. La Limagne était couverte de tentes ; on campait jusque dans les neiges des monts Dômes.

Toutes les grandes questions de discipline ecclésiastique et de morale sociale, qui occupaient depuis un demi-siècle le monde chrétien, furent traitées et résolues dans ce concile célèbre. On y publia la trêve de Dieu, on y consacra le droit d'asile dans les églises et au pied des croix, on y flé-

trit par des anathèmes tout trafic simoniaque des dignités ecclésiastiques, tout commerce des prêtres avec les femmes; on excommunia Henri IV et Philippe; enfin, le souverain pontife monta en chaire, sur la grande place de Clermont, et appela tous les chrétiens à prendre les armes pour délivrer leurs frères de la Terre-Sainte et le tombeau de Jésus-Christ. Pierre était présent; Pierre, par l'ordre du pape, fit à tous l'énergique peinture des maux dont il avait été témoin ; et quand la voix du pontife se fut fait entendre de nouveau, promettant l'indulgence plénière et les récompenses éternelles à tous ceux qui consacreraient leur vie à l'affranchissement des saints lieux, un enthousiasme immense éclata de toutes parts, et les montagnes de l'Auvergne répétèrent ce cri universel : « Dieu le veut ! Dieu le veut ! »

Adhémar de Monteil, évêque du Puy, se jeta le premier aux genoux du pape, et lui demanda sa bénédiction pour le voyage en Terre-Sainte. Urbain le nomma son vicaire et le décora d'une croix rouge sur l'épaule droite. Cette croix devint le signal de l'expédition, qui dès lors s'appela *croisade.* Les premiers princes et seigneurs qui se parèrent de ce signe sacré, furent Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; Hugues, frère du roi de France et comte de Vermandois ; Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, et ses frères Baudouin et Eustache; Robert Courte-Heuse, duc de Normandie; Alain Fergent, duc de Bretagne; Robert, comte de Flandre, fils et successeur de Robert le Frison ; Étienne, comte de Blois et de Chartres; Baudouin, comte de Hainaut; Guillaume VI, comte d'Auvergne. Des milliers de chevaliers suivirent leur exemple, et s'enrôlèrent sous leurs bannières; et le 15 août de l'année suivante, jour de l'Assomption, fut fixé pour le départ des croisés.

Mais Dieu n'envoie au monde que des inspirations et des pensées : là s'arrête l'œuvre de la Providence; et si elle allait plus loin, la liberté humaine serait anéantie. C'est à l'homme à faire le reste; et il apporte souvent, dans l'exécution des desseins éternels, avec les prévisions de sa

sagesse, les transports de ses passions et les erreurs de son ignorance.

L'enthousiasme religieux avait gagné toutes les classes de la société ; et tandis que les puissants et les sages calculaient les chances de l'entreprise et se concertaient pour en préparer le succès, la foule, qui ferme les yeux et se précipite aussitôt qu'elle a voulu quelque chose, ne formait plus qu'un vœu, le départ, ne proférait qu'un cri : Jérusalem ! Sans la moindre notion des lieux, des distances, de la route à suivre, on s'en allait à l'orient, parce que la ville sainte était de ce côté, et les bords du Rhin étaient couverts d'une multitude innombrable qui attendait un guide. L'ermite Pierre parut, suivi d'un pauvre chevalier normand, qui s'appelait Gauthier *Sans-avoir*. Aussitôt il fallut partir. Point d'ordre, point de discipline ; ni vivres, ni bagages ; mais la croix sur l'épaule droite, la foi au cœur, on allait, on suivait la vallée du Danube, demandant ou ravissant des subsistances selon l'accueil qu'on recevait de toutes ces populations étonnées. A mesure que ces croisés avançaient, les besoins croissant avec la fatigue et l'ennui d'un si long voyage, les pillages se multiplièrent. La Hongrie ravagée se souleva contre eux ; les Bulgares en tuèrent un grand nombre, et ce ne fut qu'avec des peines infinies, et précédés par une effrayante réputation qu'ils arrivèrent devant Constantinople. L'empereur Alexis leur en refusa l'entrée; ils pillèrent les environs. L'empereur vit l'ermite Pierre ; mais ce saint homme n'avait d'autre autorité que celle d'un guide. Que pouvait-il contre la faim et la pauvreté ? Avant tout il fallait vivre, et les Grecs vendaient cher leurs secours. Alexis se hâta donc de se délivrer de ces hôtes incommodes, et les transporta sur la rive d'Asie. Presque tous furent massacrés par les Turcs. Trois mille seulement échappèrent avec Pierre, en se défendant au bord de la mer, dans les ruines d'un fort : Alexis les recueillit.

Deux autres troupes, tout aussi nombreuses, et beaucoup plus barbares, sortirent de l'Allemagne sous la conduite

d'un prêtre nommé Gottscalk, et d'un comte nommé Emicon. Ces derniers massacraient les juifs, et suivaient, dit-on, une chèvre et une oie, qu'ils faisaient marcher devant eux. Presque tous périrent en Hongrie; un fort petit nombre arriva jusqu'au Bosphore.

C'étaient de funestes précurseurs pour les héros de la croisade; et si la chrétienté eut à se plaindre avec raison des perfidies d'Alexis envers eux, il faut avouer que ce prince devait être mal disposé à l'égard de la sainte armée par la terrible avant-garde qui avait ouvert les chemins.

Pendant que tout se préparait en France pour le départ des guerriers, le pape Urbain parcourait le royaume, renouvelant partout ses pieuses exhortations et ses promesses encourageantes. Il mettait sous la protection de la trêve de Dieu toutes les propriétés des croisés, pendant le temps que durerait leur absence. Avant de se rendre au concile de Clermont, il était allé visiter son ancien couvent, l'abbaye de Cluny; il avait consacré le grand autel de la nouvelle église. Après le concile, il alla consacrer aussi l'église de Saint-Flour le 7 décembre, alla célébrer la fête de Noël à Limoges, puis se rendit à Arles pour y passer l'hiver. Au mois de mars suivant il présida un concile à Tours [1], se transporta ensuite à Angers, à Poitiers, arriva le 20 mai à l'abbaye de Moissac [2], où il demeura trois jours; passa à Toulouse, où il fit la dédicace de la belle église de Saint-Sernin, bénit, le 11 juin, à Carcassonne, les matériaux dont on allait construire la cathédrale, prêcha le 20 juin, jour de saint Pierre, dans l'église de Maguelonne, et consacra, le 6 juillet, la cathédrale de Nîmes. Là, il tint encore un concile, dans lequel il leva l'excommunication lancée contre Philippe, qui disait avoir renvoyé Bertrade; mais Philippe mentait.

Cependant l'époque fixée pour le départ des croisés arriva; Godefroy de Bouillon était seul prêt à partir avec ses frères et un grand nombre de seigneurs ses vassaux. Il se

[1] C'est alors que Robert d'Arbrissel fonda, non loin de Tours, la célèbre abbaye de Fontevrault.

[2] Voyez à la fin du VIIe siècle, la fondation de l'abbaye de Moissac.

mit en route (1096), et suivit aussi la vallée du Danube, réparant par une discipline sévère et un ordre admirable les dilapidations des hordes qui l'avaient précédé.

Au mois de septembre, Hugues, frère du roi, se mit en marche avec une autre armée, où l'on distinguait Robert Courte-Heuse, duc de Normandie ; Robert, comte de Flandre : Étienne, comte de Blois. Tous prétendaient à l'honneur de commander ; tous marchaient, indépendants les uns des autres, et suivis de leurs vassaux. Les Normands formaient la majorité. Cette armée traversa la France, alla chercher le pape à Arles, et le reconduisit à Rome. En Italie, les Normands trouvèrent des frères : Bohémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, et Tancrède, son cousin, prirent la croix avec une foule de chevaliers. Pendant que l'armée passait l'hiver dans la Pouille, Hugues de France, impatient d'arriver, traversa l'Adriatique, et fut fait prisonnier par l'ordre d'Alexis Comnène, qui ne le relâcha qu'à l'arrivée de Godefroy de Bouillon.

La troisième armée ne partit qu'à la fin d'octobre : elle était commandée par Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, qui alla faire d'abord ses dévotions à Notre-Dame du Puy, et prit à l'abbaye de la Chaise-Dieu la coupe de saint Robert, dans laquelle il but toujours. L'évêque Adhémar se joignit à ce corps d'armée. Raymond, déjà avancé en âge, avait acquis de la gloire dans sa jeunesse en combattant les Maures en Espagne, sous les ordres du Cid. Son vœu le plus ardent était de mourir en Terre-Sainte. Il passa le Rhône, les Alpes, descendit en Lombardie, puis, tournant la mer Adriatique, il entra dans l'empire grec par la Dalmatie. Son armée eut beaucoup à souffrir de l'hiver, dans les montagnes. Il rejoignit les autres croisés au printemps de 1097, devant Constantinople.

Alexis ne consentit à transporter les croisés en Asie qu'après avoir exigé d'eux foi et hommage pour les pays qu'ils allaient conquérir. Il s'engageait de son côté à leur

fournir des troupes, qu'au besoin il devait commander lui-même.

Le siége de Nicée[1] fut le premier exploit de la croisade. Cette ville, vaillamment défendue pendant sept semaines par Suleyman (Soliman), allait être prise d'assaut, lorsque les Grecs, qui avaient traité secrètement avec les Turcs, furent introduits dans l'enceinte des murs, et arborèrent sur les tours le drapeau impérial pour dérober aux croisés leur conquête. L'armée traversa ensuite l'Asie Mineure, et remporta deux grandes victoires dans les plaines arides de la Pisidie et de la Lycaonie. Tancrède s'empara de la Cilicie; Baudouin, frère de Godefroy, poussa jusqu'à l'Euphrate. Édesse se soumit à lui, il s'en fit une principauté. Le 21 octobre l'armée arrivait devant Antioche[2].

Le siége dura sept mois, et les chrétiens y firent des prodiges de valeur, malgré la retraite des troupes grecques, qu'Alexis avait rappelées. Enfin le 3 juin 1098 la ville fut livrée à Bohémond. D'une voix unanime on lui en déféra la principauté, si Alexis ne venait pas lui-même réclamer cette conquête. On députa à l'empereur Hugues de France et Baudouin de Hainaut. Le dernier fut tué dans une embuscade par les Turcs : Hugues revint en France : Alexis ne bougea pas. Bohémond fut élu prince d'Antioche.

Mais il fallut défendre cette conquête : Kerbogath, général du sultan de Perse, vint attaquer les chrétiens avec une armée nombreuse. Ceux-ci remportèrent sur lui une éclatante victoire.

[1] Nicée, célèbre par le concile de 326, et le symbole de foi qu'on y rédigea et que nous chantons à la messe, est située à l'extrémité orientale du lac Ascanius, au pied d'une montagne boisée qui a la forme d'un demi-cercle, et la domine au levant et au midi. Au nord s'étend une riche plaine. La ville était alors défendue par de fortes murailles, garnies de trois cent soixante-dix tours. L'enceinte des murs et la plupart de ces tours subsistent encore. Mais la ville n'est plus qu'un chétif village, nommé Isnid.

[2] Cette ville fameuse, fondée par les Séleucides, 300 ans avant J. C., est adossée, vers le midi, à des montagnes escarpées, dont quelques mamelons, hérissés de tours, sont compris dans son enceinte. Au nord, elle est protégée par l'Oronte. Ce fut de ce côté que Godefroy l'attaqua. Raymond campait au nord-est; les Normands à l'orient. Antioche n'est plus, comme Nicée, qu'un village; mais la vieille enceinte subsiste : on y compte encore cinquante-deux tours.

Au printemps de l'année suivante, on se mit en marche pour Jérusalem. Les croisés, réduits au nombre de quarante



Vue de Jérusalem [1].

mille, épuisés par tant de privations, de fatigues et de combats sous le ciel brûlant de l'Asie, sentirent se ranimer toute leur ardeur à l'aspect de la ville sainte [2]. Le siége, habilement dirigé par Godefroy de Bouillon, dura cinq semaines. Enfin Jérusalem fut prise d'assaut le 15 juillet 1099.

La chrétienté était vengée, et le saint tombeau reconquis. Il fallait assurer cette conquête. On proclama le royaume de Jérusalem, et d'un commun accord on salua roi Godefroy

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 20.

[2] Jérusalem occupait alors la même enceinte qu'aujourd'hui, enceinte beaucoup moins grande que celle qu'elle avait lorsque Titus l'assiégea. La ville forme un carré long, qui va s'élevant peu à peu jusque sur la montagne de Sion, qui la domine au midi, et dont elle occupe une partie. A l'orient, au pied du temple, s'enfonce profondément la vallée de Josaphat, où coule le torrent de Cédron. De l'autre côté de cette vallée s'élève la montagne des Oliviers, d'où l'on découvre tout l'intérieur de la ville. Le Golgotha est dans l'enceinte des murs, dans la partie nord-ouest. Les chrétiens attaquèrent par le nord et le couchant. Raymond de Saint-Gilles plaça même une partie de son camp sur la montagne de Sion, au midi.

de Bouillon. Le pieux chevalier refusa cet honneur : « Je ne consentirai jamais à porter une couronne d'or, dit-il, dans les lieux où notre Sauveur a porté une couronne d'épines. » Et il se contenta de prendre le titre de baron du Saint-Sépulcre. Puis il sanctionna son élection par une grande victoire, qu'il remporta près d'Ascalon sur l'armée du soudan d'Égypte. Il mourut l'année suivante, après avoir donné à ce nouvel État une constitution féodale, qu'on appela *les Assises de Jérusalem* ou *les Lettres du Saint-Sépulcre.* Son frère Baudouin, prince d'Édesse, lui succéda.

Urbain II n'eut pas la consolation de voir le succès de la guerre sainte : il mourut quinze jours avant la prise de Jérusalem. Pascal II lui succéda : il avait aussi été moine à Cluny.

Pendant cette glorieuse expédition, il y eut peu d'événements en France. Les vassaux les plus remuants étaient en Terre-Sainte. Eudes Ier, duc de Bourgogne, se disposait à s'y rendre, après avoir fondé, en 1098, l'abbaye de Cîteaux [1], qui devint si fameuse par la suite. Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, à qui son frère Robert avait engagé son duché de Normandie pour une forte somme d'argent, se disposait à lui en disputer au retour la possession. Elie de la Flèche, comte du Maine, fut chassé par lui de la ville du Mans, malgré l'assistance de Foulques le Réchin, comte d'Anjou, et la protection de Philippe. Il paraît même que le roi envoya quelques chevaliers au secours d'Élie, car ce fut alors que l'héritier du trône, Louis, âgé d'environ seize ans, fit ses premières armes.

Un autre seigneur puissant profita de l'absence des croisés pour agrandir ses domaines. C'était Guillaume IX, comte de Poitiers, le premier des troubadours, et le modèle des chevaliers d'alors. On ignore pourquoi il ne prit pas la croix avec les autres. Mais dès que Raymond de Saint-Gilles fut parti, il fit un acte déloyal qui ne s'accordait guère avec sa réputation : sous prétexte que le comté de Toulouse lui ap-

1 A 4 kilomètres est de Nuits (Côte-d'Or). Eudes, mort à Tarse, en Cilicie, 1102, fut rapporté en France et inhumé sous le portail de l'église.

partenait comme héritage de sa femme Philippa, fille du frère aîné de Raymond, il s'empara de Toulouse, et pour gagner le clergé, donna le domaine de Blagnac [1] à l'abbaye de Saint-Sernin. Mais Urbain II n'approuva pas cette usurpation, et convoqua un concile à Poitiers. Pendant que ce concile s'assemblait au commencement de l'an 1100, Bertrand, fils de Raymond de Saint-Gilles, reprit Toulouse à Guillaume.

Le concile de Poitiers renouvela l'excommunication contre le roi Philippe, qui persistait dans sa résistance à l'Église, et fit un nouvel appel à la noblesse de France, pour aller soutenir le royaume de Jérusalem. Guillaume IX se déclara le chef d'une seconde croisade, qui partit cette même année : deux princes fugitifs de la première, Étienne de Blois et Hugues de France, coururent se laver du blâme qu'ils méritaient. Tous deux périrent en Asie.

Le comte de Poitiers, pour subvenir aux frais de son expédition, avait offert au roi d'Angleterre de lui engager ses États depuis la Loire jusqu'à la Garonne. Ce traité flattait l'ambition de Guillaume le Roux, et se combinait merveilleusement avec ses desseins sur la Normandie. Mais il fallait se hâter : Robert Courte-Heuse revenait ; et un ennemi plus terrible, auquel les rois ne songent jamais assez, la mort, allait couper court à ces projets.

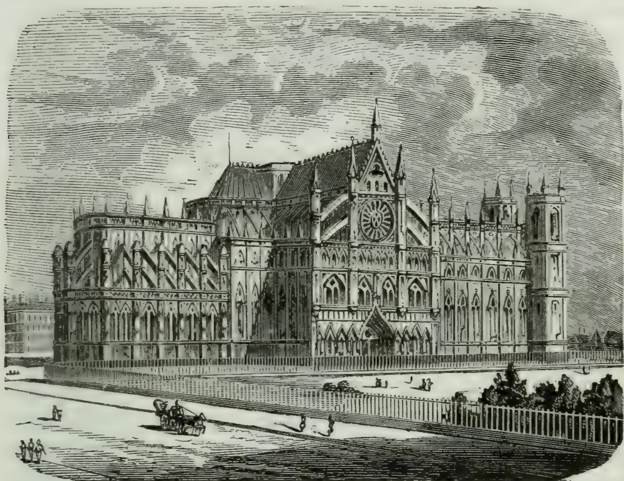
Guillaume le Roux, plus despote encore que son père, avait converti en forêts royales les plus beaux domaines de l'Angleterre. Le 2 août 1100 il chassait dans la forêt de Southampton : on lui présenta six flèches bien acérées, qu'il admira beaucoup et voulut essayer sur-le-champ. Il en donna deux à Gauthier Tyrrel, seigneur de Pontoise, excellent archer. Un cerf passe, la flèche de Gauthier part, touche un arbre, se détourne, et va percer le roi, qui tombe raide mort.

Gauthier remonta à cheval, s'enfuit, passa en France, et de là en Palestine, où il mourut.

[1] Village à 4 kilomètres de Toulouse, sur la Garonne.

La suite du roi s'était dispersée : quelques pauvres gens trouvèrent son corps, et le portèrent à Londres, en travers sur un cheval.

Henri, son frère, était à cette chasse : il courut à Winchester, se fit livrer, l'épée à la main, le trésor royal, se rendit à Londres, et se fit couronner roi, au détriment de Robert Courte-Heuse.



Vue de Westminster [1].

C'est Guillaume le Roux qui fit construire la tour de Londres et la grande salle de Westminster.

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 21.

DOUZIÈME SIÈCLE.

ORIGINE DES COMMUNES.

Toutes les routes de la civilisation étaient ouvertes ou indiquées : la France désormais ne devait plus s'arrêter. Les sciences, qui développent l'esprit humain; les arts, qui font la force, l'ornement, le bien-être de la société, venaient de prendre l'essor sous l'influence du christianisme : la vie était partout.

Gardons-nous de regarder cette époque comme un temps de barbarie et d'ignorance. La passion de l'étude, comme celle de la gloire, dévorait toutes les âmes. Toutes les idées étaient jeunes alors; toutes les imaginations bouillonnaient. C'est dans les dernières années du XI[e] siècle que se formèrent ces puissantes écoles de Paris, où les leçons de Guillaume de Champeaux attiraient des auditeurs de tous les pays : le plus célèbre de ces élèves fut Abélard, le premier des philosophes français, le père du rationalisme. Né à Palais, près de Nantes, en 1079, Abélard, en 1101, à vingt-deux ans, fit avec son maître une éclatante scission, et alla ouvrir une école à Melun, où demeurait alors le roi Philippe; plus tard, il se fixa à Corbeil, et finit par venir camper, avec ses milliers de disciples, sur la montagne Sainte-Geneviève, près du monastère de Saint-Victor, où Guillaume enseignait. Alors commença la fameuse querelle des *réalistes* et des *nominaux*, qui devait précipiter l'esprit humain dans les abîmes sans fond où il tournoie encore; querelle immense, si l'on songe au fond des choses, absurde, si l'on n'en voit que la forme. Nul doute que le vigoureux génie d'Abélard n'en ait sondé les profondeurs; mais lorsque,

avec nos langues aujourd'hui si perfectionnées par l'analyse, et qui décomposent la pensée, comme la chimie divise les corps, nous avons tant de peine à en éclaircir les premières difficultés, nous ne pouvons pas nous étonner qu'avec le latin prétentieux et confus de cette époque, seule langue à l'usage des savants, les discussions philosophiques se soient dissipées en interminables logogriphes. La grande occupation des docteurs d'alors était la conciliation des systèmes de Platon et d'Aristote, entrevus au travers des traductions, avec les textes des livres saints, commentés de mille manières. Une dialectique d'autant plus impitoyable qu'elle était incompréhensible, dominait toutes les sciences et régentait tous les esprits. Mais c'était une gymnastique intellectuelle qui donnait du ressort à la raison humaine et la disposait aux puissants raisonnements, aux grandes découvertes. Ce devait être aussi un grand spectacle que cette foule immense se pressant autour de la chaire d'un seul homme, recueillant avec avidité sa parole, embrassant avec enthousiasme ses opinions. Le nombre des écoliers attirés à Paris par Abélard fut si grand, qu'il surpassa, dit-on, quelquefois le nombre des citoyens. Abélard fut donc, comme on dirait aujourd'hui, une puissance ; et il n'est pas étonnant que des conciles aient été assemblés pour juger ses doctrines. Elles n'eurent rien d'ailleurs que d'orthodoxe; mais la liberté d'examen qu'il portait dans toutes les matières put alarmer l'Église, dans un temps où le dogme sacré de l'autorité venait d'avoir ses apôtres et son triomphe définitif.

A côté de cette science des adeptes, dont les rayons perçaient à peine à travers les nuages de la vieille latinité, cheminait doucement, appuyée sur une langue bien jeune encore, mais bien naïve, la *gaie science* des troubadours. Celle-là rimait ses lais d'amour et ses sirventes ironiques, et racontait, dans l'idiome populaire, les aventures des preux et des dames, et les merveilleuses histoires d'outre-mer. Si la vie matérielle eût été plus douce et le droit de chacun mieux garanti contre l'abus de la force, c'eût été plaisir de

vivre dans ce temps de simples croyances, de sérieuses études et d'héroïques dévouements : quand un mot qui parlait au cœur, une idée nouvelle tout à coup allumée suffisaient pour soulever les masses et bouleverser les imaginations : quand l'Allemagne et la France se pressaient pour entendre la parole d'un homme [1] : quand la Bretagne entière venait se prosterner à Loheac, devant une parcelle de la croix du Sauveur, rapportée de Jérusalem par un obscur chevalier [2] ; quand saint Bruno s'en allait fonder sa Grande



La Grande Chartreuse [3].

Chartreuse dans les neiges du Sapey [4] ; quand un simple pèlerin de Martigues [5] fondait à Jérusalem l'ordre des Hos-

1 Saint Bernard.

2 Simon de Ludron. Ce fut une imposante cérémonie.

3 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 22.

4 On dit que saint Bruno se retira dans ce lieu en 1064. Sa première Chartreuse fut toute de bois. Ce n'est qu'en 1134 que l'on bâtit une église dans ce désert.

5 Gérard Tunque ; les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, depuis chevaliers de Rhodes, enfin chevaliers de Malte, ont joué un grand rôle dans l'histoire. Raymond Dupuy, dont la famille existe encore, fut leur premier grand maître en 1118. L'ordre était divisé en trois classes, les chevaliers, les chapelains, les

pitaliers, création sublime, qui donna tant de héros au monde chrétien.

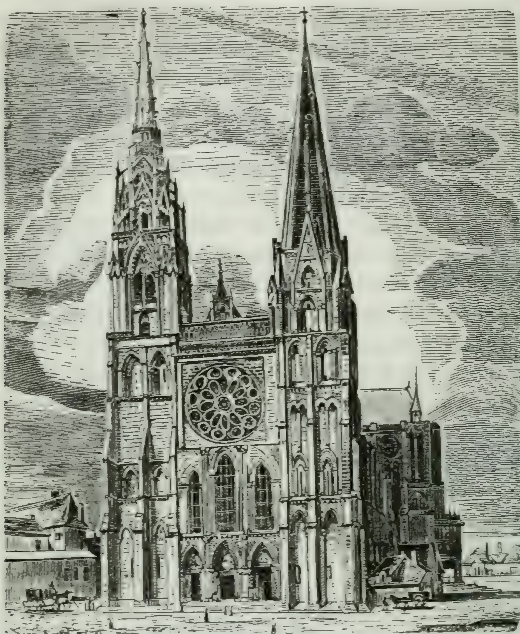
Un des tableaux les plus curieux de ce temps fut sans doute aussi le retour de tous ces croisés qui avaient vu et fait tant de choses. Le plus extraordinaire de tous fut certainement Bohémond, prince d'Antioche. Alexis Comnène ne reconnut pas cette principauté, et réclama Antioche, avec la Cilicie, que Tancrède avait conquise et que Bohémond avait réunie à son domaine. Le Normand résista ; mais la dissolution de l'armée des croisés le laissait réduit à ses seules forces, et Alexis l'accablait de toutes les siennes. Repoussé de la Cilicie, bloqué dans Antioche, Bohémond fait courir le bruit de sa mort ; on l'enferme dans un cercueil percé à jour, et le cortége funèbre obtient des assiégeants la permission de sortir du port et d'aller porter en Italie la dépouille mortelle du prince de Tarente : il passe au milieu de la flotte impériale. Débarqué à Corfou, le fils de Robert Guiscard [1] sort de son cercueil, mande le gouverneur, et lui dit : « Fais savoir à ton maître que Bohémond est ressuscité, et qu'il aura bientôt de ses nouvelles. » En effet, il passa en France, racontant partout les perfidies d'Alexis, et appelant tous les chevaliers à la vengeance. Arrivé à la cour du roi Philippe, il lui demanda sa fille Constance en mariage, et il l'épousa à Chartres. Le jour de la cérémonie, il monta au jubé et prêcha une croisade [2] : on dit qu'il excita un grand enthousiasme. La même année (1106), il renouvela ses exhortations au concile de Poitiers, et parvint à réunir une nombreuse armée, qu'il augmenta encore dans un voyage en Espagne

frères servants. Ils se consacraient à la protection des pèlerins. Leur robe était noire. Les chevaliers portaient par-dessus leur armure une cotte d'armes rouge, avec la croix blanche sur la poitrine. Ils se partagèrent en sept *langues* : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Angleterre.

[1] *Guiscard* signifiait *rusé*.

[2] La belle cathédrale de Chartres existait alors telle qu'on la voit aujourd'hui ; détruite en 1020 par un incendie, elle avait été reconstruite presque immédiatement par les soins de son évêque Fulbert. Tous les princes d'Europe y avaient contribué. Elle possédait une précieuse relique, la tunique de la sainte Vierge : c'était un don de Charles le Chauve. (Voyez la figure page 220.)

et en Italie. L'empereur Alexis, pour conjurer l'orage, envoya une flotte porter la guerre en Italie. Bohémond la



Cathédrale de Chartres [1].

battit auprès de Brindes ; puis lui-même alla échouer contre Durazzo. Cette ardeur de vengeance qui le poussait n'avait pas le même pouvoir sur les guerriers qui le suivaient. Il leur avait promis des infidèles à pourfendre, des terres et des villes à conquérir : et c'était contre des chrétiens, contre une place bien fortifiée et bien défendue qu'il occupait leur valeur. Le découragement se mit dans ses troupes ; lui-même tomba malade, traita avec Alexis à des conditions peu honorables, et s'en alla mourir en Italie,

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explicatioa raisonnée des figures* n° 23.

des suites de ses fatigues et de ses blessures, en 1108.

La croisade du prince troubadour Guillaume IX, comte de Poitiers, dont nous avons parlé à la fin du siècle précédent, fut aussi malheureuse : il ne put arriver que jusqu'à Tarse, en Cilicie, et revint en Europe après avoir vu son armée détruite par les maladies ou le sabre des Turcs. Raymond de Saint-Gilles, devenu prince de Tripoli, mourut pendant cette expédition, qu'il dirigeait de ses conseils, en 1105.

Robert Courte-Heuse, duc de Normandie, revint dans son duché en 1101 ; mais son frère Henri Ier, le roi d'Angleterre, ne l'en laissa pas paisible possesseur ; il s'y ménagea des intelligences, et finit par y prendre terre avec une armée, en 1106 [1]. Il emporta d'assaut et brûla Bayeux, soumit Caen, et alla assiéger Tinchebray [2]. Robert accourut, et une bataille acharnée fut livrée entre les deux frères, sous les murs de cette ville, le 28 septembre 1106. Robert fut vaincu et pris. Le vainqueur fit avec lui son entrée à Rouen, reçut les hommages des barons comme duc de Normandie, et emmena son frère en Angleterre, où il le garda captif, mais en lui fournissant tout l'argent nécessaire à ses plaisirs. Robert y vécut encore vingt-huit ans. Il avait un fils âgé de six ans, nommé Guillaume ; Henri le laissa aux soins de son gouverneur, Élie de Saint-Saëns, qui s'enfuit avec lui à la cour de Foulques le Réchin.

Philippe Ier avait, en 1100, associé son fils Louis à la couronne. Ce jeune prince, qu'on appelait alors Louis l'Éveillé, plus connu ensuite dans l'histoire sous le nom de Louis le Gros, avait été élevé dans les principes de la chevalerie. Actif, intrépide, loyal, bon de caractère, affable dans ses manières, il était aimé de tous ceux qui l'approchaient, et paraissait devoir tirer la royauté de l'engourdissement où les longs règnes de son père et de son aïeul l'avaient plongée. Pendant les dernières années de la vie

[1] Henri débarqua à Carentan (Manche). Lorsqu'il entra à l'église pour y assister à l'office divin, Serlo, évêque de Séez, monta en chaire, et fit au roi de sévères reproches sur sa longue barbe, ses longs cheveux et ses souliers à la poulaine. Henri prit des ciseaux, et donna sur-le-champ l'exemple de la réforme.

[2] Petite ville à 24 kilomètres nord-ouest de Domfront (Orne).

de Philippe, il ne cessa de guerroyer autour des petits châteaux qui encombraient les routes des domaines royaux, et entravaient les communications entre les villes : on pressentait un roi qui voudrait avoir ses coudées franches. Sa belle-mère Bertrade le persécuta, dit-on, et essaya même de l'empoisonner ; le prince guérit, mais il conserva une pâleur qui ne le quitta jamais.

La scandaleuse affaire du mariage de cette femme avec Philippe se continuait encore dans les dernières années de ce roi. Deux conciles furent inutilement convoqués pour la terminer, à Troyes et à Beaugency. Enfin, en 1104, le roi fit pénitence dans un concile assemblé à Paris. Berthe, première femme du roi, était morte ; le pape Pascal II cessa des poursuites désormais sans objet ; lui-même vint en France en 1107, et présida, à Troyes, un nouveau concile où le roi fut absous. Le pape avait passé quinze jours à Privas ; il fit, à Dijon, la dédicace de l'église actuelle de Saint-Bénigne, et alla célébrer les fêtes de Noël dans son ancien séjour, l'abbaye de Cluny.

Ce pieux bénédictin avait sans doute inspiré au roi de France des sentiments de pénitence ; car Philippe Ier, tombé malade à Melun, l'année suivante, se fit revêtir de l'habit de l'ordre, et témoigna hautement un profond repentir de sa conduite passée. Il voulut qu'on l'enterrât au couvent de Saint-Benoît sur Loire, se déclarant un trop grand pécheur pour reposer à Saint-Denis. Il mourut le 29 juillet 1108, à l'âge de cinquante-sept ans. Il en avait régné quarante-huit.

Le règne de son fils Louis VI est une grande époque dans l'histoire de France : c'est alors que commence l'affranchissement des communes.

Les villes, comme nous l'avons dit, appartenaient, avec le reste du sol, à des seigneurs, soit laïques, soit ecclésiastiques. Quelques-unes même se trouvaient, soit par leur séparation en deux sur les rives d'un fleuve, soit par la distinction en ville haute et ville basse, ville vieille et ville neuve, partagées entre deux juridictions. L'habitant, comme

sa maison, tenait au sol et faisait partie de la propriété. De là une multitude de droits seigneuriaux dont la limite, n'ayant jamais été fixée, reculait sans cesse selon le bon plaisir, et arrivait en beaucoup de lieux jusqu'à d'insupportables corvées. La protection accordée en échange, quelque grande qu'elle fût, ne pouvait jamais être une compensation suffisante; et le progrès des lumières, l'augmentation du bien-être, une étude plus raisonnée de la religion, devaient nécessairement amener sur ce point une réforme sociale. La pensée d'une association, d'une mise en commun de toutes les charges et de tous les priviléges, apparut à tous comme la seule garantie possible c ntre la tyrannie. Les bourgeois des villes s'entendirent et se concertèrent, non pas pour tuer leurs seigneurs, brûler leurs châteaux, et s'affranchir de toute autorité, mais pour demander à ces mêmes seigneurs un pacte commun qui déterminât les rapports des subordonnés avec eux, et les conditions auxquelles on obéirait à l'avenir. Seulement, comme la demande était légitime, elle fut obstinée, et partout où les seigneurs refusèrent une charte, la commune s'organisa sans eux, et traça les conditions de vasselage. L'association, bien entendu, réclamait avant tout ou prenait le droit de porter les armes pour la défense de la cité. On formait ce qu'on pourrait appeler une garde nationale, en renfermant toutefois ce grand mot dans l'enceinte de la localité : on élevait un beffroi, on nommait des magistrats municipaux. La commune existait.

Comme aujourd'hui, elle entrait alors dans le système général; elle prenait rang dans la féodalité. Une commune constituée n'était autre qu'un individu, en même temps seigneur et vassal; seigneur, par rapport à ses paysans; vassal, par rapport au duc, comte, évêque, abbé, roi, qui l'avait affranchie ou reconnue après son affranchissement volontaire. Sous ce double rapport, elle appelait à son aide, au besoin, les gens de la campagne, et d'un autre côté, sur l'appel de son suzerain, elle déployait sa bannière, et marchait au combat.

Les rois ne tardèrent pas à comprendre, et Louis VI eut le premier ce mérite, quel point d'appui les communes allaient donner à leur pouvoir, et quel immense contre-poids elles jetaient pour eux dans la balance féodale. Ces vassaux à plusieurs milliers de bras, si ces bras s'armaient pour eux, pouvaient frayer une large route à l'autorité royale. Il ne fallait que les protéger, et dans les concessions qu'on leur faisait, distinguer les franchises qui poussent à la révolte, de celles qui tendent au développement du commerce, de l'industrie, de l'aisance, en un mot de la force sociale ; refuser ou combattre les unes, et favoriser au contraire les autres en dépit de tous les obstacles que l'égoïsme et l'ignorance allaient soulever de toutes parts.

Ce ne fut pas d'ailleurs sans résistance que cette réforme s'accomplit : ce ne fut pas d'une manière uniforme, ce ne fut pas partout à la fois. Si Henri Ier en Normandie, Guillaume IX en Aquitaine, l'empereur Henri V en Lorraine, firent de larges concessions : Foulques V, comte d'Anjou, au contraire, se laissa arracher par sa capitale les droits qu'il lui refusait. Les petits seigneurs surtout, se trouvant plus immédiatement lésés par l'émancipation des communes, s'opposaient davantage et cédaient moins facilement. Louis VI eut beaucoup de peine à contraindre le sire de Coucy, seigneur d'Amiens ; cette ville, organisée en commune, avait imploré la protection du roi. Il fallut combattre ; deux ans de suite Louis VI assiégea le château d'Amiens : il fut même blessé à ce siége ; mais il ne se rebuta pas, et la commune fut affranchie.

Les différences qu'on remarque dans l'origine des communes et dans les conditions qui réglaient leur établissement tiennent à l'histoire même des villes avant cette institution. On s'étonne, par exemple, que Paris et Reims, les cités les plus considérables du domaine royal, n'aient pas obtenu de chartes comme les autres : c'est que Paris et Reims n'en avaient pas besoin. Il était toujours resté dans ces deux villes quelques traces de l'antique municipalité romaine. Les franchises établies par l'usage sont plus so-

lides que celles qui sont l'œuvre d'une loi soudaine, et la bourgeoisie de Reims et de Paris n'avait jamais manqué de priviléges. Il en était de même de la plupart des villes du Midi, Marseille, Arles, Toulouse, Narbonne, Carcassonne, Nîmes, qui avaient conservé leurs consuls d'autrefois. Mais les villes de Flandre, d'origine toute moderne, mais les villes de Picardie, de Lorraine, de Normandie, de l'Ile-de-France, de l'Anjou, du Poitou, créées ou ressuscitées par la féodalité, avaient des droits sans avoir de traditions; elles devaient en général leur existence à des châteaux de seigneurs ou d'évêques, à des abbayes, et ne pouvaient invoquer, en faveur de la liberté, des souvenirs de servitude ou de conquête. C'était pour elles un marché à faire, ou une insurrection à tenter; le plus grand nombre se tirait d'embarras par le premier moyen, que les développements de l'industrie rendaient facile et dont l'effet était sûr, les seigneurs ayant toujours grand besoin d'argent.

Enfin l'affranchissement n'eut pas lieu partout à la fois, chaque ville ne se trouvant ni dans les mêmes conditions, ni dans les mêmes nécessités. Nous n'avons que huit chartes de Louis VI, soit pour créer, soit pour confirmer les communes de Saint-Quentin, Noyon, Beauvais, Laon, Amiens, Soissons, Abbeville, Saint-Riquier. Mais il faut songer que bien des chartes se sont perdues, et que d'ailleurs des villages mêmes s'organisaient en communes. Orderic Vital dit que pour réprimer la tyrannie des brigands, Louis VI demanda des secours aux évêques; qu'alors *la commune populaire fut établie par le clergé, pour que les prêtres accompagnassent le roi dans les siéges, avec leurs paroissiens sous un drapeau.*

La politique extérieure de Louis grandit avec ses ressources, et ce ne fut qu'après avoir vaincu les résistances obstinées qui le serraient de près dans l'exercice de son pouvoir, qu'il entreprit de lutter contre ses grands vassaux; mais cette première guerre fut longue. Son premier adversaire avait été, en 1109, son propre frère Philippe, fils de Bertrade, que sa mère excitait à la révolte, et qui, seigneur

de Mantes et de Montlhéry, dominait les deux grandes routes de la capitale, et soumettait le pays à ses exactions. Louis l'assiégea, le força dans ces deux villes, et le réduisit à l'obéissance. Bertrade prit le voile à Fontevrault. Le roi eut beaucoup de peine aussi à soumettre Burchard de Montmorency, et Hugues, seigneur du Puiset : deux fois il détruisit le château de ce dernier, qui l'avait rebâti malgré les ordres du roi. Louis voulait que son autorité fût respectée. Il jugeait d'abord, assisté des pairs du coupable, conformément à la coutume féodale, puis il signifiait la sentence ; si elle n'était pas immédiatement exécutée, il accourait les armes à la main, pour l'exécuter lui-même. C'est ainsi qu'il envahit le Bourbonnais en 1115 pour faire rentrer dans le devoir Aymon de Bourbon, qui avait usurpé l'héritage de son neveu Archambaud VI, fils du dernier duc Archambaud V. Aymon n'avait pas tenu compte de la décision du roi juge ; il vint en hâte se jeter aux pieds du roi vainqueur. Il en fut de même de Thibaud, comte de Blois, que Louis réduisit à l'obéissance.

Tranquille du côté de la Champagne, dont le comte, Hugues Ier, était en Palestine ; du côté de la Bourgogne, où Hugues II, surnommé *le Pacifique*, élève du savant Jarenton, moine de Cluny, gouvernait les peuples avec sagesse, s'occupant de fonder des couvents, d'ouvrir des écoles et de protéger l'agriculture, Louis VI tourna ses vues vers la Normandie, où l'ambition remuante du roi Henri pouvait lui susciter des dangers. La ville de Gisors, sur laquelle les deux souverains prétendaient avoir des droits, devint un sujet de querelle. La véritable cause de rupture fut l'asile que Louis donna à Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse. Ce jeune homme pouvait, non-seulement réclamer la Normandie, mais prétendre même à la couronne d'Angleterre, puisque son père avait été dépossédé de l'une et de l'autre. Les deux rois avaient besoin d'alliés : Henri s'assura d'Alain Fergent, duc de Bretagne, et de Thibaut, comte de Blois ; Louis fit marcher de son côté Baudouin VII, dit Baudouin à la Hache, comte de Flandre, et Foulques V,

comte d'Anjou, qui, à la mort d'Élie de La Flèche, en 1110, s'était mis en possession du Maine. La guerre se passa longtemps en siéges de petites places, en escarmouches, en surprises. Une des plus curieuses est celle de l'abbaye de Saint-Ouen, par Louis VI, qui s'y introduisit déguisé en moine, avec quelques soldats déguisés comme lui. Vrai roi chevalier, Louis payait de sa personne dans toutes les occasions, et ne reculait jamais devant les fatigues et les dangers. En 1119, il perdit le comte de Flandre, blessé à mort auprès d'Aumale [1]; puis le comte d'Anjou embrassa le parti du roi d'Angleterre, et donna au jeune Guillaume Atheling, fils de ce roi, sa fille Mathilde en mariage. Louis soutint seul le poids de la guerre et fit des prodiges de valeur au combat de Brenneville, qu'il perdit contre Henri, le 20 août. C'est dans ce combat qu'un soldat anglais ayant saisi la bride de son cheval en criant : « Le roi est pris ! » Louis VI lui fendit la tête en disant : « Au jeu d'échecs on ne prend pas les rois. »

La querelle des deux rois fut terminée par l'intervention du pape.

Pascal II était mort le 21 janvier 1118; Gélase II, qui lui succéda, déjà appesanti par l'âge, recula devant les obstacles que lui suscitait l'empereur Henri V, et vint chercher un asile en France. Il débarqua à Saint-Gilles [2], en octobre, et y trouva Pons de Melgueil, abbé de Cluny, qui le conduisit, malade, dans cette célèbre abbaye, où le pape mourut le 29 janvier 1119. Les cardinaux qui l'avaient accompagné, y élurent pape, Guy, archevêque de Vienne, qui prit le nom de Calixte II.

Le nouveau pontife se rendit à Toulouse, pour y présider un concile; un autre fut convoqué à Reims, et deux négociateurs habiles furent envoyés à l'empereur Henri V, pour

[1] Baudouin VII se fit transporter au couvent de Saint-Bertin, à Saint-Omer : il y mourut le 15 juin, en habit de religieux : il avait vingt-six ans.

[2] Saint-Gilles est dans le département du Gard, à 20 kilomètres sud de Nîmes. Le vieux pontife fit alors la dédicace des églises de Sainte-Cécile de Tavel, de Saint-Sylvestre de Tillan, de Saint-Étienne de Tornac. Il fit planter des pierres pour limiter les domaines de ces églises.

l'engager à s'y rendre, afin de terminer la longue querelle des investitures. Ces deux hommes étaient Pons, abbé de Cluny, et le fameux Guillaume de Champeaux, nommé, en 1113, évêque de Châlons. Ils eurent à Strasbourg de longues conférences avec Henri V, et ne purent rien obtenir.

Le concile de Reims ne termina donc rien ; mais Louis VI s'y présenta devant le souverain pontife, et exposa ses griefs contre le roi d'Angleterre. Calixte II promit sa médiation, et se rendit à Gisors, où il vit Henri. La paix fut conclue. Le pape retourna à Cluny.

Quoique les conditions de cette paix ne nous soient pas connues, il est probable qu'elles furent plus avantageuses à Henri qu'à Louis, puisque Guillaume Atheling, fils du roi d'Angleterre, fit hommage au roi de France pour le duché de Normandie ; mais Henri allait expier ce succès passager par la plus grande des douleurs.

Il s'embarqua pour l'Angleterre au port de Barfleur [1], et confia son fils avec tous les jeunes seigneurs de sa suite au patron d'un navire tout neuf, équipé et décoré exprès pour le passage. Lui-même partit devant. Guillaume, âgé de dix-huit ans, avait avec lui son épouse Mathilde d'Anjou, son frère et sa sœur illégitimes, Richard et Mathilde ou Mahaud, comtesse de Mortagne ; Thierry, enfant, neveu de l'empereur Henri V, et une foule de jeunes princes et seigneurs, tous aimant le plaisir et la bonne chère. Ils passèrent la soirée à table, et s'embarquèrent longtemps après le roi. Ils voulurent le rejoindre par la ligne la plus courte, et le navire alla donner contre un écueil, nommé *Catte-Rase* [2], qu'on voit de Barfleur à la marée basse. Une barque fut mise à flot pour sauver l'héritier du trône ; mais les cris de sa sœur Mathilde, abandonnée sur le vaisseau,

1 Département de la Manche.

2 On le nomme aussi le ras de Carville : c'est une suite de brisants qui s'étend à fleur d'eau dans la direction du nord au sud, juste vis-à-vis le cap de Gatteville, où s'élève aujourd'hui le plus beau phare de France. Quant à Barfleur, lieu de débarquement si important autrefois, ce n'est plus qu'une chetive bourgade, dont le port, fort étroit, fort encombré de rochers, abrite à peine quelques barques de pêcheurs.

rappelèrent le jeune prince qui, refusant de partir sans elle, voulut qu'on ramenât la chaloupe au navire. La foule de ceux qui s'y précipitèrent avec la jeune princesse fut si grande, que la chaloupe chavira. La famille royale disparut tout entière. Avec elle périt la fleur de la jeunesse d'Angleterre [1].

Un seul homme échappa : c'était un boucher de Barfleur. Il porta à terre cette déplorable nouvelle. Henri ne l'apprit qu'à son arrivée en Angleterre. Il tomba à la renverse, sans connaissance. Il ne lui restait plus qu'une fille, Mathilde, qui avait épousé l'empereur Henri V. Quant à Foulques V, il alla chercher des consolations au saint-sépulcre.

Son malheur lui avait ouvert les yeux sur ses relations avec l'Angleterre. Henri ayant refusé de lui rendre la dot de Mathilde, il chercha à rentrer en grâce auprès du roi de France, et le suivit en 1121, dans une expédition contre Guillaume VI, comte d'Auvergne. Ce seigneur puissant, qui se croyait tout permis parce qu'il avait fait partie de la première croisade, avait envahi le domaine et la juridiction de l'évêque de Clermont. Cité par le roi devant ses pairs, il refusa de comparaître ; Louis, ferme dans ses résolutions, et persévérant dans la pensée de maintenir ses droits, ordonna au comte d'Anjou, au duc de Bretagne et au comte de Nevers de le suivre; ils obéirent, et en une campagne Guillaume fut soumis. Quatre ans après, il recommença ses persécutions contre l'évêque, et Louis reprit les armes, suivi des mêmes vassaux et du comte de Flandre. Il fallut céder et faire amende honorable ; Guillaume vint à Orléans et s'humilia devant ses pairs.

Louis VI ne paraît pas avoir pris part aux divisions qui, pendant ce temps, se manifestaient entre ses vassaux du Midi. Guillaume IX, comte de Poitiers, jusqu'à sa mort, arrivée le 10 février 1127, disputa le comté de Toulouse au jeune Alphonse Jourdain, second fils de Raymond de Saint-

[1] Orderic Vital et Guillaume de Malmesbury placent ce naufrage le 25 novembre 1119. D'autres le reportent au commencement de l'année 1120.

Gilles, qui d'un autre côté défendait son comté de Provence contre Raymond-Bérenger III, comte de Barcelone. Une révolution qui s'opérait en Flandre attira l'attention du monarque, qu'elle touchait de plus près.

Baudouin VII, en mourant, avait désigné pour son successeur Charles son neveu, fils de Canut IV, roi de Danemark, et d'Adèle, sa sœur. Ce prince, qu'on a surnommé le Bon, gouverna la Flandre avec sagesse et fermeté; mais déjà commençait dans ce pays cette aristocratie bourgeoise dont la tyrannie devait compenser un jour celle de la noblesse. Forcés dans un temps de disette d'ouvrir leurs magasins et de vendre le blé à bas prix au pauvre peuple, les riches Flamands se révoltèrent contre cette exigence de leur comte. Charles fut assassiné dans l'église de Bruges, le 2 mars 1127. Il ne laissait point d'enfants; de nombreux compétiteurs se présentèrent alors, réclamant ce fief en vertu de titres fondés sur des mariages. Les principaux furent Guillaume d'Ypres; Arnould, neveu de Charles; Thierry d'Alsace, petit-fils, par sa mère, de Robert le Frison, et Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Heuse et petit-fils de Mathilde de Flandre, épouse de Guillaume le Conquérant. Louis VI embrassa la cause de ce dernier prétendant, et se transporta à Arras, où il convoqua les États de Flandre, et fit reconnaître Guillaume; mais ce jeune homme, élevé dans les habitudes despotiques de la cour normande, ne connaissait pas le pays qu'il allait gouverner; il offensa les Flamands dans leur orgueil, les gêna dans leurs priviléges; et ceux-ci appelèrent Thierry d'Alsace à leur secours. Guillaume, blessé au pied en assiégeant Alost, mourut le 28 juillet 1128, et Thierry fut reconnu par toute la Flandre. Louis VI, n'ayant plus d'opposition à faire, reçut son hommage.

L'empereur Henri V était mort le 23 mai 1125, après avoir terminé par le concordat de Worms, en 1122, la querelle des investitures. Il ne laissait point d'enfants. Sa veuve, Mathilde, revint en Angleterre, où Henri, son père, lui fit prêter serment de fidélité par ses barons. Cette princesse,

en 1129, épousa Geoffroy, surnommé Plantagenet [1], fils de Foulques V, qui, cette même année, lui laissa ses comtés d'Anjou, du Maine et de Touraine, et retourna en Terre-Sainte, où, deux ans après, il succéda à Baudouin II, comme roi de Jérusalem.

Quant à l'Empire, disputé quelque temps entre Frédéric de Hohenstaufen, que Henri IV avait fait duc de Souabe, et Lothaire, duc de Saxe, il finit par rester à ce dernier. Mais l'Alsace fut ensanglantée par leurs divisions ; et ce fut alors que commença la fameuse rivalité des deux maisons de Saxe et de Souabe, rivalité si fatale depuis à l'Italie, sous le nom de lutte des Guelfes et des Gibelins [2].

Une désunion qui éclata en 1130, dans le sacré collége, donna deux papes à la chrétienté, Innocent II et Anaclet II. Le dernier avait été moine de Cluny ; mais son rival étant venu chercher un asile en France, fut reconnu comme chef légitime des fidèles à Saint-Gilles où il débarqua, et à l'abbaye même de Cluny, dont il consacra la grande église, achevée en 1108. Louis VI convoqua un concile à Étampes. Là, deux hommes bien célèbres depuis, Suger et Bernard, l'un abbé de Saint-Denis, l'autre, abbé de Clairvaux, décidèrent le clergé de France à se prononcer pour Innocent II. Suger, né en 1082, avait été élu abbé de Saint-Denis en 1122, malgré le roi, qui plus tard confirma son élection et l'appela dans ses conseils. Bernard, né en 1090, est le dernier Père de l'Église et un de ses plus grands saints. Retiré à l'abbaye de Cîteaux [3], en 1113, il avait fondé en 1115 celle de Clairvaux [4], aidé des libéralités de Hugues II, duc de Bourgogne. Nous aurons souvent occasion de parler de ces deux hommes, les lumières de leur siècle.

L'année 1125 avait suscité contre Louis VI un vassal dan-

[1] A cause de son goût pour la chasse, qui l'entraînait toujours au milieu des genêts.

[2] Les partisans de la maison de Souabe s'appelèrent Gibelins, du nom du château de Wibelingen (Wurtemberg), d'où cette maison était sortie ; les Guelfes s'appelèrent ainsi à cause de plusieurs chefs de la famille de Saxe, nommés Guelfe ou Welf.

[3] A 4 kilomètres est de Nuits (Côte-d'Or).

[4] A 10 kilomètres sud-est de Bar-sur-Aube (Aube).

gereux, par l'acquisition que Thibaut IV, comte de Blois, avait faite du comté de Champagne. Pendant sept ans le roi fit campagne sur campagne pour soumettre cet orgueilleux feudataire, qui plia enfin devant l'autorité royale. Mais cette succession non interrompue de siéges et de petits combats épuisait les forces du roi, qui, malgré ses continuels exercices, acquérait une corpulence excessive. Il songea à se donner un successeur, et fit couronner à Reims, le 14 avril 1129, son fils Philippe, âgé de quatorze ans. Mais ce jeune prince ne devait pas régner. Le 12 octobre 1131, comme il passait dans les rues de Paris, un pourceau qui s'échappait de la boutique d'un boucher se jeta entre les jambes de son cheval, qui se cabra, et renversa le prince contre une borne où il se brisa la tête. Il mourut le lendemain. Douze jours après, le 25 octobre, le pape Innocent II couronna à Reims, le second fils du roi, Louis, âgé de onze à douze ans [1]. Depuis ce moment, la santé du roi déclina toujours, bien que l'activité de son esprit fût toujours la même.

Henri Ier, roi d'Angleterre, mourut à Lihons [2] le 1er décembre 1135. Sa fille Mathilde réclama aussitôt son héritage ; mais Étienne, comte de Boulogne, s'empara de la couronne d'Angleterre.

Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, et par conséquent sœur du roi Henri, avait épousé Etienne, comte de Blois. De ce mariage étaient nés Thibaut, dont nous avons parlé tout à l'heure, qui fut comte de Blois, ensuite de Champagne : puis Étienne et Henri. Ces deux derniers, attirés en Angleterre par le roi Henri Ier, en avaient été comblés de biens. Henri devint évêque de Winchester ; Étienne épousa Mathilde, fille d'Eustache, comte de Boulogne, et reçut du roi d'immenses possessions en Angleterre. A la mort de son bienfaiteur, il n'hésita pas à dépouiller l'héritière légitime, et s'empressa d'assurer son usurpation par

1 Les historiens ne s'accordent pas sur l'année de la naissance de Louis VII. La *Chronique de Saint-Denis* le fait naître en 1120 ; Odon de Deuil en 1121 ; l'auteur de sa vie en 1122.

2 A 24 kilomètres nord-ouest de Gisors (Eure) : ce lieu s'appelait alors Saint-Denis. *Li Homs* (les Hameaux) était le nom du canton.

la concession de nombreux priviléges qu'il distribua à ses partisans.

Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, époux de Mathilde, prit les armes, et ravagea la Normandie, aidé par Guillaume X, comte d'Aquitaine. Il prit et pilla plusieurs villes : les habitants de Lisieux mirent eux-mêmes le feu à la leur, pour échapper à ses dévastations. Blessé au pied devant le Sap [1], il revint en Anjou. Après cette campagne, qui ne produisit que d'affreux ravages dans cette belle province, Guillaume X qui sentait sa fin prochaine, bien qu'il n'eût pas quarante ans, voulut mettre ses États sous la protection immédiate de son suzerain le roi de France, n'ayant point de fils à qui il pût les transmettre. Il offrit sa fille Éléonore en mariage à l'héritier du trône. C'était une belle propriété pour le roi, que ce domaine qui s'étendait de la Loire à la Garonne. Louis VI n'hésita pas, et il fit partir son fils, accompagné d'une pompe royale, pour accomplir cette union. Mais ni le roi de France, ni le comte d'Aquitaine, ne devaient en être les témoins. Quand le jeune Louis arriva à Bordeaux, le 30 juin 1137, pour épouser Éléonore, il la trouva en deuil. Guillaume X était allé mourir à Saint-Jacques de Compostelle, où il faisait un pèlerinage ; et lorsqu'au retour les deux époux entrèrent à Poitiers, ils y apprirent que Louis VI avait terminé sa vie agitée, le 1er août, à Paris, à l'âge de cinquante-sept ans. Il laissait à son fils le royaume agrandi, et, ce qui valait beaucoup mieux, un pouvoir solide, fondé sur la reconnaissance des peuples qu'il avait protégés, sur les intérêts nationaux qu'il avait développés, et sur le respect des grands vassaux, qu'il avait su faire rentrer et contenir dans le devoir.

La même année, le 3 décembre, mourut l'empereur Lothaire II. L'Allemagne lui donna pour successeur Conrad, duc de Souabe, fils de son rival Frédéric de Hohenstaufen.

[1] A 8 kilomètres sud-est de Vimoutiers (Orne). On l'appelait ainsi à cause d'un grand sapin planté devant l'église de Saint-Pierre.

LOUIS VII.

Louis VII, désigné dans l'histoire sous le nom de Louis le Jeune, qu'on lui donna sans doute au commencement de son règne, avait été élevé dans les principes de la chevalerie et les habitudes de la féodalité. La piété, le courage, la fidélité à sa parole, tels furent les traits principaux de son caractère : esprit peu élevé d'ailleurs, enchaîné dans les idées de son siècle, il suivit plutôt qu'il ne dirigea le mouvement général : mais s'il ne créa rien, s'il ne domina personne, il eut du moins le mérite de ne fléchir devant aucune influence illégitime. Il conserva intact, il développa même assez vigoureusement le pouvoir royal créé par son père : il suivit, avec les grands vassaux, avec les communes, la ligne que Louis le Gros avait tracée : et son règne de quarante-trois ans jetterait plus d'éclat dans l'histoire, s'il n'avait eu pour fils et pour successeur un de nos plus grands rois.

Louis n'avait guère que dix-huit ans quand il monta sur le trône. Mais l'abbé Suger était son ministre, et saint Bernard devait bientôt s'approcher de lui à son tour. Le premier lui inspira cette politique ferme et prudente dont il ne s'écarta presque jamais, le second cette piété fervente qui devait en faire un des héros des croisades. Le génie de ces deux hommes fut supérieur à leur siècle, et pourrait, avec celui de leur contemporain Abélard, personnifier dans le moyen âge les grands systèmes que la raison des temps modernes a développés et tente sans cesse de mettre en pratique. Suger, c'est la politique nationale, aux idées positives, arrêtées, circonscrites dans le cercle du patriotisme; en religion, c'est l'Église gallicane songeant à ses privilèges, disputant ses franchises. Bernard, c'est le catholicisme dans son universalité, c'est le dogme de l'autorité gouvernant le monde, la foi dominant l'intelligence, la charité confondant toutes les nations. Abélard enfin, c'est la rai-

son soumettant tout à son examen, le droit précédant le devoir, c'est la liberté civile et individuelle, la tendance progressive vers l'égalité. Certainement, ces principes, que le langage n'avait pas encore dégagés l'un de l'autre, n'étaient qu'en germe dans ces grands esprits ; mais ils déterminèrent toutes leurs actions, et ils expliquent la différence de l'influence qu'ils exercèrent. Abélard, venu trop tôt pour le succès de ses théories, recula lui-même devant leurs conséquences, et succomba dans la lutte qu'il avait osé entreprendre. Suger, avec plus de chances de succès parce qu'il fut plus habile, et que son système ne demandait pas d'enthousiasme, ne marcha cependant qu'avec des peines infinies au milieu des entraves de la féodalité. Ses idées d'administration, de finances, ses projets même d'organisation ecclésiastique heurtaient trop d'habitudes invétérées, trop de croyances reçues, trop de priviléges enracinés. Bernard seul était sûr de la victoire, parce qu'il parlait un langage compris de tous, celui qui s'adresse à toutes les âmes et subjugue tous les esprits, le langage inspiré de la religion.

Les premières années du règne de Louis VII présentent peu d'événements importants. Une pensée semble néanmoins l'avoir préoccupé par-dessus tout, la nécessité de faire sentir son pouvoir aux seigneurs des provinces qu'Éléonore lui avait apportées en dot. Il visita ces contrées en 1138, alla faire un pèlerinage au Puy, et décida, comme suzerain, une contestation qui s'était élevée entre Godefroy de Rochefort, et Ebles de Mauléon, qui se disputaient la propriété de La Rochelle. En 1140, il força Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, à respecter les droits de l'évêque et de l'église de cette ville. L'année suivante, il assiégea même Toulouse, soutenant les anciennes prétentions de Guillaume IX sur ce comté. Il échoua à ce siége, où il avait conduit des forces insuffisantes. C'est qu'un de ses plus grands vassaux, Thibaut IV, comte de Champagne, avait refusé de le suivre. Louis VII s'en vengea.

L'année 1140 fut célèbre par le concile de Sens, destiné

à terminer la grande querelle religieuse que les doctrines d'Abélard et les réfutations de Bernard avaient suscitée. Tout le clergé de France, tout ce qui s'occupait alors d'études sérieuses, toute la jeunesse des grandes écoles de Paris, d'Auxerre, d'Angers[1], avaient les yeux fixés sur cette espèce de tournoi scientifique. Mais Abélard, âgé alors de soixante-un ans, trop sage et trop pieux pour soutenir une lutte dans laquelle des objections pouvaient devenir des hérésies, déclara s'en rapporter à l'autorité de l'Église, et se retira auprès de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Il mourut deux ans après dans cette illustre abbaye, sous l'habit de bénédictin.

Louis VII assistait à ce concile, et là sans doute il connut Bernard, et conçut pour ce saint homme une admiration profonde. Cependant ses rapports avec lui commencèrent par une lutte du pouvoir temporel contre le spirituel. L'archevêché de Bourges était devenu vacant : le chapitre de cette église ayant choisi le candidat présenté par le roi, Innocent II, de son côté, nomma son parent Pierre de La Châtre. Louis VII s'irrita, et refusa de le reconnaître. Thibaut, comte de Champagne, l'attira à sa cour. Dès lors la rupture éclata entre le roi et son vassal, et bien plus entre la royauté et l'Église. Suger défendit les libertés de la couronne, Bernard les priviléges ecclésiastiques. Les difficultés se compliquèrent par le mariage de Pétronille, sœur de la reine Éléonore, avec Raoul, comte de Vermandois, cousin du roi de France, qui, pour contracter cette alliance, fit prononcer son divorce avec une sœur de Thibaut. Innocent II excommunia Raoul, et lança l'interdit contre Louis VII.

Louis VII, dirigé par Suger dans sa résistance à l'autorité pontificale, était en même temps emporté par sa fougue de jeunesse et ses idées féodales, contre un vassal rebelle. La guerre éclata. Pendant les années 1141, 1142 et 1143, Thibaut, harcelé partout, fut presque toujours vaincu : Louis

[1] Les écoles d'Angers avaient été organisées en forme d'université par Marbodus, évêque de Rennes, qui s'était retiré à l'abbaye de Saint-Aubin. Il y mourut en 1123.

ravageait la Champagne. Le château de Vitry, un des plus forts du comté, fut livré aux flammes : malheureusement l'incendie gagna l'église, où plus de treize cents personnes s'étaient réfugiées. Louis voulut les sauver : les secours furent trop tardifs : ces malheureux périrent tous. Ce désastre effroyable porta le désespoir dans l'âme du roi, qui dès lors ne songea plus qu'à terminer une guerre funeste, et à se réconcilier avec l'Église. La mort d'Innocent II, arrivée le 24 septembre 1143, rendit cette réconciliation facile. Célestin II reçut à Rome les députés de Louis VII, et dans l'audience publique qu'il leur donna, il se tourna vers la France, et levant sa main droite, il fit le signe de la bénédiction apostolique. L'interdit cessa.

Cette bénédiction rapprocha des hommes faits pour s'entendre. La paix fut conclue à Saint-Denis, en 1144, en présence de l'abbé Suger et de saint Bernard [1].

Cependant une douloureuse nouvelle vint consterner l'Occident. Édesse avait été prise par Emadeddin-Zengui, sultan d'Alep, et tous les chrétiens de cette ville avaient été massacrés le jour même de Noël 1144. Le mot de croisade retentit aussitôt dans toute l'Europe, et le pape Eugène III conçut le projet de renouveler les merveilles de Clermont. Le jeune roi des Français, emporté par sa ferveur religieuse, et par le désir ardent d'expier le désastre de Vitry, fit vœu de conduire l'expédition. Une cour plénière fut convoquée à Bourges, pour le jour de Noël 1145, anniversaire de la prise d'Édesse, et là Louis VII annonça sa résolution. La croisade ne fut cependant décidée que dans le grand *parlement* [2] réuni à Vézelay [3] le jour de Pâques de l'année suivante. Le pape Eugène III ne put s'y rendre [4], mais il y fut représenté par Bernard. Ce fut merveille de

[1] C'est dans cette année 1144 que fut fondée la ville de Montauban, par Alphonse Jourdain, comte de Toulouse. Il l'appela ainsi à cause des saules (aubes) qui bordaient le cours du Tarn. Ce lieu était célèbre par la mort et les miracles de saint Théodard, archevêque de Narbonne, qui vint y mourir le 1er mai 893.

[2] Le mot *parlement* signifiait alors *conférence*, réunion pour délibérer.

[3] A 12 kilomètres ouest d'Avallon, sur la Cure (Yonne).

[4] Une révolution s'opérait à Rome. Arnaud de Brescia, disciple d'Abélard, cherchait à reconstituer la république romaine.

voir ce saint homme, usé par les jeûnes et les fatigues, encore plus que par l'âge, appeler les chrétiens à la délivrance de leurs frères, et les conjurer, avec toute l'éloquence de ses convictions, d'abjurer pour cette œuvre pieuse toutes les haines qui les divisaient, et surtout de ne pas tourner contre les juifs de France les armes qui ne devaient frapper que des Sarrasins. Il parlait du haut d'une chaire où il était monté avec le roi, en pleine campagne, au milieu d'une multitude innombrable que le bourg de Vézelay n'avait pu contenir. De toutes parts on l'interrompit en criant : « La croix ! la croix ! » Les croix d'étoffe qu'on avait apportées furent bientôt épuisées; on déchira les vêtements pour en faire, et Louis VII donna son manteau. Le roi et Robert de Dreux, son frère, la reine Éléonore, Thierry, comte de Flandre, Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, Henri, comte de Blois, fils de Thibaut IV de Champagne, se croisèrent avec un grand nombre d'évêques et de seigneurs. On s'engagea à être prêt dans un an, et saint Bernard se mit en voyage pour continuer la



Saint Bernard prêchant la Croisade [1].

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 24.

prédication de la croisade. Partout où il écrivait, et bien plus encore partout où il paraissait, l'enthousiasme religieux s'emparait de toutes les âmes. A Chartres, on voulut le nommer chef de l'expédition : il refusa, alléguant son âge, ses infirmités, son inexpérience. Puis il se transporta en Allemagne, et c'est là surtout que son éloquence fit des miracles, car il prêchait dans une langue qu'il devait bien peu connaître, ou s'il parlait latin, les masses populaires ne devaient pas le comprendre. Mais ce n'est point avec des paroles qu'on entraîne la multitude, c'est avec des images, et Bernard avait le don de cette éloquence extérieure qui saisit les esprits. De quoi s'agissait-il en effet? de peindre les massacres de l'Asie, de faire concevoir aux peuples assemblés que la volonté de Dieu les appelait au secours de leurs frères, qu'il fallait abandonner son pays, courir aux régions lointaines, combattre pour la croix, et mériter le ciel. Il y a, dans un homme inspiré, pour toutes ces idées simples, grandes, populaires, un langage naturel, expressif, qui parle à tous les yeux et remue toutes les âmes. Bernard réussissait moins vite auprès des grands, parce qu'il fallait les convaincre plutôt que les entraîner. Il suivit l'empereur Conrad III à Francfort, et ne put le décider : il le suivit à Constance, et prêcha encore en vain. Ce ne fut qu'à la diète de Spire, le 28 décembre, que sa prédication chaleureuse emporta l'assentiment du prince. Conrad prit la croix avec son neveu Frédéric Barberousse.

L'abbé Suger n'approuvait pas la croisade : sa politique toute nationale ne voyait que le bien de la France, à laquelle cette guerre lointaine allait enlever son roi, ses défenseurs, ses trésors. Sous ce rapport, il avait raison : mais une pensée plus haute que celle de Suger, une pensée que Louis VII ne comprenait pas, et dont saint Bernard lui-même n'était que l'instrument, poussait vers l'Asie les nations de l'Occident. Il fallait obéir.

Les deux monarques de France et d'Allemagne se concertèrent : le jeune Manuel, empereur de Constantinople,

promit son hospitalité et des secours. Bernard, au commencement de l'année 1147, rentra en France. Le roi vint le recevoir à Châlons, et le conduisit à Étampes, où une assemblée des principaux croisés était convoquée pour décider la route qu'on devait suivre. On résolut de prendre celle de Godefroy de Bouillon, la vallée du Danube. Puis on agita la question de la régence, pour laquelle Louis s'en rapporta à l'assemblée. D'une voix unanime, Suger fut chargé du gouvernement du royaume pendant l'absence du roi. On lui adjoignit l'archevêque de Reims et Raoul, comte de Vermandois.



Oriflamme [2].

Sur ces entrefaites arriva le pape Eugène III. Louis VII alla le recevoir à Dijon [1], et le conduisit à Paris, où il célébra la fête de Pâques. C'est ce jour-là que Conrad se mit en route de Ratisbonne pour Constantinople. Louis ne devait partir qu'à la Pentecôte.

Avant son départ le roi fit un pèlerinage au Puy avec sa femme Éléonore. Il y était le 5 mai. Il se hâta de revenir, et prit l'oriflamme à Saint-Denis le jour même de la Pentecôte. Il partit le lendemain pour Metz, où était le rendez-vous des croisés, après avoir reçu la bénédiction du pape.

Il laissait la France tranquille au dehors, à cause de la lutte de Geoffroy Plantagenet contre Étienne, roi d'Angleterre. Mathilde avait passé le détroit, et la guerre était transportée sur le sol anglais. Au dedans, le départ des grands vassaux et la réunion de l'Aquitaine à la couronne

1 C'est dans ce voyage qu'Eugène III fit la dédicace de la cathédrale de Toul.
2 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 25.

garantissaient la sécurité du royaume; le Midi seul était agité par le commencement des funestes hérésies qui devaient bientôt ensanglanter ces belles contrées, et en détruire pour bien longtemps la prospérité.

Un sectaire nommé Pierre de Bruys avait, depuis quelques années, attaqué dans ses prédications plusieurs dogmes fondamentaux de l'Église : la présence réelle dans l'Eucharistie, le culte des reliques, l'adoration de la croix, les prières pour les morts, et, par conséquent, la croyance au Purgatoire. En beaucoup de lieux, une population aveugle, ameutée par lui, avait détruit des reliques et brûlé des croix. Une populace, tout aussi fanatique, le saisit lui-même pendant qu'il prêchait à Saint-Gilles, sur les bords du Rhône, en 1146, et le brûla. L'hérésie s'alluma plus terrible aux flammes de ce bûcher. Un des disciples de ce Pierre Bruys, nommé Henri, ameuta les populations autour de Toulouse et d'Albi; et ses partisans, nommés Henriciens, et, plus tard, Albigeois, commirent et souffrirent des cruautés horribles. Albéric, cardinal d'Ostie, envoyé par le pape, arriva le 26 juin 1147 à Albi. Les habitants allèrent au-devant de lui sur des ânes et l'accompagnèrent avec des huées. Saint Bernard arriva le 28, et prêcha dans la cathédrale. Sa parole remua tous les cœurs, calma toutes les passions, et amena des conversions nombreuses. L'infatigable missionnaire poursuivit sa tâche avec un courage au-dessus de ses forces, car il venait, comme nous l'avons vu, de parcourir la Suisse et l'Allemagne, et depuis le parlement de Vézelay il n'avait pas eu un jour de repos. Le 1er juillet il était à Verfeil [1]. Il y avait là, dit Guillaume de Puy-Laurens, cent maisons de chevaliers qui tous étaient infectés d'hérésie. Bernard prêcha avec son éloquence accoutumée; mais les hérétiques firent un tel bruit dans l'église et alentour, que le saint homme ne put s'y faire entendre. Il se retira donc en maudissant ce lieu, et chercha un refuge dans un hameau voisin : c'est aujour-

[1] A 16 kilomètres est-nord-est de Toulouse.

d'hui un village qui s'appelle encore Bourg-Bernard [1].

Les malheurs éprouvés par les croisés de 1095, dans leur marche à travers l'Europe, servaient de leçon aux deux souverains de France et d'Allemagne. Leur campagne fut mieux calculée, mieux dirigée, et les vivres ne leur manquèrent pas. Mais la perfidie des Grecs ne manqua pas non plus, et Conrad, arrivé le premier, eut beaucoup à se plaindre de Manuel Comnène. Cet empereur, âgé alors de vingt-cinq ans, fier de son pouvoir, jaloux de la gloire que ces princes venaient chercher dans ses domaines, indigné surtout de ce qu'un roi de Germanie portât le titre d'empereur, refusa de voir Conrad, parce que ce dernier voulait qu'il fît la moitié du chemin, vendit à un prix excessif les vivres qu'il fournit aux Allemands, et leur suscita mille obstacles, leur fit dresser mille embûches sur la terre d'Asie. Conrad, malgré les plus sages avis, refusa de tourner l'Asie Mineure, voulut la traverser en ligne droite, fut égaré, trahi par ses guides, livré aux attaques continuelles des Turcs, perdit la plus grande partie de son armée, et fut obligé de revenir au-devant du roi de France.

Celui-ci, parvenu à Constantinople le 4 octobre, fut reçu par Manuel avec une apparence de franchise dont sa loyauté fut dupe d'abord. Mais aux soulèvements du peuple, aux trahisons dont ses soldats étaient victimes, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'on le trompait. Un moment, une question de vengeance s'agita dans son conseil : des princes, des évêques même, furent d'avis qu'on s'emparât de Constantinople, et qu'on s'assurât de la personne de Manuel. Le roi chevalier rejeta cette pensée, et se hâta de traverser le Bosphore ; car Manuel, pour le pousser dans les mêmes piéges que Conrad, faisait répandre le bruit mensonger des victoires de ce dernier, et stimulait l'ardeur des Français pour se délivrer d'eux.

[1] Guillaume de Puy-Laurens dit qu'il arriva malheur à tous ces chevaliers : lui-même en avait vu un dans sa jeunesse, à Toulouse : il avait plus de cent ans, et était dans une extrême misère. (Guillaume était chapelain de Raymond VII. Il a écrit vers le milieu du XIII[e] siècle une histoire de la guerre des Albigeois.)

A Nicée, on rencontra l'empereur Conrad et son neveu Frédéric, avec les débris de leur armée. Louis de France partagea fraternellement avec eux ses provisions, et obligea même les seigneurs de Lorraine et de Provence, qui suivaient ses bannières, à se ranger sous celles de Conrad, pour grossir son armée. Mais cette généreuse conduite n'empêcha pas une rivalité ridicule entre les deux nations. A Éphèse, où l'on arriva pour les fêtes de Noël, Conrad renonça à la croisade et s'embarqua pour Constantinople.

Louis, resté seul, se lassa de tourner autour de l'Asie Mineure, et remonta la vallée du Méandre, pour gagner Laodicée. Les Turcs le harcelant sans cesse, et la vallée se rétrécissant de plus en plus, il résolut de passer le fleuve en présence de l'ennemi, et il s'élança dans l'eau à la tête de ses chevaliers. Le passage fut forcé, les Turcs mis en déroute, et les Français arrivèrent à Laodicée. Après un repos de quelques jours, ils se dirigèrent au sud, vers le golfe de Satalie [1]. Mais les Turcs ne cessaient de suivre l'armée, en occupant les hauteurs. Ils parvinrent enfin à séparer l'avant-garde française, qui s'était avancée imprudemment dans une plaine, et Louis VII avec le reste de l'armée se trouva enfermé dans un défilé fort étroit : il fallait gravir sur un sentier entre d'énormes rochers à droite, et des précipices profonds à gauche. L'ennemi couronnait les hauteurs, et faisait rouler sur les Français des pierres et des troncs d'arbres. Louis, qui était à l'arrière-garde, accourut et combattit avec courage. Il réussit à dégager son corps d'armée : mais bientôt, enveloppé lui-même, il vit tomber presque tous ses chevaliers autour de lui : à l'aide d'un palmier, il parvint à gravir sur les rochers. Là, accablé de traits, il abattait à grands coups d'épée ceux qui tentaient de l'approcher : heureusement la nuit le sauva. Il était perdu si les Turcs l'avaient reconnu. Enfin, après douze jours de marche et de combats, l'armée française, conduite par un chevalier nommé

[1] C'est l'ancienne Attalie.

Gilbert, qui connaissait le pays, parvint à Satalie.

Les Grecs étaient restés maîtres de cette place, et Louis y trouva des secours qu'on lui vendit fort cher. Mais il y avait encore quarante jours de marche pour arriver à Antioche. Le roi se décida à envoyer par mer la multitude de pèlerins qui le suivait, et à continuer le voyage par les côtes avec ses chevaliers, résolu à se frayer la route les armes à la main. Mais les vaisseaux manquaient. Soit impuissance, soit mauvais vouloir, les Grecs ne pouvaient en fournir que pour un très-petit nombre de passagers. Louis céda aux instances intéressées des seigneurs, qui préféraient la voie la plus expéditive : il s'embarqua pour Antioche avec une partie de sa noblesse, et laissa son armée continuer le voyage par terre sous la conduite du comte de Flandre, Thierry d'Alsace, et d'Archambaud de Bourbon. Il avait acheté des chevaux pour tous les hommes d'armes qui en manquaient, et soudoyé, à grands frais, une escorte de cavalerie grecque qui devait conduire l'armée jusqu'à Tarse, et qui l'abandonna à la première escarmouche. Louis aurait dû prévoir cette trahison ; mais ce qu'il ne pouvait prévoir, c'était le découragement du comte de Flandre et du sire de Bourbon, qui s'embarquèrent aussi, et abandonnèrent l'armée.

Louis VII arriva à Antioche, où régnait alors, comme prince vassal du royaume de Jérusalem, Raymond, fils de Guillaume IX, comte de Poitiers, et par conséquent oncle de la reine de France. Ce prince voulut entraîner Louis au siége d'Alep, mais le roi aima mieux se rendre en pèlerin à Jérusalem. Son ardeur chevaleresque semblait s'être ralentie après tant d'obstacles et de revers. Des chagrins domestiques, que l'histoire n'a jamais bien éclaircis, troublant son union avec Éléonore, qu'il avait beaucoup aimée, jetaient le découragement dans son âme jusqu'alors si enthousiaste. Depuis ce moment la croisade fut sans éclat, malgré l'assemblée imposante qu'il convoqua à Saint-Jean-d'Acre à son retour du saint tombeau, et à laquelle assistèrent l'empereur Conrad, qui avait passé l'hiver à Cons-

tantinople; le jeune Baudouin, roi de Jérusalem, et sa mère Mélisende, veuve de Foulques d'Anjou; Frédéric Barberousse, neveu de l'empereur et duc de Souabe; les grands maîtres des Hospitaliers et des Templiers; les comtes de Dreux, de Champagne et de Flandre; le patriarche de Jérusalem, tous les évêques de la Terre-Sainte et tous ceux qui avaient suivi la croisade. On décida le siége de Damas. Mais ce siége, entrepris au milieu de l'été de 1148, dura longtemps et fut sans succès. Conrad s'en revint le premier en Europe; Louis VII s'embarqua l'année suivante au commencement de juillet, et vint prendre terre à Saint-Gilles en octobre 1149.

Il trouva le royaume paisible, grâce à la bonne administration de l'abbé Suger : mais le trésor royal était épuisé par les dépenses de la croisade, et toute grande entreprise devenait pour longtemps impossible. Il eût fallu cependant se ménager des réserves pour un avenir qui n'allait pas tarder beaucoup, car un ennemi bien dangereux commençait à s'élever sur le sol français. C'était le jeune Henri Plantagenet, fils de Geoffroy et de Mathilde, qu'on appelait toujours l'*Impératrice*.

Cette femme intrépide avait soutenu seule, en Angleterre, le poids de la guerre contre Étienne : heureuse d'abord, elle avait eu son rival entre les mains, et s'était fait reconnaître comme reine. Mais ses hauteurs révoltèrent les Anglais. Étienne délivré reprit la couronne, et Mathilde se vit abandonnée et captive à son tour. Son mari, homme peu remarquable, se contentait de la Normandie qui s'était soumise à lui en 1144. Il n'en était pas de même de son fils Henri. A l'âge de quinze ans, ce prince annonçait déjà de grandes qualités et une ambition démesurée. Il traversa audacieusement l'Angleterre pour aller se faire armer chevalier par David, roi d'Écosse, ennemi d'Étienne, et publia hautement ses prétentions à la couronne. Sa bonne mine, sa libéralité, son courage, lui avaient fait de nombreux partisans, et Étienne était peu aimé des Anglais.

La politique de Louis, à l'égard de l'Angleterre, avait été

fort naturelle. L'intérêt de la France n'était pas qu'un vassal possédât une couronne, ou, si l'on veut, qu'un roi voisin eût de grandes possessions sur le sol français. La séparation du royaume d'Angleterre et du duché de Normandie importait à l'unité nationale, et c'est dans cette pensée que Louis VII, après avoir d'abord soutenu Geoffroy Plantagenet contre Étienne pour assurer la Normandie au premier, allait maintenant soutenir Étienne pour mettre obstacle aux prétentions du jeune Henri d'Anjou sur la couronne d'Angleterre.

Mais la Providence en avait ordonné autrement. Geoffroy Plantagenet mourut le 7 septembre 1151, et Henri se trouva libre de donner cours à ses audacieuses entreprises. Puis, dès le commencement de l'année suivante, Dieu retira au roi de France tous ses appuis. L'abbé Suger termina sa carrière le 13 janvier ; Thibaut, comte de Champagne, était mort le 8, laissant trois fils, dévoués à Henri d'Anjou : Raoul de Vermandois succomba aussi au mois de mars ; et le 18 du même mois, un concile, assemblé à Beaugency, prononçait le divorce entre Louis et Éléonore, qui, en se séparant du roi, enlevait à la couronne les belles provinces qu'elle lui avait apportées.

Les causes de ce divorce sont restées enveloppées d'un nuage : Louis VII, par une pudeur toute royale, n'en révéla pas le secret, et les historiens se sont plu, en général, à accuser le monarque d'une haute imprudence, à cause du démembrement que ce divorce causait dans le royaume. Ce jugement est d'une étrange fausseté, si l'on se place au point de vue féodal, et si l'on n'impose pas à Louis VII la nécessité de deviner la monarchie de Louis XIV. En droit, d'abord, il n'y avait pas question, il fallait rendre la dot, et Louis VII était trop loyal pour hésiter un moment. Puis, en fait, qu'y avait-il de bouleversé dans la monarchie par cette restitution ? Avant ce mariage, le roi de France était seigneur suzerain de l'Aquitaine : jamais Guillaume IX, jamais Guillaume X n'avaient élevé de doute à ce sujet. Après le divorce, quel que fût l'époux d'Éléonore, il restait

vassal du roi de France. Ces provinces ne quittaient donc pas la monarchie pour dépendre d'un autre souverain et faire corps avec un autre royaume. Si, au lieu d'épouser Éléonore d'Aquitaine, fille de son vassal, Louis eût épousé une princesse de Lorraine ou de Provence, fille d'un vassal de l'Empire, la Lorraine ou l'Alsace ne se fussent pas incorporées pour cela dans le royaume de France, et Louis, comme possesseur, par sa femme, de ces nouveaux fiefs, eût été feudataire, en cela, de l'empereur. Telle était l'organisation féodale. L'union de Louis et d'Éléonore avait mis, pendant quinze ans, l'Aquitaine sous la souveraineté directe du roi, sans possesseur intermédiaire, voilà tout. Cette souveraineté, pour agir de plus loin, comme auparavant, n'en allait pas moins rester légitime et réelle, et l'Aquitaine n'était pas retranchée du royaume, parce qu'elle n'y avait pas été ajoutée.

Le mal est qu'elle passa sous la domination directe d'un vassal déjà trop puissant, et qui allait le devenir bien davantage. Éléonore épousa le jeune Henri Plantagenet, comte d'Anjou, du Maine, de Touraine, duc de Normandie, et bientôt roi d'Angleterre. Mais ni Louis VII, ni Suger mourant, ni les sages du concile de Beaugency n'avaient le don de prophétie. Henri n'avait que dix-neuf ans, Éléonore en avait trente-deux ; comment prévoir ce mariage ? et d'ailleurs comment deviner qu'Étienne, alors affermi sur le trône d'Angleterre, perdrait l'année suivante son fils Eustache, et que les partisans du prince d'Anjou obtiendraient d'Étienne la promesse de lui laisser son héritage ? Rien de plus facile que de faire ces raisonnements quelques siècles plus tard.

Étienne mourut le 24 septembre 1154, et Henri d'Anjou prit aussitôt possession du royaume d'Angleterre sous le nom de Henri II. Dès lors commença une rivalité qui devait durer toujours.

La lutte, en apparence, n'était pas égale : l'âge, le caractère et la puissance des deux rois semblaient désigner d'avance le vainqueur et le vaincu : l'âge, car Louis VII, bien

qu'il n'eût que trente-quatre ou trente-cinq ans, était brisé par les fatigues de la croisade, tandis que Henri était dans la fleur de la jeunesse, dans toute l'ardeur d'un chevalier qui a ses preuves à faire ; le caractère, car la franchise du roi français ne pouvait suivre dans les détours tortueux de la politique, l'esprit souple, rusé, du prince angevin, pour qui tous les moyens d'arriver au but étaient légitimes ; la puissance enfin, car tandis que l'un, despote intraitable, établissait un joug de fer sur l'Angleterre et sur ses nombreux domaines de France, l'autre, resserré dans d'étroites propriétés, réduit à des ressources peu productives, à des alliances incertaines, n'exerçait son pouvoir que dans les limites de la justice et du droit. Dans tout l'ouest de la France, depuis la Flandre jusqu'aux Pyrénées, à lui les hommages, à son rival les honneurs et l'argent. Au midi, le pouvoir toujours croissant des comtes de Barcelone. A l'est, enfin, les provinces relevant de l'Empire, tombées, le 16 mars 1152, sous le sceptre puissant de Frédéric Barberousse.

Malgré tous ces obstacles, Louis VII maintint le pouvoir royal ; et son long règne, sans victoires, mais sans défaites, sans succès, mais sans revers, prépara les voies au règne éclatant de Philippe-Auguste.

Henri II n'avait qu'une pensée, l'agrandissement de son pouvoir. Après l'avoir assuré en Angleterre par la destruction de tous les châteaux que la noblesse avait élevés sous le règne d'Étienne, il songea à réunir sous les mêmes lois toutes ses provinces de France, et à en composer un tout homogène. Son frère Geoffroy fut sa première victime : il lui prit les comtés d'Anjou et du Maine, que celui-ci réclamait en vertu d'un testament paternel. Puis il jeta ses vues sur la Bretagne, où les Nantais refusaient de reconnaître le duc Conan IV, dit Conan le Petit. Il fit donner à son frère le comté de Nantes, en 1157. Geoffroy étant mort l'année suivante, il s'empara du comté. En même temps il se faisait confier la garde de la Flandre par Thierry d'Alsace, comte de ce pays, qui s'en retournait en Palestine, et l'avait

nommé tuteur de son fils Philippe. Déjà il avait parcouru l'Aquitaine en souverain, et tenu des états à Bordeaux.

Henri II vint à Paris au mois de septembre 1158, et affecta d'y paraître plutôt en vassal qu'en roi, bien que Louis VII l'eût reçu avec de grands honneurs, et se fût retiré, pour lui céder son palais, chez les chanoines de la cathédrale[1]. Il cherchait à gagner l'amitié du roi de France par ses déférences obséquieuses, et lui proposa une alliance entre leurs enfants. Son fils Henri, âgé de trois ans, fut fiancé avec Marguerite, âgée de six mois, fille de Louis et de Constance d'Aragon, qui avait succédé à Éléonore. Louis donnait pour dot à sa fille le Vexin, petite province toujours contestée entre la France et la Normandie, et dont la capitale était Gisors. Les Templiers furent chargés de garder cette ville en dépôt jusqu'à la célébration du mariage.

Le but secret des démarches d'Henri II était d'obtenir l'appui de Louis pour la réunion du comté de Toulouse au duché d'Aquitaine. Nous avons vu que Louis VII lui-même avait réclamé les droits d'Éléonore sur cette province. Mais outre que Raymond V, possesseur actuel, fils d'Alphonse Jourdain, n'était pas disposé à céder son héritage, le roi de France, qui venait de lui donner en mariage la sœur de sa femme, ne pouvait pas, sans manquer à tous ses devoirs de roi, seconder les prétentions d'Henri II. Il résista. Henri en appela à la force, et convoqua une cour plénière à Poitiers.

Un appel fut fait à tous ses vassaux. Mais en vertu des lois féodales, le vassal ne devait à son suzerain qu'un service militaire de quarante jours. Passé ce terme, s'il consentait à rester, le suzerain devait fournir aux frais de la campagne. Henri, qui n'avait pas besoin de tous ses vassaux d'Angleterre et de France, imagina alors de remplacer le service militaire par une contribution, et par ce moyen il eut des sommes suffisantes pour retenir, après les

[1] Le palais des rois occupait alors l'emplacement actuel du Palais de Justice.

quarante jours d'obligation, les chevaliers qu'il emmènerait. Il commença donc l'expédition le 24 juin 1159, conduisant avec lui sa femme Éléonore et le jeune roi d'Écosse, Malcolm, qu'il arma chevalier à Périgueux trois jours après. Il se fit livrer Cahors, prit Castelnau, Verdun sur la Garonne, et se présenta devant Toulouse.

Mais une nouvelle singulière l'attendait devant cette ville. Le roi de France venait d'y arriver. Il n'avait pas perdu un moment, et, devançant Henri par une marche rapide, il s'était enfermé dans Toulouse pour la défendre. Soit respect réel pour son suzerain, soit défiance de ses propres vassaux, que la présence du roi de France déconcertait, Henri se retira. Toutefois, il laissa dans le Languedoc son chancelier Thomas Becket, qui ravagea la contrée, tandis qu'une petite guerre de partisans dévastait aussi les vallées de l'Eure et de la Seine. Au mois de mai 1160 [1] les deux rois firent la paix.

Constance d'Aragon, reine de France, étant morte cette même année, Louis, qui n'avait encore que des filles, épousa Alix, fille de Thibaud le Grand, et sœur des comtes de Champagne et de Blois.

Un nouveau schisme vint affliger l'Église. A la mort d'Adrien IV, le 1er septembre 1159, quatorze cardinaux élurent Alexandre III, neuf autres Victor III, et les uns et les autres s'accusèrent de mauvaise foi. Frédéric Barberousse protégeait le dernier. Alexandre III vint chercher un asile en France. Il débarqua à Maguelonne le 11 avril 1162, et fit son entrée à Montpellier, monté sur une haquenée blanche, que le comte de Montpellier, Guillaume VII, con-

1 C'est dans cette année 1160 que fut fondée la ville de Nogent-l'Artaud (Aisne), par Artaud, bourgeois de Troyes, trésorier du comte de Champagne, Henri le Libéral, fils de Thibaud le Grand. Je cite ce fait parce qu'il rappelle une anecdote qui peint bien les mœurs du temps. Cet Artaud avait fait une grande fortune au service du comte. Un jour, un seigneur vint trouver Henri, et lui demanda de quoi marier ses deux filles. Le comte manda son trésorier, qui lui dit : « Monseigneur, vous n'avez plus rien, vous avez tout donné. — Tu en as menti, vilain, dit le comte, tu es à moi, et je ne t'ai pas encore donné. Prenez-le, mon bon homme, ajouta-t-il, je vous le garantirai. » Le postulant ne se le fit pas dire deux fois : il prit le sire, et ne le rendit que moyennant une rançon de cinq cents livres, qu'Artaud paya, et qui servit à doter les nobles damoiselles.

duisait par la bride. Un prince sarrasin le harangua en arabe. Après avoir tenu un concile dans cette ville le 17 mai, jour de l'Ascension, il se rendit à Mende, de là à Clermont, et rencontra, au mois d'août, à Souvigny [1], le roi de France qui venait au-devant de lui. Après des tentatives inutiles pour terminer le schisme, la France se déclara pour Alexandre III, qui s'établit à Sens, où il demeura jus-



Église Notre-Dame de Paris [2].

qu'en 1165. C'est lui qui posa, en 1163, la première pierre de Notre-Dame de Paris.

[1] Dans le département de l'Allier.
[2] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 26.

Henri poursuivait ses projets sur la Bretagne et le comté de Toulouse. Dans la première de ces provinces, il réussit, en soutenant Conan IV contre ses barons révoltés. Pour récompense de sa protection, il obtint la main de Constance, fille du duc, et son héritage pour Geoffroi, le troisième de ses fils. Il destinait au premier la couronne d'Angleterre, et à Richard, le second, le duché d'Aquitaine. Mais dans cette dernière province, sa tyrannie et ses exactions révoltaient tous les esprits. Raymond Trencavel, vicomte de Béziers et de Carcassonne, qu'il avait soulevé contre Raymond V, fut assassiné par les bourgeois de Béziers, dans l'église même de la Madeleine, le 14 octobre 1167. Ceux de Poitiers, l'année suivante, tuèrent Salisbury, lieutenant d'Henri II dans la province. Si l'on voulait requérir protection et justice, c'était toujours au roi de France qu'on s'adressait. Ainsi, en 1162, 1165, 1169, Louis VII vint en Auvergne pour défendre l'évêque de Clermont et celui du Puy contre les exactions et les cruautés du vicomte de Polignac. Les seigneurs bretons imploraient aussi contre Henri II l'appui du roi. Louis pouvait laisser à cette puissance si menaçante le soin de se détruire elle-même par ses propres excès ; d'autant plus que les obstacles et les haines croissaient chaque jour autour du monarque anglais ; que cette Éléonore, cause de chagrins et de discordes, aigrie par les jalouses susceptibilités de l'âge et par les sujets réels de plaintes que lui donnait son mari, commençait déjà à soulever contre lui ses propres enfants ; qu'enfin un ennemi redoutable s'était dressé tout à coup sur le sol anglais, à côté du trône des despotes normands, le clergé.

Thomas Becket, d'une naissance obscure, s'était élevé par ses talents aux premiers rangs des dignités civiles et ecclésiastiques. Henri l'avait fait chancelier d'Angleterre. Il crut trouver en lui un instrument pour briser les priviléges du clergé, qu'il voulait asservir comme tout le reste, et il le fit nommer archevêque de Cantorbéry. Le prélat qui occupait ce siége était primat du royaume, et pour ainsi dire chef de la religion. Thomas Becket, enrichi par le roi, jouis-

sait d'un immense pouvoir, et étalait, disait-on, un faste royal [1], bien que lui-même fût très-simple dans ses mœurs et ses habitudes. Devenu primat (1161), il changea tout à coup sa ligne de conduite, renvoya les sceaux à Henri, et se posa hardiment comme chef de l'opposition ecclésiastique contre le pouvoir royal. Le fougueux monarque parla en maître, et fit rédiger la fameuse ordonnance qu'on appela les *Constitutions de Clarendon* (1164), qui abolissaient tous les droits du clergé. Le pape Alexandre III refusa de la sanctionner; Thomas Becket résista ouvertement, et fut exilé. Il se réfugia en France, et se retira à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer ; de là, il se dirigea vers Sens, où était le pape. Louis VII alla le voir à Soissons, et l'assura de sa protection. Alexandre III le reçut à Sens avec les plus grands honneurs, et le prélat s'établit à Pontigny [2], où il prit l'habit des moines de Cîteaux.

Henri, mécontent de l'appui que Becket avait trouvé auprès du roi de France, et de la déférence que celui-ci avait témoignée au prélat exilé, demanda à Louis de le renvoyer de ses États. « Dites à votre maître, répondit Louis, que s'il ne veut pas renoncer aux usages de ses aïeux, je ne renoncerai pas davantage à ceux des miens, les rois de France, qui ont toujours donné asile aux exilés. »

Après des négociations et des conférences inutiles entre les deux rois pour régler les prétentions de Henri, Louis consentit cependant, dans une entrevue qui eut lieu à Montmirail [3], le 6 janvier 1169, à recevoir l'hommage des trois fils du roi d'Angleterre ; de Henri Court-Mantel, l'aîné, comme duc de Normandie, et sénéchal de France en sa qualité de comte d'Anjou ; de Richard Cœur-de-Lion,

[1] On peut se faire une idée de la magnificence du chancelier par ce qu'en rapporte son secrétaire Fitz-Stephen : « Les appartements de Thomas Becket étaient pendant tout l'hiver couverts de paille fraîche ou de foin, et l'été de joncs verts ou de feuillées, pour que les seigneurs qui venaient lui faire la cour, et qui étaient souvent en trop grand nombre pour trouver place à table, fussent garantis de salir leurs beaux habits en s'asseyant sur un plancher poudreux. »

[2] Abbaye sur l'Yonne, à 16 kilomètres nord-nord-est d'Auxerre, fondée en 1114 par Étienne, abbé de Cîteaux.

[3] A 12 kilomètres sud-est de la Ferté-Bernard (Sarthe).

comme duc d'Aquitaine ; de Geoffroi, le dernier, comme duc futur de Bretagne. Rien ne fut décidé pour le comté de Toulouse. Louis essaya de réconcilier Henri II avec Thomas Becket ; mais il ne put y parvenir. Après cette conférence, Henri retourna à Londres, où il fit couronner son fils aîné.

Une grave maladie, qu'il fit ensuite, le décida à entreprendre un pèlerinage à Rocamadour, dans le Quercy [1]. Ce lieu attirait alors l'attention de la chrétienté : on venait d'y découvrir, en 1166, le corps d'Amadour, que l'on disait avoir été serviteur de la sainte Vierge, et qui, après l'Assomption, était venu habiter cette solitude des Gaules. Henri II fit vœu, dans ce lieu, de se réconcilier avec Thomas Becket, et en effet, il le reçut à Amboise, où Thibaud, comte de Blois, et Guillaume, archevêque de Sens, le lui amenèrent. Il l'accueillit avec respect, ne traita aucun sujet de contestation, et le renvoya en Angleterre, où le primat reprit possession de son siége et de ses honneurs.

Mais cette réconciliation n'était qu'apparente, et bientôt la lutte causée par l'ordonnance de Clarendon recommença. Les prélats qui avaient accepté ces statuts avaient été frappés d'excommunication par le pape. Thomas voulut faire exécuter la bulle du pontife, et Henri II, en l'apprenant, entra dans une furieuse colère. Il était alors à Bure, près de Caen, et il s'écria dans son emportement : « Personne ne me délivrera donc de ce prêtre ! » Cette exclamation fut un arrêt de mort. Quatre gentilshommes de la suite du roi, Guillaume de Tracy, Réginald Fitz-Urse, Richard le Breton, et Hugues de Morville, se lièrent aussitôt par un serment, passèrent précipitamment en Angleterre et allèrent assassiner l'archevêque de Cantorbéry au pied même de l'autel, le 29 décembre 1170 [2].

[1] A 16 kilomètres sud-est de Souillac (Lot).

[2] Ils entrèrent dans l'église tout armes, et demandèrent où était le traître. « Si vous cherchez un traître, dit Thomas, vous n'en trouverez pas parmi nous ; si c'est l'archevêque que vous cherchez, vous l'avez trouvé, c'est moi ! » Puis il s'agenouilla, le visage tourné vers l'autel, croisa ses mains sur sa poitrine, et reçut le coup de la mort.

Ce meurtre exécrable souleva d'indignation toute la chrétienté. Le roi de France lui-même écrivit au pape Alexandre III, alors de retour en Italie, pour demander justice. Henri II, épouvanté des conséquences de sa parole, se livra au désespoir, et donna toutes les marques d'un profond repentir. Il sollicita du pape l'envoi de deux légats pour examiner sa conduite et l'absoudre de ce crime. L'absolution fut prononcée l'année suivante, mais à la condition que le roi ferait un pèlerinage en Palestine. Ses remords toutefois ne l'empêchaient pas de suivre ses projets d'agrandissement, car cette même année, Conan IV étant mort, il prit possession de la Bretagne pour son fils Geoffroi, et quelques mois plus tard il entreprit et exécuta avec son activité ordinaire la conquête de l'Irlande.

Cependant ses trois fils, dont l'aîné n'avait pas dix-huit ans, réclamaient l'exécution du traité de Montmirail, et les conséquences de l'hommage qu'ils avaient prêté à Louis VII. Henri Court-Mantel demandait la possession immédiate de la Normandie, Richard celle de l'Aquitaine, Geoffroi celle de la Bretagne. Le roi de France, comme suzerain, appuyait leurs prétentions : la guerre commença. Si les fils du monarque anglais n'eussent pas été aussi despotes, aussi violents que leur père, la politique qui les soutenait aurait servi les intérêts de la France en détruisant l'influence du souverain étranger au profit des vassaux de la couronne. Mais ces jeunes gens n'avaient d'autre qualité que leur impétuosité chevaleresque ; et les seigneurs des provinces qu'ils étaient appelés à gouverner redoutaient leur tyrannie : nous ne parlons pas des communes et du peuple, qui à leurs yeux n'avaient aucun droit, n'étaient rien. La cause que Louis soutenait pouvait donc être nationale, mais il s'en fallait qu'elle fût populaire. La politique du roi de France ne manqua pas néanmoins d'habileté, car en procurant aux princes rebelles l'appui des seigneurs de leurs provinces, il excitait ces derniers à vendre cet appui fort cher, et à se faire donner, en garantie, des terres et des châteaux, qui plus tard devaient les rendre formidables à leurs suze-

rains. Ainsi, d'une part il séparait de la couronne d'Angleterre les provinces du continent, de l'autre il minait d'avance le pouvoir qu'il allait donner à ces fiers vassaux de race étrangère.

Mais il fallait vaincre, et c'était chose difficile, sous le régime féodal, pour des princes obligés de marchander leur autorité. Aussi, malgré les habiles précautions de Louis, qui faisait attaquer en même temps la Normandie par Philippe, comte de Flandre, et l'Angleterre par Guillaume, roi d'Écosse, malgré l'activité qu'il déploya lui-même pour soutenir, les armes à la main, la cause des fils de Henri, l'avantage resta à ce dernier.

La guerre commença en 1173 et fut terminée l'année suivante. Henri avait appelé à son service des troupes mercenaires : ce n'était pas la première fois qu'on l'essayait; Étienne, son prédécesseur, avait donné l'exemple de cette innovation. Ces mercenaires, appelés *routiers* ou *brabançons*, parce que les premiers sortaient du Brabant, étaient des aventuriers sans possessions, sans état, exercés au métier des armes, et qui, n'ayant rien à risquer que leur vie, vendaient leurs services à celui qui leur offrait la meilleure solde, ou à la cause qui leur promettait le plus de pillages. Cette ressource fut utile à Henri, qui fit tête à la fois à toutes les attaques. Il commença par jeter en prison la reine Éléonore, qui excitait ses fils à la révolte; puis, pour se concilier les Anglais et apaiser le clergé, il s'imposa une pénitence publique sur la tombe de Thomas Becket, que le pape Alexandre venait de canoniser cette année même. Il se rendit à Cantorbéry le 8 juillet 1174, et, vêtu d'une simple robe de laine, les pieds nus, il se prosterna devant le tombeau du saint, en présence d'un grand nombre d'évêques et d'abbés; il y passa la nuit en prières et se fit donner la discipline par tous les membres du chapitre ; puis il songea à faire face à tous ses ennemis.

Les Flamands avaient débarqué en Angleterre; ils furent battus. Guillaume, roi d'Écosse, fut battu aussi et fait prisonnier. Henri passa en Normandie, remporta un avan-

tage à Verneuil sur le roi de France, et le força à lever le siége de Rouen. Ces avantages amenèrent un traité de paix, qui fut signé à Mont-Louis [1] le 28 septembre 1174 : Henri pardonna à ses fils et reçut leur hommage.

Depuis ce moment, aucune cause de dissension ne troubla la bonne intelligence des deux rois. Alix, fille de Louis, fut fiancée à Richard Cœur-de-Lion, et remise à Henri II, pour qu'il l'élevât à sa cour. Ces monarques songeaient aussi à sanctifier la fin de leur règne par une double croisade, l'une contre les infidèles, l'autre contre les hérétiques albigeois, dont les doctrines faisaient de grands progrès dans le Midi. Mais l'âge de ces grandes entreprises était passé pour Louis, pour Henri II lui-même, quoiqu'il fût plus jeune et que, d'ailleurs, il eût promis au pape de faire un voyage en Terre-Sainte. Ils laissèrent donc à l'autorité ecclésiastique le soin de poursuivre l'hérésie henricienne, et le cardinal Pierre de Saint-Chrysogone, légat d'Alexandre III, se rendit à Toulouse, où les mauvaises doctrines avaient trouvé de nombreux partisans : Raymond V les repoussait; mais Roger, vicomte de Carcassonne, protégeait les sectaires. Le légat et les évêques qui l'accompagnaient essayèrent de remédier au mal par de savantes prédications. Mais un obstacle, auquel on n'a peut-être pas assez songé en racontant la déplorable histoire des Albigeois, s'opposait à l'éclaircissement des points contestés et à la conversion des hérétiques : c'était la langue. Leurs docteurs, s'adressant à des paysans, à des hommes du peuple, interprétaient à leur manière les points de foi dans l'idiome vulgaire, langage très-imparfait encore, très-peu logique, tout à fait inhabile à reproduire les idées précises de la science théologique. Même à présent, avec nos langues si admirablement analytiques, ceux qui ont essayé d'écrire sur ces matières savent combien il est difficile d'exprimer des croyances que la moindre nuance dans un synonyme peut faire fléchir dans un sens d'erreur.

[1] Entre Tours et Amboise, sur la Loire.

Quel épouvantable chaos devait apporter alors dans les dogmes leur traduction dans une langue grossière, toute en images, entièrement dépourvue de ces expressions abstraites qui seules font la science et en facilitent les progrès ! On conçoit donc que les prédicateurs de la foi avaient raison de n'employer que la langue latine, la seule alors qui, par ses perfections et l'usage sacré qu'en avait fait l'Église, pût exposer les doctrines chrétiennes sans les défigurer. On conçoit quelle répugnance ils devaient éprouver pour établir une controverse dans un idiome qui n'avait pas de mots pour leurs idées, et où chaque expression devenait une métaphore, et, malgré eux, une hérésie quelquefois, un mensonge toujours. Il est tout aussi aisé de voir pourquoi les populations, une fois égarées, s'obstinaient à rester dans la mauvaise voie, ne comprenant pas l'indication qui seule pouvait les remettre dans la bonne ; et aussi pourquoi les chefs passionnés de l'hérésie, dans leur ardeur schismatique, persistaient à repousser la seule langue qui enchaînât la raison sous le joug de l'orthodoxie et de l'autorité, pour appeler à leur aide celle qui, par l'indépendance de ses formes et la capricieuse mobilité de ses constructions, ouvrait un champ libre à l'examen, au doute, aux versatilités de la croyance personnelle. En tout temps les hérétiques ont fait de même, ils ont invoqué la langue vulgaire ; et il est bon de remarquer que plus cette langue vulgaire s'est perfectionnée, plus les doctrines hérétiques ont perdu de leur puissance.

Aucun événement important ne signala plus le règne de Louis VII. Le seul qui nous intéresse, parce qu'il se passa sur un sol aujourd'hui français, est le couronnement de l'empereur Frédéric Barberousse, à Arles, comme roi de Provence, le 30 juillet 1178, et à Besançon, comme roi de Bourgogne, la même année. Il donna, à cette occasion, la principauté d'Orange à Bertrand de Baux, tige des princes d'Orange, si célèbres depuis. C'est aussi à cette époque que fut construit le pont d'Avignon, le premier grand pont de pierre qu'on ait fait en France.

Louis VII avait eu un fils de sa troisième femme, Alix de Champagne, le 22 août 1165. Ce fils, si connu dans l'histoire sous le nom de Philippe-Auguste [1], entrait dans sa quinzième année lorsque son père le fit couronner à Reims le 1er novembre 1179, jour de la Toussaint. Cette cérémonie fut brillante ; tous les évêques de France y assistèrent. Henri Court-Mantel, comme duc de Normandie, portait devant le jeune roi la couronne de France, ayant lui-même celle d'Angleterre sur sa tête; Philippe, comte de Flandre, le précédait, tenant l'épée royale. Mais Louis n'eut pas la consolation d'assister à cette solennité ; il était revenu, malade, d'Angleterre, où il était allé au mois d'août faire un pèlerinage au tombeau du saint archevêque de Cantorbéry : une paralysie le privait de l'usage du côté droit. Il laissa à son fils le soin du gouvernement, et languit encore jusqu'au 18 septembre 1180, jour où il s'endormit du sommeil des justes ; car Louis VII, s'il ne fut pas un grand homme, mérita du moins la réputation d'un homme de bien, d'un roi sage et habile : avec saint Bernard, il avait servi la cause de la chrétienté ; avec Suger, celle du pays ; avec Alexandre III, celle des communes. Dans un siècle où l'enthousiasme chevaleresque et religieux poussait si naturellement à tous les fanatismes, il offre le rare modèle d'un souverain à qui l'on ne peut reprocher aucun excès, aucune persécution, aucun acte de violence ou d'arbitraire.

PHILIPPE-AUGUSTE ET RICHARD.

Philippe-Auguste, avec des talents bien supérieurs, n'eut pas les mêmes vertus. Sa piété, sa justice, sa loyauté même, toujours subordonnées à sa politique, ne furent pas constamment exemptes de reproches. Roi avant tout,

[1] Le surnom d'*Auguste* lui vient, dit-on, de ce qu'il naquit au mois d'août (*augustus*).

il ne songea qu'à affranchir son pouvoir de toutes les entraves, à créer autour de ce pouvoir des intérêts nationaux qui lui servissent de rempart, à fonder une monarchie puissante et respectable. Une activité infatigable, une présence d'esprit qui s'appliquait à tout, une habileté remarquable à profiter des fautes de ses ennemis, sans jamais leur donner prise sur lui-même ; une fermeté de caractère devant laquelle tout dut fléchir ; un courage à toute épreuve, exempt de toute forfanterie chevaleresque ; enfin, le succès continuel de ses entreprises (car dans la vie de tous les grands hommes, il faut laisser la part de la Providence), ont placé Philippe-Auguste au rang de ces rois dont la France s'honore, et auxquels elle doit son unité nationale, sa dignité, sa gloire.

Philippe II avait commencé à gouverner pendant la maladie de son père, bien qu'il eût à peine quinze ans. A la mort de Louis VII, les quatre frères de la reine mère, fils de Thibaut le Grand, Henri, comte de Champagne, les comtes de Blois et de Sancerre, et l'archevêque de Reims, prétendaient à la tutelle du jeune roi. Philippe secoua le joug, et se maria, sans leur aveu, sans celui de sa mère, avec Isabelle, fille de Marguerite, comtesse de Hainaut. Marguerite était sœur de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, parrain de Philippe-Auguste : et ce comte, qui n'avait point d'enfants de son mariage avec l'héritière du Vermandois, promettait cette province en héritage au jeune roi : les noces furent célébrées à Bapaume. La reine mère, mécontente, voulut se retirer dans un de ses châteaux ; Philippe déclara que ces châteaux appartenaient à la couronne. Alors les comtes de Blois, de Champagne, de Sancerre, éclatèrent en menaces et invoquèrent l'appui d'Henri II. Le roi d'Angleterre eut la sagesse de refuser son intervention : ce n'était pas à lui à blâmer l'emploi de la fermeté et l'exercice du pouvoir royal. D'ailleurs, Philippe-Auguste était déjà un roi populaire. Le moyen qu'il avait pris pour conquérir si subitement cette popularité nous étonne beaucoup, nous, hommes du XIX[e] siècle,

hommes à idées libérales et à large tolérance. Mais, pour bien apprécier les actions et les faits, il faut toujours se transporter à l'époque qui les a vus se produire : Philippe persécuta les juifs.

Nous pourrions citer telle contrée d'Allemagne, de France même, où, maintenant encore, un édit contre les Israélites exciterait des transports de joie dans la populace, et peut-être une satisfaction tacite dans la partie plus éclairée de la nation. Qu'on se figure donc ce que pouvait être, dans ce siècle de foi exaltée et d'enthousiasme chevaleresque, la haine des chrétiens pour un peuple sans patrie, sans demeures fixes, frappé de la malédiction divine, et n'opposant pas même aux persécutions la dignité du malheur. Dans cette ardeur religieuse qui poussait l'Europe entière à massacrer les profanateurs du saint tombeau, faut-il s'étonner qu'il entrât quelque horreur pour les descendants des meurtriers de l'Homme-Dieu ? Comment persuader au chevalier croisé qu'il n'y aurait pas autant de mérite à tuer un juif qu'un musulman ? ou bien aux bourgeois et vilains qui ne pouvaient aller en Terre-Sainte, que le supplice de quelques Israélites ne pourrait pas leur tenir lieu du pieux pèlerinage ? Encore si ces malheureux opprimés avaient su conquérir l'admiration à défaut de la justice ! S'ils avaient su résister en héros ou du moins succomber en martyrs ! ce siècle enthousiaste leur eût certainement accordé son estime ; la flamme du bûcher leur eût fait une auréole de gloire, et la persécution se fût arrêtée. Mais non ; satisfaits de maudire dans l'ombre, ils fuyaient en lâches ou rampaient devant leurs bourreaux. Une seule pensée semblait les animer tous, celle de s'enrichir par le trafic. C'est dans ce but qu'ils allaient d'Orient en Occident ; qu'ils flattaient tour à tour les rois et les nations, les chrétiens et les musulmans ; qu'ils suppliaient quand ils auraient pu menacer ; qu'ils signaient humblement les honteuses conditions d'une sécurité incertaine, quand ils auraient pu stipuler audacieusement celles de leur indépendance ; car ils eurent une vertu nationale dont eux-mêmes ignoraient le pouvoir : ils

s'aimaient entre eux, ils vivaient en frères; comme tous ceux qu'on persécute, ils ne faisaient qu'une famille, qu'un corps; ces mêmes hommes, si bas devant leurs tyrans, devenaient tout à coup, pour se secourir entre eux, capables des plus sublimes sacrifices. Et certes, s'ils avaient eu un lien commun de société, un mobile commun d'action, autre que cette cupidité qui rétrécit l'âme, ils pouvaient se passer de patrie au moyen de cette fraternité généreuse; ils pouvaient, sinon se mêler, comme aujourd'hui, aux idées et aux intérêts de tous, du moins se créer, au milieu des croyances ennemies et des passions nationales, une position que la haine eût respectée, parce que jamais le mépris n'aurait pu l'atteindre.

Mais en même temps que leurs richesses excitaient l'envie, l'usure criante qui les leur procurait soulevait partout de cruels ressentiments. Les débiteurs puissants, pour se venger des exactions de ces avides prêteurs, accueillaient avidement les bruits qu'inventait contre eux l'ignorance populaire, et, sur les plus légères accusations, éteignaient la dette en livrant le créancier à la vengeance d'une multitude furieuse. Leurs connaissances en médecine pratique, l'usage qu'ils faisaient des caractères hébraïques ou arabes, quelques-unes de leurs cérémonies religieuses, le secret dont ils les enveloppaient, les faisaient passer pour de dangereux magiciens. Tantôt on leur reprochait d'avoir profané des vases sacrés volés dans une église, tantôt d'avoir outragé une hostie consacrée; ici de faire mourir les bestiaux par des maléfices, là d'empoisonner les fontaines; même une opinion assez générale les accusait de faire périr en secret dans les supplices, tous les ans, le jour de Pâques, un chrétien. Ces bruits absurdes ne trouvaient aucun contradicteur, et il fallait être un saint Bernard pour oser prendre hautement la défense de ce peuple infortuné.

Le jeune Philippe obtint donc l'approbation universelle en abolissant toutes les dettes que ses sujets avaient pu contracter envers des juifs, sous la condition toutefois qu'on lui en paierait un cinquième (1182). Cet acte déloyal

passa pour générosité. Les juifs, n'osant réclamer, se vengèrent par des usures nouvelles et des rigueurs contre leurs débiteurs nouveaux. Philippe, irrité, confisqua leurs propriétés, et les chassa du royaume.

Cependant la guerre était partout en France dans les provinces qui appartenaient au roi d'Angleterre. Henri Court-Mantel, Richard Cœur-de-Lion, et Geoffroi de Bretagne ne travaillaient qu'à se rendre indépendants de leur père : de son côté, Henri II cherchait un apanage pour son quatrième fils, Jean, dit *Sans-Terre*, qu'il préférait aux autres. La jalousie armait ceux-ci contre lui, et tous les vassaux du roi anglais se partageaient entre ces divers partis, selon leurs affections ou leurs intérêts. Ce n'étaient que révoltes partielles, prises et pillages de villes et de châteaux, vengeances atroces, surtout de la part de Richard, le plus vigoureux, le plus brave chevalier de son temps, mais aussi le plus insolent des despotes et le plus féroce des guerriers. L'intérêt de la monarchie française voulait que Philippe entretînt ces divisions, mais c'était au détriment de ces malheureuses contrées. Les routes étaient couvertes de ces Brabançons ou routiers qui ne connaissaient d'autre droit que la force, et pillaient indistinctement amis ou ennemis. Henri II n'osait plus parcourir les provinces : il craignait ces brigands que lui-même avait appelés ; il savait que pour un peu d'or ils l'auraient assassiné, et il ne se fiait pas à ses fils. Deux fois, dit-on, il fut assailli dans une embuscade. Aussi refusa-t-il de venir, lorsqu'on lui dit que son fils aîné, Henri Court-Mantel, était mourant et demandait à le voir. Le jeune prince en effet avait été pris d'une fièvre violente pendant une campagne dans le Limousin : il alla faire un pèlerinage à Saint-Amadour ; mais se sentant plus mal, il se fit transporter au château de Martel[1]. Là il se coucha sur la cendre, avec une pierre sous la tête, une autre sous les pieds, et une corde au cou. Il exprima le plus vif repentir de sa conduite envers son

[1] A 28 kilomètres nord-nord-est de Gourdon (Lot).

père, reçut les sacrements des mains de l'archevêque de Bourges, et expira le 11 juin 1183, à l'âge de vingt-neuf ans. Henri, qui aimait ses enfants, malgré leur ingratitude, pleura beaucoup, et se reprocha amèrement d'avoir repoussé la dernière prière de son fils mourant.

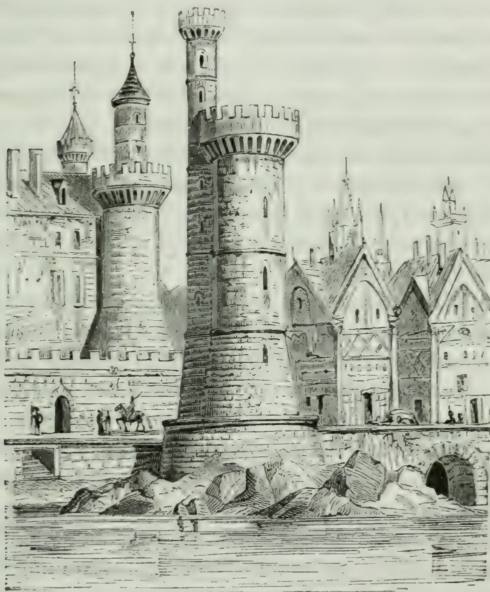
Vers le même temps, un soulèvement général des populations du Midi réprima les brigandages des routiers. Un charpentier du Puy, nommé Pierre Durand, avait reçu, disait-il, de la sainte Vierge une petite image en plomb qui la représentait, et devait préserver de tout danger ceux qui la porteraient. L'évêque du Puy organisa alors une confrérie, qu'on appela la Confrérie des Capuchons, parce qu'elle portait des images pareilles sur ses capuchons, et qui avait pour but la destruction des brigands et la délivrance du pays. En peu de temps cette confrérie fit merveilles, et devint la terreur des Brabançons. Sept mille de ces aventuriers furent exterminés par eux près de Châteaudun, le 20 juillet 1183. Philippe-Auguste avait envoyé quelques hommes d'armes pour discipliner la confrérie et la former au métier de la guerre. L'attention du jeune roi commençait à se porter de tous côtés.

Ainsi, en 1185, on le vit s'occuper des embellissements de sa capitale, et faire paver Paris, élever Notre-Dame, commencer le Louvre, pendant qu'il avait deux guerres à conduire, l'une en Flandre, l'autre en Bourgogne.

La première fut causée par la mort d'Isabelle de Vermandois, comtesse de Flandre. Philippe réclama le Vermandois, non-seulement comme héritage promis lors de son mariage, mais comme fief faisant retour à la couronne. Philippe de Flandre refusa, et commença les hostilités, aidé des milices des communes de Flandre qu'il avait su intéresser à sa cause. Il ravagea les vallées de la Somme et de l'Oise, sans oser attaquer une seule ville, et vint jusqu'à huit lieues de Paris. Mais cette campagne n'était qu'une bravade : la moindre manœuvre du roi de France, appuyée sur les places fortes, pouvait lui couper la retraite. Il se hâta de reculer devant son ennemi, dont les hommes

d'armes auraient bientôt mis en déroute ses milices urbaines, bonnes seulement alors pour le pillage. Philippe le poursuivit : le comte de Flandre vint faire hommage à genoux, et céda au roi le Vermandois avec Amiens, ne se réservant que Saint-Quentin et Péronne.

La guerre de Bourgogne fut aussi un acte d'autorité royale. Hugues III, duc depuis 1162, avait fait en 1171 une expédition malheureuse en Terre-Sainte [1]. De retour dans



La Tour du Louvre [2].

son duché, il opprima ses vassaux, et porta atteinte à leurs priviléges. Or, cent ans auparavant, en 1076, le duc Hugues Ier, dans une assemblée tenue à Bèze, avait fait une

[1] Surpris par une tempête dans ce voyage, il fit vœu, s'il échappait, de bâtir une belle église ; et au retour il construisit la Sainte-Chapelle de Dijon.

[2] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 27.

loi qui autorisait six des hauts barons de Bourgogne à refuser l'obéissance si le duc manquait à ses serments, et à convoquer même leurs vassaux pour le contraindre par la voie des armes. Les prélats et les seigneurs, lésés dans leurs droits, le sire de Vergy, entre autres, que le duc assiégeait pour le punir d'avoir fait hommage à Philippe, vinrent porter plainte au roi qui marcha contre son vassal. La ville de Châtillon fut prise après quinze jours de siége, et le duc de Bourgogne se soumit [1].

Vers le même temps, Raymond V, comte de Toulouse, pressé d'un côté par Richard Cœur-de-Lion, de l'autre par Alphonse II, roi d'Aragon, implorait la protection de son suzerain le roi de France. Ainsi Philippe, à vingt ans, faisait déjà sentir partout l'autorité royale.

Ce fut alors qu'arriva en France le patriarche de Jérusalem, accompagné du grand maître des Hospitaliers et de celui des Templiers. Ils venaient implorer les secours de Philippe pour la ville sainte, et lui offrir la couronne de Godefroy de Bouillon.

Le royaume fondé par ce héros de la première croisade était réduit aux dernières extrémités, depuis que Saladin, fils d'Ayoub, avait usurpé, en 1169, la sultanie de Damas, détruit les Fatimites en Égypte, et formé un empire qui s'étendait depuis Tunis jusqu'au Tigre. Baudouin III, fils de Foulques d'Anjou, qui régna jusqu'en 1162, Amaury son frère, qui mourut en 1173, avaient soutenu vaillamment la gloire du nom chrétien en Palestine ; mais Amaury eut pour successeur son fils Baudouin IV, surnommé le Lépreux, malheureux prince qu'une maladie terrible consumait lentement depuis son enfance. Ce jeune homme était mourant lorsque les chrétiens de Terre-Sainte, menacés de tous côtés par les armes de Saladin, envoyèrent l'étendard royal et les clefs du saint sépulcre à Philippe-Auguste, le 16 janvier 1185.

Philippe connaissait trop les devoirs de la royauté pour

[1] C'est ce duc qui créa la commune de Dijon en 1187, avant de partir pour la croisade, où il accompagna Philippe-Auguste.

accepter une seconde couronne qu'il n'aurait pu sauver qu'aux dépens de la première. Il refusa. Henri II, à qui les députés s'adressèrent ensuite, refusa de même. Mais les deux rois promirent leurs secours prochains. La députation au retour ne trouva plus Baudouin IV. Son neveu Baudouin V, qui lui avait succédé à cinq ans, venait de mourir aussi, et Guy de Lusignan, second mari de Sybille, mère de ce dernier roi, portait la couronne de Jérusalem, qu'il ne devait pas garder longtemps.

Mais avant de s'occuper des affaires de la Terre-Sainte, les rois de France et d'Angleterre avaient des intérêts à régler, des difficultés à résoudre. Philippe réclamait la dot de Marguerite de France, veuve de Henri Court-Mantel, c'est-à-dire le Vexin. Il insistait aussi pour le mariage immédiat de sa sœur Alix, fiancée à Richard, et retenue par Henri II qu'on soupçonnait d'une passion coupable pour elle. Un accident survenu à Paris, le 15 août 1186, apporta un nouveau motif de dissension. Geoffroi de Bretagne, troisième fils de Henri II, fut blessé dans un tournoi, et mourut, âgé de vingt-huit ans. Il laissait enceinte sa femme Constance ; et Philippe, d'après les usages féodaux, réclamait la garde du duché de Bretagne comme suzerain. Le roi d'Angleterre contestait toutes ces prétentions, et malgré de fréquentes conférences entre les deux rois, la guerre éclata. Philippe, secondé par Richard Cœur-de-Lion, toujours ennemi de son père, entra dans le Berry, s'empara de Graçay, d'Issoudun, de Châteauroux. Henri demanda une trêve, et une nouvelle entrevue.

C'était sous un grand orme, entre Gisors et Trie [1], sur les limites des deux États, que ces conférences avaient lieu. Plusieurs fois Henri II y avait rencontré Louis VII, plusieurs fois déjà il y avait vu Philippe-Auguste. Le rendez-vous actuel était fixé au 21 janvier 1188. Les rois de France et d'Angleterre s'y trouvèrent avec les deux fils du dernier, Richard et Jean ; Philippe, comte de Flandre ; le duc de

[1] Village du département de l'Oise, à 8 kilomètres est de Gisors. Cet orme était si gros, qu'il fallait huit hommes pour l'embrasser.

Bourgogne ; les comtes de Blois et de Champagne ; les archevêques de Cantorbéry, de Reims et de Rouen ; et un prélat célèbre, l'historien des croisades, Guillaume, archevêque de Tyr. Celui-ci ne venait pas offrir sa médiation pour les chétives querelles de la féodalité. Voici les nouvelles qu'il apportait :

« Le royaume de Jérusalem n'est plus : le terrible sultan de Damas, Saladin, est entré le 2 octobre dans la ville sainte. Le sépulcre du Sauveur est profané, les chrétiens sont massacrés ; Guy de Lusignan est dans les fers !

« Un seul jour a décidé du destin de la Judée : c'était le 3 juillet 1187. Saladin avec son armée occupait les hauteurs qui dominent le lac de Tibériade, sanctifié par les miracles du Sauveur. Guy de Lusignan s'est avancé avec ses chevaliers, avec les Hospitaliers de Saint-Jean et les soldats du Temple ; avec Geoffroi, prince d'Antioche ; Boniface, marquis de Montferrat ; Josselin de Courtenai, comte d'Édesse, au milieu de cette plaine sans eau, brûlée par un soleil ardent. Par une ruse de guerre infernale, Saladin a fait mettre le feu à toutes les herbes, à tous les arbustes de la plaine : enveloppés de tourbillons de fumée, emportés par leurs chevaux qui sentaient la flamme courir sous leurs pieds, les chrétiens n'ont pas su se défendre. La vraie croix, la croix du Sauveur, a été prise sur la montagne même où il proclama les célestes béatitudes [1]. Tous ceux qui n'ont pas péri sur ces champs embrasés ont été décapités devant la tente du vainqueur ; ceux surtout qui portaient la tonsure des Hospitaliers et des Templiers ; et c'était à qui la prendrait pour souffrir le martyre. Ces deux grands maîtres qui vous apportaient une couronne sont tombés sous le sabre des infidèles. Le souverain pontife en est mort de douleur [2]. Rois et princes chrétiens, vous n'avez pas voulu sauver Jérusalem ; venez la venger ! »

Ainsi disait Guillaume de Tyr, et tous les princes qui se

[1] Bienheureux les pauvres d'esprit..., etc. C'est la montagne d'Hitim, à l'ouest du lac de Tibériade.

[2] Urbain III.

trouvaient là prirent la croix. Pour se distinguer, les Français mirent une croix rouge, les Anglais une blanche, les Flamands une verte. La nouvelle fatale se répandit en tous lieux, et excita partout la même ardeur belliqueuse : l'empereur Frédéric Barberousse prit la croix à Mayence.

La loi de l'Église exigeait qu'une fois décoré du signe sacré, on ne portât plus les armes pour une autre cause, et qu'on abjurât toutes ses haines, toutes ses vengeances particulières. Le fougueux Richard n'en recommença pas moins ses hostilités contre Raymond V, et ravagea le Quercy ; Philippe se plaignit à Henri II, qui, sans pouvoir sur son fils, chercha à gagner du temps par de nouvelles conférences. Le roi français, indigné, fit abattre l'orme de Trie, et entra à main armée dans le Berry et dans l'Auvergne ; il s'avança jusqu'au Puy, où il fit un pèlerinage à la fin d'octobre. Pendant ce temps, Henri II s'assurait du Vexin et du Maine. Mais par un de ces changements soudains que l'habileté de Philippe-Auguste et les extravagances de Richard expliquent assez facilement, ce dernier embrassa tout à coup le parti du roi de France, et vint avec lui, en 1189, s'emparer du Mans et de Tours. Henri II, pressé d'un autre côté par les Bretons qui se révoltaient, entouré d'ennemis dans sa famille et dans son palais, engagé par ses serments à la guerre sainte, demanda la paix, et vint trouver Philippe à la Ferté-Bernard, puis à Coulommiers[1]. On dit qu'au moment de l'entrevue, la foudre tomba entre les deux rois, et que Henri effrayé consentit à toutes les conditions ; il promit d'unir Alix à Richard, de payer vingt mille marcs d'argent pour le Vexin ; il renonça à tout droit sur le Berry et l'Auvergne, et renouvela son hommage pour ses possessions en France. Il s'engageait à se trouver au carême de l'année suivante à Vézelay, rendez-vous de la croisade. Mais Dieu en avait ordonné autrement, et un coup de foudre plus terrible allait éclater sur la tête du malheureux prince.

[1] Seine-et-Marne.

Il accordait à tous ses sujets rebelles un généreux pardon; il voulut voir la liste des amnistiés, et il trouva en tête le nom de Jean, son fils bien-aimé. Le désespoir alors s'empara de son âme; il maudit ses enfants, il maudit sa naissance, et courut s'enfermer dans le château de Chinon, ne voulant plus parler à personne. Il avait signé le traité le 26 juin; le 9 juillet il était mort. Richard accourut : il était trop tard. On dit qu'à l'arrivée du fils ingrat, des flots de sang noir s'échappèrent de la bouche du défunt.

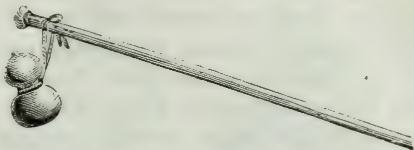
Pendant que Richard se faisait couronner comme roi d'Angleterre et duc de Normandie, Frédéric Barberousse se mettait en route pour l'Asie le 27 juillet. Les rois de France et d'Angleterre se concertèrent enfin à Nonancourt[1] le 30 décembre. Tous deux avaient établi, pour subvenir aux frais de la guerre sainte, une dîme sur toutes les propriétés. On l'appela la Dîme saladine; elle produisit des sommes considérables. On devait partir de Vézelay à Pâques; mais la mort de la reine de France, survenue le 15 mars 1190, recula ce départ jusqu'à la Saint-Jean. La croisade de Frédéric était déjà finie; l'empereur était mort. Après avoir traversé en ligne droite l'Asie Mineure, pris Iconium (Konieh) d'assaut, il venait d'entrer en Cilicie, et se dirigeait vers Tarse, lorsqu'au passage d'une petite rivière (le Selef), qu'il voulut traverser à gué, le 10 juin 1190, il fut frappé d'apoplexie et expira sur-le-champ; il avait soixante-neuf ans. Son fils Frédéric s'en alla mourir, six mois plus tard, devant Saint-Jean-d'Acre.

Richard Cœur-de-Lion prit à Tours le bourdon de pèlerin, et Philippe-Auguste l'oriflamme à Saint-Denis; puis les deux rois partirent de Vézelay le 4 juillet. Ils marchèrent ensemble jusqu'à Lyon. Cette ville, récemment organisée en commune, faisait partie des provinces soumises à l'Empire; mais la partie bâtie sur la rive droite de la Saône relevait du royaume de France[2]. Là Philippe et Richard se

[1] A 12 kilomètres ouest de Dreux (Eure).

[2] Lyon, fondée sous Auguste, avait d'abord été construite sur la rive droite de la Saône, au pied du coteau de Fourvières (*forum vetus*) dont ses fortifications

séparèrent : le premier, qui n'avait point de port sur la Méditerranée, se rendit à Gênes : cette république lui avait loué des vaisseaux. Richard alla s'embarquer à Marseille, commune libre, mais vassale du roi d'Aragon.



Bourdon de pèlerin [1].

Cette croisade ne ressemblait pas aux précédentes : d'abord les croisés prenaient pour la première fois la route de mer, qui leur épargnait bien des difficultés et des dépenses; puis ils ne traînaient pas à leur suite ces multitudes innombrables de pèlerins, si embarrassants à nourrir et à discipliner. Ils n'emmenaient que leurs plus riches vassaux et la fleur de la chevalerie de France et d'Angleterre : ce n'était pas même une armée, car un grand nombre de croisés devaient exécuter le passage à leurs frais et se réunir devant Saint-Jean-d'Acre [2].

Les deux rois se retrouvèrent en Sicile, où des brouilleries

couronnaient les hauteurs. Le peu de largeur qui existe entre ces monts et la Saône, força la ville de s'étendre dans la presqu'île qui sépare cette rivière du Rhône, et la commodité de ces deux grands cours d'eau ne tarda pas à donner beaucoup plus d'importance à la cité neuve qu'à l'ancienne. La première se rattacha, comme commune, à l'Empire ; mais la cathédrale (Saint-Jean) était dans la vieille ville, qui resta sous la juridiction de l'évêque, et releva du royaume de France.

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 28.

2 Cette ville s'appelait encore Ptolémaïs : elle a joué un grand rôle dans les croisades. Bien que fort réduite aujourd'hui, et presque ruinée, elle offre encore une position militaire importante. Elle est située sur une pointe de terre qui s'avance un peu au midi ; sa forme est un triangle dont le sommet est au nord. La Méditerranée baigne ses murs au sud et au couchant : une vaste digue de pierre, terminée par la tour des Mouches, qui subsiste encore, ferme l'entrée de son port. La plaine qui s'étend à l'orient et au nord de la ville, et qui peut avoir quatre lieues d'étendue, était alors fertile, et couverte d'élégantes habitations; elle est aujourd'hui marécageuse et malsaine. Le Bélus la traverse. Cette plaine est bornée, au nord, par le mont Saron, qui la sépare du pays de Tyr ; au midi, par le mont Carmel, si célèbre par ses solitudes, et où l'on montrait alors les grottes d'Élie et d'Élisée. Des collines, qui forment le prolongement de ces montagnes, ferment la plaine à l'est ; on distingue parmi elles la colline de Thuron, où les croisés campèrent.

ne tardèrent pas à les désunir. Bien que Richard eût trente-trois ans et que Philippe n'en eût que vingt-cinq, les violences du premier mettaient à de rudes épreuves la patience de l'autre. La mauvaise saison leur ayant fait prendre la résolution funeste de passer l'hiver dans cette île, les occasions de querelles naquirent chaque jour au milieu des fêtes et des tournois, et furent encore envenimées par Tancrède, roi de ce pays, qui ne cherchait qu'à les aigrir l'un contre l'autre, pour être plus tôt délivré de ces hôtes coûteux et incommodes. Les mécontentements de Philippe s'accrurent surtout lorsque Richard, refusant décidément d'épouser Alix, fit venir en Sicile sa vieille mère Éléonore avec la jeune Bérengère, fille du roi de Navarre, dont il voulait faire sa femme. Philippe le laissa célébrer ce mariage, et partit le 30 mars 1191. Le 15 avril suivant il était devant Saint-Jean-d'Acre.

Richard se fit attendre. A son départ de Messine, sa flotte fut dispersée par une tempête, et une partie de ses vaisseaux alla échouer sur les côtes de Chypre, où un usurpateur, Isaac Comnène, les livra au pillage. Il repoussa même le navire qui portait Bérengère. Richard, à son arrivée en Chypre, attaqua l'usurpateur, le prit, le chargea par dérision de chaînes d'argent, et ne parut devant Saint-Jean-d'Acre que le 8 juin.

Depuis deux ans les chrétiens assiégeaient cette ville avec un courage que ne pouvaient ralentir ni les ardeurs dévorantes de l'été, ni les longues pluies de l'hiver, ni les jalousies nationales ou particulières qui les divisaient tous. Là se trouvaient réunis Guy de Lusignan, dernier roi de Jérusalem, mis en liberté par Saladin : Conrad de Montferrat, le sauveur de Tyr, qui appelait Lusignan usurpateur; Bohémond III, prince d'Antioche; Raymond III, comte de Tripoli; Jacques d'Avesnes, avec les Flamands; puis les chevaliers de Saint-Jean et du Temple[1], et les débris de

[1] L'ordre des Templiers fut fondé au commencement du XII[e] siècle, peu après celui des Hospitaliers, par neuf chevaliers français. Il fut approuvé par le concile de Troyes, en 1128. Le but de cette fondation était la défense du temple de

l'armée de Frédéric Barberousse. L'arrivée de Philippe et de Richard, am nant au camp des Français, des Bourgui-



Hospitalier [1]. **Templier [1].** **Chevalier teutonique [1].**

-gnons, des Normands, des Anglais, des Aquitains, des Siciliens, des Pisans et des Génois, ajoutait au désordre en ajoutant au nombre, et il devenait presque impossible de diriger les opérations du siége. On n'était d'ailleurs pas d'accord sur le commandement, bien que Richard, plus chevalier que roi, et d'ailleurs vassal de Philippe, fût plus habile au combat que dans les conseils. Mais outre que les deux rois étaient toujours d'avis différent, la part que chacun d'eux prenait dans les rivalités qui les entouraient ne tendait qu'à désunir les forces de l'armée. Ainsi Philippe soutenait Conrad de Montferrat, et Richard, Guy de Lusi-

Jérusalem. Les chevaliers faisaient vœu de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. L'ordre était commandé par un grand maître.

Il faut placer ici la fondation d'un troisième ordre, qui prit naissance après le désastre de Frédéric Barberousse. Ce fut l'ordre Teutonique, fondé par les Allemands. Les statuts en furent approuvés en 1191. On sait les conquêtes de ces chevaliers en Prusse. Ce sont eux qui fondèrent Kœnigsberg (*la ville du roi*), en mémoire des bienfaits de saint Louis.

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 29.

gnan : du côté du premier se rangeaient le duc de Bourgogne, les Templiers, les Génois; dans le parti de l'autre étaient le comte de Flandre, les Hospitaliers, les Pisans. Aussi, malgré la vigueur des assauts continuels livrés à la place, Saladin bloquait presque les croisés dans leurs campements. Il fallut convenir qu'alternativement l'un des deux rois combattrait le sultan, tandis que l'autre donnerait l'assaut. Cette émulation produisit d'heureux effets. Le 12 juillet, les habitants d'Acre demandèrent à capituler. Ils devaient se livrer au bout de quarante jours, si Saladin ne rendait pas tous les captifs chrétiens, Jérusalem, et le bois de la vraie croix, pris à Tibériade. Le sultan, que cette capitulation n'engageait pas, refusa d'y souscrire : la ville fut livrée aux croisés, et Richard eut la barbarie de faire trancher la tête à deux mille six cents prisonniers. Hugues III, duc de Bourgogne, imita cette cruauté ; et le roi de France, las de combattre avec ces barbares pour une cause sainte qu'ils déshonoraient, prétexta une maladie, et quitta la ville conquise, le 31 juillet, laissant ses vassaux sous la conduite du duc de Bourgogne.

Richard dénonça Philippe comme traître, déloyal et parjure à toute la chrétienté, et continua de guerroyer en Terre-Sainte. Il assiégea Jérusalem sans pouvoir la prendre, et finit par faire un traité avec Saladin pour obtenir que les pèlerins pussent désormais visiter le saint sépulcre. Philippe, comte de Flandre, Étienne, comte de Sancerre, fils de Thibaut le Grand, Jacques d'Avesnes, un grand nombre de puissants seigneurs, de prélats, de braves chevaliers, avaient trouvé la mort en Terre-Sainte. Hugues III, duc de Bourgogne, aussi peu habile qu'il était intrépide, et dont Philippe-Auguste avait dit : *C'est un preux homme, mais non un prud'homme,* mourut aussi à Tyr, en 1192 : son corps fut rapporté en France, et déposé à l'abbaye de Cîteaux. Conrad de Montferrat avait été assassiné. Les chrétiens de Terre-Sainte donnèrent la couronne à Henri, comte de Champagne, fils de Thibaut le Grand, et Guy de Lusignan reçut en échange le royaume de Chypre, dont Richard

lui fit don. Ce royaume subsista pendant trois siècles.

Philippe était rentré à Paris le 27 décembre 1191. Richard s'embarqua à Saint-Jean d'Acre le 9 octobre 1192, après avoir fait partir devant lui sa femme et ses principaux chevaliers. La tempête le jeta sur la côte de Zara, dans la mer Adriatique, et il résolut de traverser le continent sous l'habit d'un pèlerin, avec quelques compagnons d'un caractère aussi aventureux que le sien. Mais il fallait passer par l'Autriche; et Léopold, duc de ce pays, qu'il avait violemment outragé au siége de Saint-Jean-d'Acre, en faisant traîner sa bannière dans la boue, avait été averti de son malheur et de ses projets : il faisait suivre ses traces. Richard fut surpris pendant son sommeil dans une hôtellerie, près de Vienne, et emprisonné à Dierstein, non loin de Vienne, au bord du Danube. L'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, le réclama, prétendant qu'un roi ne pouvait pas rester dans les prisons d'un duc, et Richard fut transféré au château de Trifels, dont on voit encore les ruines, près de Landau, sur la rive gauche du Rhin.

Cette infâme violation du droit des gens donna tout à coup à Richard une popularité que son despotisme et ses violences semblaient éloigner à jamais. On ne vit plus en lui que le héros du siècle, le champion de la chrétienté ; et ses provinces de France, qui l'avaient détesté jusqu'alors, respectèrent son malheur, et lui restèrent fidèles. Philippe, cependant, avait résolu de profiter de l'occasion : en loyal chevalier, il aurait dû réclamer la délivrance de son compagnon d'armes; mais, comme nous l'avons dit, Philippe était roi de France avant tout. Lui-même, d'ailleurs, avait semé en Europe des bruits offensants contre Richard : non-seulement il l'accusait d'avoir compromis, par ses témérités chevaleresques, autant que par ses vengeances, le succès des armes chrétiennes, il faisait encore planer sur lui le soupçon de l'assassinat de Conrad. En passant à Rome, il avait demandé au pape Célestin III de l'affranchir du serment qu'il avait fait de protéger, comme les siens, les droits de son rival en France. Célestin avait refusé ; mais

Philippe, sans tenir compte de ce refus, n'eut pas d'autre pensée que celle de ramener sous son autorité royale les vassaux de Richard. Il trouva un appui dans le prince Jean, homme jaloux, haineux, vindicatif, déloyal et lâche, hideux phénomène au milieu de ce siècle de fol honneur et de bravoure exaltée. La couronne d'Angleterre était l'objet de tous ses vœux, et Philippe savait bien qu'il l'eût achetée au prix de toutes les provinces que Richard possédait sur le sol français. Il existait cependant un héritier légitime et désigné de cette couronne; c'était le fils de Geoffroi, frère aîné de Jean, Arthur, qui, d'après les lois féodales, devait passer avant lui. Mais Jean se flattait de la protection du roi de France; et Philippe, de son côté, reçut l'hommage de Jean, sans compter sur lui, peut-être même avec l'arrière-pensée de le sacrifier à son tour.

L'Angleterre prit le parti du roi captif : la Normandie refusa de reconnaître Jean, et Philippe entreprit la conquête de cette province. Dans l'année 1193, il s'empara d'Ivry, de Passy, de Lihons, de Beaumont, de Gisors, de Neufchâtel et d'Aumale. Il vint mettre le siége devant Rouen; mais la ville, vaillamment défendue par Robert, comte de Leicester, un des braves de la croisade, résista au roi de France, qui n'avait pas assez de troupes pour la bloquer.

Cependant la reine Éléonore, malgré son âge, déployait une activité extraordinaire pour délivrer son fils bien-aimé. Elle écrivait au pape, elle envoyait des messages à tous les princes d'Allemagne, des lettres menaçantes à l'empereur. Un cri général s'éleva contre Henri VI, qui se vit forcé d'assembler une diète à Worms et d'y faire comparaître Richard. Il fallait justifier cette étrange captivité : l'empereur accusa le roi d'avoir fait alliance avec Tancrède, usurpateur de la Sicile; d'avoir chassé de l'île de Chypre un prince chrétien pour s'emparer de son royaume; d'avoir insulté le duc d'Autriche devant Saint-Jean-d'Acre; d'avoir empêché le succès des armes chrétiennes par ses querelles avec le roi de France; d'avoir traité avec Saladin; enfin d'avoir

fait assassiner le marquis de Montferrat. Ces plaintes, portées au nom de la chrétienté tout entière, semblaient élever bien haut l'accusateur et le tribunal ; mais le droit manquait aux juges, comme la vérité aux inculpations. « Je ne vois point ici mes pairs, dit Richard : les rois ne doivent compte qu'à Dieu de leurs actions. » Il consentit cependant à répondre, et réfuta noblement ces accusations. Usurpateur ou non, Tancrède régnait : pourquoi lui reprochait-on son alliance avec un usurpateur, lorsqu'en même temps on lui faisait un crime d'en avoir chassé un autre? Cet Isaac Comnène, tyran de Chypre, il ne l'avait pas attaqué le premier, il n'avait fait que punir une offense qu'un roi ne devait point laisser sans vengeance. Il avouait l'insulte faite à Léopold d'Autriche; mais ce duc n'avait-il pas pris une revanche assez cruelle? Et lorsqu'on voulait qu'à l'occasion de la guerre sainte les offenses fussent oubliées, n'était-il pas singulier qu'on accusât la victime au nom du persécuteur? Quant à ses dissensions avec Philippe, c'est à tous les croisés à répondre : qu'ils disent lequel a le mieux servi la cause de la religion, du roi parjure qui a fui avant la victoire, ou du roi fidèle qui a combattu en Terre-Sainte tant qu'il lui est resté un cheval pour porter un de ses hommes d'armes. « J'ai traité avec Saladin, ajoutait-il, mais c'est un traité glorieux, puisque Jérusalem est désormais ouverte à tous les pèlerins; puisque les princes d'Édesse, d'Antioche, de Tripoli sont affermis dans leur pouvoir, puisque nous avons, pour protéger nos frères, un roi en Judée, un roi à Chypre. Enfin on ose dire que j'ai fait assassiner le marquis de Montferrat : je n'ai rien à répondre, sinon que j'ai la croix du Sauveur sur l'épaule, et la couronne d'Angleterre sur la tête. Que l'accusateur se présente, les armes à la main : je l'appelle au jugement de Dieu, qui ne déshonore pas les rois. »

A cette fière défense, qui fit une vive impression sur l'assemblée, Richard ajouta les plaintes les plus énergiques sur les mauvais traitements qu'on lui faisait souffrir, à lui roi d'Angleterre et soldat du Christ. Il somma l'empereur

de le remettre en liberté. La diète se prononça en sa faveur. Henri VI consentit, moyennant une rançon énorme; et pour cacher sous une apparence de générosité cette persécution nouvelle, il donna en fief à Richard le royaume de Bourgogne et celui d'Arles. C'était une véritable dérision : le double couronnement de Frédéric Barberousse, à Arles et à Besançon, n'avait été qu'une vaine cérémonie, et Richard savait bien que ces provinces échappaient à l'action de l'autorité impériale. Aussi ne fit-il jamais usage de cette donation chimérique.

Aussitôt une dîme fut levée en Angleterre : Éléonore elle-même vint payer une partie de la rançon, et Richard, mis en liberté, se hâta de passer la mer. Philippe, averti, écrivit à Jean Sans-Terre : « Prenez garde, le diable est déchaîné (1194). »

Jean, effrayé, ne songea plus qu'à se réconcilier avec son frère, et il voulut le faire avec éclat. Philippe lui avait confié la garde d'Évreux. Le prince anglais invita à un festin les chevaliers français et leurs hommes d'armes, qui formaient la garnison, au nombre de trois cents, et il les fit massacrer tous. Puis il alla se présenter à Richard qui, à la prière de sa mère Éléonore, lui pardonna en disant : « Il oubliera mon pardon aussi vite que j'oublierai ses offenses. »

On s'attendait à une guerre acharnée entre les deux rois. La haine de Richard était violente, mais il manquait d'argent : les dépenses de la croisade et celles de sa rançon avaient épuisé l'Angleterre. Philippe le savait, et il le laissa user sa fureur dans un grand nombre d'assauts sans résultat, et d'escarmouches sans gloire. Lui-même avait rappelé les juifs dans son royaume, et s'était procuré par leur moyen des sommes considérables. Richard réussit à armer en sa faveur Baudouin IX, comte de Flandre, et les comtes de Boulogne et de Champagne. Malgré ces alliances, il ne parvint pas à entamer les frontières du roi de France, qui se portait sur tous les points avec une grande activité. La guerre se prolongea pendant cinq ans environ sans grands

succès de part et d'autre, sans événements importants, et ne fut interrompue que par des armistices que l'un ou l'autre des deux princes cessait de respecter quand il se sentait le plus fort. Philippe prit Neubourg d'assaut en 1194, Dieppe en 1195, Nonancourt et Aumale en 1196, Dangu en 1197. Richard, de son côté, s'empara de Loches et de Vierzon, et remporta à Gisors, en 1198, un avantage sur Philippe, sous lequel le pont de Gisors se rompit, et qui faillit périr dans la rivière. L'événement le plus remarquable de cette guerre fut le siége de Beauvais, par Marchadès, le chef des *routiers* de Richard, en 1197. Guillaume de Dreux, évêque de cette ville, et parent du roi, fut pris en combattant à la tête des milices de la commune. Le pape Célestin III fit demander à Richard de lui rendre *son fils,* l'évêque de Beauvais, et Richard lui envoya la cotte d'armes du prélat tachée de sang, avec ce verset de l'histoire de Joseph : « Nous avons trouvé cette tunique : vois si c'est, ou non, celle de ton fils. » (*Hanc invenimus : vide utrum tunica filii tui sit, an non.* Genèse, ch. XXXVII, v. 32.)

Il semblait que les deux rois s'irritassent du peu de résultat de leurs efforts : de part et d'autre l'exaspération se manifestait par des cruautés dont Richard prenait sans scrupule l'initiative, mais que Philippe reproduisait en terribles représailles. Heureusement un nouveau Grégoire VII monta sur le trône pontifical : Innocent III, créé pape en 1198, déploya l'autorité imposante de la religion pour mettre fin à ces luttes sanglantes. Il somma les deux rois de se réconcilier, et de tourner leurs forces contre les infidèles, qui de nouveau opprimaient les chrétiens de la Terre-Sainte. Philippe était alors en guerre avec l'Église : en 1193, il avait demandé en mariage Ingeburge, sœur de Canut VI, roi de Danemark, était allé l'épouser à Amiens, et l'avait aussitôt répudiée, on ignore pourquoi. Au mois de juin 1196, il venait d'épouser Agnès, fille de Berthold IV, duc de Méranie[1]. Les contestations politiques et religieuses

[1] Les terres de ce seigneur s'étendaient dans le Tyrol, la Bohême et l'Istrie.

que ce mariage avait suscitées n'étaient pas près de finir, et Philippe dut s'empresser de se soumettre aux injonctions pontificales. Il proposa donc un accommodement à Richard.

Les deux rois eurent une entrevue le 13 janvier 1199, en présence du légat, le cardinal Pierre de Capoue, entre Andely et Vernon. Richard se tint dans un bateau, sur la Seine, et Philippe à cheval sur le rivage. On convint d'une trêve de cinq ans, pendant laquelle chacun garderait ses conquêtes.

Philippe employa ce temps de paix à faire des routes, des ponts, des fortifications et surtout à assainir Paris, à l'embellir, à y fonder d'utiles établissements. Il acheva la tour du Louvre, éleva des colléges, des hôpitaux, fit bâtir des halles, et agrandit l'enceinte de la ville, qu'il entoura de fortes murailles [1].

Richard, au lieu de songer au bien de ses peuples et aux soins du gouvernement, s'en alla dans le Limousin à la recherche d'un trésor qu'on disait avoir été trouvé par Guidomar, vicomte de Limoges. Mécontent de la part que ce vassal lui offrait, il exigea le trésor entier, et courut faire le siége du château de Chalus [2], où ce trésor devait être renfermé. La garnison offrit de se rendre, si on lui accordait la vie sauve. Le roi ne voulut rien promettre. Sur le soir du 16 mars, pendant qu'il faisait le tour du fort par où il devait l'attaquer, un archer, nommé Bertrand de Gourdon, le reconnut, le visa, et lui perça l'épaule gauche d'une flèche d'arbalète, qui pénétra fort avant. Richard, blessé à mort, ordonna l'assaut. Le château fut pris, tous ses défenseurs furent pendus, à la réserve de Bertrand, que le roi mourant voulut voir. « C'est donc toi, lui dit-il, qui as osé frapper l'oint du Seigneur? — Oui, c'est moi, répondit Bertrand, et j'en suis fier : tu as tué de ta main mon père et mes

1 On peut voir encore les murs de Philippe-Auguste près de l'École polytechnique, et autour de la terrasse du lycée Napoléon, du côté de la rue Clovis.

2 A 28 kilomètres sud-ouest de Limoges, route de Périgueux.

deux frères; j'ai dû les venger. Ordonne mon supplice : je mourrai content d'avoir délivré la terre d'un fléau tel que toi. »

Richard lui pardonna, et rendit le dernier soupir le 6 avril 1199, à l'âge de quarante-deux ans : homme prodigieux par ses qualités comme par ses vices, véritable représentant de la chevalerie du XII[e] siècle, qui, fort heureusement pour le monde, disparaissait avec lui, mélange incroyable de foi et de fanatisme, de loyauté et de perfidie, de grandeur d'âme et d'atroce cruauté, de noble désintéressement et de féroce égoïsme, de tempérance monacale et de débauche effrénée ; admirable soldat autant que mauvais roi, bon compagnon et détestable despote, cœur de tigre plus souvent que cœur de lion.

Bertrand avait fait une bonne œuvre, et Richard, en pardonnant, une bonne action : ce qui n'empêcha pas Bertrand d'être écorché vif et pendu par les Anglais.

Jean se hâta aussitôt de se faire reconnaître roi par les barons d'Angleterre, au détriment du jeune Arthur, que sa mère Constance avait conduit à la cour de Philippe-Auguste. Les seigneurs de l'Anjou et du Maine avaient prêté serment à cet enfant : Jean accourut avec sa mère Éléonore, livra à l'incendie les villes du Mans et d'Angers, en rasa les fortifications, et vendit les habitants. Philippe indigné déclara la trêve rompue, et s'empara d'Évreux : puis il entra en Bretagne, et soumit cette province à l'autorité d'Arthur.

L'intervention du pape mit fin à ces nouvelles hostilités. Au printemps de l'an 1200, un traité de paix fut signé : Philippe reconnut Jean comme roi d'Angleterre et duc de Normandie ; le duché de Bretagne resta au jeune Arthur. On convint d'un mariage entre Louis, fils de Philippe, âgé de treize ans, et Blanche de Castille, fille d'Alphonse VIII et d'Éléonore, sœur de Jean. Celui-ci donnait en dot à Blanche le comté d'Évreux, et ce qui lui restait de possessions dans le Berry. La vieille Éléonore, malgré ses quatre-vingts ans, alla chercher cette princesse, âgée de onze ans

ange de beauté et de douceur, véritable présent qu'elle faisait à la France en expiation des maux qu'elle-même lui avait causés. Blanche de Castille épousa Louis le 23 mai de l'an 1200, et la veuve de Louis VII et d'Henri II se retira au couvent de Fontevrault.

TREIZIÈME SIÈCLE.

PHILIPPE-AUGUSTE.

Un grand siècle s'ouvrait pour la France et pour l'Europe, sous l'influence de Philippe-Auguste et d'Innocent III[1]. Le premier dévoua sa vie à créer l'unité nationale, le second ne songea qu'à consolider l'unité catholique. Refouler en Asie la religion musulmane, au dedans anéantir l'hérésie, plus redoutable encore : ne faire de tous les princes, de tous les États chrétiens qu'une grande famille, dirigée par l'esprit religieux, et par conséquent soumise au pape, telle fut la règle invariable d'Innocent. De même, repousser la puissance anglaise dans son île, effacer au dedans toutes les nationalités provinciales, qui, en politique, étaient aussi des hérésies, et grouper les autorités féodales et les communes en une grande famille, dirigée par la royauté et soumise au monarque, telle fut l'idée constante de Philippe-Auguste. Aucun des deux n'acheva son œuvre ; mais la société religieuse et la société politique firent avec eux un pas immense.

L'Empire refusa de s'associer à la haute mission que les papes avaient à remplir. Henri VI, malgré ses promesses réitérées d'organiser une croisade, n'avait employé les ressources de l'Allemagne qu'à agrandir sa puissance et conquérir la Sicile. Ce prince sans foi, que les Siciliens avaient surnommé le Cyclope, était mort empoisonné en 1197, laissant un fils âgé de quatre ans, qui fut depuis Frédéric II. Cependant Malek-Adel, frère du puissant Saladin, repre-

[1] Innocent III avait étudié à Paris. Il avait trente-trois ans lorsqu'il devint pape.

nait peu à peu les conquêtes de Richard. Le colosse musulman menaçait l'empire grec, et étendait ses bras sur les côtes de la Méditerranée. Innocent III crut qu'il était temps de réveiller l'enthousiasme des peuples. Il choisit, pour prêcher la croisade, un prêtre éloquent et habile, Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, qui parcourut, comme saint Bernard, la France et l'Allemagne. Les croisés, réunis par lui au château d'Écry-sur-Aisne, en 1200, étaient prêts à partir en 1201. C'étaient Thibaut III, comte de Champagne; Baudouin IX, comte de Flandre; Louis, comte de Chartres et de Blois; Hugues, comte de Saint-Paul; Geoffroi, comte du Perche; Simon de Montfort et Renaud de Montmirail, deux des premiers barons du roi de France; en Italie, Boniface II, marquis de Montferrat, frère de ce Conrad assassiné dans la croisade précédente, et Dandolo, le vieux doge de Venise; car Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui a écrit l'histoire de cette expédition, était allé à Venise, au nom des croisés, demander l'alliance et le concours de cette puissante république. Le pape donna l'exemple, et vendit toute sa vaisselle d'or et d'argent, se contentant de vases de bois et d'argile.

Thibaut, comte de Champagne, avait été nommé chef de l'entreprise; et il se disposait à partir, lorsqu'il mourut presque subitement à Troyes, le 25 mai 1201, âgé seulement de vingt-deux ans. Boniface de Montferrat prit le commandement.

Les événements de cette croisade sont trop étrangers à l'histoire de France pour trouver place ici. Nous rappellerons seulement que, partis de Venise avec quatre cent quarante galères, et une armée assez nombreuse pour conquérir la Palestine, les croisés commencèrent par soumettre à Venise Zara révoltée contre elle, passèrent l'hiver dans cette ville; puis, au lieu de se diriger vers les côtes de Syrie, s'en allèrent assiéger Constantinople pour remettre sur le trône le jeune Alexis, détrôné par un usurpateur du même nom (18 juillet 1203); qu'après avoir ensuite attendu vainement l'accomplissement des promesses impériales, ils

conçurent et exécutèrent, malgré les menaces réitérées d'Innocent III[1], la pensée fort peu chrétienne de renverser l'empire grec, s'emparèrent de Constantinople après plusieurs assauts, le 13 avril 1204, et proclamèrent empereur Baudouin IX, comte de Flandre. Constantinople fut livrée à un affreux pillage : les monuments des arts subirent d'indignes mutilations. Tout l'empire, du reste, fut morcelé en nombreuses principautés, dont une grande partie devint le partage des Vénitiens. Baudouin, pris l'année



Vue de Constantinople [2],

suivante par les Bulgares, périt, dit-on, dans des supplices atroces; mais cette monarchie féodale subsista jusqu'en 1261.

En France, Philippe-Auguste, tout préoccupé de la gloire de Charlemagne, dont les trouvères du Nord et les troubadours du Midi faisaient l'objet continuel de leurs chants,

1 « Vous n'avez pas pris la croix pour venger les injures des princes, écrivait-il, mais celles de Dieu. »

2 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 30.

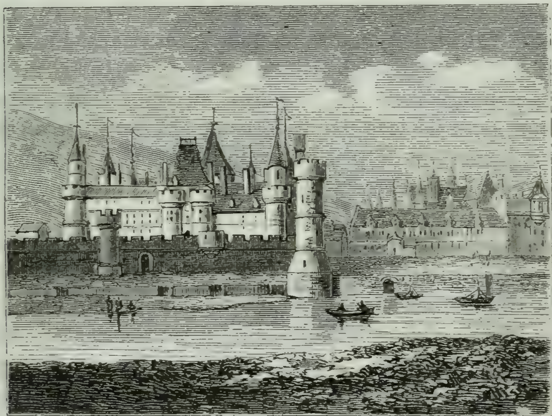
s'appliquait à organiser son royaume et à constituer son pouvoir d'après les souvenirs de ce grand homme. L'unité et la centralisation semblaient être le plus constant de ses efforts. Il cherchait à ramener sous le joug de l'autorité royale l'administration, ou du moins la surveillance de la justice, en établissant la *quarantaine du roi*, pour empêcher les vengeances particulières : il créait les douze pairs de France [1], espèce de conseil souverain pour décider les grandes questions du gouvernement et juger les grands vassaux ; il affranchissait des communes, et leur donnait des bannières pour leurs milices ; il divisait le royaume en prévôtés pour assurer l'exercice du pouvoir, le maintien des franchises communales, et la levée des dîmes et impôts ; il attirait dans sa capitale toute la jeunesse d'Allemagne et de France, en accordant de nombreux priviléges à l'Université de Paris ; il fondait, près de la montagne Sainte-Geneviève, un collége byzantin pour recevoir les jeunes gens des familles grecques qui, lors de la conquête de Baudouin, avaient quitté Constantinople. Par eux, il répandait en France le goût et l'étude des lettres grecques ; il créait les archives du royaume ; il continuait d'agrandir et d'embellir sa capitale, construisait les aqueducs de Saint-Gervais et de Belleville, plaçait des fontaines dans différents quartiers, et encourageait toutes les fondations pieuses destinées à élever des églises, toutes les associations commerciales, une entre autres, la hanse parisienne, qui faisait avec son secours un port dans Paris, et pourvoyait par la Seine aux approvisionnements de la ville, dont la population augmentait sans cesse [2].

[1] Ces douze pairs étaient les comtes de Champagne, de Toulouse, de Flandre ; les ducs de Bourgogne, d'Aquitaine, de Normandie ; les archevêques de Reims et de Sens ; les évêques de Noyon, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne et de Langres.

[2] Cette association, antérieure à Philippe-Auguste, avait accaparé le commerce de la capitale, qui, vu l'absence des routes de terre, ne pouvait guère se faire que par eau. Elle avait soumis à des droits sévères et exploitait à son profit toutes les denrées qui arrivaient de Normandie ou de Bourgogne. On appelait cette corporation *les marchands de l'ieaue*. Elle créa le commerce de Paris, et c'est d'elle que provient l'emploi du vaisseau, comme emblème de cette ville. Philippe-Auguste la fit contribuer à ses grands travaux d'assainissement et de construc-

Philippe lutta jusqu'en 1201 avec Innocent III pour son mariage avec Agnès de Méranie. Le concile de Dijon, en 1199, transporté à Vienne, avait mis le royaume sous l'interdit. Pendant un an on ne pouvait ni se marier, ni enterrer les morts dans les cimetières ; l'Église n'administrait d'autres sacrements que le baptême et l'extrême-onction. Philippe confisqua les biens des évêques, et fut sur le point d'être frappé d'excommunication. Innocent III s'apaisa cependant, et convoqua, l'an 1200, un nouveau concile à Soissons. Le roi céda enfin, reprit Ingeburge, et éloigna Agnès de Méranie, qui mourut dans l'année 1201. Elle avait donné à Philippe deux enfants, une fille et un fils ; Innocent III les déclara légitimes.

Un événement de même nature amena des conséquences



Le Louvre sous Philippe-Auguste [1].

bien plus importantes. Jean Sans-Terre était devenu passionnément amoureux de la jeune Isabelle, fille d'Aymar

tions, et, en retour, lui accorda de nombreux privilèges. Déjà Louis VII, en 1170, avait confirmé les coutumes de cette confrérie, qu'il appelle *anciennes* dans sa charte. *Consuetudines autem eorum tales sunt ab antiquo.* (Voir *le Livre des métiers* d'Étienne Boileau, prévôt sous saint Louis.)

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 31.

Taillefer, comte d'Angoulême, mariée dès son enfance à Hugues X de Lusignan, dit le Brun, comte de la Marche. Le roi d'Angleterre lui-même était marié avec l'héritière de la maison de Glocester. Mais sans respect pour la moralité publique, sans ménagement pour cette noble famille, il répudia sa femme, et enleva Isabelle, qu'il épousa. Hugues de la Marche et le comte d'Eu, son frère, élevèrent la voix avec force, et demandèrent justice. Mais pour eux, le juge, c'était le ravisseur lui-même. Jean se rit de leurs plaintes et des menaces du pape. Les deux seigneurs irrités soulevèrent les barons de Normandie, et Jean se vit forcé d'en appeler à ceux d'Angleterre pour réprimer une rébellion que sans doute fomentait le roi de France. Un fort petit nombre répondit à l'appel ; Jean, tyran de l'Angleterre, était déjà devenu odieux à ses sujets par ses caprices, par ses exactions, par ses lois impitoyables sur la chasse. On fit des conditions pour le suivre en France ; il fut obligé d'enrôler des aventuriers : les seigneurs mécontents s'indignèrent de l'appareil étranger dont il s'environnait pour décider par la force ce qui devait être résolu par la justice, et on prit le parti d'en appeler au suzerain. C'est ce qu'attendait Philippe.

Il somme son vassal de faire droit aux plaignants, et sur son refus il entre en Normandie. Les châteaux de Tillières et de Boutavant sont emportés ; Mortemer, La Ferté en Bray, Lihons se rendent presque aussitôt ; Gournai résiste, mais Philippe lâche les écluses d'un lac voisin et inonde la place, qui capitule. Le jeune Arthur, duc de Bretagne, s'était joint à lui. Au mois de juillet 1202, Philippe l'arme chevalier à Tours, lui donne en mariage sa fille Marie, alors âgée de six ans, et reçoit son hommage non-seulement pour le duché de Bretagne, mais pour le Poitou, l'Anjou, le Maine et la Touraine. Il fallait s'assurer de ces provinces, c'est-à-dire en chasser les garnisons anglaises. Le roi parvient à procurer au jeune prince les hommes d'armes de quelques seigneurs de Poitou ; Hugues de la Marche, comme on le pense bien, se joint à eux, et ils vont assié-

ger le château de Mirebeau [1], où s'était renfermée la vieille Éléonore, aïeule d'Arthur. Pour la première fois, le roi Jean montre de l'activité et du courage; il s'agissait de ses plus belles provinces. Il accourt à marches forcées, et tombe à l'improviste sur le camp d'Arthur, pendant la nuit du 31 juillet au 1er août. Le malheureux prince fut pris avec tous les siens. Lié sur un chariot, il fut transporté rapidement à Falaise, tandis que ses compagnons d'armes étaient conduits en Angleterre.

Ce château de Falaise, fameux par la naissance de Guillaume le Conquérant, faillit l'être aussi par le meurtre d'un de ses descendants. Jean vint trouver son neveu, et exigea de lui la renonciation à toutes les provinces dont il avait fait hommage à Philippe. Arthur n'avait que quinze ans, mais il était le digne petit-fils du fier Henri II. Il rejeta cette demande avec mépris, et réclama ses droits sur la couronne d'Angleterre. Alors sa perte fut résolue. Guillaume de Brause, seigneur de la suite du roi, reçut ordre d'assassiner le duc de Bretagne. « Je suis chevalier et non pas bourreau, » répondit ce brave homme; et Jean chargea un meurtrier plus obscur d'exécuter cet ordre cruel. Mais Hubert du Bourg, gouverneur du château, fit disparaître ce misérable, répandit le bruit de la mort du prince, et célébra ses funérailles. Aussitôt un cri de vengeance retentit dans toute la Bretagne, et Hubert fut obligé de révéler son secret, et de prouver qu'Arthur vivait encore. C'était une leçon sévère pour le roi Jean; mais quand l'homme veut le crime, il ferme les yeux. Jean fit transporter son neveu dans la tour de Rouen, et la nuit même du jeudi saint, 3 avril 1203, il se rendit lui-même en bateau, avec son écuyer Pierre de Maulac, au pied de cette tour. Il se fit amener Arthur, et renouvela ses menaces; le pauvre jeune homme perdit courage, et tomba, dit-on, aux pieds de son oncle, le priant de ne pas le tuer. Jean le poignarda, et jeta son cadavre dans la Seine.

[1] Petite ville à 4 kilomètres nord-ouest de Poitiers.

On répandit le bruit qu'il s'était noyé en voulant s'échapper de prison à la nage.

L'indignation fut universelle. Les barons de Bretagne s'assemblèrent et demandèrent justice au roi de France. Éléonore, sœur d'Arthur, était prisonnière de Jean ; mais leur mère, Constance, qui, après la mort de Geoffroy, avait épousé Guy de Thouars, seigneur breton, en avait eu une fille nommée Alix. Ce fut à cette fille, encore enfant, qu'on donna le duché, et son père, Guy de Thouars, prit le titre de duc en attendant sa majorité.

Philippe réunit les pairs du royaume, et cita le roi Jean à comparaître devant eux. Celui-ci ne répondit point; et pendant qu'à Rouen il s'étourdissait au milieu des plaisirs et des débauches de la table, le roi de France lui prenait l'une après l'autre ses villes de Normandie. De leur côté, les Bretons, sous la conduite de Guy de Thouars, l'attaquaient au couchant, s'emparaient d'Avranches, escaladaient, à la marée basse, le mont Saint-Michel, et brûlaient la forteresse que Jean y avait construite. Le siége d'Andely arrêta Philippe-Auguste depuis le mois de septembre 1203 jusqu'au 6 mars 1204. Cette place, très-fortifiée, fut vaillamment défendue par Roger de Lascy, connétable de Chester, qui chassa de la ville ce qu'on appelle les bouches inutiles, c'est-à-dire les habitants : le roi de France eut pitié de ces malheureux, les laissa passer et leur donna des vivres. Maître d'Andely, il s'empara facilement des principales cités de la Normandie : Séez, Lizieux, Falaise, Bayeux, Caen, lui ouvrirent leurs portes, et le roi Jean, se trouvant peu en sûreté dans la capitale de cette province, s'enfuit en Angleterre.

Philippe-Auguste se présenta devant Rouen à la fin de mai, et les Rouennais promirent de se rendre dans un mois, si avant ce terme ils n'étaient pas secourus. Maìs Jean avait dit : « Laissez faire ; je reprendrai plus de villes en un jour que Philippe en une année. » Et il laissait faire. A la fin de juin, la ville ouvrit ses portes, et le roi de France reprit pour la couronne le grand fief concédé à Rollon deux

cent quatre-vingt-douze ans auparavant. Il confirma les priviléges de Rouen et toutes les coutumes de Normandie.

L'infatigable monarque ne s'en tint pas là ; il fit marcher trois corps d'armée sur le Poitou, la Touraine et l'Anjou : ces provinces se soumirent. Les cinq villes de Chinon, Thouars, Loches, Niort et La Rochelle restèrent fidèles au roi anglais. Philippe les prit de force, à l'exception de la dernière. La veuve de Louis VII et de Henri II put voir cette révolution accomplie : elle mourut cette même année à Fontevrault.

L'épée avait décidé ; il fallait un arrêt suprême. Jean fut de nouveau cité devant les pairs, parce qu'il réclamait les provinces : il demanda un sauf-conduit. Philippe-Auguste, avec la franchise de la puissance et de la force, consentit à l'accorder pour l'arrivée, mais non pour le retour, disant que les pairs en décideraient. Jean ne bougea pas, et les pairs décidèrent que la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Poitou, la Touraine, faisaient retour au domaine de la couronne.

Enfin, Jean se mit en mouvement ; mais ce ne fut qu'après avoir détaché, par ses intrigues, Guy de Thouars du parti du roi de France. Celui-ci, à cette nouvelle, courut à Nantes, et se fit remettre Alix, l'héritière de Bretagne. Jean, à force d'exactions, était parvenu à équiper une flotte, avec laquelle il débarqua à La Rochelle le 9 juillet 1206. Il assiégea et prit Montauban ; et, traversant le Poitou, où Aimery, vicomte de Thouars, frère du régent de Bretagne, lui avait ménagé des ressources, il s'avança jusqu'à Angers, qu'il brûla. Une maladie assez grave de l'héritier du trône retenait Philippe à Paris. Cependant il prit les armes et marcha vers la Loire. A son approche, Jean s'enfuit à La Rochelle, et se rembarqua pour l'Angleterre : Philippe ravagea les terres du vicomte de Thouars, pour le punir de sa révolte.

Une trêve fut conclue entre les deux rois, par l'entremise du pape Innocent III (1206), et Jean en profita pour se procurer un allié. Ce fut Othon de Brunswick, qui, après

avoir longtemps disputé la couronne impériale à Philippe de Souabe, parvint enfin au trône par la mort de son rival, assassiné le 22 juin 1208. Othon IV, qui était neveu de Jean, s'engagea à lui rendre par la conquête toutes ses provinces de France, et à réduire Philippe-Auguste au simple domaine des premiers Capétiens. C'était promettre beaucoup: et si cet engagement inspira quelque confiance au roi d'Angleterre, il n'inspira pas grande inquiétude au roi de France.

Toutefois, la nécessité de se prémunir dans le nord contre les résultats de cette alliance empêcha Philippe II de prendre une part active à la croisade contre les Albigeois, qui commença à cette époque même.

Si l'histoire pouvait lire dans la pensée des hommes dont elle raconte les actions, elle trouverait peut-être à l'habile neutralité de Philippe dans cette guerre des motifs d'une tout autre importance.

On sait que la chaire pontificale était alors occupée par un de ces génies puissants qui dominent leur siècle et remuent les empires : Innocent III exerçait sur le clergé, et par le clergé sur l'Europe entière, un immense pouvoir. Jean tremblait devant son influence; Othon IV était sa créature, et Philippe, qui avait justement encouru ses censures, avait intérêt à le ménager. D'un autre côté, si ce prince était trop bon chrétien pour résister à l'autorité spirituelle de l'Église, il se sentait trop puissant roi pour céder quelque chose de ses droits si péniblement conquis. Une croisade contre des sectaires de France devait être à ses yeux une œuvre sainte ; mais cette œuvre n'en était pas moins une guerre ordonnée par le pape, inspirée par la foi, et par conséquent conduite par des membres du clergé : la royauté ne pouvait pas se mettre à leur suite. Puis, ces sectaires, bien que le Midi ne fût pas compris alors dans la nationalité française, tenaient à lui par des liens de vasselage : un roi se croisant contre des hommes qui pouvaient se dire ses sujets, faisait nécessairement descendre la royauté des hautes régions où Philippe-Auguste

voulait la maintenir. Peut-être aussi (car Philippe n'avait pas ces loyales vertus que nous admirerons dans son petit-fils) n'était-il pas fâché de laisser crouler sous le poids des guerres civiles ces puissances formidables du Midi, dont les domaines, grandissant chaque jour, gênaient sa monarchie de leur dangereux voisinage. Avec ces considérations, que la sagesse et la fermeté bien connues de ce monarque rendent très-probables, Philippe dut se féliciter d'avoir à soutenir dans le Nord une grande lutte nationale ; il y gagna l'avantage de s'abstenir d'une guerre dans laquelle d'inévitables cruautés auraient terni sa mémoire, et la gloire d'en terminer une dans laquelle l'éclatante victoire de Bouvines a rendu son nom immortel.

Nous voudrions jeter un voile sur cette sanglante croisade, dont nul ne sortit les mains pures, et dans laquelle les défenseurs de la foi se souillèrent, comme ses ennemis, par des crimes abominables : il faut que notre sainte religion soit bien forte pour sortir triomphante d'une protection pareille. Aussi, les historiens qui l'ont accusée de ces horreurs, ont fait œuvre de mauvaise foi, en oubliant qu'elles sont contraires à tous ses préceptes ; ils ont fait œuvre de déraison, en ne s'apercevant pas que si elle en était coupable, elle n'existerait plus : les bûchers allumés par des païens ont dévoré le paganisme ; ceux que des chrétiens allumèrent n'ont pas laissé tomber sur le christianisme une seule de leurs étincelles.

J'ai parlé, dans le siècle précédent, de l'hérésie des Albigeois, appelés alors Henriciens. Cette hérésie paraît remonter à celle de Manès [1], car elle reposait, du moins dans ses conséquences, sur la doctrine des deux principes. Selon ces sectaires, Satan, le principe du mal, aurait seul

[1] Manès, Many ou Manichæus, selon les diverses dénominations grecque, persane, ou latine, était né en Perse au commencement du IIIe siècle. Il expliquait le mélange du bien et du mal, en attribuant la création et le gouvernement du monde à deux principes, Dieu et le Démon. C'était le renouvellement de la doctrine de Zoroastre. Il rejetait l'Ancien Testament, et regardait Jésus-Christ comme le seul prophète issu du sein de la lumière, qui est Dieu. Lui-même prétendait être le divin Paraclet annoncé par le Messie. Le roi de Perse Behram le fit écorcher vif en 274.

inventé les dogmes de la révélation chrétienne, la chute de l'homme, la rédemption par la mort d'un Dieu. Tous n'allaient pas jusqu'à ce renversement complet du christianisme : mais tous s'accordaient à regarder Satan comme le génie inspirateur de l'Église : ils repoussaient, par conséquent, le dogme de l'autorité et prêchaient une réforme. Une fois ce principe d'indépendance posé, il n'y a plus de limites à la raison humaine ; et ce que les uns admettaient comme objet de croyance, les autres pouvaient le rejeter. On s'entendait toutefois assez généralement sur le refus de croire aux dogmes que j'ai indiqués ailleurs. Mais comme, dans tous les soulèvements populaires, les idées matérielles prennent bien vite le dessus sur les idées abstraites, que la multitude ne peut ni ne veut comprendre, les habitants grossiers des villes et des campagnes, sans s'inquiéter de la transsubstantiation, ne virent plus bientôt dans les inventions diaboliques de l'Église romaine que des cloches à briser, des églises à piller, des calices d'or à fondre, de riches vêtements à mettre en pièces, des reliques à jeter aux vents. Pour mieux condamner ce qu'on appelait le luxe de Babylone, on affecta de s'habiller en noir de la tête aux pieds, de ne plus vivre que de légumes, d'observer en toute chose une sévère abstinence. C'est par cette régularité de conduite, par la stricte observation des devoirs qu'impose la franchise, que la secte fit des progrès et séduisit les âmes candides, les imaginations passionnées du Midi. L'Église elle-même avait été longtemps prise au piége. Les premiers sectaires n'avaient paru que des réformateurs du clergé, trop relâché alors dans sa discipline et dans ses mœurs : on les encourageait comme on avait encouragé les moines de Cluny, de Cîteaux, de Clairvaux. Mais quand cette prétendue réforme toucha aux objets du culte, quand ses investigations sans règle, sans études, se jetèrent à tort et à travers au milieu des articles de foi, pour les soumettre à une raison ignorante, et les travestir dans une langue grossière et capricieuse, alors l'attention de l'Église fut éveillée ; les évêques prêchèrent, lancèrent l'a-

nathème, et les populations restées fidèles, mais en même temps restées fanatiques, se révoltèrent contre ces destructeurs d'églises et les exterminèrent. Les discussions publiques étaient impossibles ; les langues, comme je l'ai dit, s'y opposaient ; la polémique des écrits, plus impossible encore : d'ailleurs, c'était aux masses qu'il fallait s'adresser. La guerre seule pouvait parler au peuple ; la guerre, pour ce siècle comme pour les précédents, c'était le jugement de Dieu. Ceux des écrivains modernes, qui n'ont pas compris cette nécessité, ferment les yeux à la lumière ; ils ne connaissent pas l'époque qu'ils prétendent juger ; ils ne songent pas non plus que, pour l'homme qui croit, l'objet de son culte est le bien le plus précieux ; que lui brûler son église, lui voler son crucifix, c'est lui prendre plus que sa maison et ses enfants ; et que, dans un siècle, dans un pays où la raison, la loi, ne sont pas écrites et sous les yeux de tous, comme chez nous, clairement et toujours, la raison et la loi c'est la force, c'est le fer et le feu. Bénissons la Providence de nous avoir fait vivre à une époque plus éclairée, où la pensée peut précéder l'action, parce que la pensée peut parler et écrire ; et encore, avec cet avantage immense, ne nous glorifions pas trop de valoir mieux que nos ancêtres ; souvenons-nous des crimes commis par nos passions politiques, nous serons plus indulgents pour ceux que les passions religieuses ont fait commettre.

Les missions entreprises à la fin du XII[e] siècle n'avaient eu aucun résultat. L'hérésie avait fait de tels progrès que les prêtres mêmes n'osaient sortir avec leur costume dans les principales villes du Midi. Innocent III résolut de déployer son autorité contre les sectaires, et il envoya, en 1198, dans les provinces du Midi, deux commissaires extraordinaires, auxquels il délégua les plus grands pouvoirs dans les archevêchés d'Embrun, de Lyon, d'Aix, de Vienne, d'Arles, d'Auch et de Narbonne. C'étaient les frères Guy et Regnier, de l'ordre de Cîteaux. Plus tard il leur associa Pierre de Castelnau, archidiacre de Maguelonne. Ce fut là l'origine de l'inquisition.

Ces légats usèrent de leurs droits avec peu de ménagement : il aurait fallu intéresser à la sainte cause les princes et les prélats ; ils s'y prirent mal avec eux, ne songèrent qu'à leur imposer leur autorité. L'archevêque de Narbonne et l'évêque de Béziers furent suspendus ; les évêques de Toulouse et de Viviers déposés ; Raymond VI fut frappé d'excommunication.

Raymond VI, comte de Toulouse, qui en 1194 avait succédé à son père Raymond V, à l'âge de trente-huit ans, paraît avoir été un prince faible et bon, mais jaloux de sa puissance. Cette puissance était d'ailleurs fort étendue. Comme vassal du roi de France, il possédait le duché de Narbonne, les comtés de Toulouse, de Béziers, de Nîmes, d'Uzès, d'Agde, de Lodève, d'Albi, ceux du Rouergue et du Quercy ; comme vassal de l'Empire, il avait le marquisat de Provence, c'est-à-dire les contrées situées entre l'Isère, les Alpes, le Rhône et la mer. Les comtes de Foix, de Comminges, de Rodez étaient ses vassaux. Lorsqu'il fut excommunié, en 1207, il était en guerre sur les bords du Rhône avec le baron de Baux, prince d'Orange, et plusieurs seigneurs de Provence, qui refusaient de le reconnaître pour suzerain. Pierre de Castelnau voulait qu'il oubliât cette querelle et s'unît avec les barons révoltés pour chasser l'hérésie de ses États les armes à la main. Raymond refusa et encourut l'anathème. Mais il s'emporta violemment contre le légat, et dans une entrevue qu'il eut avec lui à Saint-Gilles, il le menaça de lui faire payer son insolence de sa tête.

Pierre de Castelnau s'éloigna sans tenir compte de cette menace, et gagna le Rhône. C'était le 8 janvier 1208 : il coucha à Trinquetaille, vis-à-vis d'Arles, se disposant à traverser le fleuve le lendemain. Le matin du 9, un seigneur provençal, de la suite de Raymond, lui chercha querelle après la messe, et lui plongea son épée dans le flanc. Pierre mourut en lui pardonnant.

En apprenant ce meurtre, Innocent III lance l'interdit sur les États de Raymond, et les donne à qui voudra les con-

quérir. En même temps il écrit au roi de France, à tous ses grands vassaux, aux évêques, ordonne une croisade contre les hérétiques et le comte de Toulouse leur fauteur, et promet indulgence plénière à tous ceux qui prendront la croix [1].

Mais en armant le bras séculier contre l'hérésie, Innocent travaillait d'une manière active à la conversion des hérétiques. Il encourageait les prédications de saint Dominique, qui organisait avec ardeur dans le Languedoc l'institut des frères prêcheurs, et répandait partout les lumières de la foi [2]. Malheureusement, les choix d'Innocent n'étaient pas toujours si heureux, et il laissa nommer évêque de Toulouse Foulques de Marseille, l'homme le moins capable de ramener à la vraie religion les âmes égarées. Foulques, naguère troubadour, était plus connu par les désordres de

1 Voici comme un auteur contemporain (chronique en vers provençaux) raconte la manière dont Innocent III reçut cette nouvelle :

Cant l'apostolis saub cui hom ditz la novela,
Que sos legatz fo mortz, sapchatz que nohl fo bela.
De mal talent que ac se tenc à la maichela,
E reclamet sant Jacme aisel de Compostela
E sant Peyre de Roma qui jatz en la capela.
Cant ac sa orazo faita, escantit la candela
A qui fo fraire A. Li abas di Cistela,
E maestro Milos qui en lati favela,
Els XII cardenals totz en una rodela.
Lai fo lo cossehls pres per ques moc la fiela
Dont motz homes so mortz fendutz per la buela,
E manta rica dona mota bela piuzela
Que anc no lor remas ni mantels ni gonela ..

Traduction littérale : Quand le pape sut, à qui on dit la nouvelle, que son légat fut mort, sachez que ne lui fut pas belle. Du mécontentement qu'il eut il se tint la mâchoire, et invoqua saint Jacques, celui de Compostelle, et saint Pierre de Rome, qui gît en la chapelle. Quand il eut son oraison faite, il éteignit le cierge. Là fut frère A. (Amalric), l'abbé de Cîteaux, et maître Milos qui parle en latin, et les douze cardinaux tous en un cercle. Là fut pris le conseil par lequel s'éleva la tempête dont maints hommes sont morts fendus par le ventre, et mainte riche dame et belle demoiselle qu'il ne leur resta ni manteau ni gonelle (robe).

2 Dominique, Espagnol d'une noble famille, était venu en France avec Avezedo, évêque d'Osma, pour négocier le mariage de Ferdinand, fils d'Alphonse IX, roi de Castille, avec la fille du comte de La Marche. Il s'établit à Toulouse, où il fonda l'ordre des frères prêcheurs, appelés de son nom Dominicains. Né en 1170 à Calaruega, il mourut à Bologne, en Italie, le 6 août 1221, après une vie consacrée à l'exercice de la plus sublime charité, et à la prédication la plus active des vérités de la foi. Grégoire IX le canonisa en 1234.

sa jeunesse que par l'expiation qu'il en avait faite : les sectaires exploitaient ces souvenirs avec adresse, et le nouvel évêque, irascible, passionné, devait compromettre plus d'une fois la sainte cause qu'il était chargé de défendre.

La croisade s'organisa avec promptitude, sous la direction d'Arnauld Amalric, abbé de Cîteaux, et des innombrables religieux de cet ordre. Parmi les seigneurs qui prirent les armes et amenèrent leurs vassaux, on distinguait Eudes III, duc de Bourgogne, Simon de Montfort, comte de Leicester, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Forez, d'Auxerre et de Genève. Une foule considérable se pressait sous leurs bannières.



Simon de Montfort [1].

A la nouvelle de cette invasion, Raymond VI envoya à Rome solliciter son pardon. Innocent III reçut les députés du comte avec indulgence, et se contenta d'exiger qu'il prît la croix contre les hérétiques, et remît quelques places fortes en dépôt au notaire apostolique pour gages de sa foi. Un concile fut convoqué à Saint-Gilles, et le 18 juin 1209, le comte de Toulouse, une étole au cou, le corps nu jusqu'à la ceinture, y fut frappé de verges par le légat du pape, puis il se joignit à la croisade.

L'armée des croisés se réunit à Lyon, et marcha vers le Languedoc, sous la conduite de l'abbé de Cîteaux. Raymond Roger, vicomte de Béziers et Carcassonne, jeune homme de vingt-quatre ans, neveu de Raymond VI, avait refusé son concours à la croisade. Il porta seul tout le poids de l'attaque. Sa ville de Béziers, assiégée par toute l'armée des croisés vers la fin de juillet, fut prise et livrée au pillage.

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 32.

Un épouvantable carnage signala ce premier exploit : hommes, femmes, vieillards, enfants, tout fut massacré, jusque dans les églises où ils avaient cherché un asile, et l'on brûla la ville entière. Puis on marcha sur Carcassonne, où le vicomte s'était renfermé. Pierre II, roi d'Aragon, essaya d'intervenir ; mais sa médiation fut repoussée. Pressé par le manque de vivres, Raymond Roger demanda à capituler : on l'attira sous prétexte d'une entrevue, et on le retint prisonnier. Réduits aux dernières extrémités, les habitants de Carcassonne se rendirent : on en fit périr un grand nombre, accusés d'hérésie ; le reste s'enfuit par des souterrains, et la ville resta vide pour l'entrée des vainqueurs.

On songea alors à s'emparer des dépouilles du vaincu. Le légat Amalric forma un conseil, qui offrit les vicomtés de Béziers et Carcassonne au duc de Bourgogne. « J'ai assez d'États, répondit ce sage prince, et il me semble qu'on a déjà fait assez de mal au vicomte Raymond Roger, sans lui prendre encore son héritage. » Les comtes de Nevers et de Saint-Paul refusèrent de même : mais Simon de Montfort[1] accepta. Ce comte, qui avait hérité de sa mère le comté de Leicester en Angleterre, s'était signalé quelques années auparavant dans la croisade qui renversa l'empire grec. Génie ardent et plein de ressources, âme enthousiaste et inébranlable, cœur dur et impitoyable, corps de fer, tel était Montfort ; véritable Amrou chrétien, car nul ne ressembla plus à ces premiers héros de l'islamisme, qui n'avaient qu'un cri religieux : Crois ou meurs ! hommes incompréhensibles, que Dieu envoie dans sa colère pour châtier leurs semblables, et qui vont droit devant eux, la visière baissée, le glaive à la main, frappant sans cesse, jusqu'au jour fatal où le glaive échappe à leur main, où la visière se relève et découvre devant le juge éternel leur visage pâle, tout tremblant de l'effrayante responsabilité dont ils ont porté le poids.

[1] Montfort-l'Amaury est une petite ville du département de Seine-et-Oise, à 24 kilomètres ouest de Versailles.

Le premier acte du nouveau chef fut d'offrir à Dominique la direction de la croisade. Le saint homme refusa : sa voix était restée impuissante contre les débauches et les crimes des croisés. Les quarante jours du service militaire étaient expirés : le comte de Toulouse se retira ; les comtes de Nevers et de Saint-Paul partirent avec leurs vassaux ; Eudes de Bourgogne les imita quelques jours après. Montfort restait presque seul : mais il suffisait à tout ; son œuvre commençait.

Raymond Roger mourut de dyssenterie le 10 novembre dans sa prison de Carcassonne. Cette mort arrivait trop à propos pour paraître naturelle. Simon de Montfort lui fit faire de magnifiques funérailles. Puis il continua ses conquêtes, et s'empara d'une partie des domaines du comte de Foix, qui donnait asile aux hérétiques, et d'ailleurs avait retiré chez lui l'enfant de Raymond Roger, Raymond Trencavel, âgé d'un an [1].

Raymond VI, indigné des cruautés commises dans cette guerre, et fatigué des reproches du légat Amalric comme de l'arrogance du comte de Montfort, résolut de se rendre à Rome pour plaider lui-même la cause de son peuple et la sienne. Il obtint des lettres de Philippe-Auguste, du duc de Bourgogne, et se présenta devant Innocent III qui le reçut avec bonté, et l'autorisa à se justifier, devant un concile, des deux crimes qu'on lui reprochait, le meurtre du légat Pierre, et l'appui donné aux hérétiques. Ce concile s'assembla en effet à Saint-Gilles vers la fin de septembre 1210, et Raymond y comparut. Mais l'abbé de Cîteaux, sous prétexte que le comte n'avait point encore rempli les conditions qu'on lui avait précédemment imposées, puisqu'il restait des hérétiques dans ses États, refusa de l'admettre à se justifier, et le renvoya à un autre concile, convoqué à Arles pour l'année suivante.

L'hérésie, en effet, était bien loin d'être abattue : mais que pouvait contre elle le comte de Toulouse, lorsque le

[1] Ce fut alors que Montfort donna à son maréchal, Guy de Lévis, le comté de Mirepoix, qui resta toujours dans cette famille.

sanguinaire Montfort la poussait au fanatisme par ses persécutions? car les sectaires en étaient venus à se persuader qu'eux seuls étaient chrétiens selon l'Église primitive, et qu'ils mourraient en martyrs. Ainsi, à la prise du château fort de Minerve [1], le 22 juillet 1210, cent quarante hérétiques, hommes et femmes, à qui on laissait la vie sauve s'ils voulaient se convertir, préférèrent monter sur le bûcher, et s'y élancèrent en chantant. Simon avait reçu des renforts; sa femme Alix, fille de Burchard de Montmorency, et son fils Amaury, lui avaient amené une nouvelle armée de croisés, avides d'indulgences et plus encore de pillage. L'ambition de quelques seigneurs entrevoyait aussi dans cette campagne de riches contrées à conquérir et des domaines à s'adjuger : car il était évident que Montfort convoitait les possessions du comte de Toulouse. Aussi Raymond n'obtint pas plus justice au concile d'Arles qu'à celui de Saint-Gilles. On lui fit d'humiliantes conditions : il fallait qu'il renvoyât tous ses hommes d'armes, qu'il démolît toutes ses fortifications, qu'il chassât tous les chevaliers de l'enceinte des villes; qu'il renonçât aux péages qui faisaient ses revenus; qu'il obligeât tous ses vassaux, tous ses sujets à prendre l'habit de pénitence; qu'à la première sommation, il livrât à Simon de Montfort tous les hérétiques qu'il réclamerait; qu'enfin, lui-même prît l'habit des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et s'en allât servir en Terre-Sainte. Ces conditions, toutes politiques, venaient évidemment de Montfort, et non du pape. Leur but manifeste était, non pas d'absoudre Raymond, mais de le pousser au désespoir. Trop peu habile pour voir ce piége, et en même temps trop généreux pour s'avilir à ce point, le comte de Toulouse préféra la guerre, et s'enfuit d'Arles où on le retenait, avec Pierre II, roi d'Aragon, son beau-frère, qui était venu pour l'aider dans sa défense, et qui partagea son ressentiment. Le concile l'excommunia.

La multitude des croisés augmentait sans cesse, et avec

[1] Ce château s'élevait sur un rocher escarpé, à 16 kilomètres sud de Saint-Pons (Hérault).

elle la désolation de ces malheureuses contrées. Léopold, duc d'Autriche, Adolphe, comte de Mons, Guillaume, comte de Juliers, amenaient des bandes d'étrangers en Languedoc. Le comte de Foix les battit à Montjoyre [1], pendant que Simon de Montfort, à la tête de troupes considérables, assiégeait Lavaur [2] où s'étaient réfugiés en grand nombre les hérétiques du pays, sous la protection d'Aimery de Montréal. Lavaur fut prise le 3 mai 1211, après un siége long et opiniâtre; Aimery fut pendu; on égorgea quatre-vingts chevaliers, on brûla un grand nombre d'hérétiques, et Guirande, dame du château, sœur d'Aimery, fut jetée vivante dans un puits, que l'on combla de pierres.

De Lavaur, Montfort marcha sur Toulouse : mais il n'avait pas assez de troupes pour bloquer la ville, et Raymond, par de fréquentes sorties, le força de lever le siége. Il le poursuivit même jusqu'à Castelnaudary, où il l'obligea de se renfermer à son tour. Mais la croisade se recrutait sans cesse : Guy de Montfort, frère de Simon, arriva de la Palestine avec des renforts nouveaux, et Raymond fut repoussé. Bientôt le comte de Toulouse perdit, l'une après l'autre, les places fortes de ses États : Montfort se montrait partout à la fois : les premiers élans de l'enthousiasme religieux étaient passés; la guerre devenait toute politique. Arnaud Amalric, abbé de Cîteaux, se fit nommer archevêque de Narbonne, et passa en Espagne pour combattre les Sarrasins. Montfort se fit reconnaître à Cahors comme seigneur du Quercy, convoqua, en novembre 1212, un parlement à Pamiers, et régla le gouvernement des pays conquis.

Cependant les instances de Pierre II (Don Pedro), roi d'Aragon, et les réclamations de Philippe-Auguste contre les envahissements du comte de Montfort firent impression sur Innocent III. Il écrivit au légat, aux évêques, à Simon de Montfort, leur reprochant leurs cruautés, et l'oubli qu'ils

[1] A 20 kilomètres nord de Toulouse.

[2] Chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn; ce n'était alors qu'une forteresse.

avaient fait des motifs de la guerre sainte. Il ordonna la convocation d'un concile à Lavaur pour le mois de janvier 1213. Ce lieu, qui devait rappeler aux croisés les sanglants excès de leur zèle, ne leur rappela que les obligations de leur fanatisme. La vue du mal pousse au mal; le cri des victimes de Lavaur appelait d'autres victimes. Le concile refusa d'entendre Raymond VI, et décréta la destruction de Toulouse. On écrivit au pape, on effraya sa conscience sur les suites de l'indulgence qu'il avait montrée pour Raymond et ses vassaux, les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, pour le roi d'Aragon lui-même, qui pourtant avait vaillamment défendu la chrétienté contre les Sarrasins. L'excommunication ne fut pas levée, la guerre continua, et don Pédro en appela aux armes. Il franchit les Pyrénées à la tête de ses plus braves chevaliers, réunit tous ceux des comtés de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Béarn, et vint mettre le siége devant Muret [1], le 10 septembre 1213.

Simon de Montfort, qui avait rassemblé son armée à Saverdun [2], passa la Garonne, et entra sans obstacle à Muret, le 11. Le lendemain matin, il sortit de cette ville et côtoya la Garonne en la remontant, comme s'il voulait se retirer; puis, tournant brusquement à droite, il attaqua l'armée du roi d'Aragon. Deux chevaliers, Alain de Rouci et Florent de Ville, avaient fait vœu, avec une troupe nombreuse d'hommes d'armes, de ne s'attacher qu'à don Pédro; celui-ci, averti de leur projet, changea d'armure avec un des siens; mais, au milieu de la mêlée, voyant ce brave homme plier devant ses agresseurs, et Alain qui criait : « Ce n'est pas le roi, il est meilleur chevalier! » il accourut et dit : « Non, de par Dieu, voici le roi! » Entouré à l'instant, il se défendit comme un lion, mais il succomba sous le nombre. Sa mort entraîna la déroute de ses troupes : près de vingt mille hommes périrent sous le glaive des croisés, ou dans

1 Chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Garonne, à 16 kilomètres sud de Toulouse.

2 Petite ville du département de l'Ariége.

les eaux de la Garonne. Raymond VI chercha un asile en Provence.

Cette victoire, qui semblait devoir livrer tout le Midi à Simon de Montfort, n'eut pas les suites qu'espérait son ambition. Les comtes de Foix, de Comminges, de Béarn, firent leur paix avec l'Église. Narbonne ferma ses portes au vainqueur ; Montpellier, qui, en 1204, avait passé sous la domination du roi d'Aragon, par le mariage de ce prince avec la fille du comte Guillaume VIII, à qui elle appartenait, se constitua en république, et se mit sous la protection directe de Philippe-Auguste, au mois d'avril 1214. L'excommunication prononcée contre Raymond VI fut levée. Cette paix avait été apportée par le cardinal Pierre de Bénévent, nouveau légat qu'Innocent III avait envoyé dans la province pour mettre fin à tant d'horreurs. Simon s'en consola en faisant épouser à son fils Amaury, Béatrix, fille de Guigues VI, dauphin de Viennois, mariage qui lui promettait la possession du Dauphiné.

Pendant cette trêve de la croisade contre les Albigeois, de grands événements se passèrent dans le Nord.

La ligue formée contre Philippe-Auguste par Jean et Othon IV avait été paralysée, dès son origine, par la politique habile du roi de France et les extravagances du roi d'Angleterre. Ce dernier s'était brouillé avec le pape en attaquant, l'une après l'autre, les prérogatives du clergé : des évêques avaient été exilés. Innocent III avait mis l'Angleterre sous l'interdit, et fini par lancer, en 1209, l'excommunication sur le souverain. Philippe, de son côté, avait suscité contre Othon de Brunswick, empereur guelfe, le gibelin Frédéric II, petit-fils de Frédéric Barberousse, de la famille des Hohenstaufen. Au printemps de l'année 1212, ce jeune prince, depuis longtemps reconnu en Sicile, vint se faire proclamer roi de Germanie à Constance, et s'avança jusqu'aux frontières de France, où il eut, à Vaucouleurs [1], une entrevue avec Louis, fils de Philippe-Auguste. Là on

[1] A 20 kilomètres sud de Commercy (Meuse).

convint de ne faire ni paix ni trêve avec Othon et Jean. Frédéric parvint à Aix-la-Chapelle, où il se fit couronner.

Philippe sut persuader à Innocent III que leurs intérêts étaient les mêmes. Othon IV, bien que créature du pape, se trouvait aussi sous le poids d'une excommunication, et la protection pontificale avait passé des Guelfes aux Gibelins. Philippe, à ce prix, se chargea d'exécuter la sentence d'excommunication lancée contre Jean, et convoqua à cet effet, le 12 avril 1213, un parlement à Soissons [1].

Les vassaux de Normandie, d'Anjou, de Poitou, nouvellement soumis, ne promettaient pas grand appui à la couronne de France. Philippe le savait; mais il comptait sur ses grands vassaux de Champagne, de Bourgogne, de Bretagne et de Flandre. Il s'était assuré de la Bretagne en faisant épouser Alix, sœur d'Arthur, à Pierre de Dreux, second fils de Robert II de Dreux, son cousin [2]. Quant à la Flandre, il avait lui-même fait célébrer à Paris, en 1211, le mariage de Jeanne, fille et héritière de Baudouin IX, le dernier comte, devenu empereur de Constantinople, avec Fernand, prince de Portugal, de la maison de Bourgogne [3]; mais ce feudataire manqua à son devoir, ne vint pas à l'assemblée de Soissons, et embrassa, ainsi que Renaud, comte de Boulogne, le parti de Jean et d'Othon.

Cette défection était grave, et pouvait entraîner des conséquences funestes. La Flandre, riche, industrieuse, puissante, jetait un grand poids dans la balance. Une population active, fort nombreuse, des villes considérables, d'immenses ressources, faisaient de ce pays un des plus beaux fleurons de la couronne. Fernand, en se jetant dans l'alliance anglaise, servait des intérêts populaires : la Flandre tirait d'Angleterre ses plus belles laines ; il lui importait

1 Le mot *parlement* alors signifie assemblée de notables, sorte de représentation nationale composée par le roi et formée de grands vassaux, de hauts dignitaires de l'Église, de conseillers de la couronne.

2 Robert Ier de Dreux était frère de Louis VII. Son fils, Robert II, cousin de Philippe-Auguste, eut pour fils Robert III de Dreux, surnommé Gâteblé, surnommé plus tard Mauclerc, et Jean, qui fut comte de Mâcon.

3 Voyez dans le XIe siècle, à la page 200.

de conserver ses relations avec ce pays ; tandis que la France féodale ne lui envoyait rien ; le commerce des Flamands avait besoin de la mer et des grands fleuves d'Allemagne. Si Jean et Othon avaient su tirer parti de cette alliance, Philippe-Auguste pouvait perdre tout le fruit de ses conquêtes; mais tous deux avaient affaire à un rival habile, prévoyant, actif, et tous deux s'étaient fait des ennemis de leurs propres sujets, tandis que Philippe était un roi national.

Jean, néanmoins, sut à propos détourner l'orage près de fondre sur lui. Il se soumit à toutes les conditions que le légat Pandolfe exigea, rappela les évêques persécutés, rendit au clergé ses biens et ses franchises ; et, dans une cérémonie publique, le 15 mai 1213, il donna au saint-siége le royaume d'Angleterre, déclarant le tenir en fief du pape Innocent III, à qui il en fit hommage dans la personne de son légat. Innocent, dès lors, ne pouvait pas se dispenser de protéger son vassal, et les armements du roi de France devenaient inutiles. Mais Philippe-Auguste en profita pour punir le comte Fernand, et il marcha rapidement sur la Flandre, qu'il attaqua par terre et par mer.

Sa flotte éprouva un échec auprès de Dam, une partie de ses vaisseaux fut brûlée par les Anglais. Philippe, arrivé à temps pour sauver le reste, se vengea en incendiant la ville de Dam : puis il parcourut la Flandre en vainqueur irrité, rançonnant impitoyablement les villes de Gand, Bruges, Ypres, Courtrai, Lille et Douai. Il revenait en France, lorsqu'il apprit que le comte Fernand attaquait sa garnison française de Lille à la tête des milices flamandes, il retourna sur ses pas. Le comte se retira, et Lille fut brûlée par les Français, qui en démolirent les fortifications.

Malgré ces ravages passagers, Fernand, qui n'avait pas couru les chances d'une bataille, pouvait faire une diversion puissante, si Jean eût osé attaquer les côtes de France. Mais les barons d'Angleterre, irrités de la tyrannie de leur roi, ne consentaient à lui donner leur secours qu'au prix de larges concessions, et songeaient beaucoup plus à

lui arracher une charte qu'à lui fournir les moyens d'augmenter sa puissance. Ce ne fut que l'année suivante, 1214, qu'il put enfin entrer en campagne, au moyen des troupes mercenaires qu'il s'était procurées. Il s'embarqua le 2 février, et vint prendre terre à la Rochelle. Othon et Fernand devaient, avec leurs vassaux, attaquer la France par le nord, aidés par le comte de Salisbury, que Jean leur avait envoyé.

La noblesse de Poitou se rangea sous les bannières du roi d'Angleterre, et Jean, sans trouver d'obstacles, s'avança vers la Loire. Le roi de France se chargea de repousser l'invasion du Nord, et envoya son fils Louis contre le roi anglais. Robert III de Dreux et Pierre son frère, duc de Bretagne, accompagnaient le jeune prince. Le premier eut le malheur de tomber dans une embuscade près de Nantes, et fut pris par Jean. Les deux armées se rencontrèrent près du château de la Roche-au-Moine, entre Nantes et Angers[1]. Jean, frappé d'une crainte soudaine, prit la fuite, et le prince Louis, après lui avoir enlevé ses bagages, s'assura des principales villes du Poitou, et rasa les fortifications de celles qui pouvaient résister encore. On était à la fin de juin.

Pendant ce temps, Philippe-Auguste rassemblait son armée à Péronne; il y convoquait les milices des communes, qui, pour la première fois, allaient défendre l'indépendance nationale. Quinze communes envoyèrent leur contingent : c'étaient Noyon, Montdidier, Montreuil, Soissons, Bruyères, Hesdin, Cernay, Crespy près de Laon, Crandeleu, Veley, Corbie, Compiègne, Roye, Amiens et Beauvais. On remarquait, parmi les seigneurs, Eudes III, duc de Bourgogne, les comtes de Bar et de Saint-Paul, et un des plus terribles chevaliers de l'époque, Guillaume des Barres, frère utérin de Simon de Montfort, l'ancien émule de Richard Cœur-de-Lion, à la croisade[2], et qui, l'année précédente, avait fait des prodiges de valeur à la bataille de Muret.

[1] Près de Savenières, à 12 kilomètres sud-ouest d'Angers (Maine-et-Loire).
[2] Ce Guillaume des Barres était un rude champion : Richard, qui croyait n'a-

L'important pour Philippe était de prévenir l'attaque de ses ennemis : l'armée des alliés se réunissait lentement sous les ordres d'Othon IV, et déjà le roi de France était au cœur de la Flandre. Du 23 juillet au 26 août, il ravagea le pays. Le 27, il se dirigeait paisiblement de Tournay sur Lille, lorsqu'on vint l'avertir que l'ennemi approchait. Déjà la moitié de l'armée française avait passé le pont de Bouvines, sur la Mark ; le roi, que la chaleur accablait, avait détaché son armure, et se reposait au pied d'un arbre. Il remonta à cheval aussitôt, ordonna que l'on repassât la Mark, et après avoir fait sa prière dans une chapelle voisine, consacrée à saint Pierre, il rangea son armée en bataille, le dos au soleil, sur la pente des coteaux qui s'étendent au midi du village de Bouvines. Il confia la droite au duc de Bourgogne, la gauche à Gauthier, comte de Saint-Paul ; lui-même se plaça au centre. L'oriflamme, sous la garde des milices des communes, était près de lui.

La droite des ennemis était commandée par le comte de Flandre, la gauche par le comte de Boulogne, le centre par l'Empereur. Salisbury, avec les Anglais, faisait la réserve. Tous les regards des Français étaient fixés sur l'enseigne impériale, qui resplendissait au soleil : c'était une aigle dorée, tenant un dragon dans ses serres ; on la portait sur un char. De leur côté, les Allemands ne voyaient que l'oriflamme : « C'est là qu'est le roi de France, avait dit l'Empereur, c'est là qu'il faut diriger tous vos efforts. »

Ce fut à l'aile gauche des Français que la bataille commença : un corps d'écuyers, envoyé par Gauthier, comte de Saint-Paul, fut défait par les Flamands. Des murmures s'élevèrent contre le comte, on l'accusa de trahison. « En avant, s'écria-t-il alors, je leur ferai voir que je suis bon traître ! » Et il se précipita au milieu des Flamands. Il avait affaire à un brave adversaire : Fernand était un excellent

voir point d'égal pour la force du corps le provoquait toujours dans les tournois. Un jour, en Sicile, il le rencontra sur son chemin, et le défia : n'ayant point de lances, ils prirent des échalas à un paysan qui passait, et se battirent. Guillaume mit en pièces la cotte d'armes du roi d'Angleterre, qui ne lui pardonna jamais.

chevalier. Un combat acharné s'engagea; mais pendant que les milices de Flandre luttaient contre les françaises, Gauthier, à la tête de ses hommes d'armes bardés de fer, perçait tous leurs bataillons d'outre en outre ; puis, tournant bride, revenait au galop et les chargeait par derrière. Ce fut alors une horrible mêlée. A l'aile droite, le duc de Bourgogne fut d'abord repoussé; son cheval fut tué sous lui : un peu chargé d'embonpoint, et écrasé sous le poids de son armure, il allait être pris, lorsque ses fidèles Bourguignons le soulevèrent et le remirent à cheval; il retourna bravement à la charge et garantit le centre de l'armée, sur lequel les Impériaux dirigeaient une attaque vigoureuse. Les milices qui couvraient le roi avaient plié ; Philippe soutenait à cheval une lutte de plus en plus dangereuse, lorsque les fantassins de l'Empereur parvinrent à se ruer au travers des chevaux, à heurter le roi de leurs lances, à le tirer avec des crochets, et à le faire rouler à terre. Il fut près d'être foulé aux pieds, fait prisonnier. Un chevalier, nommé Pierre Tristan, se jeta à bas de son cheval, et frappa d'estoc et de taille autour du roi pour lui donner le temps de se relever : Philippe, malgré ses quarante-neuf ans, se remit en selle avec la légèreté d'un jeune homme, et parvint à se dégager. De tous côtés on accourait en aide au roi ; une charge furieuse eut bientôt repoussé les Impériaux, et ce fut le tour de l'empereur Othon. Malgré la foule de chevaliers qui l'entouraient, Pierre de Mauvoisin et Gérard Scropha parvinrent jusqu'à lui. Le premier saisit la bride de son cheval, le second lui porta un coup de dague, que le coursier en se cabrant reçut dans l'œil ; l'animal furieux s'emporta et prit la fuite ; Guillaume des Barres saisit l'Empereur dans ses bras vigoureux, et tenta de l'enlever à ses arçons ; mais le cheval tomba, entraînant avec lui l'Empereur et son terrible adversaire. Heureusement pour le premier, il se releva sur-le-champ, s'élança sur un autre cheval, et s'enfuit; Guillaume le suivit encore, le saisit au cou une seconde fois, et ne put le renverser. Othon disparut. « Il se sauve, cria Phi-

lippe-Auguste, nous ne verrons plus sa face aujourd'hui. »

Pendant ce temps, le comte de Flandre faisait merveilles et tuait tous ceux qui l'approchaient. Mais, resserré de plus en plus, il voyait s'accroître à chaque instant le nombre de ses ennemis. Couvert de blessures, il combattait depuis trois heures : pressé, heurté, renversé de cheval, il continua de se battre à pied, jusqu'à ce que l'haleine lui manquât. Enfin, il se rendit à Hugues de Mareuil.

Le comte de Boulogne résista le dernier : il avait rangé son infanterie en cercle ; au milieu, comme dans une forteresse, il se tenait avec ses cavaliers, et faisait de continuelles sorties. Mais ce rempart fut bientôt forcé, et Renaud de Boulogne, abattu comme les autres, se vit aussi contraint de se rendre. Le comte de Salisbury était déjà prisonnier. L'aigle dorée était au pouvoir des Français.

Cette mémorable victoire sauva la monarchie : déjà les alliés en avaient fait le partage entre eux. Fernand, dit-on, devait avoir la France proprement dite, avec le titre de roi. Le roi d'Angleterre reprenait la Normandie, l'Aquitaine, l'Anjou, le Maine. Renaud de Boulogne acquérait la Picardie et le Soissonnais ; Othon, la Bourgogne et la Champagne. Cent cinquante mille hommes appuyaient ces prétentions. Une grande partie de cette armée resta dans les champs de Bouvines, le reste se dispersa : Othon courut cacher sa honte en Saxe ; le comte de Boulogne fut enfermé à la tour de Péronne ; Fernand, conduit à Paris, alla habiter celle du Louvre ; Salisbury fut échangé contre Robert de Dreux ; quant aux autres nobles captifs, et ils étaient nombreux, le roi les distribua aux communes qui l'avaient suivi, afin qu'elles en obtinssent de fortes rançons.

Le retour de Philippe-Auguste fut un triomphe : sur toute la route on avait élevé des arcs en verdure ; Paris le reçut avec des transports de joie. On peut dire que la victoire de Bouvines fut la première de nos grandes victoires nationales.

Cette campagne glorieuse fut suivie d'une trêve, à la faveur de laquelle le prince Louis alla faire un voyage dans

les provinces du Midi, la croix sur la poitrine, et suivi d'une foule nombreuse de chevaliers et de pèlerins. Simon de Montfort vint le recevoir à Vienne et l'accompagna à Montpellier, Béziers, Carcassonne, Toulouse et Montauban. Le prince fit démolir les fortifications de Toulouse et de Narbonne. Il quitta Montauban le 8 juin 1215.

Cette même année, eut lieu à Rome le quatrième concile de Latran. Ce concile, un des plus imposants qu'on eût vus jusqu'alors, résumait et mettait en scène toutes les pensées d'Innocent III. Les dogmes chrétiens y furent reproduits par une profession de foi vigoureuse et précise, qui ne laissait aucune prise à l'hérésie, et la guerre générale de toute la chrétienté contre l'islamisme y fut résolue. Les ambassadeurs de tous les princes s'y trouvaient. Philippe-Auguste donnait pour la sainte expédition le quarantième de ses revenus, le clergé entier donnait le vingtième des siens, le pape et les cardinaux le dixième des leurs. L'Europe entière se fût jetée sur l'Asie, si l'auteur de ce grand mouvement n'eût disparu l'année suivante de la scène du monde.

Raymond VI et son fils étaient venus au concile, ainsi que Guy de Montfort, qui y soutint les droits de son frère. La croisade y fut déclarée terminée, et une convention finale, sous l'autorité d'Innocent III, régla le partage entre Montfort et Raymond. Ce dernier reçut l'absolution, mais il céda à Simon le duché de Narbonne et le comté de Toulouse; pour lui, il conserva le marquisat de Provence. Mais cette convention ne pouvait subsister entre deux hommes dont l'un voulait tout reprendre, et l'autre tout conquérir. Le fils du comte de Toulouse, jeune homme de dix-huit ans, déclara même au pape, en prenant congé de lui, qu'il ferait tous ses efforts pour reprendre son héritage. « Mon fils, lui répondit le sage pontife, puissiez-vous, dans toutes vos entreprises, bien commencer, et mieux finir encore! » Innocent III approchait de sa fin; mais il n'en maintenait pas d'une main moins ferme, en Europe, le dogme de l'autorité. Le 15 juin 1215, les barons d'Angleterre avaient arraché à Jean la *grande Charte*, que les Anglais regardent

comme l'origine de leurs libertés politiques. Le pape condamna cette concession, et releva le roi d'Angleterre du serment qu'il avait prêté par contrainte. La noblesse anglaise se souleva, et une députation vint à Paris, offrir la couronne au fils du roi de France. Gualo, légat du pape, remontra à Philippe l'injustice de ces prétentions, et le roi, pour mettre sa responsabilité à couvert, convoqua à Melun les grands vassaux du royaume. La cause de Jean et celle de Louis furent plaidées devant cette assemblée : ce qu'il y eut de singulier, c'est que Louis faisait valoir, comme titre à la couronne d'Angleterre, les droits de sa femme, Blanche de Castille, comme fille d'Éléonore, sœur de Jean. Jean, selon lui, avait été dépossédé par Richard; c'était vrai : Jean avait foulé aux pieds les droits d'Arthur; c'était vrai encore. Mais, en supposant qu'il ne fût qu'un usurpateur, le trône, avant d'appartenir à Blanche, revenait à sa sœur aînée, la reine de Léon; avant celle-ci, à Othon IV, fils d'une sœur aînée d'Éléonore; avant celui-ci enfin, à la duchesse de Bretagne, Alix, fille d'un frère aîné de Jean. Philippe refusa son consentement, du moins ostensiblement. Louis déclara qu'il n'en avait pas besoin, le roi de France n'ayant rien à décider quant à la couronne d'Angleterre; et, malgré les menaces du légat, il s'embarqua à Calais, suivi d'une foule nombreuse de seigneurs, de chevaliers, et d'aventuriers brabançons, le 20 mai 1216.

Jean ne s'opposa pas au débarquement; il s'enfuit, et le prince français, accueilli par la noblesse et par le peuple, entra sans obstacle dans Londres. Alexandre, roi d'Écosse, l'appuya au nord, et Jean fut chassé de château en château. Sans ressources, sans génie, sans courage, ce prince termina misérablement ce règne de dix-sept ans, si fatal à l'Angleterre : il mourut le 19 octobre 1216, au château de Newark, à l'âge de quarante-neuf ans.

Sa mort, au lieu de servir les intérêts du prince Louis, fut nuisible à sa cause. Henri III, fils de Jean, n'avait que dix ans. A l'avantage d'être délivrés de leur tyran, se joignait tout à coup, pour les barons anglais, celui d'avoir

pour roi un enfant, dont la minorité laisserait le champ libre à leurs prétentions aristocratiques. Louis, au contraire, fils d'un monarque dont toute la vie avait été consacrée au développement de l'autorité royale, allait sans doute oublier bien vite qu'il leur devait son trône; d'ailleurs, il était étranger, entouré d'étrangers, et lui-même, qui n'avait pu prévoir la mort si prompte de son rival, avait peut-être ménagé trop peu les susceptibilités nationales, en confiant à des Français les places fortes dont il s'emparait. La chance tourna. La plupart des grands firent leur paix avec Henri III, à des conditions qu'ils dictèrent eux-mêmes. Honorius III, qui venait de succéder à Innocent, mort le 16 juillet, se préparait à excommunier le prince français. Louis défendit cependant jusqu'au dernier moment ce qu'il appelait son droit. Mais une flotte, que Blanche lui envoyait, fut battue en vue de Douvres, le 24 août 1217. Déjà, le 19 mai, ses troupes, commandées par le comte du Perche, avaient été défaites à Lincoln. Il fallut céder et laisser la couronne à Henri III. Mais Louis de France se retira en loyal chevalier ; il ne stipula rien pour lui-même. Après avoir relevé de leur serment tous ceux qui lui avaient fait hommage, il fit garantir l'abolition de toute sentence prononcée contre eux, la jouissance complète de leurs biens et de leurs priviléges, le renvoi de tous les prisonniers sans rançon, et le maintien de toutes les franchises de Londres et des autres villes du royaume ; puis il sortit d'Angleterre. Certes, aucune défaite ne fut plus honorable, aucune fuite plus glorieuse.

La guerre cependant avait recommencé dans le Midi avec plus d'acharnement que jamais. Simon de Montfort, usant des concessions que le concile de Latran lui avait faites, était allé trouver Philippe-Auguste au Pont-de-l'Arche, en 1216, et le roi avait reçu son hommage pour le duché de Narbonne, le comté de Toulouse, les vicomtés de Béziers et de Carcassonne. Mais Raymond VI avait repris courage en touchant la terre de France, et il était résolu à reconquérir ses provinces par les armes. Il laissa son fils

Raymond, âgé de dix-neuf ans, assiéger le château de Beaucaire, et passa en Aragon pour en ramener des secours. Montfort, après avoir rançonné les Toulousains, qui ne se soumettaient qu'avec colère à sa domination, marcha vers le Rhône et combattit le jeune Raymond. Plusieurs châteaux avaient été pris de part et d'autre, lorsque la nouvelle se répand tout à coup que le vieux comte de Toulouse est rentré triomphant dans sa capitale, le 13 septembre 1217, à la tête d'une multitude de braves chevaliers, qu'on l'a reçu avec transport, et que les murs de Toulouse se relèvent. Montfort accourt avec précipitation et se présente à l'improviste devant la ville. Repoussé avec vigueur, il s'en va piller Montauban, et après avoir rassemblé tout ce qu'il pouvait réunir de troupes dans l'Albigeois, le Quercy, le Narbonnais, il revient mettre le siége devant Toulouse.

Ce siége dura plus de huit mois ; les Toulousains se défendirent avec courage et faisaient de fréquentes sorties. Le 25 juin 1218, au matin, on vint dire à Simon de Montfort que les assiégés avaient mis le feu à une de ses machines. Il était à la messe, et continua d'assister au saint sacrifice ; mais après l'élévation, il prit ses armes et sortit en disant : *Nunc dimittis servum tuum*, *Domine* (*Maintenant*, *Seigneur*, *tu peux laisser partir ton serviteur*).

Il disait vrai : il allait quitter ce monde. A peine était-il au pied des murailles, qu'une pierre énorme, lancée du château par une machine, le frappa à la tête et le renversa raide mort.

Son fils Amaury continua le siége ; mais il fut forcé de le lever le 25 juillet et de se retirer à Carcassonne, où il fit inhumer son père, auquel il succéda dans tous ses titres. Raymond VI, de son côté, retrouva des avantages, et fit conquérir le Quercy et l'Agénois par son fils. La guerre alors prit une couleur religieuse : les hérétiques avaient chanté victoire à la mort de leur persécuteur ; ils crurent que le jour de la vengeance était venu, et ils se signalèrent à leur tour par d'affreuses cruautés. Guillaume de Baux,

prince d'Orange, fils du premier prince de ce nom (Bertrand de Baux), fait prisonnier dans un combat, fut écorché vif par les Avignonnais.

Une nouvelle croisade fut publiée : Louis de France se mit à la tête, et vint joindre Amaury de Montfort. Cette campagne n'eut rien de remarquable que la prise de Marmande. Les croisés assiégèrent ensuite Toulouse, le 16 juin 1219 ; mais ils ne purent prendre la ville, et se retirèrent le 1er août.

Nous avons peu de détails sur les deux années qui suivirent : Raymond VI ne songeait qu'à faire pénitence, et il avait pris l'habit des Hospitaliers de Saint-Jean, pendant que son fils poursuivait ses conquêtes. Amaury de Montfort, repoussé presque partout, conçut la pensée de céder à la couronne de France toutes les contrées que son père avait conquises. Philippe-Auguste, fidèle à sa politique de temporisation, refusa. Il défendit même à ses vassaux de prendre part aux querelles du Midi : la trêve avec l'Angleterre allait expirer. Lui-même d'ailleurs voyait sa santé s'affaiblir, et ne voulait pas s'engager dans une lutte où les forces de son esprit auraient pu le trahir.

Raymond VI mourut au mois d'août 1222, peu après Raymond Roger, comte de Foix, un de ses plus braves défenseurs. Raymond VII succéda au premier, Roger Bernard au second.

Cette même année, Philippe-Auguste fit son testament. Les articles de ce testament sont remarquables. Il léguait à ses exécuteurs testamentaires 25,000 marcs d'argent [1] pour être répartis par eux aux personnes qu'il aurait pu léser par quelque injustice ; 150,000 au roi de Jérusalem, aux Hospitaliers et aux Templiers pour l'entretien de cent chevaliers de plus, pendant trois ans, au service du saint Sépulcre; 21,000 livres [2] aux pauvres de Paris : il y ajoutait des dons nombreux pour des abbayes, et laissait à celle de Saint-Denis ses couronnes et ses joyaux.

[1] Cinquante mille livres d'alors, plus d'un million aujourd'hui.
[2] Aujourd'hui de huit à neuf cent mille francs.

Ce grand roi mourut à Mantes, le 14 juillet 1223. Son corps fut porté à Saint-Denis avec une pompe extraordinaire, car il venait de convoquer un concile à Paris, et presque tous les évêques de France assistaient à ses funérailles.

Il laissait la royauté puissante, le royaume agrandi, la féodalité organisée en conseil national sous l'autorité immédiate du souverain, toutes ses villes fortifiées et embellies [1], de nombreuses communes développées par le commerce et désormais à l'abri des invasions et des pillages, des finances en ordre, un système d'administration régulier sinon parfait, partout un commencement d'aisance, et, ce que lui seul avait créé, un esprit national. Sous ces différents points de vue, Philippe-Auguste mérite une des premières places parmi les souverains dont la France s'honore.

LOUIS VIII ET BLANCHE DE CASTILLE.

Louis VIII fut sacré à Reims le 6 août ; puis il fit à Paris son entrée solennelle : on remarquait auprès de lui Jean de Brienne, roi de Jérusalem, qui venait d'arriver en France pour y demander des secours [2].

Il est difficile de juger Louis VIII comme roi : son règne fut trop court, et semble disparaître entre les deux règnes brillants de son père et de son fils. Sa tentative précédente sur l'Angleterre, sa belle conduite en quittant ce pays, ses courses rapides dans le Midi, donnent déjà l'idée d'un prince pieux, loyal, un peu téméraire peut-être, mais d'un

[1] Philippe-Auguste fit travailler aux fortifications de toutes les villes, qu'il enferma toutes dans une enceinte. Il paya ces travaux de son argent, et eut grand soin d'indemniser les propriétaires dont il prenait les terrains.

[2] Ce prince devait sa couronne à Philippe-Auguste ; en 1209, le royaume de Jérusalem se trouva abandonné à une jeune princesse, fille de Conrad, marquis de Tyr, et d'Isabelle, veuve d'Amaury, le dernier roi. Les barons vinrent en France demander un roi à Philippe, qui désigna Jean de Brienne. Ce prince mourut empereur de Constantinople.

caractère tenace et hardi. Les actions de son règne confirment ce jugement. Il n'est guère possible toutefois de lui supposer un génie semblable à celui de son père, et les projets qu'il conçut et exécuta n'indiquent pas de grandes vues.

La trêve avec l'Angleterre expirait en 1224. Louis, dans un parlement convoqué à Paris, le 5 mai, déclara les hostilités rouvertes, et appela ses vassaux à la guerre. Henri III, sans pouvoir en Angleterre contre l'aristocratie, manquait d'argent pour faire passer des troupes en France : il chargea Savary de Mauléon, gouverneur du Poitou, de tenir tête à Louis. Mais ce seigneur n'y pouvait suffire. A peine resta-t-il quelques jours dans la ville de Niort : forcé de capituler, il se retira à La Rochelle; et Louis VIII, dont la campagne n'était guère qu'une promenade militaire, se présenta devant cette place le 15 juillet. Les Rochellois attendaient les secours de l'Angleterre : des bâtiments anglais arrivèrent enfin dans le port, chargés de caisses énormes. Elles ne leur apportaient que de grosses pierres. On avait fait le chargement dans la Tamise, pour avoir l'air d'envoyer quelque chose, et sauver l'honneur du jeune roi, aux yeux de l'opposition. Mais les Rochellois s'indignèrent; une émeute éclata parmi eux : Louis VIII en profita et se fit ouvrir les portes. La Rochelle fut livrée le 3 août. Périgueux, Saintes, Limoges, suivirent son exemple : Louis campa en face de Bordeaux.

Après cette courte et glorieuse expédition, il se rendit à Vaucouleurs, où il conclut une alliance contre l'Angleterre avec Henri, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric II.

Un événement singulier se passa dans le nord, au printemps de l'année suivante 1225. Un homme à cheveux blancs, courbé par ses fatigues plus encore que par l'âge, se montra dans plusieurs villes de Flandre, disant : « Je suis Baudouin, votre comte, empereur de Constantinople. » Vingt-trois ans s'étaient écoulés depuis le départ de ce prince pour la croisade, vingt ans depuis la fatale nouvelle de sa défaite et de sa captivité. Un profond mystère enve-

loppait sa destinée, sur laquelle Joannice, roi des Bulgares, son vainqueur, avait gardé le silence. On disait que Baudouin, après avoir eu les bras et les jambes coupés, avait été jeté, vivant encore, dans une fosse profonde. Ce prince était alors âgé de trente-cinq ans. Sa fille Jeanne, à cette époque, avait été reconnue par toute la Flandre.

Mais Jeanne était haïe des Flamands : l'indifférence avec laquelle elle laissait son mari, le brave captif de Bouvines, prisonnier depuis onze ans dans la tour du Louvre, faute de vouloir payer sa rançon, avait soulevé contre elle l'opinion publique. Soit par ce motif, soit que dans le vieillard qui se présentait, réclamant son héritage, on reconnût réellement les traits du héros de la croisade, les populations se pressaient autour de cet homme extraordinaire, qui racontait de grands faits d'armes, dépeignait avec une vérité frappante les Dandolo, les Montferrat, les Lascaris, animait ses récits par de vives descriptions de l'Orient, et d'ailleurs invoquait tous les saints en témoignage de sa bonne foi. Jeanne le vit et fut troublée ; mais elle refusa de le reconnaître. Cependant ce trouble seul, que la ressemblance du vieillard avec Baudouin avait peut-être causé, suffit pour accréditer la croyance populaire. Henri III, passionné pour le merveilleux comme on l'est à dix-neuf ans, écrivit au prétendu Baudouin pour le féliciter de sa délivrance et lui offrir son appui. Un soulèvement eut lieu en Flandre : Jeanne eut peur, et s'enfuit auprès du roi de France.

Comme suzerain, Louis devait prononcer, d'autant plus que le prétendant avait été reconnu à Lille. Une assemblée fut convoquée à Péronne, et le soi-disant comte fut invité à s'y rendre. Il y vint avec confiance, et répondit à toutes les questions que le roi lui adressa en présence du légat du pape, Romain, cardinal de Saint-Ange. A la fin cependant il se trompa sur quelques points importants, de sorte que l'assemblée le déclara imposteur, et le roi lui ordonna de sortir de France. La décision du roi lui fut fatale : ses partisans l'abandonnèrent. Le vieillard perdit la tête et s'en-

fuit en Bourgogne. Jeanne l'y fit suivre ; on l'arrêta par trahison, et on le livra à la comtesse.

Si ce n'était qu'un fourbe, ou si seulement Jeanne était de bonne foi en refusant de le reconnaître pour son père, elle devait être généreuse à son égard, par respect pour sa propre gloire. La vindicative comtesse n'écouta que son ressentiment. Le vieillard fut promené sur un âne dans les rues de Lille, et on lui trancha la tête devant ce même palais où il avait reçu les hommages de la Flandre. Et le peuple persista à croire que Jeanne était parricide.

Au mois de novembre de cette année, un concile s'assembla à Bourges pour régler les affaires du Midi. Amaury de Montfort et Raymond VII y plaidèrent leur cause devant le roi et le légat du pape. Malgré les réclamations de Raymond, Amaury fut maintenu dans l'héritage de Simon de Montfort, et fit hommage de toutes ces possessions à Louis VIII, qui, moins prudent que son père, accepta cette suzeraineté, et fut déclaré chef d'une nouvelle croisade. Il prit la croix le 30 janvier 1226, et Raymond VII fut excommunié. Tous ses alliés l'abandonnèrent, même les rois d'Angleterre et d'Aragon, que le pape Honorius III somma de rester neutres.

Louis se mit en marche suivi de tous ses vassaux ; à Clermont il rencontra les députés d'Avignon qui lui offrirent le passage par leur ville. Il se dirigea donc vers Lyon et descendit la vallée du Rhône. Il arriva devant Avignon le 6 juin.

Mais déjà les Avignonnais s'étaient repentis de leur soumission. Ils craignaient d'ailleurs la vengeance des croisés pour les cruautés qu'ils avaient commises dans la guerre précédente. A l'approche de l'armée royale, ils fermèrent leurs portes, et ne laissèrent à la disposition de Louis qu'un mauvais pont de bois, hors de leurs murs. Le roi prétendit passer par la ville et sur le pont de pierre. On résista : le siége fut résolu.

Il dura trois mois, et ces trois mois furent bien pénibles pour l'armée des croisés ; on sait combien les chaleurs de juillet sont dévorantes dans ce pays : les fourrages man-

quaient ; les fièvres décimaient les guerriers du Nord. Puis Raymond VII ne cessait de harceler par mille attaques partielles les détachements qui s'écartaient pour chercher des vivres ou soumettre les petites places des environs. Ce qui augmentait les difficultés, c'est que Hugues de Lusignan, comte de la Marche, Pierre de Dreux, dit Mauclerc, duc de Bretagne, et Thibaut IV, comte de Champagne, quoique faisant partie de l'armée du roi, favorisaient secrètement la cause du comte de Toulouse. L'agrandissement du pouvoir royal les effrayait : la chute d'un grand vassal pouvait avoir des contre-coups fâcheux pour leur puissance. Il fallut toute la fermeté de Louis pour les retenir après l'expiration du service féodal de quarante jours. Thibaut seul résista à la volonté du roi, et partit.

Enfin le 12 septembre Avignon capitula. Louis y séjourna quinze jours pour donner du repos à son armée, et continua sa marche. Nîmes s'était soumise à la couronne de France pendant le siége ; les autres villes du Midi suivirent cet exemple. Louis établit un sénéchal à Beaucaire, un à Carcassonne, et acheta la souveraineté de Béziers. Il fit raser Limoux, alors située sur la montagne, et ordonna qu'elle fût rebâtie en plaine. Puis il s'avança vers Toulouse, et reçut au mois d'octobre, à Pamiers, l'hommage des évêques de la province.

Après avoir laissé à Humbert de Beaujeu le gouvernement des pays qu'il avait conquis, il s'en revint par l'Auvergne. Mais depuis le siége d'Avignon, il était malade, et la fièvre ne le quittait plus. Forcé de s'arrêter à Montpensier [1] le 29 octobre, il sentit la vie lui échapper. Le 3 novembre, il appela près de son lit les seigneurs et les évêques qui l'accompagnaient, et reçut leur serment d'obéir à son fils aîné, Louis, âgé de douze ans, dont il confia la tutelle à Blanche de Castille. Il expira le 8 novembre, à l'âge de trente-neuf ans.

L'année précédente il avait fait son testament, et distri-

[1] A 20 kilomètres nord de Riom (Puy-de-Dôme).

bué des apanages à ses fils : il donnait à Robert, le second, le comté d'Artois; au troisième, Alphonse, le Poitou et l'Auvergne; au quatrième, Charles, l'Anjou et le Maine. Ce dernier avait six ans quand son père mourut, Alphonse, sept, et Robert, dix.

L'enfant de douze ans qui montait sur le trône était d'une complexion en apparence assez délicate; élevé dans les sentiments de la plus pure piété, et de l'obéissance la plus respectueuse pour sa mère, qui surveillait elle-même son éducation; tout entier livré à l'étude de la langue latine, des connaissances théologiques, et surtout de l'histoire, il semblait promettre un roi débonnaire et pacifique, docile à toutes les influences, et peu fait pour les charges du pouvoir souverain. Mais dans cette douce physionomie, dans ce regard caressant, l'œil d'une mère ou celui d'un précepteur habile avaient déjà su entrevoir l'indice des plus belles qualités qu'on puisse désirer dans un roi, dans un homme, dans un chrétien : une raison supérieure, toujours maîtresse d'elle-même; une volonté droite, calme, mais inébranlable; un sentiment exquis et profond du devoir, joint à la résolution constante de le faire observer aux autres comme de l'observer soi-même ; une foi sans hésitation, mais sans fanatisme ; un courage capable de s'élever par le sang-froid à cette sublimité d'héroïsme où l'on n'arrive ordinairement que par l'enthousiasme. Tel fut dès son enfance Louis IX, le héros du moyen âge, le modèle des chevaliers, l'arbitre de son siècle, le haut justicier de la chrétienté, un des plus vertueux d'entre les hommes, un des plus grands, et certes le plus honnête d'entre les rois.

Doué d'un esprit attentif, et d'une grande finesse d'observation, il avait pu, quoique bien jeune, étudier son aïeul, et comprendre la tâche difficile que le règne de Philippe-Auguste laissait à son successeur. Le pouvoir royal avait immensément grandi, mais c'était à des conditions qu'un homme vulgaire ne pouvait pas espérer de remplir. Il fallait maintenir et faire aimer la domination française dans les provinces conquises par la monarchie, et cependant, tout

en respectant leurs anciennes franchises, étendre sur elles le joug d'une législation plus conforme à l'unité du pouvoir; par conséquent lutter encore contre les grands vassaux qui ne cherchaient qu'à augmenter leur autorité aux dépens de l'autorité royale; il fallait protéger la religion, et contre les tentatives impies des hérétiques qui l'attaquaient, et contre les excès des fanatiques armés qui la défendaient; entretenir dans l'Église l'unité de foi, l'unité de pouvoir; laisser au souverain pontife, dans son incontestable universalité, le droit d'examen et de direction sur toutes les consciences, et en séparer d'une main ferme le droit d'intervention dans l'ordre politique des événements; il fallait porter une attention constante sur la nouvelle puissance qui s'élevait, celle des communes, puissance née sous Louis VI, développée sous Louis VII, merveilleusement organisée sous Philippe-Auguste, puissance entraînée par la force des choses vers un progrès toujours croissant, d'un immense secours ou d'un immense danger, selon l'usage qu'on en saurait faire, puisque c'était la nation à venir, Bouvines l'avait prouvé : il fallait deviner, marquer pour ainsi dire d'un signe au front, appeler et retenir autour du trône, comme conseillère et comme associée, l'élite de cette nation naissante, en même temps et presque sur le même rang que l'élite de la nation féodale; car Philippe-Auguste, en groupant autour de lui les forces matérielles des pairs du royaume et de ses barons, comme cortége obligé de la royauté, n'avait pas oublié cet autre cortége nécessaire de savants théologiens, de savants jurisconsultes, de savants hommes de finances que pouvaient fournir les abbayes, l'université, les communes. Cette idée de fusion n'était qu'indiquée : nulle pensée humaine n'en avait pu sonder les avantages futurs; mais les inspirations de ce genre ne viennent qu'aux grands hommes; c'est par là seulement qu'ils sont supérieurs à leur siècle; et après Philippe-Auguste, il fallait un grand homme, un homme même qui valût mieux que lui; car, outre qu'il est plus difficile de perfectionner que de créer, l'œuvre de Philippe, en toutes

choses avait été fondée par l'habileté, en attendant la justice. Le tour de l'homme juste était venu, et la royauté, entourée du respect qu'on doit à la force, allait devenir inébranlable, si on l'environnait de celui qu'on doit à la vertu.

Souvenons-nous, avant de parcourir les événements et les institutions de ce beau règne, et répétons que les hommes ne créent rien, que la Providence seule les guide et les pousse dans les voies que sa sagesse a tracées; que le mérite, la gloire de ceux qu'on appelle grands, c'est de comprendre leur siècle et de marcher à sa tête. Tout est prêt quand ils arrivent; ils n'ont qu'à voir et à mettre en œuvre. Mais pour voir, il faut du génie ; et la terre est le royaume des aveugles.

Ainsi la féodalité domptée dans ses prétentions, mais rehaussée dans ses prérogatives, était plus imposante que jamais : fallait-il attaquer le système féodal ? L'Église organisée en milice redoutable, soutenue par la foi des peuples, appuyée sur l'inquisition, tendait à la domination temporelle : fallait-il déclarer la guerre à l'Église? Les communes, enorgueillies de l'accroissement de leurs richesses, transformaient les concessions en droits, les priviléges en franchises, et s'exagéraient leur puissance : fallait-il étouffer ces germes de liberté ? La chevalerie avait fait de l'honneur la loi suprême des relations entre les rois, les peuples et les particuliers : fallait-il substituer à ses inspirations irréfléchies les calculs d'une politique astucieuse et froide ? On dira peut-être que Louis, élevé dans les idées de son époque, ne pouvait pas songer à établir des luttes pareilles; qu'un roi du moyen âge ne pouvait pas être un philosophe du XVIII[e] siècle, un politique du XVII[e], un hérétique du XVI[e]; qu'il n'y avait pas de place dans le monde d'alors pour un Henri VIII, un Richelieu, un Louis XI. Et pourquoi non? Croit-on que ces hommes-là aient créé les idées qui dirigèrent leur conduite? Elles vivaient, ces idées, à l'époque de Louis IX, elles fermentaient dans un grand nombre de têtes; plus d'un Luther avait prêché dans le Midi; plus d'une tentative à la Louis XIV

avait été faite dans plus d'un royaume; le roi Jean n'avait-il pas essayé, pendant toute sa vie, d'étouffer la liberté des communes, le pouvoir de l'aristocratie, l'autorité de l'Église? Dans tous les temps, il est permis de vouloir remuer le monde: c'est la pensée des fous. Accepter la société telle que Dieu l'a faite, en étudier les éléments, les coordonner pour le bien général; en un mot, ne tendre à ce qui doit être qu'avec ce qui est, c'est le travail du génie. En fait d'idées comme de volontés, ce n'est pas avec des minorités qu'on gouverne : la majorité est la loi suprême.

La transition de Philippe-Auguste à Louis IX (je ne parle pas du règne si court de Louis VIII) fut l'habile régence de Blanche de Castille. Cette princesse célèbre par sa piété et surtout par l'énergie de son caractère, avait alors trente-huit ans. Le feu roi lui avait laissé la tutelle de son fils, mais non pas la régence du royaume. Aucun corps politique n'existait en France pour décider cette question. En cas pareil, nécessité fait loi. Blanche exerça l'autorité en supposant que le roi gouvernait : tout se fit au nom de Louis IX, et tout alla bien. L'opinion publique, qui comptait déjà pour quelque chose, se prêta volontiers à une fiction que le prestige de la royauté rendait facile, que le caractère du jeune roi rendait aimable, et que l'habileté de la régente rendait utile. Mais ce ne fut pas sans une vive résistance de la part des grands vassaux.

Au sacre de Louis, qui eut lieu à Reims le dimanche 29 novembre 1226, on ne vit que Hugues IV, duc de Bourgogne, âgé de quatorze ans; Jeanne, comtesse de Flandre, et Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Le comte de Champagne, Thibaut IV, le trouvère, n'avait pas été admis : un bruit public l'accusait d'avoir fait périr par le poison ou par la magie le roi Louis VIII. Les autres refusaient de reconnaître Blanche comme régente, et complotaient d'enlever le jeune roi. A leur tête était le frère de Louis VIII, Philippe, surnommé Hurepel, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méranie, comte de Boulogne par son mariage avec la fille de Renaud, le prisonnier de Bouvines.

Ce prince, qui n'avait que dix-huit ans, prétendait que la tutelle de son neveu et la régence du royaume devaient lui appartenir. C'eût été le malheur de la France, car ce jeune homme avait autant de légèreté dans l'esprit que de violence dans le caractère. Puis venait Pierre de Dreux, dit Mauclerc [1], duc de Bretagne, élevé à cette dignité par Philippe-Auguste, et trop porté à oublier son origine royale. Le troisième vassal redoutable était ce Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, qui, après la mort du roi Jean, avait tout simplement repris sa femme que ce prince lui avait jadis enlevée, Isabelle d'Angoulême, reine d'Angleterre pendant quinze ans, et mère du roi Henri III. Hugues de la Marche, esclave de cette femme ambitieuse, était tout dévoué au monarque anglais. Savary de Mauléon, que Louis VIII, après sa soumission, avait laissé haut et puissant seigneur dans le Poitou, soutenait la même cause. Il est inutile de dire que dans le Midi la couronne manquait d'appuis, et que Raymond VII combattait de toutes ses forces Humbert de Beaujeu, à qui Louis VIII n'avait pas laissé de grandes ressources.

Cette ligue comptait sur l'appui du comte de Champagne. Mais l'habile régente parvint à le détacher de l'association : alors, au bruit d'empoisonnement vint se joindre contre Thibaut une accusation d'un autre genre, que la malice des grands vassaux répandit partout : on dit que Thibaut était l'amant de la reine mère, malgré la différence des âges, car le prince trouvère n'avait que vingt-cinq ans. Il l'avait célébrée dans ses chansons : il n'en fallait pas davantage.

Les confédérés désappointés tentèrent d'enlever le roi, comme il se rendait d'Orléans à Paris, en décembre 1226. Blanche s'arrêta par précaution dans la tour de Montlhéry, et envoya à Paris des émissaires pour appeler à son aide les bourgeois. La capitale s'émut du danger de son jeune roi : le peuple parisien accourut en armes, et lui fit cortége de-

[1] *Mauclerc* signifie *mauvais clerc* : Pierre reçut ce surnom parce qu'il tourmenta le clergé.

puis Montlhéry jusqu'à son palais. Louis IX conserva toujours un vif souvenir de cette journée.

Les mécontents ne se rebutèrent pas : le duc de Bretagne, sommé de venir rendre hommage, refusa. Blanche arma sur-le-champ pour l'y contraindre, et partit avec son fils. Le château de Bélesme [1], une des places les plus fortes du duc, fut pris après un siége vigoureux, au mois de mars 1229. Pierre de Dreux persista néanmoins dans sa rébellion : il comptait sur l'appui d'Henri III, qui en effet avait promis son secours : mais Hugues de Burgh, ministre du roi anglais, était dans les intérêts de la France, et parvint à décourager les confédérés par la lenteur de ses armements. Ils s'en prirent alors au comte de Champagne qui les avait abandonnés, et vinrent ravager ses domaines. Hugues IV, duc de Bourgogne, trop jeune encore pour résister à leur entraînement, se mit de leur parti, et alla avec eux assiéger Troyes. La ville, défendue avec courage par Simon de Joinville, père de l'historien, tint bon jusqu'à l'arrivée de Blanche et de Louis, dont la présence dissipa les rebelles.

La même année (1229) avait vu la soumission d'un vassal plus important. Raymond VII, après avoir longtemps soutenu la lutte contre Humbert de Beaujeu, qui l'avait enfin bloqué pendant trois mois dans sa capitale, venait de demander la paix et de se résoudre au sacrifice complet des droits pour lesquels il avait tant combattu. Il vint trouver le roi de France à Meaux. Là fut signé un traité par lequel Raymond cédait à la couronne toutes ses possessions en France. Le roi lui laissait en fief, sa vie durant, le comté de Toulouse, avec l'Agénois, le Rouergue, une partie de l'Albigeois et du Querci ; mais à la condition que ces provinces formeraient la dot de sa fille Jeanne, âgée de neuf ans ; que cette princesse épouserait un des frères du roi de France ; qu'elle serait jusque-là élevée à la cour de Louis ; et que si aucun enfant ne provenait de ce mariage, ces

1 A 16 kilometres sud de Mortagne (Orne).

provinces feraient retour à la couronne. Ce traité fut suivi d'une pénitence publique, que Raymond VII subit à Paris, le 12 avril, devant le portail de Notre-Dame, pour l'appui qu'il avait donné aux hérétiques. Le roi garda immédiatement le duché de Narbonne, Béziers, Agde, Maguelonne, Uzès, Viviers et la moitié de l'Albigeois. C'est alors que fut fondée l'université de Toulouse. Celle de Montpellier existait depuis 1220.

Quant à celle de Paris, elle était alors au plus haut point de splendeur. On y accourait d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie, même après avoir étudié dans les universités de ces pays. Albert le Grand, qui y professa en 1221, était né en Souabe, et avait étudié à Padoue ; Thomas, son disciple, si célèbre sous le nom de saint Thomas d'Aquin, quitta les écoles de Naples pour celles de Paris. Un homme aussi illustre, Roger Bacon, du comté de Sommerset, après avoir appris à l'université d'Oxford, la grammaire, la philosophie, la théologie, les mathématiques, vint perfectionner ces études à Paris. Indépendamment des docteurs habiles que le gouvernement et l'Église entretenaient dans cette capitale, on était sûr d'y rencontrer des savants d'Italie et d'Espagne ; les uns, formés à l'étude des auteurs grecs, les autres versés dans la langue arabe, et, par conséquent, dans les mathématiques, l'astronomie et la médecine, sciences favorites des docteurs sarrasins. Il était d'ailleurs fort difficile, dans un temps où l'ardeur des controverses augmentait en raison de la rareté des livres, d'établir la concorde entre cette multitude d'enseignements, puisés à des sources si diverses. Aussi ne s'entendait-on pas toujours. Aristote, traduit par les Arabes, retraduit en latin, puis reparaissant en grec, avait été quelque temps le dieu des écoles, mais un Dieu à oracles incompréhensibles, à hérétiques interprétations. Le concile de Paris l'avait proscrit en 1209 : Albert le Grand, qui le comprenait mieux que ses prosélytes et ses persécuteurs, avait entrepris et exécutait alors la noble tâche de lui rendre son autorité. Et puis, une science nouvelle se faisait jour au milieu de ces labo-

rieuses querelles, celle du droit romain. Les Pandectes, découvertes à Amalfi en 1137, étaient devenues en Italie, puis en France, l'objet d'une étude sérieuse, qui devait bientôt amener de grandes réformes dans la législation. On ne voyait pas à cette époque de ces écrivains qui croient tout savoir, parce qu'ils font des phrases sur toutes choses : la langue, d'ailleurs, manquait de ces expressions générales dont l'emploi donne aux hommes superficiels l'apparence du génie. Chacun suivait patiemment sa tâche et creusait profondément son sillon. On élevait la science comme à cette même époque on élevait les cathédrales, chacun apportant et plaçant sa rosace, sa statuette, sa flèche, sans se rendre bien compte de l'ensemble, et pourtant sans oublier qu'il y en avait un, mais en même temps sans prétendre au bonheur de voir l'œuvre achevée : siècles de foi et d'espérance, qui savaient conduire à fin d'admirables monuments, parce qu'on n'avait pas, comme aujourd'hui, la folle ambition d'inventer, composer, exécuter et terminer tout dans l'espace étroit d'une vie d'homme. Aussi que d'œuvres de patience à cette époque ! que de beaux manuscrits ! que de brillantes enluminures ! que d'éblouissants vitraux, où l'art, armé d'une merveilleuse puissance, représentait les scènes des saintes Écritures ! Paris devait être alors une ville fort curieuse à voir, à cause des contrastes sans nombre que présentaient ses noires et sales maisons, et ses blanches et magnifiques églises ; son palais des rois, étroit et mesquin, autour duquel se pressaient les rues tortueuses de la Cité, et ses vastes abbayes, déployant leurs grandes *coultures* dans les faubourgs du nord et du midi ; ses cent cinquante corporations de métiers, ses milices bourgeoises, son clergé, ses professeurs, presque tous attachés à des ordres religieux, et sa bruyante population d'étudiants de tout âge et de toute nation. La paix n'était pas facile à maintenir dans ce monde turbulent et passionné, et la prévôté de Paris avait fort à faire pour exercer sa juridiction dans les bornes de la justice. D'ailleurs, portée à favoriser les bourgeois, elle heurtait souvent les priviléges de l'Univer-

sité. En 1229, une rixe sanglante eut lieu entre la bourgeoisie et les étudiants : la régente fut obligée d'employer la force pour réduire ces derniers : quelques-uns furent blessés. Les docteurs s'indignèrent ; l'Université quitta Paris ; plusieurs cours furent transportés à Angers. Il fallut que le pape Grégoire IX intervînt, et que le roi usât de clémence. Toutefois, l'Université ne fut admise à recommencer ses leçons qu'en 1231.

Cette même année mit fin à la guerre civile. Pour comprendre la résistance obstinée de Pierre de Dreux, il faut se rappeler que la Bretagne relevait du duché de Normandie, et que toutes les opinions n'étaient pas d'accord au sujet de la possession légitime de cette dernière province. Les uns s'en tenaient à l'arrêt de la Cour des pairs, et regardaient la Normandie comme ayant fait retour à la couronne ; les autres ne voyaient là qu'une conquête de Philippe-Auguste, et continuaient à regarder Henri III comme le légitime seigneur. A ce titre, Pierre de Dreux, bien qu'issu de la famille royale de France, pouvait se considérer comme vassal du monarque anglais. C'est en cette qualité qu'il reçut Henri III, lorsque, le 3 mai 1230, ce prince débarqua à Saint-Malo. Le roi d'Angleterre se rendit à Nantes, et fit quelques tentatives pour reconquérir ses anciennes provinces. Mais Blanche, appuyée sur l'autorité donnée par les légistes à l'arrêt de la Cour des pairs, était parvenue à rattacher à la cause française les plus puissants seigneurs de Bretagne. Henri III manquait d'énergie comme de talent ; il traita avec Louis IX, et se retira. Pierre de Dreux fit comme lui ; et une trêve de trois ans fut conclue le 4 juillet 1231, à Saint-Aubin-du-Cormier, petite ville qu'il avait fondée en 1222 [1].

Les années qui suivirent furent tranquilles. L'esprit inquiet et remuant de la chevalerie française trouva à s'exercer au dehors dans les luttes de Frédéric II et de Jean de Brienne, pour le royaume de Jérusalem ; dans la conquête

[1] A 12 kilomètres sud-ouest de Fougères (Ille-et-Vilaine).

des îles Baléares faite sur les Maures par Jacques Ier, roi d'Aragon; enfin, dans la prise de possession du royaume de Navarre par Thibaut IV, comte de Champagne : il succédait à son beau-père Sanche VII. La mort de Philippe Hurepel, resté son ennemi, arriva à propos, en 1234, pour le délivrer des inquiétudes qu'il pouvait avoir du côté du nord, et il se transporta, avec un grand nombre de chevaliers, à Pampelune, où il établit sa nouvelle cour, après avoir donné sa fille Blanche en mariage à Jean, fils de Pierre de Dreux, et héritier du duché de Bretagne. La régente profita de la circonstance en achetant à Thibaut, pour une somme peu considérable, les comtés de Chartres, Blois et Sancerre, avec la vicomté de Châteaudun. Enfin, à l'expiration de la trêve, Pierre Mauclerc, mal soutenu par Henri III, qui ne fit en sa faveur qu'une impuissante démonstration, se rendit à Paris, et se reconnut vassal du roi de France.

Le comte Fernand, que Louis IX avait remis en liberté en 1228, mourut le 27 juillet 1234, et Jeanne, malgré son âge, épousa Thomas de Savoie, qui devint ainsi comte de Flandre.

Ces mariages, qui donnaient des souverainetés, étaient alors l'objet des combinaisons politiques. Blanche, qui avait étendu et affermi la monarchie du côté de l'Océan et des Pyrénées, songea à l'appuyer sur la Méditerranée. Raymond Bérenger IV, comte de Provence, de la famille des comtes de Barcelone, avait quatre filles et point de fils. Ce prince était encore jeune, ayant à peine trente ans, mais sa santé délabrée ne promettait pas longue vie. La Provence pouvait devenir un beau fleuron pour la couronne, bien que, d'une part, elle relevât de l'Empire, et que, de l'autre, l'indépendance presque républicaine de ses villes principales, Marseille, Arles, Avignon, Nice, constituées sur le modèle des cités d'Italie, laissât entrevoir pour la suite bien des difficultés au pouvoir royal. Blanche n'hésita pas à demander pour son fils la main de l'aînée des filles de Raymond Bérenger, Marguerite, âgée de douze ans. « Son

père, dit Joinville, l'avait enseignée et doctrinée en sens et courtoisie, et en toutes bonnes mœurs dès le temps de son enfance. » Béatrix de Savoie, sa mère, était une princesse accomplie, que les chansons des troubadours ont rendue célèbre. Gauthier, archevêque de Sens, et le sire Jean de Nesle, allèrent à Aix, au commencement de mai 1234, demander la jeune princesse, qui fut accordée sire, le-champ. Le mariage se fit à Sens le 27 mai : Louis IX avait dix-neuf ans.

Henri III se hâta de suivre cet exemple, et le 14 janvier 1236, il épousa la seconde fille de ce même Bérenger, Éléonore.

Ce fut le 25 avril de cette année que Louis IX, ayant accompli sa vingt-unième année, fut déclaré majeur, et prit en main les rênes du gouvernement.

SAINT LOUIS.

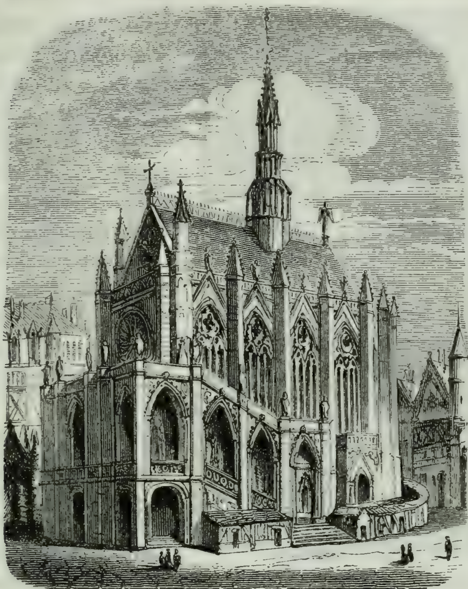
L'année suivante, le turbulent vassal du roi de France, Pierre de Dreux, fut obligé de renoncer au duché de Bretagne, qu'il ne possédait qu'en attendant la majorité de son fils, et comme mari d'Alix. Ce fils, Jean, dit le Roux, ayant atteint vingt et un ans, fut couronné à Rennes par l'évêque Jean Gicquel, et Pierre Mauclerc se contenta du titre de simple chevalier. On l'appela depuis Pierre de Braime, du nom d'une petite propriété qu'il avait conservée. Toutes ses pensées se tournèrent alors vers la Terre-Sainte, où le pape Grégoire IX appelait les chevaliers de la chrétienté.

De grands événements attiraient encore sur ces contrées l'attention de l'Europe. L'empereur Frédéric II avait reconquis Jérusalem en 1229. Mais ses démêlés avec Jean de Brienne, son beau-père, pour la possession de ce royaume, ses luttes continuelles avec l'autorité pontificale, et ses guerres de Sicile, l'empêchèrent toujours de protéger les

chrétiens d'Asie. Nous avons vu Jean de Brienne implorant les secours du roi de France : la cour de Louis vit bientôt arriver un nouveau souverain menacé de perdre la capitale de son empire : c'était Baudouin II, empereur de Constantinople, vivement pressé par les Grecs qui voulaient reconquérir leurs anciens domaines. Puis, par-dessus tout cela, la grande invasion des Tartares Mongols roulait ses flots vers l'Occident : Genghis-Khan, maître de l'Asie, avait en mourant partagé à ses fils le reste du monde à conquérir. Pendant que l'un renversait l'empire des Kalifes, l'autre envahissait la Russie, brûlait Moscou, et marchait vers la Baltique. La grande famille chrétienne était menacée, et aux motifs pieux qui entraînaient les populations d'Europe contre les infidèles, se joignaient pour les princes des considérations de la plus haute politique pour opposer à la férocité musulmane cette puissance de ressources que donnaient à l'Occident sa constitution féodale, son esprit chevaleresque, sa foi religieuse. Une touchante cérémonie vint ranimer ces sentiments populaires : la couronne d'épines du Sauveur, donnée par l'empereur Baudouin, arriva en France en 1228. Louis IX alla la recevoir à Vincennes, et la porta, avec son frère Robert d'Artois, jusqu'à Paris, marchant pieds nus et vêtu d'une simple tunique. Il fit commencer aussitôt pour la mettre en lieu digne d'elle la belle église de la Sainte-Chapelle, auprès de son palais.

Ne pouvant pas s'éloigner de son royaume, il encouragea par des dons nombreux la croisade qui se préparait, et à la tête de laquelle se mit Thibaut, roi de Navarre et comte de Champagne : avec lui s'étaient croisés Hugues IV, duc de Bourgogne; Pierre Mauclerc, Amaury de Montfort, Humbert de Beaujeu. Cette expédition, partie en 1239, fut malheureuse. Débarqués à Saint-Jean d'Acre, le grand poste chrétien de la Palestine, les croisés furent battus à Gaza, et revinrent l'année suivante, pendant que Richard, duc de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, arrivait de son côté. Ce prince revint en 1241 sans avoir fait autre chose que racheter les prisonniers de Gaza.

Pendant ce temps, Louis IX avait fait un acte de haute sagesse, qui l'élevait, bien jeune encore, au-dessus des rois



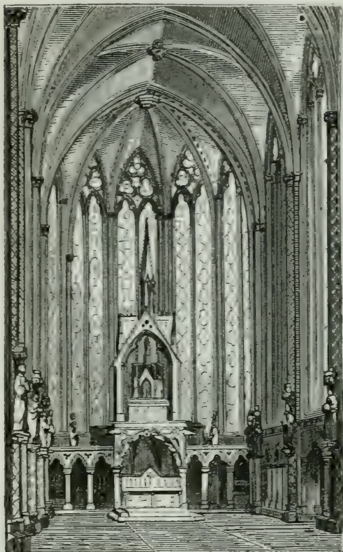
La Sainte-Chapelle [1].

ses contemporains. Grégoire IX, irrité de plus en plus contre Frédéric, l'excommunia, et le déclara déchu de la dignité impériale. Un légat fut envoyé en France, en 1239, pour offrir la couronne à Robert d'Artois. Louis rejeta cette offre, déclarant qu'il n'approuvait pas l'excommunication de l'empereur, dont l'orthodoxie ne lui laissait aucun doute, et ne pouvait être jugée que par un concile. Cette déclaration avait un grand poids dans la bouche d'un prince dont la piété était incontestable.

La fermeté de Louis eut son effet, et trouva bientôt l'oc-

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 33.

casion de se manifester à son tour contre le prince qu'elle avait protégé. Grégoire IX convoqua un concile à Rome pour le 9 août 1240. Une grande partie des évêques de France se mit en route pour s'y rendre. Mais, à leur départ de Gênes, l'Empereur les fit attaquer par les Pisans, les fit tous prisonniers et les enferma dans la citadelle de Pise. Louis s'émut à cette nouvelle, et écrivit à l'Empereur une lettre pleine de dignité, où il lui rappelait l'antique alliance de l'Empire et du royaume de France, et l'invitait à ne point rompre cette union par des procédés que lui, roi, n'était pas disposé à souffrir. « Que votre prudence impériale y prenne garde, disait-il en finissant, et qu'elle ne se borne pas à alléguer votre puissance ou votre volonté, car le royaume de France ne se laissera pas fouler aux pieds. » Frédéric répondit en s'excusant par de mauvaises raisons, et remit les prélats en liberté. Mais la mort de Grégoire IX vint suspendre la lutte du sacerdoce contre l'Empire.



Vue intérieure de la Sainte-Chapelle [1].

La guerre féodale allait recommencer. Louis IX, voulant assurer l'exécution du traité de Meaux, tint à Saumur, en 1241, une cour plénière, pour y célébrer le mariage de son frère Alphonse, comte de Poitiers, avec Jeanne, fille de

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 34.

Raymond VII : puis il conduisit lui-même son frère à Poitiers, et lui donna l'investiture de ses États. Mais déjà une ligue puissante se formait contre lui. Le vieux Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, que sa femme Isabelle retenait sous la suzeraineté de l'Angleterre, parvint à associer à sa cause le mobile Raymond VII, en lui promettant pour épouse sa fille Marguerite. Raymond se flattait de l'espoir d'avoir un fils, qui plus tard déchirerait le traité de Meaux. Le roi Henri III promit des secours : on comptait aussi sur le roi de Navarre et sur celui d'Aragon, Thibaut IV et Jacques Ier. Lorsque Louis IX eut quitté Poitiers, Hugues, appelé à la cour d'Alphonse, comme vassal, l'aborda fièrement sur la place publique, l'accusa d'avoir ravi l'apanage de Richard de Cornouailles, nommé duc d'Aquitaine par son frère Henri III, et lui déclara qu'il lui refusait hommage et le regardait comme ennemi. C'était le manifeste de la ligue : Hugues de Lusignan, après cette offense, s'élança sur son cheval et partit au galop, suivi de sa femme Isabelle, et d'une troupe nombreuse d'archers. Henri III vint débarquer avec son frère Richard à Royan, à l'embouchure de la Gironde, le 18 mars 1242.

Louis ne perdit point de temps : il partit de Chinon au mois d'avril, et s'avança rapidement dans le Poitou, dont il soumit successivement toutes les places fortes. Le fils du comte de la Marche fut pris avec quarante et un chevaliers au siége de Fontenai. On demandait à Louis de les faire périr. « Pourquoi donc ? dit le roi ; l'un n'a pas failli en obéissant à son père, les autres en servant leur seigneur. » Henri III se plaignit amèrement de ce qu'il rompait la trêve. « Je ne l'ai point rompue, répondit Louis, je viens châtier des rebelles qui ne sont point compris dans la trêve. » Dans sa loyauté, il alla même jusqu'à offrir au roi d'Angleterre d'examiner avec lui quelles provinces pourraient lui appartenir de droit, et de les lui rendre. L'imprudent monarque ne répondit que par un défi, et vint occuper Taillebourg, pour disputer à Louis le passage de la Charente.

Le jeune roi marche à sa rencontre, culbute les Anglais

au pont de Taillebourg, et les poursuit jusque sous les murs de Saintes. Battu une seconde fois devant cette ville, Henri essaie de s'y défendre. Mais les habitants, se montrant peu disposés à le seconder dans les dangers d'un siége, et le roi de France se présentant devant les portes, il s'enfuit précipitamment à Blaye, en ordonnant qu'on mette le feu à Saintes.

Louis IX entra assez tôt pour arrêter l'exécution de cet ordre barbare. Hugues X vint alors, avec les seigneurs ses vassaux, faire sa soumission au roi, qui lui pardonna, à la condition qu'il tournerait ses armes contre Raymond VII. Ce dernier alla trouver à Bordeaux Henri III, et lui annonça les prochains secours des rois de Navarre, de Castille et d'Aragon. Mais ces secours ne vinrent pas : l'argent manquait au roi d'Angleterre comme les hommes, comme le courage ; et Louis IX aurait pu achever rapidement cette campagne, si les chaleurs de l'été n'avaient causé à son armée de graves maladies. Souffrant lui-même, il se contenta de conclure avec Henri III une trêve de cinq ans. Il laissait d'ailleurs dans ces contrées, pour assurer la soumission des rebelles, quelque chose qui valait mieux qu'une armée, le souvenir de sa modération et de sa bonne foi. Raymond VII suivit bientôt l'exemple de Hugues : il sollicita et obtint son pardon le 22 décembre ; et, au mois de janvier 1243, il vint à Lorris, en Gatinais, se jeter aux pieds de son souverain. Cet hommage fut suivi de celui de Roger, comte de Foix. Ainsi, dans toute l'étendue du royaume, les grands vassaux étaient soumis. Ce fut alors que, dans un parlement tenu à Paris, au commencement de l'année 1244, Louis IX déclara que, conformément au principe de l'Évangile, *nul ne peut servir deux maîtres à la fois*, les seigneurs qui possédaient des fiefs relevant d'une couronne étrangère, en même temps que des fiefs relevant de la couronne de France, seraient forcés d'opter. Liberté fut laissée à chacun, et cette sage ordonnance mit fin au plus dangereux de tous les abus qu'eût enfantés le régime féodal.

Louis tomba dangereusement malade au mois de no-

vembre de cette année 1244. Il était alors à Pontoise. On désespéra bientôt de ses jours. Dans le délire de la fièvre, il ne rêvait que croisade; car des nouvelles douloureuses étaient arrivées en France. Chassés des bords de la mer Caspienne par les Mongols, et appelés par le sultan d'Égypte, les Karismiens avaient battu les chrétiens à Gaza, massacré les Templiers et les Hospitaliers, pris Jérusalem, et égorgé tous les habitants de cette ville malheureuse. Le saint roi se reprochait ces désastres, comme s'il eût pu les empêcher, et, dans un moment de calme, il fit vœu de prendre la croix s'il guérissait. Cette guérison, objet de tant de prières en France, fut enfin accordée par la Providence, et Louis, malgré les instances de sa mère et de sa femme, fit venir près de son lit l'évêque de Paris, et fut décoré du signe sacré par ce prélat.



Saint Louis [1].

Mais avant de partir pour la Terre-Sainte, Louis voulait établir la paix non-seulement en France, mais dans tous les États chrétiens, et malheureusement les querelles de la Papauté avec l'Empire avaient recommencé, plus vives que jamais, sous le pontificat d'Innocent IV [2]. Le pape vint s'é-

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 35.
[2] Simbaldo Fieschi, Génois.

tablir à Lyon, et y convoqua un concile œcuménique, en 1245. Dans ce concile, on décida la croisade, mais on excommunia le prince dont les secours, pour cette grande expédition, paraissaient le plus indispensables. Frédéric II, non-seulement par ses droits sur Jérusalem, mais par ses possessions en Italie, en Sicile, en Sardaigne, était maître de la Méditerranée ; et l'Église le déclarait indigne de combattre dans les rangs des croisés. Frédéric, il est vrai, avait toujours protégé les Sarrasins en Sicile, et sacrifiait à sa politique particulière la grande politique européenne. Mais c'était l'heure des indulgences, et Innocent IV restait impitoyable. Louis IX essaya de lui faire entendre raison : il eut avec lui une conférence qui dura sept jours entiers, à l'abbaye de Cluny, et ne put le convaincre. Il n'eut guère plus de succès dans ses propositions à Henri III, et pourtant il y mettait une singulière loyauté : il voulait changer la trêve en paix, offrant de rendre au roi d'Angleterre les parties de l'Aquitaine que Philippe-Auguste et Louis VIII avaient conquises, pourvu que Henri reconnût le jugement de la Cour des pairs contre Jean, et renonçât à ses prétentions sur la Normandie. Le monarque anglais ne consentit à rien, qu'à une prolongation de la trêve.

En Flandre, une guerre civile retardait encore les projets du bon roi. Jeanne était morte en 1243, sans laisser d'enfants, et sa sœur Marguerite, qui lui succéda, avait deux fils du sire d'Avesnes, son premier mari, et trois du second, le sire de Dampierre. La Flandre se partagea entre ces deux familles, et ce ne fut qu'en 1247 que le roi parvint à terminer leurs différends, en assignant le Hainaut aux d'Avesnes et la Flandre aux Dampierre.

En 1245, Louis venait d'ajouter à la monarchie le comté de Mâcon, qu'il acheta d'Alix, dernière héritière des comtes, qui se retira dans une abbaye à Pontoise. Mais une autre pensée l'occupait encore, toute dans l'intérêt de la monarchie.

Raymond Bérenger IV, comte de Provence, après avoir marié trois de ses filles, la première au roi de France, la

seconde à celui d'Angleterre, la troisième, Sancie, à Richard de Cornouailles, frère de ce roi, avait fait son testament en faveur de la dernière, Béatrix, à qui il laissait ses comtés de Provence et de Forcalquier. Cette résolution paraît lui avoir été inspirée par Raymond VII, qui l'avait rencontré au concile de Lyon, et à qui il avait promis Béatrix. Mais Raymond Bérenger mourut le 19 août 1245, et un nouveau prétendant se présenta : c'était don Pedro, fils de Jacques Ier, roi d'Aragon. L'intérêt de la France s'opposait à l'un comme à l'autre de ces mariages, dont le premier reconstituait la petite monarchie des comtes de Toulouse, le second rendait à l'Aragon des provinces qu'il avait trop longtemps possédées : c'était faire rétrograder la monarchie française; Louis IX concevait trop bien ses devoirs de roi pour ne pas combattre ces prétentions. Son dernier frère, Charles d'Anjou, avait alors vingt-cinq ans ; il le fit proposer à Béatrix, et les États de Provence, assemblés à Aix, se prononcèrent en sa faveur. Mais il fallait se hâter. Louis, qui, sans doute dans ce but, était venu à la conférence de Cluny avec cinq cents chevaliers, les donna à son frère pour l'accompagner en Provence. Les deux rivaux de Charles craignirent une guerre et firent retraite. Le mariage du prince d'Anjou et de l'héritière de Provence fut célébré à Aix le 31 janvier 1246, en présence de Béatrix, veuve de Bérenger, et de ses deux frères, Pierre, comte de Savoie, et Thomas, l'ex-comte de Flandre.

Louis IX s'occupa alors activement des préparatifs de la croisade. Il déclara sa mère régente pendant son absence, fit creuser un port sur la Méditerranée, et bâtir la ville d'Aigues-Mortes : c'était là qu'il devait s'embarquer et qu'il donna rendez-vous aux croisés [1]. On distinguait parmi ceux qui devaient l'accompagner, sa femme Marguerite, ses frères Robert, comte d'Artois, et Charles, comte d'Anjou ; Hugues IV, duc de Bourgogne ; Pierre Mauclerc, ce fameux

[1] Un canal d'une lieue, appelé le *Grau du Roi*, joignait le port d'Aigues-Mortes à la haute mer. Aujourd'hui on voit encore, au pied des tours du rempart d'Aigues-Mortes, les anneaux de fer où l'on amarrait les navires.

chevalier de Braime, jadis duc de Bretagne ; le duc actuel, Jean le Roux, son fils ; la comtesse de Flandre avec ses deux fils ; le comte de la Marche ; Amaury de Montfort ; les archevêques de Reims, de Sens et de Bourges ; les évêques de Laon, de Beauvais et d'Orléans. Alphonse, second frère du roi, comte de Poitou, ne devait le rejoindre qu'au printemps suivant.

Le vendredi 12 juin 1248, Louis IX alla prendre, à Saint-Denis, le bourdon de pèlerin et l'oriflamme. De ce jour, il cessa de porter de riches vêtements, ne s'habilla plus que de noir, et voulut qu'on distribuât aux pauvres la valeur des parures royales qu'il aurait portées pendant tout ce temps. Blanche l'accompagna jusqu'à l'abbaye de Cluny : là, elle embrassa pour la dernière fois ce fils qu'elle aimait tant, et qu'elle ne devait plus revoir en ce monde. Louis s'achemina ensuite vers Lyon, où il eut une conférence avec le pape. A Aigues-Mortes, il trouva Raymond VII, qui s'engagea à le suivre de près ; mais le comte de Toulouse ne devait point tenir parole : il mourut à Milhau, le 27 septembre de l'année suivante, à l'âge de cinquante-deux ans.

Louis IX resta à Aigues-Mortes deux mois : enfin, le 25 août, il s'embarqua pour la Palestine.

Le roi arriva le 17 septembre dans l'île de Chypre, où régnait Henri de Lusignan. Les années précédentes avaient été consacrées par lui à amasser dans cette île d'immenses magasins de vivres. Son projet était d'attaquer l'Égypte, et il avait raison. Depuis Saladin, l'Égypte était le centre du pouvoir musulman : c'est de là que sortaient les tyrans ou les dévastateurs de la Palestine, soit que les sultans du Caire s'entendissent avec ceux d'Alep, car alors Jérusalem leur servait de proie à tous deux, soit qu'ils fussent en guerre, car la Judée était leur champ de bataille. A cette époque, le mal était pire encore, car Nedjini Eddin, sultan d'Égypte, s'était emparé de Damas, et son pouvoir s'étendait jusqu'à l'Euphrate.

Mais on ne pouvait envahir l'Égypte pendant l'inondation du Nil : d'ailleurs, il fallait attendre que toute l'armée

fût réunie. Louis passa l'hiver à Nicosie, capitale du royaume de Chypre, et employa ce temps à s'assurer, par des négociations, de l'assistance des chrétiens d'Asie et de Grèce, ainsi que de la neutralité des Tartares Mongols, dont le khan, dit-on, se laissa persuader par lui d'embrasser le christianisme.

Au printemps, l'empereur Frédéric II envoya un grand renfort de vivres aux croisés; mais les difficultés mercantiles que les Vénitiens, les Pisans, les Génois élevèrent pour le transport des troupes retardèrent le départ, et ce ne fut que le 13 mai qu'on mit à la voile. Le sultan d'Égypte avait eu le temps d'être averti, non-seulement de l'attaque, mais du lieu choisi pour le débarquement; et lorsque l'on arriva devant Damiette, le vendredi 4 juin 1249, on trouva, dit Joinville, *tout le pouvoir du soudan, sur la rive de la mer, moult belle gent à regarder.*

La côte est très-basse en cet endroit, et les bas-fonds s'étendent fort loin. Les musulmans avaient retiré leurs galères dans le Nil. Le roi ordonna le débarquement. Au point du jour, tout le monde était dans les chaloupes. Mais pour éviter les embarras de l'abordage, Louis s'élança à la mer, tous les chevaliers firent de même, et l'on s'avança, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Les mameluks[1], qui couvraient la plage de leur cavalerie, furent surpris de cette audace, et Louis, profitant de leur hésitation, rangea rapidement ses troupes en bataille, de manière à opposer un front hérissé de lances aux charges de l'ennemi. Les chevaux, effrayés de cet obstacle, furent bientôt dispersés ou abattus, et les musulmans prirent la fuite dans toutes les directions, laissant l'armée française débarquer paisiblement ses chevaux, ses machines de guerre, ses munitions. La terreur aussitôt se répandit dans Damiette, ville bien fortifiée, dont les abords pouvaient être inondés facile-

[1] Les mameluks étaient des esclaves de race circassienne, venus des bords du Pont-Euxin, et achetés par les soudans d'Égypte, qui en composaient une garde d'élite, parce qu'ils étaient en général de fort beaux hommes.

ment. Presque toute la population s'enfuit, et les croisés entrèrent sans coup férir, le 7 juin.

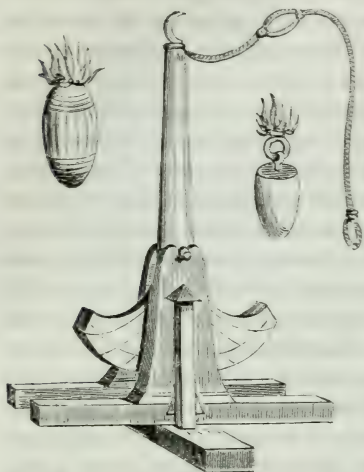
Le Nil ne commence à croître que vers le solstice d'été, et, si l'on en croit Napoléon, Louis IX, en partant aussitôt, arrivait le 12 juin à Mansourah, et le 26 au Kaire; l'Égypte était conquise. On aime à voir ce grand homme de guerre juger la campagne du saint roi, mais peut-être la juge-t-il trop avec des idées modernes. Louis IX n'avait pas, pour diriger une campagne à la Bonaparte, les ressources que mettent à la disposition d'un habile général la connaissance exacte des lieux, relevés par de savants ingénieurs, la discipline militaire, qui manie cent mille hommes comme un seul, le perfectionnement des moyens de transport, qui fait du moindre manœuvre une machine intelligente, le prodigieux développement des sciences mathématiques et mécaniques, qui mesurent, composent, exécutent et au besoin détruisent en un clin d'œil des ponts, des digues, des chaussées, des redoutes. L'expédition de Louis IX en Égypte était la première campagne du moyen âge : la chevalerie jusqu'alors avait su assiéger et défendre des villes, donner de grands coups de lance, lutter corps à corps; mais à quelle école avait-elle appris l'art des marches, des campements, et des luttes contre la nature? Quelles cartes d'Égypte avait le roi Louis? Et puis, si le climat d'Égypte écrase nos voltigeurs, quel terrible effet ne dut-il pas produire sur les lourdes armures de nos preux! Que nos militaires aillent peser au Musée d'artillerie les casques, les cuirasses, les cottes de mailles, les masses d'armes, et qu'ils nous disent s'ils voudraient aller recevoir sur leur tête, dans cette tenue d'été, le soleil des Pyramides!

Louis crut devoir s'établir à Damiette pendant l'inondation, et probablement il fit bien. D'ailleurs il attendait les secours que son frère Alphonse devait lui amener. Mais les chaleurs de l'été, jointes à l'intempérance, avaient amolli les croisés, et Alphonse, retardé par des vents contraires, n'arriva que dans les premiers jours de novembre. La

saison était favorable; on se mit en marche le 20 de ce mois, et l'on remonta le Nil. On traversait les canaux d'irrigation de ce fleuve en allongeant la digue, à force de terrassements nouveaux, vers le bord opposé. Le 20 décembre, l'armée campait devant Mansourah, ou la Massoure, ville située à l'embranchement de deux bras du Nil, celui de Damiette et celui d'Aschmoun[1]. Là il fallut s'arrêter, parce que l'ennemi se disposait à une vigoureuse résistance, et que d'ailleurs il s'agissait de franchir le canal d'Aschmoun : or, à mesure que les Français poussaient la digue en avant, les Sarrasins creusaient le bord vis-à-vis. Les machines de guerre ne suffisaient pas à écarter leurs travailleurs, parce que de leur côté ils lançaient le terrible feu grégeois. Ce projectile incendiaire, composé en partie de bitume liquide enflammé, semblait, dit Joinville, *un dragon qui volât par l'air*, et jetait l'épouvante dans le camp, surtout pendant la nuit, au point que le roi se dressait sur son lit, et s'écriait : *Beau sire Dieu, sauvez-moi et ma gent!* Enfin on trouva un gué, et l'armée passa le 8 février 1250. Mais l'avant-garde, commandée par Robert d'Artois, et le grand-maître des Templiers, Guillaume de Sonnac, après avoir chassé l'ennemi de ses positions, se laissa emporter, et entra en désordre avec lui dans Mansourah. Les mameluks, s'apercevant de leur petit nombre, barricadèrent les rues, enveloppèrent ces imprudents chevaliers, et en firent un grand carnage : Robert d'Artois fut tué. Le roi arrivait au galop, suivi du principal corps d'armée : il apprit en même temps et le succès de son frère et sa mort. « Dieu soit honoré de ce qu'il nous donne! » s'écria le saint roi, et de grosses larmes coulaient sur ses joues, et il chargea avec vigueur les Sarrasins qui l'attaquaient de tous côtés. Le grand-maître des Hospitaliers était pris, celui des Templiers couvert de blessures; Salisbury, qui commandait les croisés anglais, était

[1] Lorsque, trente ans auparavant, les chrétiens, sous la conduite de Jean de Brienne, avaient pris Damiette, le sultan Malek-Kamel, retiré dans ce lieu, y avait fait un camp fortifié et s'était fait construire un palais au milieu. Les musulmans élevèrent des maisons à l'entour, et ce camp devint une ville, qu'on appela Mansourah (*la Victorieuse*).

tué: le duc de Bretagne vomissait le sangà bouillons et combattait toujours. Le roi courut un grand danger, car au milieu de la mêlée, pendant qu'il délivrait son frère Charles, surpris par les mameluks, on vit la crinière de son cheval toute couverte de feu grégeois. La victoire fut complète, et le camp des Sarrasins resta au pouvoir des Français.



Appareil pour lancer le feu grégeois [1].

Le sultan d'Égypte était mort à Damas, et son fils Touran-Schah venait d'arriver. Il comprit qu'il ne fallait pas attaquer les chrétiens, mais les empêcher d'avancer et leur couper les vivres. Pendant qu'une maladie pestilentielle ravageait l'armée française et retardait les opérations, il fit descendre des navires armés vers Damiette, et intercepta les convois.

Le roi, au milieu de l'épidémie, était admirable comme toujours; il visitait tous les malades, les encourageait par ses paroles, leur prodiguait les soins les plus touchants. « C'est mon devoir, » disait-il à ceux qui voulaient l'en empêcher. Cependant la saison dangereuse approchait : il fallait se replier vers Damiette; Louis tenta de négocier, et offrit à Touran-Schah de lui donner cette ville en échange de Jérusalem. Le sultan n'était pas éloigné d'accepter cette condition, mais il exigeait que le roi restât en otage. Cette demande insolente rompit tout, et le roi songea à revenir

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 36.

à Damiette. On embarqua les malades, et l'armée devait les suivre par terre. Louis, souffrant à la fois du scorbut et de la dyssenterie, ne pouvait plus même soutenir le poids d'une armure. On voulait qu'il s'embarquât avec les malades, il déclara qu'il ne quitterait point son armée. « Passez, » disait-il à ceux qui approchaient leurs barques du rivage où il se tenait. Il était monté sur un cheval arabe, n'ayant pour arme qu'une épée.

Mais la maladie qui, dans un homme comme Louis IX, reste impuissante contre les nobles sentiments, exerce invinciblement son empire sur les facultés de l'esprit. Le roi n'avait plus ce coup d'œil prévoyant qui empêche les grands malheurs, ou cette activité qui les répare. Aucune précaution n'avait été prise, le désordre s'était mis dans l'armée : presque tous les malades embarqués furent pris ou massacrés. Le roi, en arrivant au village de Minieh, tomba de faiblesse et perdit connaissance. Il fallut le déposer dans une chaumière : la nuit vint ; d'épouvantables cris se firent entendre, des feux brillèrent de toutes parts : le village était envahi par les Sarrasins. Geoffroi de Sargines et Gaucher de Chatillon se jetèrent au travers de la rue étroite où gisait le roi, et en défendirent l'approche jusqu'à la dernière extrémité. Mais enfin il fallut céder au nombre. Le roi de France fut pris avec ses deux frères, les comtes de Poitiers et d'Anjou. On les ramena à Mansourah.

Louis supporta ce désastre avec un courage héroïque : il ne parut occupé que du sort de ses compagnons de captivité, et des malheureux qu'on égorgeait de tous côtés parce qu'on n'en espérait pas de rançon [1]. Il se hâta de traiter avec le sultan, pour arrêter ces massacres. Celui-ci demanda 400,000 livres et la ville de Damiette. Louis consentit à tout, à con-

[1] Ce grand homme, pendant sa captivité, ne laissa pas échapper une plainte, un mot sur lui-même : il conserva la fierté d'un roi de France avec ses ennemis. Le plus souvent, il ne leur répondait pas : sa contenance calme et noble leur inspirait un respect profond. Le roi n'avait auprès de lui que son chapelain, Guillaume de Chartres, et un domestique nommé Isambert. Il se couvrait la nuit d'une vieille casaque qu'un prisonnier lui avait donnée. Il se consolait en lisant le livre des Psaumes, seul bien qui lui restât.

dition que la ville paierait la rançon du roi, « qui, disait-il, ne se rachète pas avec de l'argent, » et que pour les 400,000 livres, tous les prisonniers seraient remis en liberté. Il s'engageait en outre à ne pas faire, avant dix années, la guerre aux musulmans. Sur ces entrefaites, Touran-Schah fut assassiné par les mameluks, et l'on crut un moment que le traité était rompu. Mais ceux-ci ayant consenti à le maintenir, Louis, fidèle à ses promesses, paya la première moitié de la somme, livra Damiette, et fut remis en liberté[1].

Pendant ces scènes déplorables, la reine Marguerite était restée à Damiette : elle y mit au monde un fils, qui fut nommé Tristan. Sur le point d'accoucher, elle se jeta aux genoux d'un vieux chevalier, âgé de quatre-vingts ans, qui veillait près d'elle, et le conjura de la tuer si les Sarrasins arrivaient. « J'y avais pensé, répondit naïvement celui-ci, et soyez sûre que je le ferai volontiers. »

Louis fut libre le 8 mai. Mais il ne se crut pas dégagé de la haute mission qu'il avait à remplir. Représentant de l'Europe chrétienne dans l'Orient, s'il eût fait voile pour la France, la cause de la religion, celle de la civilisation étaient perdues à jamais. Un devoir qui doit passer avant l'intérêt de la patrie, celui de l'humanité, réclamait sa présence dans ces contrées : Louis n'hésita pas, et fit voile vers Saint-Jean d'Acre. Il y débarqua le 14 mai 1250.

Ce ne fut pas cependant sans avoir consulté ses barons qu'il prit le parti de rester en Palestine, et sans laisser à tous le choix de partir ou de rester avec lui. Un grand nombre le quitta. Ses deux frères revinrent en France : le duc de

[1] Les émirs exigeaient de Louis un serment qui répugnait à sa piété et à son honneur. Persuadé qu'un chrétien, un roi de France, n'avait que sa parole, il refusa. « Tu es notre captif, lui dirent-ils, et tu nous traites comme si nous étions dans tes fers. Le serment ou la mort. — Vous êtes maîtres de mon corps, répondit le roi, vous pouvez le tuer ; mais vous ne pouvez tuer mon âme. » Il résista à toutes les instances des Français comme à toutes les menaces des Sarrasins. Il fallut se contenter de sa parole : « C'est le plus ferme chrétien qu'on ait vu, » disaient les musulmans. (Lors li dit uns amiraus : « Trop nous merveillons come vous soiés nostre esclave et nostre chétif, pourquoi vous parlez si baudement : sachiés se vous ne faites ce, je vous occirray maintenant. » A ce repondi li bons roys, et dist : « Le cors de moy pourrez vous bien occire, mais l'âme n'occirrez vous pas. ») (*Guillaume de Nangis.*)

Bourgogne, celui de Bretagne et Pierre Mauclerc firent comme eux. Ce dernier mourut en mer.

On a peine à concevoir, dans nos modernes monarchies, qu'un État puisse se passer si longtemps de son roi ; mais il faut toujours se reporter à une époque pour en juger les événements. Sous le régime féodal, et sous l'empire des idées que ce régime consacrait, l'ordre était possible en l'absence du souverain. L'autorité royale, même déléguée, restait un objet de respect, de culte même pour les grands vassaux, qui régnaient sous son abri, chacun dans ses provinces, et pour le peuple, qui l'apercevait à peine dans un mystérieux lointain, à travers tant de petites souverainetés intermédiaires. Ajoutons que dans la situation de la France, telle que Philippe-Auguste, Blanche et Louis IX l'avaient faite, aucun danger ne menaçait le pouvoir royal ni la tranquillité publique. Les plus puissants vassaux du royaume étaient alors les frères du roi ; Hugues de Bourgogne et Jean le Roux, qui l'avaient suivi à la croisade, revenaient pleins d'admiration pour ses vertus; le nord, l'ouest, le midi devaient donc rester tranquilles, et la sage administration de Blanche de Castille garantissait l'ordre et la paix. Rien à craindre du côté de l'Empire, dont le chef, d'ailleurs dévoué au roi de France, ne songeait qu'à se débattre contre la puissance pontificale; rien du côté de l'Angleterre, dont le faible et imbécile monarque n'avait su conquérir encore que la haine de ses barons et de son peuple ; rien enfin du côté de l'Espagne, dont les rois dirigeaient tous leurs efforts contre les Maures, qui peu à peu reculaient devant eux. Louis pouvait rester en Palestine ; l'opinion populaire de son siècle l'ordonnait, tellement que si pendant ce temps la France eût été menacée, soit au dedans, soit au dehors, l'Europe, dont le saint roi défendait la cause, se fût coalisée contre les agresseurs.

Aussi, peu d'événements se passèrent pendant l'absence de Louis. Alphonse, à son retour, prit possession de ses nouveaux États à Toulouse, puis il s'en alla habiter Vincennes. Charles d'Anjou s'occupa de soumettre Avignon et

Arles, qui reconnurent son pouvoir; puis il guerroya dans le Nord contre les sires d'Avesnes, qui avaient voulu s'emparer de la Flandre à la mort du comte Guillaume de Dampierre, mort à la croisade. La paix intérieure ne fut troublée que par les *pastoureaux*. On appela ainsi de pauvres gens des campagnes, qui, excités par quelques fanatiques, sur la nouvelle que le roi était captif des Sarrasins, s'imaginèrent qu'eux seuls avaient mission de le délivrer, et se réunirent par bandes nombreuses, parcourant la France dans tous les sens, et appelant les hommes du peuple à une croisade. Ce soulèvement, louable dans son principe, dégénéra bientôt en extravagances et en brigandages. Tous les gens sans aveu, tous les excommuniés, tous les voleurs s'organisèrent en pastoureaux, prêchèrent et exécutèrent d'atroces spoliations, car il fallait que les seigneurs, les riches seuls, coupables selon eux, fissent les frais d'une expédition qui allait réparer leurs sottises. C'était, comme dans tous les temps, la guerre de ceux qui n'ont rien à perdre contre ceux qui possèdent. Les populations laborieuses des villes et des campagnes finirent par se lever contre ces vagabonds, et les exterminèrent. Leur principal prédicateur fut exécuté à Paris en 1251.

Louis IX, établi à Saint-Jean d'Acre, entoura cette ville de fortes murailles et de bonnes tours; il fortifia de même Césarée, Jaffa et Sidon, animant les travailleurs par son exemple. Il obtint successivement le retour de tous les captifs, de tous les malades restés au pouvoir des Sarrasins. Le sultan d'Alep lui offrait le passage libre pour visiter Jérusalem; il refusa : c'eût été reconnaître aux infidèles la légitime possession des saints lieux. Sa douceur, son affabilité, son admirable courage, sa loyauté à remplir tous ses engagements, sa fidélité à observer les traités, inspirèrent aux musulmans une vénération profonde, et établirent pour des siècles dans ces contrées la gloire du nom français. Sur cette terre où les idées s'enracinent dans le sol, où les traditions se récoltent comme les fruits, où le temps passe comme le vent, sans laisser de traces, le nom de Louis, *le*

bon sultan des Francs, est encore un nom d'hier, et, dans quelques siècles d'ici, il se mêlera dans la chronologie populaire des pâtres du Liban avec les noms de Mahomet l'apôtre, et de Napoléon le conquérant.

Cependant une triste nouvelle arriva à Sidon vers la fin de l'année 1253. Blanche de Castille avait cessé de vivre (1er décembre 1252). Louis fut consterné. Il se décida alors à revenir en France. Il s'embarqua le 25 avril 1254, jour anniversaire de sa naissance.

Une tempête l'accueillit à la hauteur de l'île de Chypre. Sa galère toucha sur un écueil; l'équipage se crut perdu; mais la Providence veillait sur le roi [1]. Il refusa de passer sur un autre bâtiment, parce qu'il aurait fallu abandonner cinq cents personnes, qui, peut-être, n'auraient jamais revu la France. Il donna encore une preuve touchante d'humanité en passant près de l'île de Pantellaria [2], en vue de cette côte fatale où il devait mourir. La reine avait désiré pour ses enfants quelques-uns des beaux fruits que produit cette île, occupée alors par les Sarrasins. On envoya des chaloupes qui ne revinrent pas. Après les avoir attendues plusieurs jours en mer, le roi, qui était déjà loin, retourna dans ces dangereux parages, pour délivrer ces pauvres gens, qu'il croyait captifs, et que les délices du pays avaient seules retenus.

Le roi débarqua à Hyères, le 10 juillet, s'achemina par Aix et Beaucaire vers Nîmes, où il entrait sur les terres de

[1] Ce fut alors que la reine Marguerite fit à saint Nicolas ce vœu dont parle Joinville. « Lors elle promit à saint Nicolas de lui donner la nef (celle où elle était) d'argent, et me requit que je lui en fusse pleige (caution). Ce que voulus. Et tantôt elle retourna à nous, et nous vint dire que Dieu, à la supplication de saint Nicolas, nous avait garantis de ce péril. Quand la royne fut revenue en France, elle fit faire la nef qu'elle avait promise à monseigneur saint Nicolas, et y fit enlever (représenter en relief) le roi, et leurs trois enfants (Louis, Philippe, Tristan), les mariniers, le mast, les cordages et les gouvernails, tout d'argent, et cousus à fils d'argent. La quelle nef elle m'envoya, et me manda que je la conduisisse à monseigneur saint Nicolas, et ainsi le fis. » Joinville la déposa dans l'église de Saint-Nicolas, à deux lieues de Nancy. Ce monastère célèbre par les pèlerinages avait été fondé en 1087, lorsqu'un seigneur lorrain, nommé Albert, apporta de Bari un doigt du saint, dont le corps avait été trouvé à Myre, près d'Antioche, par des marchands de Bari, qui l'enlevèrent.

[2] Cette île est vis-à-vis de la côte de Carthage.

la couronne. Il passa quelques jours dans cette ville et à l'abbaye de Saint-Gilles, puis se rendit au Puy en Velay, où il parvint le dimanche 9 août. Il quitta cette ville le mercredi 12, et n'arriva à Vincennes que le 5 septembre. Il fit son entrée à Paris le 7. La France entière l'avait salué de ses acclamations; mais il ne souriait plus, et ses yeux restaient constamment baissés vers la terre.

Des changements venaient de s'opérer en Europe. La mort de Frédéric II, le 13 décembre 1250, avait porté un coup funeste au parti gibelin en Italie et en Allemagne. Manfred, son fils naturel, s'était vu forcé de céder Naples à Innocent IV, et Conrad IV, son fils légitime, roi des Romains, avait trouvé un compétiteur redoutable dans Guillaume de Hollande, soutenu par le pape. Innocent avait offert successivement la couronne de Sicile à Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, et à Charles d'Anjou, frère du roi de France. Conrad, qui soutenait ses propres droits en Italie, mourut à Lavello, le 21 mai 1254, à l'âge de vingt-six ans, et Innocent IV à Naples, le 7 décembre de la même année. Il restait un seul rejeton de la noble famille de Hohenstauffen, Conradin, âgé de trois ans, et, bien que Manfred eût repris Naples, les Guelfes triomphaient. Guillaume de Hollande était roi des Romains.

Thibaut, roi de Navarre, était mort le 8 juillet 1253, et son fils, Thibaut II, au mois d'avril 1255, épousa Isabelle, fille du roi de France. Alphonse X régnait en Castille.

Louis IX, depuis ce moment, ne s'occupa plus que du bonheur de son peuple, se livra tout entier aux soins de l'administration, s'entoura de pieux personnages [1], de sages prélats, d'habiles jurisconsultes, et prépara avec eux ces belles institutions qui ont rendu son nom immortel, si

[1] Saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Vincent de Beauvais, Robert de Sorbon, etc. Le premier, si célèbre dans l'Église par sa piété et ses lumières, était de l'ordre des Dominicains. Bonaventure, surnommé le Docteur séraphique, était Franciscain. Tous deux avaient à peu près le même âge que saint Louis. Robert de Sorbon, qui fonda la Sorbonne, fut confesseur du roi Vincent de Beauvais, dominicain, né en 1200, composa, par ordre de saint Louis, un manuel général (*Speculum majus*) de toutes les sciences cultivées alors.

connues sous le titre d'*Établissements de saint Louis*. L'ordre chronologique n'aidant pas à les comprendre ou à les retenir, nous les grouperons tout à l'heure. Parcourons rapidement la suite des événements politiques de cette période.

Louis, dont la conscience répugnait à toute usurpation, à toute injustice, conservait toujours des scrupules sur la possession de certaines provinces. Il envoya partout des commissaires pour écouter les réclamations, il parcourut lui-même la Normandie et l'Anjou. Henri III, de son côté, insistait pour la restitution des possessions dont Philippe-Auguste avait dépouillé son père. Il vint à Paris en 1255, et prolongea la trêve de trois ans. Le conseil de Louis s'effraya des prétentions du roi anglais, avec d'autant plus de raison, que bientôt la mort de Guillaume de Hollande ouvrit une nouvelle carrière à l'ambition des Plantagenets. Richard, frère d'Henri III, fut élu empereur par une partie de la diète germanique, tandis que le roi de Castille, Alphonse X, était nommé par l'autre. Richard se hâta de se faire couronner à Aix-la-Chapelle, le 27 mai 1257. En même temps, le pape Alexandre IV donnait le royaume de Naples et de Sicile à Edmond, second fils d'Henri III. Heureusement ces agrandissements de domination restaient sans résultat entre les mains d'un prince incapable. Henri III ne dut jamais rien à lui-même. Ce fut la médiation du pape Alexandre qui amena la conclusion d'un traité de paix définitif entre la France et l'Angleterre. Louis rendit à Henri le Limousin, le Périgord, l'Agénois, une partie du Quercy et de la Saintonge, et celui-ci renonça à ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, le Poitou et la Touraine. Ce traité fut signé à Paris le 20 mai 1259, et Henri III vint le 4 décembre s'agenouiller devant le roi et lui faire hommage pour ces dernières provinces. Ce fut quelques jours après que le saint roi eut la douleur de perdre son fils aîné, Louis, qui donnait de belles espérances.

Alexandre IV mourut à Viterbe, le 25 mai 1261, et un Français, Jacques Pantaléon, né à Troyes, patriarche de

Jérusalem, fut élu pape sous le nom d'Urbain IV. L'influence française reprit le dessus à Rome, et la couronne des Deux-Siciles, qu'Edmond d'Angleterre ne pouvait pas disputer à Manfred les armes à la main, faute de ressources, fut offerte à Louis IX pour un de ses fils. Le saint roi refusa ; mais il ne s'opposa pas à l'ambition de son frère Charles d'Anjou, dont la femme Béatrix se trouvait humiliée de n'être que comtesse, quand ses trois sœurs portaient des couronnes. Pendant que Charles s'occupait de s'assurer les moyens nécessaires pour porter la guerre en Italie, le Midi voyait célébrer deux mariages qui devaient bien compliquer un jour la question de cette conquête. Louis IX et Jacques I[er], réunis à Clermont à la fin de mai, cimentaient leur alliance par le mariage de Philippe de France, héritier du trône, avec Isabelle d'Aragon. Et ce même roi d'Aragon, deux mois après, à Montpellier, unissait son fils Pierre à Constance, fille unique de Manfred.

Bientôt une grande cause fut déférée au tribunal de Louis IX, et prouva l'ascendant que ce monarque avait acquis dans la chrétienté. Henri III, à l'exemple de son père Jean, continuait à tyranniser l'Angleterre, et surtout à mécontenter la puissante aristocratie de ce pays. Cent fois la grande Charte avait été violée, et comme Henri III ne possédait pas la brutale énergie de son prédécesseur, les nobles étaient parvenus à prendre sur lui un ascendant redoutable. Bientôt la grande Charte ne suffit plus à leur indépendance ; ils voulurent davantage, refusèrent des subsides, et, soulevés par le plus audacieux d'entre eux, Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux Simon, ils osèrent, en 1258, se présenter en armes au Parlement convoqué à Oxford, et dicter au roi des conditions nouvelles de gouvernement. Ces conditions connues sous le nom de *Provisions d'Oxford*, renversaient de fond en comble l'autorité monarchique. Un conseil, composé de vingt-quatre membres, dont douze nommés par le roi, et douze par les seigneurs, devait, sous la présidence du comte de Leicester, reviser et refaire la constitution de

l'Etat. On ne laissait au roi que le droit d'approuver leurs actes. Cette espèce d'assemblée constituante se perpétua à la tête des affaires, et usurpa rapidement tous les attributs du pouvoir exécutif, déplaça tous les grands officiers de la couronne, disposa à son gré du gouvernement de toutes les places fortes, institua même un comité de douze personnes qui, dans l'intervalle des sessions, devait continuer l'exercice de ce pouvoir et suivre partout le roi. Henri III céda; Richard, son frère, qui arrivait pour le soutenir, ne fut admis en Angleterre qu'après avoir juré *les Provisions d'Oxford*. Le fils aîné du roi, Édouard, fut contraint au même serment. Ce prince, néanmoins, bien qu'âgé de dix-huit ans seulement, s'irrita de cette contrainte, et ne vit pas sans indignation son père avili, et sa mère insultée par la populace de Londres. Il organisa une vigoureuse résistance, et déclara qu'il n'observerait pas des serments arrachés par la violence. La lutte dura trois ans, et l'opinion publique, que l'idée de réforme entraîne toujours, mais qui revient facilement du côté où se manifestent la fermeté et le courage, tourna vite contre ses nouveaux oppresseurs, qui, sous prétexte de faire le bien du pays, n'avaient songé qu'à élever leurs familles sur les ruines de la monarchie. Comme le roi de France avait souvent tâché de concilier les deux partis, on résolut d'un commun accord de le prendre pour arbitre. Écoutons à ce sujet un célèbre écrivain anglais.

« Ce vertueux monarque, le seul homme à qui, en de pareilles circonstances, une nation voisine pût confier de tels pouvoirs, n'avait jamais cessé d'interposer ses bons offices entre les factions anglaises. Pendant le court intervalle de la paix, il avait même invité Henri et le comte de Leicester à venir à Paris pour tâcher de les concilier. Mais il trouva des deux côtés la haine et la défiance si fortes, et l'ambition du comte si démesurée, que ses efforts furent inutiles. Cependant, lorsqu'on fit à sa décision cet appel solennel, que ratifiaient les serments et la signature des chefs de chaque parti, il ne désespéra pas de réussir dans cette glorieuse

entreprise. Il assembla les États de France à Amiens (janvier 1264), et en leur présence, aussi bien qu'en celle du roi d'Angleterre et de Simon de Montfort, comte de Leicester, il mit cette grande cause en délibération. Il parut à Louis que les règlements d'Oxford, quand ils n'auraient pas été extorqués par la force, quand ils ne seraient pas outrés en eux-mêmes, et destructeurs de l'ancienne constitution, étaient expressément établis comme un expédient momentané, et ne pouvaient, sans un abus de confiance, être rendus perpétuels par les barons. Il annula donc ces règlements, restitua au roi la possession de ses châteaux et le pouvoir de nommer aux grandes charges; lui reconnut le droit de retenir dans son royaume tous les étrangers qui lui plairaient, et même de leur accorder des places de confiance et des honneurs [1]; en un mot, rétablit l'autorité royale sur le pied où elle était avant le fameux parlement d'Oxford. Mais tandis que le monarque français supprimait ainsi les innovations dangereuses, et conservait en entier les prérogatives de la couronne d'Angleterre, il ne négligeait pas les droits du peuple. Non-seulement il *ordonna* qu'on accorderait une amnistie générale pour toutes les fautes passées, mais il déclara qu'il n'entendait en aucune manière déroger par son jugement aux priviléges et aux libertés dont la nation jouissait en vertu des anciennes concessions ou des chartes de la couronne. » (David Hume, *Histoire d'Angleterre,* t. IV, p. 126.)

Il est hors de doute que le sage roi ajouta à cet arrêt de bons conseils qu'il donna en particulier à Henri III pour l'engager à respecter les droits et les susceptibilités de la nation remuante qu'il gouvernait. Mais le monarque insensé n'en tint aucun compte. Il abusa insolemment de sa victoire : les barons, furieux d'avoir perdu leur cause, coururent aux armes. Henri, battu à Lewes, fut pris avec son frère Ri-

[1] La grande irritation des barons anglais contre Henri III, était surtout causée par les faveurs que ce prince avait accordées à ses frères utérins, les fils de Hugues, comte de la Marche, et aux parents de sa femme Éléonore, les princes et seigneurs de Savoie et de Provence.

chard et son fils Édouard, resta plus d'un an captif du comte de Leicester, qui exerça en Angleterre le pouvoir souverain, et le roi ne fut sauvé que par son fils, qui, ayant obtenu sa liberté, vengea la cause royale à la bataille d'Evesham, le 4 août 1265. Leicester fut tué dans le combat; Henri faillit l'être aussi, car les rebelles l'avaient forcé de marcher contre son fils au premier rang, et il fut obligé de crier: « Je suis Henri de Winchester, votre roi! »

Le fils aîné de Montfort avait péri à Evesham; les deux autres allèrent chercher un asile et des aventures auprès de Charles d'Anjou, qui s'embarquait alors pour la conquête du royaume de Naples. Urbain IV était mort, et Guy Fulcodi (en français Foucault), cardinal de Sainte-Sabine, né à Saint-Gilles, avait été élu le 9 février, sous le nom de Clément IV. Ce pontife était décidé à appuyer Charles d'Anjou.

Le frère de Louis IX, après avoir réuni à Lyon ses partisans vers la fin de l'année 1265, se mit en route pour l'Italie [1]. Il fut couronné à Rome le 6 janvier suivant, jour des Rois, avec sa femme Béatrix, et le 26 janvier 1266, Manfred perdit contre lui la bataille de Grandella, près de Bénévent, et périt dans le combat. Charles d'Anjou fit son entrée à Naples.

Cette lutte des papes contre la maison de Hohenstauffen et les Gibelins en Italie, cet empressement de plusieurs princes à les seconder ou à briguer une couronne dont la conquête semble une usurpation, cette tolérance de Louis IX, si consciencieux dans toute sa politique et qui cependant laissait agir son frère, enfin la facilité que Charles d'Anjou trouva à s'emparer d'un royaume avec une poignée d'hommes, n'étonneront pas ceux qui voudront réfléchir un moment au caractère et aux nécessités de la politique européenne au XIIIe siècle. Une grande question d'équilibre s'agitait, non pas entre les États chrétiens, mais entre la chrétienté et l'islamisme, entre l'Occident et l'O-

[1] Ce fut cette même année, le 12 septembre, que fut posée la première pierre du pont Saint-Esprit, sur le Rhône. Ce pont ne fut achevé qu'en 1309.

rient. La croisade était devenue perpétuelle, parce qu'elle s'était établie dans les idées comme dans les sentiments.



Pont Saint-Esprit [1].

Assurer l'Europe et la religion contre les empiétements des peuples musulmans était et devait être la pensée politique et sociale des papes et des rois. L'esprit de tolérance, qui semble si naturel aujourd'hui que les nations et les religions sont assises autour de la Méditerranée, n'était pas possible alors qu'elles s'en disputaient les rivages le sabre à la main, alors que les sectateurs de Mahomet ne cherchaient qu'à gagner du terrain vers le couchant pour massacrer et pour détruire. Il fallait les repousser à la fois en Espagne, en Italie, en Afrique, en Égypte, en Palestine, et c'était une grande absurdité que d'aller les attaquer en Terre-Sainte pendant qu'on leur aurait tendu la main en Sicile. Or, c'est ce que Frédéric II n'avait pas voulu comprendre. Il avait traité avec les Sarrasins d'Asie et d'Afrique, il avait toléré les établissements musulmans dans la Sicile, au midi de l'Italie. Manfred, son fils naturel, suivant

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 37.

les mêmes principes, recrutait ses armées d'archers sarrasins. Dans l'unique pensée de résister à l'autorité pontificale, ces deux hommes, dont on a fait un peu légèrement d'habiles politiques, avaient marché à rebours des idées et des besoins de leur siècle, et les papes avaient vu mieux et plus loin. Il faut donc chercher autre chose que la persécution dans la persévérance obstinée d'Innocent IV, d'Alexandre IV, d'Urbain IV et de Clément IV, lorsqu'ils tentaient de soulever la chrétienté contre la maison de Hohenstauffen. Sans doute Innocent mit quelquefois de l'acharnement dans ses excommunications; mais il semble que les historiens, en n'expliquant sa conduite que par l'ambition et le fanatisme, ont commis à son égard une immense injustice [1].

Malheureusement Charles d'Anjou contribua beaucoup à gâter cette cause dans l'histoire : violent, orgueilleux, intraitable, en un mot indigne de son frère, il ne jeta dans la balance de la justice des peuples qu'un sceptre de fer et une épée souillée d'un noble sang. Le petit-fils de Frédéric II, Conradin, que son extrême jeunesse, ses qualités aimables, la gloire de ses aïeux, semblaient recommander à l'Europe entière, accourut du fond de l'Allemagne pour disputer son héritage. Il fut vaincu par Charles à Tagliacozzo, le 23 août 1268, et fait prisonnier avec son cousin Frédéric. Un tribunal extraordinaire les condamna à mort. On dit qu'en montant sur l'échafaud Conradin jeta son gant sur la foule, et transmit ses droits à son vengeur. Et c'est le frère du plus juste des rois, peut-être des hommes, qui commanda cette barbare exécution !

[1] La papauté, dans ce siècle, a rempli une mission sublime : on la trouve partout à la tête de la civilisation ; elle voulut faire de tous les États européens une société de frères, et si elle ne réussit pas toujours, c'est qu'elle trouva des résistances ambitieuses et mesquines, comme celle de Frédéric II, qui ne songea qu'à se soustraire au mouvement général et à isoler sa propre puissance pour l'agrandir. Les historiens philosophes qui ont tant prôné cet empereur, uniquement parce qu'il lutta contre les papes, oublient que tout ce qu'il y eut alors d'éblouissantes libertés dans les cités d'Italie fut dû à la protection de ces mêmes papes, tandis que le Germain ne chercha qu'à étouffer leur indépendance sous son lourd despotisme.

Le règne de Louis IX était arrivé alors à son plus haut point de gloire, et son génie, toujours éclairé par la piété, apporta dans les lois et l'administration du royaume les plus sages réformes.

Nous avons vu que l'étude du droit romain s'était introduite dans les universités. Cette étude, qui jetait en circulation tant d'idées nouvelles, si peu en harmonie avec la constitution féodale, avait déjà formé bien des esprits supérieurs, capables de concevoir et d'appliquer les grands principes sociaux. Le roi Louis s'entoura de ces hommes habiles et les appela dans les conseils de ses barons. On sait que ces conseils étaient nommés *parlements*, et s'assemblaient sur la convocation royale, quand les besoins de l'État l'exigeaient. Louis IX, qui d'abord les réunit tous les ans, puis plusieurs fois l'année, pour r.viser avec eux la législation, et préparer ses ordonnances, finit par les constituer en permanence, en y créant des charges de conseillers-clercs, fonctions qui peu à peu devaient y dominer et y anéantir l'autorité peu éclairée des seigneurs. L'intention de Louis n'était pourtant pas de battre en brèche le pouvoir féodal ; mais il voulait le faire tourner à l'avantage de ses peuples, en le soumettant aux principes éternels de la justice. Il laissa donc chaque seigneur exercer son ancienne magistrature sur ses vassaux : mais dans toutes ses provinces il agrandit et fortifia les pouvoirs de ses sénéchaux et baillis en les environnant, comme lui-même, de jurisconsultes habiles, et en multipliant le droit d'appel et les *cas royaux*. Ceci a besoin d'être expliqué.

Lorsqu'un vassal se trouvait lésé en justice par son seigneur, il avait le droit de *fausser jugement*, c'est-à-dire d'accuser son juge de déloyauté, de faire une question d'honneur de ce qui n'était qu'une question de justice, et de l'appeler au jugement de Dieu par-devant le suzerain. Ce jugement de Dieu, c'était le combat. Il est inutile de faire ressortir l'iniquité d'une pareille mesure. Louis IX, dont la raison se révoltait à l'idée de ces combats qui tentaient Dieu, abolit dans ses domaines le combat judiciaire,

les gages de bataille [1], et dans les provinces qui ne relevaient pas directement de la couronne, établit le droit d'appel à la justice du roi. Tout homme libre, dans son domaine, put se déclarer l'homme du roi et se constituer sous sa juridiction. Dans ce cas, justice lui était rendue par les baillis royaux de sa province : et comme cette justice était plus éclairée que celle des seigneurs, le droit d'appel se développa avec une grande rapidité et contribua puissamment à établir l'uniformité de l'action judiciaire. Indépendamment de ce recours, laissé au libre choix du justiciable, les cas royaux, c'est-à-dire réservés de droit à la justice du roi, furent établis partout et développés avec d'autant plus de facilité, qu'ils ne furent jamais bien définis, et que les Pandectes disaient là-dessus tout ce qu'on voulait. Ainsi commença l'influence des légistes, et le régime de la légalité succéda peu à peu à celui du bon plaisir.

De nouvelles formes furent introduites dans les procédures : on abolit les épreuves, on y substitua les enquêtes, et peu à peu, dans ces dernières, les dépositions orales des témoins furent remplacées par des dépositions écrites [2]. La nécessité d'étudier les pièces d'un procès amena dans les affaires civiles et criminelles ces lenteurs salutaires contre lesquelles se récrie ordinairement l'intérêt des parties en cause, et qui sont pourtant une des plus sûres garanties de l'impartialité des juges. Dans les jugements improvisés, c'est presque toujours la passion qui prononce. Sans doute

[1] L'ordonnance contre les gages de bataille est de 1260 ; mais elle nous apprend que depuis longtemps la cour du roi condamnait les duels. Ces règlements trouvèrent dans les mœurs féodales une puissante opposition. Les grands vassaux persistèrent à maintenir le combat judiciaire. Mais le roi persévéra : il écrivait au duc de Bretagne, un des plus récalcitrants : « Vous ne deistes pas eins en un tens qui est passé, quant les barons qui de vos tenoient tout nu à nu, sans autre moien, aportèrent devant nos lor compleinte de vos mesme, et il offroient à proover lor enteucion en certain cas por bataille contre vos ; ainçois respondites devant nos, que vos ne debviez pas aler avant por bataille, mès par enqueste en tele besoigne ; et disiez encore que bataille n'est pas voie de droit. » (Confesseur de la reine Marguerite, *Vie de saint Louis*.)

[2] La première pièce écrite mentionnée dans les enquêtes du parlement est une lettre d'Henri III, roi d'Angleterre. (Enquête du mercredi après la Toussaint, l'an 1259.) *Visis litteris regis Henrici, quondam ducis Normanniæ, quarum transcriptum præsentibus est annexum.* (Les *Olim*, tome Ier, page 124.)

il est quelquefois utile à la société que la peine suive de près le délit, mais il est plus utile encore de laisser s'éteindre dans l'âme du juge l'indignation que ce délit a fait naître. L'accusé d'ailleurs doit avoir le temps et les moyens de se défendre ; et ces moyens lui manquent presque toujours lorsque l'accusation et le jugement se succèdent sans intervalle. Aussi le roi voulut-il que le prévenu pût prendre connaissance de toutes les pièces et de toutes les dépositions avant d'être appelé au tribunal.

Il ne suffisait pas d'entourer la justice de garanties, il fallait entourer les juges de respect. Les baillis royaux furent soumis à un serment : pendant leur administration dans la province, il leur fut défendu d'y marier leurs enfants, de les pourvoir de bénéfices ecclésiastiques, d'y acheter des immeubles, d'y affermer les revenus publics, d'y contracter des emprunts. Ils devaient aussi rester au lieu de leurs fonctions quarante jours après l'arrivée de leurs successeurs, « pour ce qu'ils puissent répondre devant « les noviaux baillis à ceuls qui se vouldraient plaindre de « euls. » Louis voulait que la magistrature fût indépendante de tous les intérêts de ce monde.

Cet homme, qui toute sa vie donna l'exemple des vertus qu'il prescrivait, qui prêchait la foi en portant pieds nus, de Vincennes à Paris, la couronne d'épines; la bienfaisance, en nourrissant et habillant tous les pauvres de ses domaines; le courage, en marchant le premier au danger dans la bataille ; le dévouement, en se précipitant au travers du feu grégeois pour sauver son frère ; le désintéressement, en refusant des couronnes ; la charité la plus évangélique, en réconciliant les rois entre eux comme avec leurs peuples ; l'activité, en maniant lui-même la pioche sous le soleil brûlant de la Palestine, pour fortifier Saint-Jean d'Acre ; la loyauté, en restituant aux Sarrasins une somme oubliée par eux dans le calcul de sa rançon ; cet homme, le modèle des rois, devait aussi, pour créer la magistrature française, montrer comment il voulait que justice fût rendue. Aussi « maintes fois avint, dit Joinville, que en été il

« allait seoir au bois de Vincennes, après sa messe, et se « accotoyait à un chêne et nous faisait seoir autour de lui. « Et tous ceux qui avaient affaire venaient parler à lui, « sans destourbier de huissier ni d'autre. Et alors il leur « demandait de sa bouche : « Y a-t-il aucun qui ait partie ? » « Et eux se levaient qui partie avaient, et il leur disait : « Taisez-vous tous, et on vous délivrera l'un après l'autre. » « Et alors il appelait monseigneur Pierre de Fontaines et « monseigneur Geoffroy de Villettes, et disait à l'un d'eux : « Délivrez-moi cette partie. » Et quand il voyait aucune « chose à amender en la parole de ceux qui parlaient « pour autrui, lui-même l'amendait de sa bouche [1]. »

Louis apportait dans toutes ses ordonnances un jugement droit et une volonté ferme qui lui faisaient comprendre et exécuter sur-le-champ ce que sa conscience lui disait être juste. C'est ainsi qu'en respectant plus qu'aucun autre et en protégeant l'Église, il en extirpa un abus qui ne tendait qu'à la déconsidération du clergé. Les prêtres ne relevant pas de la justice séculière, un grand nombre d'ambitieux et d'intrigants embrassaient le sacerdoce ou la vie monastique pour mettre à l'abri de la surveillance et de la vindicte publique de honteux désordres ou de criantes exactions. Louis IX, d'accord avec le pape Alexandre IV, étendit sur les membres du clergé la juridiction des juges royaux, conférant à ceux-ci, non le droit de juger les inculpés, mais le droit de les poursuivre, de les saisir et de les remettre à leurs juges ecclésiastiques. Cette réforme salutaire prévint ou répara bien des maux.

Louis IX protégea les communes, leur conféra des chartes nombreuses, leur donna l'élection de leurs maires, et, par un sage règlement, voulut que ces magistrats vinssent tous les ans à Paris soumettre à une chambre des comptes les actes de leur administration. La prospérité matérielle de son peuple fut aussi l'objet constant de ses soins. Il voulait

[1] Il allait de même fort souvent s'asseoir au Châtelet, près d'Étienne Boileau, qu'il avait nommé prévôt en 1258. Il aimait à lui voir rendre la justice et régler la police des métiers de Paris.

que l'agriculture fût honorée. Il défendit, sous les peines les plus sévères, les guerres privées, pour arrêter, disait-il, *tout incendie, tout empêchement donné aux charrues.* La charge de prévôt de Paris était devenue vénale, et rapportait au fisc : il voulut qu'elle fût confiée au mérite seul, et rétribuée. Il appela en conseil les bourgeois de cette ville et de plusieurs autres, les *bons et sages hommes*, pour s'occuper avec eux des réformes à introduire dans le commerce, dont il voulait que la bonne foi fût l'unique règle. Ses ordonnances sur les métiers de Paris infligent des peines sévères à l'emploi des fausses mesures, des faux poids, à la vente des objets de mauvaise qualité. C'est l'œuvre d'un homme de bien qui veut que tout le monde lui ressemble. C'est dans cette pensée de droiture en tout qu'il avait horreur de l'usure, et qu'il fut entraîné à des actes rigides contre les Juifs, les Lombards, les Cahorsins [1]. Il confisqua souvent leurs intérêts au profit d'utiles établissements. Il porta aussi de scrupuleuses investigations sur les monnaies. On a compté jusqu'à quatre-vingts seigneurs qui battaient monnaie en France à cette époque : il en résultait une étrange confusion et un désordre insupportable dans les transactions commerciales, non-seulement à cause de la variété des valeurs, mais aussi à cause de l'arbitraire qui présidait à leur estimation. Un pauvre négociant devait se trouver fort embarrassé quand il passait d'une province dans une autre, quand il trafiquait avec plusieurs. C'était une source de tyrannies, de déprédations, de scandaleux agiotages. Louis ne pouvait pas abolir d'un trait de plume ces abus, et supprimer des droits que consacrait le régime féodal. Mais il commença par la suppression des monnaies anglaises, les plus vicieuses de toutes. Puis il fit frapper

1 Ainsi nommés à cause d'une maison de banque formée primitivement à Cahors. Ce nom s'était étendu à tous les usuriers italiens. L'ordonnance contre eux est de 1268. Elle ne chasse pas tous les Cahorsins, mais prescrit aux baillis d'expulser ceux qui se livrent à l'usure. Quelques communes les protégeaient ; c'est ce qui motiva l'ordonnance. Car nous possédons une enquête de 1258 contre les magistrats de Beauvais, qui avaient résisté sur ce point aux injonctions de leur évêque, faites de par le roi : *auctoritate domini regis*. (*Voy.* les *Olim*, tome Ier, page 51.)

une monnaie royale, dont il régla invariablement la valeur, et qu'il imposa dans ses domaines, en même temps qu'il prescrivit aux seigneurs de l'admettre concurremment avec la leur. Ce système d'ordre et de probité aurait eu pour la prospérité du pays de promptes et magnifiques conséquences, si les successeurs de ce grand homme, au lieu de suivre ses principes d'honneur et de loyauté, n'avaient eux-mêmes donné l'exemple des abus que sa haute sagesse voulait détruire.

Louis fonda l'hospice des Quinze-Vingts, pour trois cents chevaliers qui avaient eu les yeux crevés en Terre-Sainte. Il continua les monuments et les travaux d'assainissement commencés par Philippe-Auguste. Son unique pensée fut l'accomplissement de ses devoirs de chrétien, mais de chrétien roi : tout entier au soin de faire son salut, il exclut de cette sainte intention l'égoïsme qui souvent la rapetisse aux yeux des hommes et en diminue le mérite aux yeux de Dieu. Il ne vécut que pour les autres, et fit de la charité la première des vertus : c'était saint Jean sur le trône.

Mais le temps était venu où cette gloire si pure allait cesser de luire sur le royaume de France, sur le monde chrétien. Des voix lamentables, venues de l'Orient, troublaient le repos de cette belle âme. Louis, dans sa haute politique, aussi bien que dans sa ferveur religieuse, regardait la croisade comme permanente. Depuis bientôt vingt-cinq ans, la croix n'avait point quitté son épaule. Or, les places qu'il avait fortifiées en Palestine étaient envahies : Sidon, Jaffa avaient succombé ; Saint-Jean d'Acre était menacée. Des navires musulmans parcouraient la Méditerranée : la côte d'Afrique leur ouvrait ses ports, la Sicile les attirait. Ce n'était plus seulement Jérusalem qui criait au secours, c'était Charles d'Anjou que gênait le voisinage de Tunis. Une campagne fut résolue par les barons de France, convoqués au Louvre : le roi, malgré sa santé délabrée, résolut d'aller encore une fois combattre les infidèles.

Il essaya d'entraîner avec lui les rois ses voisins. Alphonse X, roi de Castille, promit des secours d'argent :

Alphonse III, roi de Portugal, prit la croix, mais resta chez lui. Henri III n'était ni d'âge ni d'humeur à guerroyer, d'ailleurs il souffrait sur mer. Il vint cependant célébrer la Pâque avec le roi de France à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, en 1269, et promit de faire partir son fils Édouard à sa place; mais il demandait de l'argent, que Louis IX lui donna. Jacques d'Aragon fut le seul qui embrassa les projets de Louis : mais dans un transport chevaleresque, il voulut prendre les devants, s'embarqua, fut deux fois repoussé par la tempête sur les côtes de France, et rentra à Barcelone. Louis fut donc réduit à ses seules forces, et ne put réunir que sa famille et ses vassaux. Il emmenait avec lui son frère Alphonse, comte de Toulouse et de Poitiers; ses trois fils, Philippe, Jean, dit Tristan, comte de Nevers, et Pierre, comte d'Alençon ; son neveu Robert, comte d'Artois; Jean, comte de Flandre; Jean, fils aîné du duc de Bretagne, et Thibaut II, roi de Navarre. Le dernier des fils du roi, Robert, comte de Clermont [1], était resté à cause de sa jeunesse. Charles d'Anjou devait rejoindre son frère en route.

Louis laissa la régence à Mathieu, abbé de Saint-Denis, de la famille des comtes de Vendôme, et à Simon de Nesle, comte de Ponthieu. Le 14 mai 1270, il se rendit avec toute sa cour à Saint-Denis, pour y prendre le bourdon de pèlerin, et resta longtemps en prières près du tombeau de l'apôtre. Le 16, il prit congé de la reine et se mit en route pour Aigues-Mortes, par la Bourgogne et la vallée du Rhône. Le duc de Bourgogne, Hugues IV, soit qu'il eût conservé un souvenir trop pénible de sa captivité en Égypte, soit qu'il fût retenu par ses infirmités, ne suivit point le roi, et se contenta de passer quelques jours en prières avec lui à l'abbaye de Cluny.

Louis séjourna quelque temps à Nîmes, à Saint-Gilles, à Narbonne, attendant que les préparatifs du départ fussent achevés. Enfin, le saint roi quitta Aigues-Mortes et fit voile le 1er juillet.

[1] C'est le père de la maison de Bourbon.

C'était peut-être l'époque de l'année la moins favorable pour une pareille campagne. Encore fut-on bien surpris lorsque, au lieu de cingler vers l'Orient, Louis ordonna de s'approcher des côtes d'Afrique : on allait attaquer Tunis.

L'histoire n'a pas indiqué bien nettement les causes de cette détermination. L'idée qu'on a supposée à Louis d'aller convertir le roi de Tunis ne s'accorde pas avec la brusque attaque des Français sur cette côte, sans qu'on eût tenté la moindre négociation. Il est probable que Tunis offrait un point d'appui aux envahissements de l'islamisme; qu'au moyen de cette place, les Sarrasins d'Espagne et de Sicile pouvaient s'entendre avec ceux d'Asie; et dans ce cas, peut-être était-il d'une sage politique de briser cette puissance. Quelques écrivains ont objecté que les déserts forment une barrière insurmontable entre l'Égypte et Tunis; mais la Méditerranée offrait à ces peuples un moyen de communication facile, bien connu d'eux, bien exploré. Charles d'Anjou, qu'on dit avoir conseillé l'attaque sur Tunis dans des vues d'intérêt personnel, pourrait bien, si réellement il est l'auteur du projet, l'avoir conseillée, comme Louis l'avoir adoptée, dans des vues plus élevées. Quoi qu'il en soit, si la pensée de Louis IX est restée un secret, ce n'est pas une raison pour la blâmer et en faire une folie.

Le 17 juillet, la flotte française parut devant les ruines de Carthage.

Cette ville célèbre, détruite pour la dernière fois, en 697, par les Arabes, couvrait encore les collines des débris de sa splendeur passée. La culture avait envahi ses temples, ses palais, ses places publiques. Le génie destructeur des musulmans n'avait épargné que quelques antiques constructions, dont la réunion, fortifiée par eux, leur offrait une citadelle pour défendre ces parages.

Comme toujours, les Français, sous les ordres et à l'exemple de leur roi, débarquèrent avec vivacité, attaquèrent avec vigueur, et chassèrent l'ennemi de la plage; mais ils ne purent en chasser le soleil d'Afrique, les sables brû-

lants, les eaux croupissantes, le vent du désert, les maladies, la peste : en traçant le camp on traçait un cimetière.

Le château de Carthage fut emporté d'assaut ; on s'empara du bourg de Marça qui l'avoisinait. Les Tunisiens se présentèrent en bataille rangée; Louis ne voulut point risquer un engagement. L'armée demandait à marcher sur Tunis. Louis, qui n'avait point assez de troupes pour assiéger cette grande ville, résolut d'attendre Charles d'Anjou. Mais les chaleurs allaient croissant, l'eau des citernes tarissait ; le nombre des malades augmentait chaque jour ; le terrible simoun soufflait ; on ne respirait que du sable ; le courage des plus braves était abattu ; l'épouvantable mot de peste circulait dans le camp, où chaque jour on voyait passer des cadavres. Philippe de France était malade; Jean, son frère, se faisait transporter, presque mourant, sur son vaisseau ; les comtes de Vendôme, de la Marche, de Montmorency et plusieurs autres grands seigneurs avaient succombé ; et le roi de Naples n'arrivait pas.

Le roi fut atteint du mal qu'il cherchait à calmer chez les autres par ses soins. Il résista huit jours, continuant à se traîner partout où sa présence pouvait faire quelque bien. Mais une douloureuse nouvelle, qu'on lui avait cachée pendant ces huit jours, vint enfin lui porter le coup fatal : Jean Tristan, son fils, avait succombé le 3 août ; pauvre enfant de douleurs, dont la naissance et la mort marquaient deux époques fatales. Le roi se résigna, offrit à Dieu ce sacrifice, mais se mit au lit pour ne se relever plus.

Il fut saint, il fut grand roi jusqu'à sa dernière heure, ne cessant de prier que pour s'occuper des souffrances des autres, et dictant pour son héritier d'admirables instructions [1]. Deux ambassadeurs de Manuel Paléologue, empereur de Constantinople, arrivèrent pendant sa maladie ; ils venaient implorer ses bons offices auprès de Charles d'Anjou, dont l'ambition menaçait l'empire grec. On refusa

[1] Elles ont été conservées, par ordre de Philippe III, dans les registres de la Chambre des comptes. On peut les lire dans l'*Histoire des Croisades* de Michaud, tome IV, appendice, note II.

de les introduire auprès du roi. Il l'apprit et les fit venir, leur parla avec bonté, leur promit de donner de sages avis à son frère, s'il vivait encore quand le roi de Naples arriverait. C'était le 24 août; il expira le lendemain 25, sur les trois heures de l'après-midi; il y avait vingt-deux ans qu'à pareil jour, à pareille heure, il quittait le rivage de France pour sa première croisade.

Charles d'Anjou entrait dans le port. Il traversa le camp au milieu des pleurs, courut à la tente de son frère, et trouva le cadavre royal couché sur la cendre, un crucifix sur la poitrine : saint Louis était au ciel.

PHILIPPE III ET PHILIPPE IV.

On continua la guerre pendant deux mois encore sur cette terre fatale. Les Maures, battus en plusieurs rencontres, s'attendaient à voir Tunis assiégée. Mais aux chaleurs âpres de l'été avaient succédé les grandes pluies de l'automne. Il devenait impossible, et d'ailleurs inutile, de poursuivre les opérations : le roi de Tunis demandait à traiter. Une convention fut signée le 29 octobre. Il devait rendre la liberté à tous les chrétiens, leur permettre l'exercice de leur religion, autoriser les prédications, ouvrir ses ports aux marchands de France, d'Angleterre et d'Italie, et payer les frais de la guerre. Ce traité était honorable; mais la plupart des croisés se reprochaient d'y consentir, et croyaient avoir manqué à leur vœu. Le prince Édouard d'Angleterre, qui était venu joindre les Français devant Carthage, fit voile pour la Palestine, tandis que le nouveau roi, Philippe III, s'embarquait pour la France.

Une tempête affreuse, qui dura plusieurs jours, assaillit la flotte française devant Trapani[1] en Sicile : dix-huit vais-

[1] C'est le *Drepanum* des anciens; *illætabilis ora*, dit Virgile, qui semble prophétiser.

seaux périrent avec tous leurs équipages. Le roi de Navarre, Thibaut II, mourut à Trapani le 5 décembre. A Cosenza, le 11 janvier 1271, Philippe perdit sa femme, Isabelle. d'Aragon, morte en donnant le jour à un fils qui ne vécut que quelques heures. De sorte que Philippe rentra en France avec cinq cercueils, ceux de son père, de son frère, de sa femme, de son fils et de son beau-frère, le roi de Navarre. Ce n'étaient pas encore les dernières victimes : Isabelle sa sœur, veuve de Thibaut II, mourut à Hyères, le 27 avril ; son oncle Alphonse, comte de Toulouse, mourut à Savone, le 21 août, et la femme de ce dernier, Jeanne, fille de Raymond VII, dans la même ville, le lendemain.

Henri, frère de Thibaut, lui succéda en Navarre. Mais la couronne de France se trouva hériter des comtés de Valois et de Nevers, domaines de Jean Tristan, et des comtés bien plus importants de Toulouse et de Poitou. Philippe fit sur-le-champ prendre possession de ces domaines. Il fut sacré à Reims, le 15 août.

Philippe III, qu'on a surnommé le Hardi, sans que l'histoire puisse dire pourquoi, était un homme sans instruction, sans énergie et sans talents, qui prit le mouvement pour de l'activité, et la forfanterie pour de la grandeur. A l'extérieur, il voulut étendre l'influence française, et il échoua ; à l'intérieur, il n'a qu'un mérite, c'est d'avoir laissé durer la sage et puissante impulsion donnée par son père ; les quinze années de son règne sont quinze années de plus au règne de saint Louis. C'est ainsi que Louis le Débonnaire avait paru grand plus de dix ans encore après la mort de Charlemagne.

La première expédition de Philippe III fut dirigée contre un des plus puissants seigneurs du Midi, Roger Bernard III, neuvième comte de Foix, qui, de concert avec le comte d'Armagnac, avait attaqué le sire de Casaubon, vassal du roi comme comte de Toulouse. Philippe, après avoir été reçu en cette qualité à Toulouse, marcha contre Roger Bernard, qu'il assiégea dans son château, le 3 juin 1272. Ce château de Foix est situé sur un rocher presque inacces-

sible : ses trois tours, qui subsistent encore, et dont la plus récente, celle qui est ronde, fut bâtie au XII[e] siècle, attestent la difficulté que présentait l'attaque de cette forteresse avant l'invention de l'artillerie. Philippe commença le siége avec vigueur, et fit crouler une partie du rocher ; on voit encore les traces de cette opération. Roger Bernard, effrayé, se rendit à discrétion au bout de deux jours, et fut envoyé en prison à Carcassonne. L'année suivante, Philippe lui rendit la liberté avec ses domaines, et l'arma chevalier.

Henri III étant mort à Westminster, le 20 novembre 1272, après un règne de cinquante-six ans, son fils, Édouard, se hâta de quitter la Terre-Sainte, et en traversant la France, il vint faire hommage à Philippe pour les domaines qu'il *devait* tenir de lui. C'était une réserve pour l'Anjou et la Normandie.

L'année 1273 est remarquable par deux événements : la cession du comtat Venaissin au pape, et l'élévation de Rodolphe de Habsbourg à l'empire.

A la mort de Richard de Cornouailles, frère de Henri III, Alphonse X, roi de Castille, avait voulu faire revivre ses droits. Mais l'Allemagne voulait un prince allemand. Rodolphe de Habsbourg, comte d'Eguisheim en Alsace, fixait alors sur lui tous les regards par la multitude de ses entreprises et l'activité de son ambition. En 1261, il avait soumis Colmar et Mulhausen ; la haute Alsace le reconnaissait. En 1266, il avait appuyé la révolte des Strasbourgeois contre Gauthier de Geroldseck, leur évêque, et Strasbourg, qui formait alors une sorte de république indépendante, lui avait élevé une statue [1]. Bien qu'il fût âgé de cinquante-six ans, la diète jeta les yeux sur lui, et le nomma roi des Romains. Rodolphe de Habsbourg fut la tige de la maison d'Autriche.

Grégoire X [2] reconnut le nouvel empereur au concile œcu-

[1] Voici l'inscription mise au bas de cette statue : Rudolfo victorioso comiti in Habsburg S. P. Q. A. (*senatus populusque argentoratensis*) præfecto strenuo statuam hanc p. p. (*posuerunt*) MCCLXVI.

[2] Thibaut Visconti, de Plaisance.

ménique de Lyon, en 1274, malgré les réclamations d'Alphonse de Castille et le mécontentement de Philippe III, qui voyait avec peine grandir si près de lui cette nouvelle puissance. Mais les regards de ce dernier se tournèrent bientôt du côté de l'Espagne.

Henri, roi de Navarre, mourut à Pampelune le 22 juillet 1274, ne laissant qu'une fille, nommée Jeanne, qui se trouvait héritière, non-seulement de la Navarre, mais des comtés de Champagne et de Brie. Les Navarrais ayant nommé un régent, Blanche, veuve de Henri et fille de Robert d'Artois, ce frère de saint Louis, tué en Égypte, s'enfuit avec sa fille à la cour du roi de France. Philippe se hâta de demander à Grégoire X une dispense pour fiancer cette jeune princesse à son fils aîné, Louis : le pape n'accorda la dispense que pour le second, Philippe, ne prévoyant pas qu'il succéderait à son père. Jeanne, nommée en Navarre par Eustache de Beaumarchais, sénéchal du roi à Toulouse, fut reconnue comme reine, et mise sous la protection de la France.

Cette protection fut bientôt appelée sur un autre point de la Péninsule. Ferdinand de la Cerda, prince héréditaire de Castille, qui avait épousé Blanche, fille de Louis IX, mourut en combattant contre les Maures. Son frère, don Sanche, qui s'était distingué par sa valeur contre ces peuples, fut désigné comme héritier de la couronne par les cortès de Ségovie, en 1276, au préjudice des enfants de Ferdinand. Philippe III embrassa la cause de ses neveux, et se prépara à la défendre par les armes. Les deux jeunes princes étaient allés chercher un asile à la cour de Pierre III, roi d'Aragon, qui venait de succéder à Jacques Ier, son père, mort le 27 juillet 1276. Pierre III les retint en prison.

Les intentions de la France une fois manifestées dans cette grande question, qui agitait toute l'Espagne, il fallait les faire suivre d'une exécution vigoureuse, ou du moins de négociations habiles. Philippe ne sut faire ni l'un ni l'autre. Il ne sut ni intéresser à la cause de ses neveux la cour de Rome, ni encourager l'opposition que le vieux Alphonse X voulait faire à la décision des cortès, ni détacher le nouveau roi d'A-

ragon des intérêts de la Castille, ni empêcher l'influence indirecte, mais active, de l'Angleterre qui soulevait sous main la Navarre contre les Français, et faisait en Castille, de la cause de don Sanche, une cause nationale. Philippe marcha deux fois vers les Pyrénées, mais ces campagnes furent mal combinées et mal conduites. Il fit demander au roi d'Aragon, en 1278, de lui rendre ses neveux ; Pierre ne lui rendit que sa sœur Blanche, sous prétexte que les jeunes princes étaient demandés aussi par leur aïeul Alphonse, et il les garda prisonniers. Il ne faut pas oublier que Pierre d'Aragon avait épousé la fille de Manfred, que cette princesse lui avait apporté ses prétentions sur Naples et la Sicile, et que Pierre était naturellement l'ennemi déclaré de la France. Une seule chose retenait ce prince, c'est que Jacques Ier, en mourant, avait détaché de ses États, en faveur de son second fils, Jayme ou Jacques, les îles Baléares et la ville de Montpellier. Si Philippe III mettait ce prince dans ses intérêts, l'Aragon se trouvait exposé aux attaques de la France.

Une nouvelle circonstance venait de contribuer à l'agrandissement de cette dernière monarchie. Louis, fils aîné de Philippe, était mort en 1276, et les fiançailles du second avec la reine de Navarre devaient ouvrir un jour les Pyrénées à la domination française. Heureusement pour l'Espagne, la mort de l'héritier du trône n'avait donné lieu en France qu'à un déplorable procès. Pierre de la Brosse, ancien médecin de Louis IX, et favori de Philippe III, accusa la reine, Marie de Brabant, d'avoir empoisonné le jeune prince. L'Europe entière s'émut de cette accusation. Pierre de la Brosse, contre lequel s'étaient amassées des haines violentes, fut convaincu de calomnie et pendu au gibet de Montfaucon.

Le pape Nicolas III avait fait de vains efforts pour réconcilier les rois de France, de Castille et d'Aragon. Philippe, qui s'était rendu à Mont-de-Marsan en 1280, pour avoir une conférence avec ces princes, s'apercevant qu'il était joué par eux, et qu'ils ne voulaient que l'amuser par leurs lenteurs, revint sans avoir rien conclu.

Cependant le roi d'Aragon faisait sur mer de grands prépa-

ratifs, sous prétexte d'aller combattre les infidèles. Mais un gentilhomme sicilien, Jean de Procida, qu'il admettait dans ses conseils les plus secrets, avait déjà fait, sous plusieurs déguisements, des voyages à la cour de Rome, à celle de Constantinople. Une vaste conjuration se tramait contre la maison d'Anjou, dont le chef ambitieux venait de se faire livrer Saint-Jean d'Acre, et prenait le titre de roi de Jérusalem; puis, non content du protectorat qu'il exerçait sur toute l'Italie, songeait à conquérir la couronne de Manuel Paléologue. Sa tyrannie avait révolté la Sicile, et tout était prêt dans cette île pour appeler la fille de Manfred. Philippe III, pour éclaircir les soupçons que lui donnaient les armements de Pierre, lui offrit des troupes s'il allait réellement combattre les Sarrasins. Pierre refusa les troupes et demanda de l'argent, que le roi de France eut la faiblesse de lui avancer. Martin IV[1], alors pape, dévoué à la maison d'Anjou, envoya un légat au roi d'Aragon, pour sonder ses projets : « Si ma main gauche, répondit-il, savait ce que veut faire ma droite, je la couperais. » Charles aurait dû se tenir sur ses gardes ; il ne prit aucune précaution ; et le 30 mars 1282, lendemain de Pâques, au premier coup de vêpres, les Français furent égorgés à Palerme. Les autres villes suivirent cet exemple : le carnage dura un mois dans toute la Sicile, sans qu'on vînt au secours des malheureuses victimes. On appela ce massacre les Vêpres siciliennes.

Le roi d'Aragon cinglait vers l'Afrique : on députa vers lui, comme il s'y attendait : il vint débarquer à Trapani le 30 août, et prit à Montréal la couronne de Sicile. Il envoya aussitôt son amiral, Roger de Loria, contre Charles d'Anjou, qui assiégait Messine. Le roi fut forcé de se retirer.

Charles était furieux : il fit un appel aux chevaliers français. Son fils, Charles le Boiteux, prince de Salerne, qui gouvernait pour lui la Provence, et son neveu, Pierre d'A-

1 Simon de Brionne, élu en 1281. Entre Grégoire X et lui, il y a quatre papes, Innocent V, Adrien V, Jean XXI, Nicolas III. Les trois premiers n'occupent qu'une année, 1276.

lençon, frère du roi de France, accoururent les premiers. Robert, comte d'Artois, les suivit avec un grand nombre de seigneurs. Pendant ce temps, les rois de Naples et d'Aragon s'envoyaient mutuellement d'arrogants défis, et le 30 décembre ils signèrent l'engagement de se trouver à Bordeaux, sur les terres du roi d'Angleterre, le 1er juin 1283, suivis chacun de cent chevaliers, pour y vider leur querelle en champ clos. Une trêve devait exister entre eux jusqu'à ce jour, mais non entre leurs peuples. Pierre se rendit en Catalogne, et Charles en France. Mais Charles avait à peine touché le sol français, qu'il apprit la mort de son neveu, Pierre d'Alençon, égorgé lâchement la nuit dans sa tente par les Almogavares, à la Catona [1]. Philippe III, indigné de cette cruauté, embrassa chaudement la cause de son oncle, et s'engagea à le suivre à Bordeaux, avec trois mille chevaliers. Cependant le pape avait condamné d'avance ce combat funeste. Le roi d'Angleterre Édouard avait refusé d'ouvrir la lice et de protéger les champions. Au jour marqué, Philippe III et son oncle se présentèrent, ce dernier à la tête des cent chevaliers qui devaient combattre avec lui ; mais ni le roi d'Aragon ni les siens ne parurent. On assure que Pierre entra secrètement dans Bordeaux, fit constater sa présence par le sénéchal du roi d'Angleterre, déclarant qu'il ne pouvait combattre, vu qu'aucune garantie de sûreté ne lui étant donnée par Édouard, il ne regardait pas les conditions comme remplies.

Le roi de France cria à la trahison, et pendant que Charles d'Anjou se hâtait de retourner à Naples, où son fils avait peine à se maintenir, Philippe eut une entrevue le mercredi 18 août 1283, à Palairac [2], avec don Jayme, roi de Majorque, frère de Pierre III, qui lui promit ses secours dans la guerre qu'il allait entreprendre. En même temps,

[1] La Catona, petite ville d'Italie, vis-à-vis de Messine. Les Almogavares, montagnards aragonais, que Pierre d'Aragon avait envoyés à Messine, profitèrent de l'obscurité pour passer le détroit, et s'introduisirent dans la tente de ce fils de saint Louis, qu'ils assassinèrent.

[2] A 48 kilomètres sud-est de Carcassonne, sur le Verdouble (Aude).

le pape excommuniait Pierre, et offrait la couronne d'Aragon au second fils du roi de France, Charles de Valois. Philippe assembla les prélats et les barons de son royaume, pour en délibérer; l'assemblée accepta; le roi consentit. Son père n'eût pas fait de même.

Dès lors il fallut soutenir ces prétentions par les armes. Philippe III comptait sur le secours de don Jayme, roi de Majorque, qui devait lui ouvrir l'entrée en Catalogne par le Roussillon, et sur l'appui d'Alphonse X, qui avait fini par se prononcer contre son fils don Sanche, et protéger la cause des infants de la Cerda. Pour s'assurer aussi de la Navarre, le roi de France fit célébrer le mariage de son fils Philippe avec l'héritière de ce royaume. Pendant ce temps, Charles d'Anjou devait attaquer la Sicile.

Mais Alphonse X, dont l'esprit s'affaiblissait, se réconcilia avec son fils, abandonna ses petits-fils, et mourut le 21 avril 1284. Don Sanche, devenu roi de Castille, se déclara dès lors contre la France, et intercepta les secours de la Navarre; Roger de Loria, amiral de Pierre III, battit deux fois sur mer les troupes de Charles d'Anjou; il fit prisonnier Charles de Salerne, fils du roi de Naples; de sorte que Philippe III n'avait plus d'autre espoir que dans la défection de don Jayme et le courage de ses chevaliers.

Le 10 mai 1285, les Français entrèrent en Roussillon, et don Jayme leur livra Perpignan. Puis les trois rois, car Philippe de Navarre suivait son père, allèrent mettre le siége devant Elne. La ville fut prise après deux assauts, et livrée au pillage le 25 mai. Le roi d'Aragon essaya de défendre les passages des montagnes; ils furent forcés, et les Français, descendus, le 23 juin, dans les plaines du Lampourdan, se présentèrent devant Girone. La ville fit une vive résistance. Philippe avait ordonné à sa flotte de suivre les côtes pour ravitailler l'armée: mais Roger de Loria, revenu dans ces parages, harcelait sans cesse les convois français, et envoyait au roi de France tous les prisonniers qu'il faisait, après leur avoir fait crever les yeux.

Le roi d'Aragon avait tenté de secourir Girone; mais il

fut battu dans une rencontre, et blessé dangereusement. Le bruit de sa mort ne tarda pas à se répandre, et Girone capitula le 7 septembre. Il était temps. Le climat et la saison devenaient funestes aux Français; une maladie épidémique régnait dans l'armée, et le roi commençait à en ressentir les atteintes; il songea dès lors à rentrer en France. Il donna l'ordre à sa flotte de quitter le port de Roses; mais une partie des équipages fut massacrée par les habitants, le reste fut pris en mer par Roger de Loria. Ces nouvelles aggravaient le mal de Philippe qui, pour comble de malheur, trouva les défilés des Pyrénées occupés par les montagnards aragonais, bien décidés à lui en disputer les passages. Il fallut à chaque instant se frayer une route les armes à la main, et le roi, porté dans une litière, pâle et exténué par la fièvre, n'offrait pas aux soldats un spectacle bien encourageant. L'armée ne passa pas sans de grandes pertes. On parvint toutefois à gagner Perpignan. Mais Philippe ne pouvait pas aller plus loin : il succomba dans cette ville le 5 octobre 1285, à l'âge de quarante ans.

Le 11 novembre, Pierre III mourut à Villafranca, âgé de quarante-six ans. Cette année était funeste aux souverains. Charles d'Anjou avait aussi quitté ce monde le 7 janvier, et Martin IV, le 29 mars.

Pendant que ces guerres désastreuses sacrifiaient le sang des hommes et la fortune des nations, un vertueux prélat, Guillaume de Champagne, dit Guillaume aux Blanches Mains, archevêque de Reims, bâtissait, en 1282, la ville de Beaumont dans les Ardennes, et, pour y attirer des habitants, créait, en faveur de ce pays, une des constitutions les plus libérales du moyen âge. Ses règlements, qu'on appela *la Loi de Beaumont*, acquirent bientôt tant de célébrité, que les ducs de Lorraine, les comtes de Bar, de Luxembourg, se hâtèrent de l'appliquer dans leurs domaines.

Le roi de Navarre, qui devenait roi de France sous le nom de Philippe IV, n'avait que dix-sept ans à la mort de son père. Son esprit était peu chevaleresque, et sa première campagne ne pouvait guère lui inspirer des goûts belli-

queux. Il laissa son oncle maternel, don Jayme, roi de Majorque, continuer la guerre, et s'en revint par l'Auvergne. Le pèlerinage de Notre-Dame du Puy en Velay était fort célèbre alors ; Raymond de Saint-Gilles, Innocent II, Louis VII, Philippe-Auguste, Louis IX, Philippe III, y avaient fait leurs dévotions. Ce dernier roi y avait apporté lui-même, en grande pompe, un morceau de la vraie croix. Le jeune roi crut devoir s'y arrêter aussi, faire son offrande sur l'autel de la Vierge, et lui demander sa protection pour le nouveau règne. Les populations pressées autour de lui admiraient sa taille élevée, sa figure majestueuse : on l'appelait Philippe le Bel ; c'était Philippe le Rusé qu'il fallait dire, Philippe le Faux, Philippe l'Avide, Philippe le Despote. Les vertus des Capétiens, toujours croissant jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la perfection dans saint Louis, avaient cessé après ce grand homme. La nation commençait à valoir mieux que ses rois.

Philippe le Bel fut sacré à Reims le 6 janvier 1286, et reçut, le 5 juin suivant, à Paris, l'hommage d'Édouard I[er], roi d'Angleterre. Ce prince, qui s'était distingué sous le règne de son père Henri III, avait alors quarante-cinq ans, et relevait la majesté du trône par des qualités brillantes. Mais déjà il avait souillé son règne par les horribles cruautés qu'il exerça contre les princes de Galles, dont il venait de soumettre le pays. Il ne manqua pas, en rendant hommage, de faire les réserves ordinaires pour les provinces confisquées par Philippe-Auguste. Il acquit bientôt un nouveau soutien sur le sol français, car le 8 octobre de cette même année, Jean le Roux, duc de Bretagne, mourut, et son fils Jean II lui succéda. Gendre d'Édouard, ce prince était tout Anglais, peu dévoué à la France.

A l'est, Philippe le Bel n'avait aucun souci. Ferri III, duc de Lorraine, bâtissait ou fortifiait des villes, fondait des couvents, et s'occupait de l'administration de ses États. Plus loin, l'empereur Rodolphe de Habsbourg, appuyé sur l'Alsace dont il avait comprimé les mouvements, ne tournait les yeux que vers les peuples slaves, et fondait le pou-

voir de la maison d'Autriche par l'oppression ou la conquête. La seule question de guerre et de politique extérieure qui s'agitât alors, était au pied des Pyrénées. Les deux fils de Pierre III défendaient, le premier, Alphonse, son royaume d'Aragon contre Charles de Valois, frère du roi de France ; le second, Jayme, son royaume de Sicile contre Robert d'Artois, qui combattait en Italie pour son cousin Charles II, prisonnier en Aragon. Philippe le Bel, abandonnant la politique de son père, chercha l'alliance du roi de Castille, don Sanche, et lui sacrifia les infants de la Cerda. Le roi d'Aragon, par conséquent, dut épouser leur querelle, et reconnut l'aîné des deux comme roi de Castille. Cependant, l'intervention du roi d'Angleterre obtint, en 1288, la liberté de Charles II d'Anjou, qui, laissant ses fils en otage, s'engageait à se faire médiateur entre les divers prétendants d'Aragon et de Castille. Cette médiation ne fut point acceptée : Philippe le Bel persistait à vouloir pour son frère la couronne d'Aragon, que le pape lui avait donnée, et don Sanche n'était disposé à aucune concession en faveur de ses neveux. Charles II, après s'être fait couronner à Rome comme roi de Naples, et avoir proclamé son fils aîné, Charles Martel, roi de Hongrie, à la mort de Ladislas, dont lui-même avait épousé la sœur, revint se présenter sur la frontière d'Espagne, le 31 octobre 1289, pour reprendre ses fers. Mais ce n'était qu'une formalité chevaleresque, semblable à celle dont son père avait été la dupe à Bordeaux; car, sous prétexte que le roi Alphonse n'avait envoyé personne pour le recevoir, il s'en retourna dans ses États, se disant dégagé de sa parole.

Il n'en travailla pas moins à la paix, sans doute avec des instructions secrètes de Philippe IV, que la guerre d'Aragon fatiguait, et qui cependant ne voulait faire par lui-même aucune concession. En effet, pendant que Charles II poursuivait ses négociations, il se rendit en grande pompe, et avec un étalage de forces considérables à Bayonne, où il eut une entrevue avec don Sanche, pour faire contre l'A-

ragon une démonstration vigoureuse. Ce n'était qu'un jeu, assez habile d'ailleurs. Les ambassadeurs du roi d'Aragon, ceux du pape, ceux d'Édouard se trouvèrent à Tarascon en janvier 1291, et signèrent, le 19 février, un traité de paix. Charles II était reconnu comme roi de Naples ; Alphonse lui rendait ses enfants, et s'engageait à ne plus soutenir contre lui son frère don Jayme, roi de Sicile. De son côté, Alphonse était reconnu roi d'Aragon, et gardait les îles Baléares, domaine de son oncle. Les intérêts prétendus de Charles de Valois étaient sacrifiés par ces conventions, mais Charles de Naples lui cédait ses comtés d'Anjou et du Maine. Ce traité est remarquable en ce qu'on y voit une sorte de congrès européen, réglant en famille les affaires des puissances : bien que les rois de France et de Castille n'y soient pas représentés, on sent que leur absence n'est qu'une comédie, et que le roi de Naples y stipule pour l'un, le roi d'Angleterre pour l'autre.

Un événement inattendu faillit tout rompre. Alphonse, roi d'Aragon, mourut subitement à Barcelone le 18 juin, à l'âge de vingt-six ans, et son frère, le roi de Sicile, don Jayme, se hâta de se faire couronner à Saragosse. Philippe le Bel saisit l'occasion, et déclara ne pas reconnaître le traité de Tarascon. Mais il ne fit rien pour en détruire les effets : sa politique se tourna d'un autre côté : on resta de part et d'autre ennemis sans commettre d'hostilités, jusqu'à ce qu'enfin le traité d'Anagni, en 1295, confirma les clauses du traité de Tarascon.

La noble cause que tant de grands papes avaient soulevée, que tant de grands rois avaient défendue, celle pour laquelle saint Louis était mort, venait de succomber en Orient : les Sarrasins avaient de nouveau envahi la Terre-Sainte, et pris d'assaut le dernier boulevard de la chrétienté, Saint-Jean d'Acre, le 18 mai 1291. Tous les chrétiens qui avaient pu échapper au massacre s'étaient sauvés dans l'île de Chypre. Et cependant le roi Édouard n'avait pas cessé de porter la croix : le roi de France et lui avaient jusqu'à ce moment levé des dîmes sur le clergé, sous prétexte de la guerre

sainte. Le pape Nicolas IV [1] demanda à Philippe de consacrer au moins cet argent au soulagement des chrétiens chassés de la Palestine. Le petit-fils du saint roi, loin de rendre l'argent entré dans ses coffres, semblait n'avoir qu'une pensée, celle d'en amasser davantage. Entouré d'un conseil de banquiers italiens, il avisait aux moyens de dépouiller les juifs et d'augmenter les impôts de son peuple : il étudiait l'art de vendre à la bourgeoisie ses priviléges, de rançonner le commerce, et de faire la guerre avec des pièces d'or.

Il eut bientôt besoin de ce talent. Alexandre III, roi d'Écosse, était mort en 1286, ne laissant qu'une petite-fille, nommée Marguerite, née de sa fille et d'Éric, roi de Norwége. La jeune princesse, qu'on appelait la Vierge de Norwége, s'embarqua pour recueillir la succession de son aïeul ; mais elle mourut dans la traversée. Édouard, qui comptait lui faire épouser son fils aîné, et réunir un jour l'Écosse et l'Angleterre, se dédommagea de cette perte en se faisant nommer, par les barons écossais, arbitre des prétentions de tous ceux qui aspiraient à la couronne. Les deux principaux étaient Jean Baillol et Robert Bruce, tous deux issus de sang royal. Édouard se prononça pour Baillol, qui fut couronné en 1292. Mais il avait compté sur la faiblesse de caractère de son protégé : il mit tous ses soins à l'humilier, lui imposa un hommage fort onéreux, et lui en fit sentir les conséquences, afin de le pousser à la révolte. Philippe IV se réjouit alors d'avoir de ce côté une voie ouverte pour entraver les projets d'Édouard : il fit passer des sommes d'argent en Écosse, et chercha à soulever ce pays.

Vers ce temps, en 1292, une querelle survenue à Bayonne entre des matelots anglais et des matelots normands commença à troubler les bonnes relations de la France et de l'Angleterre. Philippe refusa d'écouter les plaintes des Normands et leur laissa entrevoir qu'ils devaient user de représailles. Alors, dans toutes les occasions, des luttes

[1] Jérôme d'Ascoli, élu en 1288. Il envoya des missionnaires en Chine.

éclatèrent. Des violences furent commises sur le territoire français. C'est ce que voulait Philippe, qui cita Édouard, comme duc d'Aquitaine, devant la Cour des pairs.

Le roi d'Angleterre envoya son frère Edmond pour s'entendre avec Philippe sur les concessions que ce dernier demanderait. Philippe amusa Edmond par des lenteurs, fit occuper les principales places de l'Aquitaine, et déclara le duché saisi. Édouard irrité, mais conservant cependant les formes féodales, se plaignit sans aigreur, et déclara qu'il retirait son hommage, puisque justice lui était refusée. L'adroit suzerain savait bien que l'Écosse gênait son rival, et que les barons anglais, prenant peu d'intérêt aux provinces du continent, refuseraient des subsides pour les conquérir.

La guerre commença donc dans le Midi. Édouard, forcé de rester en Angleterre, s'était fait des alliés en France. On sait que Jean II, duc de Bretagne, le soutenait : le comte de Bar, le duc de Brabant, le comte de Gueldres, et surtout le comte de Flandre, Guy de Dampierre, gagné par ses promesses ou par son argent, devaient faire en sa faveur une diversion puissante. Il comptait aussi sur l'appui d'Adolphe de Nassau, successeur de l'empereur Rodolphe, qui voyait avec peine l'ancien royaume d'Arles, vieille dépendance de l'Empire, entre les mains d'un prince français. Quant aux rois de Castille et d'Aragon, occupés contre les Maures, ils ne pouvaient ni servir sa cause, ni la combattre.

Mais cette ligue, en apparence si redoutable, et qui rappelait celle de 1214, ne devait point finir, comme celle-ci, par une bataille de Bouvines. Aucun de ces princes ne savait ni ne pouvait faire la guerre. L'argent leur manquait comme le talent : de son côté, Philippe IV n'était pas homme, comme Philippe II, à soulever contre ses rivaux l'esprit national. Quelle popularité pouvait avoir un roi qui déjà altérait lui-même la monnaie, faisait vendre la vaisselle de ses sujets, et établissait la *maltôte*, espèce d'impôt arbitraire flétri de ce nom par les contribuables? Heureu-

sement pour lui, la puissance impériale languissait dans les mains d'Adolphe de Nassau, contre lequel luttait un compétiteur dangereux, Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg. Puis l'influence française venait d'élever, le 24 décembre 1294, sur le trône pontifical, Benoît Caïetano, si célèbre sous le nom de Boniface VIII. Ce pape, dévoué aux intérêts de Philippe le Bel, qui devait l'en récompenser par de si atroces persécutions, soutenait Albert et encourageait en Écosse Baillol contre Édouard. Les chances étaient donc égales de part et d'autre, sans qu'il fût besoin de grandes victoires, et l'habileté de Philippe devait les tourner à son profit. Son plus dangereux ennemi était sans contredit le comte de Flandre, à cause des richesses de son pays. Mais ces richesses étaient entre les mains d'une bourgeoisie grossière, arrogante, jalouse de ses priviléges, qu'il était facile de soulever contre ses seigneurs en exaltant ses idées d'indépendance. C'est le parti que prit Philippe le Bel, qui remplit les villes flamandes de ses émissaires, et se fit adresser, comme suzerain, les plaintes des communes contre les exactions et le despotisme de leur noble comte. Ainsi ce roi qui attirait à lui, par ses tyranniques impôts, toute la substance de son peuple, se faisait proclamer en Flandre le protecteur des libertés et des propriétés populaires. C'est que pendant quarante-quatre ans la vertu et la loyauté avaient siégé sur le trône de France, et qu'on ne pouvait croire encore à la mauvaise foi d'un petit-fils de saint Louis.

Une petite guerre d'escarmouches, de siéges sans gloire et surtout sans honneur, ravagea la Guyenne. Raoul de Nesle, connétable, et Charles de Valois prirent Podensac et La Réole, et en firent pendre la garnison. L'armée anglaise, peu nombreuse, fut reçue à Bayonne, et battue à Dax par Robert d'Artois. Edmond, frère d'Édouard, commandait l'expédition avec le duc de Bretagne. Mais bientôt Edmond mourut, et Philippe, profitant du mécontentement causé en Bretagne par quelques pillages que les Anglais s'étaient permis sur les côtes, souleva adroitement les ba-

rons de cette province, qui forcèrent leur duc à faire sa paix avec le roi de France. Philippe l'accueillit avec de grands honneurs, le nomma pair, et lui donna rang après le duc de Bourgogne. Cette défection était fâcheuse pour Édouard. Il prit une revanche éclatante en battant les Écossais à Dunbar, le 27 avril 1296, et jetant dans la Tour de Londres l'allié de Philippe, le roi Jean Baillol, qui s'était rendu à discrétion.

Il était temps de faire une démonstration belliqueuse dans le Nord. Philippe rappela d'Aquitaine Robert d'Artois, et rassembla à Compiègne une armée avec laquelle il entra lui-même en Flandre. Le 23 juin 1297, il assiégeait Lille, pendant que Robert d'Artois pénétrait dans la Flandre maritime. Ce prince battit les Flamands à Furnes le 13 août, et leur tua trois mille hommes. Raoul de Nesle remporta aussi un avantage près de Commines. Lille ouvrit ses portes au roi.

Édouard était débarqué dans l'Escaut : il joignit à Bruges le comte de Flandre. Mais l'arrivée de Philippe, qui avait été reçu dans Courtrai, et s'était ménagé des intelligences dans la bourgeoisie de Bruges, força le roi et le comte à évacuer cette ville, où Philippe fut reçu en libérateur. Le roi d'Angleterre, qui, faute d'argent et de troupes, ne pouvait pas jouer sur le continent le rôle convenable au vainqueur de Dunbar, demanda et obtint un armistice.

Cette année 1297 est remarquable dans l'histoire par l'éclatant hommage que la chrétienté rendit aux vertus du plus grand de nos rois. Louis IX fut canonisé le 11 août par Boniface VIII. Quelques jours après, le 19, mourut à Brignolles [1], à l'âge de vingt-trois ans, le petit-neveu du saint roi, Louis, évêque de Toulouse, fils de Charles II, roi de Naples; il se rendait à Rome pour donner sa démission. L'Église le compte aussi au nombre des saints.

Cependant Albert d'Autriche était parvenu à soulever une partie de l'Allemagne contre Adolphe de Nassau, et

[1] Département du Var.

l'argent de Philippe IV avait contribué à cette révolution. En Écosse, le jeune et héroïque Wallace appelait les Highlands à la liberté, et chassait les Anglais de son pays. Édouard sentait la ligue se dissoudre, et son pouvoir chanceler : il se hâta de repasser en Angleterre, au mois de mars 1298, et d'accepter la médiation de Boniface VIII. Le roi de France, triomphant sur tous les points, et songeant déjà à n'employer le pape que comme un instrument qu'il pourrait briser ensuite, consentit à cette médiation, à condition que le pontife prononcerait non comme Boniface VIII, mais comme Benoît Caïetano. L'arbitrage de ce dernier n'en fut pas moins favorable à la France. Bien qu'il ne se prononçât pas sur les provinces confisquées, il laissait entrevoir qu'il y avait matière à saisie, puisqu'il remettait à une décision postérieure le partage à établir dans ces mêmes provinces. Il stipulait en même temps deux mariages : celui de Marguerite, sœur de Philippe, avec Édouard; et celui des enfants de ces deux rois, Édouard d'Angleterre et Isabelle de France. Un traité fut en conséquence signé à Montreuil-sur-Mer, le 19 juin 1299. Le 12 mai précédent, Amédée V, comte de Savoie, avait contracté les deux mariages au nom d'Édouard. Philippe le Bel ne pouvait pas prévoir qu'avec sa fille Isabelle il donnait aux deux nations une guerre de cent ans.

Le 8 décembre de la même année, une entrevue eut lieu près de Vaucouleurs entre Philippe le Bel et Albert d'Autriche, devenu roi des Romains par la mort de son rival Adolphe, tué à la bataille de Gelheim, le 2 juillet 1298. Les deux monarques se réunirent entre Vaucouleurs et Toul, dans une prairie, en un lieu appelé les quatre *vaux* (vallées). Le roi donna sa sœur Blanche en mariage à Rodolphe, fils d'Albert : le mariage fut célébré en ce lieu même. On ignore du reste ce qui fut délibéré entre les deux princes. On voit toutefois qu'ils formèrent une ligue secrète contre le pape, qui les avait soutenus tous deux.

La Flandre n'avait pas été comprise dans le prononcé de Boniface : l'armistice conclu à Bruges expirait au commencement de l'an 1300. Charles de Valois, frère du roi, entra sur-le-champ en campagne, s'empara facilement de Douai et de Béthune, et marcha sur Courtrai, où il battit Robert, fils du comte de Flandre : il le battit une seconde fois auprès de Dam, entra à Bruges, et soumit rapidement la Flandre, à l'exception de Gand, où Guy de Dampierre s'était retiré. Le comte était sans ressources : la bourgeoisie, qui le haïssait, ne voulait faire pour lui aucun sacrifice. Craignant d'être livré, il s'abandonna avec confiance à Charles de Valois, qui l'engageait à s'en remettre à la générosité du roi, son frère. Guy de Dampierre se rendit donc à Paris, espérant qu'on le traiterait comme le duc de Bretagne. Mais Jean de Bretagne était à craindre, et Guy de Flandre était abattu. Philippe le Bel le fit jeter en prison, et déclara la Flandre réunie à la couronne.

Alors Philippe se rendit en Flandre au mois d'avril de l'an 1300, et visita l'une après l'autre ces villes manufacturières, où se développait avec tant d'habileté et d'énergie la puissance des bourgeois du moyen âge. Cette puissance, qui n'avait pour elle que son activité et sa richesse, manquait de direction, d'esprit de conduite, d'intelligence. Elle étalait orgueilleusement, dans les fêtes de mauvais goût qu'elle donnait aux seigneurs français, tout ce qui devait tenter leur cupidité et attirer un jour leurs persécutions. Les Flamands ne tardèrent pas à s'en repentir.

D'autres fêtes bien plus imposantes devaient clore ce beau siècle. Boniface VIII venait d'instituer le jubilé centenaire, et accordait des indulgences à tous ceux qui visiteraient pendant cette année le tombeau des saints apôtres. Rome redevint pour un an la capitale du monde : mais les croisades étaient finies, le saint sépulcre perdu pour jamais, et les regards du pape, lorsque, du haut du château Saint-Ange, il bénissait la foule des fidèles accourus de toutes les contrées de l'Europe, durent s'arrêter avec douleur sur les

malheureuses victimes échappées aux derniers massacres de la Palestine. Triste jubilé, pour qui songe aux gloires alors éteintes, aux nobles pensées qui venaient de s'évanouir, et aux malheurs que le siècle suivant réservait à la France.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

L'ÉGLISE ET LA ROYAUTÉ.

Ce siècle, qui devait amasser tant de maux sur notre pays, commença par un grand scandale, la lutte de Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII.

Les pièces de ce triste procès existent. Bien que rassemblées et rapprochées par un écrivain français [1] avec une partialité singulière pour Philippe IV, qu'il appelle l'un de nos plus pieux et de nos plus grands rois, elles sont curieuses à étudier, parce qu'elles établissent la rupture violente entre la religion et la politique, entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Les exagérations et les emportements du pontife, l'orgueil et la brutalité du monarque, brisèrent pour toujours cette belle unité catholique voulue par Grégoire VII, si puissamment établie par ses successeurs, si noblement développée par les croisades, et si bien comprise par saint Louis.

La société chrétienne eût été parfaite, si, réunie dans des pensées de fraternité, de vertu, d'honneur, elle eût continué à regarder le vicaire de Jésus-Christ comme le père commun des fidèles, l'arbitre moral de sa croyance et de ses actions; si le pape, de son côté, se renfermant dans cette royauté toute spirituelle, élevée au-dessus de toutes les autres autant que l'humanité tout entière l'est au-dessus d'une seule nation, appuyé sur l'autorité des conciles et sur les lois éternelles de la justice, fût resté juge suprême des consciences, et surveillant impassible de ce jeu capri-

[1] *Histoire du différend entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel*, par Dupuy.

cieux d'intérêts et de passions, qu'on appelle la politique des États. Malheureusement la puissance morale touche à la puissance matérielle, comme l'âme touche au corps. Protecteur naturel des ministres de la religion, le pape, comme évêque, avait à défendre les prérogatives et les intérêts du clergé, qui, comme on l'a vu, était enclavé dans le corps féodal, possédait des droits, des revenus, des territoires, vivait, en un mot, de la vie de son temps. Cette complication de l'action pontificale amenait d'inévitables luttes avec les puissances de ce monde ; et pour que l'Église, d'une part, avec ses droits imprescriptibles sur la société, la royauté, de l'autre, avec les siens sur l'État, pussent vivre en paix et tendre au même but, le perfectionnement de la civilisation, il fallait un Innocent III, un saint Louis, c'est-à-dire de part et d'autre la fermeté qui ne cède rien de ce qui doit subsister, la grandeur d'âme qui abandonne ce qu'elle ne peut défendre, le génie qui prévoit et dirige, et surtout la loyauté qui tient parole.

Mais cette réunion de qualités si hautes, outre qu'elle est rare en tout temps, devenait alors de plus en plus difficile. Les croisades, en associant dans une même pensée, toute chrétienne, les papes, les rois, les États, les classes, les individus, avaient rendu possible cette fusion des pouvoirs, cette concordance des intérêts. Mais les croisades avaient cessé : chacun s'était retiré chez soi, c'est-à-dire, la royauté dans ses prérogatives, la féodalité dans ses traditions arrogantes, la bourgeoisie dans ses progrès, les universités dans leurs prétentions, le clergé dans ses priviléges. Une délimitation plus également et plus nettement tracée entre les États, divisait les langues, les mœurs, les intérêts des nations : le morcellement commençait, et avec lui les luttes politiques, les guerres, le chaos. Il n'existe, il ne peut exister entre les hommes qu'un lien commun, la religion ; d'autres, de nos jours, ont dit la liberté : ils se sont trompés. La liberté n'a pas de conciles qui puissent la définir et de souverain pontife qui puisse la réprimer dans ses écarts, par cela même qu'elle est la liberté : chaque peuple, chaque

individu l'entend à sa manière et selon ses besoins du moment : elle n'a donc point d'articles de foi impératifs, pas de symbole possible; elle ne sera jamais la loi du monde; d'ailleurs, c'est un ensemble de droits, non de devoirs; et l'on ne fait de lois qu'avec des devoirs.

Boniface VIII était un homme à grand caractère et à petit esprit. Enorgueilli de sa puissance, il offensa l'Europe entière par l'étalage inconsidéré qu'il en fit aux yeux de tous lors du jubilé de 1300. On le vit en public, la double couronne sur la tête [1], le glaive au côté, le manteau impérial sur les épaules, souverain de Rome et du monde, faisant porter devant lui deux épées, signe de son double pouvoir. Il y avait de la maladresse dans ce faste, d'autant plus que les souverains de France et d'Angleterre avaient déjà bravé ses censures, et que la jactance est toujours une mauvaise politique. On sait que, sous prétexte d'une croisade, ces princes continuaient à lever des dîmes sur le clergé : Boniface avait lancé la bulle *Clericis laicos,* qui excommuniait tout laïque qui percevrait cet impôt, et tout clerc qui le paierait. Philippe, pour blesser le pape qu'il accusait de simonie, défendit sous les peines les plus sévères qu'il sortît la moindre somme de son royaume. Se plaindre de cette décision, c'eût été se condamner soi-même : il y avait d'ailleurs contre l'administration fiscale du roi de France tant d'autres sujets de censures pontificales! Pendant quelque temps cependant les deux adversaires s'observèrent avec mesure. Toutefois, Philippe avait donné asile dans sa cour, avec de grandes démonstrations de faveur, à la famille Colonna, ennemie personnelle du pape, et par lui bannie de Rome. La querelle commença au sujet de l'hommage que le vicomte de Narbonne rendait directement au roi, et que l'archevêque de Narbonne réclamait. Le pape évoqua l'affaire, et envoya comme légat, au roi de France, Bernard de Saisset, évêque de Pamiers. Ce choix était maladroit, s'il n'était pas hostile; car, outre que la création de l'évêché

[1] Boniface VIII ajouta une couronne à celle que les papes portaient autour de la tiare.

de Pamiers, institué par Boniface en 1296, avait déplu à Philippe, la nomination, de Bernard de Saisset l'avait encore plus choqué, ce prélat ne cessant de blâmer en public les exactions fiscales du roi. On dit même qu'il l'avait appelé *faux monnayeur;* propos mérité, mais inconvenant dans la bouche d'un évêque. Bernard parla au roi avec hauteur, lui reprocha sa conduite, et l'avertit même qu'il devait remettre en liberté le comte de Flandre, retenu en prison contre le droit des gens. Philippe, irrité, envoya des commissaires à Pamiers, ordonna une enquête sur la conduite de l'évêque, le fit saisir lui-même dans son lit, et amener sous bonne garde à Paris, où on l'emprisonna. Pierre Flotte, chancelier de France, fut chargé d'instruire son procès. Le pape dut réclamer contre cette violation de la juridiction ecclésiastique, et il le fit avec modération d'abord. Une bulle, devenue bien célèbre par la suite, et qui commençait par ces mots : *Ausculta, fili* (*écoute*, *mon fils*), fut rédigée avec le plus grand soin dans le consistoire, et envoyée à Philippe au mois de décembre 1301. Considérée sous le point de vue religieux, et si l'on veut admettre que le souverain pontife soit le représentant et le dépositaire de l'autorité morale du christianisme, cette bulle paraitra une œuvre de sagesse ferme et vigilante, un avertissement venu d'en haut, un jugement de la postérité sur le gouvernement de Philippe le Bel.

Le père des chrétiens lui reproche sa tyrannie, ses exactions, ses envahissements sur tous les droits établis, l'altération des monnaies, les entraves mises au commerce, la mauvaise foi envers les étrangers ; il lui rappelle qu'un roi n'est pas plus qu'un autre homme au-dessus du blâme et des censures ; qu'il a, comme tout autre, des supérieurs. « Oui, mon fils, si nous parlons ainsi, dit-il dès le commencement, c'est qu'il y a nécessité, devoir urgent, devoir de conscience ; car Dieu nous a établi, malgré l'insuffisance de nos mérites, au-dessus des rois et des royaumes, en nous imposant le joug de la servitude apostolique, pour arracher, détruire, disperser, dissiper, bâtir et planter en son

nom et selon sa doctrine, pour paître le troupeau du Seigneur, affermir la faiblesse, guérir les maladies, lier les fractures, etc. » Enfin, après l'énumération des torts de Philippe, il lui rappelle que la Terre-Sainte appelle en vain des libérateurs; tandis que les princes chrétiens ne songent plus qu'à leurs luttes personnelles; « qu'ils ont jeté de côté les boucliers des forts qui combattaient contre les ennemis de la foi; qu'on ne tire plus l'épée que pour verser le sang chrétien ; que Jérusalem appelle à grands cris les fils de Dieu, et que les Tartares sont les seuls qui lui viennent en aide. »

Mais ce n'était ni ce début pompeux, ni cette conclusion désormais intempestive, qui pouvaient irriter Philippe ou le toucher; c'était cette longue énumération de ses torts comme roi; cette dénonciation qui semblait le signaler à la haine et au mépris de ses sujets. Il fallait donc intéresser ces mêmes sujets à sa querelle, et il le fit avec une habileté dont son adversaire n'était pas capable; car Boniface, par une mesure qui ne convenait ni à son siècle ni à la nation à laquelle il s'adressait, avait, en lançant sa bulle, convoqué à Rome pour l'année suivante tout le clergé de France, pour délibérer sur le parti à prendre à l'égard des libertés ecclésiastiques, de l'administration du royaume et de la correction des excès du roi. C'était renverser les principes établis par saint Louis; c'était soumettre l'autorité royale et le royaume lui-même à la toute-puissance pontificale. Philippe IV ne devait pas le souffrir. Il répondit que les rois exerçaient leur pouvoir en France avant qu'il y eût un clergé : puis, s'en prenant à Boniface en personne, il attaqua son élection, la déclara frauduleuse, lui fit prodiguer en public les plus grossières injures [1] par son chancelier, et ne voulut plus traiter qu'avec le collége des cardinaux. Une assemblée des États fut convoquée à Paris, le 10 avril 1302, et se tint dans l'église de Notre-Dame. Ce fut la première où des députés de la bourgeoisie furent solennelle-

[1] Belial semividens corpore, et mente totaliter excæcatus.

ment appelés, et le tiers état commença dès lors à prendre part aux affaires publiques. La bulle *Ausculta, fili*, y fut analysée plutôt que lue par le chancelier ; on en devine facilement les raisons, et on comprend que, dans ce résumé, il n'oublia pas les passages qui pouvaient être interprétés comme un envahissement du spirituel sur le temporel.

La bulle de convocation à Rome souleva le mécontentement général, et les trois ordres déclarèrent séparément qu'ils maintiendraient les prérogatives de la couronne. Boniface se hâta de protester contre l'interprétation donnée à ses paroles : mais le coup était porté. Les événements qui se passèrent en Flandre, et dont nous nous occuperons tout à l'heure, suspendirent un moment la querelle; toutefois quarante-cinq évêques avaient obéi au pape, et s'étaient rendus à Rome : Philippe fit saisir leurs biens. De part et d'autre on ne pouvait plus reculer : Boniface envoya un légat pour excommunier le roi de France, qui de son côté emprisonna le légat, et convoqua les prélats français au Louvre, le 12 mars 1303. Guillaume de Nogaret, devenu chancelier à la mort de Pierre Flotte, attaqua devant eux la validité de l'élection de Benoît Caïetano, et le déclara hérétique. Dans une assemblée de seigneurs tenue aussi au Louvre le 13 juin, Louis, comte d'Évreux, frère du roi, au nom des barons de France, demanda à Philippe la convocation d'un concile, pour procéder à l'élection d'un nouveau pape, et juger Benoît Caïetano, accusé de simonie, d'impiété, de sorcellerie. Le concile fut en effet convoqué à Lyon. Le pape répondit avec modération à ces accusations étranges : puis comptant sur l'effet des foudres de l'Église, il se prépara à lancer lui-même solennellement l'excommunication contre Philippe, dans une bulle où il parlerait en juge souverain. Mais le roi ne voulait plus de ces publiques accusations. Guillaume de Nogaret, accompagné de Sciarra Colonna, s'était rendu secrètement en Italie. Ils entrèrent à Anagni, où était le pape (7 septembre 1303), gagnèrent sa garde à prix d'or, et envahirent

le palais avec une troupe de forcenés qui criaient : « Meure Boniface ! vive le roi de France ! » Le vieux pontife ne montra pas la moindre faiblesse : « Je suis trahi comme mon divin Maître, dit-il : je saurai mourir en pape. » Il se revêtit alors du manteau de saint Pierre, ceignit la couronne de Constantin, et s'assit fièrement sur son trône, la crosse et les clefs dans les mains. « Voilà mon cou, voilà ma tête, » dit-il aux conjurés, et Colonna eut l'indignité de le frapper au visage avec son gantelet. On assure qu'il l'eût tué si Nogaret ne l'en eût empêché. Celui-ci le prit sous sa garde, et lui adressa ces singulières paroles : « *O toi, chétif pape, considère et regarde de monseigneur, le roi de France, la bonté, qui de tant loin est de toi son royaume, te garde par moi et défend de tes ennemis, ainsi que ses prédécesseurs ont toujours gardé les tiens.* »

Cependant le peuple d'Anagni se révolta, tua une partie des gardes du pontife, chassa Nogaret et les Colonna, et délivra Boniface. Mais l'émotion que ces scènes violentes avaient produite sur le vieillard épuisa ses forces. Il fut pris à Rome de la fièvre chaude, et mourut quelques jours après, le 11 octobre 1303.

De grands événements s'étaient passés en Flandre pendant ces tristes années. Jacques de Châtillon, que Philippe avait laissé à Bruges pour gouverner ce pays, avait soulevé contre les Français les haines les plus violentes. Le peuple de Bruges s'insurgea : la garnison fut massacrée le 21 mars 1302, et le cri de liberté retentit dans toute la Flandre. Guy, fils du comte captif, Guillaume de Juliers, son petit-fils, neveu du précédent, se mirent à la tête des milices flamandes : Philippe le Bel envoya Robert d'Artois avec une armée nombreuse. On se trouva en présence près de Courtrai le 11 juillet. L'armée flamande, presque toute composée des bourgeois des villes, avait fort peu de cavalerie : elle s'était retranchée derrière un petit canal d'irrigation de la Lys. Les soldats n'avaient guère d'autre arme offensive que de lourds bâtons garnis d'un fer pointu qu'ils appelaient *gutten-tag* (bonjour). Serrés les uns contre les autres, ils

semblaient blottis contre terre pour attendre la charge de l'ennemi ; c'étaient des *lapins*, au dire de Robert d'Artois. L'imprudent général n'avait pas même pris connaissance du terrain, et l'on ignorait l'existence de ce canal. On ne s'en aperçut qu'en s'y précipitant au galop. Le désordre se mit dans les premiers rangs, qui roulaient les uns sur les autres, et se sentaient pressés en arrière par d'autres charges plus impétueuses encore. Le canal formant comme un demi-cercle qui enveloppait l'armée française, les insurgés le franchirent sur deux points opposés à la fois, et prirent les nôtres en flanc, tandis que les milices flamandes les culbutaient par devant. La déroute fut grande, le carnage affreux. Robert d'Artois mourut en brave, percé de trente blessures : comme lui furent tués Jacques de Châtillon, le chancelier Pierre Flotte, le connétable Raoul de Nesle, le duc de Brabant et son fils, le fils du comte de Hainaut, Simon de Melun, maréchal de France, et un grand nombre de puissants seigneurs.

La nouvelle de cette victoire fit accourir du fond de l'Italie Philippe de Rieti, un des fils du comte Guy, qui était allé chercher fortune à la cour de Charles II. Ce fut un nouveau chef pour les Flamands. Après quelques avantages partiels remportés de part et d'autre, le roi de France, trop occupé alors de sa lutte avec le saint-siége, négocia une trêve pendant laquelle il remit en liberté Guy de Dampierre, à condition qu'il viendrait reprendre ses fers s'il ne pouvait conclure la paix. Le vieux comte ne revit ses fils et ses sujets que pour les féliciter de leurs efforts et les engager à combattre. Puis il revint se constituer prisonnier à Compiègne, où il devait mourir peu de temps après.

Philippe IV avait besoin d'argent pour la guerre de Flandre : il se rendit, au printemps de l'année 1304, dans ses provinces du Midi pour y assurer la levée de nombreux subsides au moyen de priviléges qu'il distribua aux communes. Il fit en même temps d'utiles ordonnances pour la bonne administration de la justice, et rendit les Parlements permanents ; mais il n'en continua pas moins ses déplo-

rables opérations sur les monnaies, dont il haussait fictivement la valeur pour la déprécier tout à coup quand il s'agissait d'impôts à percevoir.

La lutte d'ailleurs avec Rome n'était point finie. Benoît XI [1], dont il n'avait pu empêcher l'élection, avait lancé l'excommunication contre les persécuteurs de Boniface. Un événement imprévu arrêta ce nouvel orage ; Benoît XI mourut le 7 juillet, empoisonné, dit-on, par des figues, qu'une femme voilée lui présenta pendant qu'il était à table.

Tout était prêt pour la guerre de Flandre. Regnier Grimaldi, Génois, qui commandait une flotte française, battit et détruisit la flotte flamande devant Zierikzée, et fit prisonnier Guy de Namur, qu'il envoya à Paris. Philippe le Bel s'avança de son côté vers la Flandre, et prit possession de Tournai. Les Flamands, maîtres de Lille, s'avançaient vers Douai. Le roi résolut de les attaquer, et remontant vers la ligne de coteaux qui domine Bersée, Mons-en-Puelle et Raimbeaucourt, il trouva l'ennemi adossé au second de ces villages, et retranché dans une vaste enceinte de chariots et de bagages. Philippe de Rieti, Jean de Namur, frère de Guy, et Guillaume de Juliers commandaient les Flamands. On était à la fin de septembre. Les Français, n'ayant pu forcer le camp ennemi, en formaient le blocus. Les Flamands impatients voulurent combattre, et firent à la fois plusieurs sorties tellement violentes que le roi, surpris à table, faillit être pris. La déroute se mit dans l'armée française, et la défaite était certaine, lorsque Philippe le Bel, à peine armé, monta à cheval, rallia ses chevaliers, leur fit honte de leur désordre, et les ramena vivement à la charge. Il y eut alors une mêlée effroyable, qui se prolongea à la lueur des flambeaux. Les Flamands enfin furent battus, et prirent la fuite dans tous les sens. Le plus grand nombre courut s'enfermer à Lille, avec Philippe de Rieti. Le roi resta maître du champ de bataille.

Toutefois, cette victoire n'était pas décisive ; la Flandre

[1] Boccasini, fils d'un berger de Trévise. Il fut d'abord maître d'école, et devin général des Dominicains.

s'armait de tous côtés. Philippe le Bel, campé devant Lille, offrit la paix. Il rendit la liberté au fils du vieux Guy, reconnut l'aîné, Robert de Béthune, comme comte de Flandre, et renvoya tous les prisonniers. Les Flamands, de leur côté, s'engagèrent à payer les frais de la guerre, et abandonnèrent au roi de France toute la partie de leur pays qu'on a depuis appelée la Flandre française [1].

Le sacré collége resta près de dix mois en conclave, avant d'élire un successeur à Benoît XI. Enfin, l'influence du roi de France fit nommer pape Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux. Il avait fait, dit-on, ses conditions avec le prélat, et, dans une entrevue qu'ils eurent à Saint-Jean d'Angely, obtenu de lui qu'il lui accorderait six choses : sa réconciliation avec l'Église, l'absolution de ses agents, cinq ans de décimes sur le clergé de France, la condamnation de la mémoire de Boniface, la réinstallation des Colonna. La sixième demande ne devait venir qu'en temps et lieu. Bertrand fut nommé le 5 juin 1305, prit le nom de Clément V, et se fit introniser à Lyon le 14 novembre. Philippe le Bel assista au sacre avec son frère Charles de Valois et ses trois fils, Louis, Philippe et Charles, les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et le roi don Jayme d'Aragon. Pendant la procession, un échafaud s'écroula sous la foule qui l'encombrait [2]; le pape fut renversé de son cheval, Charles de Valois et Jean II de Bretagne, qui tenaient la bride, furent, le premier blessé grièvement, le second tué. Il périt beaucoup de monde. Le peuple y vit le présage de bien des maux.

Les impôts allaient croissant : plusieurs villes se révoltèrent, des supplices réprimèrent la rébellion. Les huit consuls de Carcassonne furent pendus. On chassa tous les juifs du royaume, on confisqua leurs biens [3]. Le peuple de Paris, exaspéré par un nouveau changement dans les monnaies,

[1] A peu près tout le département du Nord.

[2] D'autres disent un pan de muraille; c'était dans une de ces descentes rapides, qui conduisent de Notre-Dame de Fourvières à la cathédrale.

[3] Charles de Valois, comte d'Alençon, frère du roi, lui avait vendu tous les juifs de ses États pour vingt mille livres tournois.

se souleva ; le roi se vit un moment assiégé dans le château du Temple. On pendit les mutins aux arbres des boulevards.

Ce n'était pas encore assez de despotisme et de scandale. Deux grands procès, celui des Templiers et celui de Boniface, vinrent consterner le monde chrétien.

Le premier est resté et restera probablement toujours une grande énigme dans l'histoire. Laissant aux écrivains passionnés pour un parti ou pour un système la responsabilité hasardeuse d'un jugement définitif, l'homme sage s'abstient de décider sur une cause dans laquelle il y a nécessité absolue de flétrir des noms d'impie et de scélérat, ou bien le petit-fils de saint Louis, ou bien un ordre illustre qui donna tant de héros à l'Europe. De part ou d'autre, il y eut des crimes abominables ; que Dieu prononce !

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer que les accusations d'impiété, d'hérésie, de sorcellerie, d'infâmes débauches, produites contre les Templiers, furent exactement les mêmes que celles qu'on produisait en même temps contre Boniface pour flétrir sa mémoire. Horrible coïncidence qui livrait ensemble, au mépris des chrétiens, l'apôtre et les défenseurs de leur foi !

L'ordre des Templiers, oubliant son vœu de pauvreté et sa sainte origine, possédait dans toute l'Europe des terres, des manoirs puissants, d'immenses richesses. Toujours il avait consacré ses trésors comme ses bras à la défense des saints lieux ; mais l'orgueil avait crû avec le pouvoir; et cette milice redoutable, que la religion couvrait de son manteau, avait plus d'une fois affligé la Terre-Sainte par ses luttes avec les Hospitaliers, et offensé les souverains par son indépendance et ses prétentions. Soit que leurs grands biens eussent tenté la cupidité de Philippe le Bel, soit que leur puissance eût porté ombrage à son despotisme, soit qu'il eût voulu donner au monde chrétien une preuve éclatante de son orthodoxie et de sa piété en poursuivant contre eux une accusation d'hérésie et d'immoralité, soit enfin qu'il fût de bonne foi dans sa persécution,

il accueillit avec empressement, et transmit vivement au pape, à Poitiers, d'épouvantables dénonciations portées contre l'ordre entier. Voyant que Clément V hésitait à poursuivre et parlait d'assembler un concile, il en appela à une justice plus expéditive, et par des ordres secrets, habilement combinés, le vendredi 13 octobre 1307, au point du jour, les Templiers furent saisis dans toute l'étendue du royaume et jetés en prison. On dressa l'inventaire de leurs biens, et des commissaires royaux mirent le séquestre. Le grand maître, Jacques de Molay, que Philippe avait appelé de Chypre, fut arrêté à Paris, dans son manoir du Temple, avec cent quarante chevaliers, par Guillaume de Nogaret.

Clément V réclama : l'ordre du Temple était, comme religieux, soumis à la juridiction ecclésiastique. Mais déjà les interrogatoires et les tortures avaient commencé. Des chevaliers du Temple, que le roi fit conduire à Poitiers et que le pape interrogea, ayant fait des aveux terribles, Clément donna suite aux enquêtes. Il fit rédiger, sous forme d'interrogatoire, les aveux échappés à ceux qu'il avait entendus lui-même, et le procès de l'ordre s'instruisit à la fois dans presque toute l'Europe.

Ce questionnaire supposait aux Templiers des vices ignobles, de dégoûtantes cérémonies, des pratiques de magie absurdes; on les accusait de nier la divinité de Jésus-Christ, d'outrager ses images, et d'adorer une idole mystérieuse. Et c'est de ces crimes et de ces extravagances qu'un fort grand nombre s'avouèrent coupables. Quelques-uns l'étaient-ils en effet, ou la torture seule leur arrachait-elle ces déplorables confessions? On brûlait ceux qui se rétractaient. C'est à Paris que ces exécutions commencèrent, et elles se répétèrent en tous lieux. L'intérêt accordé à cette grande tragédie laissa passer inaperçue une révolution politique qui s'opéra en 1308. La Suisse venait de conquérir sa liberté, et l'empereur Albert I[er] d'Autriche avait été assassiné par son neveu au moment où il se préparait à châtier la révolte. Philippe IV voulut profiter de cet évé-

nement pour faire nommer empereur son frère Charles de Valois; mais il échoua. Henri de Luxembourg fut élu.

Cependant Clément V était dans une position critique : il lui fallait examiner à la fois les actes et la vie d'un de ses prédécesseurs, les croyances et la conduite d'un ordre que ses vertus d'autrefois, ses hauts faits tout récents rendaient illustre et respectable. Il indiqua un concile à Vienne en Dauphiné, et alla lui-même s'établir à Avignon, ville qui relevait alors du comte de Provence, roi de Naples. Ce fut là qu'il instruisit, avec beaucoup d'embarras et de répugnance, sur les instances de Philippe, le procès de Boniface VIII.

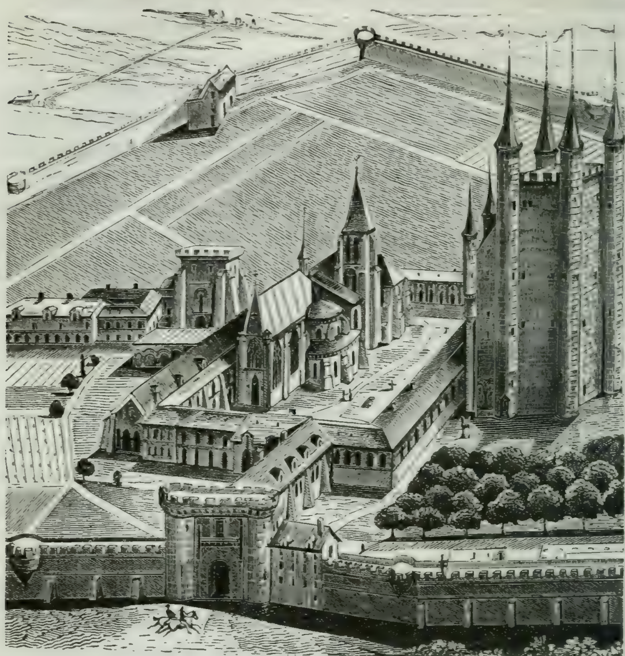
C'était un indécent spectacle que cette enquête ouverte sur la vie d'un homme qui ne pouvait plus se défendre : Clément lui-même, comme le disaient les parents de l'accusé, aurait dû se déclarer incompétent; car lorsqu'on attaquait comme vicieuse l'élection de Boniface, on prétendait, par conséquent, vicier tous ses actes; donc la nomination des cardinaux qu'il avait créés; donc la composition actuelle du sacré Collége; donc l'élection de Benoît XI, donc celle de Clément V. Ils en concluaient qu'un concile général pouvait seul prononcer, et ils avaient raison. Nonobstant ces motifs, le pape instruisit l'affaire. Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plasian se portèrent comme accusateurs. L'acte d'accusation contenait quatre-vingt-quatorze articles. On y retrouve tout ce qu'on reprochait alors aux Templiers : incrédulité, magie, cruauté, vices infâmes, propos blasphématoires ou obscènes. L'homme le plus corrompu de la société actuelle, un bandit qui ne croirait à rien, et qui, n'ayant plus rien à perdre que sa tête, insulterait à plaisir toutes nos croyances religieuses et sociales, peut donner l'idée du pape que cet acte d'accusation imagina. Vingt-trois témoins furent entendus : leurs ignobles dépositions existent au procès; la plupart étaient des gens du peuple, ou des misérables qui s'accusaient eux-mêmes d'infamie pour charger le pontife dont ils disaient avoir été les complices. A cela que pouvaient

répondre les défenseurs de Boniface? ils niaient avec indignation, ils en appelaient à un concile. Et peut-être Clément avait-il raison de se refuser à ce vœu, car le scandale eût été beaucoup plus grand. Il ne songeait qu'à étouffer l'affaire, ne pouvant ni condamner Boniface, ni déshonorer ses accusateurs. Il obtint de Philippe que les poursuites cesseraient : le roi y consentit volontiers ; il avait atteint son but, puisque le silence du juge pouvait s'expliquer comme une condamnation de l'accusé, et qu'une bulle déclarait que les accusateurs avaient agi de bonne foi et par zèle pour la religion. L'excommunication lancée contre les auteurs des scènes d'Anagni fut levée, et l'on put s'occuper du procès des Templiers.

Le concile s'ouvrit à Vienne en Dauphiné le 16 octobre 1312 : le roi de France ne tarda pas à s'y rendre avec son frère et ses trois fils. Clément V avait écrit à tous les souverains pour qu'on lui envoyât les pièces de toutes les procédures exécutées contre l'ordre. Ces pièces étaient innombrables : il fallut beaucoup de temps pour les mettre en ordre et les examiner. Il y avait à ce sujet deux graves questions à décider : la culpabilité des Templiers, et la suppression de l'ordre. La première, soumise au concile, devait servir à éclairer la seconde, qui dépendait du pape. Il paraît que la conviction du concile ne fut pas douteuse : cependant, comme on ne pouvait pas condamner sans entendre, aucun jugement ne fut prononcé : mais, après un consistoire tenu le 22 mars 1313, Clément V, en assemblée générale, le 3 avril, et en présence du roi et des princes, déclara l'ordre du Temple aboli. Les biens des chevaliers furent confisqués et transmis à l'ordre des Hospitaliers, qui dut payer de fortes sommes au roi de France et à tous les princes qui les avaient gardés en séquestre. Quant à leurs personnes, on s'en remit au jugement des conciles provinciaux, pour punir ceux qui seraient trouvés coupables, ou faire grâce aux innocents.

Le pape s'était réservé le jugement du grand maître et de trois autres dignitaires, Guy, commandeur de Norman-

die, le commandeur d'Aquitaine, et le visiteur de l'ordre. Une commission apostolique fut assemblée à Paris, sous la



Vue du Temple, à Paris [1].

présidence du cardinal d'Albano. Les quatre inculpés avaient fait des aveux. Le 11 mars 1314, ils furent amenés au parvis de Notre-Dame, pour entendre lire publiquement l'arrêt de la commission, qui, en raison de leurs réponses, les déclarait coupables et les condamnait à une prison perpétuelle. La lecture à peine achevée, le grand maître et le commandeur de Normandie, rétractant tous leurs aveux, protestèrent de leur innocence. Les prélats durent alors les

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 38.

remettre au prévôt, pour délibérer sur cet incident. Mais le roi, informé aussitôt de cette rétractation, ne voulut point attendre le jugement de la commission, assembla sur-le-champ son conseil particulier, fit déclarer *relaps* les deux Templiers, et ordonna qu'ils fussent brûlés le soir même. Un bûcher fut dressé devant le jardin du Palais, sur une petite île alors détachée de la Cité, à la place même où s'élève aujourd'hui la statue d'Henri IV, le plus clément des rois. Jacques de Molay et le frère Guy moururent avec courage, et jurèrent qu'ils étaient innocents. Le bruit se répandit parmi le peuple qu'ils avaient cité le pape et le roi au tribunal de Dieu dans l'année.

Cette année fut en effet la dernière de tous deux, bien que Philippe le Bel n'eût pas quarante-six ans. La fin de sa vie fut troublée par les désordres des trois femmes de ses fils, Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne, Jeanne et Blanche, filles d'Othon IV, comte de Bourgogne. Ces chagrins aigrirent encore le caractère sombre et soupçonneux de Philippe, qu'une maladie de langueur conduisit au tombeau. Clément V était mort à Roquemaure [1], le 20 avril. Philippe le Bel mourut à Fontainebleau, où il était né, le 29 novembre 1314.

Il est impossible de formuler un jugement sur le caractère de ce prince, dont nulle chronique ne nous a fait connaître les mœurs, la conduite, la vie intérieure. Mais sa politique a laissé dans la monarchie des traces profondes. Soumettre tous les pouvoirs et briser toutes les résistances au profit de l'autorité absolue du roi, telle paraît avoir été la pensée de son règne. La bourgeoisie lui doit son introduction dans les États généraux, les parlements leur fixité, les communes quelques droits plus étendus que par le passé, le sol français quelques adjonctions importantes, comme une partie de la Flandre, et surtout la ville de Lyon, qui resta à la monarchie. Il est fâcheux pour l'honneur de la couronne que ces avantages aient toujours été le ré-

[1] Sur la rive droite du Rhône, à 8 kilomètres nord d'Avignon (Gard).

sultat de combinaisons peu loyales, ou de calculs financiers. Si Philippe le Bel accrut la puissance de la monarchie, ce fut aux dépens du respect qu'on doit au monarque, ce fut aux dépens de l'honneur français.

LES TROIS FILS DE PHILIPPE LE BEL

Philippe le Bel laissait trois fils, qui tous trois devaient régner. Louis, âgé de vingt-cinq ans, Philippe de vingt et un, Charles, de vingt : ses deux frères, Charles de Valois et Louis d'Évreux, avaient, l'un quarante-quatre ans, l'autre trente-huit. Le fils du premier, Philippe de Valois, qui devait aussi monter sur le trône, était du même âge que le dernier fils de Philippe le Bel.

Les frères de Philippe le Bel avaient pris part aux affaires sous son règne : ils gouvernèrent sous Louis X, prince que son surnom bizarre de *Hutin* nous représente comme dissipé et à demi extravagant. Sa courte administration ne fut qu'une brusque réaction contre celle de son père : les ministres de ce dernier en souffrirent, mais la nation en profita.

Les juristes que Philippe IV avait appelés aux premières charges de l'État, et investis de toute sa confiance, avaient excité d'une part la haine du peuple par leurs mesures fiscales, de l'autre celle des grands seigneurs par leur arrogance. Le chancelier, Pierre de Latilli, évêque de Châlons, fut destitué et accusé de sorcellerie ; Raoul de Presles, un des plus habiles jurisconsultes du parlement de Paris, fut arrêté; on confisqua tous ses biens. Enguerrand de Marigny, ministre et confident de Philippe, accusé de concussions et de maléfices pour faire mourir le roi, fut jugé sans être entendu, et pendu au gibet de Montfaucon.

Ces exécutions n'étaient qu'une vengeance de l'aristocra-

tie, mais elles servaient de signal à des réformes en faveur du peuple, car elles semblaient annoncer un meilleur système d'impôts, une administration plus régulière de la justice. La noblesse des diverses provinces n'y vit cependant que matière à doléances et à recouvrement de ses droits. De tous côtés les réclamations arrivèrent. On a prétendu voir dans la diversité de ces demandes des différences de civilisation entre le Nord et le Midi, parce qu'au lieu de solliciter le rétablissement des guerres privées et des gages de bataille, et les justices seigneuriales, comme la Champagne, la Bourgogne et la Picardie, le Languedoc, au contraire, demandait l'abolition de la torture et le droit de n'être jugé que par ses juges naturels. Il n'y a là d'autre différence que celle des intérêts divers des postulants : dans le Nord, les doléances étaient présentées par les seigneurs, qui voulaient le rétablissement des pleins pouvoirs féodaux ; dans le Midi, elles l'étaient par les consuls des villes, qui ne songeaient qu'à affranchir leurs localités du joug de l'autorité centrale, et eux-mêmes des obligations communes ; car il est à remarquer que cette abolition de la torture n'était réclamée que pour les magistrats des villes et leurs familles. Toutes les provinces, du reste, s'entendaient sur deux points, l'invariabilité des monnaies, et une perception régulière des impôts.

Louis X rendit à cette occasion plusieurs ordonnances, dont la plus célèbre est la *Charte aux Normands*, donnée à Vincennes le 19 mars 1315, et par laquelle le roi s'engage à ne plus altérer les monnaies, à ne plus lever de nouvelles taxes, à ne plus faire mettre les hommes libres à la question, si ce n'est pour accusation d'un crime capital, et à ne plus faire reviser au parlement de Paris les causes jugées par l'Échiquier de Normandie.

Un autre édit qui fait honneur à son règne est celui du 3 juillet 1315, qui abolit la servitude dans ses domaines. Il est vrai qu'il faisait payer fort cher cette liberté ; mais, par une contradiction qui, si elle était un mauvais raisonnement, posait du moins un bon principe, il reconnaissait

comme droit de nature ce qu'il faisait acheter comme concession royale.

L'histoire impartiale ne peut cependant pas faire un mérite à Louis X de ses utiles règlements, lorsqu'on pense à la justice expéditive avec laquelle ce prince se débarrassa de sa femme, Marguerite de Bourgogne, enfermée pour ses désordres au château Gaillard [1] : il la fit étouffer pour pouvoir épouser Clémence de Hongrie, fille de Charles Martel, et sœur de Robert, roi de Naples, tous deux fils de Charles II.

Immédiatement après son sacre, qui fut célébré à Reims le 15 août 1315, le roi se mit à la tête d'une armée pour aller faire une campagne contre les Flamands, dont les incursions sur le territoire français avaient recommencé l'année précédente. Mais des pluies abondantes, qui tombèrent cette année depuis le mois d'avril jusqu'à la fin de septembre, détruisirent tellement les récoltes et rendirent les chemins du Nord si impraticables, que l'armée fut obligée de revenir sans avoir rien fait.

Depuis la mort de Clément V, les cardinaux n'avaient pu s'entendre encore pour l'élection d'un pape. Louis X envoya son frère Philippe à Lyon pour les y réunir en conclave, car un incendie les avait dispersés à Carpentras, où ils s'étaient rassemblés. A peine Philippe les avait-il convoqués, qu'une nouvelle imprévue le rappela à Paris : Louis X venait de mourir à Vincennes, le 5 juin 1316, des suites d'une pleurésie qu'il avait gagnée pour avoir bu trop frais après une partie de paume.

Louis X laissait une fille, Jeanne, âgée de six ans, née de son premier mariage. Cette fille était-elle reine de France ?

C'était la première fois que cette question se présentait ; et si l'on avait suivi les exemples donnés ailleurs, Jeanne régnait. Car, sans parler des autres États où la succession des femmes était admise, plusieurs des augmentations de la monarchie provenaient de ce principe : la Navarre, la Champagne, le comté de Toulouse avaient été apportés par

[1] Près des Andelys, département de l'Eure.

des femmes. Mais ces accessions mêmes étaient une preuve incontestable qu'il fallait suivre une autre loi pour la transmission de la couronne; car l'héritière du trône pouvait, par un mariage, détruire la nationalité française. Les jurisconsultes du temps firent donc œuvre de bonheur et de sagesse en exhumant, dans les vieilles lois saliques des conquérants de la Gaule, celle qui excluait les femmes de la succession aux terres[1]. Les Etats généraux s'assemblèrent, et cette loi des Francs fut déclarée loi fondamentale, loi de la nation applicable à l'hérédité du trône. Philippe eût été proclamé roi sur-le-champ, si la reine Clémence n'eût annoncé qu'elle était enceinte. Il fallut attendre, et Philippe se fit décerner provisoirement la régence jusqu'à la majorité du roi à naître, si l'enfant de Clémence était un fils.

Le 15 novembre, Clémence accoucha d'un fils qui fut nommé Jean; mais il ne vécut que cinq jours, et le 9 janvier suivant, Philippe V se fit sacrer à Reims : ce ne fut pas toutefois sans opposition. Eudes IV, duc de Bourgogne, protesta en faveur de sa nièce, la fille du roi défunt; Philippe l'apaisa en lui donnant en mariage sa fille Jeanne, aussi héritière, par sa mère, du comté de Bourgogne et de celui d'Artois; Eudes, en réunissant le comté au duché, allait devenir un prince puissant. Charles, frère du roi, faisait aussi partie des mécontents; mais la mort du fils unique de Philippe, à qui il ne restait alors que trois filles, lui donna bientôt l'espoir de profiter lui-même de la loi dont il se plaignait. Jeanne, fille de Louis X, fut elle-même fiancée à Philippe, fils de Louis d'Évreux, oncle du roi, à qui elle apportait en dot la Navarre. De sorte que tous les intérêts particuliers étant satisfaits, le grand intérêt de la nation, qui exigeait que Philippe fût roi, ne trouva plus d'obstacle.

[1] Le texte de cette loi ne se trouve pas dans le code des Francs avant Charlemagne ; mais nous le trouvons dans la loi salique revisée par ce prince, et qu'on appelle *lex emendata*. Le voici tel qu'il est au § 6 du titre LXII *De alodis*, relatif aux successions :

De terrâ verò salicâ, nulla portio hæreditatis mulieri veniat ; sed ad virilem sexum tota terræ hæreditas perveniat.

Le règne de ce prince fut trop court, comme celui de son prédécesseur, pour laisser des traces profondes dans l'histoire. Peu distrait par les événements du dehors, Philippe put s'occuper d'administration intérieure, et il fit d'utiles ordonnances. La plupart attestent que les communes avaient reçu un grand développement, et que le tiers état commençait à prendre rang dans la nation. Le roi donna à la milice des villes une organisation régulière, en créant un capitaine dans chaque commune et un capitaine-général dans chaque bailliage, et il pourvut en même temps aux dangers de cette bourgeoisie armée en exigeant un dépôt permanent des armes, qui ne seraient délivrées qu'au moment du besoin [1]. Il régla aussi qu'à l'avenir les rois ne pourraient plus aliéner les domaines de la couronne. Il porta le même esprit d'ordre dans ses règlements sur les forêts, sur l'office des receveurs, sur la chambre des comptes, sur le personnel et les honoraires du parlement, etc.

Mais ce progrès vers l'ordre légal, ces essais d'une constitution nationale furent compensés par des barbaries qui attestent que la masse de la nation était encore bien loin de ces idées civilisatrices. Les juifs, que Louis X avait rappelés, furent horriblement persécutés sous ce règne. La croisade des pastoureaux, qui recommença dans le Midi, fit de ces malheureux un affreux carnage. A leur tour, les persécuteurs tombèrent sous le glaive des milices communales. Puis une bizarre croyance s'empara de toutes les imaginations. Une maladie hideuse, la lèpre, avait été rapportée d'Asie par les pèlerins : elle s'était tellement multipliée, que dans le voisinage de presque toutes les villes on voyait des léproseries, espèce d'établissements où l'on reléguait, où l'on entassait les malheureux atteints de ce fléau. L'isolement dans lequel on les tenait, l'horreur qu'ils inspiraient, leur avaient naturellement fait prendre en haine cette so-

1 Saint Louis avait le premier défendu le port habituel des armes ; mais cette ordonnance est perdue. On la trouve mentionnée sous son règne dans quelques arrêts de la Cour du roi : il paraît qu'elle rencontrait dans son exécution beaucoup de difficultés. (*Voy.* les *Olim.*)

ciété qui, au lieu de les plaindre et de les guérir, les rejetait de son sein. Dans quelques lieux, cette haine s'était manifestée par des actes que l'ignorance pouvait aisément qualifier de sortiléges. Donc c'étaient des sorciers, donc ils faisaient mourir les bestiaux, détruisaient les récoltes, et possédaient des secrets pour se défaire de leurs ennemis. Car on croyait, en ce temps-là, que pour tuer une personne, il suffisait de mouler une figure de cire à sa ressemblance, et de la piquer au cœur; ou bien de faire fondre cette figure lentement, de l'*amenuiser*, ce qui avait pour infaillible résultat de faire succomber la personne à une maladie de langueur. Mais une erreur bien plus funeste avait cours dans les populations ignorantes. Les juifs, les lépreux, possédaient, disait-on, le moyen d'empoisonner les fontaines, les sources des rivières, et pouvaient, par conséquent, se venger de leurs maux sur la société tout entière. Comme ces malheureux n'étaient pas eux-mêmes à l'abri des folles croyances, il est bien possible que quelques-uns eussent tenté ces criminels essais. Quoi qu'il en soit, la terreur s'empara de toutes les âmes, un cri de vengeance et d'extermination retentit partout, et d'horribles massacres en furent la suite. Mais ce ne fut pas seulement une populace brutale qui commit ces excès. Les tribunaux, le roi, le pape, croyaient à la magie. Et pourtant ce pape, Jean XXII, bien que né à Cahors d'une condition obscure, était un des hommes les plus instruits de son temps. Les lépreux furent jugés, torturés, brûlés juridiquement sur tous les points du royaume.

Philippe V n'eut rien à démêler avec les Etats voisins : quelques prétentions de Robert III, comte de Flandre, furent apaisées par le mariage de son petit-fils Louis, comte de Rethel, avec une fille du roi de France. Édouard II, roi d'Angleterre, beau-frère de Philippe, vint, en 1320, lui faire hommage à Amiens pour son duché d'Aquitaine. L'Allemagne, déchirée par la guerre civile entre Louis de Bavière et Frédéric d'Autriche, n'eut aucun rapport avec la France. Il en fut de même des royaumes d'Espagne. La

seule expédition militaire de ce règne fut une courte et inutile campagne de Philippe de Valois en Italie, pour soutenir les Guelfes contre les Gibelins.

Philippe V, atteint de la dyssenterie, mourut à Longchamps, après cinq mois de maladie, le 3 janvier 1322, à l'âge de trente ans.

Ce roi, qu'on a qualifié de l'absurde dénomination de *Philippe le Long*, ne laissait que des filles. Son frère Charles se trouva donc, en vertu de la loi salique, l'héritier légitime du trône.

Le nouveau règne commença par des actes de clémence : le roi fit cesser la persécution contre les juifs et les lépreux, et il ordonna aux communes de pourvoir aux besoins de ces malheureux. Quelques sages ordonnances en faveur des communes et des libertés du commerce attirèrent à ce prince l'estime et l'affection de ses sujets.

Le 21 septembre 1322, Charles IV, dont le pape avait autorisé le divorce avec la coupable Blanche, épousa à Troyes Marie de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII, et sœur de Jean, roi de Bohême. Ce mariage lui donna des idées ambitieuses, lorsqu'il apprit, huit jours après, la sanglante bataille de Muhldorf, qui avait jeté Frédéric d'Autriche dans les fers de son rival, Louis de Bavière, et il songea dès lors à briguer pour lui-même la couronne impériale. Jean de Bohême, qui vint en France à cette époque, l'encouragea dans ce projet chimérique, dont le succès ne pouvait obtenir en Allemagne aucune popularité.

L'année suivante Charles IV visita les provinces du Midi, avec sa femme, son beau-frère le roi de Bohême, son oncle Charles de Valois, et don Sanche, roi de Majorque. Ce fut à l'occasion de son passage à Toulouse, en février 1324, que fut institué dans cette ville le concours des *jeux floraux*, institution qui subsiste encore. La reine Marie mourut à Issoudun, au retour de ce voyage. Le roi épousa alors sa cousine, Jeanne d'Évreux : Charles de Valois donna en même temps sa fille Blanche à Charles de Luxembourg, fils de Jean de Bohême, qui fut depuis l'empereur Charles IV.

Cependant l'attention du roi fut appelée vers la Flandre. Robert III étant mort le 17 septembre 1322, son petit-fils Louis de Rethel avait été mis en possession du comté. Mais son gouvernement despotique et les intrigues de son oncle, Robert de Cassel, soulevèrent les Flamands contre lui : l'incendie de Courtrai, qu'on lui attribua, fit éclater la révolte. Louis fut attaqué, pris par ses sujets, et enfermé à Bruges. Il implora le secours de son suzerain, le roi de France, qui, n'ayant pu ramener les Flamands par des négociations, se disposa à porter la guerre en Flandre. La menace d'une expédition formidable ramena les villes révoltées dans leur devoir. Leurs députés vinrent trouver Charles IV à Saint-Omer, en 1326, et un traité fut conclu pour confirmer leurs priviléges au prix de sommes considérables qu'elles paieraient à leur comte et au roi.

Cette même année 1326 mit fin aux prétentions de Charles IV à l'empire. Léopold d'Autriche, qui le soutenait, étant mort le 27 février, la diète reconnut Louis de Bavière comme empereur, et Frédéric, le vaincu de Muhldorf, fut remis en liberté.

Charles paraît avoir exercé une influence plus directe sur la révolution qui eut lieu vers le même temps en Angleterre. Sa sœur Isabelle, qui avait épousé Édouard II, était parvenue à soulever la nation contre ce prince indigne de régner : elle-même cependant déshonorait le trône par sa conduite. On ne sait si elle chercha, par ses intrigues, à brouiller son frère et son mari ; mais il est certain que Charles ne négligea aucune occasion d'empiéter sur les droits seigneuriaux d'Édouard II en Aquitaine. Les plaintes du gouvernement anglais n'ayant eu aucune suite, les Anglais en vinrent à des violences qui nécessitèrent une expédition de Charles de Valois dans le Midi. Ce prince s'empara de l'Agénois, et Édouard se soumit à toutes les conditions qu'on lui imposa. Isabelle alors passa sur le continent avec son amant Roger Mortimer, et y attira Édouard, son fils, sous prétexte de l'hommage à rendre au roi de France, au nom du roi d'Angleterre qu'une maladie

retenait. Maîtresse de ce jeune prince, elle leva des troupes dans le Hainaut, dont le comte avait fiancé sa fille Philippa au jeune Édouard, descendit en Angleterre, appela tous les mécontents autour d'elle, proclama Édouard III, et fit périr son mari par un supplice atroce (1327). La conduite du roi de France dans tout cela est restée une énigme ; mais, n'eût-il été que spectateur, un reproche bien grave pèserait sur sa mémoire.

Charles de Valois était mort le 16 décembre 1325 : son neveu le roi de France ne tarda pas à le suivre dans la tombe. Le jour de Noël 1327, il tomba malade à Vincennes, comme son frère Louis, et mourut le 31 janvier 1328, à l'âge de trente-quatre ans. Ses deux fils étaient morts avant lui.

Ainsi s'éteignit rapidement, et comme frappée de la foudre, la brillante famille de Philippe le Bel, que Boniface avait, dans sa colère, vouée à la malédiction divine.

PHILIPPE DE VALOIS.

Charles IV laissait sa femme enceinte : elle accoucha d'une fille.

Le plus proche héritier du trône était Philippe de Valois : il prit le titre de roi. Mais bien que la question de la loi salique fût vidée, les prétentions contraires n'étaient pas mortes ; et l'Angleterre ne tarda pas à revendiquer pour Isabelle, sœur des trois rois précédents, un privilége qui, selon les lois anglaises, devait passer avant celui de cousin germain.

Cependant, en bonne logique, la loi salique était admise ou ne l'était pas. Si elle l'était, le trône appartenait à Philippe de Valois ; si elle ne l'était pas, alors ou Philippe V et Charles IV n'étaient que des usurpateurs ; Jeanne, fille de Louis X, devait régner ; ou, le fait accompli faisant loi, les

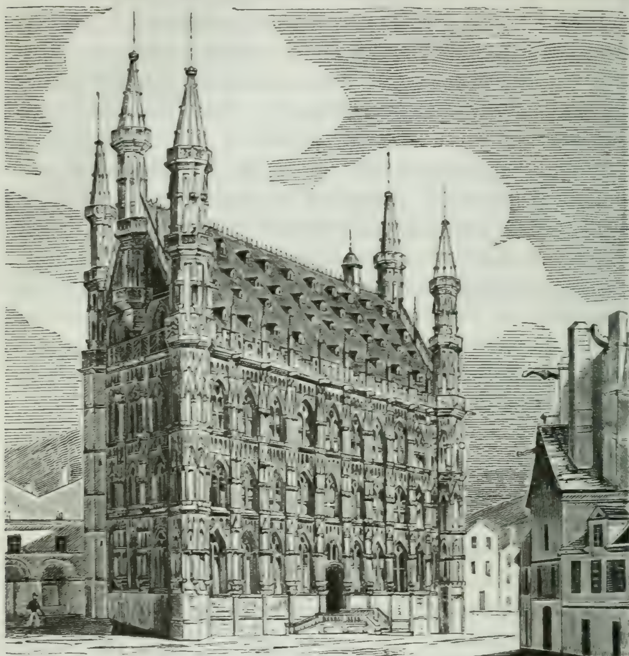
quatre filles de Philippe V et les deux filles de Charles IV passaient encore avant la sœur de ces rois, Isabelle. La prétention de cette dernière était donc extravagante.

Il est vrai que les légistes qui appuyaient ses droits soutenaient que si les femmes ne pouvaient régner, ce n'était pas une raison pour que leurs descendants mâles fussent exclus du trône. Ils regardaient le droit d'Isabelle comme imprescriptible ; admettant seulement qu'en sa qualité de femme, elle n'en pût faire usage, ils le réclamaient pour son fils Édouard III. Mais dans ce système même, il fallait attendre que toutes les princesses dont nous venons de parler, et qui passaient avant Isabelle, eussent des enfants : car leurs descendants mâles devaient régner avant le fils d'Isabelle, et Édouard n'eût dû, à la rigueur, que leur garder le trône comme régent. On voit dans quel inextricable labyrinthe on s'engageait avec cette théorie de la représentation de la mère par le fils.

Enfin, en dernière analyse, l'intérêt national, et par conséquent la raison, qui finit toujours, comme l'a dit un écrivain, par avoir raison, devaient décider la question, et Philippe de Valois eût-il été le plus inhabile des hommes, il fallait qu'il régnât. Il laissa la Navarre à Philippe d'Évreux, mari de la fille de Louis X, et se fit sacrer à Reims le 29 mai, par Guillaume de Trie, archevêque, en présence des pairs du royaume.

Le comte de Flandre assistait au sacre. Il demanda des secours à Philippe VI contre ses sujets ; car ceux-ci, ne voulant pas payer les sommes que le traité de Charles IV leur avait imposées, s'étaient de nouveau révoltés contre le comte Louis. Philippe n'était pas prêt pour la guerre : il envoya en Flandre l'évêque de Senlis pour menacer les Flamands de l'excommunication. Cette menace n'ayant produit aucun effet, le conseil du roi en délibéra. L'automne approchait ; il était bien tard pour commencer une campagne dans cette contrée ; mais le connétable, Gaucher de Châtillon, qui avait près de quatre-vingts ans, s'écria : « Qui a bon cœur, a toujours le temps à propos ! » la guerre

fut résolue. Philippe n'était pas fâché de commencer son règne par un succès. Ce prince, d'un caractère aventureux



Hôtel de ville de Louvain [1].

et irréfléchi, malgré ses trente-cinq ans, se jetait en aveugle partout où il y avait une apparence de gloire à conquérir : ce fut le malheur du roi et de la France. Cette fois seulement il réussit. Ayant rassemblé son armée à Arras, il se mit en campagne, suivi des rois de Bohême et de Navarre, et marcha droit au Mont de Cassel. Cette ville, qui s'élève sur l'unique montagne qu'il y ait dans tout le pays, semblait inexpugnable aux Flamands. Ils avaient

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 39.

peint sur une des tours un grand coq, avec cette légende : *Quand ce coq ici chantera, le roi trouvé ci entrera.* Le roi trouvé, c'était Philippe, roi de rencontre, selon eux. Philippe les assiégea. Toutefois, peu s'en fallut qu'il ne fût victime de son manque de précautions; car les Flamands, dans une sortie, le surprirent sans armes jusque dans sa tente. Il eut à peine, comme Philippe IV à Mons-en-Puelle, le temps de monter à cheval. Mais les Français, revenant à la charge avec impétuosité, firent un grand carnage de leurs ennemis, et s'emparèrent de la ville. La Flandre se soumit de nouveau à son comte, et Philippe revint en grande pompe à Paris. Il entra à cheval et tout armé dans l'église de Notre-Dame, et offrit à la sainte Vierge son armure et son coursier. La statue équestre qu'on lui éleva à cette occasion était encore de nos jours dans la nef de l'église cathédrale.

Le vainqueur crut que l'occasion était favorable pour parler en souverain. Il fit sommer le roi d'Angleterre de venir lui rendre hommage pour la Guyenne. Édouard III n'avait pas encore dix-huit ans, il était toujours sous l'influence de sa mère, et, malgré sa fierté et ses prétentions, il se soumit et vint trouver Philippe à Amiens. La cérémonie de l'hommage se fit le 6 juin 1329, dans la nef de la cathédrale d'Amiens, avec un éclat inaccoutumé. Le roi de France était sur son trône, vêtu d'une robe violette semée de fleurs de lis d'or, la couronne en tête, ayant debout à ses côtés les rois de Bohême, de Navarre et de Majorque, le comte d'Alençon son frère, Louis, comte de Flandre, Eudes IV, duc de Bourgogne, Jean III, duc de Bretagne, le vieux connétable, les maréchaux, des évêques et tous les officiers de la couronne. Le jeune Édouard, vêtu d'une robe de velours cramoisi, sur laquelle étaient brodés des léopards d'or, s'avança, la couronne en tête, l'épée au côté, armé d'éperons d'or. Il fallut déposer ces insignes pour prêter le serment à genoux, ce qui humilia beaucoup l'orgueil du monarque : aussi fit-il les réserves accoutumées. Mais Philippe était satisfait : cette cérémonie imposante avait frappé l'ima-

gination des peuples, et ses droits n'en étaient que plus affermis.

Philippe de Valois, tout préoccupé de ses idées chevaleresques, ne songeait guère alors à se garantir de l'Angleterre; de grands projets de croisade fermentaient dans sa pensée. L'occasion lui semblait favorable pour une ligue des princes chrétiens contre l'Orient, et il avait raison en quelque sorte. Le roi de Bohême, Jean, alors en France; le roi de Hongrie, Charobert; le roi de Naples, Robert le Sage; ces deux derniers de la maison d'Anjou, tous deux petits-fils du frère de saint Louis; le roi de Chypre, Lusignan, Français aussi; les Hospitaliers de Saint-Jean, qui avaient pris Rhodes en 1310; la maison d'Autriche, alliée de la France; les Génois et les Vénitiens, toujours prêts à vendre leurs services, formaient tout autour de la Méditerranée une ligue puissante que l'impulsion française pouvait entraîner. Il n'y avait d'autre obstacle que Louis de Bavière, empereur malgré la France, malgré le pape, et maître alors de l'Italie, où il avait fait couronner un antipape, Nicolas V. Philippe de Valois se rendit à Avignon pour conférer de ses projets avec Jean XXII, qui, malgré ses quatre-vingt-huit ans, conservait toute l'énergie de la jeunesse. Le roi était logé à Villeneuve, vis-à-vis Avignon, et tous les soirs il traversait le Rhône pour conférer avec le pontife. Des communications furent faites à tous les princes que nous venons de citer, de grands préparatifs d'argent, d'hommes et de navires furent commencés; et peut-être une croisade plus brillante que toutes les autres eût-elle étonné l'Orient, si un misérable procès, survenu en France, n'eût amené tout à coup dans le Nord de terribles événements.

Robert d'Artois, descendant d'un frère de saint Louis, n'avait point hérité du comté d'Artois à la mort de son grand-père Robert II, parce que son père étant mort avant lui, sa tante Mahaut, veuve du comte de Bourgogne Othon IV, devait, selon la coutume d'Artois, qui n'admettait point la représentation, hériter des États paternels.

Le Parlement de Paris l'avait ainsi jugé. Philippe de Valois, dont Robert d'Artois s'était montré un des plus chauds partisans lors de la succession au trône, avait érigé en duché-pairie son comté de Beaumont; mais Robert voulait l'Artois. Mahaut, morte en 1329, avait laissé ce comté à sa fille Jeanne, veuve de Philippe V, qui elle-même mourut deux mois après, le laissant à sa fille du même nom, épouse du duc de Bourgogne [1], Eudes IV. Robert attaqua cette transmission, cita le duc de Bourgogne devant le Parlement, et perdit son procès. Toutefois, le roi, qui le ménageait, lui permit de produire des pièces nouvelles, qu'il prétendait avoir découvertes en sa faveur. C'était un testament de son aïeul Robert II, et une substitution de son père, scellée du grand sceau du roi Philippe IV, et de celui de Robert II. Le Parlement vérifia ces titres : ils étaient fabriqués, les sceaux étaient faux. Un arrêt nouveau adjugea l'Artois au duc de Bourgogne, et condamna Robert à de fortes amendes. Celui-ci s'emporta, menaça le roi de lui faire perdre cette couronne qu'il prétendait lui avoir donnée, et poussa si loin ses outrages, que le roi le chassa du royaume. Robert se retira en Brabant, puis en Angleterre, où il mit tout en œuvre pour exciter Édouard III à faire valoir ses droits par les armes, et pour former une ligue redoutable contre son pays.

Édouard, qui s'était délivré de Roger Mortimer par le supplice, en 1331, et de sa mère Isabelle en la reléguant dans un château, commençait à déployer cette puissance de volonté et de génie qui en a fait un des grands rois de l'Angleterre. Il tournait alors ses efforts vers l'Écosse, dont l'usurpateur Baillol s'était emparé, tandis que le jeune roi, David Bruce, fils du fameux Robert Bruce, cherchait un asile à la cour de France. Robert représenta au roi d'Angleterre que Philippe était haï de son peuple, à cause des impôts dont il l'accablait, sous prétexte de la croisade; que le roi de Navarre était prêt à réclamer la Champagne, et

[1] Voy. à la page 405.

que si la Flandre pouvait se soulever, il serait facile d'attaquer la France par le Nord. Le comte de Hainaut, beau-père d'Édouard, l'engagea de son côté à rechercher l'alliance des princes riverains du Rhin; ceux-ci, après de longues négociations, consentirent à seconder l'Angleterre, si l'empereur Louis de Bavière nommait Édouard son vicaire. Les Flamands, de leur côté, n'aspiraient qu'à une guerre contre la France ; toujours en lutte avec leur comte, ils étaient alors sous l'influence despotique d'un brasseur de bière, nommé Arteveld, qui prétendait, à cause de ses richesses, traiter d'égal à égal avec les rois. Édouard rechercha son alliance, et s'assura par lui-même de l'appui des milices flamandes.

Philippe de Valois entendait l'orage gronder autour de lui ; il chercha aussi à se procurer des appuis. Son fils Jean épousa Bonne de Luxembourg, fille de Jean de Bohême et sœur de ce Charles qui prétendait à l'empire. Le duché de Normandie fut donné à l'héritier du trône. La Bretagne était aussi, contre les Anglais, un rempart nécessaire : Philippe demanda et obtint, pour Charles de Blois [1], la main de Jeanne de Penthièvre, nièce et héritière de Jean III, duc de Bretagne, qui n'avait point d'enfants. Il comptait aussi sur le pape ; mais Jean XXII était mort à Avignon en 1334 [2], et Benoît XII [3], qui lui succéda, penchait pour une réconciliation avec Louis de Bavière, et voyait avec peine une guerre qui allait suspendre les projets de croisade. Philippe, qui l'alla trouver à Avignon, en 1336, en fut reçu très-froidement. A son retour, il fit sommer Édouard III de lui livrer Robert d'Artois. Celui-ci refusa, et enfin, le 21 août 1337, déclara cette guerre fatale qui devait durer cent ans.

Les préparatifs de cette guerre désastreuse occasionnèrent en France de plus lourds impôts et une nouvelle

[1] Il était fils de la sœur du roi, Marguerite, comtesse de Blois : il avait dix-sept ans.

[2] Jean XXII est l'auteur du *Stabat mater*.

[3] Fournier, fils d'un boulanger de Saverdun (Ariége).

altération des monnaies. Le système fiscal de Philippe le Bel reparut ; et la nation, qui commençait à peine à respirer, entra dans une nouvelle ère de souffrances.

Le pape Benoît XII fit entendre sa voix pour apaiser les querelles près d'éclater : il en appela à l'Empereur, il menaça la Flandre, il fit prêcher la paix à Philippe et à Édouard. Ses reproches et ses exhortations se perdirent dans le bruit des armes.

Édouard commença les hostilités par la prise de Cadsand [1] qui appartenait au comte de Flandre. Au printemps de 1338, il débarqua à Anvers, et parcourut les provinces rhénanes, où il reçut le titre de vicaire de l'Empire. Philippe, de son côté, leva des troupes dans le Midi, où il prit quelques châteaux de Guyenne, et attira sous ses bannières Gaston, comte de Foix. L'année suivante, sa flotte, composée de vaisseaux génois, alla piller en Angleterre la ville de Southampton. Édouard se vengea par des ravages dans le Cambrésis; il s'avança même jusqu'à l'Oise. Philippe, las de ces brigandages, appela Édouard à une bataille. Celui-ci accepta, et les deux armées se trouvèrent en présence à Buiron-Fosse [2], le 23 octobre 1339. Mais une forte opposition s'éleva dans le conseil du roi contre une bataille dont le gain ne menait à aucun résultat, tandis que dans l'état actuel du pays, ravagé et sans moyens de défense, sa perte ouvrait la France au vainqueur. On cita aussi une prédiction du roi de Naples, Robert le Sage, qui passait pour savant astrologue, et qui avait conseillé de ne jamais attaquer une armée commandée par Édouard en personne. Pendant ces débats, la journée se passa et le roi anglais, impatienté, se retira sans livrer bataille.

La Flandre l'inquiétait : le comte Louis avait accordé de nouveaux priviléges, et plusieurs villes refusaient leur concours à l'Angleterre, pour ne pas manquer aux devoirs de vasselage. Ce fut alors qu'Arteveld conseilla à Édouard de

[1] Ile située aux bouches de l'Escaut.

[2] Village à 20 kilomètres nord de Vervins. Édouard était campé à 2 kilomètres à l'est, à la Flamengerie.

prendre le titre de roi de France, et d'en adopter les armoiries. Le prince anglais suivit cet avis, et le 28 janvier 1340, il reçut en cette qualité le serment des villes de Flandre. Benoît XII, à cette nouvelle, lança l'interdit sur ce pays. Mais Édouard fit venir sur le continent des prêtres anglais qui célébrèrent les offices divins.

Comme le comte de Hainaut avait secondé son gendre, Jean, fils de Philippe, s'avança à la tête d'une armée pour le combattre. Ce fut dans cette campagne, au siége du Quesnoy, qu'on vit pour la première fois employer l'artillerie. L'usage de la poudre, connu en Chine depuis des siècles, avait été apporté dans l'Occident par les Arabes. Mais en Europe on n'en avait pas encore essayé l'application à l'envoi des projectiles. Cette artillerie fut d'abord fort grossière : les pièces se composaient de longues douves de fer liées ensemble par des cercles, et lançaient de grosses pierres qu'on appelait bombardes.

Le 24 juin, la flotte française, commandée par l'amiral Bahuchet et le capitaine génois Barbavera, fut attaquée par Édouard en vue du port de l'Écluse. On combattit à l'abordage avec grand acharnement : la victoire resta aux Anglais, qui coulèrent à fond plusieurs vaisseaux, et pendirent Bahuchet au grand mât du sien, pour le punir du pillage de Southampton.

De là Édouard s'en vint assiéger Tournai. Ce siége se prolongea deux mois sans résultat, grâce à la belle défense des habitants et à l'arrivée de Philippe de Valois, avec son escorte de rois et de grands vassaux. Édouard lui proposa un combat singulier, ou avec cent chevaliers, dont le prix devait être la couronne de France. Il adressait le cartel à *Philippe, comte de Valois.* « Ce n'est pas pour moi, répondit le roi avec raison : dites à votre maître que nonobstant j'accepte le défi, si la couronne d'Angleterre y est mise en jeu comme celle de France. » Édouard, comme on le pense bien, n'y consentit pas. Mais il ne vint peut-être à l'esprit d'aucun des deux rois que ni l'un ni l'autre n'avait le droit de faire ou d'accepter pareille proposition.

Cependant une femme vint interposer sa médiation dans cette grande querelle : c'était Jeanne, sœur de Philippe, mère du comte de Hainaut, belle-mère du roi d'Angleterre. Cette bonne princesse sortit de l'abbaye de Fontenelle sur l'Escaut, où elle s'était retirée à la mort de son mari Guillaume de Hainaut, et elle fit tous ses efforts pour rapprocher les deux rois. Arteveld s'y opposait : « Monsieur, lui dit-elle, faut-il qu'à l'appétit d'un vilain la noblesse de toute la chrétienté s'entre-coupe ici la gorge? » Toutefois la paix était impossible en présence de tant d'intérêts soulevés. Tout ce qu'elle obtint, ce fut une trêve de six mois, qui fut signée dans la chapelle d'Esplechin, le 25 septembre 1340. Les sollicitations du pape Benoît XII firent ensuite prolonger cette trêve jusqu'en 1342. Mais Dieu en avait ordonné autrement.

Jean III, duc de Bretagne, au retour de cette campagne, tomba malade à Caen, et y mourut le 30 avril 1341. A cette nouvelle, Jean de Montfort, son frère, se fit reconnaître pour duc par les habitants de Nantes. Jeanne, épouse de Charles de Blois, réclama sur-le-champ, en vertu des titres de son père, frère aîné du comte de Montfort. Charles de Blois en appela à la Cour des pairs qui décida en sa faveur, et le roi lui dit : « Beau neveu, vous avez pour vous jugement de bel héritage : or vous hastez de le conquerre sur celui qui le tient à tort; je ne vous y fauldrai mie. » Jean de Montfort, qui était venu à Paris avec quatre cents gentilshommes, se hâta de partir, et, maître du trésor ducal dont il s'était préalablement emparé, il se fit en Bretagne un parti considérable. Presque toute la noblesse de France embrassa la cause de Charles de Blois, et la guerre commença.

Le début n'en fut pas heureux pour Jean de Montfort : assiégé dans Nantes par son rival, il fut pris le 2 novembre, et envoyé à Paris, où on l'enferma dans la tour du Louvre. Il avait reçu d'Édouard III le comté de Richmond, et lui avait fait hommage. L'appui de l'Angleterre était acquis à sa cause.

Mais son plus ferme soutien fut sa femme, Marguerite, sœur de Louis, comte de Flandre, héroïne digne des plus beaux temps de la chevalerie. Dès qu'elle apprit à Rennes la captivité de son mari, elle fit prêter serment à son fils encore enfant, et se mit à la tête des troupes. Elle courut s'enfermer à Hennebon [1] pour être à portée de recevoir des secours d'Angleterre.

Charles de Blois s'avança vers Rennes : Louis de la Cerda, arrière-petit-fils d'Alphonse X, et qu'on appelait Louis d'Espagne, dirigeait les opérations de la campagne, à laquelle prenaient part le comte d'Alençon, frère du roi, les ducs de Bourgogne et de Bourbon. Rennes fut prise, et les vainqueurs se présentèrent devant Hennebon. Cette petite ville, située sur le Blavet, était bien fortifiée : la marée, qui remonte jusque-là, la mettait en communication avec la mer. Marguerite, armée comme un preux, dirigeait tous les travaux de la résistance. Elle fit un jour une sortie vigoureuse, et, voyant sa retraite coupée par Louis d'Espagne, se retira, toujours en combattant, jusqu'en basse Bretagne, puis revint à l'improviste, marchant jour et nuit, passa à travers le camp des ennemis, et rentra dans Hennebon au bruit des fanfares. Pressés par la famine, les habitants allaient enfin la forcer de se rendre, lorsqu'elle aperçut la mer couverte de vaisseaux. « Ah ! s'écria-t-elle, louons Dieu et saint Yves ! voilà le pavillon d'Angleterre ! » C'était Gautier de Mauny qui lui amenait des secours.

Charles de Blois fut contraint de lever le siége, et se contenta de ravager les environs. Mais Louis d'Espagne fut battu près de Quimperlé, et Édouard III, en attendant qu'il pût lui-même passer en Bretagne, envoya à la comtesse de nouveaux secours sous la conduite de Robert d'Artois. Cette armée prit d'assaut la ville de Vannes, et la livra au pillage. Henri de Léon et Olivier de Clisson qui l'avaient défendue la reprirent quelques jours après, et en chassèrent la com-

[1] A 12 kilomètres nord de Lorient, département du Morbihan.

tesse. Robert, blessé dans cette affaire, se fit transporter à Londres où il mourut le 15 novembre 1342; prince bien digne des malédictions nationales, si l'on songe à tous les maux que sa révolte attira sur son pays.

Édouard passa alors sur le continent avec une armée assez nombreuse pour qu'il lui fût possible d'assiéger à la fois Vannes, Rennes et Nantes. Philippe, de son côté, envoya des forces considérables, sous le commandement de son fils. A l'approche du duc de Normandie, Édouard se replia sur Vannes, et les deux armées s'observèrent sans se combattre pendant la mauvaise saison. Le manque de vivres dans ces pauvres contrées les força enfin à conclure une trêve de trois ans. Elle fut signée à Malestroit, le 19 janvier 1343, en présence des légats du pape Clément VI [1], successeur de Benoît XII. Les deux rois convinrent de s'en rapporter, pour leurs différends et pour la question de Bretagne, à l'arbitrage du pape. Cette résolution était sage; mais elle ne devait pas non plus s'accomplir.

Ce fut le 20 mars de cette année que Philippe de Valois établit la *gabelle,* impôt sur le sel, qui en conférait le monopole au gouvernement. Cet impôt si impopulaire lui a donné en France une triste célébrité, qu'un mauvais jeu de mots consacra dans l'origine. Édouard III l'appela l'*auteur de la loi salique*.

La trêve de Malestroit permettait les hostilités entre les prétendants à la Bretagne, pourvu que les deux rois n'y prissent aucune part. Aussi la petite guerre continua dans ce pays. Un événement, dont les véritables causes sont restées inconnues, contribua à l'irritation des partis. Olivier de Clisson et dix-sept autres gentilshommes bretons ou normands, arrêtés à Paris dans un tournoi, eurent la tête tranchée par ordre de Philippe VI, qui répondit aux plaintes d'Édouard qu'il avait des preuves de leur trahison. Geoffroi d'Harcourt, seigneur normand, échappé à ce supplice, s'enfuit en Brabant et de là en Angleterre; Jeanne de Belle-

[1] Pierre Roger, né en Limousin, docteur de l'Université de Paris, bénédictin, puis archevêque de Rouen. Il réduisit le jubilé de 100 à 50 ans.

ville, veuve de Clisson, courut se jeter avec son fils, âgé de sept ans [1], aux pieds de la comtesse de Montfort, se mit sous sa protection, et, comme elle, prit les armes. Sur ces entrefaites, Jean de Montfort parvint à s'échapper de sa prison, se proclama vassal du roi d'Angleterre, et guerroya en Bretagne. Il ne tarda pas à y mourir. Mais Édouard avait déclaré la trêve rompue le 14 mai 1345 : il avait donné des troupes à Montfort, et envoyé en Guyenne son cousin, Henri de Lancastre, comte de Derby. Lui-même devait attaquer la France par le Nord, avec l'appui des Flamands et du comte de Hainaut.

Mais ces deux appuis lui manquèrent presque en même temps : lorsqu'il débarqua, le 3 juillet, au port de l'Écluse, il trouva la Flandre divisée, et surtout insurgée contre la tyrannie d'Arteveld. Les trois villes qu'il avait soulevées, Bruges, Gand et Ypres, étaient en proie aux fureurs d'une démocratie qu'il ne pouvait plus contenir. On l'accusait de vendre son pays aux Anglais, et, en effet, Édouard comptait sur lui pour faire nommer comte de Flandre son fils le prince de Galles. Arteveld fut égorgé à Gand par la populace, le 19 juillet.

Le 27 septembre, Guillaume de Hainaut périt dans une embuscade, en poursuivant les Frisons révoltés. Le Hainaut fut réuni à l'Empire par Louis de Bavière, qui se réconcilia avec Philippe.

Cependant Henri de Lancastre obtenait de grands succès dans le Midi. Il prit Bergerac et plusieurs petites villes, fit prisonnier le comte de Lille-Jourdain, que Philippe avait chargé de défendre le Périgord, et s'avança jusqu'à Angoulême. Philippe convoqua à Paris les États généraux de la langue d'oil, et Jean, son fils, ceux de la langue d'oc à Toulouse, pour obtenir de la nation de nouveaux subsides. Certes, de grands sacrifices étaient nécessaires ; mais les intérêts de l'État se trouvaient confiés à des mains peu habiles.

[1] Il fut depuis connétable de France.

Geoffroi d'Harcourt conseilla à Édouard d'attaquer la Normandie, dont les places n'étaient pourvues ni de munitions ni de soldats. Édouard suivit ce conseil, et le 12 juillet 1346, débarqua à la Hougue avec son fils Édouard, prince de Galles, âgé de quinze ans, et une armée de trente-deux mille hommes. Le roi de France n'avait rien prévu : son fils combattait dans le Midi. Lui n'avait pas seulement rassemblé une armée. Édouard s'empara facilement de toutes les villes du Cotentin : Barfleur, Valognes, Cherbourg, Carentan, Saint-Lô, dont il envoyait les plus riches habitants sur sa flotte, pour les rançonner. Le 26 il était devant Caen.

Le comte d'Eu, connétable de France, et le comte de Tancarville, s'étaient jetés dans la place. Les milices bourgeoises, seules forces qu'ils eussent à leur disposition, lâchèrent pied à la première attaque. La ville fut prise et pillée, le connétable et Tancarville faits prisonniers [1].

De là Édouard gagna la vallée de la Seine, dans l'espérance de surprendre Rouen. Mais les ponts étaient coupés : il suivit donc la rive gauche, après avoir pillé Louviers, déjà renommée par ses fabriques de draps, brûla Vernon, Gisors, Mantes et Meulan, et vint camper à Poissy, d'où il envoya des détachements qui brûlèrent aussi Saint-Germain, Saint-Cloud, Boulogne et le Bourg-la-Reine.

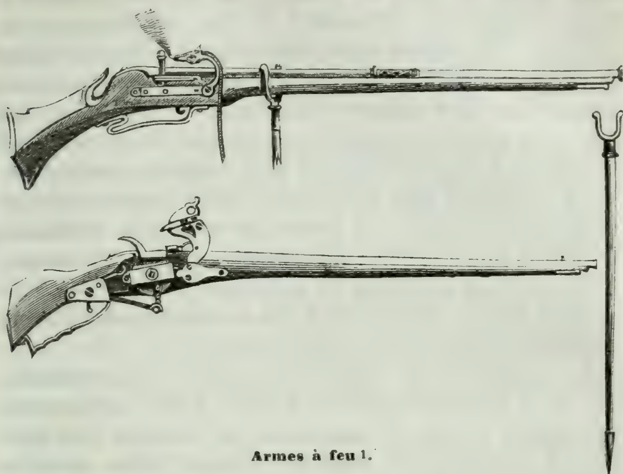
Le roi de France n'avait pas paru encore. N'ayant pas eu le temps de rappeler ses troupes du Midi, il assemblait lentement une armée. Heureusement de nouveaux renforts lui arrivèrent d'Allemagne : c'était le vieux roi de Bohême, Jean l'Aveugle, avec son fils, Charles de Luxembourg, qui venait de se faire proclamer empereur, et n'avait pu encore se maintenir contre Louis de Bavière. Ces deux princes trouvèrent le roi à Saint-Denis, avec le comte de Flandre, le comte de Savoie, le duc de Lorraine, le dau-

[1] Le pillage dura trois jours : l'industrie avait déjà fait de grands progrès dans cette ville, car on chargea quatre-vingts bâtiments des richesses qu'on lui enleva, et au nombre desquelles on compte plus de quarante mille aunes de draps de toute sorte.

phin du Viennois et toute la noblesse de France. Cette brillante chevalerie, à laquelle s'étaient réunis les milices des communes et six mille archers génois, pouvait facilement arrêter l'ennemi. Mais il ne fallait pas lui livrer bataille ; il suffisait de lui couper les communications avec la mer, et d'intercepter le passage des fleuves. L'armée d'Édouard devait périr, faute de vivres et de secours. Le roi de France comprit ce système, et se mit en devoir de l'exécuter. Édouard, qui sentait les embarras de sa position, songea à se rapprocher des côtes de Picardie, et prit sa route vers la vallée de la Somme. L'armée française le suivit en flanc, couvrant les villes de Beauvais et d'Amiens. Édouard se hâtait, de peur d'être coupé : il passa la Somme au-dessous d'Abbeville le 24 août, à Blanchetache, à la basse marée. Philippe n'arriva qu'à la marée haute, ne put passer, et fut obligé de revenir à Abbeville.

Édouard, après s'être assuré des deux petites villes de Crotoy et de Rue, résolut d'attendre Philippe à Crécy : il y campa, et donna du repos à ses troupes. Le roi de France, sorti d'Abbeville le samedi 26 au matin, se trouva en présence de l'ennemi, et, sans laisser prendre haleine à son armée, il ordonna l'attaque. Il était trois heures : il avait plu toute la matinée : les archers génois, qui reçurent l'ordre de marcher les premiers, ne purent faire usage de leurs arcs, dont l'eau avait relâché les cordes. Tout à coup des détonations terribles se firent entendre : c'étaient les bombardes auxquelles personne n'avait songé dans l'armée française, et qu'Édouard employait pour la première fois dans une bataille. Les Génois prirent la fuite. Philippe entre en grande colère, les accuse de trahison, et le comte d'Alençon, frère du roi, ordonne de leur passer sur le corps pour charger l'ennemi. Il s'élance à la tête de ses chevaliers, et les autres princes, jaloux de partager avec lui l'honneur de la journée, se précipitent en avant, pêle-mêle, sans attendre l'ordre de bataille, que d'ailleurs personne ne donnait. Le roi fit comme les autres : brave chevalier autant que mauvais général, il courut frapper d'estoc

et de taille, sans savoir ce qui adviendrait. Il n'y eut pas jusqu'au vieux roi de Bohême, aveugle, qui ne partageât



Armes à feu [1].

cet entraînement fatal : il fit attacher la bride de son cheval à celle de deux braves de sa suite et leur dit : « Menez-moi assez avant pour que je puisse férir un grand coup d'épée. » Ainsi les rois entendaient alors les batailles : c'était pour eux un grand tournoi où ils jouaient pour un coup de lance la fortune de leurs peuples.

Édouard fut plus sage : immobile sur une éminence, d'où, sans armes, et un bâton blanc à la main, il dirigeait les manœuvres de son artillerie, et suivait des yeux les chances du combat, il refusa même de porter secours au prince de Galles, serré de près par les chevaliers français : « Il faut, dit-il, qu'il gagne ses éperons : je veuille se Dieu l'a ordonné que la journée soit sienne. »

L'armée française fut cruellement détruite dans cette plaine funeste : on peut juger de ses pertes par les illustres morts qui restèrent sur le champ de bataille. Le comte

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 40.

d'Alençon, frère du roi; le comte de Savoie, le comte de Flandre, le duc de Lorraine, le grand-prieur des Hospitaliers, les archevêques de Nîmes et de Sens, les comtes de Blois, d'Harcourt, d'Aumale, de Bar, de Sancerre, de Thouars, six comtes allemands, furent tués. On trouva le vieux roi de Bohême parmi les morts, son cheval toujours attaché aux deux autres [1]. Charles de Luxembourg, son fils, avait quitté le champ de bataille après avoir reçu deux blessures. Le roi de France y resta jusqu'au dernier moment : démonté deux fois, il fallut qu'on saisît de force la bride de son cheval pour l'entraîner loin de là. Il s'en alla frapper la nuit à la porte du château de Broye, en disant : « Ouvrez, c'est la fortune de la France ! »

Cette fortune avait coûté la vie à onze princes, à douze cents chevaliers, à trente mille soldats.

Le vainqueur avait besoin d'une place forte pour s'assurer de ce côté une entrée en France. Il alla, le 3 septembre, mettre le siége devant Calais. La ville était bien fortifiée et défendue par Jean de Vienne, brave chevalier bourguignon, et Arnould d'Andreham, qui fut depuis maréchal de France. Édouard comprit que le siége serait long : il établit un camp fortifié, et se disposa à y passer l'hiver.

Pendant ce temps Philippe cherchait à rassembler quelques forces à Amiens. Geoffroi d'Harcourt, désespéré à la vue de son frère qu'il trouva mort sur le champ de bataille de Crécy, vint se jeter aux pieds du roi de France, la corde au cou : Philippe lui pardonna.

Il rappela alors le duc de Normandie, occupé au siége d'Aiguillon, dégarnissant le Midi pour couvrir le Nord. Derby en profita, ravagea la Saintonge et s'empara de Poitiers, qu'il livra au pillage. Le malheur semblait s'attacher à toutes les entreprises du roi de France. Son allié David, roi d'Écosse, sur lequel il comptait pour faire une diversion, fut battu et pris par les Anglais à Durham. Charles de Blois se laissa surprendre dans la petite ville de La-

[1] Le prince de Galles prit la cotte de mailles de ce brave vieillard, sa devise et ses trois plumes d'autruche, qui sont devenues les armoiries d'Angleterre.

roche-Derrien [1], et fut emmené prisonnier en Angleterre.

Nouvelle altération des monnaies, nouvelles exigences de la gabelle, confiscation des biens de tous les banquiers lombards, accusés d'usure, enfin nouveaux subsides obtenus du clergé : tels furent les moyens qu'il fallut mettre en usage pour se procurer une armée. Enfin, au mois de juillet, Philippe se dirigea vers Calais, dans l'espoir de faire lever le blocus.

Mais Édouard avait pris ses mesures. Le passage des Dunes, le long de la mer, était coupé par de nombreuses et profondes tranchées, et le pont de Nieulai, seul passage praticable sur terre, était hérissé de fortifications et entouré de marais. La flotte anglaise croisait sur la côte.

Philippe, du haut du mont de Sangate, vit ces précautions formidables, et comprit que l'attaque était impossible. Il envoya défier le roi d'Angleterre, qui répondit qu'il voulait prendre Calais, et non se battre. Le roi de France se retira.

Calais, réduite à l'extrémité, demanda à capituler. Édouard promit aux habitants la vie sauve, pourvu que six des principaux bourgeois lui fussent livrés, la corde au cou, pour être pendus. Eustache de Saint-Pierre se dévoua avec Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissant et deux autres dont les noms sont perdus. Ces braves citoyens se rendirent au camp d'Édouard qui donna l'ordre de les faire périr, malgré les instances de ses chevaliers et de son fils, admirateur de tout ce qui était beau et grand. Mais il ne put résister aux larmes de sa femme, la bonne Philippa de Hainaut, qui se jeta à ses pieds pour obtenir leur grâce.

Calais fut donc livrée à Édouard III au mois d'août 1347. Il en renvoya tous les habitants, et repeupla la ville avec une colonie d'Anglais. Philippe, pour dédommager les malheureux Calaisiens, leur octroya, par son ordonnance du 8 septembre suivant [2], « toutes les forfaitures, biens meubles « et héritages qui pouvaient échoir au roi, comme aussi

[1] A 12 kilomètres est de Lannion (Côtes-du-Nord).
[2] Registres de la Chambre des comptes.

« tous les offices, quels qu'ils soient, vacants jusqu'à ce qu'ils « fussent tous et un chacun récompensés de leurs pertes. »

L'intervention du pape Clément VI amena alors les deux rois à signer une trêve d'un an. L'horrible fléau qui vint fondre sur l'Europe l'année suivante contribua à prolonger cette suspension d'armes.

C'était la peste, si connue dans l'histoire sous le nom de peste de Florence, à cause des illustres victimes qu'elle moissonna dans cette ville, alors une des plus brillantes de l'Europe. L'épidémie, semblable à ce terrible choléra que nous avons vu sévir dans nos contrées, arriva d'Asie par la Méditerranée, ravagea l'Italie, puis, s'avançant vers le Nord, détruisit, en Provence et en Languedoc, plus du tiers des populations. L'ignorance des médecins, qui fuyaient devant le mal au lieu de l'observer ; les terreurs universelles, l'égoïsme, les superstitions populaires, l'état misérable des villes et des campagnes, donnèrent au fléau une effrayante intensité. Des idées d'empoisonnement, comme toujours, se mêlèrent à l'épouvante générale ; les malheureux juifs en furent la victime. Le roi de France s'en prit aux blasphémateurs, contre lesquels il rendit des ordonnances impitoyables. Pendant les années 1348 et 1349, la France fut couverte de deuil. Les puissants ne furent pas à l'abri : on put compter parmi les victimes la reine de Navarre, Jeanne, fille de Louis X ; l'épouse de l'héritier du trône de France, Bonne de Luxembourg ; Jeanne de Bourgogne, reine de France, et Eudes IV duc de Bourgogne, qui avait réuni à son duché les comtés de Bourgogne et d'Artois, et laissait cet héritage à son petit-fils, Philippe de Rouvres, âgé de quatre ans [1].

La couronne fit alors deux importantes acquisitions : Humbert, dauphin du Viennois, céda, pour 200,000 florins, le Dauphiné au petit-fils de Philippe de Valois, Charles, qui prit le titre de Dauphin (1343-49) ; et Jacques, roi de Majorque, vendit Montpellier au roi pour 100,000 écus (1349).

[1] On ne doit pas oublier, parmi les victimes de la peste, cette belle Laure, que Pétrarque a rendue si célèbre.

La cérémonie de l'investiture du Dauphiné se fit à Lyon, en présence de Jean, duc de Normandie, qui avait amené son fils. C'est depuis ce temps que les fils aînés des rois de France portèrent le nom de Dauphin. Humbert entra dans les ordres, et Clément VI le nomma patriarche d'Alexandrie.

La reine de Navarre, dont le mari, Philippe d'Évreux, était mort en Espagne en 1349, laissait deux enfants, Charles, depuis surnommé *le Mauvais* [1], et une fille d'une grande beauté, nommée Blanche. Philippe la demanda et l'obtint pour son fils devenu veuf; mais, veuf lui-même, dès qu'il vit la princesse, il en devint amoureux et la voulut pour lui; il l'épousa le 19 janvier 1350. Le 9 février suivant, Jean épousa la veuve de Philippe de Bourgogne tué au siége, d'Aiguillon. Les fêtes de ces deux mariages furent bientôt interrompues par la maladie du roi de France, qui mourut à Nogent-le-Roi, le dimanche 22 août 1350, à l'âge de cinquante-neuf ans.

JEAN. — ÉTATS GÉNÉRAUX.

Jean, qu'on a surnommé le Bon, uniquement parce que Froissard a écrit une fois *le bon roi Jean*, était né le 26 avril 1319; il s'était fait remarquer par ses vertus chevaleresques; mais il n'était pas homme à relever la nation de l'état malheureux où son père l'avait laissée. Les romans de chevalerie, seule littérature d'alors, lui avaient exalté l'imagination, mais ne pouvaient guère lui apprendre l'art de régner.

Il fut sacré à Reims le 25 septembre, et dans ces fêtes brillantes arma chevaliers son frère Philippe, duc d'Orléans; son fils, le dauphin Charles; son second fils, Louis; le jeune duc de Bourgogne et ses deux cousins, Jean et Charles d'Artois, sur lesquels il ne voulait pas étendre la

[1] Né en 1332.

haine que leur père avait méritée. Il fit trancher la tête presque aussitôt à Raoul, comte d'Eu et de Guines, connétable, accusé de vouloir livrer sa ville de Guines à l'Angleterre pour payer sa rançon, et donna la charge de connétable à Charles de la Cerda, qu'on nommait Charles d'Espagne; puis il se rendit à Avignon, auprès du pape, et parcourut le Midi, où il signala son passage par de brillants tournois. Jean semblait ne songer qu'à des fêtes. Il est vrai qu'à cette époque le luxe avait fait des progrès rapides; la fureur de l'imitation entraînait toutes les classes aisées vers une magnificence d'autant plus coûteuse, qu'elle était capricieuse et désordonnée. On avait vu les palais éblouissants de Venise et de Florence, les fêtes éclatantes de Rome et de Naples, l'étiquette fastueuse de Constantinople; on ne rêvait que les merveilles incroyables du palais des kalifes; une galanterie raffinée et sentimentale mêlait ses douces illusions à toutes ces éblouissantes fantaisies; l'esprit vivait dans ce monde de chimères, et les croisades, cette œuvre sublime et sévère de l'Europe chrétienne, apparaissaient déjà dans un lointain nuageux, au milieu des contes de fées et des romans de la Table-Ronde. Les danses, la musique, les longs festins, les fêtes allégoriques, les joutes de corps et d'esprit, tels étaient les passe-temps de la noblesse, pour qui tout était liesse et plaisir, jusqu'aux batailles, grands tournois où l'on songeait plus à sa dame qu'à sa patrie. Malheureusement cette frivolité coûtait fort cher. L'industrie française, que rien n'alimentait, et dont les impôts, les guerres continuelles, avaient au contraire arrêté l'essor, ne pouvait subvenir aux besoins de ce luxe ambitieux. L'argent s'en allait, entre les mains des marchands et des usuriers d'Italie et d'Orient, chercher dans la Grèce, dans l'Asie Mineure, dans l'Inde, les vins exquis, les épices, les étoffes d'or et de soie. La noblesse se ruinait, le peuple souffrait; et si une nation n'écrasait pas les autres, c'est que cette contagion morale les avait toutes gagnées.

Mais le malheur instruit les peuples comme les individus : le besoin des subsides forçait les rois de recourir sou-

vent aux conseils nationaux : les États des provinces, les États généraux, convoqués de plus en plus, développaient l'esprit public, popularisaient les idées de gouvernement, faisaient germer des systèmes d'administration, naître des vues sociales. Les sciences politiques devenaient un objet d'étude, et si la masse des populations restait dans son ignorance et dans sa misère, il se formait peu à peu une classe d'élite, représentant les ressources et les intérêts du pays, et capable au besoin de les protéger contre les tyrannies qui viennent d'en haut, et contre les violences révolutionnaires qui s'élèvent d'en bas. C'est ce pouvoir qui sauva la France sous les Valois, soit qu'ils ne le comprissent pas, comme Jean et Charles VI, soit qu'ils eussent l'art de s'en servir à propos, comme Charles V, Charles VII et Louis XI.

Jean est le premier roi qui ait créé un ordre de chevalerie : il l'institua en 1352, et l'appela l'ordre *de l'Étoile* ou *de la Noble-Maison* : il avait bâti pour les réunions de cet ordre un palais à Saint-Ouen. Mais il en prodigua tellement les insignes et les faveurs, que sous le règne de son successeur l'ordre était déjà abandonné aux archers du guet [1].

Cependant ces fêtes, ces brillantes réceptions avaient épuisé le trésor royal, et l'expiration de la trêve avec l'Angleterre obligeait le monarque de demander à la nation de nouveaux sacrifices. Déjà il avait altéré les monnaies et étendu sur quelques nouvelles provinces l'impôt de la gabelle. Les États généraux, convoqués en 1351, avaient accordé des subsides, mais on fit à la couronne quelques conditions : on demanda surtout que les monnaies fussent invariables. La guerre put recommencer : elle fut poussée

[1] Les insignes de cet ordre, indépendamment du costume, sont assez bizarres : « Et porteront continuellement un annel, auquel sera escrit leur nom et surnom, auquel annel aura un émail plat vermeil, en l'émail une estoile blanche, au milieu de l'estoile une rondeur d'azur, au milieu d'icelle rondeur d'azur un petit soleil d'or : et au mantel sur l'espaule au devant en leur chaperon un fermail auquel aura une estoile toute telle comme en l'annel est devisé. »

(*Registres de la Chambre des comptes.*)

assez mollement de part et d'autre, Édouard III se trouvant à peu près dans les mêmes embarras que Jean. Ce dernier prit Saint-Jean d'Angely ; ses troupes furent néanmoins battues sur les bords de la Charente, et la trêve fut renouvelée pour un an.

Mais un ennemi redoutable s'élevait contre Jean, dans le sein même du royaume. C'était le jeune Charles, roi de Navarre, dit Charles le Mauvais. Ce prince, qui avait commencé son règne en Navarre par de sanglantes exécutions, était alors âgé de vingt ans : petit de taille, mais beau de figure, et plus instruit que les autres princes de son temps, beau parleur surtout, il aimait et recherchait cette popularité triviale qu'il est facile d'obtenir dans les dernières classes par des actions téméraires, de l'insolence, de la faconde et surtout des largesses. Jean lui avait donné sa fille en mariage, craignant peut-être en lui les prétentions d'un petit-fils de Louis X, prétentions que soutenaient encore de nombreux partisans. Charles ne portait pas d'abord ses vues si haut : il ne réclamait que son comté d'Angoulême, apanage de sa mère, que Jean, un peu légèrement sans doute, avait donné à son favori, le connétable Charles d'Espagne. Voyant qu'on ne faisait pas droit à ses demandes, le roi de Navarre s'en prit au connétable et ne trouva pas de moyen plus sûr de lui enlever les dons du roi que de le faire assassiner. Charles d'Espagne fut égorgé près de l'Aigle, en Normandie, dans une auberge, par les gens du roi de Navarre, quelques-uns disent par le roi lui-même : horrible leçon de violence donnée au peuple, qui ne pouvait manquer de la mettre à profit (1354).

Car après ce forfait, Charles ne se déroba pas à la justice du roi : il fit parade de son action, prétendit avoir puni le connétable pour ses méfaits, écrivit dans ce sens aux principales villes de France, et réclama plus fièrement que jamais, non-seulement le comté d'Angoulême, mais ceux de Champagne et de Brie, anciens domaines des rois de Navarre. Cette tactique insolente lui réussit : Jean lui accorda le Cotentin et plusieurs villes de Normandie, et consentit à

le recevoir en grâce : encore fallut-il qu'il envoyât en otage Louis, son second fils. Alors le roi de Navarre se présenta, le 4 mars 1354, au parlement, où le roi, siégeant sur son trône, lui pardonna à la requête de la reine de France, Blanche, sa sœur, et de la reine Jeanne, sa tante, veuve de Charles IV.

Plus enhardi qu'humilié par cette démarche, Charles se rendit sur-le-champ en Normandie, s'occupa de fortifier les villes que le roi lui avait données, et de se faire des partisans parmi le peuple en déclamant contre les impôts. Jean s'indigna ; il résolut de lui reprendre ses places de guerre les armes à la main ; il commença même l'exécution de ce projet : mais c'était jeter le roi de Navarre dans le parti de l'Angleterre ; avec son secours, Édouard pouvait entrer en France et marcher sans obstacles vers Paris. La trêve expirait : le Dauphin, bien qu'il n'eût que dix-huit ans, plus habile déjà que son père, lui fit comprendre le danger, et se chargea de le prévenir. Il ménagea avec le roi de Navarre une nouvelle réconciliation, qui fut scellée à Valognes le 10 septembre 1355.

Édouard, réduit à ses seules forces, entra en France par Calais, et vint provoquer le roi Jean, qui le laissa ravager l'Artois, jusqu'à ce que la nouvelle d'une incursion des Écossais l'eût rappelé en Angleterre. De son côté, le prince de Galles, au mois d'octobre, dévasta une grande partie du Languedoc, évitant d'attaquer les villes, et pillant les campagnes. Il était pourtant urgent de faire des préparatifs de guerre imposants, car Édouard se disposait à des attaques plus vigoureuses. Les États généraux de la langue d'oil furent convoqués à Paris le 30 novembre 1355. Le clergé était présidé par l'archevêque de Rouen, la noblesse par Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, et la bourgeoisie par Étienne Marcel, prévôt de Paris. Les résultats de cette session furent remarquables : on y posa presque les bases du gouvernement représentatif, dont la conquête devait coûter tant de sang à nos pères. Un impôt extraordinaire de huit deniers par livre sur les objets de vente fut accordé, mais

aux conditions suivantes : nul n'en devait être exempt, pas même le roi : cet impôt n'était voté que pour un an; trois commissaires de chaque ordre, choisis par les États, devaient en surveiller la perception; l'année suivante les États devaient se réunir pour en vérifier l'emploi [1], car cet impôt ne pouvait être employé que pour les besoins de la guerre. Le roi d'ailleurs restait maître absolu des dispositions à prendre à cet effet, et devait diriger, comme il l'entendrait, la défense du royaume, s'engageant toutefois à ne conclure de trêve qu'après avoir pris l'avis des trois ordres. Il promettait en outre de ne plus altérer les monnaies.

Mais cet impôt, quoique motivé par les besoins de l'État et voté par ses représentants, excita un grand mécontentement dans les provinces. On se souleva à Arras. En Normandie, le roi de Navarre travailla à faire révolter les habitants des campagnes, et se déclara le protecteur des rebelles. Le Dauphin, qui s'était transporté à Rouen, ne fut pas à l'abri de ses tentatives criminelles : il essaya de l'armer contre son père, et il fut démontré qu'il entretenait des intelligences avec Édouard III, dans l'espoir, dit-on, de renverser les Valois, et de monter, par la protection du prince anglais, sur le trône de son aïeul. Mais le roi de Navarre avait lui-même enseigné le moyen de se défaire d'un ennemi. Soit de concert avec son père, soit par une suite naturelle des relations de jeunesse contractées avec Charles le Mauvais, le Dauphin avait attiré ce dernier à Rouen, où il devait lui donner un repas. Jean part d'Orléans à grandes journées, arrive sans être attendu, entre dans la salle du festin, précédé du maréchal d'Andreham, qui, l'épée nue à la main, s'écrie : « Nul ne se meuve pour chose qu'il voie, s'il ne veut être mort de cette épée ! » Le roi de Navarre, le comte d'Harcourt et ses deux frères, ainsi que plusieurs autres seigneurs de sa suite se lèvent, et le roi Jean, saisissant lui-même Charles par le cou, lui dit : « Or sus, traître, tu n'es pas digne de seoir à la table

[1] Ils furent convoqués en effet par ordonnance du 28 décembre 1355.

de mon fils : par l'âme de mon père, je ne pense jamais à boire ni à manger, tant comme tu vives! » Charles fut incontinent emmené au Louvre, et les seigneurs qui l'accompagnaient furent décapités à Rouen le jour même, sans autre forme de procès.

C'était le 16 avril 1356 : Jean se hâta aussitôt de s'emparer des places fortes du roi de Navarre en Normandie. Plusieurs lui résistèrent. Évreux soutint un long siége. Le roi était occupé devant Breteuil lorsqu'il apprit que le prince de Galles, ayant reçu des renforts, avait passé la Dordogne, ravageait le Limousin et l'Auvergne, pénétrait au cœur de la France, et s'avançait vers la Loire. Il ramena alors son armée à Paris, et se hâta d'assembler des forces considérables.

L'ennemi cependant faisait des progrès rapides : aucune ville n'osait lui résister : déjà les faubourgs de Bourges étaient brûlés, Vierzon était au pouvoir du vainqueur, et Romorantin venait de succomber. Il était temps de l'arrêter dans sa marche : et Jean, par une disposition prudente, au lieu de l'attaquer de front, s'en alla passer la Loire à Blois le 12 septembre, et se dirigea sur les derrières du prince de Galles, pour lui couper la retraite. Le jeune Édouard reconnut son imprudence, et se hâta de regagner Poitiers. Les deux armées, sans s'y attendre, se trouvèrent en présence le samedi 17 septembre, en un lieu nommé le Champ de Maupertuis, à 16 kilomètres au nord de Poitiers. L'armée anglaise, inférieure en nombre, fatiguée par de longues marches, bloquée de toutes parts, se croyait perdue. Édouard se hâta d'occuper la pente d'un coteau assez élevé, hérissé de vignes, entouré de haies vives, et presque inabordable pour la cavalerie : il s'y fortifia le mieux qu'il put. Jean partagea sa nombreuse armée en trois corps : il mit le premier sous les ordres de son frère, le second fut confié au Dauphin et à deux autres fils du roi, Louis et Jean; le roi commandait le troisième, ayant près de lui son quatrième fils, Philippe, âgé de quatorze ans.

Deux cardinaux, Talleyrand de Périgord et Nicolas Ca-

poccio, se trouvaient alors à Poitiers. Ils s'interposèrent pour éviter l'effusion du sang, et la journée du dimanche se passa en pourparlers. Le prince de Galles consentait à rendre tous les châteaux qu'il avait pris, ainsi que tous les prisonniers, et à ne plus servir, lui et tous ceux présents, contre la France, pendant sept ans entiers. Jean voulait davantage : il exigeait que le prince se rendît à discrétion avec cent chevaliers. Édouard indigné se décida à combattre.

Jamais plan de bataille ne fut plus mal concerté : outre l'imprudence de confier à de si jeunes princes la direction d'un corps d'armée, Jean commit la faute grossière d'engager toute sa cavalerie dans l'étroit chemin qui conduisait au sommet du coteau. Ces hommes, ces chevaux, tout bardés de fer, furent culbutés en un moment par les archers anglais, qui, du milieu des vignes et des haies, faisaient pleuvoir sur eux une grêle de traits. Le désordre de cette première attaque, la déroute qui en fut la suite, jetèrent une inexprimable confusion dans les autres corps de l'armée. Le Dauphin et ses deux frères crurent la bataille perdue, et s'enfuirent. Jean, à pied, entouré de sa noblesse, ayant son jeune fils près de lui, ne songea qu'à ses devoirs de chevalier, et ne conserva sa présence d'esprit que pour frapper de grands coups d'épée. Aucune vue d'ensemble, aucune pensée directrice ne présida aux mouvements nécessaires pour rallier les fuyards et réparer un désordre que personne n'avait prévu. La déroute de Poitiers, car il y a honte à l'appeler bataille, est une des taches aussi bien qu'une des calamités de notre histoire. Le vainqueur, lui-même, n'osa jamais en tirer vanité, tant sa gloire lui coûta peu. Ce qu'il y eut d'admirable, ce qui sauva l'honneur français dans cette désastreuse journée, ce fut l'intrépidité du roi, qui combattit à pied, la hache et la dague à la main, sans bouger de sa place, jusqu'au dernier moment ; ce fut le dévouement de la noblesse, qui se fit massacrer en le défendant ; ce fut le courage du jeune Philippe, qui ne le quitta pas, et lui criait sans cesse :

« Père, gardez-vous à droite ; gardez-vous à gauche! » Il fallut enfin se rendre, et le roi de France remit son épée à un gentilhomme de Saint-Omer, nommé Denis de Morbecque.

Il était midi : l'armée française jonchait de ses cadavres cette plaine fatale, ou couvrait les campagnes de ses bataillons fugitifs. Le prince de Galles, étonné de sa victoire, se conduisit en loyal chevalier. Il reçut le roi le genou en terre, ne lui parla que le langage du respect et de l'admiration, et, au souper qu'il lui donna le soir, refusa de s'asseoir à la table de *si haut prince et si vaillant homme.* Il le conduisit ensuite à Bordeaux avec le jeune Philippe. On dit que les prisonniers étaient plus nombreux que les vainqueurs. Ce ne fut qu'au printemps suivant que le royal captif fut transporté en Angleterre, où Édouard III le reçut avec de grands honneurs.

Pendant ce temps, la guerre avait continué en Bretagne entre les partisans de Charles de Blois et ceux de Montfort. Au nombre des premiers se faisait déjà remarquer un de ces hommes que la Providence tient en réserve pour arrêter les nations sur le bord de l'abîme : c'était Bertrand Duguesclin ; né en 1320 au château de la Mothe Broons [1], il avait alors trente-six ans, et s'était acquis en Bretagne la réputation d'un homme de guerre aussi redoutable par son habileté que par son audace. Petit de taille et presque difforme, il était d'une force de corps prodigieuse, et d'une admirable souplesse d'esprit. Sa grandeur d'âme, son désintéressement, sa loyauté l'avaient fait respecter de ses ennemis, comme son ardeur et son courage l'en avaient fait craindre. Son patriotisme tout breton, sa haine contre les Anglais l'avaient attaché au parti de Charles de Blois, et Bertrand n'était pas homme à quitter une opinion, à abandonner une cause. Ame, corps et biens, il vouait tout à celle-là, et l'on peut assurer que l'influence de son nom, autant que ses faits d'armes, empêchèrent à cette époque

[1] A 28 kilomètres sud-ouest de Dinan, sur la route de Rennes à Saint-Brieuc. Il ne reste rien du château.

la conquête de la Bretagne. Au moment même où le roi de France succombait à Poitiers sous la fortune du prince de Galles, Duguesclin se jetait dans Rennes assiégée par le comte de Lancastre, et, après une résistance obstinée, le forçait à lever le siége de cette ville importante.

Mais le moment n'était pas venu où ce grand homme pût sauver la commune patrie; la Bretagne avait sa guerre à part, et se trouvait, pour ainsi dire, hors de France. Notre malheureux pays semblait perdre de jour en jour cette belle unité qu'avaient créée Philippe-Auguste et saint Louis. C'était alors plus que jamais le cas de s'unir et de faire tous ensemble de grands sacrifices. A Rome, autrefois, après les désastres publics, toutes les querelles cessaient; en France, les calamités nationales ont presque toujours été le signal des révolutions; c'est que l'État romain n'était pas une agrégation de peuples divers, mais le développement progressif d'un seul peuple; tandis que la France n'offrait dans son ensemble qu'une agglomération successive de nations et de classes divisées de souvenirs et d'intérêts, et presque ennemies les unes des autres. Et, certes, malgré l'héroïsme que la noblesse avait montré sur les champs de bataille de Crécy et de Poitiers, il était évident qu'elle seule, par son imprudente ardeur, avait causé ces deux déroutes fatales. Tous ces grands noms, jadis la gloire des croisades, et depuis l'honneur de la monarchie, devaient être alors bien peu populaires. Depuis plus d'un demi-siècle, une administration tyrannique, armée d'une fiscalité désolante, pesait sur les communes, et bien plus encore sur les campagnes; des idées démocratiques avaient germé partout, et quoiqu'un grand prestige fût attaché à la royauté, bien des esprits commençaient à rêver l'égalité politique, ou tout au moins une balance équitable entre le pouvoir qu'il est utile de maintenir, et les droits qu'il est juste de respecter. Comme en tout temps et en tout pays, à la tête de ce mouvement constitutionnel marchait l'ambition qui exploite ces théories à son profit, et à la suite le brigandage révolutionnaire qui ne veut que vengeance,

destruction et pillage. Pour ces deux extrêmes l'occasion était favorable : plus de trésor, plus d'armée, plus de roi ; le pays ouvert aux invasions, la noblesse cachée dans ses châteaux, soit par honte, soit par nécessité d'amasser de grosses rançons pour racheter les captifs de Poitiers ; les paysans irrités par la gabelle, les communes par l'altération des monnaies ; et à la tête de la nation un prince de vingt ans, d'une complexion faible, d'un caractère indécis, contre lequel il était facile d'exploiter le tort, toujours impardonnable chez nous, d'avoir quitté un champ de bataille. Aussi, au premier appel du Dauphin, les députés des États généraux se réunirent nombreux, mais menaçants (novembre 1356). On consentait aux plus grands sacrifices, mais on imposait de dures conditions. On exigeait le renvoi et le procès des ministres et des conseillers de la couronne, la liberté du roi de Navarre, la création d'un Conseil d'Etat, pris dans les trois ordres, qui administrerait les affaires publiques. Le Dauphin, qui avait pris le titre de lieutenant général du royaume, eut la douleur de voir que les commissaires nommés par lui pour présider les États, en furent exclus comme gênant la liberté des délibérations. L'assemblée, composée de huit cents personnes, était sous l'influence de Robert Lecoq, évêque de Laon, et d'Étienne Marcel, prévôt de Paris. Ce dernier avait toute l'énergie, toute l'intelligence d'un chef de parti ; idole des Parisiens, qu'il avait séduits, comme il fut toujours facile de le faire, par de grands travaux d'embellissement, d'assainissement, de fortifications, il régnait sur la populace, dominait l'Université, et soumettait la bourgeoisie à son despotisme : il possédait au suprême degré cette puissance de volonté qui ne tient pas compte des obstacles, et cette activité d'exécution qui les prévient. En ce moment, il faisait achever et agrandir l'enceinte septentrionale de Paris, et garnir de tours celle du midi dans toute sa longueur, depuis la tour de Nesle, vis-à-vis le Louvre, jusqu'au couvent des Bernardins, vis-à-vis l'île Saint-Louis, alors appelée l'île Notre-Dame. L'évêque de

Laon, esprit plus calme, se distinguait surtout par l'étendue de ses connaissances : il possédait la science du droit et avait étudié avec soin l'état du royaume.

Les prétentions des États troublèrent le Dauphin ; il crut devoir gagner du temps, d'autant plus que les États de la langue d'oc, assemblés à Toulouse, s'étaient montrés plus favorables, sans doute à cause de la présence du roi Jean, encore captif à Bordeaux. Il déclara que de pareilles propositions ne pouvaient être ni présentées par les députés sans une mission expresse de leurs commettants, ni acceptées par lui sans le consentement formel du roi son père. Les États particuliers de chaque province se réunirent donc pendant l'hiver de 1356. Cette mesure était juste autant qu'habile, et Charles méritait déjà le surnom de Sage, que son siècle lui donna plus tard.

Peut-être cependant fit-il une faute en s'éloignant alors, et laissant l'administration à son frère Louis, duc d'Anjou. Pour comble de malheur, il s'était vu forcé, par besoin d'argent, d'altérer encore les monnaies. Charles s'en allait à Metz, voir son oncle Charles de Luxembourg, empereur d'Allemagne. Il ne nous est resté de cette conférence que la description des fêtes impériales [1]. Ce fut alors que Charles IV publia la fameuse *Bulle d'or*, qui régla la constitution de l'Empire. Les vingt-trois premiers articles

[1] Charles IV venait d'Italie, où il avait reçu la couronne des Césars. L'empereur et l'impératrice furent reçus à Metz par l'évêque Adhémar, sous un dais de paille. La nuit de Noël, l'Empereur chanta matines à la cathédrale, en grand costume, l'épée nue à la main. Le jour de Noël, il tint sa cour plénière sur la place nommée Champ-à-Saille : il y dîna. Les seigneurs le servaient à cheval.

Et fut sa cour en champ à Saille
Seant a mode non pareille.
Grand prince, duc et senechal,
Servoyent les mets à cheval.
La noblesse qu'y pouvoit être
C'estoit un paradis terrestre.

On fit le simulacre d'une chasse, on tua un cerf et un sanglier. L'empereur changea trois fois de couronne pendant le repas. Il mit d'abord la couronne de fer, comme roi des Romains ; puis la couronne d'argent, comme roi de Bohême ; enfin la couronne d'or, comme empereur d'Allemagne.

(*Chronique de saint Thiébaut.*)

avaient été faits à Nuremberg; les sept derniers furent ajoutés à Metz.

Cependant de nouveaux malheurs venaient fondre sur la France. Les gens des campagnes, soulevés contre la noblesse, contre les hommes de guerre, qui, n'ayant plus de solde, ne vivaient que de pillage, prenaient les armes de toutes parts, dévastaient les châteaux, coupaient les communications sur les routes. Les États généraux, convoqués pour le 5 février 1357, furent composés d'un nombre de députés bien moins grand ; il n'y avait plus de sûreté sur les routes; chacun restait chez soi. Cet état de choses livrait la représentation du pays à une minorité turbulente, composée des Parisiens et des députations voisines, c'est-à-dire à l'influence de l'évêque de Laon et d'Étienne Marcel. Il se trouva d'ailleurs que les doléances des États avaient obtenu dans chaque province une adhésion formelle. Il fallut céder. L'ordonnance du mois de mars accorda aux États toutes leurs demandes : vingt-deux conseillers royaux furent renvoyés comme *indignes* et *insuffisants;* les États purent nommer trente-six commissaires pour assister le Dauphin dans le gouvernement; les domaines de la couronne furent déclarés inaliénables; la monnaie devait ne plus subir d'altération ; la juridiction des prévôts fut étendue ; on décida l'armement général des communes, et la réunion obligée des États deux fois par an; leur concours fut déclaré nécessaire pour la conclusion de la paix. C'était, comme on voit, toute une révolution, et le pouvoir royal, bien qu'il ne s'agît ici que du Dauphin, roi intérimaire, se trouvait dépouillé de toutes ses prérogatives.

Le nouveau Conseil, présidé par l'évêque de Laon, ne tarda pas à étendre indéfiniment ses exigences. Il cassa presque tous les officiers du Parlement et de la chambre des comptes, et prétendit gouverner le royaume. Le Dauphin, poussé à bout, les renvoya tous, et déclara qu'il gouvernerait seul. Mais cette mesure ne fit qu'aigrir les esprits, et le 8 novembre, lendemain du jour où les États s'étaient de nouveau assemblés, on fit sortir le roi de Na-

varre du château d'Arleux en Cambrésis, où il restait détenu. Cette évasion était un grand malheur, car Charles le Mauvais n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la couronne. Son premier soin fut d'agir en souverain, en faisant ouvrir les prisons d'Amiens; il vint ensuite à Paris, le Dauphin n'ayant pas osé le lui refuser, et harangua le peuple dans le Pré-aux-Clercs [1], du haut d'une tribune adossée à l'abbaye Saint-Germain. Étienne Marcel se rendit alors au palais, et demanda impérieusement au Dauphin qu'on fît justice à ce prince, qu'on lui rendît ses places fortes, et que l'innocence des chevaliers arrêtés à Rouen avec lui fût proclamée. Charles céda encore ; et le roi de Navarre s'empressa de se rendre à Rouen, où il fit aux victimes du 16 avril de magnifiques funérailles, aux acclamations de la populace.

Le Dauphin venait de se faire nommer régent du royaume par les États généraux de 1358. Jeune, habile, éloquent comme son ennemi, il essaya les mêmes moyens : il harangua le peuple dans les halles. Il y a toujours dans les grandes villes une foule, des vivats et des triomphes pour tous les partis. Le fils du captif de Poitiers, le descendant de saint Louis avait remué les cœurs; il fallait, pour le combattre, autre chose que des paroles maintenant, il fallait des actions. Coiffés de chaperons rouges et bleus, les révolutionnaires parcouraient la capitale, demandant à grands cris des réformes, c'est-à-dire la mort de ceux qui soutenaient le parti royal. Baillet, trésorier de France, ayant été assassiné dans une émeute par un changeur nommé Macé, le régent fit saisir le coupable dans l'église de Saint-Méry où il avait fui, et ordonna qu'on le mît à mort. C'étaient Robert de Clermont, maréchal de Normandie, et Jean de Conflans, maréchal de Champagne, qui avaient arrêté l'assassin. Aussitôt des cris de vengeance retentissent dans toutes les rues : le peuple s'ameute, et demande qu'on lui livre les deux audacieux qui venaient de

[1] Le Pré-aux-Clercs était un vaste enclos qui s'étendait depuis l'abbaye Saint-Germain jusqu'à la Seine. On y célébrait les tournois, les fêtes publiques, etc.

violer l'asile sacré. On se porte au palais, on y entre tumultueusement. Étienne Marcel, à la tête d'une députation coiffée du chaperon rouge-bleu, se présente fièrement devant le Dauphin, et lui dit : « Monseigneur, ne vous esbahissez de choses que voyez, car il est ordonné et convient qu'ainsi soit fait. » Et à l'instant, sur un signe du prévôt, les deux maréchaux sont égorgés aux pieds du Dauphin qui, tout couvert de leur sang, s'écrie : « Eh ! quoi, messieurs, en voulez-vous au sang de France ! — Non, dit Marcel ; » et pour le préserver de la fureur populaire, il lui met son chaperon sur la tête et prend en échange le chaperon doré du prince. Il le conduit alors à l'Hôtel de ville et l'oblige de déclarer au peuple, du haut d'une fenêtre, que les deux maréchaux étaient de mauvais traîtres, et qu'on a fait justice.

C'était assez d'affronts. Il était évident pour le dépositaire du pouvoir royal que le sceptre allait se briser dans ses mains ; il l'était pour tous les hommes sages que le despotisme sanguinaire de la populace allait remplacer des abus par des crimes. Une réaction devenait inévitable ; et si le Dauphin avait eu des troupes et de l'argent, il lui eût été facile de comprimer la révolution tout d'un coup. Mais privé de ressources, il comprit que son unique espoir était dans un soulèvement de la province contre la tyrannie de la capitale, qui déjà, par l'organe de son prévôt, voulait faire la loi dans les États. Il quitta Paris, et alla présider lui-même les États de Champagne et de Vermandois ; puis, enhardi par leur concours, il transporta les États généraux à Compiègne. Là, Marcel fut proscrit comme ayant attenté à la majesté royale par le massacre de deux grands officiers de la couronne. Le prévôt sentit dès lors qu'il ne pouvait plus reculer, et il se prépara à la guerre.

Il s'empara du Louvre et appela le roi de Navarre dans Paris : celui-ci prit le commandement des milices de la capitale. Toutefois on commençait à comprendre qu'on avait été trop loin. Une opposition se formait dans la ville contre Marcel : on engagea le roi de Navarre à traiter. Ce

prince alla trouver le régent à Clermont en Beauvoisis. Ils eurent une entrevue à cheval, sous la grande halle. Mais le Dauphin, avec une adresse qui déconcerta son adversaire, répondit qu'il n'y avait point de traité à faire, puisqu'il n'y avait point de guerre : qu'il n'en voulait point à sa bonne ville de Paris, à laquelle il n'avait rien à pardonner ; qu'il ferait seulement justice des coupables, que c'était son droit et son devoir, et qu'il rentrerait dans sa capitale quand bon lui semblerait. Cette réponse déconcerta les partisans d'Étienne Marcel, et détacha de lui tous les amis de l'ordre. Probablement Charles employa d'autres moyens avec son beau-frère, car on ne tarda pas à voir ce même roi de Navarre unir ses efforts à ceux du Dauphin pour combattre les paysans révoltés. Les émeutes de ces derniers avaient dégénéré en affreux brigandages : la Picardie, la Champagne, la Brie, l'Île-de-France étaient en proie aux incendies et aux massacres. Cette guerre de quelques mois, qu'on nomma la *Jacquerie*, parce que les seigneurs appelaient le peuple *Jacques Bonhomme*, ne se termina que par l'extermination de ces forcenés.

Les affaires publiques se trouvaient alors dans un véritable chaos : lutte du pouvoir royal contre les idées et les tentatives républicaines, de la noblesse contre le peuple, des villes contre les gens des campagnes ; désordre dans les finances, anarchie dans les administrations, émeutes dans les rues, massacres sur les routes, misère et désolation partout ; et au milieu de toutes ces calamités, oubli de la cause nationale, oubli du pauvre roi captif. Ce qui devait surtout bouleverser toutes les notions de patriotisme, c'est qu'à la faveur d'une trêve de deux ans, seigneurs anglais, seigneurs normands, sous le nom de Navarrois, faisaient cause commune avec les seigneurs français pour détruire la Jacquerie ; aventuriers anglais, aventuriers navarrois faisaient cause commune avec les Jacques pour brûler les châteaux et piller les abbayes. C'était à n'y plus rien comprendre : aussi, lorsque Marcel par son orgueil, et Charles de Navarre par ses inconséquences, eurent soulevé contre

eux, dans Paris, une opposition royaliste, il fut facile à cette opposition d'accuser le prévôt et le roi de Navarre d'être vendus aux Anglais. Le régent, à la faveur de cette opinion devenue populaire, s'approcha de Paris. Marcel, qui venait de faire un nouveau traité avec Charles le Mauvais, devait ouvrir à ce prince la porte Saint-Denis. C'était dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1358. Maillard, un des échevins, fut averti du complot : il se trouva à cette porte, suivi de quelques braves citoyens, et leur montrant les clefs que Marcel tenait à la main, il l'accusa de vouloir livrer la ville aux Anglais, et lui fendit la tête d'un coup de hache.

Aussitôt on députa au Dauphin, qui rentra dans Paris le 4 août, fit punir les complices de Marcel, et accorda amnistie à tous les autres.

Le roi de Navarre leva alors le masque, et déclara la guerre. Pendant un an, lui et son frère Philippe, à la tête des aventuriers de toute nation qu'ils purent réunir, ravagèrent cruellement la Picardie, la vallée de la Marne et celle de la Seine. Le Dauphin ne pouvait leur opposer que de petits corps de troupes. A la fin cependant, ses ressources croissant avec l'indignation publique, que tant de calamités irritaient, il se sentit supérieur à son ennemi, et lui imposa des conditions de paix à Pontoise, le 21 août 1359.

Il était temps : la guerre avec l'Angleterre recommençait, plus terrible que jamais. Édouard venait d'obtenir de son captif, en échange de sa liberté, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limousin, la suzeraineté de la Bretagne, en un mot tout ce qu'avaient possédé ou prétendu posséder les Plantagenets, la moitié de la France. Jean croyait-il avoir le droit de faire ces concessions, ou comptait-il sur l'opposition des États? on l'ignore. Ce qui est certain, c'est que son fils, agissant en vrai roi, convoqua les États généraux, et fit rejeter à l'unanimité ces humiliantes conditions. La guerre, la guerre toujours, était préférable : elle fut résolue.

Édouard enferma son prisonnier dans la Tour de Lon-

dres, et après avoir fait des préparatifs formidables, débarqua à Calais le 31 octobre. Le Dauphin n'avait pas d'ar-



Tour de Londres [1].

mée à lui opposer : d'ailleurs les grandes leçons de Crécy et de Poitiers ne permettaient pas de risquer encore dans une bataille le sort de la France. Il se contenta de munir les places fortes d'armes et de vivres ; il y installa de bons capitaines, et laissa les campagnes ouvertes au roi anglais, qui, après les ravages des années précédentes, ne devait y trouver aucune ressource pour la subsistance de sa nombreuse armée [2].

Cette tactique réussit : Édouard n'assiégea aucune place, et marcha droit à Reims, où il voulait se faire sacrer roi de

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 41.

[2] Un projet de descente des Danois en Angleterre, formé par le roi de Danemark, Waldemar III, de concert avec le dauphin de France, ne fut point exécuté, parce que les États de plusieurs provinces, et, en particulieur, ceux du Languedoc, refusèrent de fournir l'argent nécessaire aux frais d'une telle entreprise (1359).

France. Il investit cette ville, défendue avec habileté par son archevêque Jean de Craon, et se vit obligé de lever le blocus après six semaines : il continua sa route à travers la Champagne au commencement de l'année 1360, et vint prendre Tonnerre. Ce fut son seul exploit : suivi d'ailleurs de sa cour et de ses équipages de chasse, il faisait de cette campagne une partie de plaisir. Il s'avança vers Paris, et campa au Bourg-la-Reine, d'où il envoya défier le régent, qui ne répondit pas, sachant bien que le roi n'oserait attaquer la capitale.

Cependant le pape Innocent VI [1] avait envoyé deux légats pour amener une paix définitive et mettre fin aux malheurs des peuples. De leur côté, les princes étaient disposés à un accommodement : Charles, parce que de toutes parts la noblesse, le clergé, le peuple des villes et des campagnes demandaient la paix ; Édouard, parce qu'il sentait bien qu'il ne pouvait longtemps maintenir sous ses drapeaux une armée sans abri, sans vivres, sans fourrages. Des conférences furent ouvertes à Brétigny [2]. Les Anglais, après avoir exigé d'abord tout l'héritage des Plantagenets, finirent par se contenter du duché d'Aquitaine, érigé en souveraineté indépendante, à laquelle on annexa le Poitou, la Saintonge, l'Aunis, l'Agénois, le Périgord, le Limousin et le Quercy, avec un territoire autour de Calais. Le roi d'Angleterre renonça à ses prétentions sur la couronne de France, et l'on remit à une conférence postérieure la question de Bretagne. Le roi Jean dut recouvrer sa liberté en payant trois millions d'écus d'or en six ans, et laissant des otages au choix d'Édouard. Le traité de

1 Étienne d'Albert, né dans le Limousin, et d'abord professeur de droit à Toulouse. Il fonda, dans cette ville, le collége Saint-Martial. Il succéda à Clément VI en 1352.

2 Brétigny était le nom d'un château situé près du village de Sours, à 7 kilomètres est-sud-est de Chartres. Une grange occupe aujourd'hui la place de ce château, dont les vieux murs lui servent de base. Un orage terrible, accompagné d'une forte grêle, effraya tellement Édouard III dans ce lieu, qu'il se jeta à genoux, tourné vers Notre-Dame-de-Chartres, dont les flèches lui apparaissaient au milieu des éclairs, et promit de céder aux instances des plénipotentiaires français.

Brétigny fut fait au nom de Charles, régent de France, et d'Édouard, fils aîné du roi d'Angleterre, le 8 mai 1360.

La somme nécessaire au rachat du roi n'était pas facile à trouver. Les deux frères Visconti, qui s'étaient emparés du pouvoir à Milan, offrirent de la payer, si le roi de France voulait donner sa dernière fille Isabelle en mariage au fils de l'un d'eux, Jean Galéaz. La proposition fut acceptée. Jean rentra donc en France au mois d'octobre, et livra pour otages au roi d'Angleterre ses deux fils Louis, duc d'Anjou, et Jean, duc de Berry; le duc de Bourbon, le comte d'Alençon, une douzaine d'autres seigneurs, quatre bourgeois de Paris, et deux de chacune des grandes villes du royaume.

La monarchie était bien réduite : la mort du duc de Bourgogne Philippe, au château de Rouvres, le 21 novembre 1361, à l'âge de seize ans, réunissait ce duché au domaine de la couronne. Le roi fit déclarer aussi la réunion de la Champagne, et celle du Languedoc, que les rois n'avaient encore possédé que comme comtes de Toulouse. Mais ces acquisitions nominales de territoire ne pouvaient servir de compensation aux misères publiques. A toutes les souffrances de la nation se joignirent deux fléaux terribles : la peste, qui pendant deux ans fit périr des milliers de personnes, et le ravage des compagnies franches qui se formaient de toutes parts avec les débris des armées et les hordes vagabondes de tous ceux qu'avait ruinés la guerre. Ces misérables sans demeure, sans pain, sans autre métier que celui des armes, suivaient des capitaines de toute nation, et s'appelaient fièrement les amis de Dieu et les ennemis de tout le monde. Leurs effroyables succès, que nulle force publique ne pouvait empêcher, attiraient le rebut des populations et menaçaient de détruire les dernières ressources du pays. Le pape, tremblant dans Avignon, appela à son secours la noblesse du Midi : Jacques de Bourbon, par l'ordre du roi, alla les combattre. Il fut défait et tué par eux, avec un grand nombre de seigneurs, près de Brignais [1]. Le pape, voyant que ces féroces

[1] A 12 kilomètres sud-ouest de Lyon, route de Saint-Étienne (Rhône).

vainqueurs descendaient la vallée du Rhône, prêcha contre eux une croisade. Mais il eût été victime de leur fureur, si le marquis de Montferrat ne fût venu fort à propos les prendre à sa solde et les emmener en Italie, leur promettant le pillage de Milan. La France respira un moment. Mais ce n'était qu'une suspension passagère du fléau dévastateur.

Jean profita de leur éloignement pour aller prendre possession de la Bourgogne et se rendre à Avignon, où Urbain V [1] venait de succéder à Innocent VI. On croit que le roi avait des vues sur la Provence, et qu'il songeait à épouser la reine Jeanne de Naples. Cette princesse, fille de Robert le Sage, avait assassiné, en 1345, son mari André de Hongrie, pour épouser son cousin Louis de Tarente. Chassée par ses sujets, elle s'était réfugiée dans la Provence, apanage de la maison d'Anjou, et elle venait de perdre son second mari. Ses vices, dit-on, éloignèrent le roi Jean de ce mariage. Mais il conçut alors, avec Urbain V, un projet qui peut paraître singulier, si l'on songe aux malheurs de la France : le projet d'une croisade. Waldemar III, roi de Danemark, était alors à Avignon ; Pierre de Lusignan, roi de Chypre, y arriva pour solliciter les secours des princes chrétiens contre le sultan du Caire, maître et tyran de la Syrie et de la Palestine. La peinture vive et passionnée qu'il fit des maux soufferts par les chrétiens, et les prédications d'Urbain produisirent sans doute une grande impression sur l'esprit chevaleresque du bon roi Jean. Gardons-nous toutefois de croire qu'il n'y eût dans sa résolution que de l'enthousiasme. Il espérait que le mouvement d'une croisade entraînerait loin de la France les hordes de brigands qui la ravageaient. Le pape, de son côté, comptait sans doute qu'en réveillant les nobles sentiments du christianisme, il éteindrait les haines cruelles qui divisaient les peuples et les rois : tous deux se trompaient ; le temps des

1 Guill. Grimoard, Limousin. Il tenta d'affranchir la papauté de la tutelle française, et de rétablir le saint-siége à Rome. Mais il ne put y réussir. Il est célèbre par la sévérité de son administration et la sainteté de sa vie.

saintes inspirations et des nobles dévouements était passé. L'intérêt de l'humanité n'était plus la loi souveraine ; l'intérêt personnel des nations, et trop souvent celui des rois, dirigeait seul la politique. Sous ce point de vue, peut-être Jean eût-il rendu service à la France en la laissant gouverner par son fils, tandis que lui-même fût allé réparer en Orient, par des prouesses aventureuses, les échecs qu'avait subis sa gloire militaire. Quoi qu'il en soit, les peuples restèrent froids à cet appel du souverain pontife : le procès de Boniface VIII, et peut-être le séjour des papes à Avignon, avaient fait descendre de quelques degrés, dans le respect des nations, l'autorité des successeurs de saint Pierre.

A son retour, le roi Jean convoqua les États généraux à Amiens, et donna à Germiny-sur-Marne [1], le 6 septembre 1363, une charte qui concédait en fief à son quatrième fils, Philippe, le duché de Bourgogne pour lui et ses descendants. Ce prince, qu'on avait nommé Philippe le Hardi, à cause de sa belle conduite à Maupertuis, devint la tige de la puissante maison de Bourgogne.

Le second fils du roi, Louis, duc d'Anjou, impatient de revoir son pays, venait de rompre ses engagements et de s'enfuir d'Angleterre. Le roi lui ordonna d'y retourner ; mais ce prince n'en ayant tenu compte, Jean, malgré l'avis de son conseil, se décida à reprendre sa captivité, disant à ce sujet ces mémorables paroles, que *si la bonne foi était bannie de la terre, elle devrait se retrouver dans le cœur des rois.* Il espérait décider Édouard à prendre la croix comme lui. Waldemar, Pierre de Lusignan et le roi d'Écosse, David Bruce, se trouvèrent avec lui à Londres, et réunirent leurs efforts aux siens. Mais Édouard III avait plus de cinquante ans ; les fatigues de la guerre avaient usé son tempérament robuste, et le prédicateur de cette croisade, le roi de France, était encore moins capable que lui de supporter cette grande entreprise. En effet, Jean ne tarda pas

[1] A 4 kilomètres nord-est de Meaux (Seine-et-Marne).

à tomber malade, et mourut à Londres le 8 avril 1364 : malheureux prince, à qui la France pardonna les maux qu'il lui avait faits, parce qu'il en fut la première victime : mauvais politique, mauvais général ; on dirait même mauvais roi, s'il n'avait, pour racheter les fautes de son gouvernement, les vertus de sa personne.

Il laissait quatre fils et trois filles : Charles, Dauphin, qui lui succéda sous le nom de Charles V ; Louis, duc d'Anjou ; Jean, duc de Berry ; Philippe, duc de Bourgogne ; Jeanne, mariée à Charles le Mauvais, roi de Navarre ; Marie, qui épousa Robert, duc de Bar ; et Isabelle, donnée à Jean Galéaz Visconti, duc de Milan.

CHARLES V ET DUGUESCLIN.

Le nouveau roi était né le 21 janvier 1337. D'une constitution faible et valétudinaire, d'un caractère peu belliqueux, doué d'un grand sang-froid, et formé à l'observation et à la prudence au milieu des troubles dont sa régence avait été assaillie, il possédait d'ailleurs, grâce à une bonne éducation, des connaissances que son père et son aïeul avaient trop négligées. La tâche qu'il allait entreprendre était immense, d'autant plus qu'il se défiait des assemblées nationales, et qu'il était persuadé qu'on gouverne bien un peuple, non pas avec de tumultueuses délibérations, mais avec des conseils d'hommes sages et instruits. Une étude sérieuse de l'état du royaume lui découvrit rapidement les maux et les remèdes.

La France démembrée ; ses plus belles provinces aliénées ; ses places fortes livrées ; plus de frontières pour la défendre, plus d'armées ; les villes ruinées et mécontentes ; les campagnes livrées à l'incendie et au pillage ; deux ou trois ans de famine et de peste ; partout des bandes de brigands ; le trésor épuisé par la rançon interminable du roi

Jean, et, par conséquent, l'impossibilité pour longtemps de mettre sur pied des forces redoutables : telle était la situation. Mais si l'on savait écarter du sol français les aventuriers qui le ravageaient, en réservant pour d'utiles entreprises ceux de leurs chefs qui pouvaient rendre service au pays ; si, par des lois protectrices et un système de gouvernement dont la sagesse soutenue donnât des garanties à l'agriculture et au commerce, on parvenait à ramener la confiance et la sécurité ; si les armes dont les communes se trouvaient pourvues, et se disposaient à faire un usage révolutionnaire, étaient habilement employées à leur défense ; si, par une économie sévère, par une suppression entière du luxe des cours et des grandes fêtes de la royauté, on arrivait à refaire les finances ; si l'on venait à bout de rattacher à la France, par un appel à toutes les sympathies, les populations des provinces cédées par le traité de Brétigny ; si, au lieu de ces marches dispendieuses, de ces grandes armées, de ces folles batailles où l'on jouait pour quelques coups de lance la fortune du pays, on adoptait un nouveau système de guerre, par exemple, l'action perpétuelle de corps peu nombreux, faciles à faire mouvoir, à porter sur tous les points, commandés par des capitaines habiles et audacieux, aussi adroits pour un stratagème que braves pour un coup de main ; si, à mesure qu'on recouvrerait quelques-unes de ces places fortes qui protégent les côtes sur le sol même, on créait quelques-unes de ces places fortes mobiles qui vont sur mer en protéger les abords ; si la France, en un mot, pouvait avoir en peu d'années une marine, des hommes de guerre, des hommes d'État, la France était sauvée, pourvu que son roi se contentât de diriger, sans se précipiter lui-même, comme ses prédécesseurs, dans les dangers de l'exécution. Telle fut la pensée constante de Charles V, tel fut son système. Son règne si court semblera prodigieux, si on le compare à ceux qui le précèdent, et il eût laissé dans la monarchie des traces profondes, s'il n'eût été suivi d'un des plus déplorables et malheureusement des plus longs de notre histoire.

Charles V commença sous d'heureux auspices. Il avait attaché à son service depuis quelque temps Bertrand Duguesclin, qu'il avait fait commandant de Pontorson. Ce brave chevalier était occupé, depuis le départ de Jean pour l'Angleterre, à reconquérir sur le roi de Navarre les villes de la vallée de la Seine; Mantes, Meulan avaient cédé à ses armes, ou plutôt à ses ruses de guerre. Charles le Mauvais envoya contre lui un capitaine gascon fort renommé, Jean de Grailly, Captal de Buch, qui, à la tête d'une armée composée d'aventuriers anglais, gascons et navarrois, vint chercher Duguesclin sur les rives de l'Eure. On se trouva en présence près de Cocherel[1], le 16 mai 1364. Les ennemis occupaient une éminence. Duguesclin voulait les attirer au bord de l'Eure, et disait aux siens, impatients de combattre : « Attendons-les ici, ils sont à nous : je donne au roi, notre sire, à son estrenne de sa noble royauté, celui que l'on appelle le Captal. » Celui-ci ne voulait pas non plus quitter son poste; mais l'impatience des Anglais l'entraîna. Tous se précipitèrent dans la plaine. « Voici les oiseaux pris ! cria Bertrand. Notre-Dame Guesclin ! en avant! Souvienne vous que nous avons un nouveau roi en France, qu'aujourd'hui sa couronne soit honorée de par nous ! » On se battit de part et d'autre avec acharnement. Mais trente chevaliers, chargés par Duguesclin d'enlever le Captal, se jetèrent sur lui tous à la fois avec tant de bonheur, qu'ils l'emportèrent dans leurs bras. La victoire des Français fut complète, et la nouvelle en arriva à Charles V le jour même de son sacre. Ce prince fut couronné à Reims le 18 mai avec sa femme Jeanne de Bourbon, en présence de Pierre de Lusignan, roi de Chypre, et de Wenceslas de Luxembourg, fils de l'empereur Charles IV.

Après cette cérémonie, le roi rentra à Paris et changea la résidence royale. Le Palais ne lui rappelait que de tristes souvenirs : il se fixa à l'hôtel Saint-Paul, que la ville lui avait donné lors de sa réconciliation avec lui après la mort

[1] A 12 kilomètres est d'Évreux.

de Marcel. Cette maison, située sur le terrain qui longe aujourd'hui la rue Saint-Paul, avait de vastes jardins qui s'étendaient jusqu'à la Seine. Charles V embellit ce séjour, qui fut pendant quelque temps la demeure des rois.

Dans le traité de Brétigny on ne s'était pas occupé de la question de Bretagne, et comme les deux prétendants ne pouvaient s'entendre, à cause de l'orgueil de Jeanne de Penthièvre, qui avait repoussé un partage consenti par son mari Charles de Blois, la guerre continuait. Ce dernier, ayant laissé ses deux fils aînés en Angleterre, en attendant que sa rançon fût payée, venait de réunir une grande partie de la noblesse de Bretagne pour délivrer la ville d'Auray [1], assiégée par son rival. Jean de Montfort, alors âgé de vingt-sept ans, soutenait avec vigueur les prétentions de son père; deux habiles capitaines modéraient son ardeur et dirigeaient ses opérations : c'étaient Olivier de Clisson, dont le père avait été exécuté à Paris, et Jean Chandos, connétable de Guyenne, illustre chevalier anglais, dont les compatriotes faisaient la force principale de l'armée de Montfort. Duguesclin s'était réuni à Charles de Blois.

La bataille fut livrée dans les prairies au-dessous d'Auray, le 29 septembre 1364. Charles de Blois cherchait son rival dans la mêlée; mais Jean de Montfort, qui croyait, d'après une ancienne prédiction, que le duc de Bretagne serait tué dans cette journée, avait donné ses armes à un chevalier. Celui-ci fut tué par Charles de Blois. Après une mêlée acharnée, le parti anglais triompha. Charles, couvert de blessures, renversé de son cheval, fut poignardé par un chevalier anglais. Duguesclin fut obligé de se rendre. En voyant le corps de son rival sur le champ de bataille, Montfort s'écria : « Ah! mon cousin, je regrette bien que vous êtes venu à cette male fin; et plût à Dieu que vous fussiez en état tel que vous me voulissiez faire raison! » Mais Chandos lui répliqua avec justesse : « Allons! monseigneur, ne pouvez avoir votre cousin en vie et le

1 A 28 kilomètres est d'Hennebon (Morbihan).

duché tout ensemble; remerciez Dieu et vos amis : vous avez gagné une belle journée, de laquelle sera parlé à cinq cents ans d'ici[1]. »

Cette victoire décida la querelle : Montfort poursuivit ses conquêtes en Bretagne, et Charles V, pour éviter que de nouveaux succès ne livrassent cette province à l'Angleterre, engagea Jeanne de Penthièvre à un accommodement. Un traité conclu à Guérande[2], le 11 avril 1365, laissa la Bretagne à Jean de Montfort, qui prit le nom de Jean IV, et fit hommage au roi de France. On convint que Henri, fils aîné de Charles de Blois, épouserait la sœur de Montfort, et que leurs enfants, si Montfort n'en avait pas, hériteraient du duché; mais ce mariage n'eut pas lieu. Bertrand Duguesclin fut remis en liberté.

Le 6 mars de la même année, la guerre avec le roi de Navarre fut terminée par un traité signé à Paris. Le roi lui céda Montpellier en échange des villes qu'il avait perdues sur la Seine.

Il s'agissait d'éloigner les compagnies franches, que la paix de Bretagne allait grossir de nouvelles recrues. L'empereur Charles IV proposa de les prendre à sa solde, si on voulait leur donner pour chef Duguesclin; il devait les employer contre les Turcs Ottomans, qui, déjà maîtres de presque tout l'empire grec, menaçaient les rives du Danube. Mais une occasion plus voisine se présenta, et Charles V se hâta d'en profiter.

1 On dit qu'avant le combat un grand lévrier, qui appartenait à Charles de Blois, était venu lécher les mains de Jean de Montfort, et que celui-ci en avait tiré un heureux présage. La chronique en vers de Bertrand Duguesclin fait faire à Chandos une réponse plus piquante :

Li contes de Montfort s'est en haut escriez ;
« Ay, seigneur, dit-il, Diex vous en sache gréz...
Et c'est Charles occiz, de ce suiz couroucez,
Car s'en vie fust pris, je me fusse accordé...
Dolent sui de sa mort et qu'il est trespassez.
Dist Jehan de Chando : Si le ressuscitez ! »

La vie de vaillant Bertrand Duguesclin, d'abord écrite en vers (1380), fut mise en prose par son auteur, Cuvelier, sept ans après la mort du héros breton.

2 Petite ville de l'arrondissement de Paimbœuf, à 4 kilomètres de la mer (Loire-Inférieure).

Pierre le Cruel, roi de Castille, avait épousé Blanche de Bourbon, sœur de la reine de France ; il ne tarda pas à l'empoisonner pour épouser sa maîtresse Maria da Padilla. Ses frères naturels ne furent pas épargnés : il employa contre eux le fer et le poison. L'aîné, Henri de Trastamare, se réfugia en France et implora le secours de Charles V. Duguesclin offrit alors au roi de réunir les compagnies franches, et de les mener en Castille pour détrôner don Pedro. Il se chargea de la négociation : presque tous les chefs de ces compagnies avaient guerroyé avec lui ; lui-même, dans la longue guerre de Bretagne, n'avait été pendant bien des années qu'un chef de partisans. Il les alla trouver à Chagny, près de Châlon-sur-Saône, où il les avait convoqués, et leur dit : « Nous avons assez fait pour damner nos âmes : vous pouvez même vous vanter d'en avoir fait plus que moi. Rendons honneur à Dieu, et le diable laissons. » Puis il leur fit craindre les grands préparatifs du roi de France contre eux, et leur prêcha une croisade contre les Maures d'Espagne, leur promettant l'argent du roi, l'absolution et les trésors du pape[1]. Cette promesse

[1] Le discours que lui fait tenir son chroniqueur-poëte est trop curieux pour que je ne le rapporte pas ici. C'est un modèle d'éloquence militaire.

« Seigneurs, ce dit Bertran, veilliez-moi escouter ;
Pour coi je suis venus je vous veil recorder.
Si vien de par le roy qui France doit garder,
Qui voldroit volentiers pour son pueple sauver
Faire tant devers vous, je vous le di au cler,
Qu'avec moi venissiez où je voldroie aler,
Et bonne compaignie vous voldroie porter.
Et je vous ai çouvent et le vous veil jurer
Que j'ai grant volenté de Sarazins gréver
Avec le roy de Chippre, que Dieux veille garder,
Ou aler en Grenade pour Sarazins gréver.
Parmi Espaigne irons, trop le puis désirer,
Et se le roy dam Pietres y pooie trouver,
Volentiers le feroie couroucier et irer,
Un vilain murdrier de sa moulier (*mulier*, femme) tuer.
En Espaigne porrons largement profiter.
Car li païs est bons pour vitaille mener,
Et si a de bons vins, qui sont frians et cler,
Et jà de mes amis qui y veulent aler ;
Le conte de La Marche, le gentil et le ber ;
Olivier de Manny, que je doi bien amer ;

les décida ; on se sépara pour réunir des soldats. Le nom de Duguesclin, l'espoir d'une campagne fructueuse, attirèrent tous les aventuriers de France ; et, au mois d'octobre 1365, l'armée se mit en marche, descendant la vallée du Rhône. Le pape, inquiet de leur approche, leur envoya un cardinal : « Rapportez au saint Père, lui dit Duguesclin, que vous avez vu trente mille croisés prêts à marcher con-

Et ses frères aussy, qui sont bon bacheler,
Et autres chevaliers, qui se veulent pener
Pour trouver Sarazins, que Dieux puist craventer.
Et se vous me volez ce fait ci accorder,
Je vous ferai du roy bailler et délivrer,
Deux C mille florins, et devant vous compter.
En Avignon irons, où je sais bien aler,
Et absolucion vous irai impétrer,
De trestous vos péchiez de tuer et embler ;
Et s'arons du trésor qu'il nous faudra livrer.
Et puis irons ensemble no voiage achever.
Et je vous pri, pour Dieux, qui se laissa pener,
Que chascuns ait voloir de sa vie amender.
Se nous volons trestous en notre cuer penser,
Nous porrions bien de vray en nous considérer
Que fait avons assez pour nos âmes dampner :
Quant nous arons tout fait, si nous faut-il finer.
Pour moi le di, seigneurs ; je le sai bien au cler,
Je ne fis oncques bien, dont il me doit peser.
Je n'ai fait fors que mal, gent occire et tuer ;
Et se j'ai fait des maulx, bien vous povez compter
D'estre mes compaignons, encore de passer,
D'avoir fait pis de moi bien vous poez vanter.

« Seigneurs, ce dit Bertran, savez que nous ferons ?
Faisons à Dieu honneur et le diable laissons.
A la vie visons comment usé l'avons :
Efforcées les dames et arses les maisons,
Hommes, enfans occiz, et tous mis à rançons ;
Comment mengié avons vaches, buefs et moutons,
Comment pillié avons oies, poucins, chappons,
Et béu les bons vins, fait les occisions,
Eglises violées et les religions,
Nous avons fait trop pis que ne font les larrons :
Li larron vont emblant, c'est pour lor norreçon,
Telz y a qui le font pour nourrir enfançons ;
Tel y a qui ne treuve à gagner deux boutons.
Sachiez celuy qui est de poureté semons,
A peine puest-il être en ce siècle prodons.
Pis sommes que larrons, car gens murderisons.
Pour Dieu, avisons nous, sur les païens alons ;
Je vous ferai tous riches, se mon conseil créons,
Et arons paradis ausi quant nous morrons. »

tre les Sarrasins de Grenade, et qu'ils demandent l'absolution de leurs péchés et un secours de deux cent mille livres. — Quant est de l'absolution, répondit le cardinal, vous l'aurez, de ce n'en doutez jà, mais de l'argent réponds-je pas. — Sire, reprit Bertrand, ici en y a moult, qui d'absolution ne parlent point, et trop mieux aiment l'argent, car nous les faisons prud'hommes maugré eux. »

L'argent fut livré, et les grandes compagnies continuèrent leur marche jusqu'à Toulouse. Duguesclin les passa en revue devant cette ville, et ce fut alors seulement qu'il leur déclara ses desseins. Louis, duc d'Anjou, frère du roi, nommé gouverneur du Languedoc, était présent à la revue, et il appuya la proposition par des largesses nombreuses. On ne répondit que par des acclamations et l'on franchit les Pyrénées.

Henri de Trastamare reçut l'armée sur les frontières de l'Aragon, dont le roi soutenait sa cause. On se réunit à Saragosse. La prise de Calahorra, le 16 mars 1366, décida du sort de la Castille. Couronné à Burgos, reçu en souverain à Tolède, à Cordoue, à Séville, Henri fut reconnu par toute la Castille, et don Pedro s'enfuit en Portugal, puis à Bordeaux, où le prince de Galles le reçut en allié.

Pendant ce temps, la France respirait : les champs étaient cultivés, les villes reprenaient leur commerce, et le roi diminuait les impôts, conformément aux vœux exprimés par les États généraux, réunis à Chartres en 1367.

Le prince de Galles, entraîné par les idées chevaleresques de ses barons, avait résolu de remettre don Pedro sur le trône. Celui-ci, de son côté, s'était engagé à livrer, pour payer les frais de la guerre, des trésors cachés par lui avant sa fuite. Édouard vit accourir sous ses drapeaux tous les chercheurs d'aventures ; une partie même des compagnies que Henri de Trastamare renvoyait s'enrôla dans le parti de son rival. Le roi de Navarre vendit le passage des Pyrénées, et Édouard, suivi de don Pedro, entra en Espagne au mois de janvier 1367. Une bataille qu'il livra entre Najara et Navarrette changea la face des affaires. L'armée castil-

lane fut mise en déroute, Duguesclin fait prisonnier, et don Pedro rentra en vainqueur à Burgos. Henri vint chercher un asile à Toulouse, auprès du duc d'Anjou.

Mais le vainqueur se repentit bientôt de son entreprise. Non-seulement les vengeances de don Pedro rendirent odieuse en Castille l'intervention anglaise, mais le roi ne tint pas parole, et refusa sous divers prétextes de payer les frais de la guerre. La chaleur du climat ne tarda pas à causer parmi ces hommes du Nord des maladies dangereuses. Exténué par la souffrance, aigri par le fâcheux résultat d'une campagne qu'il croyait devoir être si glorieuse, le prince de Galles revint à Bordeaux, où la nécessité de payer ses troupes l'obligea d'imposer des subsides onéreux sur les provinces d'Aquitaine. De là des mécontentements populaires, des irritations nombreuses que les agents de Charles V avaient soin d'entretenir. On regretta le régime français, et le gouvernement des Valois, qui, en général, avait toujours ménagé les provinces méridionales, et surtout respecté leurs franchises. Charles V s'attacha alors deux puissantes maisons du Midi, en faisant épouser au sire d'Albret, neveu du comte d'Armagnac, Isabelle de Bourbon, sœur de la reine. L'influence de ce seigneur fit rejeter les demandes d'Édouard aux États d'Aquitaine. Pendant ce temps Henri de Trastamare rentrait en Espagne, la rançon de Duguesclin était payée, et Olivier de Clisson, un des plus forts appuis du prince de Galles, venait de vendre ses services au roi de France. La guerre recommençait par delà les Pyrénées, et Charles V, dont les finances étaient en bon état, les préparatifs de défense assurés, n'attendait qu'un motif plausible pour déchirer le traité honteux de Brétigny.

L'occasion ne pouvait manquer avec un prince habile à la faire naître. Les seigneurs de Gascogne en appelèrent à lui, comme à leur suzerain, des vexations du prince Édouard. Bien que le traité de Brétigny eût abandonné ces provinces en toute souveraineté à l'Angleterre, Charles soutint que la juridiction de la couronne de France était inaliénable, et il envoya un message à Édouard, duc d'A-

quitaine, pour qu'il eût à comparaître devant la Cour des pairs. « J'irai à Paris, répondit le prince de Galles, mais le bassinet en tête et la lance à la main, avec soixante mille hommes. » Charles ne s'inquiéta pas de cette fière réponse; il savait que le prince Édouard était trop malade pour agir. Il déclara donc la guerre, le 29 avril 1369, et fit immédiatement saisir les places fortes du Poitou. Ce fut alors qu'il assembla les États généraux, sûr de leur appui dans une cause nationale. Ils se réunirent à Paris le 9 mai, et le roi, déclarant ce qu'il avait fait, ajouta qu'il était temps encore de revenir sur ses pas, si la nation désapprouvait sa conduite. L'habile monarque ne doutait pas de l'assentiment des trois ordres : il fut unanime, et la guerre recommença. Toutes les mesures financières qu'il proposa furent adoptées, et elles eurent cela de remarquable, que les impôts ne subirent aucune augmentation, la monnaie aucune altération, les juifs aucune spoliation.

Tout secondait ce grand mouvement national : Duguesclin, rentré en Espagne, avait rétabli Henri de Trastamare par la victoire de Montiel (1369). Don Pedro, fait prisonnier, se précipita sur son frère dans la tente même de Duguesclin, pour le poignarder. Les deux frères luttèrent corps à corps, jusqu'à ce que Henri, plus heureux, enfonça sa dague dans le cœur de son rival. Duguesclin, fait connétable de Castille, rentra en France pour servir son pays. Il se joignit au duc d'Anjou, que Charles avait chargé d'attaquer l'Aquitaine. Philippe, duc de Bourgogne, devait couvrir la Normandie, et une flotte envoyée par Henri de Trastamare, s'avançait vers les côtes de France, pour couper les communications avec l'Angleterre.

Ce n'était pas seulement avec des dispositions militaires que Charles avait préparé la guerre : il s'était assuré des alliances. Sans parler de Henri, roi de Castille, dont l'appui lui était acquis, il pouvait compter sur l'empereur, sur le Hainaut, le Brabant, les duchés de Gueldres et de Juliers : il négociait avec le roi de Navarre, et se procurait un allié plus important par le mariage de son frère, le duc de Bour-

gogne, avec Marguerite, fille de Louis II, comte de Flandre, à qui il rendit les villes de Lille et de Douai. Ainsi, la France se trouvait adossée de toutes parts à des puissances amies, grâce à l'habileté de son roi ; et, quoique refoulée par un ennemi que des victoires avaient rendu formidable, elle pouvait reprendre aisément l'avantage, car les situations étaient changées : Édouard III vieillissait, son fils succombait à une maladie incurable, tandis qu'autour de Charles V s'étaient formés des talents militaires et un nouveau système de guerre. Aussi le prince eût commis une grande faute s'il eût cherché ou accepté les batailles. L'invasion d'un pays, une fois accomplie, ne peut cesser par une victoire ; elle ne cède qu'à des agressions partielles, renouvelées sans cesse et sur tous les points à la fois.

Le parlement anglais affecta d'abord de ne voir qu'une chicane dans les motifs de guerre publiés par Charles V : « Le roi de France n'est qu'un avocat, » s'écria en plein conseil le duc de Lancastre. « Eh bien, dit Charles en apprenant ce propos, nous leur bâtirons tel plaid, dont la sentence leur ennuiera. » Édouard alors reprit le titre de roi de France, qu'il avait quitté après le traité de Brétigny, et il ordonna à son fils de pousser la guerre avec vigueur. Le comte de Cambridge, son second fils, et le comte de Pembrocke, son gendre, descendirent à Saint-Malo, traversèrent la Bretagne, le Poitou, et allèrent joindre le prince de Galles. Mais toutes les communes de France étaient armées : par une sage ordonnance, rendue le 4 avril 1369, Charles V avait imposé une forte amende dans tout le royaume sur les jeux de hasard, et fait établir partout des prix pour les jeux d'arc et d'arbalète. A chaque pas, les capitaines français trouvaient des soldats à recruter, et l'Anglais des ennemis à combattre.

Le clergé seconda ce mouvement national : l'évêque de Cahors souleva le Quercy contre les Anglais : le duc de Berry, qui venait de s'assurer de l'Auvergne, reçut l'hommage de cette province, pendant que le duc d'Anjou, aidé par Duguesclin, reprenait le Rouergue et le Limousin.

Au nord, le duc de Lancastre, débarqué à Calais, rencontra partout le duc de Bourgogne, qui ne cessait de le harceler sans combattre, quoiqu'il en eût grande envie : mais Charles V le lui avait expressément défendu. Le prince de Galles, de son côté, attaqué d'une violente hydropisie, ne pouvait plus monter à cheval : toutefois, la nouvelle de la mort de Jean Chandos, son meilleur homme de guerre, et celle de la soumission de Limoges à Duguesclin vinrent lui rendre de l'énergie, ou plutôt lui inspirer de la fureur. Modèle des preux jusqu'alors, noble et loyal chevalier, ce prince finit son honorable vie par une action cruelle. Il se fit transporter en litière sous les murs de Limoges, assiégea, prit la ville, et y ordonna un effroyable massacre. C'était au commencement d'octobre 1370. Au mois de janvier suivant, il quittait la France et s'en allait mourir en Angleterre.

Le duc de Lancastre avait passé en Guyenne : Robert Knolles, capitaine anglais, débarqué à Calais avec trente mille hommes, parcourut, sans trouver de résistance, mais sans oser attaquer les places fortes, l'Artois, la Picardie, l'Ile-de-France, la Champagne, la Bourgogne, puis vint se présenter du côté de Villejuif, sous les murs de Paris, et défier le roi, qui n'en prit aucun souci. C'était pitié, en effet, de voir une armée ennemie courir si étourdiment à travers tout un pays, sans magasins, sans vivres, sans point d'appui dans les villes ou les populations, laissant derrière elle tous les fleuves, toutes les places fortes. A cette absurde fanfaronnade le sage roi n'opposait qu'une simple et majestueuse solennité. Le 2 octobre 1370, Charles V, siégeant sur son trône, dans la grande salle de l'hôtel Saint-Paul, entouré des princes de sa famille, des grands officiers de sa couronne, en présence du cardinal de Beauvais, chancelier de France, du recteur de l'Université, du prévôt et des échevins de la ville de Paris, remettait à un simple gentilhomme breton l'épée de connétable, en lui disant : « Duguesclin, prenez mon épée et l'employez contre les ennemis de la France. » Et comme le modeste chevalier refusait cet

honneur, s'excusant sur sa naissance, il ajoutait : « Sachez, messire Bertrand, que je n'ai frère, cousin, ne neveu, ne baron en mon royaume qui n'obéisse à vous, et se nul en étoit au contraire, il me courrouceroit tellement qu'il s'en apercevroit; si prenez l'office joyeusement, et vous en prie. » Duguesclin reçut l'épée à genoux, et s'écria en la tirant du fourreau : « Je ne l'y remettrai jamais, qu'après avoir chassé les ennemis de la France. »

Ce choix, cette confiance dans un grand homme, excitèrent un enthousiasme général. On accourut de toutes parts sous les bannières de Duguesclin, qui commença par surprendre et battre complétement, près de Pont-Valain [1], l'armée de Robert Knolles. Il dirigea ensuite ses efforts contre le Poitou.

L'année 1371 se passa en escarmouches; dès qu'une ville se soumettait, Charles V avait soin de lui accorder des priviléges qui lui fissent aimer le gouvernement français. Une grande victoire navale, remportée devant La Rochelle, en 1372, par la flotte castillane sur le comte de Pembrocke qui fut pris, ferma aux Anglais l'abord du Poitou et en facilita la conquête. Duguesclin assiégea et prit successivement toutes les villes de cette province, dont la capitale lui ouvrit ses portes avec empressement. Il était important surtout de posséder La Rochelle. Une ruse la livra au connétable. La garnison anglaise de cette ville était commandée par un brave capitaine, nommé Mancel, qui, ainsi que bien d'autres, ne savait pas lire. Le maire, nommé Cadorier, l'invita à un festin, et lui fit apporter des dépêches d'Édouard III. Le commandant reconnut le sceau, et fit lire la lettre par le greffier de la commune. Il se trouva qu'Édouard III ordonnait à Mancel d'armer les bourgeois, de les réunir sur la place, en répartissant entre eux, pour les former aux exercices militaires, les hommes de la garnison. Mancel donna dans le piége, et quand les bourgeois furent sous les armes, et la garnison divisée, on se jeta sur les soldats anglais, on

[1] A 20 kilomètres sud du Mans (Sarthe).

les prit tous, et on ouvrit les portes au connétable, après avoir stipulé que le château serait démoli, et que la ville aurait le droit de battre monnaie[1]. Cette conquête importante, et la prise du Captal de Buch, auquel le roi refusa le privilége de se racheter, décidèrent de la soumission complète du Poitou. La ville de Thouars, où s'était rassemblée la noblesse du pays, résista la dernière. Assiégée vigoureusement par Duguesclin, elle promit de se rendre le 20 septembre, si le roi d'Angleterre ne la secourait. Édouard III s'embarqua avec des troupes nombreuses ; mais les vents contraires le retinrent sur les côtes de Bretagne; il ne put arriver à temps, et retourna à Londres, en disant avec dépit : « Il n'y eut oncques roi en France qui moins s'armât, et si n'y eut oncques roi qui tant me donna à faire. »

Dans cette guerre, la conduite du duc de Bretagne avait été fort peu loyale ; malgré son hommage au roi de France, il ne cessait de seconder toutes les entreprises de l'Angleterre. Cette politique était d'autant plus maladroite, que la fortune de Duguesclin attirait toute la noblesse bretonne dans le parti du roi de France, qui, de son côté, usait à leur égard de tous les moyens capables de les attacher à sa cause. « Je voudrois être Breton, disait-il un jour ; nul n'est plus vaillant que les Bretons. » Et ce propos, adroitement lancé, avait retenti dans toute la Bretagne. La noblesse se plaignit au roi de la conduite de son duc, et le roi n'hésita pas à envoyer le connétable dans ce pays pour en chasser les Anglais. Dès l'entrée de Duguesclin en Bretagne, la duchesse tomba entre les mains du duc de Bourbon. Duguesclin l'alla voir aussitôt. « Ah! beau cousin, lui dit-elle, suis-je prisonnière? — Nenni, madame, répondit-il, n'avons mie guerre aux dames, mais votre mari se gouverne étrangement envers le roi, son droit seigneur. » Le grand nom de Duguesclin, l'empressement de ses anciens compagnons d'armes à accourir sous ses drapeaux, eurent

1 Cet événement eut lieu le 15 août 1372.

bien vite délivré la Bretagne des garnisons anglaises. Jean IV s'embarqua à Concarneau pour l'Angleterre, et il ne resta plus que Brest aux Anglais.

Édouard III arma encore une fois pour une grande expédition, qu'il confia au duc de Lancastre. Au mois de juillet 1373, celui-ci débarqua à Calais, et suivit le même plan de campagne que Robert Knolles, bien que le duc de Bretagne qui l'accompagnait voulût d'abord qu'on lui reconquît ses États. Charles V le fit observer dans sa marche par trois corps d'armée que commandaient Duguesclin, le duc de Bourgogne son frère, et le duc de Bourbon son beau-frère. Lui-même alla s'enfermer dans Troyes pour protéger la Champagne par sa présence. Lancastre, harcelé partout, ne trouvant pas d'armée à combattre, mais ne pouvant envoyer nulle part des détachements sans qu'ils fussent massacrés par les gens des campagnes et les milices des villes, traversa la France et n'amena à Bordeaux que les débris de son armée. « Laissez-les aller, avait dit Charles V; il leur ennuiera, et ils s'en iront à néant. »

Grégoire XI[1], qui avait succédé à Urbain V, le 30 décembre 1370, n'avait cessé de prêcher la paix aux deux rois; mais leurs prétentions respectives repoussaient toute intervention. A la fin cependant, la voix du père des chrétiens fut entendue, et des conférences ouvertes à Bruges amenèrent, le 27 juin 1375, une trêve d'un an, qui fut ensuite prolongée jusqu'à la mort d'Édouard III. Ce prince, dont le long règne a laissé en Angleterre, malgré les revers qui en marquèrent la fin, des souvenirs si glorieux, mourut le 21 juin 1377, quelques mois après son fils, le prince de Galles. C'est lui qui supprima dans les actes publics l'emploi de la langue française, et qui peut être regardé par les Anglais comme le vrai fondateur de leur nationalité. Cette politique habile, qui se développa par tant d'autres institutions utiles au pays, se concilie difficilement avec le projet fantastique d'étendre cette nationalité sur la

[1] Il s'appelait Pierre Roger, comme son oncle Clément VI.

France. Édouard, plus qu'aucun autre souverain, devait comprendre que la limite entre les deux peuples était tracée à jamais.

Après avoir obtenu cette trêve, objet de tous ses vœux, Grégoire XI avait reporté le saint-siége à Rome, le 13 novembre 1376.

La mort d'Édouard III laissait la couronne à un enfant, Richard II, fils du prince de Galles, âgé de onze ans. Charles V ne voulut plus prolonger la trêve, et les hostilités recommencèrent. Elles furent de plus en plus favorables à la France. L'amiral Jean de Vienne, réuni à l'amiral de Castille, porta le ravage dans le comté de Sussex, où il fit une descente. Le duc de Bourgogne prit quelques places autour de Calais ; le duc d'Anjou, uni à Duguesclin, conquit les villes riveraines de la Dordogne. Le roi de Navarre ayant passé au parti de l'Angleterre, Duguesclin alla lui enlever ses places de Normandie, malgré le duc de Lancastre, qui avait débarqué des troupes à Saint-Malo.

Alors commença le grand schisme d'Occident, si fatal à la chrétienté. Grégoire XI étant mort à Rome, le 27 mars 1378, les cardinaux se réunirent en conclave. Mais le peuple de Rome voulait un pape italien, et employa, pour l'obtenir, les menaces et les voies de fait. Le sacré collége, forcé dans son choix, élut provisoirement l'évêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Celui-ci n'accepta pas les conditions secrètes de l'élection, se déclara pape selon toutes les règles, et traita les cardinaux avec tant d'orgueil, qu'ils prirent le parti violent de proclamer l'illégalité de l'élection, et, le 20 septembre, élurent pape le cardinal Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Ce nouveau pape, reconnu par la France, vint s'établir à Avignon, et le schisme commença. La chrétienté se partagea entre les deux rivaux.

Cet événement porta la douleur dans l'âme de Charles V. Le soulèvement de quelques villes du Midi contre le despotisme de son frère le duc d'Anjou, qui, sans les prières du pape, allait tirer une vengeance terrible des habitants

de Montpellier, pour punir le meurtre de ses officiers, causa au roi de nouveaux chagrins. Il n'hésita pas à retirer à son frère le gouvernement du Languedoc, pour le donner à Gaston Phébus, comte de Foix. Des orages s'élevaient aussi du côté de la Bretagne : une décision du Parlement, décision juste, mais impolitique, et peu en harmonie avec la sagesse ordinaire de Charles V, déclara Jean IV traître à son roi et à son pays, et confisqua le duché de Bretagne. Pour exécuter l'arrêt, il fallait employer la force, car les Bretons, bien que préférant la domination française à celle des Anglais, étaient Bretons avant tout, et Charles V, en les incorporant à la monarchie, devançait de quelques siècles les idées de son temps. Aussi une ligue ne tarda pas à se former en Bretagne pour rappeler le duc Jean. Celui-ci débarqua à Saint-Malo le 3 août 1379, et fut reçu avec enthousiasme par ses sujets. Le duc de Bourbon, chargé par le roi de s'assurer des principales villes du duché, fut obligé de revenir sur ses pas, et Charles V n'eut plus d'autre espoir qu'en Duguesclin.

Mais le connétable ne pouvait exécuter la sentence dans son pays ; il fit supplier le roi de l'en dispenser[1]. Ses ennemis, profitant de son absence, firent entendre à Charles V qu'il était d'intelligence avec le duc de Bretagne. Mécontent de quelques froideurs du roi, Duguesclin lui renvoya l'épée de connétable, et ne la reprit que sur les instances des ducs d'Anjou et de Bourbon, que le roi lui envoya à Pontorson pour le calmer.

Duguesclin vint trouver Charles V à Paris, et lui conseilla de tourner plutôt ses armes vers les provinces du Midi, où les débris des armées anglaises occupaient encore un assez grand nombre de places fortes, qui leur servaient

1 Glequin, qui connestable estoit,
Trop grand duel en son cuer avoit
De la guerre et dissencion
Estant entre sa nacion
Et les Franczois que il aimoit
Marri estoit, plus ne povoit.
(*Chronique du bon Jehan, duc de Bretaigne.*)

de repaires. Charles y consentit, et le connétable s'en alla donc finir comme il avait commencé, par une guerre de partisans.

Il partit au printemps de 1380, prit plusieurs châteaux d'Auvergne, et alla mettre le siége devant le château neuf de Randan, situé dans les montagnes, entre Mende et Le Puy. Pressés avec vigueur, les assiégés avaient promis de se rendre le 12 juillet, s'ils n'étaient secourus; mais la grande chaleur, les fatigues du siége avaient épuisé la santé du connétable; il fut attaqué d'une fièvre continue, et mourut le 13 au matin, dans les sentiments d'un héros chrétien, rappelant à ceux qui l'entouraient ce qu'il leur avait dit cent fois, *que, dans quelque pays qu'ils fissent la guerre, les gens d'église, les femmes, les enfants et le pauvre peuple n'étaient point leurs ennemis*. Le jour même, le commandant de la garnison, fidèle à sa parole, vint déposer les clefs de la place sur le lit funèbre du grand homme.

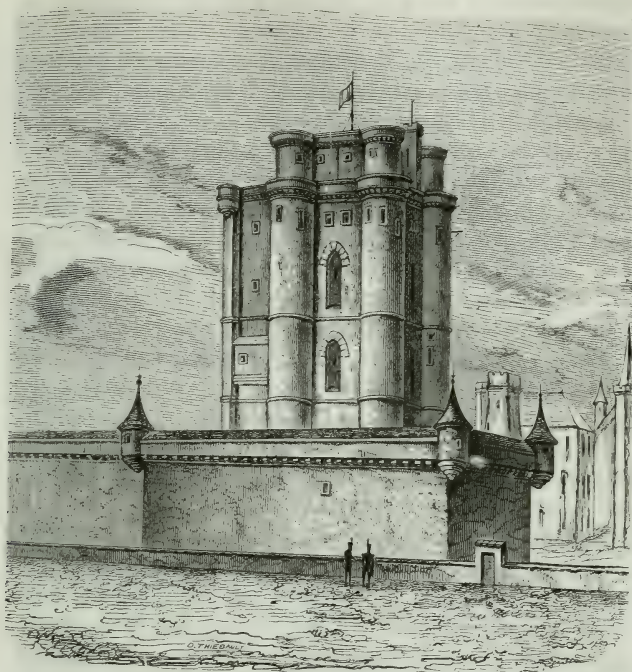
Le deuil de toute la France accompagna sa dépouille mortelle. Son cœur fut déposé dans l'église de Saint-Laurent du Puy, où il est encore. Le roi voulut que son corps reposât dans les caveaux de Saint-Denis, au milieu des tombeaux des rois de France [1].

Charles V ne survécut pas longtemps à Duguesclin; les succès du duc de Bretagne, le soulèvement de la Flandre contre le comte Louis, troublèrent cette suite constante de prospérités. Il succomba à une maladie douloureuse, le 26 septembre 1380, au château de Beauté [2] près de Vincennes, dans la quarante-quatrième année de son âge. Sa mort fut celle d'un sage: il bénit ses enfants, sa famille, et le peuple, auquel il avait voulu qu'on ouvrît toutes les portes, puis il dit : « Mes amis, allez-vous-en, priez pour moi, et

1 On lisait sur le tombeau de Duguesclin cette simple épitaphe : « Ici gît noble homme messire Bertrand Duguesclin, comte de Longueville, connétable de France, qui trépassa au Castel-Neuf de Randan en Givodan, en la sénéchaussée de Beaucaire, le treizième de juillet mil-trois-cent-quatre-vingt. Priez Dieu pour lui. »

2 Il ne reste plus rien de ce château : il était dans la partie du bois de Vincennes qui domine Nogent-sur-Marne. Le lieu s'appelle encore *Rond de Beauté*.

me laissez, afin que mon travail s'achève en paix. » Il ex-



Donjon de Vincennes [1].

pira ensuite doucement, en écoutant la passion du Seigneur, qu'il se faisait lire.

Avec Duguesclin et Charles V disparurent pour un demi-siècle la gloire et le bonheur de la France.

Ce sage monarque nous est bien connu, grâce aux Mémoires que nous a laissés Christine de Pisan, fille d'un célèbre astrologue italien qu'il avait appelé à sa cour, car, dans ce temps, les hommes les plus éclairés croyaient à la

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 42.

science occulte. Charles avait de l'instruction, aimait l'étude et la protégeait. Dans ce siècle où les manuscrits étaient rares et coûteux, il était parvenu à amasser au Louvre un grand nombre de volumes : ce fut l'origine de la Bibliothèque royale. Il s'entourait d'hommes instruits et surtout d'hommes habiles, parmi lesquels on doit citer Guillaume de Dormans, cardinal de Beauvais, son chancelier ; Savoisy, son trésorier; Bureau de la Rivière, son secrétaire, qui fut son ami. Simple, frugal, affable dans l'intérieur, il attachait une grande importance à ne paraître en public qu'environné de tout l'éclat de la royauté. C'était l'œuvre d'un homme habile qui avait besoin de relever dans la pensée des peuples un pouvoir ébranlé par les secousses démocratiques du commencement de son règne. Ce fut dans cette pensée, et pour prévenir les orages inséparables d'une régence, qu'il rendit, en 1374, l'ordonnance qui fixait la majorité des rois à quatorze ans.

Il connaissait ses frères : dans les prévisions de sa fin prochaine, il pressentait les maux que leur rivalité ou leur accord causerait à la France. Louis, duc d'Anjou, était un prince distingué par ses talents militaires, mais ambitieux, despote, homme de mauvaise foi, sacrifiant tout à ses passions; Jean, duc de Berry, avec moins de talents, avait plus d'obstination dans le caractère, était emporté, cupide, et ne souffrait aucune résistance; Philippe, duc de Bourgogne, valait mieux que ses deux frères; mais il avait un orgueil et un faste insupportables. Le duc de Bourbon, frère de la reine, jouissait, au contraire, de l'estime générale, et seul eût été capable de gouverner le royaume pendant la minorité du jeune roi. Charles VI, alors âgé de moins de douze ans, était un enfant aimable, gai, étourdi, qui ne connaissait encore de la royauté que ses plaisirs.

———

CHARLES VI.

Charles V avait, quelque temps avant sa mort, désigné la reine comme régente, conjointement avec les ducs de Bourgogne et de Bourbon. Mais Jeanne mourut avant son mari, et la question resta indécise. Louis d'Anjou, qui épiait les derniers moments du roi, s'empara de ses trésors, destitua ses ministres, et organisa seul le gouvernement. Ce ne fut pas sans résistance de la part de ses frères. Chacun d'eux s'entoura d'un grand appareil militaire. Quand les chefs d'une nation donnent eux-mêmes l'exemple de l'anarchie, la contagion gagne vite. On eut bientôt compris partout que le gouvernement venait de cesser : les révoltes commencèrent. On crut y remédier en émancipant Charles VI, et le déclarant majeur : on le fit sacrer à Reims, et tous les actes furent promulgués en son nom. Cette fiction était possible cent cinquante ans plus tôt, et avec Blanche de Castille. Mais l'avidité et la tyrannie du duc d'Anjou, aussi bien que le progrès des lumières, détruisaient toute illusion à cet égard. Pendant deux ans une administration déplorable pesa sur la France, que s'étaient partagée les ducs d'Anjou et de Berry. Ce dernier avait pris le gouvernement des provinces du Midi, où ses exactions occasionnèrent une révolte presque générale. Les États généraux, convoqués par Louis d'Anjou, à Amiens, en 1382, réclamèrent en vain contre les charges dont on accablait le pauvre peuple. Les plaintes ne furent pas écoutées, et on cessa de convoquer les États. A Paris et à Rouen, l'augmentation des impôts remua ces masses populaires que seize ans d'une habile administration avaient fait retomber dans leur calme d'autrefois. L'arsenal fut pillé, on s'arma de maillets de plomb, on massacra les percepteurs des contributions; le sang coula dans les rues, et l'on n'obtint la paix qu'en cédant ostensiblement et punissant dans l'ombre, en affichant la faiblesse et cachant la justice, deux moyens qui perdent le

plus vite possible les États et les gouvernements. Il est vrai que pour se dédommager le duc d'Anjou fit entrer Charles VI à Rouen par la brèche, comme s'il prenait la ville d'assaut, et ordonna de nombreux supplices (1382).

Ce n'était pas en France seulement que ces révoltes éclataient : en Flandre, en Angleterre, en Italie, en Allemagne, les chimériques idées d'égalité fermentaient dans bien des têtes. On n'avait point alors pour les répandre ces moyens rapides qui font voyager la pensée comme la lumière ; mais on avait, à défaut de phrases écrites, que le vulgaire n'entend pas toujours, le langage passionné et toujours compréhensible de la parole et du geste, le langage entraînant des exemples. Dans chaque grande ville s'élevaient à tout propos des tribunes populaires, où quelques harangueurs improvisés, à la faveur d'un texte de l'Écriture, prêchaient contre les puissances du jour, et appelaient à l'insurrection. Or, les rois n'étaient point, comme aujourd'hui, armés d'une force publique capable de réprimer le désordre : presque toujours surpris et sans défense, ils ne connaissaient de moyen d'échapper que la fuite. Leur pouvoir moral était grand sans doute ; mais ce prestige n'entourait et ne préservait que leur personne. Encore des tentatives hardies avaient déjà fait sortir des derniers rangs de la société des royautés d'un jour : un marchand de Rouen avait été proclamé roi ; en Angleterre, Wat Tyler, un couvreur, avait régné dans la capitale cette même année, et presque détrôné Richard II. En Flandre, Jean Hyons, Pruneau, Dubois, avaient tour à tour commandé en vrais souverains les milices de Bruges, de Gand, révoltées contre leur comte. Philippe Arteveld, fils de Jacques, venait d'être reconnu comme le chef de l'insurrection, il régnait. Il fallait, pour arrêter ce torrent révolutionnaire, beaucoup de sagesse dans les gouvernements, et surtout de la moralité dans l'exercice du pouvoir. Or, la France et l'Angleterre avaient pour rois deux enfants sans capacité, sans volonté, gouvernés par des oncles ambitieux, chefs de parti bien plutôt que citoyens. Pour comble de malheur, la famille

chrétienne était désunie, et l'Église, sans chef parce qu'elle en avait deux, ne pouvait plus donner au monde l'exemple de l'ordre et la loi du devoir. Tout s'en allait, jusqu'au patriotisme, que ne réveillaient plus les secousses d'une guerre nationale.

Charles de Duras (Durazzo), le dernier des rejetons mâles de la famille de Charles d'Anjou, avait été adopté par la reine Jeanne de Naples. Avide de régner, il se fit couronner à Rome par Urbain VI, s'empara de Jeanne, et la fit enfermer. La reine, pour se venger de son parent et du pape à la fois, se déclara pour Clément VII, et institua son héritier Louis d'Anjou, en 1381. La mort de Jeanne, que Charles de Duras fit étouffer sous des matelas (1382), détermina Louis d'Anjou à quitter la France pour aller s'assurer de la Provence et conquérir le royaume de Naples. Les trésors ravis à Charles V furent engloutis dans cette malheureuse expédition. Louis d'Anjou, après une campagne désastreuse, mourut de maladie à Bari, le 30 septembre 1384, à l'âge de quarante-cinq ans, ne laissant qu'une coupe d'argent et une cotte d'armes de toile peinte [1].

Le départ de Louis d'Anjou avait ouvert une libre carrière à l'ambition du duc de Bourgogne. Dès lors la politique du gouvernement se tourna vers la Flandre, dont ce prince avait épousé l'héritière. Il était temps, non-seulement dans l'intérêt de Philippe, mais aussi dans celui de la France, de comprimer dans ce pays l'esprit révolutionnaire, dont l'active propagande s'étendait à toutes les communes du Nord. Les comités insurrectionnels ne sont point des inventions modernes, et les Flamands entretenaient des intelligences avec Paris. Le conseil du roi, auquel furent appelés les plus grands seigneurs du royaume, décida donc la guerre, d'autant plus que les insurgés, après avoir battu leur comte, avaient porté le ravage jusque sur le territoire français. Le jeune roi était ravi d'avoir une campagne à faire : il alla prendre l'oriflamme à Saint-

[1] Son corps fut transporté à Angers, et inhumé dans la cathédrale de Saint-Maurice.

Denis, et partit avec une brillante armée, que commandaient le duc de Bourgogne et le connétable Olivier de Clisson. La saison était avancée : on n'arriva que le 3 novembre à Seclin [1], où le roi établit son quartier général, et où l'on décida le plan de campagne. De là on se porta en avant : on força au pont de Comines le passage de la Lys, et l'on atteignit l'armée flamande à Rosbecque [2].

Là fut livrée, le jeudi 27 novembre 1382, une terrible bataille. L'imprudent Arteveld avait rassemblé ses cinquante mille Flamands en un seul corps, espérant que cette masse compacte écraserait l'armée française; mais cette disposition rendait impossible toute autre manœuvre que celle de se porter en avant. La seconde faute qu'il commit, fut de céder à l'impatience des milices, qu'importunait un brouillard épais, et de commencer l'attaque. Le centre des Français plia en effet, et la déroute commençait, lorsque le jeune roi fit avancer l'oriflamme ; on dit qu'alors le brouillard se dissipa, et qu'un beau soleil éclaira les combattants. Une manœuvre habile du connétable fit développer la cavalerie sur les ailes de la colonne flamande, qui, pressée de toutes parts, fut enfoncée, refoulée sur elle-même, au point que ce fut une cohue plutôt qu'une mêlée, une presse plutôt qu'un massacre. Étouffés, écrasés, les Flamands ne pouvaient plus se défendre. Il en périt vingt-huit mille. Le corps d'Arteveld fut trouvé parmi les morts : il n'avait pas une blessure. On pendit son cadavre à un arbre.

La Flandre se soumit. On dit que le roi trouva à Courtrai les preuves d'une correspondance républicaine avec les Parisiens. On conservait aussi dans cette ville les éperons des chevaliers français tués à la bataille du 11 juillet 1302. Les vainqueurs, en se retirant, mirent le feu à la ville.

Charles VI rentra à Paris le 11 février 1383 ; les Parisiens avaient armé leurs milices et déployé pour l'arrivée du roi cet appareil militaire. Une ordonnance sévère pres-

1 Petite ville du département du Nord, à 10 kilomètres sud de Lille.

2 Village à 12 kilomètres nord de Courtrai (Belgique.)

crivit le désarmement, et pendant plusieurs jours les supplices et les confiscations épouvantèrent la capitale.

Bientôt le comte de Flandre appela de nouveau les Français à son secours ; cette fois pour le protéger contre l'Angleterre, qui venait d'envoyer une armée piller les côtes. Les Anglais, vainqueurs à Dunkerque, menaçaient d'envahir tout le pays. Philippe de Bourgogne n'eut pas de peine à persuader au jeune roi de recommencer la guerre. Charles VI alla assiéger les vainqueurs dans la ville de Bourbourg, d'où il les chassa. Une capitulation, amenée par la médiation du duc de Bretagne, toujours favorable aux Anglais, suspendit les hostilités. La situation des parties belligérantes fut d'ailleurs compliquée par la mort du comte de Flandre, qui, blessé, dit-on, par le duc de Berry dans une querelle, succomba le 9 janvier 1384. Philippe de Bourgogne se trouvait héritier du comté de Flandre, et ne tarda pas à être reconnu dans ces belles provinces. Gand seule résista pendant plus d'une année, et finit par se soumettre. Alors commença la puissance de la maison de Bourgogne.

L'ambition de Philippe, qui tendait à agrandir ses États vers le Nord, lui fit chercher des alliances dans la famille des princes de Bavière, dont un membre, le duc Albert, gouvernait la Hollande et le Hainaut. Celui-ci donna sa fille en mariage à Jean, comte de Nevers, fils de Philippe ; et son neveu Étienne, duc de Bavière, lui envoya sa fille Isabeau, que Philippe voulait présenter au roi de France. Charles VI, qui n'avait pas encore dix-sept ans, vit à Amiens, le 14 juillet 1385, la jeune Isabeau, qui n'en avait que quatorze. Cette princesse était fort belle ; le roi se passionna pour elle tout à coup, et l'épousa trois jours après, dans cette ville même.

Bien qu'intéressée, la politique de Philippe de Bourgogne n'en était pas moins nationale, et Charles VI, dans la fougue de sa jeunesse, embrassait avec transport toutes les idées de gloire. Ce qui devait cependant alarmer les gens sages, c'est que ce jeune homme cédait trop facilement aux

impressions qu'on lui communiquait ; c'est que, dans ses rapides résolutions, il ne tenait compte ni des obstacles, ni des bons avis, et préférait immédiatement les entreprises hardies, les plans gigantesques. Ainsi, il adopta avec enthousiasme le projet d'attaquer l'Angleterre partout à la fois : envoyer des secours aux Écossais révoltés, des troupes en Castille pour s'opposer au duc de Lancastre qui voulait conquérir cette couronne [1] ; attaquer toutes les garnisons anglaises de la Saintonge, et faire, avec une flotte considérable, une descente en Angleterre : tel était le plan de campagne conçu pour l'année 1386. Il ne manquait ni de grandeur ni d'habileté, si l'on songe au faible gouvernement de Richard II, en proie à des factions. Mais le gouvernement français n'était pas beaucoup plus fort, et, d'ailleurs, pour exécuter ces vastes projets, il fallait des sommes considérables. Le succès ne fut complet qu'en Espagne, où, grâce à l'activité du duc de Bourbon, qui commandait les troupes, le duc de Lancastre se vit forcé d'abandonner la partie ; mais en Écosse, les chevaliers français ne comprirent rien à la guerre des montagnes, et ne firent qu'attirer sur Édimbourg les armes de Richard ; dans le Languedoc, les Anglais eurent l'avantage, et la grande expédition maritime, pour laquelle on avait fait d'énormes dépenses [2], resta dans le port de l'Écluse, à cause des lenteurs du duc de Berry, qui n'arriva qu'au milieu de l'hiver.

On ne se rebuta pas pourtant, et le connétable Olivier de Clisson retourna en Bretagne pour y équiper une flotte nouvelle. Mais Jean IV, toujours dévoué à l'Angleterre, attira le connétable à Vannes, et le retint prisonnier contre le droit des gens. Il savait que Clisson avait promis sa fille au fils aîné de Charles de Blois, toujours captif à Londres, et qu'il conseillait à Charles VI de relever par ce moyen le

1 Jean de Lancastre, fils d'Édouard III, avait épousé Constance, fille de Pierre le Cruel, et réclamait à Jean, fils de Henri de Trastamare, le trône de son beau-père.

2 Olivier de Clisson avait fait construire une ville toute en charpente, qui pouvait être montée ou démontée à volonté. Le transport de cette ville, faite dans les ports de Bretagne, dut coûter fort cher.

parti de son ancien rival. Clisson en appela au roi : mais il avait contre lui les ducs de Bourgogne et de Berry. Le premier détourna l'attention du faible monarque par une expédition contre le duc de Gueldres ; la plainte de Clisson fut portée au Parlement, et le duc de Bretagne se tira d'affaire par un hommage au roi.

L'attaque du duc de Gueldres, suscitée par l'Angleterre pour faire diversion aux projets hostiles de la France, nuisait au duc de Bourgogne dont elle menaçait les États. Charles VI marcha avec ardeur à cette nouvelle expédition, et bien que son armée, mal conduite, eût beaucoup à souffrir, il contraignit son ennemi à se soumettre, et à venir rendre hommage à genoux.

L'armée, fatiguée par de longues marches et la mauvaise saison, rentra à Reims le 1er novembre 1388. Ce fut dans cette ville que Charles, en réunion solennelle des seigneurs et des évêques de France, remercia ses oncles des services qu'ils lui avaient rendus, et déclara que dorénavant il gouvernerait seul.

Cette nouvelle causa une grande joie dans le royaume : la jeunesse du monarque, sa bonne mine [1], ses manières affables, son adresse dans tous les exercices, l'auréole de gloire dont la journée de Rosbecque et les succès des campagnes suivantes avaient couronné son front, attiraient sur lui la faveur publique et l'admiration toujours aveugle du vulgaire, passionné pour le nouveau et facile à séduire. On rejetait volontiers sur ses oncles l'odieux des mesures despotiques sous lesquelles la nation avait gémi, tandis qu'on faisait honneur à Charles de toutes les pensées nationales qui avaient dirigé la politique extérieure. Il semblait que l'âge d'or allait luire sur le pays, et la nation, redevenue jeune comme son roi, paraissait comme lui enthousiaste du présent, pleine de confiance dans l'avenir. Fatales illusions, qui devaient si tôt s'évanouir !

1 Charles VI, au dire du religieux de Saint-Denis, son contemporain, avait un extérieur noble, la taille au-dessus de l'ordinaire, des membres robustes, une large poitrine, le teint clair, les yeux vifs, une belle chevelure blonde.

Un nouveau ministère, composé en partie des anciens conseillers de Charles V, parut d'abord justifier ces espérances. Des fêtes brillantes et folles achevèrent de populariser le monarque, car les peuples sont comme les particuliers : dans l'ivresse des plaisirs, ils oublient aisément le lendemain, jour où l'on paye. Une fastueuse cérémonie, dans laquelle le roi devait armer chevaliers ses deux jeunes cousins, les fils de Louis d'Anjou, dont l'aîné s'appelait roi de Sicile, attira à Saint-Denis tous les seigneurs de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Cette solennité fut suivie d'un tournoi, où l'on déploya la plus grande magnificence, puis d'une pompe funèbre, en l'honneur de Bertrand Duguesclin, dont l'évêque d'Auxerre prononça l'éloge dans la basilique de Saint-Denis. C'était peu : il fallut que la reine Isabeau, que les Parisiens voyaient depuis quatre ans, fît dans cette ville une entrée solennelle. Les rues de Paris furent tendues des plus belles tapisseries de Flandre ; on dressa des théâtres sur le passage de la reine, théâtres où l'art dramatique, qui venait de naître, s'essayait par de grossières représentations, appelées *mystères*, mélange incompréhensible des scènes de la Bible et des fictions de la Mythologie [1]. Les passe-temps qu'on avait ménagés à la jeune princesse étaient si nombreux, que haranguée le matin à la porte Saint-Denis, elle n'arriva que le soir à Notre-Dame, où elle vit un Génois descendre, deux flambeaux en main, sur une corde tendue depuis une tour de la cathédrale jusqu'aux maisons du Pont-au-Change. La foule s'ébahissait à ces merveilles, et on racontait avec admiration que le jeune roi, qui avait voulu voir ces fêtes sans être connu, monté en croupe derrière un de ses écuyers, avait reçu des

[1] Ces mystères étaient représentés par une troupe appelée les Confrères de la Passion, établie à l'église de la Trinité. Le peuple désertait les églises pour assister à ces pièces ; et le clergé lui-même les trouvait si instructives, qu'on se hâtait de chanter l'office pour s'y rendre plus tôt. Elles commençaient à une heure après midi et ne finissaient qu'à cinq.

Il paraît que ces représentations rapportaient beaucoup ; car le trésorier de la confrérie devait verser mille livres (somme considérable alors) pour les pauvres de la ville.

horions des sergents de ville. Aussi on l'appelait Charles le Bien-Aimé.

Ce n'était pas assez pour cet esprit remuant et avide d'émotions. On résolut un voyage dans le Midi. Charles VI partit le 2 septembre 1389, avec son frère Louis, comte de Touraine, ses oncles, et une cour fastueuse dans laquelle brillait par ses richesses et sa beauté une jeune princesse vouée à de grandes infortunes, Valentine Visconti, fille de Jean Galéaz et de la sœur de Charles V. Elle venait épouser le frère du roi. Le mariage fut célébré à Melun, le 17 septembre, avec une pompe extraordinaire : puis toute cette jeunesse rayonnante se rendit à Avignon. La cour sévère de Clément VII se trouva tout à coup envahie par les concerts, les festins et les danses. A peine si la grande question du schisme put se faire jour à travers tous ces étourdissements, et le résultat le plus sérieux du séjour du roi dans cette ville fut le couronnement du jeune Louis II d'Anjou comme roi de Sicile. Ce prince avait dix ans.

Il y avait cependant de graves raisons à ce voyage, et Charles VI s'en souvint, car en quittant Avignon il congédia ses oncles. Les plaintes du Languedoc, opprimé par le duc de Berry, étaient parvenues jusqu'au trône. Charles fit examiner sévèrement l'administration de son oncle, dont le trésorier, Bétizac, accusé de malversations et d'hérésie, fut brûlé vif sous les yeux mêmes du roi. Le duc de Berry fut remplacé dans son gouvernement par trois commissaires royaux. Charles VI, après avoir reçu à Toulouse l'hommage des grands vassaux du Midi, revint par la même route, et ne s'arrêta qu'à Dijon, où Philippe lui donna des fêtes splendides. En quittant cette ville, le roi fit avec son frère l'extravagante gageure à qui arriverait le plus vite à cheval à Paris. Ce fut Louis qui gagna, et la France qui perdit; car toutes ces folies annonçaient des idées peu saines dans l'homme qui prétendait la gouverner.

Cependant plus que jamais l'Europe avait besoin qu'un gouvernement donnât l'exemple de la sagesse et l'impulsion d'une grande politique. La mort d'Urbain VI n'avait

pas éteint le schisme : un nouveau pape, Boniface IX [1], luttait à Rome contre le pape d'Avignon : l'Angleterre, abandonnée à Richard II, succombait sous le poids des factions : l'Espagne était en proie à des princes incapables, et l'Italie à des divisions cruelles : un prince de France, bien jeune encore, Louis II, disputait le trône de Naples à un enfant comme lui, Ladislas, fils de Charles de Durazzo. L'Allemagne avait pour chef le fils de Charles IV, Wenceslas, surnommé l'Ivrogne ; et en présence de cet affaiblissement général, de cette dégradation croissante des royautés chrétiennes, la puissance ottomane s'avançait plus terrible que jamais, depuis que Bajazet I[er], fils d'Amurat I[er], menaçait l'Europe de sa foudroyante épée. Charles VI, à qui l'on répétait chaque jour qu'il était appelé aux plus hautes destinées, ne rêvait que projets gigantesques. Il lui semblait qu'en une campagne il allait conduire Clément VII à Rome, Louis II à Naples, et repousser les Turcs dans le fond de l'Asie. Et au milieu de ces illusions, son vassal le duc de Bretagne marchait de plus en plus à une souveraineté indépendante, et son jeune frère, qu'il avait fait duc d'Orléans, commençait à régner plus que lui. Clisson soutenait seul les droits de la royauté, et commençait en Bretagne une guerre dangereuse pour Jean de Montfort. Celui-ci crut devoir céder ostensiblement ; il vint trouver le roi à Tours, et se soumettre à ses conditions. Mais il ne songeait qu'à se défaire de l'homme qui seul pouvait entraver ses projets.

Pierre de Craon, riche seigneur de Bretagne et parent du duc Jean IV, avait été le confident du duc d'Orléans. Une brouillerie survenue entre eux, et peut-être la découverte de ses intelligences avec le duc de Bretagne, le fit chasser de la cour. Il se réfugia auprès de Jean IV, ne respirant que la vengeance. Soit qu'il attribuât son exil au connétable, soit qu'il voulût servir les projets de son nouveau maître en le débarrassant d'un rival dangereux, il

[1] Tomacelli, Napolitain.

trama contre la vie de Clisson un complot abominable.

Le jeudi 13 juin 1392, le roi, qui relevait à peine d'une grave maladie, dans laquelle il avait éprouvé fréquemment le délire, donnait une fête pompeuse à l'hôtel Saint-Paul. A une heure après minuit, le connétable se retirait le dernier, lorsqu'au coin de la rue Sainte-Catherine, il fut assailli par quarante hommes armés, que commandait Pierre de Craon lui-même. Jeté à bas de son cheval et frappé de plusieurs blessures, Clisson tomba dans la boutique d'un boulanger. Les assassins le crurent mort et s'enfuirent. Charles VI, qui allait se mettre au lit, accourut à demi vêtu, et vit le connétable qu'on avait déposé tout sanglant dans la chambre du boulanger. Quand il sut le nom du meurtrier, il entra dans une grande fureur, et jura qu'il en tirerait une vengeance éclatante.

La maison de Craon fut rasée ; le duc de Bretagne, auprès de qui Craon s'était réfugié, fut sommé de livrer le coupable. Il répondit qu'il ignorait sa retraite. Aussitôt la guerre est résolue, et le bouillant monarque en hâte les préparatifs, sans écouter aucune remontrance. Ses emportements étaient si furieux, qu'il n'entendait plus rien, et paraissait *tout idiot* à ceux qui l'approchaient. Malgré toute la diligence qu'il fallut mettre dans l'exécution de ses ordres, l'armée, qu'il avait convoquée au Mans, ne put être prête que dans les premiers jours d'août. Son frère, ses oncles, toute la noblesse de France devaient le suivre dans cette expédition, dont il voulait laisser un formidable souvenir.

Le 5 août, il ordonna tout à coup le départ. La chaleur était insupportable. Le roi partit du Mans en plein midi, à cheval, vêtu de velours noir, et la tête couverte d'un chaperon de vermeil, sur lequel dardait un soleil brûlant. Comme il traversait un bois de pins, un homme couvert d'un sarrau blanc, les cheveux épars, l'œil égaré, sort du taillis, s'élance sur le roi, saisit la bride de son cheval, et s'écrie : « Roi, ne chevauche plus avant, tu es trahi ! » On arrête ce malheureux, on l'éloigne, mais on s'aperçoit

avec inquiétude que le roi n'a rien dit, et qu'il est resté pâle et comme frappé de stupeur. Quelques pas plus loin, le bruit d'une lance qu'un page laisse tomber sur le casque de son voisin l'éveille comme d'un songe : Charles tire son épée, tourne bride, et pousse son cheval au galop contre tous ceux qui l'escortent, en criant : « Avant, avant sur les traîtres ! » Puis il frappe d'estoc et de taille, blesse et tue plusieurs personnes, et se précipite en furieux sur son propre frère, qui s'enfuit à toute bride. « Haro ! s'écrie le duc de Bourgogne : monseigneur est tout dévoyé. » Et il ordonne qu'on le fatigue jusqu'à épuisement de ses forces, et enfin qu'on le saisisse. Le malheureux roi, succombant à l'excès de sa rage, fut pris, garrotté, et ramené au Mans sur une charrette. Il était fou, à l'âge de vingt-quatre ans, et pour le malheur de la France, il en avait encore trente à régner.

Aussitôt les ducs de Bourgogne et de Berry s'emparèrent du pouvoir, et leur premier acte fut de chasser et de mettre en jugement tous les ministres du roi, qu'ils appelaient les *marmousets*. Le connétable fut enveloppé dans cette disgrâce, et forcé de fuir en Bretagne, où il se fortifia dans son château de Josselin. Son immense fortune avait soulevé des soupçons : on l'accusa de malversation, et le Parlement le condamna. Fort de cet arrêt, le duc de Bretagne l'attaqua de son côté, tandis que le duc d'Orléans, jaloux de ses oncles, lui faisait passer des secours. Ainsi commença la longue anarchie qui devait causer tant de malheurs.

Ce qu'il y eut de plus fâcheux au milieu de ces calamités, c'est que la démence du roi ne fut pas un état permanent qui permît de constituer une régence. Peu de temps après le funeste accès du Mans, il avait recouvré la santé ; et presque toute sa vie il conserva assez d'intelligence pour s'occuper des affaires à des intervalles plus ou moins éloignés. Ses transports furieux étaient fort rares ; il fallait qu'une cause violente vînt les exciter : il donna même peu souvent des signes d'imbécillité complète ; et, en général,

si dans ses accès il témoignait de l'aversion ou du mépris pour ceux qu'il avait le plus aimés, il semblait néanmoins les reconnaître et sentir lui-même l'état d'abjection dans lequel il était tombé : avec le temps, ces accès mêmes devinrent moins sensibles : mais aussi, dans les intervalles lucides, ses facultés s'éteignirent davantage, et sa démence ne fut plus à la fin qu'un abattement presque complet des forces morales, une sombre mélancolie, un rêve pénible. Il semblait que la main de Dieu se fût appesantie sur ce malheureux prince, pour châtier en lui, comme en une victime expiatoire, des crimes qui n'étaient pas les siens : et c'est peut-être ce qui explique l'amour dont son peuple l'environna jusqu'à sa dernière heure, amour qui survécut à toutes les horreurs commises en son nom. Le respect religieux qu'on éprouve involontairement à l'aspect d'un homme en démence est un sentiment de tous les pays et de tous les temps. Les victimes de la fatalité, chez les anciens, passaient pour des êtres surnaturels.

On essaya tous les moyens de guérison dont la science de ce temps pouvait disposer : on employa surtout la magie, car longtemps on attribua la folie du roi à un sortilége. On promena le malade dans tous les pèlerinages célèbres, du mont Saint-Michel à Notre-Dame du Puy. Souvent on prit pour guérison des améliorations momentanées et l'on remercia Dieu d'une grâce qu'il devait n'accorder jamais. Le mal s'accrut d'année en année, et finit par anéantir toutes les espérances.

Nous ne suivrons pas dans toutes ses phases cette démence funeste, et nous indiquerons rapidement les tristes événements de cette époque, pendant laquelle rien ne put consoler le pays.

Une trêve avait été conclue avec l'Angleterre : prolongée d'année en année, elle aboutit, en 1396, à un traité qui stipulait une paix de vingt-huit ans, traité menteur comme tant d'autres. Richard II épousa Isabelle, fille de Charles VI, âgée alors de huit ans seulement. Cette même année, la république de Gênes, déchirée par des factions, se donna à

la France, et reçut une garnison, commandée par le maréchal de Boucicaut[1], qui exerça dans ce pays une tyrannie insupportable.

Louis II d'Anjou tenta vainement de recouvrer le royaume de Naples ; il se contenta d'établir son autorité en Provence, où les partisans de Ladislas se virent forcés de lui céder.

Clément VII était mort le 16 septembre 1394. Charles VI, qui se trouvait alors dans un intervalle de raison et de volonté, saisit cette occasion de terminer le schisme. Il écrivit à ce sujet aux cardinaux. Mais ceux-ci ne voulurent lire la lettre qu'après le conclave, et élurent pape le cardinal Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII. L'Université de Paris conçut alors la sage pensée d'engager les deux papes à abdiquer à la fois. Charles, qui comptait sur la haute raison de Benoît XIII pour prendre l'initiative de cette proposition, lui envoya son frère et ses deux oncles ; cette députation ne put rien obtenir, et le roi, retombé dans sa démence, ne donna aucune suite à cet utile projet. Ainsi devaient toujours marcher les affaires avec l'absurde fiction qui maintenait le gouvernement aux mains du monarque : la France était folle comme son roi.

C'est aussi pendant un de ses intervalles lucides que Charles termina la querelle entre Clisson et le duc de Bretagne. Un accommodement fut réglé entre eux par le duc de Bourgogne, le 19 novembre 1395.

Malgré ses malheurs et sa honte, la France était toujours à la tête de l'Europe : la chrétienté, divisée au dedans, attaquée au dehors, tournait les yeux avec confiance vers ce trône où la gloire de saint Louis rayonnait encore. C'est qu'à défaut des saintes inspirations qui jadis entraînaient vers l'Orient les héros de la foi, l'esprit de chevalerie poussait alors nos pères dans les lointaines aventures. En 1389, le duc de Bourbon avait conduit une expédition en Afrique, avec le Dauphin d'Auvergne, le sire de Coucy,

[1] Jean le Maigre, sire de Boucicaut, né à Tours en 1364, fit ses premières armes sous Duguesclin, se distingua à la bataille de Rosbecque, et devint maréchal de France à vingt-cinq ans.

l'amiral Jean de Vienne, et Guy de la Trémouille. Cette campagne, que nulle idée politique ou religieuse n'avait inspirée, était restée sans résultat. La nouvelle des conquêtes de Bajazet vint renouveler cette ardeur belliqueuse. Manuel Paléologue, dont l'empire s'écroulait, le roi de Hongrie, Sigismond, dont les provinces étaient envahies, invoquaient une croisade européenne : Boniface IX la prêchait. Mais la France ne reconnaissait pas Boniface. Et pourtant ce fut en France seulement qu'on prit les armes : le connétable Philippe d'Artois, comte d'Eu, conduisit une expédition sur les rives du Danube, et revint sans avoir rencontré Bajazet, alors occupé en Asie. Mais à son retour, le fier Ottoman s'indigna de cet appel à la chrétienté, et jura que son cheval irait manger l'avoine sur l'autel de Saint-Pierre. Sigismond exploita habilement cette rodomontade : il fit savoir à la cour de Charles VI que l'empereur turc méprisait les chevaliers français. Le roi le comprit et entra en fureur : toute la jeunesse belliqueuse de France, que la trêve avec l'Angleterre laissait dans le repos, s'écria avec enthousiasme qu'il fallait châtier l'infidèle : le fils du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, comte de Nevers, alors âgé de vingt-deux ans, fut déclaré le chef de la guerre sainte, et réunit sous sa bannière les plus grands seigneurs du royaume, les comtes de la Marche et de Bar, parents du roi, le connétable Philippe d'Artois, l'amiral Jean de Vienne, les sires de Coucy et de la Trémouille, et Boucicaut. Il semblait, à les entendre, que les merveilles de Godefroy de Bouillon allaient recommencer : et pourtant on marchait à cette croisade comme à une fête, avec tout le luxe des cours. On suivit la vallée du Danube, et l'on arriva sous les murs de Nicopolis [1], dont on forma le siége. Bajazet accourut avec une armée innombrable, et engagea la bataille le 28 septembre 1396. Les chevaliers français, sourds aux sages avis de Sigismond, se précipitèrent en aveugles au milieu des milices turques, et firent des prodi-

[1] Ville de Bulgarie, sur le Danube, à 240 kilomètres nord-ouest d'Andrinople.

ges de valeur; mais ils furent vaincus. Jean de Vienne, La Trémouille, Philippe de Bar périrent dans le combat. Tous les autres tombèrent au pouvoir du barbare, qui fit trancher la tête aux prisonniers, ne réservant que ceux dont il espérait une forte rançon. Sigismond trouva une barque, sur laquelle il parvint à s'enfuir avec le grand maître des chevaliers de Rhodes.

Quand cette triste nouvelle arriva à Paris, on ne la crut pas, on jeta dans la Seine les premiers qui l'apportèrent. Mais lorsque le sire de Helly en vint faire le récit officiel, alors la consternation fut générale. Le roi, à qui Helly raconta ce désastre à l'hôtel Saint-Paul, la nuit de Noël, s'abandonna au désespoir et retomba dans ses noirs accès.

Il fallut des sommes énormes pour racheter les captifs, dont quelques-uns, entre autres le connétable, moururent avant d'avoir revu la France. Le duc d'Orléans voulut conduire en Orient une nouvelle croisade: mais Charles VI, ou plutôt le duc de Bourgogne, ne le permit pas. Déjà commençait entre l'oncle et le neveu une rivalité qui devait être fatale aux deux maisons. Louis de France, quoique beaucoup plus occupé de ses plaisirs que des affaires, voyait avec dépit l'influence de Philippe, et aspirait à faire régulariser, par les Etats du royaume, une administration intermédiaire qui eût mis la régence entre ses mains, en sa qualité de premier prince du sang. En attendant, ces princes, divisés sur toutes les questions de politique, soit intérieure, soit extérieure, arrachaient à Charles VI les décisions les plus contradictoires, et ne s'entendaient que sur un point, l'ardeur à piller le trésor public et à opprimer le pays par des impôts vexatoires. Dans ce conflit perpétuel d'autorité, dans cette avide concurrence pour la spoliation, la nation marchait rapidement à sa ruine, et ne devait sa tranquillité au dehors qu'à l'impuissance de ses voisins.

Et pourtant, les hommes sages ne manquaient point en France : une décision du clergé, assemblé le 20 mai 1398, ouvrit, pour finir le schisme, une voie excellente. On proposa, pour obliger les deux papes à se démettre, un refus

général d'obédience ; il fallait que tous les États chrétiens s'entendissent à cet effet. La France donna l'exemple, et cessa de reconnaître Benoît XIII, tout en rejetant Boniface IX. On fit plus, et en cela le gouvernement dépassa les bornes d'une sage politique : on envoya le maréchal de Boucicaut, pour forcer Benoît de se démettre. Le pontife refusa avec orgueil, et supporta avec courage, pendant un rude hiver, un siége dans son château d'Avignon. L'Angleterre, l'Allemagne, et les autres États qui reconnaissaient Boniface, n'ayant pas voulu entrer dans les vues de la France, il fallut céder ; et Boucicaut s'en alla faire une campagne plus glorieuse, en sauvant Constantinople, que déjà les Turcs assiégeaient.

Ce triste siècle s'acheva au milieu des révolutions. Richard II, roi d'Angleterre, fut détrôné en 1399 par son cousin Henri de Lancastre, qui prit le nom de Henri IV. Richard mourut l'année suivante, on ignore comment. Le 20 août 1400, l'empereur Wenceslas fut déposé et remplacé par Robert de Bavière, électeur palatin. Enfin, cette même année voyait arriver en France le successeur du grand Constantin, Manuel Paléologue, qui venait implorer, pour défendre sa capitale de plus en plus menacée, les armes d'un royaume sans force, l'argent d'une nation sans ressources. On lui donna des fêtes. Les milices parisiennes, l'Université, le Parlement, toute la noblesse, les princes, le roi lui-même, allèrent au-devant de lui jusqu'à Charenton. Il fit son entrée à Paris sur un cheval blanc, honneur réservé à nos rois. Ce fut tout ce qu'il obtint.

Jean IV, duc de Bretagne, mourut à Nantes le 1er novembre 1399 : et Louis II d'Anjou, forcé d'abandonner le royaume de Naples, se contenta de la Provence et épousa, le 2 décembre 1400, à Arles, la princesse Yolande d'Aragon, *une des plus belles créatures qu'on pût voir*, dit Juvénal des Ursins.

Le plus grand malheur de ce siècle, la cause peut-être de tous les autres, fut l'événement qui en marqua les pre-

mières années, l'avilissement de l'autorité pontificale. Philippe le Bel, en apprenant aux peuples à ne plus respecter les papes, leur enseigna à ne plus respecter les rois. La morale sociale, ne voyant plus son surveillant dans le vicaire de Jésus-Christ, l'éloigna du conseil des souverains et des assemblées nationales, pour faire place à la politique et aux passions. Il n'y eut plus de tribunal européen où les grandes causes de la famille chrétienne pussent être portées ; on cessa d'entendre cette voix puissante qui prêchait aux ennemis les plus acharnés l'un contre l'autre la concorde et la charité, et les questions ne furent plus tranchées que par le glaive.

A cet esprit de fraternité que les croisades avaient développé en Europe, succéda le patriotisme, sorte d'égoïsme, sublime aussi quelquefois, mais qui a besoin, pour produire de nobles dévouements, que de belles institutions lui servent de principe, qu'une forte organisation nationale lui inspire son orgueil. On ne meurt pas pour une patrie dont on n'est pas fier, pour un pays où l'on est malheureux. Or, le règne bien court de Charles V est la seule époque de ce siècle pendant laquelle on ait pu dire avec fierté : « Je suis Français ! » car je n'appelle pas patriotisme les belliqueuses fanfaronnades de nos vieux chevaliers. La France de Philippe-Auguste et de saint Louis ne devait renaître que dans le siècle suivant.

Pour celui qui ne cherche dans l'histoire que les événements politiques, le quatorzième siècle est une époque de deuil et de désolation : il semble que la vie des peuples s'arrête ; que les arts, les sciences, l'industrie, l'agriculture retombent dans le chaos ; que la pensée humaine s'engourdisse et que de brutales passions gouvernent seules le monde. L'histoire de ces cent années n'est écrite qu'avec du sang, et à l'exception de Charles V, qui pourtant n'en guerroya pas moins que les autres, tous les héros du siècle ne nous apparaissent dans nos souvenirs que sur des champs de bataille. Encore, malgré cette rage de destruction, l'art militaire fait-il peu de progrès. Duguesclin est le

seul homme qui ait compris qu'on pouvait gagner des batailles et prendre des villes autrement qu'à grands coups de lance. Il y eut, pour les capitaines qui le suivirent, des études à faire dans la tactique de cet habile guerrier, dans ses manœuvres, dans l'art avec lequel il disposait ses troupes. Mais malgré l'emploi de l'artillerie, dont on savait d'ailleurs fort mal tirer parti, la force corporelle fut encore longtemps le seul instrument de guerre qui décidât du destin des batailles.

Ce serait toutefois une grande erreur de ne voir l'histoire d'une nation que dans ses traités et ses batailles, dans la biographie de ses rois et de ses princes. Si les fautes ou les crimes de quelques hommes compromirent au dehors les destinées du pays ; si, au dedans, la voix du brigandage ou de l'émeute attire trop souvent l'attention de l'historien, s'il n'a pas pour se consoler de tant de maux quelques-uns de ces grands spectacles que le siècle précédent offrait à son admiration, une étude plus approfondie lui découvre, au milieu de cette société qui semble périr, l'inévitable progrès d'un monde que Dieu conduit à ses fins, et les ressources infinies que la divine sagesse réserve aux nations qu'elle ne veut pas détruire.

Ainsi l'Église était désunie : le pouvoir moral manquait à la famille chrétienne. Mais cette Église s'était émue, cette grande famille allait se lever tout entière. Tout ce qu'il y avait d'hommes habiles dans les Universités de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie, étudiaient la question de l'autorité pontificale. De fréquentes assemblées, des communications perpétuelles, en exerçant les esprits, devaient produire une vive lumière et amener une solution. L'Université de Paris surtout était devenue une puissance. Composée de quatre nations, France, Normandie, Angleterre et Picardie; de quatre Facultés, arts ou lettres, théologie, droit et médecine ; présidée par un recteur élu pour trois mois [1], elle offrait à toutes les puissances désor-

[1] Le recteur, choisi primitivement par les quatre nations, était doyen de la Faculté des arts : plus tard, il fut choisi par toutes les Facultés, et continua néan-

ganisées l'image d'un gouvernement fortement constitué, marchant avec une fermeté inébranlable vers un but fixe, le maintien de la foi catholique, l'indépendance de l'Église, la domination de la science sur tous les pouvoirs de ce monde. Le titre de docteur, conféré par elle, donnait le droit et imposait l'obligation d'enseigner et de prêcher : les écoles, les chaires, les bénéfices, les évêchés, les ministères, tout était pour elle, parce qu'elle seule possédait les connaissances. Et il ne faut pas croire, dans notre mépris superbe pour les vieilles doctrines, que tout fût alors pédantisme et phraséologie. Derrière ces formes ambitieuses et souvent bizarres, que l'usage obligé de la langue latine rendait nécessaires, se trouvent des pensées dont la hardiesse et la grandeur étonneraient encore aujourd'hui. Pierre d'Ailly, Clemengis et Gerson seraient actuellement, sans rien acquérir que notre langue, au premier rang de nos grands écrivains. Ces hommes, l'orgueil de l'Université, furent aussi les lumières de leur siècle : tous trois travaillaient avec ardeur à mettre fin au schisme; tous trois y consacrèrent leur vie.

Les Parlements, comme l'Université, soutinrent, au milieu de tant de malheurs, la gloire de la nation française. Bien que leur mission fût alors moins élevée et leur position plus dépendante, puisqu'ils n'avaient ni de si hautes questions à examiner, ni de si puissants priviléges à défendre, ils suppléèrent, par leur dignité vraiment nationale, à la faiblesse et aux incertitudes des gouvernements. On peut dire d'eux que, pendant le règne de Philippe VI et de Jean, la régence de Charles V et la démence de Charles VI, ils furent la nation, comme l'Université de Paris fut l'Église, parce qu'ils conservèrent et développèrent le précieux dépôt des libertés publiques, comme l'Université celui de la foi chrétienne.

moins à présider spécialement la Faculté des arts, bien que chef de l'Université entière. Il avait le pas sur l'évêque de Paris. Dans l'origine, son rectorat durait six semaines. En 1265, Simon de Brie, légat, l'étendit à trois mois. Cet état de choses subsista plus de trois cents ans. Le rectorat fut ensuite de six mois, puis d'un an.

La bourgeoisie, à qui les malheurs des temps imposèrent de cruels sacrifices, acquit aussi sous ces règnes, peut-être même en raison de ces sacrifices, une prépondérance qui devait être plus tard utile au pays. Toutefois, il lui fallait encore plus d'une révolution violente pour lui faire comprendre que sa force est dans l'ordre public, et que, dans l'échelle sociale, elle a sous ses pieds, beaucoup plus que sur sa tête, d'insupportables tyrans.

Quant au bien-être matériel de la nation, il est difficile d'en apercevoir les traces au milieu de tant de guerres. L'industrie sans débouchés, l'agriculture sans protection, durent nécessairement faire bien peu de progrès. La Flandre même sembla s'arrêter un moment au milieu de son orgueilleuse prospérité. Tout n'était pas désespéré cependant; l'excès même du mal est un aliment pour le génie des inventions. Forcé de fuir ses plaines dévastées, le paysan s'en allait défricher les hauteurs, utiliser les cours d'eau, créer des prairies, former de grands pâturages. Le bois des vastes forêts, le granit des montagnes, servaient à construire sur les lieux élevés des habitations plus saines, plus sûres, à l'abri des maladies épidémiques, des inondations et des pillages. Presque tous les villages qui dominent aujourd'hui d'une façon si pittoresque nos plaines et nos vallées datent de cette époque.

On attribue à ce siècle la découverte de la boussole et l'invention du papier. Il paraît cependant que la boussole était connue auparavant, et ce ne fut que dans le XVe siècle qu'on en fit un usage notable. D'ailleurs la France ne peut revendiquer cette découverte, due à l'Italie. Quant au papier, c'est aussi en Lombardie qu'on en fit les premiers essais; mais dès l'an 1355, il y avait en France deux fabriques, l'une à Essonne [1], l'autre à Troyes. Ce fut encore l'Université de Paris qui protégea cette industrie en étendant sur elle les priviléges dont elle jouissait. L'Université de Montpellier réclame aussi l'honneur d'avoir inventé la

[1] A 36 kilomètres sud de Paris (Seine-et-Oise).

distillation de l'eau-de-vie. Ce fut un de ses docteurs, Arnaud de Villeneuve, qui, en 1314, imagina ce procédé.

Ces découvertes, au reste, n'étaient pas, comme tant d'autres, dues au hasard. Les sciences naturelles et mathématiques avaient aussi pris l'essor ; ce n'était pas la pensée et le génie qui leur manquaient, mais une langue dans laquelle elles pussent s'exprimer et se faire comprendre. L'astronomie, bien que confondue avec l'astrologie, soumettait déjà ses études à des calculs rigoureux. Le 31 janvier 1310, vers l'heure de midi, arriva une éclipse de soleil qui avait été prédite *par des clercs de Paris, savants dans la faculté d'astronomie.* Pierre d'Ailly avait corrigé les défauts du calendrier Julien, et proposé la réforme que le calendrier grégorien consacra plus tard. Au reste, il ne faut pas se figurer que cette confusion des sciences occultes avec l'astronomie fût autre chose qu'une croyance populaire. L'Université de Paris, en 1398, se prononça à cet égard de la manière la plus formelle, en condamnant vingt-sept propositions erronées qui rattachaient la magie à l'étude des corps célestes. Cette censure est l'ouvrage de Gerson, alors chancelier de l'Université. La seule influence que la science d'alors accordât aux astres, c'était une action sur les corps sublunaires, action purement matérielle et sans le moindre pouvoir sur la volonté et l'intelligence. Cette concession, qui ouvrait encore une carrière assez vaste à la crédulité et au charlatanisme, pouvait être l'aveu d'une science imparfaite, mais n'était certainement pas une preuve d'ignorance.

QUINZIÈME SIÈCLE

ANARCHIE EN FRANCE : DOMINATION DE L'ANGLETERRE

Cette belle unité nationale et monarchique, si laborieusement établie dans le XIIIe siècle, et dont le règne trop court de Charles V avait rassemblé avec tant de peine les éléments épars, allait de nouveau se rompre et retomber dans le chaos.

D'abord le schisme avait réveillé les anciennes dissidences du Nord et du Midi. L'Université de Paris posait en principe que l'Église est représentée, personnifiée par les conciles, et non par les papes ; que, par conséquent, chacun des deux papes refusant d'abdiquer, seul moyen de conciliation possible, il ne restait plus que le recours à l'autorité, et qu'un concile général devait les déposer tous deux. L'Université de Toulouse, de son côté, ne concevait de concile général que sur la convocation du pape, regardait le pape comme chef unique et unique représentant de l'Église, et soutenait que nul ne pouvait refuser obédience à Benoît XIII, du moment qu'on l'avait reconnu. La querelle s'envenimait, passait des savants aux populations, et devenait interminable.

Le territoire semblait fuir aussi sous les pas d'une royauté en démence. La mort de Jean IV avait réveillé les prétentions de l'Angleterre sur la Bretagne. Henri IV se hâta d'épouser la veuve de ce duc, Jeanne de Navarre, fille de Charles le Mauvais. Mais le parti français, dirigé par le vieux Olivier de Clisson, livra au duc de Bourgogne la garde du nouveau duc, Jean V, âgé de douze ans, et de ses

deux frères Arthur et Gilles. Cependant ce parti français ne l'était que de nom : un nouvel État, qui grandissait chaque jour, enveloppait le royaume de France qu'il menaçait d'engloutir : c'était le duché de Bourgogne. Ses vastes possessions en Flandre s'étaient augmentées en 1385 par le mariage de Jean, fils de Philippe, avec l'héritière du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande. L'influence de Philippe en Bretagne, son pouvoir dans le gouvernement du royaume, l'éloignement du duc de Berry auquel il fit rendre le gouvernement du Languedoc, assuraient donc au duc de Bourgogne une autorité souveraine, mais aux dépens de la nation et de la monarchie : car s'il était le vrai roi du Nord, son frère en Languedoc, son neveu Louis II en Provence, devenaient peu à peu les rois du Midi. Ainsi la France s'en allait en lambeaux ; et le nouveau roi d'Angleterre, bien que mal affermi encore, avait toujours un pied sur le continent, observant nos divisions pour en profiter.

Or, ces divisions croissaient de jour en jour ; car un nouveau pouvoir s'élevait sur les marches du trône. Louis d'Orléans, frère du roi, s'indignait de toutes ces usurpations ; mais il s'en indignait beaucoup plus dans son intérêt que dans celui du pays. Il réclamait avec raison, pour l'exercice de l'autorité, son droit de premier prince du sang. S'il eût possédé quelque vertu, du moins quelque habileté, il eût pu, dans ce conflit des ambitions, relever le pouvoir royal, dont il était le représentant naturel : sous ce point de vue, l'histoire impartiale lui doit un blâme d'autant plus sévère que sa position lui faisait un devoir de sauver l'État, et qu'il fut un des plus actifs à le pousser vers sa ruine. Orgueilleux, débauché, dissipateur, il ne songea qu'à satisfaire ses folles passions, et surtout son ardente jalousie contre ses oncles. La reine Isabeau s'abandonna avec lui aux plus extravagantes prodigalités, laissant à la triste Valentine le soin de consoler les douleurs du roi, livré à des mains mercenaires. Une ordonnance de 1402, rendue en l'absence du duc de Bourgogne,

donna au duc d'Orléans l'administration des finances du royaume. Aussitôt de nouveaux impôts vinrent fondre sur la nation. Philippe, en déclamant contre ces abus, devint aisément le chef du parti populaire. Depuis ce moment, les divisions les plus funestes éclatèrent parmi les chefs de la nation, et selon la prépondérance que l'un ou l'autre parti, Orléans ou Bourgogne, parvenait à conquérir, les mesures les plus contradictoires achevaient de compromettre et de décréditer le gouvernement. Ainsi la France, par la voix du duc de Bourgogne, traitait amicalement avec l'Angleterre, et, par celle du duc d'Orléans, lançait à Henri IV d'orgueilleuses provocations; condamnait l'Université de Toulouse par l'organe de Philippe, et refusait l'obédience à Benoît XIII; puis, sur un signe de Louis, tombait aux genoux de ce pape, et imposait silence à l'Université de Paris. La mort du duc de Bourgogne, qui succomba dans son château de Hall, le 27 avril 1404 [1], ne fit qu'aggraver cette déplorable situation. Le duc d'Orléans en devint plus despote, la reine plus dissipée, et pour comble de malheur, le nouveau duc, Jean sans Peur, apportait dans la lutte, avec les prétentions paternelles, toutes les finesses de la plus sombre hypocrisie, toute l'ardeur des passions les plus violentes.

[1] Philippe le Hardi fut enterré à Dijon, dans l'église des Chartreux. Son beau mausolée orne encore le musée de cette ville. Il fut fait par Claux-Sluter, *imagier* du duc, pour la somme de trois mille six cent douze livres.

Ce prince se fit un grand renom par sa magnificence; mais il mourut tellement endetté, que sa veuve renonça à la communauté de biens, en déposant sur son cercueil sa ceinture, ses clefs et sa bourse. Elle-même mourut à Arras l'année suivante.

C'est Philippe qui fit rendre à Charles VI l'ordonnance qui accorde un confesseur aux condamnés à mort. Ce duc aimait et protégeait les lettres. Il avait traité avec les frères Manuel *à 20 sous par jour, pendant* 4 *ans, pour parfaire les histoires d'une très-belle et notable Bible par eux commencée.* 600 francs furent donnés à maître Jean Durand, son physicien, *pour employer aux écritures et perfection d'icelle Bible.* Il acheta 500 livres (somme très-forte alors), un Tite-Live *enluminé de lettres d'or et d'imaiges.* Un livre *de la Propriété des choses* lui coûta 400 écus d'or. Une Bible en français, *de lettres très-bien historiées, armoriées de ses armes*, fut payée 600 écus à Jacques Raponde, Lombard. Il reçut en étrennes, du même marchand, un livre en français de plusieurs histoires *des femmes de bonne renommée* et le *Saint-Gréal.* C'était un roman écrit en vers au XIIe siècle, par Chrétien de Troyes, et traduit en prose latine au XIVe siècle. Le *saint Gréal* est la sainte coupe de Jésus-Christ.

Pendant quelque temps le duc d'Orléans disposa seul du gouvernement : mais les finances étaient dans le plus grand désordre; il fallut recourir à de nouveaux impôts. Le peuple se souleva dans beaucoup de villes, dans celles du nord surtout, où Jean sans Peur s'était déclaré le protecteur de toutes les résistances. Le roi, éclairé par quelques lueurs de raison, et croyant encore la concorde possible entre les dépositaires de son pouvoir, établit un conseil de gouvernement dont tous les princes faisaient partie, avec le connétable Charles d'Albret, et les grands dignitaires de l'État, sous la présidence de la reine. Mais ce conseil n'obéissait qu'au duc d'Orléans : celui de Bourgogne s'en irrita : fort de la faveur populaire, il s'avança menaçant vers Paris, suivi d'une escorte qui ressemblait à une armée. La reine eut peur et se retira à Melun avec Louis d'Orléans : Jean, traversant la capitale, atteignit à Juvisy[1] le Dauphin que Louis de Bavière, frère de la reine, conduisait à sa mère, et le força de rentrer dans Paris. Cet enfant, qu'on appelait le duc de Guyenne, n'avait alors que neuf ans. Jean sans Peur s'empara du pouvoir, aux acclamations de la populace, qui le proclamait son libérateur. Il donna des armes aux bourgeois, fit tendre des chaînes dans les rues, et appela ses milices de Flandre, de Brabant et de Hainaut. De son côté, le duc d'Orléans se disposa à la guerre.

Cependant les environs de la capitale étaient livrés au pillage. Le duc de Berry, que les Parisiens avaient nommé capitaine-général de leurs milices bourgeoises, interposa sa médiation, et obtint des conférences entre les princes. Elles eurent lieu à Vincennes, au mois d'octobre 1405, et furent suivies d'une réconciliation. Les princes firent ensemble leur entrée à Paris : mais chacun d'eux ne songea qu'à se fortifier dans son hôtel, et à s'entourer de ses partisans. La guerre civile avait passé des campagnes dans les rues.

1 Village à 12 kilomètres nord-est de Corbeil (Seine-et-Oise).

Une guerre nationale aurait pu compenser ces calamités par quelque gloire : mais il fallait la faire avec grandeur et la diriger avec intelligence. Trois armées furent mises sur pied en 1406. L'une, commandée par le marquis de Pons, fils du comte de Bar et cousin du roi, devait aller punir le duc de Lorraine d'une invasion faite sur le territoire français : la seconde, sous les ordres du duc de Bourgogne, devait reprendre Guines et Calais; la troisième, sous ceux du duc d'Orléans, était chargée de la conquête de la Guyenne. La première seule obtint du succès, mais sans combattre : le duc de Lorraine fit réparation. Quant aux deux autres expéditions, préparées à grands frais, elles échouèrent par l'incurie des chefs. Elles avaient pourtant coûté de nouveaux sacrifices à la nation, et le duc de Bourgogne eut l'adresse de faire croire que les dilapidations de son rival avaient seules empêché le succès des deux entreprises. Le peuple accueille toujours avec transport ces sortes d'accusations, et Jean sans Peur vit croître sa popularité au moment même où il venait de compromettre les intérêts du pays. Mais la haine entre les deux princes n'en devint que plus violente. Les ducs de Berry et de Bourbon parvinrent encore à les réconcilier, à la suite d'une maladie assez grave du duc d'Orléans. Le dimanche 20 novembre 1407, ils communièrent ensemble aux Augustins, et le 22 ils dînèrent chez le duc de Berry à l'hôtel de Nesle [1] et se séparèrent en s'embrassant. Le lendemain soir, Louis d'Orléans, sortant de chez la reine. qui logeait alors à l'hôtel de Montaigu, près de la porte Barbette, pour se rendre auprès du roi à l'hôtel Saint-Paul, fut assailli par des assassins au coin de la vieille rue du Temple. « Je suis le duc d'Orléans ! » leur dit-il. « C'est lui que nous cherchons, » répondirent les meurtriers en le frappant à coups de hache. Puis ils s'enfuirent, laissant leur victime sans vie.

A cette nouvelle, le peuple s'émut peu; mais la cour

[1] Cet hôtel occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui l'Institut.

fut consternée. Le duc de Bourgogne, qui alla voir le corps à l'église des Blancs-Manteaux, exprima vivement son indignation d'un meurtre si abominable. Aux obsèques, qui eurent lieu à l'église des Célestins [1], il porta un des coins du drap mortuaire. Mais le prévôt de Paris ayant demandé au conseil la permission de faire une enquête dans l'hôtel des princes, en présence de ceux-ci qui y consentirent. Jean sans Peur pâlit, se troubla, et tirant à part le duc de Berry : « C'est moi, dit-il, qui ai tué le duc d'Orléans : le diable m'a tenté. » Et il sortit dans le plus grand désordre. Le lendemain, il se présenta au conseil à l'hôtel de Nesle : mais son oncle lui en refusa l'entrée, et Jean, craignant d'être arrêté, s'enfuit à Pont-Sainte-Maxence, dont il fit rompre le pont, et de là à Bapaume, où il s'enferma.

A la nouvelle de la mort de son époux, Valentine Visconti quitta Château-Thierry avec ses enfants et sa belle-fille, Isabelle de France [2], et vint se jeter aux pieds du roi, demandant justice. Le malheureux prince fut touché de son désespoir, et dit que l'offense était *sienne*. Mais cette nouvelle atteinte portée à son esprit le jeta dans des accès de frénésie ; et Valentine, ne se croyant pas en sûreté dans une ville toute dévouée à l'assassin de son époux, courut se fortifier à Blois. Désastreuse époque, où la victime était obligée de se cacher comme le meurtrier !

Celui-ci eut bientôt repris toute son audace : rassuré à Lille par son conseil, qui lui démontra la justice de son action, et à Gand par les États de Flandre, qui lui promirent leur concours, il s'avança vers Paris. Le duc de Berry et le roi de Sicile, Louis II d'Anjou, l'allèrent trouver à Amiens pour négocier avec lui, malgré le duc de Bourbon, qui taxait avec raison leur démarche de lâcheté. Jean répondit avec arrogance, et marcha sur la capitale, suivi de tous ses vassaux. Le peuple l'accueillit avec le cri de *noël*,

[1] Cette église tenait à l'hôtel Saint-Paul : elle sert maintenant de caserne, et a donné son nom à un quai de Paris.

[2] Isabelle était veuve de Richard II : elle avait épousé Charles d'Orléans, l'aîné des fils de Louis et de Valentine.

réservé pour les rois; et il se trouva dans l'Université de Paris un docteur, nommé Jean Petit, qui osa, à l'hôtel Saint-Paul, le 8 mars 1408, devant le roi, la reine, les princes, tous les dignitaires et les grands corps de l'État, faire un réquisitoire contre la mémoire du duc d'Orléans, et prêcher en douze points, en l'honneur des douze Apôtres, la doctrine de l'assassinat des tyrans.

La reine se retira à Melun avec les princes d'Orléans. Bientôt la révolte des Liégeois contre leur évêque, beau-frère de Jean sans Peur, força ce dernier de partir pour la Flandre, et Isabeau rentra dans la capitale, où, le 11 septembre, elle fit prononcer au Louvre la réfutation des doctrines de Jean Petit, et l'apologie du duc d'Orléans par Serisy, bénédictin. Mais quelques jours après arriva la nouvelle de la bataille de Hasbain, gagnée par Jean sans Peur, et des vengeances qu'il avait exercées à Liége. Il revenait vainqueur et plus terrible que jamais. Il fallut fuir encore, et cette fois, on emmena le roi, et la cour se retira à Tours. Valentine s'en alla mourir à Blois, laissant à ses fils le soin de sa vengeance.

Le duc de Bourgogne était rentré à Paris : mais, la fiction qui laissait au roi l'exercice de l'autorité ne lui permettant aucun acte de pouvoir en l'absence du souverain, il se vit contraint de traiter. Une réconciliation eut lieu à Chartres, le 9 mars 1409, en présence du roi, dans la cathédrale [1]. Jean consentit à faire demander, lui présent, *excuse* pour la mort du duc d'Orléans, et il fallut que les jeunes princes embrassassent le meurtrier de leur père. Le roi rentra à Paris, et Jean sans Peur fut le maître.

Alors on vit d'étranges alliances. La cour orgueilleuse de Bourgogne fraternisa avec la populace de Paris, qui, maîtresse des élections dans le choix des magistrats de la cité, s'éleva tout à coup au-dessus du Parlement, de l'Université, de la bourgeoisie. Louis II, roi de Sicile, sollicita

[1] Voyez, pour la cathédrale de Chartres, la note du XIIe siècle. Pour la cérémonie dont il est question ici, on avait enfermé le chœur de charpentes fort élevées, afin que nul ne pût voir le pauvre roi.

pour son fils aîné la main d'une fille de Jean ; le roi de Navarre, Charles III, embrassa son parti ; et ce qu'il y eut de plus monstrueux, c'est que la reine Isabeau, par un traité secret, se dévoua au duc de Bourgogne. De leur côté, les princes d'Orléans s'unirent avec les ducs de Bourbon et de Bretagne, et Charles, l'aîné, épousa la fille de Bernard, comte d'Armagnac, dont l'alliance lui assurait l'appui des provinces du Midi. Puis, pour comble d'indignité, par un aveuglement que les malheurs et les idées féodales de l'époque peuvent expliquer, mais que rien ne justifie, les deux partis achetèrent la protection de l'Angleterre. Un roi fou, de faibles enfants sur les marches du trône, les finances au pillage, la justice tremblant devant le despotisme du palais, devant celui des rues ; les campagnes ravagées, les villes ruinées, les places fortes sans défense, la religion sans lumières d'en haut, l'Église sans chef : telle était la situation de la France en 1409, lorsque dans un petit hameau des Vosges, bien solitaire, bien obscur, naissait l'ange consolateur qui devait la sauver un jour [1].

Mais il fallait encore vingt ans de calamités.

L'affaire du schisme s'embrouillait de plus en plus. Grégoire XII [2], élu à Rome le 30 novembre 1406, avait promis d'abdiquer dès que son rival Benoît XIII consentirait à faire de même. Mais ni l'un ni l'autre n'était de bonne foi ; et malgré la résolution prise par un concile réuni à Paris en 1407, de soustraire l'Église de France à toute obédience envers la papauté, tous deux, après quelques démarches insignifiantes, persévérèrent dans leur obstination. Le

[1] Domremy, où naquit Jeanne d'Arc en 1409, est un village situé sur la rive gauche de la Meuse, qui n'est encore là qu'une petite rivière encombrée de roseaux. Elle baigne les maisonnettes de ce hameau, adossé au couchant à des collines couvertes de bois. La vallée, qui peut avoir une demi-lieue de large, est fort solitaire, quoique traversée dans sa longueur par la route de Neufchâteau à Vaucouleurs. Les aspects de cette vallée sont fort beaux. Quant au village, ce n'est qu'une réunion assez désordonnée de chétives chaumières. La petite maison de Jeanne y subsiste encore, confiée aux soins de deux religieuses, qui tiennent une école gratuite dans un petit bâtiment qu'on a construit devant. Un buste, d'une exécution ridicule, s'élève sous quatre colonnes devant cette maison.

[2] Angelo Corrario, d'une des premières familles de Venise, et évêque de cette ville.

14 mai 1408 une bulle menaçante de Benoît XIII apporta à Paris une sentence d'interdit lancée sur le royaume. Le 21 mai, cette bulle fut lacérée solennellement dans la cour du palais, en présence du roi et de tous les corps de l'État. L'ordre fut aussitôt envoyé au maréchal de Boucicaut de se saisir de Benoît XIII, qui prit la fuite et se réfugia à Perpignan, ville qui appartenait au roi d'Aragon. La France se déclara neutre dans la question de la papauté, et l'Église gallicane se gouverna elle-même. Il faut remarquer toutefois que les trois docteurs les plus célèbres de l'Université de Paris, Gerson, son chancelier, Nicolas de Clémengis et Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, n'approuvèrent point cette résolution. Enfin, le concile de Pise, convoqué par les cardinaux des deux obédiences, déposa Grégoire XII et Benoît XIII, et élut un nouveau pape, qui prit le nom d'Alexandre V [1]. Jean XXIII [2] lui succéda en 1410, sans que pour cela les deux autres consentissent à abdiquer. On vit donc trois papes à la fois.

La guerre civile commença en France. Tous les aventuriers du Midi, déjà connus sous le nom générique de Gascons, accoururent sous la bannière du comte d'Armagnac, et commirent d'affreux brigandages autour de la capitale. Les hommes sages du clergé, du Parlement, de l'Université, obtinrent alors, dans un moment lucide du roi, une décision qui eût épargné bien des maux, si l'exécution en eût été possible. Par une convention signée à Bicêtre, on arrêta que les princes resteraient tous dans leurs provinces, et que le conseil du roi gouvernerait sans eux. Mais que pouvait la sagesse contre la violence ? La guerre continua dans les provinces. Le conseil du roi fut contraint d'invoquer l'appui du duc de Bourgogne, qui fit avancer vers Paris ses milices flamandes. Une milice plus formidable encore s'était organisée dans Paris : c'était celle des bouchers, corporation fort riche alors, soumise à trois familles

[1] Philargé, né à Candie, en Crète. Il avait été mendiant, puis cordelier, et s'était élevé par son mérite aux premières dignités ecclésiastiques.

[2] Balthazar Cossa, Napolitain.

puissantes, Thibert, Saint-Yon, Legoix, qui jouissaient d'une grande fortune, et du privilége d'approvisionner la capitale, privilége dangereux, qui leur donnait une influence sans limites pour exciter ou retenir à leur gré les mouvements populaires [1]. Le nom de Bourguignon, la croix de Saint-André, le chaperon bleu devinrent les insignes de ce parti : tandis que l'autre, désigné sous le nom d'Armagnacs, portait une écharpe blanche. D'insolents défis furent envoyés à Jean sans Peur, qui répondit par des défis plus insolents encore [2]. Les Armagnacs promenèrent le pillage et l'incendie autour de Paris. Jean sans Peur, à la tête de ses Flamands et d'un secours d'Anglais, leur enleva de force le pont de Saint-Cloud, et entra dans la ville. Les Armagnacs vaincus, commandés par les princes d'Orléans, les ducs de Berry et de Bourbon, se renfermèrent dans Bourges. Jean sans Peur les y poursuivit, conduisant avec lui le jeune Dauphin, et le malheureux roi, précédé,

[1] La corporation des bouchers est d'une origine très-ancienne à Paris. Louis VII, en 1162, consacra par une charte leurs antiques coutumes (*antiquas consuetudines*). Leurs premiers établissements étaient au Parvis Notre-Dame, et leur paroisse était l'église Saint Pierre aux-Bœufs, démolie en 1837. Lorsque Paris, sous les premiers Capétiens, s'étendit sur la rive droite de la Seine, les bouchers se fixèrent près du Grand-Châtelet et du lieu où s'élève aujourd'hui la tour de Saint-Jacques de la Boucherie. Sous Louis le Gros, ils achetèrent de l'abbaye de Montmartre les maisons de Guerry le changeur, qui occupaient cet emplacement. Philippe-Auguste, par suite de ce nouvel établissement, donna, en 1222, à l'évêque de Paris, pour l'exploiter à son gré, la boucherie du Parvis Notre-Dame. La grande boucherie, par un règlement aussi respecté et aussi obscur dans son origine que la loi salique, se transmettait dans les familles, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. La famille Thibert finit par envahir toutes les autres. Elle avait contribué pour une part considérable à la rançon du roi Jean. Jusqu'à la révolution de 1789, les enfants mâles de cette famille recevaient de l'État, en naissant, une pension de 600 francs. L'auteur de ce livre, dont l'aïeul maternel était un Thibert, en possession de ce privilége, en a trouvé les titres dans sa famille.

[2] Voici la réponse du duc de Bourgogne à Charles d'Orléans : « Te faisons savoir que pour nous acquitter loyaument faire notre devoir envers le roi, notre très-redouté seigneur, avons fait mourir le dit faux déloyal traître (Louis d'Orléans), et en ce avons fait plaisir à Dieu, et service loyal à notre très-redouté et souverain seigneur et à sa dite génération, et exécuté raison. Et pour ce que toi et tes dits freres ensuivez la fausse trace déloyale et félonne de dit votre père, avons très-grande liesse au cœur des dites defiances ; et du surplus contenu en icelle, toi et tes dits freres avez menti et mentez faussement, mauvaisement et déloyaument, dont à l'aide de Notre-Seigneur nous ferons venir à la fin à punition, telle que tels faux menteurs et déloyaux traitres, rebelles, désobéissants et félons que toi et tes frères êtes, doivent venir. »

comme à Rosbecque, de l'oriflamme qu'il était allé prendre à Saint-Denis. Après un siége que des maladies épidémiques vinrent interrompre, un nouveau traité de paix, aussi peu solide que les précédents, fut signé entre les partis, le 14 juillet 1412.

La concorde était impossible entre les princes : et à tous les maux que leurs divisions attiraient sur la France, allait se joindre la guerre étrangère ; car le traité de Bourges ayant stipulé qu'ils renonceraient à l'alliance anglaise, Henri IV se disposait à une invasion. Heureusement la mort le surprit dans ses préparatifs, et son fils Henri V, trop occupé au dedans pour se mêler de nos affaires, fit avec la France une trêve de deux ans.

L'année 1413 n'en fut pas moins une année déplorable. Les États généraux, convoqués pour remédier aux maux du royaume, ne produisaient que de tristes enquêtes : pour réformer tant d'abus et sauver l'État, les institutions manquaient, car rien n'avait été prévu dans la monarchie pour le cas de démence d'un roi ; les hommes encore plus, car de tant de princes, aucun n'était capable, ou même digne de gouverner. Le Dauphin, duc de Guyenne, dont on faisait le chef nominal du conseil, était un jeune homme sans portée, uniquement occupé de ses plaisirs. Quoique gendre du duc de Bourgogne, il penchait pour les Armagnacs, parce que Charles d'Orléans était jeune et dissipé comme lui. Jean sans Peur, pour l'épouvanter, souleva les masses populaires. Desessarts, prévôt de Paris, chassé par lui à cause de ses malversations, avait reçu du Dauphin le gouvernement de la Bastille ; le peuple se porta vers cette forteresse pour l'en arracher. La Bastille entendit pour la première fois gronder sous ses murs l'orage révolutionnaire qui, trois cent quatre-vingts ans plus tard, devait la renverser [1]. Desessarts était massacré, et la Bastille

[1] La première pierre de la Bastille fut posée en 1370 par Hugues Aubriot, prévôt de Paris. Cette forteresse, située près de la porte Saint-Antoine, se composait de huit grosses tours rondes, unies par des courtines. Elle fermait Paris de ce côté.

envahie, si le duc de Bourgogne ne fût venu en personne protéger le prévôt, c'est-à-dire le faire enfermer au Châtelet, tandis qu'une foule furieuse envahissait l'hôtel Saint-Paul, et forçait le Dauphin de livrer ses plus fidèles serviteurs. Le peuple ameuté fait toujours des héros, puis des chefs, de ceux qui crient le plus haut ou frappent le plus fort. Le chirurgien Jean de Troyes, qui avait harangué le Dauphin, l'écorcheur Caboche, qui avait arraché du palais les seigneurs proscrits, devinrent les rois de la multitude. Le chaperon blanc des Flamands fut arboré comme signe de liberté : le Dauphin, les princes, le roi lui-même durent paraître en public décorés de cette coiffure ; le Louvre, le Châtelet, furent remplis de nobles prisonniers ; on multiplia les confiscations ; des têtes tombèrent sous la hache populaire ; Desessarts fut pendu [1] ; Louis de Bavière, frère de la reine, enfermé au Louvre avec le duc de Bar, cousin du roi ; les princes d'Orléans s'enfuirent, et cependant le Dauphin dansait à l'hôtel Saint-Paul !

Il fallut bien pourtant qu'il sortît de sa léthargie : les ducs d'Orléans et de Bourbon, le roi de Sicile s'avançaient avec des troupes. La bourgeoisie de Paris, le Parlement, l'Université, s'indignaient d'obéir à la corporation des bouchers. On réveilla le courage du Dauphin, qui, se sentant appuyé, et voyant que le duc de Bourgogne tremblait lui-même devant les émeutes, monta à cheval, se rendit au Louvre, à la Bastille, délivra les prisonniers, et força les chefs audacieux de la multitude à se cacher ou à s'enfuir. Mais une sage réaction était impossible au milieu de tant de passions brûlantes. Les vengeances remplacèrent les vengeances, et le duc de Bourgogne, attaqué dans ses plus chauds partisans, prit peur à son tour et quitta Paris.

[1] C'est ce prévôt qui avait fait placer, au portail de Notre-Dame de Paris, la statue colossale de saint Christophe, qu'on y voyait encore au siècle dernier. Au-dessous de la figure du fondateur, on lisait ces mots :

C'est la representation de noble homme messire Anthoine des Essarts, chevalier, jadis seigneur de Thieux et de Glatigny au val de Galie, conseiller et chambellan du roi notre sire, Charles, vi^e du nom, lequel chevalier fist faire ce grant image en l'honneur et révérence de monsieur St Christofle. L'an MCCCCXIII.

La victoire resta aux Armagnacs, qui rentrèrent tous.

Alors on vit encore le douloureux spectacle de la guerre civile, et l'oriflamme descendit encore des voûtes royales de Saint-Denis pour marcher devant le roi insensé. Cette fois, c'était le parti contraire qu'il allait combattre, et, ce qu'on a honte de dire, un parti que le Dauphin lui-même, las des Armagnacs, avait appelé à son secours. Compiègne, Noyon, Soissons furent prises; on y massacra les Bourguignons. Charles VI fit son entrée dans Bapaume le 12 juillet 1414. On y trouva Caboche, on le pendit; et l'armée royale alla investir Arras[1]. Des négociations entamées pendant ce siége amenèrent encore une fois la paix. Jean sans Peur se soumit, et consentit à ne point rentrer dans Paris sans y être appelé par le roi. On lui rendit ses places fortes. Charles VI fut ramené dans sa capitale, et le Dauphin se fit déclarer par lui chef unique du conseil. Les affaires du pays ne pouvaient être en plus mauvaises mains.

Henri V, cependant, avait consenti à prolonger la trêve de quelques mois, parce qu'il avait entamé des négociations pour la paix. Mais ses conditions arrogantes révoltèrent le conseil. Il demandait la main de Catherine de France, fille de Charles VI, alors âgée de quatorze ans, seize cent mille écus, qu'on devait encore, disait-il, pour la rançon du roi Jean, et toutes les provinces cédées par le traité de Brétigny. On consentait au mariage, à une dot de huit cent mille écus, et à la restitution du duché d'Aquitaine. Henri, irrité, déclara qu'il ferait valoir ses droits sur la couronne de France. « Vos droits! lui répondit l'archevêque de Bourges, chef de la députation, vous n'en avez pas même sur celle d'Angleterre. » Toutefois, comme les concessions du gouvernement français semblaient indiquer de la pusillanimité ou du moins de l'hésitation, Henri, jeune, ambitieux, avide de gloire, résolut de recourir aux armes, et fit à Southampton de grands prépa-

[1] Il est mention dans ce siége de *canons à la main*, employés par les habitants d'Arras.

ratifs de guerre. Il comptait, sinon sur l'appui, mais certes sur l'inaction du duc de Bourgogne, par conséquent ne craignait rien des États du Nord ; il attaqua donc la France au cœur, et entra dans l'embouchure de la Seine, le mercredi 14 août 1415. Pendant que l'armée française s'assemblait lentement et marchait vers Rouen, il assiégea l'importante ville d'Harfleur qui résista jusqu'au 22 septembre, défendue par quelques chevaliers avec un courage héroïque [1]. Elle succomba enfin le 22 septembre, n'étant pas secourue. Satisfait de cette conquête, et ne pouvant pas, dans cette campagne, pousser plus avant, à cause de la mauvaise saison, il se décida à conduire son armée à Calais. Charles VI était à Rouen, avec le Dauphin, son troisième fils Charles, âgé de douze ans, les princes d'Orléans, les ducs de Berry, de Bourbon [2], de Bar, d'Alençon [3] et le roi de Sicile. On décida qu'il fallait couper les passages à l'armée anglaise, et le connétable d'Albret fut chargé de diriger ces opérations. Il enleva tous les ponts de la Somme, ce qui força Henri V de remonter cette rivière et d'effectuer son passage à Béthencourt, petit village à seize kilomètres sud-est de Péronne ; le jeudi 24 octobre, il rencontra l'armée française près du village d'Azincourt, sur la route de Hesdin à Saint-Omer [4]. Lui-même campa à Maisoncelle, et le lendemain, vendredi, la France eut un désastre de plus à ajouter aux fatales journées de Crécy et de Poitiers. Comme à ces deux batailles, la

1 Les sires d'Estouteville, de Quitry, de Gaucourt, etc. Ce dernier, mandé au commencement du siége par le roi d'Angleterre, et sommé de rendre la ville, par la raison que la Normandie appartenait aux Anglais, lui répondit simplement : « Vous ne nous avez rien donné à garder, nous n'avons rien à vous rendre. »

La belle défense de ces chevaliers mérite une mention dans l'histoire. Harfleur, dominée de tous côtés, était écrasée par des projectiles anglais. La chronique du moine de Saint-Denis, contemporain, nous représente ces braves gens passant jours et nuits, la cuirasse sur le dos, au milieu de leurs maisons qui s'écroulaient. Elle nous apprend aussi qu'on fit des chansons contre la chevalerie française, qui ne vint pas à leur secours : *Cunctis alienigenis, facta est in derisum et sibilum, et versa est in eorum canticum totâ die.*

2 C'était le fils de celui dont on a parlé jusqu'ici ; ce prince, beau-frère de Charles V, était mort en 1406.

3 Jean Ier, petit-fils du frère de Philippe de Valois.

4 A douze kilomètres nord-est de Hesdin (Pas-de-Calais).

valeur française fit à Azincourt autant de prodiges que la tactique des généraux commit d'imprudences. Le connétable avait disposé sa cavalerie sur un terrain argileux. détrempé par les pluies ; toute manœuvre fut impossible. Comme à Poitiers, la déroute fut immense, et le vainqueur s'émerveilla de son succès. Les deux frères du duc de Bourgogne, ducs de Brabant et de Nevers, qui, abjurant des haines fatales, étaient accourus à ce rendez-vous d'honneur, furent tués : avec eux périrent le duc de Bar et ses deux frères, le connétable et le duc d'Alençon. Ce dernier avait lutté avec Henri V, et d'un coup de hache, lui avait brisé sa couronne. Un grand nombre de seigneurs resta avec eux sur le champ de bataille. Charles d'Orléans fut pris, ainsi que le maréchal Boucicaut, Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, le duc de Bourbon, les comtes d'Eu et de Vendôme, tous trois de la famille royale[1].

Henri V ne tira aucun parti de sa victoire. Il se rendit à Calais, et la cour revint à Paris, où le Dauphin mourut deux mois après, à l'âge de vingt ans. Le comte d'Armagnac s'empara du gouvernement et se fit nommer connétable. Le second fils du roi, Jean, devenu Dauphin, était auprès du duc de Bourgogne.

Tout n'était cependant pas honte et malheur pour la France : un des hommes dont elle s'honore le plus, Gerson, lui gagnait sur la terre étrangère des victoires plus glorieuses que celles des champs de bataille.

Sigismond de Luxembourg, devenu empereur en 1410, avait résolu de terminer le schisme. Il obtint de Jean XXIII la convocation d'un concile général à Constance. Ce concile s'ouvrit le 1er novembre 1414, et Gerson y présida la députation envoyée par l'Université de Paris. Son éloquence obtint dans le concile la comdamnation des erreurs de Jean Petit, et la déclaration solennelle du principe que

[1] Les bourgeois de Paris avaient offert au roi six mille hommes bien équipés. Le duc de Berry faisait valoir cette offre dans le conseil ; mais le sire de Beaumont la fit rejeter, en disant : « Nous devons faire fi de tous ces gens de métiers : nous serions trois fois plus nombreux que les Anglais ! » Si Philippe-Auguste avait fait pareille fanfaronnade, il n'eût point gagné la bataille de Bouvines.

l'autorité de l'Église assemblée l'emporte sur celle du pape. Ce n'est point ici le lieu de raconter les opérations de ce concile célèbre, qui dura jusqu'au 22 août 1418. Il prescrivit l'abdication aux trois papes : Grégoire XII se soumit, Jean XXIII, ayant trop hésité, fut déposé ainsi que Benoît XIII ; mais ce dernier, jusqu'à sa mort, refusa de plier devant l'autorité du concile. Un nouveau pape fut élu et prit le nom de Martin V [1] : toute la chrétienté le reconnut. Le schisme fut fini. Il est à regretter que le concile de Constance, dans son zèle pour la pureté de la foi, ait livré au supplice Jean Huss et Jérôme de Prague : la flamme des bûchers ne réclamait que leurs livres, et l'Europe chrétienne devait payer cher ces rigueurs.

Le 1er mars 1416 on vit arriver à Paris l'empereur Sigismond, qui aspirait à la gloire de rétablir la paix et la concorde dans les États comme dans l'Église ; mais son influence échoua contre les passions des princes et les fureurs populaires, et son passage ne laissa d'autres traces que le souvenir des fêtes qu'on lui donna. Nous voyons cependant que, malgré les convulsions politiques de l'époque, la vie était loin de s'arrêter dans le corps social ; car le prince allemand, homme instruit et fort versé dans les matières théologiques, assista régulièrement aux leçons de l'Université et aux séances du Parlement, et donna une attention particulière aux produits de l'industrie, produits qu'il déclara tellement supérieurs à ceux des autres contrées, qu'il demanda au roi et obtint la permission d'emmener avec lui en Hongrie trois cents des plus habiles artisans [2].

Le vieux duc de Berry et le roi de Sicile ne tardèrent pas à suivre le duc de Guyenne dans la tombe ; le Dauphin Jean mourut aussi à Compiègne le 4 avril 1417, et le comte d'Armagnac se hâta de faire nommer président du conseil le nouveau Dauphin Charles, âgé de quatorze ans. La

1 Othon Colonna, Romain.

2 Artifices mechanicorum operum trecentos ex peritioribus.... (*Chronique du religieux de Saint-Denis.*)

reine, qui conservait des intelligences secrètes avec Jean sans Peur, fut exilée à Tours, et livrée à une surveillance que justifiaient peut-être les désordres de sa conduite. La capitale désarmée, entravée dans ses priviléges, soumise à de dures exactions et à une police impitoyable, tourna ses regards vers le duc de Bourgogne, à qui des agents habiles achetaient à tout prix une popularité toujours facile pour quiconque fait de l'opposition. Rouen se souleva. Un voile fatal était sur tous les yeux : les Armagnacs ne voyaient point qu'ils poussaient le peuple au désespoir ; les villes rebelles, en invoquant Jean sans Peur, ne comprenaient pas que c'était appeler les Anglais, avec lesquels ce duc avait fait alliance ; et lui-même ne sentait pas qu'en étayant sa popularité sur des émeutes, et sa puissance sur des secours étrangers, il perdait sa cause auprès des gens de bien, se déshonorait aux yeux de la postérité, et gravait le mot *patrie* sur la hache qui lui fendrait la tête.

Pendant que le vainqueur d'Azincourt envahissait la Normandie, Jean sans Peur, à la tête des milices de Flandre, passa l'Aisne et la Seine, et courut à Tours enlever la reine Isabeau, qu'il conduisit à Chartres. Là, on écrivit à toutes les villes du royaume que la reine, déclarée régente par lettres patentes du roi, prenait en main le gouvernement avec le duc de Bourgogne. Tous les nouveaux impôts furent abolis, le Parlement de Paris cassé, un Parlement établi à Troyes, et les États de Languedoc, convoqués à Toulouse, reçurent les plus larges franchises. Dans ce désordre universel, la voix du pape Martin V ne put être entendue : les moyens de conciliation qu'il proposait furent rejetés avec hauteur par le comte d'Armagnac, qui, maître de Paris, du roi et du Dauphin, avait pour lui le droit reconnu. Un coup de main lui ravit ces avantages.

Perrinet Leclerc, jeune marchand, dont le père gardait, comme quartenier, les clefs de la porte Saint-Germain, se concerta avec Lille-Adam qui commandait à Pontoise un corps de Bourguignons, déroba les clefs au chevet de son père, et dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, introduisit

Lille-Adam et les siens dans Paris. En un moment la croix de Bourgogne est arborée partout. Tous ceux que l'on appelait Armagnacs, saisis dans leurs maisons, furent jetés pêle-mêle dans les cachots ou précipités dans la Seine : le connétable fut enfermé au palais, l'hôtel Saint-Paul envahi. Tanneguy du Châtel, gentilhomme breton, prévôt de Paris, n'eut que le temps de saisir le Dauphin dans son lit et de l'emporter à la Bastille. Une tentative qu'il fit à main armée, quelques jours après, pour reprendre l'hôtel Saint-Paul et enlever le roi, n'ayant pas réussi, il fut obligé de fuir à Melun avec le jeune prince : les bouchers, dont le connétable avait détruit les priviléges, les chefs d'émeute qu'il avait exilés, reparurent tous à la tête de ces hordes populaires que les révolutions font toujours sortir de leurs retraites. Des cris de vengeance retentirent bientôt dans les rues : le dimanche 12 juin, on se précipita dans les prisons, on égorgea, on pendit, on noya, on étouffa dans la fumée trois mille victimes : le connétable fut mis en pièces et traîné dans les ruisseaux. Et lorsqu'à ces scènes d'horreur eut succédé ce calme de lassitude qu'on appelle l'ordre, la reine et le duc de Bourgogne firent leur entrée dans la capitale et allèrent embrasser le roi, qui fut *aise* de les revoir.

Les massacres recommencèrent bientôt, et le bourreau lui-même, Capeluche, fut cette fois le chef de l'émeute. Le duc de Bourgogne se vit forcé de sacrifier sa popularité à sa dignité, et de sévir contre ceux dont il avait soudoyé les fureurs. Pendant que le jeune Dauphin s'en allait de ville en ville chercher des partisans, et appelait à Poitiers l'ancien Parlement de Paris, Henri V assiégeait Rouen. Cette ville, attaquée à la fin de juin, se défendit avec une constance héroïque jusqu'au 19 janvier 1419. Le manque de secours la força enfin de se rendre. Henri V y entra en maître, la rançonna impitoyablement, et fit trancher la tête au brave Alain Blanchard qui avait dirigé cette noble résistance, puis il prit le titre de roi de France.

La perte de cette grande ville, si glorieusement conquise

par Philippe-Auguste, souleva une indignation générale. Jean sans Peur offrit à Henri de traiter. Il alla avec la reine trouver ce roi à Meulan, conduisant Catherine de France. Cette princesse plut au monarque ; mais cette fois il élevait bien plus haut ses prétentions : il voulait un million d'écus d'or, et qu'on joignît la Normandie aux provinces cédées par le traité de Brétigny. Le jeune Dauphin, qui apprit ces insolentes demandes, s'indigna et envoya Tanneguy du Châtel offrir au duc de Bourgogne une réconciliation qui seule pouvait sauver le royaume. Dès lors les conférences furent rompues, et Jean sans Peur alla trouver le Dauphin à Melun. Là, on convint de mettre en oubli le passé et de se réunir dans l'intérêt du pays ; mais la partie n'était pas égale entre un enfant de seize ans, d'une complexion assez faible, confiant et sans expérience, et un prince aussi redoutable par l'énergie de son caractère et les ressources de son esprit que par l'étendue de sa puissance. Soit que l'arrogance de son langage eût offensé le jeune Charles, soit que les Armagnacs, qui entouraient ce dernier, prissent à tâche de lui inspirer des soupçons, cette réconciliation ne fut suivie d'aucun résultat. Les Anglais, dont une trêve momentanée avait arrêté la marche, continuèrent impunément leurs ravages, et s'avancèrent jusqu'aux portes de Paris. Jean sans Peur, au lieu de combattre, emmena à Troyes le roi et la reine, et fit publier que le Dauphin seul et son parti empêchaient, par leur obstination, le succès des efforts qu'on aurait pu faire pour sauver le pays.

On vint alors, au nom du Dauphin, demander au duc de Bourgogne une nouvelle entrevue. Elle devait avoir lieu sur le pont de Montereau, petite ville située au confluent de l'Yonne et de la Seine. Le duc avait résisté longtemps ; il semblait qu'un pressentiment funeste l'avertît du sort qui l'attendait. Un pavillon avait été dressé au milieu du pont, et les deux princes devaient s'y rendre, chacun avec dix personnes de son choix. C'était le 10 septembre 1419. Jean sans Peur avait couché à Bray ; il arriva au pont de Montereau à trois heures après midi. Quelques minutes après

avoir franchi la barrière, il était mort, et le curé de Montereau venait le prendre dans un moulin et le placer dans la bière des pauvres avec *son jupon, ses houseaux et sa barrette.*

Les circonstances de cette mort sont restées inconnues. Le Dauphin fit écrire partout que dès l'abord, il reprocha au duc de n'avoir pas commencé à faire la guerre aux Anglais ; que le duc *répondit plusieurs folles paroles et chercha à l'envahir de son épée ; de laquelle chose il fut préservé par la bonté et aide de ses loyaux serviteurs.* Les partisans de Jean prétendirent au contraire que, dès qu'il eut passé la barrière et mis le genou en terre devant le Dauphin, Tanneguy du Châtel le poussa, l'abattit d'un coup de hache, et que les autres serviteurs de Charles l'achevèrent.

Tous les assassinats font horreur ; toutefois il faut reconnaître qu'ici la victime ne mérite aucune pitié, et que le jeune âge de Charles ne permet point qu'on rejette sur sa mémoire l'accusation d'un perfide guet-apens. Il laissa faire ses téméraires conseillers, et il expia cruellement un forfait qui n'était pas le sien.

A cette nouvelle, Philippe, fils de Jean, âgé de vingt-trois ans, prit possession du duché de Bourgogne, convoqua les États de Flandre, jura de venger son père, et offrit à Henri V de le reconnaître pour roi de France. Des négociations furent ouvertes à ce sujet à Arras. Le duc se rendit ensuite à Troyes, où il fit hommage au roi. Là, de concert avec la reine Isabeau et les plénipotentiaires de Henri V, il arrêta les bases du honteux traité qui livrait la France à l'Angleterre. Henri devait épouser Catherine, quitter le titre de roi de France pour prendre, jusqu'à la mort de Charles VI, celui de régent, puis succéder à la couronne, à l'exclusion de Charles, soi-disant Dauphin. Le 20 mai 1420, Henri arriva à Troyes, épousa Catherine, et le lendemain signa le traité avec Charles VI. Le Parlement, l'Université, la ville de Paris, acquiescèrent à ces conditions, et les États généraux, convoqués et présidés le 6 dé-

cembre par le roi lui-même, sanctionnèrent le traité comme loi de la monarchie. Le jeune Charles en appela à Dieu et à son épée.

Il trouva quelques secours dans le Midi : il en reçut aussi de l'Écosse, et donna le titre de connétable au comte de Buchan qui les lui amenait. Henri V se hâta de son côté de soutenir ses prétentions par les armes. Il prit Sens, Montereau et Melun, puis alla chercher des subsides en Angleterre. Pendant son absence, son frère le duc de Clarence fut battu à Baugé par les troupes du Dauphin, et périt dans l'action. Ces derniers, à leur tour, éprouvèrent un échec à Mons-en-Vimeu, le 31 août 1421. Henri V, de retour à Paris, ne tarda pas à exercer un pouvoir despotique. On le vit avec plaisir s'éloigner de la capitale pour faire le siége de Meaux, qui capitula le 10 mai 1422. Les siéges, les sommations, les capitulations, tout se faisait au nom du roi Charles VI : il semblait qu'il eût son royaume à conquérir : pendant ce temps, le malheureux prince se mourait à l'hôtel Saint-Paul dans l'abandon et le désespoir.

Toutefois, une mort à laquelle on était loin de s'attendre précéda la sienne. Henri V succomba à Vincennes, le 31 août 1422, à l'âge de trente-trois ans, laissant la régence de France au duc de Bedfort, celle d'Angleterre au duc de Glocester, ses deux frères. Charles VI lui survécut peu : il expira à l'hôtel Saint-Paul, le 21 octobre, à l'âge de cinquante-quatre ans. Le peuple pleura sa mort, car, dans les intervalles de sa longue démence, il avait toujours été bon. Infortuné monarque, dont la vie depuis trente ans n'était plus qu'un rêve pénible, traversé par des cris lamentables et de sanglantes apparitions. Henri VI, enfant de huit mois, fut proclamé roi de France et d'Angleterre, et le duc de Bedfort reçut pour lui le serment solennel de tous les corps de l'État.

Pendant ce temps, tout au fond des montagnes de l'Auvergne, dans le petit château d'Espally [1], triste séjour,

[1] La vallée du Puy, où se trouve ce château, est fort étroite, et comme perdue au milieu de hautes montagnes : deux ruisseaux l'arrosent, la *Borne* et le *Dolai-*

même pour un exilé, quelques pauvres serviteurs arboraient la bannière aux fleurs de lis, saluaient le jeune



Ruines du château d'Espally [1].

Charles VII du cri de *Vive le roi*, et le conduisaient à la ville voisine, le Puy. C'était d'un bon augure pour ce règne : là reposait le cœur de Bertrand Duguesclin.

CHARLES VII.

Une grande époque allait commencer, et une nouvelle ère s'ouvrait enfin pour la France. Mais qui l'eût dit alors,

son. La ville du Puy s'élève de la base au sommet d'un mamelon basaltique qui ferme le vallon à l'est. A un quart de lieue à l'ouest, à l'autre extrémité du vallon, un autre monticule détaché supporte le château d'Espally, dont il reste encore deux tours démantelées, et quelques ruines. C'était un fort petit manoir, où l'on grimpe avec peine, où rien n'est de plain-pied, et où l'on conçoit difficilement une habitation passable. Charles VII y convoqua pourtant les États généraux du Languedoc en 1425 ; mais certainement les députés logeaient au Puy. Il n'est même pas probable, si le roi couchait à Espally, qu'il y tînt les assemblées.

[1] Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 43.

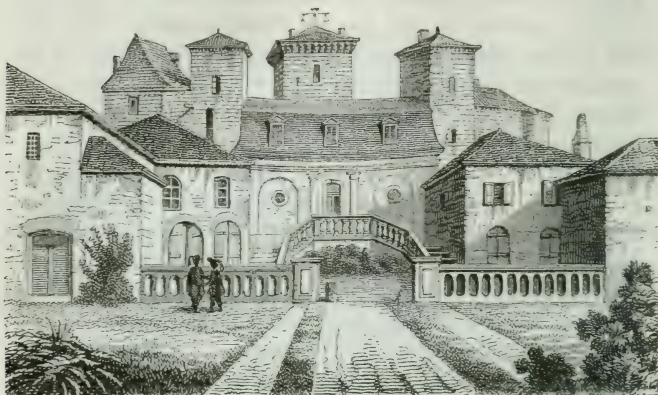
que ce roi de dix-neuf ans, étourdi, insouciant, chassé de son royaume, repoussé par une loi en apparence nationale, privé de toutes ressources, errant de ville en ville, et n'ayant rien de ce qui inspire l'enthousiasme, rien que des formes aimables et une bonté facile, comptant au nombre de ses ennemis les plus vaillants capitaines du temps, Salisbury, Talbot, Arundel, le prince le plus riche de l'Europe, Philippe, le plus habile politique de l'époque, Bedfort, remonterait au trône de ses pères par la force des armes, s'y maintiendrait par l'amour de son peuple, réparerait les maux de la France par sa sagesse, lierait le temps moderne au moyen âge en affermissant les belles institutions de l'un et préparant les améliorations de l'autre, et léguerait à son fils, après trente-neuf ans de règne, la plus puissante monarchie de la chrétienté !

Dans cette œuvre merveilleuse, la part des événements, c'est-à-dire de la Providence, fut grande, comme on va voir, et le fils de Charles VI fut longtemps avant de comprendre à quelle hauteur Dieu l'avait placé. Mais à défaut de vives lumières et de nobles vertus, l'adversité forme admirablement les grands rois. Gardons-nous de chercher, sur la foi de quelques historiens, une époque précise de la vie de Charles VII où il devient tout à coup un homme supérieur; gardons-nous d'accepter la romanesque tradition qui ferait sortir ce miracle d'une parole d'Agnès Sorel : c'est de plus loin que viennent les leçons qui instruisent les chefs de nations ; c'est de plus haut que descendent les voix qui les inspirent.

Pendant sept ans, la fortune de Charles sembla désespérée. La partie de la France qui le reconnaissait avait pourtant fait quelques efforts. Les États de Bourges et ceux du Languedoc, réunis à Carcassonne, votèrent des subsides pour la guerre. Mais cette guerre fut malheureuse, malgré le dévouement de quelques braves chevaliers, tels que Barbazan [1],

[1] Arnaud-Guilhem de Barbazan, jeune seigneur du comté de Cominges, s'était signalé, en 1404, dans un combat où six chevaliers français luttèrent contre six anglais. Il devint sous Charles VII un habile général Ses plus beaux faits d'armes

Lahire [1], Pothon de Xaintrailles [2], et le bâtard d'Orléans, si connu depuis sous le nom de Dunois [3], et malgré les



Château de Xaintrailles [4].

secours que l'Écosse et le duc de Milan envoyaient au jeune roi. Ses partisans furent battus à Crevant-sur-Yonne, le 1er juillet 1423, et perdirent une bataille plus

sont la défense de Melun contre Henri V, en 1420, et la victoire qu'il remporta, en 1430, sur les Anglais et les Bourguignons à la Croisette, en Champagne. Il fut tué, en 1431, à la bataille de Bullégneville.

Barbazan est un charmant village, situé dans une des plus jolies positions des Pyrénées, en vue et à quatre kilomètres est de Saint-Bertrand. Il n'y reste rien du château féodal.

[1] Étienne de Vignolles, surnommé Lahire par les Bourguignons, était un chef de partisans fort redoutable par son courage et malheureusement aussi par sa cruauté. Il rendit de grands services à Charles VII. Il mourut à Montauban en 1442, des suites de ses blessures, dans un âge avancé.

[2] Pothon de Xaintrailles, d'abord capitaine aventurier comme Lahire, se dévoua à la cause de Charles VII, et fit merveilles contre les Anglais. Charles le créa, en 1454, maréchal de France. Il lui avait donné le château de Xaintrailles, ancienne propriété de la famille de Lusignan. Ce château, situé dans les Landes, à quelque distance de Nérac, existe encore, et est redevenu la propriété de cette famille. C'est un manoir fort curieux, et par sa situation et par ses formes, et par les légendes qui s'y rattachent. Il faut mettre en tête de ces dernières l'histoire de la fée Mélusine, mère de Lusignan, qui, dit-on, habitait ce lieu.

Pothon de Xaintrailles mourut à Bordeaux en 1461, la même année que Charles VII.

[3] Jean, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, était né en 1402.

[4] Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 44.

importante à Verneuil[1] contre le duc de Bedfort, le 17 août de l'année suivante. Le chef des Écossais, Buchan, connétable de France, y fut tué.

Cependant on pouvait dès lors entrevoir dans l'avenir quelques espérances. Bedfort, sûr de l'appui du duc de Bourgogne, avait fait alliance aussi avec le duc de Bretagne. Mais déjà ces deux princes puissants avaient à se plaindre des hauteurs de l'Angleterre. Le duc de Glocester s'était hâté d'épouser Jacqueline de Hainaut, veuve du Dauphin Jean, et annonçait des prétentions sur le Hainaut et le Brabant, prétentions dont Philippe se plaignait avec orgueil. Arthur de Richemont, frère du duc de Bretagne, un des plus habiles guerriers de son temps, ne pouvait obtenir un commandement dans l'armée anglaise. Amédée VIII, duc de Savoie, offrit son entremise pour réconcilier le duc de Bourgogne avec Charles VII : il ne put réussir. Yolande d'Aragon, veuve de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, dont Charles VII avait épousé la fille, Marie d'Anjou, fut plus adroite et plus heureuse auprès du duc de Bretagne. Si elle ne put détacher ce prince de l'alliance anglaise, elle gagna du moins à son gendre l'appui d'Arthur de Richemont, qui, à deux conditions, lui amena la noblesse bretonne. La première était facile ; il demandait l'épée de connétable ; la seconde coûtait plus au jeune roi : il exigeait le renvoi de ses favoris, tous Armagnacs, et il avait raison. Charles Dauphin pouvait être chef de parti ; Charles roi ne devait plus être que le chef de la nation.

Tanneguy du Châtel se sacrifia volontiers au bien du pays ; il quitta le roi, qui le nomma sénéchal de Beaucaire, et Richemont reçut à Chinon[2], le 7 mars 1425, l'épée de connétable. Ce prince était dur, orgueilleux. S'il hâta la

[1] Verneuil est dans le département de l'Eure, à trente-neuf kilomètres sud d'Evreux. Il ne reste de l'ancienne ville qu'une jolie église et une belle tour, qui faisait partie des fortifications.

[2] Le château de Chinon, où Charles VII tenait sa cour, subsiste encore en grande partie ; il s'élève sur une montagne à l'est de la ville, et domine la jolie vallée de la Vienne ; ce fut dans la prairie qui s'étend devant le château, que Charles remit à Richemont l'épée de connétable.

délivrance du pays. il retarda les développements de l'esprit du roi. qu'il affecta de tenir dans une dépendance absolue, sans l'exciter au bien. sans lui frayer. par son exemple ou ses leçons, le chemin de l'honneur. Satisfait d'agir seul et de diriger les opérations militaires. il donnait à Charles VII des favoris qui flattaient ses goûts pour le plaisir, et les brisait quand ils prenaient trop d'empire. Ses campagnes cependant n'étaient pas heureuses : il parvint à prendre quelques villes de Normandie en 1426; mais battu à Saint-James de Beuvron, il eut la douleur de voir Talbot reprendre, l'année suivante, les places qu'il avait conquises. La Trémouille, ministre et favori de Charles, profita de cet échec pour déconsidérer le connétable dans l'esprit du roi, et parvint à l'éloigner de la cour.

Ces intrigues d'intérieur, ces luttes personnelles devenaient misérables en présence de si grands intérêts; d'autant plus que Bedfort venait d'appeler d'Angleterre des renforts redoutables sous la conduite de Salisbury pour frapper un coup décisif, et attaquer dans ses provinces, au midi de la Loire, celui qu'il appelait par dérision le *roi de Bourges*. Le duc de Bourgogne, qui avait acquis, par la cession de Jacqueline, la Hollande, la Frise et la Zélande, n'entravait plus ses opérations, et Salisbury put pousser hardiment ses conquêtes. Il s'empara facilement de toutes les petites places au nord de la Loire, passa ce fleuve, et, le 12 octobre 1428, vint camper sur la rive gauche, vis-à-vis d'Orléans. Son projet, en attaquant la ville de ce côté, était d'empêcher l'arrivée des secours que le roi aurait pu envoyer.

Rien n'indique que ce prince fît de grands efforts, et, comme le lui disait Lahire, il perdait *joyeusement* son royaume. Il faut cependant reconnaître que les ressources lui manquaient, et qu'il en appelait à la nation. Les États généraux, convoqués deux fois en vain, venaient de se réunir à Chinon au commencement d'octobre. Ils votèrent quelques subsides, et firent un appel aux princes et aux grands

feudataires, pour venir en aide au roi *dans cette extrémité.*

Bientôt les Orléanais, pressés vivement, furent en grand danger. Le bâtard d'Orléans, Lahire, Xaintrailles, Gaucourt, Nicolas de Giresme, chevalier de Rhodes, coururent s'enfermer dans la place. Leur appel retentit au loin, et toute la noblesse fidèle à Charles VII suivit leur exemple. On sentait que de la prise d'Orléans dépendait le sort de la France. Philippe lui-même s'inquiéta, et demanda que la ville d'Orléans, comme apanage du prince Charles, prisonnier en Angleterre, fût mise sous sa sauvegarde. Bedfort refusa : Il ne voulait pas, disait-il, *battre les buissons pour que d'autres prissent les oisillons.*

Salisbury fut tué dès le commencement du siége [1]; mais Guillaume de la Poole, comte de Suffolk, lui succéda, et acheva d'entourer la ville de bastilles sur les deux rives. Il n'avait cependant pas assez de troupes pour la bloquer, de sorte qu'il ne put empêcher l'amiral de Culant d'y introduire des secours au mois de janvier 1429. Mais une entreprise téméraire du bâtard d'Orléans compromit vivement le sort des assiégés : un convoi de vivres arrivait de Paris aux Anglais : le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, partit de Blois pour l'attaquer, et donna rendez-vous aux défenseurs d'Orléans pour ce coup de main. Le bâtard y courut avec les plus braves, et ils éprouvèrent une rude défaite le 12 février, auprès de Rouvray [2]. Cet échec découragea les Orléanais, et ils allaient succomber, entraînant dans leur ruine le roi insouciant, la monarchie ébranlée, la patrie expirante. Dieu sauva la France.

Une jeune fille du village de Domremy, dans les Vosges, Jeanne d'Arc, se présente à Vaucouleurs chez Robert de Baudricourt, capitaine dévoué à Charles VII. Elle déclare

[1] Un éclat de bombarde le frappa à la tête, *et lui creva un des yeux, qui fust un très-grand bien pour ce royaume.* (*Chronique du siége.*)

[2] Village à trois kilomètres nord de Jauville (Eure-et-Loir). Ce combat fut appelé *la Journée des harengs.*

que depuis sept ans (c'était l'époque de la mort de Charles VI), elle a des visions qui l'appellent à une grande œuvre, la délivrance du pays; que souvent sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissent pour la préparer à cette mission divine; que depuis quelque temps, elle entend des *voix* qui lui parlent dans le silence des forêts, dans l'ombre des nuits, au pied des autels, et qui lui ordonnent de partir, d'aller faire lever le siége d'Orléans et conduire le roi à Reims pour qu'il y reçoive l'onction sainte qui le consacre aux yeux des nations. Ces voix deviennent de plus en plus pressantes, il faut qu'elle obéisse et se dévoue; elle demande qu'on la protége dans son voyage et qu'on la mène au roi. La candeur de cette jeune fille, sa foi vive, sa parole irrésistible, étonnent et subjuguent Baudricourt. Il lui donne une escorte; à travers mille dangers dont elle semble se jouer, elle arrive à Chinon. Elle obtient une audience du jeune monarque, lui annonce sa mission, et exerce sur cette cour frivole, puis sur la reine mère, qui s'enquiert de ses mœurs, puis sur les plus habiles docteurs qui exa-



Jeanne d'Arc [1].

[1] Voy. à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 45.

minent ses croyances, le même ascendant que sur le simple chevalier de Vaucouleurs. Pure dans sa foi, pure dans sa vie, pure dans toute son âme, elle ne sait de toutes les choses de ce monde que deux choses, c'est qu'il y a une ville d'Orléans dont il faut chasser les Anglais, et une ville de Reims où il faut conduire Charles. A tout raisonnement qu'on lui oppose elle répond : *Dieu le veut!* à toute demande qu'on lui fait d'un signe qui prouve sa mission, elle dit : « Suivez-moi, et vous verrez! »

On cède; les uns par conviction, les autres par calcul, le plus grand nombre sans savoir pourquoi, et parce qu'il faut céder. On donne à Jeanne une armure pour la couvrir, une épée dont elle ne doit jamais faire usage, et une bannière blanche semée de fleurs de lis, sur laquelle sont brodés un Christ et deux anges, avec ces mots : *Jesus Maria;* car Jeanne d'Arc n'est point une amazone, elle ne va point combattre et verser le sang, la pauvre jeune fille ; elle va conduire des guerriers, un roi, un peuple, n'importe où, partout où *ses voix* le lui diront, sans prendre part à ces grandes luttes dont elle n'a pas l'idée. Victime expiatoire, dévouée au salut de son pays, elle va, comme la sainte victime qui se dévoua pour le genre humain, passer sur terre en faisant du bien, et mourir.

On marche vers Orléans : à la vue des Anglais, malgré eux, Jeanne introduit des secours dans la place, le 29 avril. Sur-le-champ, elle envoie un héraut aux chefs ennemis pour les sommer, *en nom de Dieu*, de se retirer[1]. Sur leur refus, elle ordonne l'attaque. On passe la Loire, on détruit les ouvrages des assiégeants : blessée deux fois dans ces assauts,

1 Voici ce qu'elle écrivait : « Roy d'Angleterre, faites raison au Roy du ciel de son sang royal. Rendez les clefs à la Pucelle de toutes les bonnes villes que vous avez enforcées. Elle est venue de par Dieu réclamer le sang royal, et est toute prête de faire paix, si vous voulez faire raison. Roy d'Angleterre, si ainsy ne le faites... vous promet et certifie la Pucelle qu'elle y fera si gros hahay, que depuis mille ans en France ne fust vu si grand. Et croyez fermement que le Roy du ciel lui envoyra plus de force à elle et à ses bonnes gens d'armes, que ne sauriez avoir à cent assauts entre vous. Archiers, compaignons d'armes qui estes devant Orléans, allez-vous-en en votre pays, de par Dieu, et si ainsy ne le faictes, de vos dommages vous soubvienne... Vous ne tiendrez mie France du Roy du ciel

la jeune fille conserve toujours un calme sublime, et reste en vue des combattants, parce que Dieu veut que sa présence les anime. Chassés partout, les Anglais reconnaissent qu'une puissance invincible les poursuit : huit jours sont à peine écoulés, qu'ils ont disparu des deux rives de la Loire, et le 8 mai, toutes les cloches d'Orléans célèbrent la délivrance de cette ville.

Jargeau, Beaugency, ne tardent pas à capituler. Suffolk est prisonnier : le cours du fleuve est libre, et l'armée, qui poursuit les Anglais dans la Beauce, remporte une éclatante victoire à Patay [1] sous les yeux de Jeanne d'Arc, dont la bannière ne quitte pas le champ de bataille. La prise du sire de Talbot achève de décourager l'ennemi, qui s'enfuit jusqu'à Corbeil.

Le roi était à Gien : on délibérait sur le plan de campagne qu'il fallait suivre. Jeanne voulut qu'on marchât à Reims sur-le-champ : Richemont, qui était revenu après la délivrance d'Orléans, et presque tous les capitaines, condamnaient cette entreprise, qu'en effet la prudence humaine ne pouvait approuver. Mais la vierge de Domremy avait sa mission à remplir ; le roi céda, on se mit en marche pour Reims. Auxerre n'osa point résister, Saint-Florentin ouvrit ses portes, Troyes ferma les siennes. On n'avait rien de ce qu'il fallait pour faire un siége, et le moindre retard pouvait tout perdre : d'un autre côté, il était dangereux de laisser derrière soi une aussi grande ville. Jeanne déclara que si on attendait trois jours, la ville se soumettrait. En effet, la bourgeoisie se souleva, força la garnison anglaise

et du Fils de sainte Marie : mais la tiendra le roy Charle vray héritier, à qui Dieu l'a donnée, et qui entrera à Paris en belle compaignie. Si vous ne croyez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle, en quel lieu que nous nous trouverons, nous fierrons dedans à horrions, et sy vous verrez lesquels meilleur droit auront, de Dieu ou de vous... Duc de Bedfort, qui vous dites régent de France, la Pucelle requiert et prie que vous ne faciez rien détruire. Si vous ne faites raison, elle fera tant que les François feront le plus beau fait qui oncques fust fait en la chrétienté.

« Escript le mardy en la semaine.

« Entendez les nouvelles de Dieu et de la Pucelle. Jesus Marie. »

[1] A vingt kilomètres nord-ouest d'Orléans.

de se retirer, et le 9 juillet, le roi entra dans ces murs où l'infâme traité avait été signé. Châlons reçut l'armée avec transport. Châtillon et Saveuse, seigneurs bourguignons qui commandaient dans Reims, voulaient qu'on résistât, et promettaient un prompt secours de Bedfort. Les bourgeois s'y refusèrent, et députèrent à leur archevêque, Regnault de Montauban, qui suivait le roi. La députation trouva Charles VII au village de Sept-Saulx, à quatre lieues de Reims ; elle demandait du temps. « Non, dit Jeanne, il n'en faut pour cela ; gardons ces gens, et entrons. » L'archevêque prit donc possession le jour même, et le soir, Charles et ses preux firent leur entrée aux flambeaux.

Le lendemain, 17 juillet, le roi fut sacré dans la cathédrale, sans grande pompe ; les pairs de France manquaient à l'appel ; mais Jeanne d'Arc était auprès du roi, sa bannière à la main.

Sa mission était accomplie, et les voix se taisaient. Que pouvait faire une jeune fille dans les conseils de l'État, à la tête des armées ? L'impulsion était donnée ; les défenseurs du trône, relevés dans leurs espérances, soutenus dans leur enthousiasme, les ennemis frappés d'une terreur surnaturelle, le monarque réveillé de son assoupissement, les peuples saisis d'un saint respect pour une royauté qui venait de conquérir si merveilleusement sa consécration religieuse, tous pouvaient regarder la question comme résolue dans les conseils de la Providence, tous étaient convaincus par un signe éclatant que la protection divine n'avait pas abandonné les fils de saint Louis : c'était maintenant aux sages à diriger, aux braves à combattre ; demander à Dieu de nouveaux miracles, c'était le tenter : demander à Jeanne de nouvelles inspirations, c'était mettre le feu à son bûcher.

« J'ai accompli, disait-elle, ce que messire m'a commandé ; je voudrais que le gentil roi me fît reconduire auprès mes père et mère, à garder leurs brebis et bétail : et faire ce que je voudrai faire. »

Le roi fut sourd à cette prière ; la sagesse humaine décida que Jeanne devait rester : la pauvre jeune fille eut la faiblesse d'y consentir ; elle accepta son arrêt de mort.

Charles, profitant de la position que lui avait faite ce succès inespéré, marcha en avant. Laon, Soissons, Château-Thierry, Beauvais, Compiègne, se soumirent coup sur coup. Saint-Denis lui ouvrit ses portes, et le 29 août il tenta une attaque sur Paris. Mais pour prendre la capitale, il fallait ou des troupes beaucoup plus nombreuses, ou des intelligences dans l'intérieur : compter sur un coup de main était une folie. Jeanne d'Arc fut blessée assez grièvement sur la butte Saint-Roch, près de laquelle était alors la porte Saint-Honoré [1]. Il fallut se retirer, et comme des négociations secrètes s'ouvraient avec le duc de Bourgogne, Charles, pour en attendre l'effet, se replia vers la Loire. Mais il laissa ses partisans continuer la petite guerre autour des places fortes qu'il avait prises.

Le duc de Bedfort n'avait tenu la campagne qu'avec des troupes d'observation ; fort de la possession de la Normandie, de celle de la capitale et de l'appui du duc de Bourgogne, il ne voulait pas risquer les chances d'une bataille. Mais craignant que Philippe ne vînt à manquer tout à coup, il lui céda la régence, et par ce coup habile déconcerta les tentatives de Charles pour un accommodement.

Jeanne d'Arc, employée comme instrument, ne faisait plus que suivre les guerriers qu'elle avait conduits : c'était toujours la jeune fille simple et vertueuse, l'héroïne intrépide : ce n'était plus la vierge inspirée. Elle s'enferma dans Compiègne que Philippe assiégeait, et fut prise dans une sortie le 24 mai 1430. Toujours au premier rang pour l'attaque, au dernier pour la retraite, elle avait trouvé la barrière fermée. Livrée au comte Jean de Luxembourg, elle fut conduite à Beaurevoir en Picardie, puis à Arras, enfin

1 La butte Saint-Roch était alors beaucoup plus élevée qu'aujourd'hui ; on ne l'aplanit qu'en 1667.

au Crotoy, où on la retint en prison. Le duc de Bedfort la réclama, moyennant rançon, au nom d'Henri VI, roi de France, et Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, comme ayant été prise dans son diocèse. Jeanne d'Arc fut vendue pour la somme de dix mille francs, et transportée dans les prisons de Rouen. On lui fit son procès, comme sorcière et hérétique.

Cette exécrable procédure reposait sur un mauvais raisonnement, comme toutes les mauvaises actions. Dieu, disait-on, ne peut pas appuyer de ses inspirations les ennemis d'Henri VI, roi légitime de la France ; donc c'est le démon qui a inspiré Jeanne. L'Université de Paris s'était souillée de cet absurde jugement, la haine des Anglais fit le reste. La vierge de Domremy subit les plus odieux interrogatoires, fit preuve de la croyance la plus irréprochable, et se justifia avec une admirable candeur. Sans avocat, sans conseil, elle confondait ses juges par la naïveté sublime de ses réponses. Accablée enfin par la science des docteurs, épouvantée par les menaces des châtiments éternels, elle reconnut qu'elle pouvait s'être trompée, et que les voix qu'elle avait entendues n'étaient que des illusions. Alors on la condamna à une prison perpétuelle, et à une pénitence publique. Mais bientôt sa conscience reprit le dessus ; elle regarda comme un crime la faiblesse de cet aveu, dit que ses deux saintes étaient venues le lui reprocher pendant la nuit, répéta qu'elle avait mission de Dieu, et qu'elle préférait la mort au mensonge. C'était le lundi 28 mai 1431 ; le lendemain, les juges ecclésiastiques la déclarèrent relapse, et la livrèrent au bras séculier. Le mercredi 30, elle fut amenée sur la petite place du Vieux Marché de Rouen : on lui lut sa sentence, et le bailli anglais de Rouen la fit aussitôt monter sur le bûcher, aux acclamations d'une ignoble soldatesque.

La sainte victime, en ce moment solennel, fut ce qu'elle était sur les champs de bataille, inaccessible à la crainte, calme, résignée, pleine de l'esprit de Dieu. Ses yeux restèrent fixés sur la croix que le confesseur lui présentait,

puis ils se levèrent vers le ciel, et du milieu des flammes on n'entendit plus que ce mot : Jésus !

On ne trouve dans aucune chronique de l'époque la preuve d'une tentative que Charles aurait faite pour sauver Jeanne d'Arc ; nous savons seulement qu'en 1455 il fit reviser son procès et réhabiliter sa mémoire.

Indépendamment de l'immense effet moral que produisit la perte de Jeanne d'Arc, ce malheur eut encore, pour l'ensemble des opérations militaires, des conséquences funestes. L'union ne pouvait subsister, entre tous ces chefs jaloux les uns des autres, que par l'ascendant d'une autorité puissante qui les subjuguât tous. Or, Charles avait trop grand besoin de chacun d'eux pour ne pas ménager tous ces amours-propres, et il n'y en avait pas un qui, dans sa vanité chevaleresque ou son orgueil féodal, ne se crût le plus ferme soutien du roi et l'unique espoir de la France. Le connétable avait reculé, non-seulement devant les ministres de Charles, mais aussi devant le comte de Foix, qui voulait qu'on payât par les plus hautes déférences des secours nécessaires. Le comte de Clermont, dont le père, le duc de Bourbon, était prisonnier en Angleterre, avait trop besoin des Anglais pour soutenir ouvertement le roi son parent ; le duc de Bretagne, partageant les superbes mécontentements de son frère Arthur, restait fidèle à l'alliance de Bedfort. La maison d'Anjou pouvait prêter à la couronne un appui généreux ; mais, des trois frères de la reine Marie, l'aîné, Louis III, roi de Sicile, ne songeait qu'à tenter encore une expédition sur Naples ; le dernier, Charles du Maine, âgé de vingt ans, sacrifiait tout à ses plaisirs ; le second seul pouvait être utile ; c'était René, si connu dans l'histoire sous le nom du bon roi René, célèbre par ses talents en poésie et en peinture, alors âgé de vingt-trois ans, et dévoué à la fortune de Charles VII. Il l'avait accompagné à Reims ; il avait assisté au sacre avec son beau-père Charles II, duc de Lorraine ; mais la mort de ce prince en 1431 lui fit quitter la cause du pays pour s'occuper de ses propres intérêts. Charles II ne laissait point de fils :

René d'Anjou courut à Nancy, et prit possession de la Lorraine au nom de sa femme Isabelle. Mais Antoine de Vaudemont, neveu du duc défunt, prétendit que la Lorraine était un fief masculin, et se fit appuyer par le duc de Bourgogne. Les deux rivaux combattirent à Bullégneville [1], le 2 juillet 1431. René fut battu, fait prisonnier et enfermé à Dijon dans une tour du palais, qu'on appela depuis la tour de Bar, car René était déjà duc de Bar. Cette perte fut douloureuse pour Charles VII, qui comptait sur l'appui de la Lorraine, et il redoubla d'efforts pour détacher le duc de Bourgogne de la cause des Anglais. Dieu avait touché le cœur de ce prince, et ses yeux commençaient à s'ouvrir sur les malheurs qu'avait causés sa folle vengeance. Le traité de Troyes et la mort de Jeanne d'Arc pesaient sur son âme comme un remords ; l'insupportable tyrannie des Anglais, qui traitaient la France en pays conquis, révoltait son orgueil et réveillait son patriotisme. Philippe, qu'on a surnommé *le Bon*, était accessible à tous les sentiments généreux : il voyait la France se débattre sous le joug; il voyait toutes nos institutions courbées, torturées, brisées par un gouvernement étranger ; il comprenait que le roi n'est pas tout dans une monarchie ; que la force du souverain, sa nationalité, viennent des traditions qui l'entourent, des intérêts qu'il représente, des puissances locales qui le soutiennent; enfin, que pour faire Henri VI roi de France, il aurait fallu d'abord faire une France pour Henri VI. Dans ces pensées, il consentit à une trêve avec Charles VII, et, dès lors, le duc de Bedfort comprit que la cause de son neveu était perdue. Il en douta moins encore lorsqu'au mois de décembre 1431, il fit couronner cet enfant à Paris, dans l'église de Notre-Dame. Cette cérémonie, dirigée par des Anglais, solennisée par un évêque anglais, au préjudice du prélat qui occupait le siége de Paris, n'obtint d'acclamations que de cette vile populace qui crie *Noël* à tous les cortéges. Le peuple détourna la tête, et laissa passer cette couronne qui s'en allait.

[1] A vingt kilomètres sud-est de Neufchâteau (Vosges).

Dès lors Bedfort ne s'appuya plus que sur la Normandie; il s'établit à Rouen, fonda l'Université de Caen en 1432 [1], et augmenta autant qu'il put les priviléges de cette province, ancien apanage des rois anglais. Charles VII, de son côté, réconcilié avec Richemont, poussa la guerre avec vigueur : le connétable envahit le Maine, le bâtard d'Orléans s'empara de Chartres et de plusieurs villes voisines, les paysans se soulevèrent en Picardie; Paris, livré à l'abandon, décimé par la peste, murmura contre les Anglais, contre le duc de Bourgogne; enfin, des conférences s'ouvrirent à Arras en 1435 pour la paix. L'Angleterre s'y comporta avec hauteur, et exigea l'accomplissement rigoureux du traité de Troyes. Il était impossible de traiter sur ces bases. Les deux cardinaux envoyés par le pape Eugène IV [2], les ambassadeurs de Sigismond, ceux de tous les souverains de l'Europe, qui assistaient au congrès, insistèrent vainement pour établir des conditions plus raisonnables : Bedfort persista.

Ce fut son dernier acte politique : il mourut à Rouen le 14 septembre 1435, et Philippe de Bourgogne traita seul. Il reconnut Charles VII comme roi de France, sous la condition qu'il serait affranchi de l'hommage sa vie durant, que Charles lui céderait les villes de la vallée de la Somme, avec Auxerre et Mâcon, et désavouerait le crime de Montereau. Charles consentit à tout. Le traité fut signé le 21 septembre. Depuis ce moment, Philippe fut un allié fidèle, et concourut loyalement à l'expulsion des Anglais.

Il ne restait plus qu'une signature sur le traité de Troyes : la mort l'effaça. Trois jours après celui d'Arras, un bateau, parti la nuit des jardins de l'hôtel Saint-Paul, s'arrêtait, au lever du soleil, près de l'abbaye de Saint-Denis, et quelques pauvres religieux, escortés de soldats anglais, portaient sous la voûte royale le cercueil d'Isabeau de Bavière. Mauvaise reine, mauvaise épouse, mauvaise mère,

[1] Charles VII, la même année, fonda celle de Poitiers.

[2] Condolmere, Vénitien, neveu de Grégoire XII, élu en 1431, à la mort de Martin V.

elle était morte dans ce palais désert, oubliée des Parisiens et méprisée des Anglais.

Le 13 avril 1436, le connétable, suivi du bâtard d'Orléans et du maréchal de Lille-Adam, qui commandait les Bourguignons, fut introduit dans Paris par les bourgeois : les Anglais, après s'être renfermés à la Bastille pendant trois jours, capitulèrent et se retirèrent à Rouen. Une amnistie complète fut publiée dans la capitale au nom du roi. Charles cependant n'y fit son entrée que le 13 novembre 1437. Il avait parcouru le Midi, et au retour pris d'assaut la ville de Montereau. Philippe, pendant ce temps, assiégeait Calais ; mais une révolte des Flamands l'obligea d'abandonner cette entreprise.

Charles fut reçu avec transport par les Parisiens : tout le monde avait besoin de pardon, le roi lui-même. Il signala son séjour par d'utiles règlements, qui ramenèrent la sécurité dans les transactions sociales ; le Parlement, l'Université, la bourgeoisie, les corps de métiers, confirmés dans leurs priviléges, reprirent leur existence normale, et l'on put s'occuper de réparer les désastres de la nation, parce qu'on avait confiance dans l'avenir.

La mort de Bedfort avait désorganisé le gouvernement anglais : le Parlement ne se montrait pas empressé à voter des subsides pour une guerre qu'il regardait comme peu nationale ; et Charles VII, sûr de l'appui du duc de Bourgogne et des provinces du Midi, maître de sa capitale, put donner son attention aux grandes affaires du royaume, comme l'eût fait un roi affermi depuis longtemps sur le trône de ses pères. Une haute question religieuse s'agitait alors. Le concile de Bâle, convoqué en 1431 par Martin V, avait porté ombrage à son successeur Eugène IV, qui, sous prétexte de travailler plus facilement à la réunion de l'Église grecque, voulut le transférer à Bologne. Le concile résista. Le temps n'était plus où l'autorité pontificale régnait sans contrôle. L'esprit de liberté s'était introduit dans l'Église, dont le rôle est de marcher toujours à la tête du siècle ; la décision du concile de Constance avait rendu le

despotisme impossible. Eugène dut céder ; mais bientôt de nouvelles discussions éclatèrent entre le pape et le concile au sujet de la réforme du clergé. Eugène indiqua un nouveau concile à Ferrare : quelques prélats s'y rendirent ; il en fit l'ouverture le 8 janvier 1438, et y reçut l'empereur grec Jean Paléologue, qui venait, au prix de la réunion de son Église, demander des secours pour Constantinople. Mais le concile de Bâle avait refusé de se dissoudre, et l'Université de Paris adhérait à ses propositions de réforme. La guerre religieuse pouvait se mêler en France à la guerre politique. Charles VII se hâta de convoquer à Bourges une assemblée générale du clergé français. Il la présida lui-même, assisté du Dauphin Louis, alors âgé de quinze ans [1], du duc de Bourgogne, du duc de Bourbon, dont le père était mort en captivité, et de Charles d'Anjou, comte du Maine. C'est dans cette assemblée que fut rédigée et promulguée, le 7 juillet 1438, la *pragmatique sanction*, qui établit les libertés de l'église gallicane. Cet acte célèbre ne faisait qu'approuver quelques propositions fondamentales du concile de Bâle, la suprématie des conciles généraux sur le pape, l'obligation pour le souverain pontife d'en convoquer un tous les dix ans, la liberté des élections pour les hautes dignités ecclésiastiques, sauf quelques siéges réservés au pape, la fixation à vingt-quatre du nombre des cardinaux, la réduction des appels en cour de Rome, la suppression des annates ou redevances ultramontaines, la défense de tout interdit général qui envelopperait les innocents avec les coupables, et plusieurs règlements de discipline ecclésiastique. Eugène IV fulmina contre cette décision ; mais le concile de Bâle l'approuva. De plus, il déposa Eugène IV et élut à sa place le duc de Savoie, Amédée VIII, qui avait abdiqué pour embrasser la vie monastique. Ce pape prit le nom de Félix V. Mais la France, tout en restant attachée aux princes du concile de Bâle, ne reconnut pas le nouveau pape, et se maintint dans l'obédience d'Eugène.

[1] Louis, Dauphin, depuis Louis XI, était né à Bourges le 4 juillet 1423.

Une ordonnance du 2 novembre 1439 commença une des plus importantes améliorations dont la nation française ait à se féliciter. La licence des gens de guerre était poussée à de tels excès, et les services de la noblesse féodale coûtaient si cher aux souverains, qu'il était temps, dans l'intérêt commun de la monarchie et du pays, d'organiser une armée nationale, c'est-à-dire une armée qui, ne combattant que pour la patrie, reçût de l'État sa subsistance, et du roi seul sa direction. Cette création, qui a changé le système militaire et donné vie et force aux États modernes, est l'œuvre de Charles VII. Il la proposa aux États généraux d'Orléans qu'il présida lui-même : elle fut accueillie comme toutes les idées patriotiques le sont par les représentants d'un grand peuple. On fixa le nombre des capitaines, celui des hommes qu'ils commanderaient, et la taxe annuelle que la nation devait payer pour leur entretien. Dans les années qui suivirent, Charles s'occupa d'organiser ce système, en répartissant les charges de cet entretien entre les diverses provinces, ainsi que les diverses garnisons que ces corps devaient occuper. Tout homme d'armes, comme tout chef de bandes en dehors de ces cadres, devait être réputé rebelle et ennemi.

Cette grande et belle réforme, qui sauvait le territoire français du pillage, qui donnait enfin de l'unité à nos ressources militaires, et mettait entre les mains du roi un moyen puissant d'action et d'énergique résistance contre les ennemis du dehors, ne pouvait être goûtée de la noblesse et de cette turbulente féodalité qui venait, en servant Charles VII, de reconquérir ses prétentions d'autrefois. Charles fut accusé d'ingratitude. Le bâtard d'Orléans lui-même, qui venait d'être fait comte de Dunois, se joignit aux mécontents, que soulevaient les ducs de Bourbon et d'Alençon (1440). Une foule de capitaines aventuriers, chefs de ces bandes qu'on appelait alors les *Écorcheurs* ou les *Armagnacs*, prit les armes et se fortifia dans les châteaux du Poitou, de la Touraine, du Bourbonnais. Les rebelles parvinrent à entraîner le Dauphin Louis, esprit inquiet, ré-

calcitrant, jaloux de la gloire de son père. Charles n'hésita pas : il avait derrière lui la nation entière ; il marcha contre les rebelles qui avaient appelé leur entreprise *Praguerie*, en mémoire des révoltes de Prague dans la guerre des Hussites[1]. Dunois rentra vite dans le devoir : l'activité et la valeur du roi firent le reste : une rapide campagne le rendit maître des places fortes du Poitou ; il marcha sur le Bourbonnais. Reçu à Clermont avec transport, tandis que les rebelles avaient trouvé les portes fermées, il marcha sur Moulins et s'empara des châteaux du duc de Bourbon, qui implorait en vain l'appui de Philippe de Bourgogne. Le prince rebelle fut forcé de venir avec le Dauphin demander pardon à genoux : et comme Louis menaçait de s'en retourner si le roi n'accordait la grâce à ceux des rebelles qui l'avaient suivi, Charles lui dit : « Louis, les portes vous sont ouvertes, et si elles ne vous sont assez grandes, je vous ferai abattre seize ou vingt toises de mur pour aller où bon vous semblera. » Il fallut se soumettre ; la paix fut publiée à Cusset, le 24 juillet 1440. Cette même année, le duc d'Orléans prisonnier depuis la bataille d'Azincourt, fut enfin rendu à la liberté, par l'intervention du duc de Bourgogne, qui paya une grande partie de sa rançon. Charles d'Orléans avait charmé par la poésie sa longue captivité [2].

La Praguerie était terminée : mais le brigandage n'était pas détruit, et Charles VII comprit que sa victoire ne serait complète que lorsque les chefs de la révolte l'auraient aidé eux-mêmes à briser le pouvoir qu'ils avaient soulevé contre lui. Il emmena le Dauphin en Champagne, ainsi que les chefs de bandes qu'il avait soumis, pour y exterminer les *écorcheurs* qui rançonnaient impitoyablement cette province. Un frère naturel du duc de Bourbon s'y était surtout signalé par d'affreuses cruautés. Charles le livra au prévôt des maréchaux, qui le fit enfermer dans un sac et noyer

[1] On appela ainsi les partisans de la doctrine de Jean Huss : leurs longues révoltes ensanglantèrent la Bohême (1418-34).

[2] Charles d'Orleans est un des premiers poëtes français. Nous possédons ses œuvres.

à Bar-sur-Aube. Cet exemple de sévérité contribua plus encore que la force des armes à pacifier la Champagne ; le comte de Saint-Pol, fils de ce Jean de Luxembourg qui avait livré Jeanne d'Arc aux Anglais, fut châtié aussi d'une rébellion qu'il tentait, et le roi put tourner son activité contre les Anglais. Il alla assiéger Pontoise ; quatre fois ravitaillée par Talbot, mais pressée avec vigueur, battue en brèche par l'artillerie que dirigeait habilement Jean Bureau, la ville fut prise d'assaut le 19 septembre 1441. Charles escalada les remparts, et mit sous la sauvegarde royale les laboureurs, les femmes et les enfants réfugiés dans les églises.

Charles passa ensuite dans le Midi, et acheva de poursuivre avec ardeur les bandes désordonnées qui ravageaient la Saintonge et le Limousin. Partout le peuple, dont sa présence et son action garantissaient la sécurité, le saluait comme le libérateur du pays, le créateur de l'indépendance nationale. A aucune époque, peut-être, la France ne s'associa plus franchement, avec plus d'abandon, aux efforts de son roi : c'est qu'il y allait pour tous deux de la vie ou de la mort ; encore quelques années pareilles aux dernières de Charles VI, et la monarchie de Philippe-Auguste et le nom français disparaissaient du monde.

On voit avec peine que les princes ne suivirent pas cet entraînement général, et qu'ils s'alarmèrent de cette activité toute royale, de cet accroissement de forces qui tendait à centraliser, sous la protection d'un pouvoir unique, tous les intérêts du pays. Ils tinrent une assemblée à Nevers, et rédigèrent un cahier de doléances qui fut présenté, à Limoges, à Charles VII. Au milieu de plaintes sur les misères publiques, ils avaient eu la maladresse de placer leurs griefs personnels. Charles, en habile politique, les battit sur tous les points en donnant à leurs doléances et à ses réponses la plus grande publicité possible. Ce dernier coup porté à la Praguerie resserra les liens entre la royauté et la nation.

On a peine à comprendre, au milieu de cette régéné-

ration presque miraculeuse, l'inaction de l'Angleterre. Henri VI avait vingt et un ans ; mais il rappelait son aïeul Charles VI beaucoup plus que son père Henri V. Livré aux plaisirs, insouciant, esclave de quiconque flattait ses penchants, il tremblait devant son oncle, le duc de Glocester, qui voulait la guerre, et il obéissait au parti contraire, qui voulait la paix. De temps en temps quelque tentative belliqueuse rappelait à la France les prétentions du roi qui lui avait imposé le traité de Troyes ; mais au moindre échec le découragement s'emparait du Parlement et du monarque. Talbot avait surpris Dieppe : le Dauphin lui enleva cette ville le 14 août 1443 ; et par l'entremise du comte de Suffolk, favori de Henri VI, une trêve de deux ans fut conclue. Alors la France se vengea du mariage de Henri V par celui de Henri VI ; elle donna à l'Angleterre une reine qui devait allumer dans le royaume des guerres terribles. C'était Marguerite d'Anjou, âgée alors de quinze ans, fille de René. Celui-ci, roi de Sicile, depuis la mort de son frère Louis III, en 1434, avait tenté de conquérir son royaume ; mais après s'être maintenu à Naples quatre ans, chassé par son compétiteur, Alphonse le Magnanime, roi d'Aragon, il était revenu à la cour de Charles VII.

Charles profita de la trêve pour travailler au bien de l'État ; un Parlement indépendant fut établi à Toulouse, en 1443, pour tout le Midi. Ce Parlement devait juger d'après le droit romain, tandis que le Nord suivait la *coutume*. De grandes foires furent créées à Lyon et en Champagne, pour aider aux développements de l'industrie ; de nombreuses facilités furent ouvertes aux relations commerciales avec la Normandie ; le roi, qui n'attendait qu'une occasion pour reprendre cette belle province, en faisait préalablement la conquête pacifique. En même temps, une régularité inconnue jusqu'alors s'établissait dans la perception des impôts : Jacques Cœur, riche marchand de Bourges, qui couvrait les mers de ses vaisseaux, appelé aux conseils du roi, avait apporté dans l'administration des finances l'ordre et la lucidité. La France se sentait revivre ; il ne s'agissait plus

que de la délivrer des aventuriers qui la parcouraient encore dans toutes les directions. La politique de Charles V ne fut pas perdue pour son petit-fils. L'empereur Frédéric III [1] lui demanda des secours contre les Suisses qui assiégeaient Zurich, ville restée sous la protection de l'Empire ; en même temps, René, qu'un traité avec le comte de Vaudemont avait remis en possession de la Lorraine, appelait le roi de France à son aide contre la ville de Metz. Les motifs de ces deux guerres n'étaient ni très-solides, ni très-clairs ; mais il fallait débarrasser la France, et, comme disait le roi lui-même, lui tirer un mauvais sang. Louis fut chargé de conduire les *Armagnacs* à la campagne de Suisse, et Charles VII marcha lui-même contre les Lorrains.

C'était la première fois que les Suisses se rencontraient avec les Français. Ceux-ci n'avaient aucune idée de cette fière et sauvage nation. La force de corps prodigieuse de ces montagnards, leur opiniâtreté inflexible, leur courage que rien n'arrêtait, parce qu'il ne calculait rien, firent une impression profonde sur un jeune prince qui déjà calculait tout, et voyait pour l'avenir des alliés à conquérir là où ses Armagnacs ne voyaient que des bêtes féroces à égorger. Les Suisses, incapables d'obéir à des chefs et d'écouter la prudence, attaquèrent l'armée de Louis avec fureur au passage de la Birse, à Saint-Jacques, non loin de Bâle ; ils furent défaits et massacrés. Puis, cette armée d'*écorcheurs*, qui ne trouvait rien à ravager dans les montagnes, s'abattit sur la riche Alsace, prit et pilla Sainte-Croix, Rouffach, Saint-Hippolyte, Molsheim ; le Dauphin laissait faire. Cependant, blessé d'une flèche au genou devant Dambach [2], il se fit transporter à Ensisheim [3], et conclut dans cette ville un traité d'alliance avec les cantons suisses, le 28 octobre 1444.

[1] Frédéric, fils d'Ernest, duc d'Autriche, avait succédé, en 1440, à Albert II, mort l'année précédente. Depuis Albert II, l'empire est resté dans la maison d'Autriche. Ce prince descendait directement de Rodolphe de Habsbourg. Il avait succédé, en 1438, à Sigismond de Luxembourg.

[2] A quatre kilomètres nord de Schlestadt (Bas-Rhin).

[3] A vingt kilomètres sud-est de Colmar (Haut-Rhin).

Charles VII, de son côté, alla assiéger Metz, qui capitula et paya les frais de la guerre. Cet argent servit au roi pour agrandir les cadres de son armée; et pendant les années qui suivirent, il s'occupa de créer une force militaire imposante et surtout disciplinée, qui lui donna les moyens d'en finir avec l'Angleterre. C'est dans ce but qu'il organisa les *francs-archers*, par ordonnance du 28 avril 1448. Chaque paroisse du royaume devait en fournir un, toujours prêt à marcher à l'appel du roi. Ces archers étaient exempts de taille, et devaient s'entretenir à leurs frais : ils recevaient en campagne une paye de quatre francs par mois. On reconnait dans cette ordonnance la pensée constante de Charles VII, celle d'appeler également tous les intérêts locaux à la défense du royaume et de raviver l'esprit national. Aussi, dans la dernière lutte qui se préparait, tous les avantages étaient pour lui.

En Angleterre, Marguerite avait apporté, au milieu des divisions du pays, ses passions de jeune femme et ses habitudes de pouvoir absolu. Naturellement favorable à la France, elle se ligua avec le cardinal de Winchester, grand-oncle du roi, et Suffolk, son favori, pour perdre le duc de Glocester. Exclu du conseil, ce dernier fut bientôt accusé de trahison, arrêté, et trouvé mort dans son lit. Richard, duc d'York, commença dès lors à se faire chef de parti, et à élever des prétentions au trône. Descendant, par sa mère, du duc de Clarence, second fils d'Édouard III, il devait, selon les lois de succession en Angleterre, passer avant Henri VI, qui descendait du duc de Lancastre, troisième fils d'Édouard. L'usurpation de Henri IV sur Richard II, quoique consentie par la nation, ne détruisait pas les droits du duc d'York aux yeux de ses partisans, et la guerre civile devenait imminente. L'occasion était donc favorable pour se venger de l'Angleterre, et Charles VII ne pouvait manquer de la saisir.

Suffolk, en traitant du mariage de Marguerite auprès de l'oncle de cette princesse, Charles du Maine, s'était engagé à lui rendre la ville du Mans. Mais il n'avait pas osé présen-

ter ce traité à la ratification du Parlement, parce que le Mans était la clef de la Normandie. Charles VII n'en exigea pas moins l'exécution ; et comme Henri VI s'y refusait, et maintenait garnison au Mans, Charles envoya Dunois assiéger cette ville, qui capitula le 17 mars 1448. Surienne, qui commandait la garnison, se retira en Bretagne, et s'empara, par surprise, de Fougères. François Ier, duc de Bretagne, qui avait succédé à son père Jean V, en 1442, se plaignit à Henri VI : celui-ci promit réparation, et garda Fougères. Alors la guerre commença : une armée, conduite par le connétable Richemont, attaqua la basse Normandie au mois d'avril 1449 : il n'avait déployé, il est vrai, d'autre bannière que celle du duc son neveu ; mais en même temps le bailli d'Évreux s'empara de Pont-de-l'Arche, et les milices de Normandie se soulevaient contre les Anglais. Le gouvernement d'Henri VI n'avait fait aucun préparatif : les garnisons anglaises, éparses dans les villes, restaient seules chargées de la défense de la province. Point d'armée pour les couvrir, tandis que Charles VII allait attaquer sur tous les points à la fois. En effet, pendant que Richemont s'avançait du côté de la Bretagne, le comte de Saint-Pol, avec les Bourguignons, marchait vers Rouen par le nord ; le comte de Dunois, avec le titre de lieutenant général du roi, s'emparait de Verneuil et entrait au cœur de la province, et le roi lui-même rassemblait une armée sur la Loire. Mantes, Vernon, Pont-Audemer, Lisieux, ouvrirent leurs portes à Dunois : la route était frayée : Saint-Lô et Coutances étaient au pouvoir du connétable ; Gournay avait reçu le comte de Saint-Pol, Alençon le duc d'Alençon. Charles VII, suivi de René, roi de Sicile, et de Charles d'Anjou, comte du Maine, marcha droit à Rouen, dont il forma le siége. Le duc de Somerset et le vieux Talbot défendaient la place. Après une vive résistance, que les bourgeois ne secondèrent pas, il fallut capituler. Le roi de France traita ses ennemis avec courtoisie ; mais il exigea, outre la remise de Rouen, celle d'Honfleur, d'Arques, de Caudebec, et de plusieurs autres places. Talbot resta en

otage, comme garantie de ces restitutions, et le nouveau Philippe-Auguste fit son entrée dans la capitale de la Normandie, le 20 novembre 1449. Il confirma tous les priviléges de la province, et se hâta d'en continuer la conquête. Harfleur, foudroyée par l'artillerie, se rendit le 24 décembre. Il fallut ensuite assiéger Honfleur, que le commandant avait refusé de livrer : la ville capitula le 18 février 1450. Enfin, une armée anglaise, débarquée à Cherbourg, venait au secours de Caen. Charles envoya au-devant d'elle le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, qui, s'unissant au connétable, remporta une victoire complète à Formigny [1] le 15 avril. Cette victoire fut suivie de la prise de Bayeux, de celle d'Avranches : puis toutes les troupes, commandées par le roi en personne, se réunirent sous les murs de Caen. Le siége dura trois semaines environ [2] : le roi fit son entrée le 6 juillet, après avoir accordé au duc de Somerset une capitulation honorable. Le système de guerre était changé : ce n'étaient plus ces luttes violentes de brigandages et d'assassinats, qui avaient si longtemps désolé la France. Un roi national, qui rentrait parmi les siens, qui ne combattait que pour rétablir la paix, l'ordre, la liberté, n'avait à exercer aucune vengeance ; les portes qui s'ouvraient pour le recevoir devaient rester ouvertes pour laisser passer l'ennemi, à la seule condition qu'il ne reviendrait plus. Aussi toutes les villes se rendaient l'une après l'autre. Cherbourg seule fit quelque résistance : il importait aux Anglais de conserver un port de mer pour rentrer en France ; mais l'artillerie de Charles VII leur ôta ce dernier espoir. Le 22 août la ville redevint française [3].

La Normandie était conquise [4] : le roi, sans perdre de temps, envoya l'armée en Guyenne, et ordonna aux comtes

[1] A douze kilomètres est-nord-est de Bayeux, route de Carentan (Calvados).

[2] Charles VII logeait, pendant ce siége, à l'abbaye d'Ardenne.

[3] C'est à ce siége qu'on fit usage des bombes pour la première fois : les Anglais en furent *moult esbahys, car onc n'avoyent eu cognoissance d'ung tel mystère.*

[4] La rapidité de cette conquête fut due à l'activité du roi, à l'ardeur qu'il sut inspirer à tous ses capitaines, et à l'excellent esprit des populations, lasses depuis longtemps du régime anglais. Mais l'histoire ne doit pas omettre, au nombre des causes qui entretinrent la nationalité dans cette province, l'admirable constance

de Foix, d'Armagnac et de Cominges, ses fidèles vassaux, d'attaquer en même temps les Anglais de tous côtés. Ce concours d'opérations eut le plus brillant succès. Le comte de Dunois, qui vint au printemps de 1451 prendre le commandement de ces forces, soumit rapidement les villes de la Guyenne. Bordeaux le reçut le 23 juin, après qu'un héraut d'armes de la ville eut crié trois fois en vain, et pour la forme : « *Secours de ceux d'Angleterre pour ceux de Bordeaux!* » Le roi, qui était venu à Taillebourg, accorda les plus larges priviléges à cette grande cité, et y fonda un Parlement. Il se rendit ensuite à Toulouse, pendant que Dunois achevait la soumission de la province par la prise de Bayonne.

Cependant, outre qu'il était resté en Guyenne un assez grand nombre de puissantes familles dévouées à l'Angleterre, l'opinion publique de ce dernier pays, habilement stimulée par Richard d'York, força Marguerite d'Anjou à tenter de nouveaux efforts pour recouvrer cet ancien domaine d'Édouard III. Talbot entra dans la Gironde le 2 octobre 1452, et Bordeaux lui ouvrit ses portes; la Guyenne fut bientôt soulevée. Charles, sans perdre de temps, fit avancer des troupes de tous côtés, et se transporta sur le théâtre de la guerre. Talbot fut tué en attaquant les Français devant Castillon de Périgord, et toutes les places de la Guyenne se rendirent bientôt. Charles se présenta devant Bordeaux, qui, cette fois, ne pouvait espérer du roi vainqueur le même traitement. Forcée de capituler, la ville perdit ses priviléges, et paya cent mille écus. Charles VII y entra le 19 octobre 1453. Depuis ce moment, elle demeura française.

Il ne restait à l'Angleterre que Calais. Ainsi disparurent les dernières traces du divorce de Louis VII; ainsi fut

de cent vingt chevaliers, qui, sous la conduite du brave d'Estouteville, défendirent pendant vingt ans le mont Saint-Michel contre toutes les attaques de l'Angleterre. Ce rocher resta inexpugnable, et la vue du drapeau de France, qui ne cessa jamais de flotter sur la tour du fort au milieu de la mer, quand toutes les côtes voisines étaient soumises, fut jusqu'à la fin, pour ces belles contrées, un signe de railliement, un symbole d'espérance.

vengé le traité de Troyes ; ainsi furent réparées les funestes journées de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt. Ainsi la France devint une puissante monarchie.

Mais pendant que cette monarchie se relevait de ses ruines, une autre à l'orient s'écroulait pour ne plus reparaître. Constantinople était tombée le 29 mai sous les coups de Mahomet II. Le dernier des Césars, Constantin XII Dragazès, avait succombé en héros sur les débris de la cité impériale. Au fait, ce n'était qu'une ville sans ressource, prise et livrée au pillage, qu'un prince sans armée et sans appuis, mourant en désespéré ; mais avec ce prince, avec cette ville, le féroce musulman foulait aux pieds de son cheval la religion chrétienne, les sciences, les lettres, les arts de l'Europe, les grands noms de Constantin, de Justinien, de Théodose, la gloire des croisades et la cause de la civilisation tout entière.

La chrétienté s'émut peu ; les imaginations seules furent frappées. Philippe de Bourgogne se souvint que son père dans sa jeunesse avait été un des héros de Nicopolis : peut-être aussi se souvint-il qu'il en avait été un des captifs, car, après avoir à Lille juré dans un grand festin, le 9 février 1454, qu'il conduirait une croisade contre les Turcs [1], il se trouva fort satisfait d'apprendre que Charles VII blâmait son vœu, et de voir que l'Europe entière restait froide à son belliqueux appel. Bientôt d'ailleurs elle recueillit les fruits de la grande catastrophe qu'elle avait déplorée. Les arts et les sciences exilés vinrent chercher un asile en France, en Italie, en Allemagne ; les lumières, en se concentrant, devinrent plus vives, et opposèrent aux envahissements de la

[1] Cette solennité peut donner une idée du goût du temps : on voyait sur les tables du festin une cathédrale avec ses cloches, ses orgues et ses chantres; un navire avec son équipage; une forteresse avec ses fossés, ses donjons, sa garnison; un pâté contenant vingt-huit musiciens : toutes ces pièces, mues par des ressorts, faisaient de la musique; les personnages exécutaient leurs fonctions. On vit descendre d'une tour, que portait un elephant, une femme qui s'appelait la Sainte-Église, et qui raconta les maux que lui faisaient les infidèles. Alors le roi d'armes Toison-d'Or entra, portant un faisan, dans le bec duquel se trouvait un billet, que le duc fit lire après avoir juré *à Dieu, à la glorieuse Vierge Marie, et au faisan*, de faire ce que le billet contenait. C'etait un vœu de croisade. Comparez cette fastueuse et stérile jonglerie avec l'assemblée de Clermont, en 1095.

barbarie des obstacles plus redoutables que ceux des armes. Et comme, dans les vues de la Providence, les grandes ressources ne manquent jamais aux grands besoins, une découverte, simple dans son principe, immense dans ses résultats, faisait dans ce moment même rayonner de toutes parts la pensée et l'intelligence : l'imprimerie venait d'être inventée à Strasbourg par Guttenberg ; une conversation sans fin allait commencer entre les hommes de tous les lieux et de tous les temps [1].

Les dernières années du règne de Charles VII furent consacrées aux réformes que tant de malheurs avaient rendues nécessaires, et à l'affermissement de l'autorité royale, que ce prince ne laissa jamais faiblir. Mais ce ne fut pas sans de longues résistances, sans de douloureux sacrifices. Jean V, comte d'Armagnac, dont les scandales affligeaient le Midi, refusa de plier devant cette autorité, et fut soumis par les armes : son comté fut confisqué, il s'enfuit en Aragon. Jean II, duc d'Alençon, mécontent de ce que le duc de Bretagne, Pierre II [2], refusait de lui rendre sa ville de Fougères, fit alliance avec le duc d'York, s'engagea à lui livrer des villes de France, et trahit ou du moins compromit la cause nationale qu'il avait si bravement servie. Charles le fit arrêter à Paris par Dunois, et conduire devant lui. Alençon nia tout, et se plaignit de n'avoir pas obtenu justice dans son démêlé avec le duc de Bretagne. « J'ai toujours fait raison et justice à chacun, dit le roi, et je vous le prouverai. » Il fit instruire le procès du duc par la cour des pairs, les grands officiers de la couronne, et le Parlement. Déclaré coupable de haute trahison, le prince fut dégradé de sa dignité de pair et condamné à mort. Son duché fut confisqué; mais le roi lui fit grâce de la vie, et le retint en prison.

[1] On place ordinairement en 1440 la découverte de l'imprimerie par Guttenberg : il est bien difficile de préciser avec une date positive cette belle pensée, qui se produisit pendant quelque temps par des essais infructueux. Faust et Schœffer secondèrent l'inventeur par leurs travaux. Le dernier trouva le moyen de fondre les caractères. C'est en 1457 que furent imprimés les premiers livres, la Bible et le Psautier. A la fin du siècle, on avait déjà publié mille trois cent trois auteurs.

[2] Il avait succédé à son frère François Ier, en 1450.

Le plus cruel obstacle que trouva Charles VII dans l'exercice de son pouvoir fut l'opposition sourde et haineuse de son fils. Appliqué à l'étude et au soin de connaître les hommes, Louis avait voulu dominer dans les conseils de son père, et gouverner à son gré la cour et le royaume. Sa sombre jalousie lui faisait voir des ennemis personnels dans tous ceux qui obtenaient la confiance du roi. Charles eût cédé peut-être, car, malgré sa fermeté comme roi, il avait, comme père et comme homme, de grandes faiblesses. Mais ses conseillers ne manquaient pas de bonnes raisons pour l'aigrir contre son fils, qui, de son côté, saisissait toutes les occasions de le gêner dans sa vie publique, de le critiquer dans sa vie privée. A ce caractère soupçonneux et tracassier le Dauphin joignait une pusillanimité excessive, redoutant pour lui le sort que, sans aucun scrupule, il eût fait éprouver aux autres. Dès l'année 1451 il s'était retiré à Vienne, dans sa province de Dauphiné, et avait, sans le consentement de son père, contracté mariage avec Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, et petite-fille du pape Félix V [1]. Le roi savait bien qu'il cherchait à se rendre indépendant; qu'il faisait des levées d'hommes en Dauphiné; mais si Louis était habile, Charles VII ne l'était pas moins. Il fit porter devant le trône l'appel des Dauphinois contre les impôts dont Louis les accablait, et ordonna à son fils de venir s'en expliquer en sa présence. Louis chercha longtemps des délais, traîna la négociation en longueur, demandant des garanties auxquelles le roi répondait : « Mes ennemis n'ont jamais refusé de se fier à ma parole; pourquoi mon fils ne s'y fierait-il pas? » Mais Louis jugeait de son père par lui-même; il tint bon, et s'obstina à rester à Vienne.

[1] Louis avait épousé en premières noces, en 1436, Marguerite, fille du roi d'Écosse Jacques Ier, qui fut assassiné l'année suivante. En 1445, après sa campagne de Lorraine, et celle de son fils en Suisse, Charles VII passa quelque temps au château de Sarri, à une lieue de Châlons-sur-Marne. C'est là que Louis vint le joindre. La Dauphine Marguerite y mourut d'une pleurésie qu'elle avait gagnée en revenant à pied de Châlons. C'était une jeune femme bien douce, et que l'humeur de son mari rendait bien malheureuse. A vingt ans, la vie lui était à charge, et dans ses derniers moments elle répondait à ceux qui cherchaient à lui donner de l'espoir : « Fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus! »

Alors Charles VII fit marcher des troupes vers le Dauphiné, sous la conduite d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, un des hommes que Louis détestait le plus. Le Dauphin eut peur; et, sous prétexte d'une partie de chasse, il s'enfuit à Saint-Claude, dans le Jura. Il était là sur les terres du duc de Bourgogne. Quelques jours après, il se réfugia à Bruxelles, auprès de ce prince, qui n'aurait pas dû encourager sa désobéissance, car lui-même était brouillé avec son fils, le comte de Charolais. Charles VII lui écrivit à ce sujet : « Vous élevez un renard qui un jour croquera vos poules. » Il disait vrai. Le roi se transporta à Lyon, déclara le Dauphiné réuni à la couronne, prit possession de cette province le 15 octobre 1456, et confirma le parlement que son fils avait institué à Grenoble, trois ans auparavant.

Pierre II, duc de Bretagne, mourut le 22 septembre 1457, laissant le duché à son oncle, le connétable Arthur de Richemont. Mais ce prince n'en jouit pas longtemps; il mourut le 26 décembre 1458, et son neveu François d'Étampes lui succéda : ce prince n'avait que vingt-trois ans.

Il fallait bien du temps encore pour créer une politique européenne, et les souverains, comme les États, avaient assez à faire chez eux sans s'occuper d'intervention ou de conquêtes. Si, d'un côté, l'époque de la fraternité religieuse était passée, comme le prouvèrent les inutiles efforts du pape Pie II [1] en 1459 pour organiser une croisade, de l'autre l'équilibre politique, entre tant de nations si diversement constituées, ne pouvait pas exister encore. Nous allons voir pendant un siècle le gouvernement français tourner ses vues et porter ses armes vers l'Italie, dont les prétentions sans cesse renaissantes de la maison d'Anjou lui ouvraient les portes, et l'incompatibilité des deux nations en toutes choses fera de cette contrée le tombeau de nos guerriers et quelquefois l'écueil de notre gloire. Charles VII

[1] C'est le célèbre Æneas Sylvius Piccolomini, qui s'illustra au concile de Bâle. Il fut nommé pape en 1458. Entre Eugène IV et lui il y eut deux papes remarquables : en 1447, Nicolas V (Thomas Parentucelli), fondateur de la bibliothèque du Vatican; en 1455, Calixte III (Alphonse Borgia, Espagnol), qui fit reviser le procès de Jeanne d'Arc et la déclara martyre.

donna le premier l'exemple de cette politique maladroite, de cette ambition funeste. Il accepta la souveraineté de Gênes, que les Génois lui offraient ; il se jeta dans les querelles des Milanais et des Vénitiens : il envoya le roi René tenter sur le midi de l'Italie d'inutiles entreprises. Et lorsque ce prince, peu belliqueux, fut revenu jouir dans son comté de Provence du repos qu'il aimait, Charles seconda de tout son pouvoir la tentative que fit Jean de Calabre, fils de René, pour chasser de Naples Ferdinand, fils d'Alphonse le Magnanime (1459). Jean réussit : René fut encore une fois reconnu par ce peuple inconstant et passionné. Mais les Génois se révoltèrent, chassèrent les Français, et les ressources manquèrent de nouveau à Jean de Calabre, qui se vit obligé d'abandonner sa conquête.

Ce fut le dernier acte politique de Charles VII ; les chagrins que causait à ce prince la conduite de son fils aîné troublèrent le repos de ses dernières années. Il devint soupçonneux, mélancolique, se défiant de ses plus fidèles serviteurs, qu'il croyait vendus à son fils. Tombé malade à Mehun-sur-Yèvre, petite ville à cinq lieues de Bourges, il crut qu'on voulait l'empoisonner, et, malgré les soins de son plus jeune fils Charles, qui goûtait devant lui les mets qu'on lui présentait, il persista à refuser des aliments, et mourut le 22 juillet 1461, après sept jours d'abstinence, dans sa cinquante-huitième année.

Le règne de Charles VII est un des beaux règnes de notre histoire, puisque c'est la résurrection de la France. Il commence au milieu des plus grands malheurs dans lesquels puisse tomber une nation, l'invasion étrangère, l'avilissement de tous les pouvoirs, la discorde de tous les citoyens, la désorganisation de toutes les forces nationales, la misère des peuples, et, ce qui est bien pis encore, la honte de l'État ; il s'achève au milieu d'une organisation vigoureuse de ces mêmes forces, de la prospérité croissante de ces peuples : il laisse un beau territoire à la France, une grande monarchie à l'Europe, l'autorité sur le trône, l'obéissance dans l'armée, le respect des lois dans la nation, la gloire partout.

Attribuer tous ces miracles au génie de Charles VII serait aussi déraisonnable que de les faire surgir autour de lui comme un tourbillon qui l'emporte. Les desseins de la Providence se manifestèrent avec un éclat que l'aveuglement de la plus sceptique philosophie ne pourra nier jamais ; un concours de circonstances, unique dans l'histoire, fit apparaître les sauveurs du pays et tomber ses tyrans ; un esprit national, qui sembla s'éveiller tout à coup dans les villes, dans les chaumières des hameaux, jusque sur les grandes routes, enveloppa le roi, l'entraîna, le protégea sans cesse. Mais enfin cet enthousiasme prodigieux n'eût pas duré s'il n'eût pas été compris ; longtemps jeune et insouciant, longtemps étourdi par ce mouvement général qui n'était ni son ouvrage, ni celui d'aucun homme, Charles finit par le sentir, par s'y associer, par le diriger lui-même. Alors il fut un grand roi ; l'élu de Dieu, l'élu du pays se tint à la hauteur de sa mission et sut l'accomplir. Dans sa vie privée, il eut des faiblesses, et il est fâcheux que les traditions populaires aient associé à sa mémoire le nom d'Agnès Sorel, *la dame de Beauté* [1]. Mais si les actes de son règne s'en ressentirent, ce fut plutôt un bien qu'un mal, si l'on en croit ces mêmes traditions. La gravité de l'histoire ne doit pas descendre d'ailleurs dans ces détails domestiques, qui n'ont de couleur nationale que celle dont la vieille galanterie de nos pères environnait le caractère des femmes. Charles VII eut d'ailleurs un mérite assez rare, celui de bien choisir les hommes qu'il employa ; et si l'on veut une preuve de l'ascendant personnel qu'il exerça sur son époque, on la trouvera dans le silence complet de l'histoire sur Philippe le Bon, depuis le traité d'Arras. Ce souverain des plus riches États de la chrétienté, si célèbre par sa magnificence, son habileté, son orgueil, resta pendant vingt-six ans le plus fidèle des alliés, le plus paisible des

[1] On l'appelait ainsi parce que Charles VII lui avait donné le château de *Beauté*, dans le bois de Vincennes. On se rappelle que c'est là qu'était mort Charles V. Ce fut en 1431 que Charles fit la connaissance d'Agnès. Elle mourut à Jumiéges près de Rouen, en 1450, le 9 février.

vassaux. Dès que Charles VII eut fermé les yeux, cette position changea tout à coup, et le duc de Bourgogne ne fut plus pour le roi de France qu'un voisin dangereux, un rival redoutable.

LOUIS XI.

Si tous les moyens étaient légitimes pour renverser un ennemi, pour agrandir le territoire d'un État; si une nation pouvait tout sacrifier, même l'honneur, même la liberté, pour obtenir la sécurité et des avantages matériels, si le vieil axiome qui appelle les rois *pères des peuples*, et qui leur impose l'obligation de donner à cette grande famille l'exemple de la justice et de la probité, devait faire place à l'opinion que les rois ne sont que les *hommes d'affaires* du pays; alors Louis XI mériterait la reconnaissance de la patrie; encore faudrait-il oublier sa tyrannie pour n'en voir que les tardifs résultats. Son règne, que la politique moderne a vanté, parce qu'elle y a trouvé des principes à sa guise et des règles à son usage, a



Louis XI [1]

[1] Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 46.

procuré à la France d'utiles alliés, de belles provinces, un commerce plus étendu, une industrie plus active, fondé quelques sages institutions, réprimé quelques graves abus; mais il a criblé le pays d'impôts : il a dompté l'aristocratie féodale, mais il a foulé aux pieds les franchises nationales; son despotisme jaloux a poursuivi, attaqué, exterminé l'indépendance partout où elle lui portait ombrage, dans le peuple comme dans la noblesse, car il n'assembla qu'une fois les États généraux, et ce fut pour leur prouver qu'il était le maître. Mauvais frère, mauvais père, comme il avait été mauvais fils; roi méchant, allié perfide, faux dévot, croyant aux sortiléges et ne croyant pas à la vertu, il n'aspira qu'à la gloire d'être un rusé diplomate et un habile politique. Quel roi oserait avouer qu'il ambitionne cet éloge? Quel peuple se vanterait d'avoir un roi pareil?

A la nouvelle de la mort de son père, il se hâta d'accourir, et se fit sacrer à Reims le 18 août. Puis son premier soin fut de condamner l'administration de Charles VII en remplaçant tous ses conseillers, en rétablissant le comte d'Armagnac dans ses États, en donnant la liberté au duc d'Alençon, en abolissant la pragmatique sanction (1461). Ce dernier acte était grave : la pragmatique était l'œuvre de la nation comme du roi, les États généraux l'avaient faite, et le roi ne pouvait la supprimer tout seul. Aussi le Parlement résista et continua de l'appliquer dans ses arrêts. Dès lors deux grands faits se manifestèrent. D'une part, il fut évident que le roi voulait régner seul, se passer du concours du pays, et surtout abattre le pouvoir féodal, qui jusqu'alors avait seul profité de la pramagtique, la collation des bénéfices ayant passé de la cour de Rome à celle de tous les seigneurs du royaume. De l'autre, il s'établit en coutume, pour rester en principe, que les Parlements, au défaut d'assemblées nationales, allaient former un contre-poids au despotisme royal, et se poser en défenseurs des franchises du pays.

Louis ne prévit pas d'abord ces conséquences, et suivit son œuvre. Les grands vassaux le gênaient; il se trouvait à l'é-

troit dans son royaume entre ces maisons de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, et ces fiefs du Midi qui occupaient de vastes territoires. Il songea à les presser à leur tour entre lui qui les harcèlerait sans cesse, et des ennemis qu'il leur susciterait par derrière. Il pensa dès lors à la Flandre, à la Suisse, à l'Espagne, à l'Italie. Il avait vu de près et parfaitement jugé les deux premières nations, et savait le parti qu'il pouvait en tirer. L'Italie et l'Espagne lui offraient des points d'appui contre les maisons d'Orléans et d'Anjou; François Sforza [1] avait renversé les Visconti à Milan, malgré les prétentions des fils de Valentine sur ce duché; il fallait s'unir aux Sforza. L'Aragon voulait Naples, il fallait s'allier à l'Aragon pour abattre la famille d'Anjou. On voit que dans cette politique toute nouvelle, Louis XI ne tenait compte ni des liens de famille, car il était fils de Marie d'Anjou, ni de ceux de l'hospitalité, car Philippe de Bourgogne l'avait accueilli dans son exil, ni du respect dû à la gloire paternelle, car il bouleversait tout le système de Charles VII. D'ailleurs, malgré son habileté, Louis avait un défaut dangereux dans un homme d'État; il ne savait pas attendre. Il voulut mettre en jeu tous ces ressorts à la fois; il compromit tout.

Ainsi, dans cette lutte contre le pouvoir féodal, il aurait pu avoir pour lui l'opinion populaire : mais comme il avait surtout besoin d'argent, il commença par augmenter prodigieusement les impôts. La taille, qui sous le règne précédent n'était que d'un million deux cent mille livres fut portée à trois millions, sans qu'on eût consulté même les États provinciaux, que Charles VII avait constamment assemblés pour régler ces matières. *Son épargne*, dit l'historien Mathieu, *était la ratelle qui s'enflait de la maigreur de tous les autres membres*. Des soulèvements eurent lieu : on les réprima par des supplices. Les ducs de Bourgogne

[1] François-Alexandre était fils naturel de Giacomo Attendolo, surnommé Sforza, fameux condottiere, qui avait longtemps combattu au service de Florence et de Naples. François, né en 1401, après avoir guerroyé comme lui, se rendit indépendant dans la Marche d'Ancône, et épousa, en 1441, la fille de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan. Trois ans après la mort de ce prince, il usurpa le pouvoir, 1450.

r-
is
a-
en
rs
ait
e,
ie
et
nt
e.
lui
de
tir
é-
en
roi
la
Il
r-
Il
ire
lui

ie.
ec
sée
la

la
ue
ri-
nt
ait
e-
de
Bretagne, du comte de Charolais, du duc de Lorraine, fils

FRANCE

EN 1461

A L'AVÈNEMENT DE LOUIS XI

avec l'indication des domaines de la maison de Bourgogne dans leur plus grande étendue et les endroits historiques

DE 1328 A 1461

MER DU NORD

ANGLETERRE

LA MANCHE

OCÉAN

ALLEMAGNE

SUISSE

ITALIE

ROYAUME D'ARAGON

MÉDITERRANÉE

Possessions de la Maison de Bourgogne au Nord du Rhin en 1473

MER DU NORD

FRISE

DUCHÉ DE GUELDRE



Domaine Royal.

Maisons Féodales

Maison de Bourgogne. Rethel et Nevers à une branche cadette.

(An) Maison d'Anjou.

Etats indépendants enclavés dans les domaines des maisons d'Anjou et de Bourgogne.

Maison d'Orléans.

Maison de Bourbon.

Maison d'Alençon.

(Bre) Maison de Bretagne

(Pe) Maison de Penthièvre.

Berry au frère de Louis XI

(F) Maison de Foix.

(Ar) Maison d'Armagnac.

(Al) Maison d'Albret.

Fiefs inférieurs – Comtes de St Pol, de Porcien, Tonnerre, Joigny, Laval, Châteauroux, Uzès, Astarac. A la maison de La Tour Baronnie de la Tour, Comté d'Auvergne, Vicomte de Turenne.

Princes Etrangers

Au roi d'Angleterre, Calais, les îles Normandes

Au roi d'Aragon, Basse Navarre.

Au Pape, Avignon et le Comtat-Venaissin.

A la maison de Châlon la Pté d'Orange.

C Comte.

D Duché.

B Baronnie

M. Marquisat

Dessiné par Ch. Perigot

Gravé par Th. Gobert rue St Jacques 171.

Paris
DEZOBRY, E. MAGDELEINE et Cie Edits
r. Cloître St Benoît 10 (Qer de la Sorbonne).

Paris impie par Kaeppelin r. des Mathurins St Jacq 10

et de Bretagne, d'un autre côté, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'on les jouait. Le premier avait été reçu à Paris avec de grands honneurs : son fils Charles, comte de Charolais, avait été nommé par le roi lieutenant-général en Normandie; et presque aussitôt, en recevant à Tours l'hommage de François II, duc de Bretagne, Louis avait aussi donné le gouvernement de la Normandie à ce prince, espérant par là faire naître des occasions de brouillerie entre les deux grands vassaux. Le comte de Charolais et le duc de Bretagne, jeunes tous deux, sentirent vivement cet affront et s'allièrent secrètement contre le roi de France. Mais celui-ci avait déjà mis en usage la corruption, qui lui réussit toujours : il gagna les conseillers du vieux duc de Bourgogne, dont l'esprit s'affaiblissait, et le fit consentir (1463) au rachat des villes de la vallée de la Somme, cédées par le traité d'Arras : en même temps il obtenait, en échange d'un secours insignifiant qu'il envoyait au roi d'Aragon Jean II pour soumettre les Catalans révoltés, la cession des provinces du Roussillon et de la Cerdagne. Il cherchait aussi à calmer l'irritation populaire en accordant çà et là quelques priviléges aux grandes villes. Il créa en 1462 le Parlement de Bordeaux, et chercha à faire oublier à cette cité le traitement sévère que Charles VII lui avait infligé.

Quant à la maison d'Anjou, s'il l'abandonnait en Italie, s'il la trahissait, il cherchait à l'éblouir en accueillant avec grand étalage de protection Marguerite vaincue et chassée d'Angleterre par Édouard d'York, qui avait pris avec la couronne le nom d'Édouard IV.

Les hésitations timorées de cette politique révélaient la faiblesse de Louis XI à ses ennemis, en même temps que l'évidence de ses projets les excitait contre lui. Ils comprirent qu'il fallait se hâter de l'accabler au dedans, pendant que le triomphe de la maison d'York en Angleterre pouvait l'embarrasser. Une ligue redoutable se forma par l'entremise du comte de Saint-Pol : elle se composait du duc de Bretagne, du comte de Charolais, du duc de Lorraine, fils

de René, du duc d'Alençon, que Louis n'avait pas gagné en lui faisant grâce, du duc de Bourbon, qu'il avait privé du gouvernement de Guyenne ; de son frère, Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu ; du comte d'Armagnac, que Louis avait rappelé ; de son cousin Jacques d'Armagnac, que Louis avait fait duc de Nemours ; du sire d'Albret, de Dammartin [1], de Dunois et de toute la noblesse inférieure, que l'abolition de la pragmatique avait irritée. Il fallait un chef à cette ligue : on mit à la tête, pour la forme seulement, un jeune prince de dix-neuf ans, Charles, frère de Louis, que le roi avait fait duc de Berry sans lui livrer cet apanage. Il fallait surtout un motif qu'on pût avouer : on prétexta la tyrannie de Louis XI, et surtout les impôts dont la nation était accablée, et la ligue s'appela *Ligue du bien public* [2].

On se réunit à Nantes auprès du duc François II, et ce fut de là que le jeune Charles écrivit, le 15 mars 1465, un manifeste qu'il adressa au duc de Bourgogne, exposant le mauvais état du royaume, l'oppression du peuple, et appelant aux armes contre les mauvais conseillers qui trompaient le roi, style obligé de toutes les rébellions. Le prince Charles d'Orléans, un des plus ardents instigateurs de la ligue, venait de mourir le 4 janvier, à l'âge de soixante-dix ans : Charles le Téméraire, comte de Charolais, devint l'âme du complot.

Louis chercha à se procurer l'appui d'Édouard IV ; mais il avait soutenu les droits de la maison de Lancastre : Édouard envoya les lettres du roi de France au duc de Bourgogne. Des tentatives pour ramener le duc de Berry et diviser les confédérés n'ayant pas réussi davantage, le roi se hâta de les attaquer avant que leurs forces fussent réunies, espérant les accabler l'un après l'autre. Il marcha

[1] Louis avait fait juger et condamner ce seigneur. Dammartin, enfermé à la Bastille, sortit par un trou qu'il fit à la muraille, et alla joindre, en Bretagne, les confédérés.

[2] Il paraît que la base de tous leurs projets était le renversement de Louis XI. Il résulte d'un interrogatoire subi par Antoine de Crèvecœur, fait prisonnier à la bataille de Montlhéry, qu'on devait nommer un régent.

sur le Bourbonnais; mais cette opération laissait Paris à découvert. Charles le Téméraire se hâta de profiter de la faute, s'empara de quelques villes de Picardie, et s'avança vers la capitale. Déjà il était maître de Pont-Sainte-Maxence, et l'armée de Bretagne allait le joindre. Le roi, qui assiégeait Riom en Auvergne, où le duc de Bourbon s'était retiré, s'empressa de traiter avec ce prince, avec le comte d'Armagnac et le duc de Nemours, et envoya les ordres les plus pressants pour mettre Paris en état de défense. Cette ville avait peu aimé Charles VII, qui y séjournait à peine; elle aimait moins encore Louis XI, qui lui préférait la ville de Tours. Il flatta les Parisiens, leur donna des armes, leur promit que la reine irait faire ses couches chez eux, et écrivit que si *le monde était une bague, Paris en serait le diamant.*

De son côté, Charles le Téméraire, partout où il passait, faisait brûler les rôles des contributions. Le peuple était devenu une puissance qu'il fallait ménager. Charles ne tenta point d'attaquer Paris, il le tourna, prit Saint-Cloud, et se dirigea sur Étampes, au-devant du roi. Les armées se rencontrèrent le 16 juillet 1465 à Montlhéry[1]. La bataille commença par une affaire d'avant-garde entre le comte de Saint-Pol et le sénéchal Pierre de Brézé. Charles arriva bientôt au secours du premier, Louis au secours de l'autre, et la mêlée se prolongea jusqu'à la nuit, sans résultat décisif. Chacun des deux rivaux se crut vaincu, puis vainqueur : mais il y eut un grand carnage[2]. Le roi, le lendemain, gagna Corbeil, et de là Paris. Les ducs de Berry et de Bretagne, qui pendant la bataille étaient restés à Châteaudun, allèrent joindre à Étampes le comte de Charolais, et pendant que le roi René suivait Louis XI,

[1] Petite ville à 24 kilomètres sud de Paris, sur la route d'Orléans (Seine-et-Oise).

[2] On montre encore près de Montlhéry un lieu appelé le *Cimetière des Bourguignons.* Le champ de bataille était si encombré de morts qu'il fallut ôter quatre ou cinq corps pour placer deux bottes de paille sur lesquelles Charles le Téméraire s'assit pour souper. Il passa la nuit en ce lieu, pour prouver qu'il était vainqueur; et Louis XI dit à ce sujet : « Qu'il couche aux champs, attendu qu'il n'a ni villes ni châteaux pour retraite. »

son fils, le duc de Calabre, arrivait avec les Lorrains pour renforcer l'armée des princes, qui vint camper à Charenton, Vincennes et Saint-Denis. Charles de France, duc de Berry, logea au château de Beauté.

Louis s'était hâté d'aller chercher des secours en Normandie ; il entra dans Paris avec des forces nouvelles, et s'empressa de supprimer tous les impôts établis depuis Charles VII. Cependant les Parisiens se plaignaient de voir autour d'eux et chez eux tant de gens de guerre. « Ils vendangent nos vignes et mangent nos raisins, » disaient-ils au roi. Et le roi leur répondait : « Il vaut mieux qu'ils mangent vos raisins, que de venir prendre l'argent qu'à mon arrivée vous avez caché dans vos caves. »

Cependant, il était impossible de résister longtemps, et Louis comprit qu'il fallait céder, d'autant plus que la Normandie venait de se révolter aussi. Il alla donc, presque seul, avec grande apparence de bonhomie, dans un bateau, trouver le comte de Charolais à Conflans, et s'entendre avec lui sur les conditions d'un traité, que, dans le fond de sa pensée, il était décidé à n'observer jamais. Pour mieux s'assurer du comte et le détacher des autres, il offrit l'épée de connétable au comte de Saint-Pol, son plus puissant conseiller. Le traité de Conflans donna au comte de Charolais les villes de la Somme, que le roi venait de racheter. On lui cédait aussi Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier. Les autres confédérés virent qu'il fallait stipuler pour eux, bien que le duc de Calabre eût dit : « Nous allons donc mesurer à l'aune de Paris, qui est la grande aune. » Le roi donna à son frère le duché de Normandie, plusieurs places au duc de Bretagne, plusieurs au duc de Calabre, plusieurs au duc de Bourbon, des seigneuries à tous les autres, au duc de Nemours le gouvernement de Paris, à Saint-Pol l'épée de connétable, à tous des secours considérables. Ce traité fut signé à Saint-Maur, le 29 octobre 1465. Quant au *bien public*, il n'en fut plus question [1].

[1] Voici la note contenant ces stipulations, telle qu'on la trouve à la fin d'une lettre

Le roi fit aussitôt porter des vivres au camp des princes; leurs soldats en avaient besoin, car ils étaient *affamés*, dit Jean de Troyes, *et la plupart sans chausses et sans souliers*. Louis XI reçut le serment du comte de Saint-Pol, et remplaça les principaux officiers de la couronne selon le bon plaisir des princes, parce que, dit-il en public, d'*aucuns seigneurs de notre sang nous ont fait dire et remontrer que en notre royaume ont été faites plusieurs grandes injustices.* Il était humilié, mais non vaincu, et il s'occupa de regagner par la ruse ce que la violence lui avait ravi. Son unique soin fut dès lors de désunir les princes en les favorisant aux dépens les uns des autres. Et avant tout, il donna de l'occupation à l'ennemi le plus redoutable, en fomentant les révoltes de la Flandre contre le duc de Bourgogne. Puis il tomba sur le plus faible, en dépouillant son frère du gouvernement de Normandie, et le forçant de chercher un

que le comte de Charolais écrivait à son père le 3 octobre 1465. Cette lettre est citée textuellement dans les papiers d'État du cardinal de Granvelle, tome Ier, page 11 :

Berry, Normendie, sans que le roy y puet demander ressort, mais luy demeurera la souveraineté.

Calabre aura Mouson, Saint-Menaaut (Sainte-Menehould), Vaucouleur; Vc (500) lanches payés pour demi-an et C m (100,000) escus, et renonchera le roy aux alianches du roy Ferrant (Ferdinand) et de ceulx de Metz.

Charolois, les villes et pays rachetées, pour luy et pour son premier héritier, et après eulx à rachat de II c m escus, avoicques Bouloigne, Guynes, Péronne, Montdidier, Roye, héritablement et à tousjours; la pragmatique sanction sera remise par le conseil de l'Église.

Bourbon doit avoir Donchery et aultres seignouries et Avergne, et pencion, charge III c lanches, portion d'aydes et C m escus.

Bretaigne doit avoir Estampes, Montfort et Nautes, les régales en ses pays et portion d'aydes.

Nemours, gouverneur de Paris et de l'Isle de France; portion d'aydes, nomination des offices et bénéfices, et charge de II c lanches.

Dunoys, charge de tel nombre de lanches et pencion telle qu'avoit par devant, et pour ses biens meubles une grosse somme.

Labreth (d'Albret) aura certaine seignourie, en joïssant ses pays.

Armejat (Armagnac) aura les trois chastelnies du Rouergue, qui leux furent ostez par le feu roy, C lanches et pencion d'aydes.

Lœyac (Lohéac) premier marischal et II c lanches.

Taneguy, grand escuier et C lanches.

Beuil, grand admiral et C lanches.

Saint-Pol, connestable de France.

Dammartin, restitué en ses seignouries et charge de C lanches.

Comines l'a dit avec raison : à Conflans et à Saint-Maur « *chacun eut sa part du butin et emporta sa pièce.* »

asile auprès du duc de Bretagne. Ce dernier, entouré de favoris et de maîtresses, donnait prise aux intrigues de Louis, qui acheta des partisans autour de lui. L'argent et les honneurs lui gagnèrent le comte de Saint-Pol, et les influences de famille lui ramenèrent le fils de René, Jean de Calabre. Anne, fille du roi, fut fiancée à Nicolas, fils de ce prince, et Marie de Savoie, sœur de la reine, épousa le connétable.

Pendant ce temps, Charles le Téméraire rançonnait les Liégeois révoltés, et tirait une vengeance terrible des insultes que lui avait faites la ville de Dinant, en rasant cette malheureuse cité et massacrant tous ses habitants. Louis XI prévoyait bien qu'après cet exploit, le comte rentrerait dans une ligue contre lui; il savait que le duc de Bretagne, de son côté, entretenait des intelligences avec l'Angleterre. Il saisit donc ou fit naître l'occasion d'une révolution nouvelle dans ce royaume, en attirant dans son parti le comte de Warwick, ministre d'Édouard IV, que le mariage de ce roi avec la veuve de Jean Gray avait jeté dans l'opposition. Il eut avec lui une entrevue à Rouen et le combla d'honneurs; en même temps il irritait sans cesse le comte de Charolais, en soutenant contre lui toutes les réclamations locales que le traité de Conflans avait fait naître en Picardie et dans l'Artois.

Philippe le Bon, duc de Bourgogne, mourut à Bruges le 15 juin 1467, laissant à son fils des sommes considérables, que ce prince extravagant eut bientôt dissipées. Philippe, malgré les fautes de sa jeunesse, qui appelèrent tant de maux sur la France, emporta en mourant l'estime de l'Europe. La modération de sa conduite politique depuis le traité d'Arras, la sagesse de son administration en Flandre, et surtout en Bourgogne, la loyauté de son caractère, lui donnent des titres à cette estime, surtout si l'on songe à son père et à son fils. Ce fut lui qui fonda, en 1430, l'ordre de la Toison d'or, et qui, en 1459, fit rédiger la coutume du duché de Bourgogne.

Le duc de Bretagne reprit les armes et envahit la Nor-

mandie; Louis, après s'être assuré des milices de Paris, dont il passa la revue le 14 septembre, marcha contre ce duc, pendant qu'une nouvelle révolte des Liégeois, et les pourparlers du cardinal La Balue, évêque d'Évreux, empêchaient le nouveau duc de Bourgogne de secourir son allié. Ce fut alors que Louis XI songea à s'appuyer sur la nation, et qu'il convoqua à Tours les États généraux pour le 1er avril 1468. Il les présida lui-même, et eut soin de leur rappeler que leur premier devoir était l'obéissance. Mais cette déférence apparente aux lois fondamentales de la monarchie avait été précédée par la seule mesure libérale que Louis XI ait prise dans son règne. Le 21 octobre 1467, il avait rendu un édit qui déclarait inamovibles les offices de judicature. Cette importante décision, qui fonda l'indépendance de la magistrature française, cadre si mal avec tout le reste du système de gouvernement de Louis XI, qu'on ne sait à quelle inspiration l'attribuer. Au reste, il laissa peu les États s'occuper de réformes dans le royaume; il se contenta d'obtenir d'eux l'utile décision que la Normandie ne pouvait être aliénée, et que le prince Charles devait se contenter d'un apanage en argent. On arrêta aussi que le duc de Bretagne serait sommé d'évacuer les villes qu'il avait prises, et que la nation entière prendrait les armes contre lui s'il résistait.

Fort de cet appui, le roi assembla une armée, et fit marcher des troupes en Bretagne. François II eut peur, et se hâta de traiter à Ancenis, le 10 septembre 1468, abandonnant Charles de France, et renonçant à l'alliance du duc de Bourgogne.

Ce dernier s'emporta à cette nouvelle, et se disposa à combattre Louis XI. On s'attendait à une démonstration belliqueuse de la part du roi; lorsque tout à coup, sur un avis qu'il reçut du cardinal La Balue, il se mit en route le 9 octobre avec quatre-vingts Écossais de sa garde, le duc de Bourbon, le sire de Beaujeu et l'archevêque de Lyon, tous trois frères de l'évêque de Liége, et s'en alla à Péronne trouver Charles le Téméraire. Sans doute il

comptait sur la supériorité de son esprit dans une conférence avec ce prince brutal, que la passion seule guidait toujours. Mais une nouvelle imprévue vint troubler cette conférence. Les Liégeois avaient ramené de force leur évêque, à qui Charles avait conseillé de fuir, et ils avaient massacré ses chanoines. On disait que le prélat avait péri lui-même, et que des Français avaient été vus ameutant la populace. Le duc s'en prit à Louis, et, dans le premier moment, jura avec fureur de se venger sur lui. Le roi se vit pendant trois jours entiers captif au château de Péronne, dans la tour de Charles le Simple, et songea beaucoup à cet infortuné monarque. L'emportement de Charles le Téméraire céda enfin à de sages conseils, mais il profita insolemment de sa position. Il fallut que Louis signât l'abandon de toute souveraineté sur les villes de la vallée de la Somme et sur la Flandre ; qu'il s'engageât à donner pour apanage à son frère la Champagne et la Brie, et qu'il consentît à suivre le duc de Bourgogne à Liége, pour l'aider à châtier les rebelles. Louis se prêta à toutes ces exigences, fit prendre à ses gens la croix de Bourgogne, et s'en alla combattre les malheureux qu'il avait poussés à la révolte. Liége fut prise le 30 octobre et livrée à un horrible pillage. Après quoi Louis se sépara de Charles avec de grandes démonstrations d'amitié, et s'en revint à Tours, évitant de traverser Paris [1].

Il se vengea l'année suivante sur le cardinal évêque d'Évreux, qu'il accusa de le trahir dans une correspondance avec le duc de Bourgogne, et le fit enfermer dans une cage de fer, après avoir distribué les biens du prélat aux commissaires qui instruisirent le procès. Quant à son frère, il se garda bien de lui donner la Champagne, qui l'eût mis en contact avec son ennemi ; il lui fit accepter en échange la Guyenne. Puis il trouva dans l'orgueil même

[1] La chronique de Jean de Troyes dit qu'à cette occasion il fit saisir à Paris, « pour toutes les porter devers le roi, toutes les pies, geais et chouettes, étant en cage ou autrement : et était écrit et enregistré le lieu où avaient été pris lesdits oiseaux, et aussi tout ce qu'ils savaient dire... » C'étaient les petits journaux de ce temps-là.

de Charles le Téméraire un moyen de le dompter. Les pays qui bordent le Rhin, l'Alsace, le comté de Ferrette, le Brisgaw, le Sundgaw étaient exposés aux perpétuelles attaques des Suisses : le voisinage seul de ce peuple libre était dangereux pour ces provinces toutes féodales. Sigismond, duc d'Autriche, offrit à Louis XI de les prendre sous sa protection, moyennant une somme d'argent considérable. Le rusé monarque refusa, et conseilla à Sigismond de les remettre sous le protectorat du duc de Bourgogne, qui pourrait, comme voisin, les défendre mieux que lui (1469). Il savait que l'orgueilleux despote serait bientôt aux prises non-seulement avec les franchises alsaciennes, qu'il voudrait briser, mais aussi avec ces intraitables républicains dont lui-même, vingt-cinq ans auparavant, avait tant admiré le courage. On n'entrait pas dans les Alpes comme à Liége ; on n'en sortait pas si aisément. Il laissa donc son ambitieux rival étendre son pouvoir sur la belle vallée du Rhin, et il s'occupa de se ménager secrètement une alliance avec les paysans de l'Helvétie.

En même temps il voulut avoir aussi son ordre de chevalerie, qui lui donnât des fidèles comme la Toison d'or en donnait à Charles de Bourgogne, et il institua, le 1er août 1469, l'ordre de Saint-Michel. Le duc de Bretagne eut l'insolence de le refuser ; il ne voulait pas se créer de nouveaux liens envers le roi de France.

Louis XI usa de représailles ; il fit refuser par son frère l'ordre de la Toison d'or, et attira à sa cour le duc de Rohan, un des plus puissants seigneurs de Bretagne, ennemi du duc. Il assembla des troupes nombreuses sur ses frontières du Nord, et fit attaquer dans le Midi le comte d'Armagnac et le duc de Nemours, qui ne cessaient d'agir en petits souverains et d'entretenir des alliances avec la Bourgogne et l'Angleterre. Le comte d'Armagnac s'enfuit en Espagne, et le Parlement de Toulouse confisqua ses domaines.

Bientôt le complot concerté avec Warwick éclata : ce seigneur avait embrassé le parti d'Henri VI. Édouard

d'York, vaincu, fut contraint d'abandonner la couronne. Louis n'avait donc plus rien à craindre de ce côté; mais une rupture avec Charles de Bourgogne devenait imminente; car ce prince avait épousé la sœur d'Édouard, et soutenait la maison d'York contre celle de Lancastre, la rose blanche contre la rose rouge [1]. Louis XI, dans la pensée de légitimer cette rupture, convoqua à Tours, en 1470, une assemblée des notables [2], et fit casser le traité de Péronne. La guerre commença alors : Louis s'empara de Roye, de Saint-Quentin et d'Amiens (1470-71); mais il ne tira pas grand avantage de cette conquête; auprès comme au loin les défections et les revers se multipliaient. Son frère traitait avec Charles le Téméraire pour épouser sa fille Marie, et le comte de Saint-Pol, connétable, prêtait son entremise à ces négociations, bien qu'il fût beau-frère du roi. Il semble qu'on se faisait un jeu de tromper cet homme qui voulait tromper tout le monde; et puis les chances tournaient encore en Angleterre. Édouard IV, rentré dans ce pays au moyen des secours fournis par la Bourgogne, était vainqueur à Barnett et à Tewksbury. Warwick fut tué au premier combat, le 14 avril 1471; le 4 mai, Marguerite d'Anjou, prise au second, vit périr son mari en prison, et son fils sous le poignard de Richard d'York, frère d'Édouard IV : ce dernier, irrité contre Louis XI, allait s'unir au duc de Bourgogne. Louis traita avec son rival au Crotoy, le 3 octobre. Mais ce traité n'empêcha pas la ligue qui se formait contre lui. Son frère, le duc de Bretagne, les maisons de Foix et d'Armagnac, le nouveau duc de Lorraine, Nicolas, petit-fils de René, comptaient, comme Charles le Téméraire, sur l'appui d'Édouard IV, à qui l'on promettait la Guyenne et la Normandie. C'en était fait encore une fois de la monar-

[1] Symbole adopté par les deux maisons rivales.

[2] Ces assemblées se composaient des princes, des grands dignitaires et des principaux magistrats, quelquefois aussi de bourgeois. Mais le roi les choisissait. On ne comptait à celle de Tours que soixante-une personnes. « Le roi, dit Comines, n'y appela que gens nommes, et qu'il pensait qui ne contrediraient pas à son vouloir. »

chie de Charles VII, si, dans tous ces princes, il se fût trouvé un homme habile.

La mort de Charles de France, survenue le 24 mai 1472, délivra Louis XI d'un ennemi dangereux : ce jeune prince, jouet des partis, ennemi de son pays par faiblesse, mourut empoisonné, dit-on, par l'abbé de Saint-Jean-d'Angely, à l'instigation du roi ; c'est du moins ce que répétèrent bien haut les ducs de Bourgogne et de Bretagne ; mais le fait est peu probable. Huit mois se passèrent entre ce prétendu empoisonnement et la mort de Charles, et l'on n'a d'autres preuves contre Louis XI que la joie qu'il laissa percer en apprenant cette mort.

Le duc de Bourgogne se jeta avec impétuosité sur les villes françaises, prit Nesle et Roye, où il commit des cruautés inouïes ; attaqua Dieppe, Eu, Saint-Valery, et vint échouer au siége de Beauvais, où une jeune fille, Jeanne Fourquet, dite Hachette, donna aux assiégés l'exemple du courage. Les Bretons, qui devaient le joindre, lui ayant manqué de parole, parce que Louis XI avait acheté les conseillers de François II, il se vit forcé de battre en retraite devant l'armée royale et de consentir à une trêve, qui fut signée à Senlis le 3 novembre 1472.

Ici commence la fortune de Louis XI. Son habileté, ses perfidies, et l'ambition aveugle de Charles le Téméraire, terminèrent à l'avantage de la France une lutte jusqu'alors si fatale à ses intérêts.

Délivré pour quelque temps des hostilités de la Bourgogne et de la Bretagne, Louis songea à s'affranchir de toute crainte au dedans par l'abaissement ou la destruction des autres vassaux.

Il commença par le duc d'Alençon, qui avait offert au duc de Bourgogne de lui vendre ses domaines. Arrêté par Tristan l'Hermite, prévôt du roi, le prince fut enfermé au Louvre, et le Parlement instruisit son procès. Louis XI alla lui-même prendre possession d'Alençon. Lorsqu'il entra dans cette ville, une pierre, détachée d'une fenêtre, tomba sur lui et déchira son manteau. Louis se crut sauvé par

miracle, et porta en pèlerinage la pierre au Mont-Saint-Michel.

Jean d'Armagnac, assiégé dans Lectoure, fut poignardé dans une conférence (1473). Sa femme, qui était enceinte, fut conduite au château de Buzet [1], et empoisonnée. Charles, son frère et son héritier, fut enfermé à la Bastille. Il y passa dix ans, soumis aux tourments les plus barbares [2].

Nicolas, duc de Lorraine, portait ombrage à Louis XI par ses intelligences avec Charles le Téméraire, dont il espérait épouser la fille. Il mourut empoisonné. Louis, accusé de sa mort, ne daigna pas s'en défendre. La Lorraine passa à René II, fils de Ferry de Vaudemont et d'Yolande, fille du vieux roi René. Louis se hâta de prendre sous sa protection ce jeune prince, pour l'opposer au duc de Bourgogne.

Quant aux maisons d'Orléans et de Bourbon, il se les attacha par des mariages. Pierre de Beaujeu, frère de Jean II, duc de Bourbon, épousa Anne, fille aînée du roi ; et sa seconde fille, Jeanne, âgée de neuf ans, fut fiancée à Louis, duc d'Orléans, qui en avait onze.

Charles le Téméraire avait tourné ses vues du côté de l'Allemagne. Au moyen du duché de Gueldres, dont il acheta l'héritage (1473), et de son protectorat du Rhin, il se trouvait possesseur de vastes États : mais une couronne manquait à toutes ces grandeurs. Il songea à créer un royaume qui devait s'appeler la *Gaule belgique*, et fit à ce sujet quelques démarches auprès de Frédéric III, à qui il offrit, pour son fils Maximilien, la main de Marie de Bourgogne [3]. L'Empereur, à l'instigation de Louis XI, écarta

[1] Ce château est à 16 kilomètres nord de Nérac, sur une hauteur qui domine la belle plaine de la Garonne. On y voit encore une tour fort curieuse, qui servait d'oubliettes.

[2] On l'avait logé dans un cachot souterrain, plus bas que l'eau des fossés, qui suintait continuellement à travers la voûte. Il restait là, les pieds nus et enfoncés dans la boue, n'ayant que du pain pour nourriture. On le battait de verges, on lui arrachait les dents. Il faut lire les malheurs de cette famille dans la petition que le comte lui-même adressa à Charles VIII, en pleine assemblée des États généraux. (*Journal des États généraux* de 1484, par Jehan Masselin, p. 270 et suiv.)

[3] Ce fut alors que Frédéric III vint à Strasbourg avec Maximilien et reçut de la ville cette fière réponse quand il réclama le serment de fidélité : « Nous sommes

cette proposition ; et bientôt le comté de Ferrette se révolta, et Sigismond d'Autriche offrit de rembourser au duc de Bourgogne les sommes pour lesquelles il avait engagé ces contrées. Charles vint en Alsace : Colmar lui refusa ses portes ; et à peine fut-il rentré en Bourgogne, que son lieutenant Hagenbach, dont la tyrannie avait poussé ces peuples à la rébellion, fut pris, jugé et pendu par les habitants de Brisach, le 9 mai 1474.

Louis XI fit passer de l'argent aux Suisses, pour appuyer la révolte du comté de Ferrette, et confisqua l'Anjou, pour punir le vieux roi René d'avoir promis à Charles l'héritage de sa province.

Édouard IV devait amener une armée en France pour agir de concert avec le duc de Bourgogne ; mais Charles voulait trop faire à la fois : il envoyait en Alsace une armée ; lui-même, avec une autre, assiégeait Neuss, dans l'électorat de Cologne. Son armée d'Alsace fut battue par les Suisses ; lui-même, après onze mois d'inutiles efforts, repoussé par Frédéric III, leva le siége de Neuss, et vint sans armée se joindre à Édouard IV, débarqué à Calais. Édouard s'indigna, et ouvrit l'oreille aux propositions de Louis XI, qui,

librement attachés aux Empereurs et à l'Empire : nous avons contribué volontairement aux dépenses de leurs entreprises. Toujours on s'est fié à notre bonne foi, et nos aïeux n'ont jamais prêté serment de fidélité. Nous ne pouvons pas, sans nous déshonorer, enfreindre les règles que leur exemple nous a tracées. Sa Majesté a en main les lettres de ses prédécesseurs : si elle ordonne qu'on les consulte, elle y verra quelles sont les libertés de la ville de Strasbourg. Nous ne pouvons et nous ne devons y donner aucune atteinte. » (Schiller, *Chron.*, p. 363.)

De Strasbourg l'empereur vint à Metz, où il fit son entrée le samedi 18 septembre 1473. Il descendit de son chariot à la porte des Allemands et se rendit à cheval, sous un dais, à la cathédrale. Ce beau monument, commencé vers 1012 par l'évêque Théodoric, approchait alors de sa fin. Il fut terminé en 1490. Frédéric monta au clocher, et visita les voûtes de la nef le lundi 20. La ville lui donna 30 bœufs, 30 queues de vin, 300 moutons, 800 quarts d'avoine, une coupe d'or contenant 1 700 florins. Maximilien, alors âgé de quinze ans, reçut 10 bœufs, 10 queues de vin, 100 moutons, 200 quarts d'avoine, et un vase d'argent doré. On fit aussi des présents de même nature à Guillaume Bonnet, chancelier de Bourgogne, qui arriva le même jour que l'Empereur. Lorsque Frédéric sortit de Metz, le samedi 25, dans son chariot, le jeune Maximilien, qui était à cheval, descendit pour visiter l'église de Saint-Vincent : les religieux l'arrêtèrent parce qu'il avait ses éperons. « Vous êtes prisonnier, mon fils, dit l'Empereur, il faut vous racheter » ; et Maximilien, aussi avare que son père, donna deux florins. (*Chron. de Metz.*)

au moyen de quelques concessions faites à l'amour-propre du roi d'Angleterre, des sommes assez fortes qu'il lui donna, obtint son éloignement et fit avec lui à Pecquigny, le 29 août 1475, une ligue offensive et défensive pour neuf ans. Charles se vit forcé de faire de même, et conclut aussi avec Louis XI une trêve de neuf ans à Soleure [1], le 13 septembre. Cette trêve fut appelée *trêve marchande*, parce qu'elle rouvrait les communications commerciales interrompues depuis longtemps, entre la France d'une part, la Flandre et l'Angleterre de l'autre. Louis XI avait eu soin d'y stipuler que le duc de Bourgogne abandonnerait le comte de Saint-Pol. Ce connétable ambitieux avait cherché, en ménageant les deux rivaux, à se faire entre leurs États une principauté indépendante. A la nouvelle du traité de Soleure, il s'enfuit de Saint-Quentin dont il avait fait sa capitale, et se réfugia chez le duc de Bourgogne. Celui-ci le livra au roi de France, qui le fit immédiatement enfermer à la Bastille, juger et condamner comme criminel de lèse-majesté. Ce noble seigneur, beau-frère du roi, revêtu de la première dignité du royaume, eut la tête tranchée sur la place de Grève, le 19 décembre 1475.

Louis et Charles, en traitant, avaient renoncé à leurs autres alliances, du moins pour la forme. Charles se hâta d'envahir la Lorraine et s'empara de Nancy ; et le 11 janvier 1476, malgré la rigueur de la saison, il marcha contre les Suisses.

Louis XI comptait sur ce peuple intrépide pour le délivrer de son rival : il leur fit passer beaucoup d'argent, et se transporta à Lyon, pour être à portée des événements. Charles avança sans rencontrer d'obstacles jusqu'au lac de Neuchâtel, et investit la citadelle de Granson, sur le bord occidental de ce lac. La garnison s'étant rendue, le duc fit pendre quatre cents soldats, et noyer le reste dans le lac. Cette abominable cruauté fut punie comme elle le méritait. Le 3 mars, l'armée des Suisses, précédée des bannières de

[1] Château entre Luxembourg et Montmédy.

Berne et de Lucerne, et faisant retentir les cors terribles d'Uri et d'Underwald [1], descendit des montagnes et vint hardiment attaquer les Bourguignons. Ceux-ci se moquaient en voyant leurs ennemis à genoux, et croyaient qu'ils demandaient merci. Ils priaient, ces braves gens; puis, forts de leur droit et des secours du ciel, ils se précipitèrent sur l'ennemi. L'armée de Charles fut taillée en pièces, et ses trésors pillés par ces paysans grossiers, qui n'en savaient pas la valeur [2]. Le duc courut cacher sa honte et sa fureur dans les montagnes du Jura; et Louis XI, en apprenant le lendemain la défaite de Granson, alla remercier au Puy la sainte Vierge [3]. Il y retourna bientôt pour un pareil motif; car le duc de Bourgogne, ayant rassemblé une nouvelle armée à Lausanne, était allé se faire battre une seconde fois, le 22 juin, à Morat, à quelques lieues de Berne. Cette fois, le carnage fut horrible, et Charles le Téméraire, après avoir éprouvé à Bruxelles, à Dijon, à Salins, un refus de subsides de ses États de Flandre, de Bourgogne et de Franche-Comté pour continuer cette guerre fatale, s'enferma pendant deux mois au château de la Rivière [4], laissant croître sa barbe et ses cheveux et ne pensant qu'à la vengeance.

Le jeune René II, profitant des défaites de Granson et de Morat, était rentré dans Nancy. Cette nouvelle tira Charles de sa retraite, et, à la tête d'une armée rassemblée à la hâte, il courut au mois d'octobre assiéger cette place. René l'avait quittée pour aller chercher des secours en Suisse et en Alsace. La seule ville de Strasbourg lui donna huit cents fantassins, quatre cents chevaux et onze pièces de canon.

[1] On les appelait *le taureau d'Uri* et *la vache d'Underwald.*

[2] On vendit pour quelques écus les trois plus gros diamants de la chrétienté, qui appartiennent aujourd'hui à l'Empereur, au pape et à la France. Les riches apisseries de Flandre furent mises à l'encan, dans un village.

[3] En arrivant au Puy, il fit trois lieues à pied, ne voulant d'autre réception que le chant du *Salve regina*, et entra dans l'église, revêtu du surplis et de la chape. Le lendemain il entendit trois messes, et à chacune d'elles déposa trente et un écus d'or. Il en avait donné trois cents en arrivant. A son second voyage, le 28 juin suivant, il fit neuvaine entière.

[4] A 8 kilomètres sud-ouest de Pontarlier, sur le Drujon.

Le 4 janvier 1477, des feux allumés sur les tours de Saint-Nicolas[1] apprirent aux habitants de Nancy l'arrivée du jeune duc, et le lendemain une grande bataille fut livrée entre ces deux villes. La valeur des Suisses décida une troisième fois la victoire, qui fut complète. René II entra le soir même à Nancy : on ne savait ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. Son cadavre fut trouvé, le lendemain, à moitié enfoncé dans la glace et criblé de blessures. René II lui fit rendre les honneurs funèbres. Charles le Téméraire n'avait pas quarante-trois ans : avec lui disparut la puissance de Bourgogne, si imprudemment créée par le roi Jean.

Louis XI, à cette nouvelle, se sentit soulagé d'un poids énorme : Charles ne laissait qu'une héritière, Marie, âgée de vingt ans. Louis songea à lui faire épouser son fils, mais le Dauphin Charles n'avait que sept ans, et d'ailleurs une opposition très-forte s'éleva contre cette alliance autour de la princesse de Bourgogne. Le roi se hâta de faire acte de souverain, en déclarant que, faute d'héritiers mâles, les deux Bourgognes faisaient retour à la couronne, et il en fit prendre possession. Dijon et le duché se soumirent volontiers; il n'en fut pas de même du comté de Bourgogne, ou Franche-Comté, qui était plutôt une acquisition de la maison de Bourgogne qu'un fief sorti de la monarchie française. En même temps, Louis fit envahir la Picardie et l'Artois, et requit l'hommage de Marie comme comtesse de Flandre. Étourdie par ces rapides mesures, la princesse s'empressa, tout en faisant ses réserves pour des droits à examiner, d'envoyer ses soumissions au roi. Celui-ci fit aussitôt partir pour la Flandre Olivier le Diable, ou le Daim, son barbier, son homme de confiance, pour fomenter des rébellions dans ce pays. Lui-même se mit à la tête de son armée, et alla investir Arras.

La duchesse avait écrit au roi pour lui annoncer qu'elle prenait le gouvernement de ses États, et que son conseil était formé de la duchesse douairière, de son chancelier

[1] Petite ville à 8 kilomètres sud-est de Nancy.

Hugonnet, des sires d'Imbercourt et de Ravestein, tous Bourguignons. Mais peu de temps après, pour plaire aux États de Flandre, elle leur avait promis de ne gouverner que par leurs avis. Cette légèreté de jeune fille fournit à Louis XI l'occasion d'une perfidie. Il remit la lettre de Marie aux députés de Flandre qui l'étaient venus trouver devant Arras. Marie était à Gand : accusée d'avoir écrit cette lettre et trompé les Flamands, elle nia, et fut convaincue. Dès lors le peuple se porta à ses excès ordinaires. Hugonnet et Imbercourt, arrachés d'auprès d'elle par la populace, subirent une espèce de jugement pour des griefs qu'on trouve toujours en pareil cas dans la vie d'un ministre, et furent condamnés à mort. On vit la jeune Marie, la fille du terrible Charles, courir échevelée sur la place publique, supplier le peuple de faire grâce à ces malheureux, et la foule impitoyable la contraignit de rester là pour voir tomber leurs têtes.

Toute alliance était devenue impossible entre l'héritier du trône de France et l'héritière de Flandre. Marie épousa, le 18 août de cette année, Maximilien, archiduc d'Autriche, fils de Frédéric III, et porta dans la maison d'Autriche, avec les riches provinces des Pays-Bas, le germe d'une rivalité qui devait durer près de trois siècles.

Pendant que l'aristocratie tombait en Flandre sous la hache populaire, elle succombait aussi en France sous les coups de la royauté. Le duc de Nemours, le dernier des Armagnacs, accusé et convaincu d'avoir entretenu des intelligences avec Charles de Bourgogne, eut la tête tranchée à Paris le 4 août.

Ce redoutable monarque, qui se vantait de mettre les rois *hors de page*, agrandissait en même temps le royaume par la conquête de l'Artois et l'affermissement de son pouvoir en Bourgogne. Il alla lui-même prendre possession de Dijon le 31 juillet 1479, et créa un Parlement dans cette ville [1]. La province, dont il consacra les priviléges, se vit

[1] La création de ce Parlement avait été décidée au mois de mars 1477 : il n'entra en fonction qu'en 1480.

avec plaisir soumise à un gouvernement économe, après les sacrifices que lui avaient coûtés les guerres ruineuses de Charles le Téméraire. Un traité conclu avec Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille, dont le mariage fondait en Espagne une puissante monarchie, assura le royaume du côté des Pyrénées. En même temps, Chaumont d'Amboise, gouverneur de Bourgogne, faisait rapidement la conquête de la Franche-Comté. Maximilien manquait de ressources pour s'opposer à ces progrès : les États de Flandre s'intéressaient peu à ces possessions lointaines, qui ruinaient leur pays sans rien produire en retour. La Bretagne, gouvernée par un prince sans capacité, que l'argent de Louis XI entourait de conseillers perfides, et que la présence des troupes françaises sur ses frontières maintenait dans le repos, ne pouvait plus causer à la France la moindre inquiétude ; et aucun intérêt n'appelait l'Angleterre à se mêler aux querelles du continent.

Maximilien cependant ne restait pas oisif, et il était parvenu à armer les milices de Flandre. L'Artois, rançonné par les gouverneurs français, se souleva aussi. Louis XI, dans sa colère, jura de détruire Arras. Il en chassa tous les habitants, en fit raser les fortifications, et repeupla, au moyen d'une colonie nouvelle, cette ville qu'il appela *Franchise*. Enfin, le 7 août 1479, une sanglante bataille fut livrée à Maximilien auprès de Guinegate [1], par le maréchal de Gié et le sire d'Esquerdes, généraux français. Chaque parti s'attribua la victoire, parce que l'infanterie flamande avait renversé les francs archers, tandis que la cavalerie française poursuivait la cavalerie de Maximilien.

La guerre continua après cette bataille, mais sans événements remarquables. Louis XI vieillissait, et perdait peu à peu, avec ses forces, sa prodigieuse activité. On ne le voyait plus, comme auparavant, parcourir chaque année tous les points de son royaume ; car ce prince méfiant, qui n'avait foi qu'en lui-même, écrivait peu, donnait peu de missions,

[1] Petite ville à 2 kilomètres sud de Saint-Omer (Pas-de-Calais).

et se transportait toujours là où l'action de son gouvernement devait se faire sentir [1]. Renfermé désormais avec quelques confidents du plus bas étage, dans son château du Plessis, auprès de Tours, où il vivait comme dans une



Château du Plessis-lès-Tours [2].

place forte, entouré de gardes, de créneaux, de chausse-trapes, il demeurait inaccessible à tous les grands, à sa famille même, et cherchait à retenir, par les exercices violents de la chasse, une santé que les ans et les soucis d'un règne agité emportaient de jour en jour. Son esprit seul ne vieillissait pas, et du fond de sa retraite il travaillait plus activement que jamais à l'agrandissement et au bien-être de la monarchie, en même temps que, par une sorte de coup d'œil prophétique, il écartait des dangers extérieurs que ses successeurs devaient aller chercher. C'est dans ces

1 Jamais roi ne fut plus remuant que Louis XI. Quoiqu'il préférât pour son séjour les bords de la Loire, et qu'il demeurât successivement à Tours, à Blois, à Amboise, il est peu de villes en France où il n'ait paru. On se lasse de suivre ses mouvements dans les détails de sa vie.

2 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, n° 47.

dernières années surtout que Louis XI mérite de fixer l'attention de l'historien. Ainsi il prédit au pape l'invasion des Turcs, qui, repoussés de Rhodes par Pierre d'Aubusson, grand-maître, vinrent fondre sur l'Italie, s'emparèrent d'Otrante le 28 juillet 1480, et massacrèrent l'évêque sur l'autel : il refuse à Louis, duc d'Orléans, d'appuyer ses prétentions sur le Milanais, repousse toute participation aux querelles qui agitent l'Italie, et répond à l'offre qu'on lui fait du protectorat de Gênes : « Les Génois se donnent à moi, moi je les donne au diable. » Il surveille les derniers moments du roi René, qui meurt à Aix le 10 juillet 1480, et obtient de son successeur, Charles d'Anjou, fils de Charles du Maine, un testament qui laisse au roi de France la Provence : il recueille ce bel héritage en 1481, à la mort de Charles, et achève de faire rentrer dans la monarchie ce que cette famille possédait encore dans l'Anjou. Il achète de Nicole de Blois, femme de Jean, comte de Penthièvre, les droits qu'elle pouvait avoir sur la Bretagne, afin de tenir toujours François II en échec. Enfin il profite habilement de la mort subite de Marie de Bourgogne, arrivée le 27 mars 1482 [1], pour susciter en Flandre de nouveaux troubles, qui forcent Maximilien à demander la paix.

Voilà pour la politique extérieure. Au dedans, il favorise le commerce en donnant de grandes franchises aux foires de Caen et de Lyon, en permettant aux ecclésiastiques et aux nobles de trafiquer par terre et par mer. Il établit une monnaie à Dijon ; il fait planter des mûriers, et établit une manufacture de soie (1470) : il crée pour son usage d'abord, et il étend à l'usage des particuliers, les postes royales (1464). Il conçoit l'utile pensée d'établir l'uniformité dans les lois, dans les poids et mesures, et ordonne à ce sujet de nombreuses recherches, des recueils soignés de toutes les coutumes des provinces. Enfin il favorise l'imprimerie [2],

[1] Cette jeune princesse mourut des suites d'une chute de cheval, à l'âge de vingt-cinq ans.

[2] L'art de l'imprimerie fut apporté en France en 1470, par Ulrich Gering de Constance, Martin Krantz et Michel Friburger, de Colmar. Auparavant, la librairie se composait d'écrivains, qui copiaient, de marchands, qui vendaient les livres,

39

ée
a-
le
ır
er

s,
ır
ı-
it
e-
e
e
-
,
-
-
-

ı
e
-

52.

FRANCE

EN 1483

A LA MORT DE LOUIS XI

avec l'indication des endroits historiques

DE 1401 A 1515

Renvois.

- Domaine royal
- **Maisons Feodales.**
- Maison d'Orleans.
- Maison de Bourbon.
- Branche cadette de Bourgogne.
- (Rethel Nevers, Eu, Guines.)
- Maison de Bretagne (avec Montfort et Vertus.)
- Maison de Foix.
- Maison d'Albret (Al.)
- Maison de la Tour
- Autres Fiefs.
- Princes Etrangers

1° Reconnaissant la suzeraineté du roi de France. Le duc de Lorraine (pour Joinville, Aumale, Harcourt, Mortain)

2° Independants du roi
Le Pape pour Avignon et le (comtat Venaissin.)
Le roi d'Angleterre (pour Calais et les iles Anglo-Normandes)
La maison de Chalons (pour Orange)

Dressé par Ch. Perigot

Gravé par Th. Gobert, rue St. Jacques 171

Paris
DEZOBRY, E. MAGDELEINE et Cie Editrs
r. Cloitre St. Benoit 10 Qer de la Sorbonne.

Paris. impr. par Kaeppelin r. des Mathurins St. Jacq. 10

augmente les priviléges de l'Université de Paris, en crée une à Bourges : mais, toujours despote, même dans les faveurs qu'il distribue, il prend parti dans la grande querelle scolastique des réalistes et des nominaux, se déclare pour les premiers, défend aux autres d'enseigner, et fait clouer leurs livres dans les bibliothèques.

La paix avec Maximilien fut scellée par le traité d'Arras, le 23 décembre 1482. Louis renonçait à ses prétentions sur Lille, Douai et Orchies, et exemptait l'Artois de tailles pendant six ans. Mais il conservait la souveraineté et le droit d'hommage sur la Flandre, et recevait l'Artois, la Franche-Comté, Auxerre et Mâcon pour dot de Marguerite, fille de Maximilien et de Marie, qu'on allait lui livrer pour être élevée à la cour de France, comme future épouse du Dauphin. Les provinces, si le mariage ne s'accomplissait pas, devaient retourner à l'archiduc d'Autriche. Cette paix terminait, pour Louis XI du moins, les luttes avec la Bourgogne, et procurait une fin glorieuse à ce règne si tristement commencé.

Le sire de Beaujeu et sa femme Anne de France, fille du roi, furent chargés d'aller chercher à Hesdin Marguerite d'Autriche. Cette princesse, âgée de deux ans, fit son entrée à Paris le 2 juin, et fut fiancée le 23, à Amboise, avec le Dauphin, que Louis XI avait toujours tenu confiné dans ce château. Le roi ne parut point à ces fêtes : il craignait de montrer sous les vêtements royaux un corps épuisé par la maladie, un visage décomposé par les terreurs de la mort. Louis XI se débattait en vain contre la nécessité commune : en vain il rassemblait de tous côtés des reliques, se recommandait aux églises et aux monastères, se faisait apporter la sainte ampoule [1], et appelait d'Italie un saint homme, Fran-

de relieurs, d'enlumineurs et de parcheminiers, tous dépendants de l'Université. Elle seule fixait le prix des livres : aucun des industriels ci-dessus désignés ne pouvait s'établir, ni changer de demeure, ni céder son fonds sans sa permission.

[1] La sainte ampoule, dont on se servait pour l'onction de nos rois à leur sacre, était une petite fiole remplie d'un baume odoriférant. Hincmar, archevêque de Reims au IXe siècle, dit que cette fiole avait été apportée du ciel à saint Remy pour le baptême de Chlovis. On croyait que la liqueur diminuait à mesure que la

çois de Paule, pour lui demander un miracle. Ce vertueux personnage n'employa son influence sur lui que pour le préparer à ce moment solennel où les rois ne sont plus que d'illustres justiciables. Louis XI finit par le comprendre et s'élever à de plus hautes pensées. Il renvoya les affaires à son fils, que dès lors il nommait *le roi :* il lui adressait d'utiles conseils pour l'administration de l'État, qui occupa son esprit jusqu'à la fin. Olivier le Daim et Jacques Cottier, son médecin, lui signifièrent l'approche de la mort *en briéves paroles et rudes*, dit Comines, tellement qu'il répondit : « Je ne suis peut-être pas si malade que vous pensez. » Néanmoins il mit l'avis à profit, et régla lui-même ses funérailles, déclarant qu'il voulait être enterré à Notre-Dame de Cléry [1]. Puis, dans ses derniers moments, il répétait sans cesse : « Notre-Dame d'Embrun, ma bonne maîtresse, aidez-moi [2]. » Il expira le 30 août 1483, entre sept et huit heures du soir. Édouard IV, roi d'Angleterre, était mort le 9 avril précédent.

Sous Louis XI, la France a produit un poëte, François Villon, qui ne manque ni d'originalité ni de coloris, et, de plus, elle a compté son premier historien politique, Philippe de Comines.

ÉTATS GÉNÉRAUX. — GUERRES D'ITALIE.

L'année qui suivit la mort de Louis XI est une des plus curieuses de l'histoire de France. La nation vécut d'une vie

santé du roi régnant s'affaiblissait. C'est pour cela que Louis XI se fit apporter la sainte ampoule.

La fiole, consacrée par le respect et la croyance de tant de siècles, fut brisée à la Révolution française. Mais à l'époque du sacre de Charles X on en reproduisit quelques parcelles, conservées, dit-on, par un adroit subterfuge. Ces parcelles furent religieusement placées dans une fiole de cristal, qu'on enferma dans un magnifique reliquaire, aujourd'hui déposé dans le trésor de l'église de Reims. On s'en servit pour sacrer Charles X.

[1] A 20 kilomètres sud-ouest d'Orléans (Loiret).

[2] Embrun est dans les Hautes-Alpes : cette petite ville, bâtie sur une éminence, et dominée de tous côtés par de très-hautes montagnes, ferme la vallée de la Durance. C'est pendant son séjour en Dauphiné que Louis XI avait conçu cette dévotion pour Notre-Dame d'Embrun.

nouvelle, d'une vie qui lui était propre, et dont le despotisme n'avait fait que comprimer l'énergie. On sentit, comme en 1355, que sous ce trône où tant de rois s'étaient assis, où tant de rois devaient s'asseoir encore, il y avait de bonnes et solides institutions, et que l'esprit public, affermi par l'épreuve des siècles, ne manquerait jamais à quiconque voudrait s'appuyer sur lui.

Louis XI laissait trois enfants : Charles, qui lui succédait, âgé de treize ans ; Anne, mariée à Pierre de Beaujeu, frère du duc de Bourbon, âgée de vingt-deux ans ; et Jeanne, pauvre jeune femme contrefaite, épouse de Louis, duc d'Orléans, lequel était dans sa vingt-troisième année.

Charles VIII, élevé à Amboise dans la solitude, loin de son père, et empêché dans ses études comme dans son développement physique par une constitution frêle et maladive, était, dit Comines, *petit homme de corps et peu entendu ; mais il était si bon qu'il n'était point possible de voir meilleure créature.* Cependant, en vertu de l'ordonnance de Charles V (1374), il allait être majeur, étant dans sa quatorzième année : il n'y avait donc pas lieu à créer une régence ; mais il fallait un conseil du gouvernement, et des ambitions rivales se disputèrent le privilége de former et de diriger ce conseil. Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, puisqu'il était petit-fils du frère de Charles VI, semblait appelé à ce pouvoir par sa naissance, et, comme son aïeul, faisait sonner bien haut ses prétentions ; mais, comme son aïeul aussi, il inspirait aux hommes sages de vives inquiétudes à cause de sa jeunesse, de son insouciante prodigalité, de sa conduite frivole. Car, il faut l'avouer, il était bien plus naturel de voir en lui le petit-fils de l'époux de Valentine que de deviner le bon roi Louis XII. Or, pour le bonheur de la France, les hommes sages étaient plus nombreux et surtout plus influents qu'au commencement du siècle. D'ailleurs, une femme aussi adroite qu'ambitieuse, Anne de Beaujeu, la digne fille de Louis XI, chargée par son père lui-même des soins qu'exigeaient la santé et l'éducation du jeune Charles, exerçait sur les puissances d'a-

lors une influence d'autant plus redoutable qu'elle était cachée. On décida, presque sans opposition, la convocation des États généraux. C'était la reconnaissance du grand principe constitutionnel, la représentation nationale exerçant sa part de souveraineté.

Les États s'assemblèrent à Tours, où le jeune roi ouvrit la session le 15 janvier 1484, dans la grande salle de l'archevêché.

En reconnaissant le principe, on avait cru, comme toujours, pouvoir en limiter l'exercice aux besoins du pouvoir, c'est-à-dire, d'une part obtenir des subsides, de l'autre faire fixer le mode de gouvernement. Mais, comme toujours aussi, la nation assemblée s'affranchit de ces limites et usa de ses droits. L'administration du roi défunt fut soumise à de sévères investigations, et l'on demanda de la manière la plus formelle la suppression des abus contraires aux institutions et aux franchises nationales. Le clergé inférieur, appuyé par le tiers État, réclama la pragmatique sanction ; mais les évêques en général s'opposèrent à cette demande, ne reconnaissant pas aux États le droit de discuter les matières ecclésiastiques, et voulant qu'on en référât à la cour de Rome. La noblesse revendiqua ses priviléges, si tyranniquement brisés par Louis XI, entre autres l'honneur de défendre les frontières, que ce roi avait trop souvent confié à des chefs étrangers, à des troupes mercenaires. Le tiers État se plaignit de l'augmentation prodigieuse des tailles, des charges imposées aux villes pour l'entretien des gens d'armes, de l'énormité des pensions accordées sur les revenus de l'État, de la vénalité des offices, du cumul des fonctions, de la création de commissions extraordinaires remplaçant l'action régulière des tribunaux, des sommes d'argent que la concurrence laissée au commerce étranger faisait sortir du royaume ; enfin, et surtout, des levées d'impôts faites sans le consentement des États. On vota un subside considérable, mais pour deux ans seulement, et sous la condition que, ce terme expiré, la nation serait de nouveau consultée. On voit que les théories et les applica-

tions du gouvernement représentatif ne sont pas d'hier [1].

Les États réglèrent ensuite l'organisation du conseil : il fut décidé que la présidence, en l'absence du roi, appartiendrait au duc d'Orléans, puis au duc de Bourbon, connétable, enfin au sire de Beaujeu.

Les États se séparèrent le 14 mars.

Les écrivains modernes accusent l'assemblée de n'avoir pas fait davantage. Que pouvait-elle de plus, sans usurper le pouvoir exécutif? Rédiger une charte? Mais à quoi bon? Pour n'être rédigés nulle part en forme de loi, les principes du gouvernement monarchique de France n'étaient pas moins connus, moins sacrés pour tous, moins inébranlables. Après le règne de Louis XI, il fallait les rappeler par une imposante protestation, par une déclaration solennelle. Les représentants du pays avaient fait leur devoir : c'était au gouvernement à faire le sien. Louons nos aïeux d'avoir été si fermes, et d'être restés si sages [2].

Malheureusement cette fermeté, cette sagesse, n'étaient pas soutenues de la puissance matérielle qui seule en fait la

[1] Jean Masselin, un des membres les plus influents de cette célèbre assemblée, nous a laissé un journal détaillé de ses séances, rédigé jour par jour. Ce manuscrit précieux n'a été imprimé qu'en 1835. La lecture en est extrêmement curieuse. Les discours prononcés alors donnent une idée exacte de l'état du pays à cette époque, et peuvent servir à caractériser dans l'histoire le règne populaire de Charles VII, et l'odieux gouvernement de Louis XI. Sans cesse on en appelle aux ordonnances du premier, sans cesse on réclame contre les institutions du second. Le tableau des misères causées par les impôts du règne précédent, et surtout par leur perception tyrannique, tableau reproduit par les orateurs de chaque bailliage de France, avec les plus sinistres couleurs, devrait être mis sous les yeux de tous ceux qui font de Louis XI un roi national. On n'a pas d'idée de l'état déplorable dans lequel ce prince avait mis et laissé les villes et les campagnes. Il y a d'ailleurs d'utiles enseignements dans cette comparaison de la France d'alors avec la France d'aujourd'hui.

[2] Voici une preuve évidente du sentiment qu'ils avaient de leurs droits et de leurs devoirs. Ils écoutèrent et accueillirent la pétition des enfants du duc de Nemours, et celle du comte d'Armagnac, frère de cette autre victime de Louis XI, qui redemandaient la restitution de leur patrimoine ; celle du sire de Croï, qui réclamait ses terres, en vertu du traité d'Arras; celle de René II, duc de Lorraine, qui revendiquait l'héritage de la maison d'Anjou. Ces plaintes furent examinées, les pétitionnaires admis à développer leurs raisons ; le comte d'Armagnac et les princes de Nemours furent entendus en personne ; mais les États n'allèrent pas plus loin. Ils recommandèrent officiellement ces hautes questions à la justice du roi.

(Voyez *Journal des États de* 1484, par Jehan Masselin.)

sanction et en assure le succès. La propriété territoriale, les richesses, la force numérique même, manquaient à ce tiers État qui devait commander un jour. Il n'avait que la force morale, les traditions, le droit, et trop d'intérêts s'élevaient contre lui pour qu'il pût espérer de se faire place. La fille de Louis XI ajourna avec adresse les réformes embarrassantes, acheta des partisans dans la noblesse en lui rendant ses priviléges, et de la popularité en diminuant quelques impôts. Du reste, elle ne tint aucun compte des demandes des États, qui ne furent point convoqués au bout de deux ans. On se contenta de faire enregistrer par les Parlements les ordonnances qui prolongèrent les subsides. Elle n'avait gardé pour elle d'autre honneur que la direction personnelle du jeune prince. Il semblait que le duc d'Orléans allait gouverner; mais le roi était majeur, tout se faisait en son nom et par sa volonté. Anne de Beaujeu régnait donc, et le prince Louis se trouvait réduit à sa seule voix dans le conseil.

L'ambitieux jeune homme s'aperçut qu'il était joué. Avec une légèreté que son âge seul excuse, et que la seconde moitié de sa vie peut à peine faire pardonner, il oublia, comme son aïeul, les intérêts de son pays pour ne s'occuper que des siens. Il chercha des appuis dans les ennemis de la monarchie, dans ceux même de la France. La Bretagne et la Lorraine lui fournirent les premiers, l'Autriche et l'Angleterre les autres.

René II, duc de Lorraine, le vainqueur de Charles le Téméraire, avait vu avec dépit la Provence réunie à la couronne; il espérait recouvrer, au moyen d'une guerre civile, l'ancien apanage de la maison d'Anjou. Le vieux François II, duc de Bretagne, vassal toujours hostile, voyait avec peine approcher la fin de sa carrière, car il n'avait que deux filles, et leur mariage devait décider du sort de cette belle province.

Un monstre régnait en Angleterre : Richard de Glocester, souillé de crimes, avait usurpé la couronne et fait étouffer les deux enfants de son frère, Édouard V et Richard

d'York (1483). Le corps de ces innocentes victimes était enfoui sous les marches de l'escalier d'une prison, dans la Tour de Londres. Richard III régnait par la terreur.

Maximilien, archiduc d'Autriche, était devenu, par son mariage avec Marie de Bourgogne, l'ennemi naturel de la maison de France. La Flandre, l'Artois, le comté de Bourgogne, offraient aux deux puissances des causes de querelles que les fiançailles entre Charles VIII et Marguerite empêchaient seules d'éclater.

C'est à ces princes que Louis d'Orléans demanda du secours.

Mais le génie politique de Louis XI vivait dans sa fille.

Le duc de Lorraine était peu redoutable ; François II, détesté de ses sujets, dont il immolait les droits et le bien-être aux caprices de son orgueilleux favori Landais, vit se former contre lui une ligue formidable, que les intrigues d'Anne de Beaujeu suscitèrent de toutes parts. Les villes de Flandre furent adroitement soulevées contre Maximilien, qui se trouva tout à coup partagé entre la nécessité de comprimer leur turbulence, et celle de repousser les attaques du voisin de l'Autriche, Mathias Corvin, roi de Hongrie. Quant à Richard III, on sut lui trouver un ennemi bien plus redoutable encore : c'était Henri de Richemond, petit-fils d'Owen Tudor et de Catherine de France, fille de Charles VI et veuve d'Henri V. Indépendamment de cette origine, Henri se regardait comme l'héritier des Lancastre, parce que sa mère était arrière-petite-fille de Jean de Gand, fils d'Édouard III. Exilé par Édouard IV, il avait cherché un asile en France, et comptait en Angleterre de nombreux partisans. Anne de Beaujeu lui donna des soldats et de l'argent.

Henri de Richemond partit d'Harfleur, débarqua en Angleterre, gagna le 22 août 1485 la bataille de Bosworth, contre Richard III qui y fut tué, et fut nommé roi d'Angleterre sous le nom d'Henri VII. Son mariage avec Élisabeth, fille d'Édouard IV, termina les querelles des maisons d'York et de Lancastre.

François II, forcé de céder à ses barons révoltés, leur livra son favori, qui fut pendu. Anne de Beaujeu commit alors une imprudence : comme Louis XI, elle se hâta trop d'user de ses avantages, et se prévalut de la cession que la famille de Penthièvre avait faite à la couronne de ses droits sur la Bretagne. L'esprit indépendant des Bretons s'alarma. Un parent de Louis d'Orléans, le comte de Dunois, fils du compagnon d'armes de Charles VII, combattit Anne de Beaujeu par ses propres moyens. Formé à la politique comme elle dans l'intimité de Louis XI, il s'établit en Bretagne et devint le chef d'une ligue puissante : d'une part, entretenant les prétentions nationales des Bretons, de l'autre, appelant à leur aide, par l'appât d'un mariage avec l'héritière du duché, les princes qui pouvaient le plus nuire à la France. Ainsi, Anne de Bretagne, âgée de douze ans à peine, était promise à la fois au duc de Rohan, le plus grand seigneur de Bretagne, au sire d'Albret, le plus riche seigneur du Midi, à Maximilien et au duc d'Orléans.

Anne de Beaujeu fit face à tout : elle arrêta le duc de Lorraine et Maximilien par des démonstrations militaires. Le maréchal d'Esquerdes prit Saint-Omer et délivra Béthune. Maximilien, qui venait d'être nommé roi des Romains, tomba entre les mains des Flamands révoltés, se vit prisonnier à Bruges, et n'acheta sa liberté qu'à force de concessions. La Trémouille fut envoyé en Bretagne avec une armée, pendant qu'une autre armée, sous la conduite du jeune roi et de sa sœur, parcourait la Guyenne et contenait les provinces du Midi.

Poussé à la révolte ouverte, Louis d'Orléans avait pris les armes. Après avoir occupé Vannes et Ploërmel en 1487, la Trémouille s'empara l'année suivante de Fougères, de Chateaubriand, d'Ancenis, et remporta une victoire complète à Saint-Aubin du Cormier [1], le 27 juillet 1488. Le maréchal de Rieux et le sire d'Albret, qui commandaient les Bretons, avaient fui ; Louis d'Orléans fut pris dans un

[1] A 12 kilomètres sud-ouest de Fougères, route de Rennes (Ille-et-Vilaine).

bois voisin, où il ralliait les fuyards; le prince d'Orange fut découvert parmi les morts pendant qu'il cherchait à s'y cacher. La Trémouille fit trancher la tête aux seigneurs rebelles, et envoya les deux princes à Angers, où était le roi. Dunois, qu'on avait attiré dans cette ville pour négocier avec lui, commençait à rentrer en grâce. Le prince d'Orange fut retenu au château d'Angers; quant au duc d'Orléans, pour le dérober à la clémence du roi, qui l'aimait, on le fit passer de château en château : il fut enfermé à Sablé [1], à Lusignan [2], à Mehun, puis dans la tour de Bourges. La révolte était vaincue. Le duc de Bourbon, qui par jalousie contre son frère avait soutenu les rebelles, venait de mourir, et Anne de Beaujeu était devenue duchesse de Bourbon.

Le traité de Sablé, conclu avec le duc de Bretagne, imposa à ce prince l'obligation de renvoyer tous les étrangers, et de ne pas marier ses filles sans le consentement du roi de France. Mais le vieux duc mourut le 9 septembre 1488, quelques jours après avoir signé.

La guerre recommença. Les Bretons appelèrent à leur aide Henri VII et Ferdinand d'Aragon : la Bretagne se couvrit d'Anglais, d'Espagnols, de soldats de Maximilien, qui tous luttaient entre eux aussi bien que contre les Français, et ne s'entendaient que pour piller cette malheureuse province. Les conseillers de la jeune duchesse la forcèrent de prendre un parti, et elle consentit à épouser Maximilien. Le mariage se fit par procuration en 1490 : le roi des Romains guerroyait en Hongrie.

C'était une terrible atteinte portée à la grandeur de la France, que la maison d'Autriche allait étreindre de tous côtés. Il fallait parer ce coup. Ferdinand d'Aragon n'avait pas encore, il est vrai, un grand intérêt à soutenir cette puissance; et, s'il l'appuyait en Bretagne, c'était pour reprendre les anciennes possessions de l'Aragon dans le Midi. Mais les Maures d'Espagne appelaient ailleurs tous ses

[1] A 26 kilomètres nord-ouest de La Flèche (Sarthe).
[2] A 24 kilomètres sud-ouest de Poitiers (Vienne).

efforts. Henri VII, de son côté, ne voulait point de Maximilien : il avait soutenu en Bretagne la cause du sire d'Albret, parce que ce dernier était vendu à l'Angleterre. Le choix fait par Anne de Bretagne renversait tous ses projets; et si la France à son tour pouvait gagner d'Albret, la cause française n'était pas perdue; mais il fallait se hâter, et renverser par une brusque détermination toutes les combinaisons de la politique étrangère. Dunois se chargea de tout; les moyens qu'il mit en œuvre sont restés un secret, voici les résultats.

Le sire d'Albret se soumit, et livra Nantes aux Français : Anne de Bretagne voulait passer en Angleterre, une armée lui ferma les passages; une autre conduisit à Vannes Charles VIII, qui convoqua les États de Bretagne et agit en souverain, pendant que Dunois à Rennes pressait la jeune duchesse d'épouser le roi de France. Anne résistait : Charles VIII se présenta devant Rennes, le 15 novembre 1491, vit la duchesse, et le 6 décembre suivant, il l'épousa solennellement à Langeais en Touraine [1]; le 10 il la fit couronner à Saint-Denis.

Ce mariage était un coup d'État que personne n'eût pu prévoir. Charles, comme on l'a vu, avait épousé Marguerite, fille de Maximilien; Anne avait épousé Maximilien. Bien que ces deux mariages n'eussent pas été consommés, ils avaient reçu la consécration religieuse et politique. Charles VIII renvoyait au roi des Romains sa fille et lui prenait sa femme. C'était une double offense, une brutale déclaration de guerre. Mais la monarchie était sauvée, car le contrat de mariage avec Anne stipulait que si la reine survivait sans enfants du roi, elle ne pourrait épouser que l'héritier de la couronne.

Ce mariage avait été précédé d'un noble pardon. Charles VIII, qui venait d'atteindre vingt-un ans, voulait gouverner par lui-même, et le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut d'aller en personne délivrer de captivité le duc d'Orléans.

[1] Sur la Loire, à 20 kilomètres ouest de Tours

La situation de la France était excellente. Au dedans, le respect pour l'autorité royale, la confiance publique acquise à un règne qui s'annonçait par des actes de vigueur et de sagesse, l'aristocratie soumise dans ses prétentions et cependant maintenue dans ses priviléges, la magistrature honorée, le commerce se développant à l'abri des libertés publiques. Au dehors, de furieuses jalousies, mais point d'ennemis redoutables : Henri VII, maître de la couronne, avait les partis à soumettre, et d'innombrables ambitions à satisfaire ; Ferdinand et Isabelle combattaient les Maures : le vieux Frédéric III laissait tomber en lambeaux la puissance impériale, et son fils Maximilien, plus remuant qu'actif, plus dissimulé que profond politique, sans suite dans ses plans, sans grandeur dans ses projets, dissipait en petites campagnes ses ressources militaires, et en mesquines intrigues sa prépondérance européenne. Mais il fallait à la France un roi formé par de bonnes leçons ; mûri par l'expérience, qui connût son siècle ou du moins fût capable de l'étudier. Elle n'avait qu'un jeune ignorant, au cœur droit, il est vrai, mais aux idées extravagantes, qui mettait au-dessus de tout les vertus chevaleresques et la gloire des conquêtes, n'admirait qu'Alexandre et César, encore sans les comprendre, et se croyait prédestiné à recommencer, l'épée à la main, l'empire de Charlemagne. L'histoire lui reproche avec raison d'avoir précipité son pays dans des guerres désastreuses, d'avoir attiré sur la France plus d'un demi-siècle de calamités. Le jeune fou s'en alla prodiguer l'or de la nation, le sang de ses braves, pour conquérir en Italie quelques pouces de terrain qu'il devait perdre, tandis qu'une audience accordée à Christophe Colomb aurait pu, la même année, lui donner un nouveau monde [1].

Depuis un siècle, l'imagination des Français se tournait vers l'Italie ; l'adoption de Louis d'Anjou par Jeanne de Na-

[1] L'Amérique fut découverte en 1492 par Christophe Colomb, Genois, qui s'adressa vainement à plusieurs souverains pour obtenir des vaisseaux. Ce ne fut qu'après huit années de sollicitations qu'il en obtint trois de Ferdinand et d'Isabelle. Cette même année 1492 est célèbre par la prise de Grenade, qui détruisit en Espagne la puissance des Maures.

ples, en 1381, le mariage de Louis d'Orléans avec Valentine de Milan, en 1389, avaient ouvert entre les deux contrées de nombreuses communications. C'est une loi de nature que tous les peuples du Nord tendent vers le Midi ; les invasions qui vont de l'équateur aux pôles sont des exceptions dans l'histoire et ne durent pas : les autres se renouvellent sans cesse, en dépit de tous les calculs de la politique et de toutes les barrières de la civilisation. Les Français, depuis l'origine de leur histoire, n'ont pas cessé de franchir les Alpes, et, dussent-ils ne jamais s'établir au delà, ils les franchiront toujours.

A cette époque, la tentation était forte. L'Italie, enrichie par le commerce et par les arts, et de plus ennoblie par le luxe, divisée par d'innombrables factions, offrait une proie facile à la conquête. Gênes, Milan, Venise, Florence, Rome et Naples, ennemies les unes des autres, étaient en outre déchirées par les haines des partis. Gênes, après avoir été tour à tour opprimée, vendue, conquise, affranchie, venait de tomber sous la domination des Milanais. Milan gouvernée, jusqu'en 1466, par François Sforza, soldat parvenu, que son audace et ses talents avaient fait prince, était alors soumise à Ludovic le More, un de ses fils, qui, fort de l'appui de Louis XI, avait usurpé la souveraineté sur son neveu, le jeune Jean Galéas, fils de son frère aîné. Venise, puissante au dehors, car elle venait de s'assurer la possession de l'île de Chypre, et couvrait la Méditerranée de ses vaisseaux, soutenait en Italie des luttes terribles pour quelques misérables portions de territoire qu'elle disputait aux autres États. Florence était en deuil du grand Laurent de Médicis, qui venait de mourir, et elle expiait par une déplorable banqueroute sa fastueuse prospérité ! Un pape qui déshonore l'Église, Roderic Borgia, sous le nom d'Alexandre VI, s'asseyait sur la chaire de saint Pierre. A Naples, Alphonse le Magnanime était mort, après un règne glorieux, en 1458 ; Ferdinand, son fils naturel, vainqueur de la maison d'Anjou, achevait un long règne au milieu des malédictions et des haines de son peuple.

Aucune communauté d'intérêts ne liait ces divers États : tous étaient sans ressources ou du moins sans armées régulières. Leur force militaire consistait dans des bandes d'aventuriers, sans discipline, qu'on réunissait à la hâte et qu'on ne pouvait retenir sous les drapeaux que par l'espoir du pillage. La France, au contraire, était devenue une puissance formidable, depuis que Charles VII avait organisé ses compagnies de gens d'armes, ses francs archers, et surtout perfectionné l'artillerie. Exercées en paix comme en guerre, les troupes françaises n'avaient plus de rivales en Europe, et Charles VIII ne doutait pas qu'à leur tête il ne pût conquérir l'Italie, et chasser les Turcs de Constantinople.

Car c'était là son projet ; il voulait effacer la gloire des croisades et reconstituer l'empire d'Orient. Un fils de Mahomet II, Zizim, vaincu par son frère Bajazet en 1482, s'était réfugié chez les chevaliers de Rhodes, qui l'avaient envoyé en France, où il résidait à Bourganeuf[1]. Charles VIII comptait le mener avec lui dans sa grande expédition. Tout le monde, au reste, flattait ce penchant du jeune roi ; les guerres d'Italie étaient populaires ; jamais la maison d'Anjou n'avait manqué de partisans dans ses nombreuses tentatives.

C'étaient pourtant les droits de cette maison qu'on allait soutenir. Charles VIII se disait l'héritier du royaume de Naples, en vertu du testament de Charles d'Anjou, frère du roi René, que nous avons vu léguer ses titres à Louis XI, en 1481. Louis d'Orléans, de son côté, pouvait prétendre, au nom de son aïeule Valentine, à l'héritage des Visconti : mais Ludovic le More, allié des Français, auxquels il devait ouvrir l'Italie, faisait pour le moment ajourner ces prétentions. Louis devait se contenter de la ville d'Asti, qui lui appartenait comme donnée jadis en dot à Valentine.

Pour entreprendre cette guerre, il fallait assurer les frontières de la France contre Henri VII, Maximilien et

[1] Département de la Creuse.

Ferdinand d'Aragon. Trois traités y pourvurent : nécessaires, mais peu honorables, ils ne rencontrèrent aucune résistance dans les conseils du roi.

Henri VII, débarqué à Calais, avait assiégé Boulogne sans pouvoir s'en rendre maître ; par le traité d'Étaples [1], le 3 novembre 1492, le roi de France s'engagea à payer au roi d'Angleterre soixante-quinze mille écus d'or en quinze ans ; la paix devait durer jusqu'à un an après la mort de tous deux.

Le traité de Narbonne, signé le 18 janvier 1493, rendit au roi d'Aragon le Roussillon et la Cerdagne, sans exiger le paiement des sommes pour lesquelles ces provinces avaient été engagées à Louis XI.

Le traité de Senlis, le 23 mai suivant, restitua au roi des Romains, avec sa fille Marguerite, les comtés de Bourgogne, d'Artois et de Charollais, pour son fils Philippe.

Libre de toutes ces inquiétudes, Charles VIII partit de Tours au commencement du printemps de 1494, s'arrêta à Lyon, à Vienne, d'où il ne se mit en route que le 23 août pour Grenoble. Il quitta cette ville le 29, se dirigea par Gap, et remontant la vallée de la Durance, passa à Embrun, à Briançon, franchit le mont Genèvre, et fit son entrée à Turin le 5 septembre.

On se rappelle que Charles était fils d'une princesse de Savoie ; il se trouvait donc dans un pays ami. Ludovic le More vint le recevoir à Asti, où le duc d'Orléans l'avait précédé.

Le vieux roi de Naples, Ferdinand, venait de mourir le 25 janvier, laissant le trône à son fils Alphonse II. Isabelle d'Aragon, fille de ce dernier, avait épousé Jean Galéas, et lorsque Charles VIII arriva à Pavie, où ce jeune prince était retenu prisonnier par son oncle Ludovic, elle courut se jeter aux pieds du roi de France, l'implorant pour son père et pour son mari. Charles fut touché de ses larmes, d'autant plus qu'il méprisait Ludovic ; mais il avait besoin de lui :

[1] Sur la Canche, près de son embouchure, à 8 kilomètres nord-ouest de Montreuil (Pas-de-Calais).

trop avancé d'ailleurs pour reculer, il ne répondit à Isabelle que par de vagues consolations, et poursuivit sa marche.

A peine était-il à Plaisance, qu'il apprit la mort de Jean Galéas. Ludovic se hâta de retourner sur ses pas, et de se faire couronner duc de Milan ; il était évident qu'il n'avait secondé l'expédition française que pour appuyer cette usurpation. On conseillait à Charles de s'assurer du Milanais, et de ne pas laisser de trahisons derrière lui ; mais il ne pouvait pas changer de politique sur le théâtre de la guerre ; il marcha vers Florence.

Un moine enthousiaste, Jérôme Savonarole, qui s'annonçait comme le réformateur de l'Église, avait soulevé en faveur des Français les opinions populaires de cette république, et voulait secouer le joug de Pierre II de Médicis, fils de Laurent. Celui-ci, de son côté, chercha dans Charles VIII un appui contre ses concitoyens. Le jeune roi, qui comprenait peu le mouvement des esprits et les fluctuations des partis dans une république, cédant à ses inspirations généreuses, crut protéger à la fois la liberté et le pouvoir, se laissa proclamer à Pise, comme un libérateur, et entra à Florence comme le patron de Médicis. Cette ville, indignée de ce que Pierre avait livré les places de la Toscane, l'avait chassé de ses murs, et reçut les Français avec froideur. Charles parla en maître, et fut menacé : « Sonnez vos trompettes, dit Pierre Capponi, chef d'une députation, et nous sonnerons nos cloches. » La ville consentit cependant à payer une forte contribution, et l'armée française continua sa route vers Rome, où elle arriva le 31 décembre.

Alexandre VI, d'abord partisan des Français, venait d'embrasser la cause de la famille d'Aragon, et refusa le passage à Charles. Assiégé dans le château Saint-Ange, il se vit bientôt forcé de capituler, et le roi de France, après quelques jours passés dans la capitale du monde chrétien, s'avança vers Naples, où déjà Alphonse II ne régnait plus. Détesté comme son père, ce prince venait d'abdiquer en faveur de son fils Ferdinand II.

Trois petits combats décidèrent en quelques jours du

destin de ce royaume. Un parti français avait toujours existé dans Naples, grossi de tous ceux que la maison d'Aragon avait persécutés; il souleva la populace contre Ferdinand, qui se retira avec sa famille dans l'île d'Ischia. Charles entra dans Naples en triomphe le 21 février 1495.

Quand on songe à tout ce qu'il eût fallu d'hommes, d'ar-



Entrée de Charles VIII à Naples [1].

gent, de forces maritimes et d'influence continentale pour maintenir cette conquête, on comprend encore moins que la France l'ait entreprise. Charles VIII ne laissa derrière lui que des rivaux jaloux, des ennemis déclarés, des alliés perfides. Il n'avait pas de marine, et de plus, sa politique n'avait préparé, pour la conquête, aucun système de gouvernement. Les Napolitains furent bientôt froissés dans leurs droits, dans leurs usages, dans leur fortune. Les partisans de la maison d'Anjou, qui s'attendaient à de riches récompenses, virent les fiefs passer entre les mains des seigneurs français. Ils désertèrent, avec la mobilité naturelle aux Italiens, la cause qu'ils avaient servie, et pendant que

1 Voyez à la fin du volume l'*Explication raisonnée des figures*, nº 48.

le jeune roi, rêvant la couronne de Constantin, déployait à Naples les magnificences impériales, un orage terrible grondait derrière lui.

Le prince Zizim, qu'il avait amené, était mort empoisonné : César Borgia, fils d'Alexandre VI, avait fui près du roi d'Aragon. Venise dénonçait au sultan Bajazet les complots formés en Thessalie pour soulever les Grecs, et Ludovic organisait une ligue européenne pour fermer aux Français les passages que lui-même leur avait ouverts. Henri VII, Ferdinand d'Aragon et Maximilien devaient attaquer la France en même temps. Ces deux derniers promettaient d'envoyer des troupes dans le nord de l'Italie. Ludovic allait assiéger Louis d'Orléans dans Asti, et les Vénitiens, avec quarante mille hommes, attendaient Charles VIII à la descente des Apennins.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Le 12 mai, Charles se fit proclamer empereur, roi de Jérusalem et de Naples, et fit une nouvelle entrée dans cette dernière ville, revêtu du manteau des Césars, portant le globe et le sceptre d'or. Le 20 du même mois, il se mit en marche avec une partie de son armée, laissant à Naples, en qualité de vice-roi, son cousin Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, sous les ordres duquel il avait placé Éberard d'Aubigny, connétable du royaume de Naples, de la famille écossaise des Stuarts.

Le pape quitta Rome à l'approche du roi de France : celui-ci affaiblit encore son armée en laissant des garnisons à Sienne et à Pise, pour protéger ces villes contre Florence. Le 5 juillet, il arriva à Fornoue (Fornovo), bourg situé à 12 kilomètres de Parme, sur la rive droite du Taro. François de Gonzague, marquis de Mantoue, avec l'armée vénitienne, occupait la même rive, plus bas. Dans la nuit du 5 au 6, un orage ayant gonflé les eaux du Taro, Charles, comptant sur cet obstacle pour arrêter l'ennemi, fit passer la rivière à son armée. Mais les Vénitiens la franchirent aussi, partie devant eux, partie à la suite des Français en remontant la rive droite. Attaqué en tête et en queue par des forces considérables, le jeune roi déploya une présence

d'esprit et un courage admirables, culbuta les Vénitiens dans le Taro, et dans l'espace d'une heure, remporta une victoire complète.

Charles arriva le 15 à Asti, et n'ayant pas assez de troupes pour délivrer Louis d'Orléans, assiégé dans Novare par Ludovic, il traita avec ce dernier, et rentra en France, où il apprit bientôt la perte de sa conquête.

Gonzalve de Cordoue, dit *le grand capitaine*, envoyé par le roi d'Aragon, avait ramené Ferdinand II à Naples, où les mêmes acclamations qu'à l'entrée de Charles, poussées peut-être par les mêmes hommes, avaient accueilli son retour. Après une lutte courageuse, mais inutile, le jeune Montpensier, forcé de capituler dans Atella, mourut de la peste à Pouzzoles le 5 octobre 1496. D'Aubigny, malgré une victoire qu'il remporta à Seminara au mois de juillet, dompté aussi par la maladie, manquant de renforts, et trahi par les populations de la Calabre, se vit contraint de céder, et d'acheter par une capitulation son retour en France. Mais le vainqueur lui-même n'avait pas joui de son triomphe : Ferdinand II, victime de la peste avant Montpensier, avait laissé le trône à son oncle Frédéric.

Ces nouvelles déplorables mirent en émoi la cour de France : on tint à Lyon des conseils nombreux, où fut agitée la question d'Italie. L'honneur du pays semblait exiger de nouvelles tentatives, mais des intérêts plus pressants commandaient la prudence. Les Espagnols d'ailleurs attaquaient le Midi ; il fallut les chasser du sol français, et conclure un nouveau traité avec l'Espagne. Le roi comprit aussi qu'il avait d'autres devoirs à remplir que ceux de la chevalerie, et il revint à Tours, où il s'occupa de l'administration de son royaume. Il fit continuer l'œuvre utile que son père avait commencée, et dont les États de 1484 avaient réclamé l'exécution, la rédaction des coutumes de toutes les provinces de France ; il songea aussi à réformer les abus du clergé, et, entre autres, le cumul des bénéfices et des évêchés. Lui-même se plaisait à rendre la justice, et à donner accès à toutes les plaintes. Le voyage d'Italie avait dé-

veloppé en lui le goût des arts, et il voulut que son château d'Amboise rivalisât avec les palais de Florence. Malgré le vice de sa première éducation et son penchant trop vif pour le plaisir, s'il eût vécu, la bonté de son cœur, la disposition généreuse de son âme à se passionner pour tout ce qui était grand et beau, promettaient à la France un règne brillant peut-être ; mais un événement imprévu brisa toutes ces espérances.

Le 7 avril 1498, jour des Rameaux, il se heurta violemment la tête dans un passage obscur du château d'Amboise, en allant voir une partie de paume dans les fossés. Il semblait ne plus songer à cet accident, et regardait les joueurs, lorsque tout à coup il tomba à la renverse, frappé d'apoplexie. Il expira quelques heures après : il n'avait pas vingt-huit ans.

Avec lui finissait la descendance directe de Philippe de Valois, car les enfants qu'il avait eus d'Anne de Bretagne étaient morts. Louis d'Orléans était le plus proche héritier du trône : il fut reconnu roi sans contestation [1].

Louis XII avait trente-six ans : aucun enfant n'était issu de son mariage avec Jeanne, fille de Louis XI. La famille royale se trouvait alors réduite à un petit nombre de princes. Le premier en rang était François, comte d'Angoulême, né à Cognac le 12 septembre 1494 ; il n'avait pas quatre ans. Le duc de Bourbon, beau-frère du roi défunt, âgé de soixante ans, n'avait qu'une fille, Suzanne. Puis venaient trois enfants de huit à neuf ans, Charles de Montpensier, fils de Gilbert, Charles de Vendôme, et Charles d'Alençon. Louis XII fut sacré à Reims le 27 mai, et prit, avec le titre de roi de France, celui de roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, et celui de duc de Milan.

Anne de Bretagne, par la mort de Charles VIII, rentrait dans la possession de son duché, si elle n'épousait pas le roi de France. Louis obtint du pape Alexandre VI l'annulation de son mariage avec Jeanne, et épousa, à

[1] C'est cette même année que Vasco de Gama doubla le cap de Bonne-Espérance, et ouvrit à l'Europe la route de l'Inde.

Nantes, la veuve de son prédécesseur, le 8 janvier 1499.

La malheureuse fille de Louis XI se retira au couvent de l'Annonciade, qu'elle avait fondé à Bourges, et y mourut en 1505.

Ce fut, du reste, la seule victime du nouveau règne, qui commença sous les auspices les plus heureux. Louis pardonna à tous ceux que, pendant le gouvernement d'Anne de Beaujeu, il avait rencontrés comme ennemis, soit dans les conseils, soit sur les champs de bataille. C'était un devoir sans doute, puisque alors il était rebelle; mais il est si rare de ne faire que son devoir, quand on devient tout-puissant! et l'histoire ne peut passer sous silence cette belle parole de Louis XII : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. »

Les deux premières années du règne de Louis, en même temps les deux dernières du siècle, furent prospères au dedans, glorieuses au dehors.

Le roi commença par se livrer tout entier aux affaires publiques, et, dès ses premiers actes de gouvernement, manifesta ces douces et adorables vertus qui lui méritèrent le nom de Père du peuple. Son premier soin fut de diminuer les impôts, non, comme tant d'autres, par don et concession de joyeux avénement, mais par un système de sagesse et de bonté dont il ne se départit jamais. Pour le maintenir, il fallait beaucoup d'économie; Louis XII en donna l'exemple, et par là même s'autorisa à restreindre les ruineuses libéralités qui enrichissent quelques ingrats aux dépens de plusieurs milliers de malheureux. On l'appela avare (tous nos sages rois ont eu cet honneur), on le ridiculisa sur la scène, et il se contenta de dire : « J'aime mieux voir mes courtisans rire de mon avarice, que mon peuple pleurer de mes dépenses. » Pendant son séjour à Paris, au retour du sacre, on le voyait tous les jours cheminer sur sa mule, sans escorte, et se rendre au Parlement où il siégeait pendant des journées entières comme un simple auditeur, pour prendre connaissance des affaires, et étudier l'administration de la justice. Grâce à ces

études, et aux sages conseils de Georges d'Amboise, son premier ministre et son ami, qu'il venait de faire nommer cardinal, il put apporter d'utiles réformes dans cet exercice si important du pouvoir royal [1]. Une ordonnance célèbre, rendue à Blois au mois de mars 1499, régla la durée des procès, le nombre des instances, les frais de procédure, prescrivit des examens pour s'assurer de la capacité des juges, et annula les commissions spéciales. Cette même ordonnance remit en vigueur, comme loi de l'État, la pragmatique sanction de Charles VII, que les Parlements n'avaient jamais abandonnée. Il porta ses vues de réforme sur le clergé, sur l'Université, sur les ordres religieux, et réprima avec sévérité les brigandages des gens de guerre, qu'il contint, au moyen d'une paye régulière, dans des garnisons déterminées. L'Université résista; les étudiants, qui ne comprennent et ne veulent d'autre liberté que l'indépendance, se révoltèrent et troublèrent Paris; les cours furent suspendus, les prédications cessèrent. Il fallut que le roi revînt dans la capitale pour y établir l'ordre. On se soumit, et il pardonna [2].

Malheureusement les préjugés nationaux, peut-être aussi une vanité toute personnelle, rejetèrent Louis XII dans les guerres d'Italie. Il voulait réparer les échecs de Charles VIII et les siens propres; il voulait soutenir la superbe déclaration de ses titres, proclamée dans la cathédrale de Reims. La conquête du Milanais était résolue.

Il avait pris, comme Charles VIII, des précautions contre ses voisins en renouvelant les traités d'Étaples, de Narbonne et de Senlis. Il s'était assuré des alliés en Italie. Les Vénitiens, irrités contre Ludovic le More, qui les avait empêchés de s'emparer de Pise, promirent leurs secours

[1] Il érigea en 1499 la cour de Normandie en Parlement, et rendit perpétuel ce tribunal qui auparavant ne s'assemblait que deux fois par an, à Pâques et à la Saint-Michel. Ce fut alors que l'on commença à construire le beau Palais de Justice de Rouen.

[2] Le séjour de Louis XII à Paris fut marqué par un grave accident, la chute du pont Notre-Dame, appelé alors Pont-Neuf. Il était en bois et couvert de maisons. Le roi le fit reconstruire en pierres à ses dépens.

en échange d'une partie du Crémonais que Louis devait leur céder. César Borgia, à qui Louis avait fait donner en mariage Charlotte d'Albret, nièce du roi de Navarre, fut créé par lui duc de Valentinois, et lui procura l'appui du pape. Ludovic, de son côté, espérait le secours de Maximilien, qui avait épousé sa fille, et du roi de Naples, Frédéric. Mais ce dernier était trop faible pour l'aider, et Maximilien, retenu par son traité avec Louis XII, était d'ailleurs fort occupé à lutter contre les Suisses. Ce fut alors qu'on vit en Europe les premiers exemples d'une alliance avec les ennemis du nom chrétien. Ludovic appela à son aide Bajazet II, qui promit d'attaquer les Vénitiens dans leurs possessions sur l'Adriatique.

Louis XII, profitant des embarras de son ennemi, se rendit à Lyon, et envoya son armée par delà les Alpes. En vingt jours le Milanais fut conquis ; Ludovic s'enfuit à Inspruck, près de Maximilien, et Louis XII, étonné lui-même de ce succès, alla prendre possession de Milan, où il entra, revêtu de l'habit ducal, le 2 octobre 1499. Il y fut reçu, comme Charles VIII à Naples, en libérateur, pour y rester aussi peu. Son séjour y fut marqué par une grande diminution des impôts, de sages institutions judiciaires, et une amnistie complète à tous les partisans des Sforza, que Louis regardait comme usurpateurs des droits des Visconti, ses aïeux maternels. Mais Jean-Jacques Trivulzio, qu'il laissa dans Milan pour gouverner en son absence, rendit bientôt la domination française insupportable aux Italiens, et Ludovic, rappelé par le parti gibelin, rentra dans sa capitale le 5 février 1500.

Louis apprit cette nouvelle à Loches : aussitôt il envoya une armée, sous le commandement de La Trémouille, et fit partir en hâte le bailli de Dijon, pour lever en Suisse des auxiliaires. Ces braves montagnards s'enrôlèrent avec ardeur sous les drapeaux de la France ; mais, pendant qu'un traité régulier les attachait à nos armes, des bandes d'aventuriers du même pays étaient accourues sous la bannière de Ludovic. La diète helvétique leur défendit de com-

battre contre leurs frères; Ludovic, assiégé dans Novare, se vit tout à coup abandonné par eux. La Trémouille leur offrait un sauf-conduit pour retourner dans leur pays. Ludovic essaya de sortir avec eux sous un déguisement; il fut trahi et livré à La Trémouille, qui l'envoya au roi à Lyon. Louis XII le fit enfermer au château de Loches, où il vécut encore dix ans.

Le Milanais était conquis pour la seconde fois; Georges d'Amboise alla reprendre possession de Milan au nom de Louis XII; il y rentra le vendredi saint, 17 avril 1500.

Cette conquête livrait l'Italie aux armes françaises; Florence s'était alliée à la France. Aidé des secours de Louis, César Borgia avait dompté tous les feudataires indépendants qui tyrannisaient l'État de l'Église, et pris le titre de duc de Romagne. Les chemins de Naples s'ouvraient de nouveau à l'ambition du roi titulaire des Deux-Siciles et de Jérusalem.

Frédéric comptait sur l'appui de l'Espagne; mais Ferdinand d'Aragon voyait avec peine sur le trône de Naples une branche bâtarde de sa famille : il prétendait qu'Alphonse I[er] n'avait pas eu le droit de laisser la couronne à son fils naturel. En novembre 1500, il conclut à Grenade un traité secret avec la France pour le partage du royaume des Deux-Siciles. L'événement prouva que ce traité n'était qu'un piége tendu à la bonne foi de Louis XII.

Mais l'enfant qui devait un jour recueillir les fruits de tant de guerres, de tant de combinaisons politiques, venait de naître à Gand, le 24 février 1500. C'était Charles de Luxembourg, fils de Philippe d'Autriche et de Jeanne de Castille, petit-fils par conséquent de Ferdinand et de Maximilien. La Flandre, les Pays-Bas, l'Artois, le comté de Bourgogne, l'Allemagne, l'Autriche, la Bohême, la Hongrie, le Milanais, le royaume de Naples, ceux de Castille et d'Aragon, et les empires sans limites du Nouveau-Monde, devaient jeter toutes leurs couronnes à ses pieds. Peu s'en fallut, comme on va le voir bientôt, que la France elle-même ne disparût dans cette monarchie universelle : mais Dieu vou-

lait qu'elle restât au centre, libre et forte, pour la pénétrer, la percer, la rompre de toutes parts, et la briser sous ses pieds.

Car cette France, si humiliée au commencement du XVe siècle, allait entrer dans le XVIe avec de grandes et puissantes institutions. Le premier Louis d'Orléans, en 1400, préparait la ruine de l'État ; son petit-fils, le second Louis d'Orléans, en 1500, en assurait la splendeur. Le pouvoir monarchique, vigoureusement reconstitué par Charles VII, avait pour contre-poids, non plus les résistances passionnées de l'aristocratie féodale, que Louis XI avait brisées, mais l'expression calme et sévère des représentants légitimes de la nation. Au défaut de la périodicité qui eût donné plus de force à ces assemblées, la permanence des parlements, dont le devoir était d'enregistrer les actes du gouvernement, et le droit, de les soumettre à leurs investigations et parfois à leurs remontrances, offrait aux libertés publiques une garantie suffisante contre le despotisme. La noblesse et le clergé avaient d'éclatants priviléges, sans doute, mais aussi des charges onéreuses : d'ailleurs, l'inégalité des rangs s'efface quand le mérite peut les atteindre tous ; et il est certain qu'alors, sans qu'il existât une charte où ce droit fût écrit, les Français de toutes les classes pouvaient, par le travail, parvenir à tous les emplois. Le commerce conduisait aux fonctions municipales, celles-ci à la noblesse : des études sérieuses dans les Universités, études presque gratuites, comme aujourd'hui, ouvraient au talent toutes les routes pour parvenir aux dignités de la magistrature ou du sacerdoce. Plus d'un souverain pontife était sorti des derniers rangs de la société ; la plupart des grands ministres qui avaient gouverné l'État depuis Charles V étaient roturiers, fils d'artisans ou de simples cultivateurs. Les honneurs militaires seuls semblaient appartenir à la noblesse ; mais, outre qu'ils entraînaient de laborieux services et des sacrifices pénibles, les hommes du tiers État balançaient ce privilége par l'influence qu'ils pouvaient acquérir en s'élevant dans les hautes fonctions

de la finance, de la judicature et de l'Église. La liberté et l'égalité ne sont donc pas de modernes inventions : nos pères connaissaient comme nous leurs droits et leurs pouvoirs : toutes les idées dont nous sommes si fiers avaient cours alors, avec une différence seulement dans le nombre de ceux qui pouvaient les comprendre et savaient en profiter.

FIN DU TOME PREMIER.

EXPLICATION RAISONNÉE

DES FIGURES.

N° 1. — **Druides** (Page 31).

Les Druides étaient habillés de blanc. Ils attribuaient de grandes vertus à la plante parasite appelée *guy*, et particulièrement à celle qui croît quelquefois sur le chêne. A chaque renouvellement d'année, le sixième jour de la lune, ils allaient à sa recherche, et la cueillaient en grande cérémonie. Ils la détachaient de l'arbre avec une serpe d'or. Elle était reçue dans un manteau blanc, puis mise sur un bassin d'or, où on l'exposait à la vénération du peuple, comme un présent divin. En effet, suivant une croyance générale, le chêne était Dieu, ou du moins l'habitation de Dieu. Notre vignette représente deux Druides au moment où ils vont cueillir le guy ; l'un d'eux, le souverain pontife, tient la serpe d'or nécessaire pour cette opération. Tous deux sont couronnés de chêne. — SOURCES : MONTFAUCON, *l'Antiquité expliquée*, t. II, p. 436. — Voy. aussi : DOM MARTIN, *la Religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité*, 2 vol. in-4., fig., Paris, 1727, liv. I, c. IV et IX ; — LATOUR-D'AUVERGNE, *Origines gauloises*, 1 vol. in-8°, Paris, an V, p. 156.

N° 2. — **Monument Druidique** (Page 33).

Les pierres Druidiques sont les plus anciens monuments de France ; il en existe encore dans quelques-unes de nos anciennes provinces, telles que la Bretagne, la Bourgogne, la Franche-Comté, la Lorraine, les Ardennes, le Dauphiné, la Provence, le pays Chartrain, et en Angleterre, au pays de Galles et dans les îles d'Anglesey et de Man. On les appelle *dolmen, peulvan,* ou *cromeleachs*. Le monument dont nous nous occupons ici est un *dolmen*. Les pierres en sont énormes, et quelquefois si grandes, que ces espèces de tables ont trois supports. Il y en a qui mesurent environ 5 mètres de longueur, 1 mètre à 1 mètre 30 centimètres d'épaisseur et 2 mètres de largeur. Les supports ont près de 2 mètres de hauteur. C'étaient des autels de sacrifice. Voy. D. MARTIN. *La religion des Gaulois*, Paris, 1727, 2 vol. in-4°, fig. ; LATOUR-D'AU-

VERGNE, *Origines gauloises*, Paris, an V, in-8°; DE CAUMONT, *Cours d'antiquités monumentales*.

N° 3. — **Le pont du Gard** (Page 39).

Le monument appelé vulgairement *pont du Gard* est la partie de l'antique aqueduc de Nîmes qui traverse la vallée profonde dans laquelle coule le Gardon, au milieu des montagnes situées entre Vers et Saint-Bonnet. L'aqueduc tirait ses eaux des belles sources d'Eure et d'Airan, au N. de Nîmes, dans le vallon d'Uzès, où il commençait. Il avait environ 41 kilomètres de longueur, partie en substructions, partie en constructions souterraines, et le pont du Gard en était le milieu.

C'est le plus grand des monuments de ce genre que les Romains aient construit dans les Gaules. Il se compose de trois rangs d'arcades superposées. Le premier rang, sous lequel passe le Gardon, a 6 arches; le second en a 11, et le troisième 35. Toutes sont en plein cintre.

La longueur de l'aqueduc, au-dessus des arcs du premier étage, est de 171 mètres 22 centimètres, et de 269 mètres 10 centimètres au dernier étage.

Sa hauteur totale est de 48 mètres 77 centimètres. Les deux premiers étages ont 20 mètres 21 centimètres chacun, et le troisième étage, 8 mètres 53 centimètres.

Les grandes arcades ne sont pas toutes semblables : elles ont 15 à 20 mètres d'ouverture, et l'arcade du centre a 24 mètres 55 centimètres. Les petites arcades du troisième étage sont uniformes : elles ont 4 mètres 55 centimètres.

L'épaisseur de l'aqueduc est de 6 mètres 36 centimètres au premier rang; 4 mètres 56 centimètres au second; et 3 mètres 6 centimètres au troisième. Ces retraites considérables laissent une largeur de 1 mètre 7 centimètres sur la cimaise du premier étage, en y comprenant sa saillie hors œuvre, de sorte qu'elle servait autrefois de passage aux piétons.

Toute cette immense construction est en grandes pierres de taille posées sans ciment. Presque toutes les assises de niveau ont 60 centimètres de hauteur, et souvent deux ou trois pierres forment toute la largeur et l'épaisseur des pieds-droits, qui, au premier et au deuxième rang, ont tous 4 mètres 55 centimètres de face. Le dessus des arcades du troisième rang qui porte le chenal, ou aqueduc proprement dit, est construit en moellons taillés, liés avec du mortier. L'intérieur du chenal a 1 mètre 22 centimètres de large, et 1 mètre 62 centimètres de haut. L'épaisseur de l'eau était de 1 mètre 45 centimètres quand les sources étaient abondantes.

On conjecture que ce fut Agrippa qui construisit l'aqueduc de Nîmes, lorsqu'il vint dans cette ville, l'an 735 de Rome, 18 ans avant J.-C., pour apaiser les troubles des Gaules. D'autres en reculent la construc-

tion jusqu'au règne d'Antonin. Quoi qu'il en soit, l'aspect du pont du Gard est des plus imposants. Il n'a pas cette vilaine teinte noire qui nuit tant à l'effet des édifices dans nos pays septentrionaux ; le temps l'a couvert d'une chaude couleur d'ocre jaune, qui semble une émanation des rayons du soleil, et il se détache d'une manière admirable sur l'horizon bleu du beau climat de la Provence.

La vue que nous donnons est prise du côté de la façade orientale de l'aqueduc, au bas de laquelle on voit accolé un pont moderne, construit, en 1747, pour la route de Nîmes à Pont-Saint-Esprit. — SOURCES : d'après un dessin pris sur les lieux par l'auteur. — Voy. aussi GRANGENT, C. DURAND et S. DURANT, *Description des monuments antiques du midi de la France*, 1 in-f., Paris, 1819, chap. V, pl. 37 *bis*, 38 et 39; — ALEX. DELABORDE, *Les monuments de la France considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, Paris, 1816, 2 vol. in fol., pl. 22.

N° 4. — **Guerrier germain avec sa framée** (Page 45).

Cette figure est empruntée aux bas-reliefs de la colonne Antonine, à Rome. Le vêtement des Germains consistait en une tunique lâche, des braies et un manteau court. Les longs cheveux faisaient le plus bel ornement d'un homme libre. Le Germain est armé du bouclier et de la *framée*. Cette arme était une sorte de lance à fer étroit et court. Elle fut aussi en usage chez les Francs jusqu'à la fin du VIe siècle. Tacite dit que, dans une armée germaine, il y avait peu de cuirasses et à peine un ou deux casques. Les nombreux bas-reliefs de la colonne Antonine ne présentent pas un seul Germain avec le casque : tous sont tête nue. Voy. SAN BARTOLI, *Columna Antonina*, tab. 35.

N° 5. — **Bataille de Tolbiac** (Page 56).

Cette gravure est faite d'après le grand tableau d'Ary Scheffer, au Musée historique de Versailles. Le peintre a représenté le moment où Clovis invoque le dieu de Clotilde : « Il leva les yeux au ciel, dit Grégoire de Tours, et d'un cœur espoiçonné d'un céleste rayon, ayant la « larme à l'œil, se prit à dire : O Seigneur Jésus-Christ, que Clothilde « assure être le vrai fils de Dieu, maintenant je t'invoque, et désire de « croire en toi, si seulement je suis tiré du pouvoir de mes ennemis. »

N° 6. — **Francisque ou hache d'armes** (Page 59).

La francisque était une hache à deux tranchants ; mais nous croyons qu'on n'en connaît pas parfaitement la forme. Celle que nous donnons ici est une hache germaine, reproduite dans les bas-reliefs de la colonne

Antonine (Voy. S. Bartoli, *Columna Antonina*, tab. 38); nous ne la donnons donc pas comme une image authentique de cette hache d'armes, mais comme une image conjecturée.

N° 7. — **Église Sainte-Radegonde** (Page 66).

Nous avons dit dans notre texte l'origine de cette église. Radegonde la bâtit près du couvent qu'elle avait fondé, mais en dehors de la ville, et la destina aux sépultures des religieuses. Elle la consacra à la sainte Vierge, quoique le nom de la fondatrice soit resté au monument.

Cette église fut achevée en 587. On croit que les Normands la brûlèrent, et qu'elle fut rebâtie et consacrée dans les dernières années du XIe siècle. Le porche, dont nous donnons la vue, et le chœur actuel sont de cette époque. — Source : Foucart, *Poitiers et ses monuments*, notice extraite des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1840, 1 in-8°, fig. lithog. Poitiers, 1841, pl. VIII, et p. 51-53.

N° 8. — **Trône de Dagobert** (Page 82).

Ce trône, ou plutôt ce siége, était une espèce de pliant à X avec dossier; c'est, à peu près, la chaise curule des Romains. Saint Éloi porta l'art de l'orfévrerie à un très-haut degré de perfection pour le temps où il vécut. Le trône dont il s'agit était d'or et enrichi de pierreries. Il exécuta deux siéges de ce genre pour le roi Chlotaire II. — Avant la révolution il faisait partie du Trésor de l'abbaye royale de Saint-Denis; on le voit maintenant à Paris, au Louvre, dans le musée des Souverains.

N° 9. — **Les Arènes d'Arles** (Page 95).

Cet amphithéâtre est le plus grand des monuments de ce genre que possède la France : son diamètre extérieur a 137 mètres 20 centimètres sur le grand axe. A l'intérieur, il a 69 mètres 40 centimètres, sur 39 mètres 63 centimètres. Le nombre de ses gradins était de 43, et 25,000 spectateurs y trouvaient place.

Le monument se composait, à l'extérieur, de deux rangs de portiques superposés; le premier, d'ordre dorique; le second, d'ordre corinthien. La partie conservée a 17 mètres de hauteur, environ, au sommet des arcs.

Pendant les temps de guerres et de barbarie qui marquèrent les premiers siècles de notre histoire, cet amphithéâtre fut transformé en forteresse; il était encombré d'habitations à l'intérieur. Vers la fin du VIIIe siècle, on y éleva quatre tours sur les points cardinaux de l'édi-

fice ; deux existent encore : l'une, celle du couchant, a 30 mètres d'élévation ; on l'appelle la tour de Charles Martel.

Les Arènes sont le monument que l'on découvre de plus loin, lorsqu'on vient visiter Arles par le Rhône. A l'intérieur, tout est en ruines ; mais dans son périmètre extérieur, l'édifice existe entier. On ignore la date précise de sa construction : plusieurs archéologues le regardent comme plus ancien que l'amphithéâtre de Nîmes, et conjecturent, mais sans preuves, qu'il fut édifié par Titus. — SOURCES : ALEX. DELABORDE, *les Monuments de la France classés chronologiquement, et considérés sous le rapport des faits historiques et de l'étude des arts*, pl. 76 et page 82. — Voy. aussi : ESTRANGIN, *Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles*, 1 in-8°. Arles, 1838, 1re partie, l'Amphithéâtre romain.

N° 10. — **Charlemagne** (Page 103).

Il est représenté en buste, et la couronne sur la tête, d'après une peinture du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris.

On remarquera qu'alors la couronne impériale n'était point fermée par en haut, ce qui fut, plus tard, son caractère distinctif, ainsi que celui de la couronne royale.

N° 11. — **Charlemagne en costume d'empereur** (Page 114).

Il tient de la main droite le globe, image de son empire, et de la gauche un long sceptre (d'après une gravure du cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris).

N° 12. — **Navires normands** (Page 122).

On a prétendu dans quelques histoires que ces navires n'étaient que de petites barques; mais la nature même des expéditions des Normands, pour lesquelles ils traversèrent souvent de grandes étendues de mer, rend cette opinion tout à fait invraisemblable. Ils avaient de grands et de petits navires : des grands pour les expéditions maritimes, des petits pour remonter les fleuves. L'opinion touchant les grands navires est confirmée par les témoignages pittoresques de l'archéologie.

La première figure que nous donnons ici est un navire normand du XIe siècle, d'après la Tapisserie de Bayeux. Nous l'empruntons au savant ouvrage de M. Jal, *l'Archéologie navale*, t. I, p. 136, mémoire n° 2, sur les Navires normands. M. Jal s'est encore aidé, dans la restitution de ce navire, des indications techniques puisées dans le *Roman de Rou* et le *Roman de Brut*, poëmes de Wace. « Des boucliers ran-

« gés sur l'un et l'autre bord, dit M. Jal (lieu cité, p. 142), faisaient « un rempart aux rameurs et aux combattants ; c'est ce que plus tard « on appela *pavesade*, ou garniture de pavois (boucliers) ; c'est ce qui « est devenu le bastingage quand les boucliers ont cessé d'être au nom- « bre des armes de guerre. On voit plusieurs navires normands ainsi « pavesés, dans la Tapisserie de Bayeux. »

La seconde figure représente un navire garni d'une ceinture de fer ou d'airain, se terminant à la proue en avant-bec qui formait un moyen d'attaque et de défense. — SOURCE : J. STRUIT, *Antiquités normandes*, cité par M. JAL, ibid., p. 142.

N° 13. — **Bateau-dragon** (Page 136).

C'est un vaisseau du temps du roi d'Angleterre Édouard le Confesseur, d'après le manuscrit Tibérius B. V, curieux calendrier saxon du onzième siècle. (Tiré de l'*Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par MM. de ROUJOUX et MAINGUET, t. II, p. 71, 2e édition ; Paris, 1844.)

Ces bateaux ou vaisseaux, appelés *chiules* par les Anglo-Saxons, avaient une capacité suffisante pour transporter une centaine de soldats, indépendamment des hommes de l'équipage. Ils n'allaient qu'à la voile, et les deux rames qu'on voit à l'arrière servaient uniquement de gouvernail.

N° 14. — **Le grand Châtelet** (Page 144).

Cette espèce de petite forteresse était située à l'extrémité méridionale du pont au Change. Elle y touchait, et le fermait à moitié, à partir du côté en aval, vers le quai de la Ferraille. Il s'étendait sur une partie de la place qu'on voit maintenant en ce lieu, et qui en a conservé le nom. Son origine est inconnue, et la tradition qui en attribue la fondation à J. César est dénuée de preuves.

Le grand Châtelet a été reconstruit sous Charles V, puis en 1684. Nous conjecturons que dans ces restaurations on lui aura conservé son caractère primitif. Il fut démoli en 1802, et sur son emplacement on traça la place actuelle, qui ne fut entièrement finie qu'en 1814. — SOURCES : PERNOT, *Le vieux Paris, reproduction des monuments qui n'existent plus dans la capitale,* lithog. par Nouveaux et Asselineau, in-fol , Paris, 1838, 1839, pl. 11. — Voyez aussi : *Topographia regni Galliæ*, t. Ier, in-4o, Francfort, 1655 ; — SAINT-VICTOR, *Tableau de Paris*, atlas, pl. 30 ; — MAUPERCHÉ, *Paris ancien et moderne*, vieux plan de Paris, t. I, p. 101.

N° 15. — **Cotte de mailles** (Page 163).

C'était une espèce de tricot de fils d'acier qui conservaient tout le jeu et presque la souplesse de fils de laine. Les cottes de mailles sont fréquentes dans les monuments. — SOURCE : WILLEMIN, *Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts, depuis le* IVe *siècle jusqu'au commencement du* XVIIIe. 2 vol. in-f° passim.

N° 16. — **Hugues Capet** (Page 169).

Hugues Capet est représenté dans cette figure au moment où il vient de recevoir la couronne. Cette couronne avait à sa base un cercle d'or enrichi de pierreries. On le voit avec le vêtement d'abbé, parce qu'alors il était encore possesseur de plusieurs abbayes. Il tient de la main droite le bâton royal ou sceptre, qui est le signe de la puissance royale, comme la crosse est le signe du pouvoir ecclésiastique.

N° 17. — **Le Mont Saint-Michel** (Page 172).

Le Mont Saint-Michel est un rocher dans l'Océan, à 2 kilomètres environ de la côte de la Normandie. Il est séparé de la terre ferme par une vaste plage composée, dans plusieurs parties, de sables mouvants, que la mer couvre et découvre à chaque marée. Le rocher est occupé par une bourgade, une forteresse, et une ancienne abbaye. Ce fut en 708 que, selon la légende, l'archange saint Michel apparût sur ce mont. On y bâtit dès lors une chapelle qui fut desservie d'abord par des prêtres séculiers; en 966, Richard Ier, duc de Normandie, y mit des moines, et fit bâtir un superbe monastère. Les fortifications de ce mont furent construites par Jean sans Terre, en 1204, après le meurtre d'Arthur de Bretagne. Les ducs de Bretagne, les rois d'Angleterre, les rois de France, firent des pèlerinages en ce lieu. On peut citer entre autres celui de Louis XI en 1473, lorsqu'il y apporta une pierre qui lui était tombée sur la tête à son passage à Alençon. La description suivante, que nous empruntons à un excellent ouvrage, composé par un membre de l'Université, servira d'explication à notre tableau.

« Sous le rapport monumental, le Mont Saint-Michel se divise en « trois zones : les fortifications, dont les pieds plongent dans la grève « ou dans la mer; la ville, éparse et suspendue sur le flanc de la mon- « tagne, *pendula villa;* et l'Abbaye, la montagne de l'homme posée « sur celle de Dieu, montant vers le ciel par toutes les lignes de ses « contre-forts, par les pointes fleuries de ses clochetons, par l'élance- « ment de ses murs sur lesquels filent la svelte ogive, la tourelle ou « tournelle légère, par son clocher cunéiforme, dont le télégraphe s'a- « gite dans les nuages, et qui portait autrefois une gracieuse flèche,

« au bout de laquelle un archange d'or balançait ses ailes déployées. » Le Héricher, *Le Mont Saint-Michel monumental et historique*, 1 vol. in-8°, Avranches, 1846, *Archéologie*, p. 118, 119.

L'enceinte militaire du Mont Saint-Michel date des premiers temps du xve siècle; cependant on y reconnait des parties antérieures à cette époque. Cette enceinte n'est pas continue : elle s'interrompt en plusieurs endroits, vers le nord et l'ouest, où l'escarpement du rocher le rend inaccessible.

La vue que nous donnons est prise du côté de l'est, et au moment de la marée haute. Le bourg ou la ville (on lui donne ces deux noms) contient à peine 400 habitants. Le rocher a 9,000 mètres de circonférence; sa hauteur est de 45 mètres environ, à partir de la grève jusqu'au pied des bâtiments, et de 125 à 126 mètres jusqu'au plateau du télégraphe. — Sources : Maximilien Raoul, *Histoire pittoresque du Mont Saint-Michel et de Tombelène*, 1 vol. in-8°, fig. Paris, 1834; — notre *Topographie historique de la France*, ouvrage inédit; — Le Héricher et G. Bouet, *Histoire et description du Mont Saint-Michel*, 1 in-f°, fig. Caen, 1848.

N° 18. — **L'Abbaye de Cluny** (Page 185).

Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, fondateur de cette abbaye en 886, en fit présent à Bernon, qui fut le premier abbé de cette maison depuis si célèbre. Bernon mourut en 926. Elle devint dès lors le chef de l'ordre et lui donna son nom. Les constructions de l'abbaye de Cluny étaient considérables; elles ne furent achevées qu'en 1108, et le pape Innocent II consacra l'église en 1130. Cette église, d'architecture gothique, avait 100 mètres de long, sur un peu plus de 42 de large. Il n'en reste aujourd'hui qu'une chapelle, et une partie des clochers. Le palais abbatial a échappé à la destruction, et se trouve maintenant converti en collége. — Sources : Benjamin Delaborde et Guettard, *Description générale et particulière de la France*, 12 in-f°, fig. Paris, 1781-96, t. II, pl. 55. — Voy. aussi P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, in-8°, fig. lithog. Dijon, 1839; — Hélyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, 8 vol. in-4°, Paris, 1714-21, t. V, c. xviii, et notre *Topographie historique de la France*, ouvrage encore inédit.

N° 19. — **Souliers à la poulaine** (Page 203).

Foulques IV, comte d'Anjou, inventa, pour cacher la difformité de ses pieds, des chaussures recourbées en cornes de bélier ou en queue de scorpion, auxquelles on donna le nom de *pigaces*. La mode s'en répandit avec rapidité, mais dura peu. Elle reprit avec fureur vers le milieu du xive siècle, et se conserva jusqu'au règne de Charles VII,

qui l'abolit par un édit. On appela cette chaussure non plus *pigaces*, mais *à la poulaine*. « La pointe, dit Furetière, en était longue de demi-pied (162 millimètres) pour les gens ordinaires, d'un pied (325 millimètres) pour les riches, et de deux pieds pour les princes. Borel dit que *à la poulaine* signifie *à la polonaise*, parce que la Pologne s'appelait autrefois *Poulaine*. (*Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes.*) — La forme des chaussures données dans notre vignette est ordinaire ; il y en avait de si longues qu'il fallait en maintenir la pointe avec des chaînettes attachées au genou. — SOURCE : WILLEMIN, *Monuments français inédits pour servir à l'histoire des arts, des costumes civils et militaires, armes et armures, instruments de musique, meubles de toute espèce et décorations intérieures et extérieures des maisons, depuis le* VIe *siècle jusqu'au* XVIIe *siècle*, 2 in-f^o^, fig. color., Paris, 1825-39, tome I, pl. 135, 136, 137.

N° 20. — **Vue de Jérusalem** (Page 212).

Cette vue générale est prise du côté de la célèbre vallée de Josaphat, qui s'ouvre aux pieds du spectateur, et au fond de laquelle coule le torrent de Cédron. Le côté opposé de la vallée est l'escarpement sur lequel s'élève la ville sainte. Le mont Emmaüs s'étend vers la droite.

La longue muraille crénelée du second plan est moderne, mais bâtie sur les ruines des anciens murs du temple de Salomon. Au-dessus on voit la grande mosquée, toute la ville se déploie derrière ; et à peu près dans la direction du temple, est le mont Golgotha. — SOURCE : CASSAS, *Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine*, etc., t. III, n° 8.

N° 21. — **Westminster** (Page 215).

Westminster, ou le *Monastère de l'Ouest*, est tout à la fois une église, un musée, un cimetière et un des monuments les plus remarquables de l'architecture gothique. Il remonte à Édouard le Confesseur, qui y fut enterré le 12 janvier 1066 ; le jour de Noël de la même année Guillaume le Conquérant y fut couronné roi d'Angleterre. Henri III et Édouard Ier ont en grande partie renouvelé l'édifice au XIIIe siècle. Henri VII, à la fin du XVe, y a fait construire la chapelle qui porte aujourd'hui son nom. Enfin ce monument, qui offre toutes les magnificences et toutes les variétés de l'architecture gothique à ses différentes époques, a été complété seulement au XVIIe siècle par le célèbre Christophe Wren, qui a bâti la cathédrale de Saint-Paul.

Westminster a la forme d'une croix. La porte septentrionale, nom-

mée porte de Salomon, et les deux tours sont les parties les plus remarquables de la construction extérieure. En entrant par la porte située entre ces deux tours, on est frappé de la perspective de cette forêt de colonnes gigantesques qui supportent une voûte de trente mètres de hauteur. Au vaisseau principal se rattachent neuf chapelles, toutes décorées de nombreux mausolées élevés à la mémoire de rois ou de personnages célèbres et dont beaucoup se recommandent par leur antiquité ou par le talent du sculpteur. La plus remarquable de ces chapelles est celle de Henri VII, une des merveilles de l'architecture anglaise du xvie siècle, que l'on appelle l'architecture des Tudors. « Elle semble, dit un contemporain, avoir été brodée par les doigts des « anges sous les ordres du Tout-Puissant. » La voûte repose sur quatorze tours octogones rattachées par des arcs-boutants d'une rare élégance. On voit dans cette chapelle le tombeau de son fondateur et de sa femme Élisabeth d'York, chef-d'œuvre du sculpteur florentin Torregiano, les mausolées de Marie Stuart, de la reine Élisabeth, de Buckingham, favori de Jacques Ier, et de Charles Ier. Dans un des caveaux se trouvent les restes de Charles II et de Guillaume III, etc. Le cloître s'étend dans la partie méridionale à l'opposé de la porte de Salomon.

Le nom de Westminster a été donné à tout le quartier de Londres dans lequel se trouve l'abbaye. C'était jadis une ville particulière. Quoique réuni depuis longtemps, ce quartier a conservé le droit d'élire ses magistrats, qui sont indépendants du lord-maire, et d'envoyer deux députés à la chambre des communes. Près de l'abbaye est le parlement, reconstruit après l'incendie de 1834, sous le nom de *Palais de Westminster*.

No 22. — **La Grande-Chartreuse** (Page 218).

La grande Chartreuse, où réside le général de l'ordre des Chartreux pour toute la chrétienté, est située dans la partie N.-O. du département de l'Isère, à 22 kilom. de Grenoble. Elle s'élève dans un désert renfermé au fond d'un vallon étroit, entièrement couvert de bois, de pâturages, et de rochers presque inaccessibles, et fermé à ses deux extrémités par des précipices affreux. Ce vallon confine aux frontières de la Savoie, qui sont marquées par un torrent appelé le *Guier-vif*.

Les bâtiments de la Chartreuse sont sur une prairie dont la pente très-rapide incline au midi et au couchant. Construits avec une solide et élégante simplicité, ils n'ont point le caractère d'antiquité qu'on aimerait à leur voir. Cela vient de ce que le couvent fut plusieurs fois ruiné par des incendies, et que ses constructions actuelles ne datent que de 1676. Tous les corps de logis sont séparés et isolés, et ne communiquent entre eux que par de longs dortoirs. Les combles sont aigus et à pentes rapides, afin qu'ils soient plus en état de rejeter la neige ou d'en supporter le poids. Presque tous sont couverts en ardoises.

La vue que nous donnons a été prise du côté de l'entrée du couvent ; elle en fait voir les bâtiments un peu en raccourci, et montre aussi le site, ce qui la rend plus intéressante ; mais elle ne donne qu'une idée imparfaite de la longueur des cloîtres, dont un seul a trois cents pas de long. La montagne qu'on aperçoit à gauche est une partie du *Grand-Som*.

La Chartreuse date de 1064, époque où saint Bruno se retira dans ces solitudes. On montre encore son ermitage. Ce fut seulement en 1134 que l'on commença à bâtir le couvent à la place qu'il occupe maintenant. — SOURCES : BOURGEOIS (F. F. C.), *Voyage pittoresque à la grande Chartreuse de Grenoble*, 1 in-f., pl. lithog. pl. 6. — Voy. aussi DUPRÉ DE LOIRE, *Voyage à la grande Chartreuse*, Valence, 1830, in-18.

N° 23. — **Cathédrale de Chartres** (Page 220).

La fondation de la cathédrale de Chartres remonte au IXe siècle ; mais le feu détruisit l'édifice primitif, et, plus tard, celui qui l'avait remplacé. A la suite d'un incendie qui ruina le monument pour la troisième fois, l'an 1020 on le réédifia de nouveau, et cette réédification est l'édifice actuel, entièrement construit en pierre très-dure. La façade ne fut achevée que vers l'an 1145, et quinze ans seulement après on put dédier l'église à la Vierge.

La cathédrale de Chartres est un des plus grands monuments de ce genre qui existent. Son portail a 50 mètres de largeur ; il est flanqué de deux tours carrées, renforcées de contre-forts, et ayant chacune 16 mètres 25 centimètres de face.

Entre les deux tours s'ouvrent trois portes en ogives, surmontées d'un égal nombre de fenêtres du même style.

Au-dessus, l'œil s'arrête sur une rose découpée en pierre, qui a près de 15 mètres de diamètre. Elle est surmontée d'une corniche à corbeaux servant de base à une galerie en arcature. Derrière cette galerie se dresse le fronton aigu de la nef, surmonté d'une statue.

Les deux tours sont terminées chacune par une flèche en pierre imbriquée. La flèche de droite, ornée de clochetons unis, est à huit pans, et son sommet se trouve à 111 mètres 096 du sol.

Sur la tour de gauche, dite le *Clocher neuf,* toutes les richesses de l'architecture gothique, ou plutôt sarrasine, ont été prodiguées. La flèche a un double rang de fenêtres avec des frontons découpés. A peu près à la moitié de sa hauteur, elle prend la forme octogone et s'enveloppe de galeries à jour, de clochetons et d'accolades. Du sein de ces ornements, qui ajoutent à sa solidité en même temps qu'à son élégance, elle s'élance légèrement dans les airs et va porter le signe vénéré de la Rédemption à la hauteur prodigieuse de 121 mètres.

L'édifice n'est pas moins admirable à l'intérieur. Il a trois nefs parallèles mesurant ensemble 33 mètres 459 de largeur. La nef cen-

trale a 34 mètres 433 de hauteur, et les nefs latérales 15 mètres 593. La longueur totale du vaisseau est de 128 mètres 706 dans œuvre.

N° 24. — Saint-Bernard prêchant la Croisade (Page 238).

Saint Bernard est représenté au moment où la foule crie : « La croix ! la croix ! » Le roi est derrière le saint, sous une espèce de dais ; la reine est auprès de lui. Le chroniqueur Odon de Deuil dit qu'on avait construit, dans la plaine qui domine la montagne de Vezelay, une machine en bois (sorte d'estrade ou de tribune) afin que l'abbé de Clairvaux pût parler d'en haut à l'assemblée. — Cette gravure est faite d'après le grand tableau de M. Signol, exposé dans les galeries historiques de Versailles.

N° 25. — L'Oriflamme (Page 240).

L'oriflamme était une espèce de *labarum* ou bannière de soie couleur de feu. Elle avait trois queues ou fanons ornés de houppes de soie verte. On l'appelait *oriflamme* à cause des flammes d'or dont quelques auteurs prétendent qu'elle était semée, ou, suivant Ducange, parce que le bâton au sommet duquel elle flottait était doré. Ce dessin a été composé d'après des descriptions écrites.

On trouve dans Willemin (*Monuments inédits pour servir à l'histoire des arts depuis le* VIe *siècle jusqu'au commencement du dix-septième*, t. I, pl. XCVIII) la gravure d'un vitrail d'une des hautes fenêtres du transept méridional de la cathédrale de Chartres, représentant, dit-on, *Henri, seigneur du Mez, maréchal de France, tenant l'oriflamme.* L'exactitude de cette interprétation est contestée ; un des motifs, « c'est que, dit Willemin, l'oriflamme n'a pas ici sa « forme consacrée, qui était celle d'un gonfanon suspendu transversa- « lement au bois de la lance, et fendu en trois lambeaux. » En effet, le seigneur du Mez tient une lance à la hampe de laquelle est fixé horizontalement un drapeau rouge fendu en cinq petites flammes. Sans entrer dans cette discussion archéologique, qui n'est point de notre sujet, nous nous bornerons à faire observer que le savant Willemin fortifie de son suffrage ce que nous venons de dire sur la vraie forme de l'oriflamme.

N° 26. — Église Notre-Dame de Paris (Page 251).

La fondation de l'église Notre-Dame date du commencement du VIe siècle, mais Maurice de Sully, soixante-deuxième évêque de Paris, en commença la réédification en 1163 ; et 19 ans après, on officiait au chœur. Cette église métropolitaine est l'un des plus vastes et des plus

beaux vaisseaux de la France du moyen âge. Son plan, dont la longueur, hors-œuvre, est de 141 mètres, et la largeur de 48 mètres, se termine par un vaste rond-point. L'intérieur est en forme de croix latine.

La façade principale, a, au rez-de-chaussée, trois grandes portes ogivales, avec voussures profondes enrichies de sculptures et de bas-reliefs. Une galerie en colonnettes coiffées de 28 arcs trilobés, et dite *Galerie des rois*, parce qu'elle contient 28 statues des rois d'Israël et de Juda, s'étend dans toute la largeur du portail ; au-dessus, une grande rose en pierre découpée, de 13 mètres de diamètre, remplit l'entre-contrefort du centre. Au-dessus du portail, se voit une galerie haute de 8 mètres. Elle occupe tout le développement du portail, et supporte une terrasse, dont la balustrade découpée est ornée de statues de monstres et d'animaux. Sur ce portail s'élèvent deux grosses tours quadrangulaires, de 16 mètres de côté, flanquées de contre-forts aux angles ; leur sommet est à 67 mètres 20 du sol. — Dans la tour du sud est la grosse cloche dite le *Bourdon*, qui pèse 13,000 kilog. — Un portail, de toute la hauteur de l'édifice, termine chaque extrémité des bras de la croix.

On a reconstruit (1859) la flèche qu'on voyait autrefois au point centrale de la croix de l'édifice. Cette nouvelle flèche pèse : le bois de charpente, 500,000 kilog. ; la garniture en plomb, 250,000 ; total, 750,000 kilog. C'est à-près le poids de l'obélisque du Luxor, sur la place de la Concorde. Par un ingénieux artifice du charpentier, ce poids énorme, au lieu de porter sur la voûte de la croisée de l'église, a été reporté sur les quatre contre-forts d'angles. Le bois de la charpente a été peint à l'aluminium avant de recevoir sa chape de plomb. Cette flèche a coûté 500,000 fr. La hauteur, de la crête de la toiture de l'église jusqu'à la tête du coq, est de 44 mètres 50. (L'ancienne flèche n'avait que 30 mètres d'élévation). Elle a trois petites cloches. Cette nouvelle flèche de Notre-Dame, mise à l'abri de la foudre et de l'incendie, a été inaugurée le 15 août 1859.

L'intérieur de Notre-Dame se compose d'une grande nef centrale, avec deux nefs basses de chaque côté et une ceinture de chapelles qui contourne l'église. La nef centrale a 108 mètres de longueur sur 12 mètres 75 de largeur, et, dans la croisée, 45 mètres 20. On compte dans toute son étendue 31 arcades en ogives, portées par de grosses colonnes avec chapiteaux de feuillages. Au-dessus règne une large tribune continue, en arcades ogivales, véritable nef collatérale supérieure. Autrefois, c'était aux tribunes du chœur que l'on appendait, en temps de guerre seulement, les drapeaux conquis sur l'ennemi. Trente-sept hautes fenêtres éclairent la grande nef, dont la voûte est à 33 mètres 80 du sol. Derrière le chœur est la chapelle de la Vierge. (Extrait du *Dictionnaire de biographie, d'histoire, des institutions*, etc., de MM. DEZOBRY et BACHELET.)

N° 27. — **La Tour du Louvre** (Page 265).

Un vieux plan de Paris, de 1572 et 1574, nous fait voir cette Tour sur la rive droite de la Seine, et à peu de distance du Louvre. Elle faisait partie des fortifications qui bordaient le fleuve en cet endroit, et commandait tout à la fois et la Seine, et l'une des portes de Paris, de sa situation appelée *Porte du Louvre*, bien qu'elle ne conduisit pas dans ce château. — SOURCES : MAUPERCHÉ, *Paris ancien, Paris moderne*, 1 vol. in-4°, Paris, 1814; pl. 101 ; — PERNOT, *Le vieux Paris*, pl. 3 ; — ALEX. LENOIR, *Recueil de gravures pour servir à l'histoire des arts en France, prouvée par les monuments*, 1 vol. in-f°, fig., Paris, 1811, pl. 32.

N° 28. — **Bourdon de pèlerin** (Page 271).

Le *Bourdon* était un long bâton fait au tour, surmonté d'un ornement en forme de pomme, et terminé au bas par un fer pointu. Le pèlerin s'en servait soit pour aider sa marche, soit pour se défendre en voyage. Il y suspendait souvent une gourde comme le on voit ici.

« On n'a point encore déterminé d'une manière positive l'étymologie du mot *bourdon*. On donna vers la fin du moyen âge le nom de *bourdonnasse* à des lances dont le bois était pourvu, à la poignée, d'une double garniture creuse qui devait mettre la main du chevalier à l'abri des rencontres de la lance ennemie. Cette garniture faisait ressembler, jusqu'à un certain point, la lance qui en était pourvue, au bourdon du pèlerin, qui portait aussi une double garniture à la poignée. » — SOURCE : WILLEMIN, *Monuments français inédits*, etc., pl. 275, et texte, p. 61.

N° 29. — **Hospitalier, Templier, chevalier Teutonique** (Page 273).

Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem en habit d'église. Il a par-dessus son costume militaire une robe noire appelée *cloche*. Cette robe est ornée sur la poitrine d'une croix de toile blanche à huit pointes. Il tient à la main droite le collier et la croix de l'ordre. Ces hospitaliers furent appelés dans la suite *chevaliers de Rhodes*, puis *chevaliers de Malte*.

Templier en habit de guerre. Le manteau est blanc, et la croix, brodée sur l'épaule gauche, est rouge.

Chevalier de l'ordre Teutonique. Le manteau est blanc et la croix est noire. On appelait aussi ces chevaliers *Hospitaliers de Notre-Dame des Allemands*, parce qu'on n'y recevait que des Allemands. Il fallait qu'ils fussent nobles, sans reproche, et n'eussent jamais été mariés. — SOURCE : HÉLYOT, *Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires*, t. III, p. 72, 142 ; t. VI, p. 32.

N° 30. — **Vue de Constantinople** (Page 285).

La vue est prise en arrivant par la Propontide, aujourd'hui mer de Marmara, vis-à-vis de la pointe de la ville qui s'avance dans la partie de cette mer appelée *Canal de Constantinople*. La ville s'élève en amphithéâtre, et l'on distingue vers le milieu du tableau l'église de Sainte-Sophie avec son dôme hémisphérique, et ses minarets. Pour cette topographie, ainsi que pour la navigation des croisés, voyez l'*Atlas de géographie du moyen âge*, par M. Ch. BARBERET, et le petit plan de Constantinople qui est joint à cette carte.

N° 31. — **Le Louvre sous Philippe-Auguste** (Page 287).

Le Louvre était, à l'époque de la deuxième race, de 752 à 987, ou au commencement de la troisième, tout à la fois un rendez-vous de chasse bâti au bord de la Seine, dans une forêt près de Paris, et une forteresse servant à commander le cours du fleuve, et à protéger la ville contre les incursions des Normands. On l'appelait *Louvre*, du mot *lupara* ou *loupara*, Louvrerie, de *lupus*, loup, parce que les loups étaient communs dans ces bois. Vers 1204, Philippe-Auguste agrandit le Louvre, augmenta ses moyens de défense, et bâtit au centre une grosse tour, qui fut longtemps célèbre comme trésor et prison d'État. Charles V le premier fixa sa résidence au Louvre; François Ier abattit ce vieux Louvre, et fit commencer le palais actuel. (Voy. sur l'hist. du Louvre *le Dictionnaire de biographie, d'histoire, des institutions*, etc., de MM. DEZOBRY et BACHELET.)

N° 32. — **Simon de Montfort** (Page 298).

Nous croyons que le Simon de Montfort que nous donnons ici est le fils de celui dont il s'agit dans le texte ; mais comme notre but est de faire connaître un costume du temps et non pas un portrait, nous avons choisi cette figure, qui a été dessinée d'après un monument authentique.— SOURCE : *Histoire générale du Languedoc*, par Dom CLAUDE de VIC, et Dom J. VAISSETTE. Édition Dumège, t. VI, in-8, Toulouse, 1843.

N°s 33-34 — **La Sainte-Chapelle** (Page 333, 334).

La Sainte-Chapelle royale du Palais, comme on l'appela dès son origine, fut construite dans une des cours au sein du palais des rois de France, aujourd'hui le Palais de justice. Pierre de Montereau ou de Montreuil en fut l'architecte, et termina ce monument en 1247, moins de dix ans après l'avoir commencé. La chapelle fut dédiée au mois

d'avril 1248. La dépense de sa construction monta à 40,000 livres qui vaudraient aujourd'hui plus de 120,000 francs.

Le monument se divise en chapelle basse et chapelle haute : la chapelle basse n'est point souterraine, mais à rez-de-chaussée ; elle servait autrefois de paroisse aux domestiques des chanoines, des chapelains et des officiers de la Sainte-Chapelle, ainsi qu'à quelques autres habitants de la cour du Palais.

La chapelle haute formait la principale chapelle : on y arrive par un escalier couvert de portiques construits sur le côté droit du monument. Elle renfermait la sainte couronne d'épines de N. S. J. C., et un précieux trésor d'objets d'art ou de piété.

La Sainte-Chapelle est l'un des monuments les plus remarquables de l'architecture sarrasine. Comme étendue, ses proportions sont médiocres : elle n'a que 30 mètres 86 centimètres de longueur, sur 11 mètres 44 millimètres de largeur dans œuvre. Elle a été très-habilement restaurée pendant ces dernières années, par MM. Duban et Viollet-le-Duc. 25 mètres d'élévation. — SOURCE : MORAND, *Histoire de la Sainte-Chapelle royale du Palais*, 1 vol. in-4°, Paris, 1790, estampe en tête du volume, avec cette devise : *Vue de la Sainte-Chapelle du Palais jusqu'en* 1630 ; — Voy. aussi : PIGANIOL DE LA FORCE, *Description historique de la ville de Paris et de ses environs*, 10 vol. in-12, Paris, 1754, t. II, p. 9 et suiv. ; — SAUVAN ET SCHMIT, *Histoire et description pittoresque du Palais de Justice, de la Conciergerie, et de la Sainte-Chapelle de Paris.* 1 vol. in-f°, fig. lithog., Paris, 1825, p. 9.

N° 35. – **Saint-Louis** (Page 337).

Le saint roi a la couronne sur la tête. Dans des temps postérieurs, la couronne royale fut toujours fermée par le haut (d'après un portrait conservé au cabinet de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris).

N° 36. — **Appareil pour lancer le feu grégeois** (Page 344).

Nous empruntons cette figure, dite machine *à fronde*, au savant ouvrage de MM. Reinaud et Favé, intitulé : *Du feu grégeois, des feux de guerre et des origines de la poudre à canon.* Elle se trouve à la planche IV de leur atlas, et ils l'ont eux-mêmes prise d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale dont la composition remonte aux dernières années du quatorzième siècle, ou aux premières du quinzième. Voici l'explication qu'ils en donnent :

« Cette figure offre une forte pièce de bois suspendue sur deux tourillons placés dans des encastrements. A l'extrémité supérieure de cette pièce de bois se trouve un crochet auquel est attachée une forte corde portant en son milieu une poche semblable à celle d'une fronde.

A l'extrémité inférieure de la pièce de bois se trouve un contre-poids assez lourd pour que la pièce de bois ne se trouve en équilibre que dans la position verticale.

« Supposons maintenant que la corde, qui est représentée ici dans la position qu'elle prend au moment du départ du projectile, soit retombée : des bras pourront la saisir, et en tirant fortement, ils feront tourner la pièce de bois autour de ses tourillons, de manière à amener dans la partie inférieure le crochet qui se trouve maintenant en haut ; alors un projectile sera placé dans la cavité de la fronde ; et si on lâche la corde, le contre-poids fera tourner la pièce de bois, qui imprimera son mouvement à la corde et au projectile. En vertu de la force centrifuge, ce projectile, qui aura tendu la corde de la fronde, l'abandonnera à un certain moment pour s'élancer dans l'espace et retomber à une distance plus ou moins grande. »

Les figures flambantes, de chaque côté de la machine, sont des projectiles qui se placent dans l'œil supérieur du câble, pour être lancés. Elles sont prises également de l'ouvrage et de la planche cités ci-dessus.

Les personnes qui voudraient étudier l'histoire, la composition et les divers usages du feu grégeois, pourront lire avec fruit, outre l'ouvrage de MM. Reinaud et Favé, un *Essai sur le feu grégeois et sur l'introduction de la poudre à canon en Europe et principalement en France*, par M. Ludovic Lalanne, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2e série, Antiquités de France, t. I, p. 294 et suiv. ; un second mémoire du même, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. III, p. 338 et suiv., intitulé : *Controverse à propos du feu grégeois ;* et une réponse de M. Reinaud à ce mémoire, dans le même recueil, p. 426 et suivantes.

No 37. — **Le pont Saint-Esprit** (Page 356).

Ce pont est sur le Rhône, près de la petite ville qui a pris son nom, Pont-Saint-Esprit, chef-lieu de canton du département du Gard : elle s'appelait auparavant Saint-Saturnin-du-Port. Il fut commencé en 1265, sous le règne de saint Louis. Sa construction dura 44 ans, et ne fut achevée que vers la fin de 1309, sous le règne de Philippe le Bel. C'est un des plus longs ponts que l'on connaisse : il a 818 mètres 596 de long et 4 mètres seulement de large. Au quart de sa longueur environ, à partir de la rive gauche du fleuve, il forme une ligne brisée assez prononcée. Cette dérogation à l'habitude de faire toujours les ponts en ligne droite nous paraît avoir été calculée pour lui donner plus de résistance contre le fleuve qui est fort large en cet endroit, et dont le courant, surtout dans les grosses eaux, et de ce côté, a une impétuosité extraordinaire. Il a vingt-six arches à plein cintre, dont dix-neuf grandes, qui ont plus de 31 mètres d'ouverture, et sept pe-

tites. Ces dernières se trouvent aux extrémités, vers la rive gauche, et forment des rampes pour atteindre le niveau des grandes arches. Au-dessus de chaque pile, à la naissance des arcs, s'ouvre une petite arcade destinée à augmenter le débouché des eaux dans les cas de crues extraordinaires. Cette disposition est imitée des ponts romains de l'antiquité. Sur le pont, près de la rive gauche, s'élève une porte en maçonnerie renforcée de tours, destinée à fermer le passage et à le défendre au besoin. Ce pont est étonnant par sa hardiesse et par son élévation : il est à 16 mètres environ au-dessus des eaux moyennes du fleuve. Sa durée, qui dépasse déjà 550 ans, prouve sa solidité. La vue que nous donnons est prise de la rive gauche du Rhône, en aval. La ville de Pont-Saint-Esprit s'élève sur la rive droite. — SOURCES : Dom CLAUDE de Vic et Dom J. VAISSETTE, *Histoire générale du Languedoc.* — MILLIN, *Voyages dans les départements du Midi.*

N° 38. — **Vue du Temple, à Paris** (Page 400).

Au commencement du XIVe siècle, après le supplice des Templiers, le Temple était si considérable qu'on le comparait à une ville. Son enclos formait un carré imparfait de 120 à 130 hectares de superficie. Il était entouré de fortes murailles, hautes de 8 mètres environ, éperonnées, crénelées et munies de tourelles de distance en distance. On voyait encore en 1809 des restes assez importants de cette fortification à l'angle des rues du Temple et de la Corderie, ainsi qu'à l'autre extrémité de l'enclos, vers le sud.

A l'époque pour laquelle cette vue générale a été restaurée, c'est-à-dire au commencement du quatorzième siècle, l'enclos du Temple ne contenait que les bâtiments qui sont ici représentés et que nous allons faire connaître.

Le spectateur est placé à l'ouest dans la rue du Temple, du côté de la rue de la Corderie.

Sur le premier plan du tableau on voit une partie des murs d'enceinte et la porte d'entrée, qui était semblable à celle d'une forteresse et formait un renfoncement dans la muraille. Cette porte et les murs étaient sur la rue actuelle du Temple.

Tout à fait à la droite du tableau se dresse la *tour du Temple,* haute construction carrée, avec une tourelle à chaque angle. On la représente ordinairement couverte d'un long toit pointu ; mais nous croyons que ce fut là une addition moderne. Cette tour fut bâtie en 1222 et démolie en 1809. Sa hauteur était de 50 mètres au moins. Elle servit de prison au roi Louis XVI et à sa famille en 1792 et 1793.

Le grand bâtiment carré qui se développe sur la gauche de la tour, et au centre duquel s'ouvre un terrain spacieux, est le *charnier.* Des cloîtres l'entourent de toutes parts.

Vers la gauche des cloîtres de ce charnier s'élève l'*église* avec son clocher. Une partie de cette église était circulaire.

En dehors du charnier, toujours vers la gauche, on voit une antique tour carrée que l'on appelait la *tour de César*, sans que l'on sache sur quoi était fondée cette dénomination.

Au bas, à côté de cette tour, ainsi qu'au fond de l'enclos vers l'est, sont quelques bâtiments destinés à l'exploitation rurale.

L'enclos du Temple vit, dès le quinzième siècle, s'élever près de sa grande tour un palais pour le prieur de l'ordre des hospitaliers de Malte. Dans les siècles suivants, le reste de l'enclos se remplit de maisons d'habitation, de boutiques d'artisans, et même d'hôtels de grands seigneurs ; mais toutes ces constructions n'étant pas de notre époque, nous avons dû les négliger. — Aujourd'hui tout ce vaste enclos est occupé par le marché du Temple et diverses rues. Il restait encore, depuis la Révolution, une partie du couvent ; mais en 1858, tout a été démoli, et l'on voit maintenant à la place un beau jardin public, entouré d'une grille. — SOURCES: SAUVAL, *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, liv. VIII, p. 270 et suiv. — J.-J. BARILLET, *Recherches historiques sur le Temple*. In-8°. Paris, 1809. — Israël Silvestre, œuvre.

N° 39. — **Hôtel de ville de Louvain** (Page 412).

Ce monument est l'un des plus beaux morceaux d'architecture gothique de la Belgique. Il fut commencé en 1447 et terminé en 1463, dans l'espace de 16 ans. Il se distingue par l'élégance, la délicatesse et la richesse de ses ornements, et s'élève, au centre de la ville, sur la grande place de Louvain. La façade ici représentée est celle du sud-ouest ; le pignon est au nord-est.

L'édifice se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, éclairés par trois rangs de fenêtres en ogives. L'intervalle de chaque fenêtre est rempli par une colonnette engagée, qui repose sur une espèce de cul-de-lampe, grimpe tout le long du monument, s'élance au-dessus de l'entablement et de la balustrade du toit, et se termine en clocheton, ou plutôt en aiguille isolée. Chaque angle du bâtiment se trouve flanqué par une tourelle pentagone, en saillie sur les faces. Elle s'isole à la hauteur du toit, qu'elle dépasse de beaucoup, devient hexagone, puis octogone, et se termine en clocheton. D'autres demi-tourelles, tout à fait semblables, décorent les pignons, où elles sont comme accrochées.

Ce monument est couvert de sculptures et ciselé du haut en bas avec une richesse, une prodigalité d'ornementation vraiment extraordinaire : sur la façade, au-dessus des fenêtres, sont des figures en ronde bosse, qui représentent des sujets tirés de l'Écriture sainte ; et les colonnet-

tes des fenêtres, ainsi que les tourelles, sont ornées de niches, de dais, de feuillage d'un travail exquis.

L'hôtel de ville de Louvain n'est pas bâti dans de très-grandes proportions : sa façade n'a que 26 mètres, et sa profondeur 13 mètres; mais c'est un des plus remarquables monuments de l'art au moyen âge. On peut dire littéralement qu'il est sculpté comme une châsse. Depuis 1828, l'édifice a subi une restauration où on ne retrouve ni le vrai style de l'architecture de l'époque, ni la solidité qui doit distinguer un monument public. Son édification coûta 32,786 florins 7 sous 2 liards — SOURCES : PIOT, *Histoire de Louvain depuis son origine jusqu'à aujourd'hui* (1839). — *La Belgique monumentale, historique et pittoresque*, 1844. 2 grands volumes in-8. T. I, p. 245, Bruxelles. — *Topographie de la Belgique*, au cabinet des estampes de la bibliothèque impériale de Paris.

N° 40. — **Premières armes à feu portatives** (Page 425)

La première figure est une *Arquebuse à serpentine*. On l'inventa pour briser les casques et les cuirasses. Elle était si lourde, qu'en marche il fallait deux soldats pour la porter tour à tour, et que pour la tirer on la posait sur une fourche appelée *forquine*, indiquée ici sous l'arme ; elle avait un petit fourchon en fer, avec une pointe de même métal pour la piquer en terre, et elle s'élevait à peu près à hauteur de l'épaule d'un homme.

La seconde figure est une *Arquebuse* ou *mousquet à rouet*. Les avantages du serpentin n'étaient pas sans inconvénients : il fallait toujours souffler sur la mèche pour en raviver le feu au moment de tirer, et couvrir en même temps le bassinet avec la main ; la lumière trahissait une troupe de nuit ; enfin la pluie pouvait éteindre la mèche et le manque de feu rendre l'arme inutile.

On imagina de faire partir l'arme au moyen d'étincelles tirées d'un silex. Une petite roue d'acier (un *rouet*) fut placée sous le bassinet dont elle pénétra le fond au milieu de l'amorce. Le serpentin de l'arquebuse précédente fut remplacé par une tige mobile, à l'extrémité de laquelle on mit un caillou tenu dans une position horizontale par deux solides mâchoires, que, par ressemblance à la gueule d'un animal, on nomma *chien*. On élevait le chien, pour remonter le rouet, au moyen d'un ressort, puis on l'abaissait dans le bassinet. La pierre posait alors sur le *rouet*, qui, lorsqu'on lâchait la détente placée sous la *couche* de bois dans laquelle est monté le canon, accomplissait une rotation si rapide, que le feu sortait de la pierre et enflammait la poudre du bassinet.

Cette arquebuse était proprement un *fusil*, mot tiré de l'italien *focile*, pierre à feu. Le vrai fusil moderne, où le feu est produit par le choc du *chien*, armé de son caillou, contre une platine d'acier qui dé-

couvre le bassinet, ce fusil, dit *à batterie*, ne fut inventé qu'en 1700. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. — SOURCES : MARBOT et DUNOYER, *Costumes militaires français depuis* 1439 *jusqu'en* 1789, pl. VII. — JACQUES DE GHEYN, *Maniement d'armes, d'arquebuses, mousquets et piques*. — MEYRICK, *Arms, etc., of ancient armour.*

N° 41. — **Tour de Londres** (Page 446).

La Tour de Londres est une forteresse peu redoutable aujourd'hui, et qui compose presque une petite ville à elle seule. On croit qu'elle fut fondée par Guillaume le Conquérant. Elle s'élève sur la rive gauche de la Tamise. Son enceinte forme un pentagone imparfait, qui mesuré en dehors des fossés qui la protégent, a 960 mètres environ de circuit. L'entrée principale est dans un des angles de cette enceinte du côté de la Tamise, vers la gauche du tableau. A l'intérieur, on trouve, outre plusieurs habitations particulières, beaucoup de bâtiments destinés à des services publics, et dont les principaux sont : la Tour blanche, l'église, le bureau de l'artillerie, l'ancienne monnaie, le bureau des archives, la salle aux joyaux où l'on garde les diamants de la couronne, l'arsenal, la salle aux armures, la Tour du lion, contenant une ménagerie d'animaux étrangers vivants, et la Tour de Beauchamp.

La vue que nous donnons ici, représente la façade du côté du midi. Le grand bâtiment avec quatre tours carrées aux quatre angles est la Tour blanche. Elle occupe le milieu de la forteresse, dont elle est la principale construction, et sert de lieu de détention pour les prisonniers d'État. — SOURCES : D'après une vieille gravure et divers plans de la *Topographie* de l'Angleterre, au cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Paris.

N° 42. — **Donjon de Vincennes** (Page 469).

Le donjon de Vincennes fut commencé par Philippe VI. Louis XI en fit une prison d'État. La vue que nous en donnons, représente cette forteresse dans son état présent, qui est en même temps son état ancien. On n'a pas jugé à propos de mettre ses murs au système moderne de fortifications rasantes ; cela n'eût servi à rien, le Donjon n'étant pas changé.

N° 43. — **Ruines du Château d'Espally** (Page 514).

Ce petit château, qui ne doit sa célébrité qu'au fait mentionné dans notre histoire, appartenait aux comtes d'Auvergne. Ses ruines sont

assez insignifiantes, et ne peuvent éclairer sur son origine. Le dessin que nous donnons a été fait par nous-même sur les lieux.

On sait seulement qu'en 1394, le jeudi 26 mars, Charles VI, alors en tournée, y fut régalé par Ithier de Martreuil, évêque du Puy. Ce château fut détruit en 1562 par les protestants du baron des Adrets, commandés par le chevalier de Blacons.

D'Espally au Puy, il y a environ 2 kilomètres à parcourir, dans une jolie vallée arrosée par une petite rivière nommée La Borne. — Source : Détails extraits de notre *Topographie historique de la France*, ouvrage encore inédit.

N° 44. — **Château de Xaintrailles** (Page 516).

Ce château, aujourd'hui propriété de la famille de Lusignan, avait été donné par Charles VII à Pothon de Xaintrailles. Sa construction est du xve siècle. Ce manoir est plein de vieilles légendes, en tête desquelles il faut mettre l'histoire de la fée Mélusine, dont la famille Lusignan prétendait descendre, comme les Polignac d'Apollon. Cette fée est en bas-relief au-dessus de toutes les portes, entourée de flammes. On y conte aussi la lamentable aventure d'une dame de Sabran, que son époux y fit mourir de faim. Il y a une heure de la nuit où toutes les sonnettes tintent d'elles-mêmes en son honneur. Une des vieilles tours s'étant écroulée, un portrait qu'on dit être celui de Xaintrailles, étendit le bras pour préserver de cet éboulement la dame du logis, alors couchée. Ce château est dans un pays assez sauvage, au milieu des landes. — Source : Fait d'après un dessin pris par nous-même sur les lieux ; détails extraits de notre *Topographie historique de la France*.

N° 45. — **Jeanne d'Arc** (Page 520).

D'après la statue de marbre, due au ciseau de la princesse Marie d'Orléans, et que l'on voit dans les *Galeries historiques de Versailles*.

N° 46. — **Louis XI** (Page 546).

Il est représenté dans son costume habituel ; à son bonnet est une petite médaille de Notre-Dame, en plomb, à laquelle il avait grande dévotion. — Source : d'après le recueil de Gaiguières, au cabinet des estampes de la Bibliothèque Impériale de Paris.

N° 47. — **Le Plessis-lès-Tours** (Page 567).

Le château de Plessis-lès-Tours était une véritable forteresse, défendue par des murs crénelés, protégée par un large fossé, en un mot ayant tout ce qui constituait alors une place forte, capable de soutenir

un long siége. Il avait une forme quadrangulaire, et se divisait en deux cours entourées de bâtiments : dans la première logeaient les hommes d'armes, et s'accomplissait ce qu'on nommait la *justice du roi*, c'est-à-dire les exécutions à mort par le gibet ; la seconde, réservée pour l'habitation royale, formait comme une petite forteresse dans la grande : elle était entourée aussi de fossés, et l'on n'y pénétrait que par un pont-levis flanqué de deux tours.

Le château de Plessis cessa, après Louis XI, de servir d'habitation royale. Malgré cet abandon, il existait encore à la fin du siècle dernier ; mais il fut vendu en 1793, et presque entièrement démoli. Une petite partie des bâtiments de la deuxième cour échappa seule à la démolition : c'est celle que nous donnons dans notre vignette d'après un vieux dessin inédit. On y reconnaît encore le fossé, mais démantelé de ses murailles, et sur la gauche une chapelle. Ce reste du manoir royal forme aujourd'hui une modeste habitation de campagne. — SOURCES : *Topographie de la France* (*Indre-et-Loire*), à la Bibliothèque nationale, Cabinet des estampes ; — NOEL, *Souvenirs pittoresques de la Touraine*, in-4°, Paris, 1821, pl. 13 ; — STANISLAS BÉRANGER, *La Touraine ancienne et moderne*, 1 vol. gr. in-8°, Paris, 1844, p. 290.

N° 48. — **Entrée de Charles VIII à Naples** (Page 584).

Charles est vêtu des habits impériaux et porte le sceptre et le globe, qui faisaient partie des insignes de cette haute souveraineté, qu'il avait achetée d'un despote de Morée chassé de sa province par les Turcs. Notre gravure est copiée d'un tableau de M. Féron, qui fait partie des *Galeries historiques de Versailles*.

FIN DE L'EXPLICATION RAISONNÉE DES FIGURES

DU TOME Ier.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU

TOME PREMIER.

AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE.

DEPUIS L'ÈRE CHRÉTIENNE.

CINQUIÈME SIÈCLE.

SIXIÈME SIÈCLE.

SEPTIÈME SIÈCLE.

HUITIÈME SIÈCLE.

NEUVIÈME SIÈCLE.

DIXIÈME SIÈCLE.

ONZIÈME SIÈCLE.

DOUZIÈME SIÈCLE.

TREIZIÈME SIÈCLE.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

QUINZIÈME SIÈCLE.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

CORBEIL, typog. et stéréot. de CRÉTÉ.

